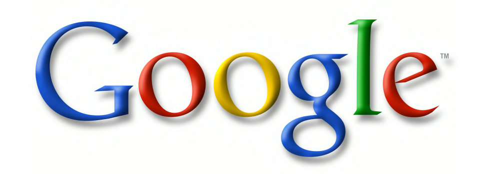

Google


EX LIBRIS
J.C. DEZAUCHE

DES
MASSOI

HISTOIRE

DES

Sir G. Murray

CAMPAGNES

DE

M. LE M.AL DE MAILLEBOIS

EN ITALIE,

Pendant les années 1745 & 1746.

DÉDIÉE AU ROI.

Masson, Alexandre Frédéric Jacques de, marquis de Pezay

Par M. le Marquis DE PEZAY, *Mestre-de-camp de Dragons, Aide-maréchal-général-des-logis des armées du Roi, & Chevalier de l'Ordre royal & militaire de Saint-Louis.*

TOME SECOND.

Deuxième Partie.

Contenant les Pièces Justificatives.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCLXXV.

CET OUVRAGE EST COMPOSÉ,

1.° D'un Discours préliminaire.

2.° D'une Traduction de l'Histoire de cette guerre, par Bonamici, avec des notes de réfutation.

3.° D'un Précis de la vie militaire de M. le Maréchal de Maillebois.

4.° D'un Journal très-détaillé des Campagnes de 1745 & 1746, précédé & suivi d'un Précis de cette guerre.

5.° D'un Index géographique des villes, bourgs, rivières, ruisseaux, postes & montagnes cités dans cet Ouvrage.

6.° D'un Volume de Pièces justificatives, relatives à ces Campagnes.

Enfin d'un Volume *in-folio*, forme d'Atlas, contenant les plans des camps, marches, siéges & batailles desdites Campagnes; ceux de toutes les places & forteresses de quelque importance, relatives au théâtre de cette guerre, & toutes les Cartes nécessaires, également levées sur les lieux.

PIÈCES

PIÈCES

ORIGINALES ET JUSTIFICATIVES

DES

CAMPAGNES DE 1745 ET 1746.



ORDRES DE MARCHE DE 1745.

Du 1.er au 2 Juin.

Saint Louis & Paris.

LA GÉNÉRALE à quatre heures.

L'ASSEMBLÉE à quatre heures & demie.

LE DRAPEAU à cinq heures, pour partir tout de ſuite.

Les deux régimens de dragons de Pavie & de France, prendront la tête de la colonne.

Ils ſeront ſuivis des grenadiers ſuiſſes & du régiment de Galice, après lequel marcheront quatre compagnies de grenadiers françois & cinquante mignons de la même nation.

Les équipages des troupes marcheront dans l'ordre de leurs Corps, à la ſuite des cinquante mignons qui ferment la marche de la colonne.

Dix fuſiliers de Montagne garderont le poſte où ils ſont, juſqu'à ce qu'ils aient été relevés.

A huit heures, tous les équipages du quartier général ſe rendront ſur la plage, à la droite en ſortant de la ville ſur le chemin de Vintimille, laiſſant ledit chemin à gauche. Les Vaguemeſtres des deux nations y ſeront rendus d'avance, pour mettre les

équipages dans l'ordre ci-après. Ils auront une escorte de chaque nation pour conduire lesdits équipages. La compagnie des grenadiers de garde chez M. le Maréchal, y demeurera jusqu'à neuf heures; & si elle n'est pas relevée, un Sergent & dix hommes y resteront jusqu'à ce qu'on les renvoie.

Cette compagnie de grenadiers & celle des guides serviront d'escorte aux équipages, à la tête desquels il y aura un guide.

Rang des Équipages.

L'Infant & la Maison Royale.
M. le Maréchal & sa Maison.
M. le marquis de Castelar.
Les deux Intendans.
M. le marquis de Pignatelli.
M. de Tinier.
M. le comte de Maillebois & l'État-major de l'armée.
M. de Cornillon & l'État-major d'Infanterie.
Le Maréchal général des logis de la cavalerie d'Espagne.
M. de Chevert.
Les Ingénieurs françois & espagnols.
Le reste du quartier général & les Commissaires.
Le Munitionnaire.
Le Prevôt.
Les Aumoniers, &c.

FAIT à Menton le premier Juin.

Du 3 au 4 Juin.

Saint Jean & Lyon.

LA GÉNÉRALE à quatre heures.

L'ASSEMBLÉE à quatre heures & demie.

LE DRAPEAU à cinq heures, pour partir tout de ſuite.

Les campemens ſe rendront, à la Générale, à la tête des compagnies de grenadiers françois, pour partir tout de ſuite aux ordres des Officiers de piquet.

A l'Aſſemblée, trois compagnies de grenadiers, ſavoir une françoiſe & deux eſpagnoles, ſe rendront à la tête des grenadiers françois, pour en partir tout de ſuite aux ordres de M. de Beaucos, capitaine de grenadiers au régiment de Galice, qui les diſpoſera ſelon l'inſtruction qu'il aura en conſéquence.

La colonne marchera ſuivant l'ordre de la dernière marche, à l'exception des équipages.

L'Infant & M. le Maréchal partiront à ſept heures.

Les équipages du quartier général & des troupes, s'aſſembleront à ſept heures ſur le plateau derrière la maiſon de M. le Maréchal, où les Vaguemeſtres des deux nations ſe trouveront pour les mettre en ordre.

L'eſcorte à l'ordinaire; la compagnie des guides pour la même eſcorte. Le Prevôt ſur le grand chemin de Saorgio pour empêcher qu'aucun équipage ne devance la colonne : il y ſera conduit par un Officier des guides, qui ſera rendu à ſix heures chez M. de Cornillon, Major général. Les équipages marcheront dans le même ordre dont on eſt convenu dans la dernière marche (ce qui aura lieu pour toute la campagne). Les équipages des troupes ſuivront ceux du quartier général.

Vingt fusiliers de Montagne à l'arrière-garde des équipages.

FAIT à Bordighera le trois Juin.

Du 4 au 5 Juin.

Saint Ferdinand & Séville.

LA GÉNÉRALE à quatre heures.

L'ASSEMBLÉE à quatre heures & demie.

LE DRAPEAU à cinq heures, pour partir tout de suite.

Les équipages marcheront dans l'ordre accoutumé, & ne partiront qu'après l'Infant. Il n'y a pas de lieu d'assemblée.

La compagnie des guides marchera au campement des françois avec vingt mignons.

Les campemens seront rendus à trois heures & demie à la tête du régiment de Pavie, dragons, qui ferme la gauche de la cavalerie espagnole.

Deux compagnies de grenadiers espagnols, & la deuxième de Poitou, seront assemblées à sept heures dans le parvis de l'église, pour l'escorte de l'Infant.

La compagnie des grenadiers de Provence escortera les équipages.

Un guide avec le Vaguemestre-général.

Un guide à la tête du campement.

L'Infant partira à huit heures.

FAIT à San Remo le quatre Juin.

Du 5 au 6 Juin.

Saint Pierre & Rome.

LA GÉNÉRALE à quatre heures.

L'ASSEMBLÉE à quatre heures & demie.

LE DRAPEAU à cinq heures, pour partir tout de fuite.

Les campemens feront rendus, à la Générale, fur le chemin par lequel on eft arrivé à Taggia, au-deffous du couvent des Dominicains.

La colonne fe mettra en marche à cinq heures, dans l'ordre accoutumé; les Efpagnols, pour fe rendre au Port-Maurice, & les François, à Oneille où M. d'Arcelot les conduira, fans s'arrêter au Port-Maurice. Il aura un guide à cet effet.

Le détachement de fufiliers de Montagne, commandé à Caftellaré par M. de la Deveze, prendra un guide à ce village, fe mettra en marche à huit heures pour fe rendre à Oneille par le chemin de la montagne, en paffant par Pompeiana, Cofta-Tiveffa, Lengueglia, & de-là à Oneille. M. de la Deveze fuivra exactement cette route.

Les équipages du quartier général & des troupes commenceront à s'affembler à huit heures, fur le gravier de la Taglia, à hauteur de l'abreuvoir, laiffant à droite le chemin qui va gagner celui d'Oneille. Les Vaguemeftres des deux nations fe trouveront, à l'Affemblée, pour les mettre en ordre, & auront foin de les féparer, parce que les Efpagnols vont au Port-Maurice, & les François à Oneille. Il faut que les gardes des grenadiers & le Prevôt fe rendent auffi à l'affemblée des troupes, pour empêcher qu'aucun valet ne devance l'Infant ni M. le Maréchal.

La compagnie des guides au campement avec un guide du pays.

Un guide aux équipages.

Un autre à la tête de la colonne françoise.

Que M. de la Laine ne quitte jamais M. le Maréchal, & qu'il y ait toujours un Officier des guides avec lui.

FAIT à Taggia le cinq Juin.

Du 7 au 8 Juin.

Saint Louis & Paris.

LA GÉNÉRALE au point du jour.

L'ASSEMBLÉE une demi-heure après.

LE DRAPEAU une demi-heure après l'Assemblée.

Les compagnies des grenadiers qui escortent M. le Maréchal, seront rendues, à la Générale, à la chapelle qui est en dehors de la porte d'Oneille, du côté d'Alassio, pour partir tout de suite aux ordres de M. d'Arcelot, Lieutenant-colonel de Poitou.

Un guide rendu demain à la pointe du jour à ladite chapelle, pour conduire ces compagnies.

A la Générale, les campemens des régimens de Santerre & de Périgord s'assembleront à la tête de ce dernier, pour partir tout de suite.

La compagnie des guides se rendra à la même heure, au même rendez-vous, pour marcher avec les campemens.

Un guide rendu, à la même heure, au même rendez-vous, pour conduire ces campemens.

Dès que le Drapeau sera battu, ces deux régimens se mettront en marche, conduits par M. de Chevert, Maréchal-de-camp. Ils suivront le chemin qui passe au bord de la mer.

Un guide pour conduire ces régimens, rendu, à la Générale, à la garde du camp de celui de Périgord.

Les

Les équipages de ces deux régimens, ſuivront immédiatement ceux du quartier général. Leurs Vaguemeſtres les conduiront au rendez-vous indiqué, & les feront filer ſans perdre de temps.

Les équipages du quartier général, s'aſſembleront à ſix heures ſur la plage de la mer, hors la porte d'Oneille, du côté de Diano. Le Vaguemeſtre général les fera ranger & marcher ſuivant leur rang, dès que les régimens de Périgord & de Santerre auront défilé.

Un Capitaine de grenadiers reſtera pour l'eſcorte des équipages du quartier général. Les régimens en fourniront à leurs équipages particuliers.

FAIT à Oneille le ſept Juin.

Du 24 au 25 Juin.

LA compagnie des grenadiers de Ségur, celle de Provence, cinq compagnies des grenadiers-royaux de Modène, & quarante fuſiliers de Montagne, feront aſſemblés à une heure après midi, à la tête du camp des grenadiers-royaux, pour en partir tout de ſuite avec armes & bagages, aux ordres de M. de Béhon, Capitaine des grenadiers de Ségur.

Un guide à la tête du camp des grenadiers-royaux, pour conduire ce détachement.

M. de Béhon campera en homme de guerre, à côté du poſte de Merogno, où les Génois ont auſſi un détachement de cent cinquante hommes, & attendra demain de nouveaux ordres, que M. le Maréchal lui fera donner.

Les ſept compagnies de grenadiers des brigades de Victoria & de Ségur, partiront de leur camp à la pointe du jour, & ſe rendront tout de ſuite aux ordres de M. de Ségur, à la porte

de Final, dite du *Borgo*, du côté de la Marine-de-Final; & là ils attendront les ordres que M. le Maréchal leur enverra.

Les soixante fusiliers de Montagne, aux ordres de M. de la Deveze, se rendront à la même heure, au même rendez-vous.

FAIT à Final le vingt-cinq Juin.

Du 29 au 30 Juin.

LA brigade de Victoria ira demain camper, savoir, les deux bataillons de Victoria, à San Giacomo, aux ordres de M. de Kakigal, Maréchal des camps & armées de Sa Majesté Catholique, lequel sera à ceux de M. de Brun, Lieutenant général françois.

Les campemens de ce régiment, avec cinquante hommes pour ses nouvelles gardes, se rendront à cinq heures du matin à la tête du village de Figlino, où ils attendront M. le comte de Saulx, Maréchal-de-camp françois, qui s'y rendra à la même heure avec les campemens de la brigade d'Anjou. Le régiment de Victoria marchera à la suite des campemens.

M. de Kakigal partira à la pointe du jour de Figlino avec les deux bataillons de Brabant, pour se rendre en droiture à la *Madoña della Neve*, où il campera, & sera aux ordres de M. le marquis de Sennecterre, Lieutenant général.

Les campemens de la brigade d'Anjou, seront rendûs à la pointe du jour à la tête de leur camp, avec cinquante hommes pour les nouvelles gardes, & en partiront tout de suite aux ordres de M. de Saulx.

Un guide à la tête des campemens.

La brigade d'Anjou, suivie de ses équipages, se mettra en marche à six heures, aux ordres de M. de Brun, pour se rendre sur le plateau *delle Tranchiere* où elle campera.

Un guide à la tête d'Anjou.

La diſtribution du pain a été convenue, & il ſera fourni.

On donnera du fourrage pour trois jours, & du pain pour ſix.

FAIT à Final le vingt-neuf Juin.

Du 30 Juin au 1.er Juillet.

DEUX compagnies des grenadiers de la brigade de Ségur, ſeront rendues à quatre heures après midi à la porte de Final, du côté de la Marine. Deux compagnies des Provinciaux ſe rendront à la même heure, au même rendez-vous; le tout avec armes & bagages, & du pain pour quatre jours.

Un guide au même rendez-vous.

Ces quatre compagnies iront cantonner ce ſoir à Figlino.

Elles en partiront au petit point du jour, pour ſe rendre ſur la hauteur au camp de la brigade d'Anjou, où elles joindront les quatre compagnies de grenadiers de cette brigade, qui auront ordre de ſe tenir prêts à marcher à une heure de jour, avec armes & bagages de même, & du pain pour quatre jours.

Cinquante travailleurs de la brigade d'Anjou à la même heure, au même rendez-vous. Tout ce détachement, aux ordres de M. de Chevert, de M. le marquis de Monteynard & d'un Lieutenant-colonel, étant raſſemblé au camp d'Anjou, en partira ſur les ordres de M. de Chevert, qui aura une inſtruction particulière.

Les guides ſeront conduits demain à une heure de jour à la tête du camp d'Anjou. Deux Ingénieurs ſuivront ce détachement, & iront recevoir, après l'ordre, celui que commande M. de Chevert.

Cent travailleurs du pays, feront rendus ce foir à Figlino, & conduits par les deux Ingénieurs, qui s'adrefferont au Capitaine des grenadiers de ...., pour avoir une garde & les tenir enfemble. Ces travailleurs marcheront à la fuite des quatre compagnies de grenadiers, pour fe rendre avec elles au camp d'Anjou.

FAIT à Final le trente Juin.

Du 1.er au 2 Juillet.

LES campemens de la brigade de Poitou, feront affemblés demain à cinq heures, à la tête de leur camp, avec cinquante hommes de garde. Ils partiront à cinq heures & demie, pour fe rendre à San Giacomo où ils trouveront un Aide-maréchal général des logis qui leur indiquera le terrain du camp.

La brigade de Poitou, aux ordres de M. de Maulévrier, partira à fix heures & demie, fuivie de fes équipages. Elle ira camper à San Giacomo. Il leur fera fourni par le pofte de Merogno, des payfans Génois pour guides.

La brigade de Poitou enverra fon ordonnance pour l'ordre à l'ordinaire.

La brigade de Ségur battra le Premier à quatre heures, l'Affemblée à quatre heures & demie, & le Drapeau à cinq heures, pour partir tout de fuite.

Au Premier, les campemens de cette brigade fe rendront à la porte du Borgo, du côté de la Marine, pour en partir tout de fuite aux ordres d'un Lieutenant-colonel de piquet. Un Aide-major général ira les prendre pour les conduire dans le terrain qu'ils doivent occuper dans le camp *delle Tranchiere*.

Un guide à la même heure, au même rendez-vous.

A cinq heures, la brigade fe mettra en marche, conduite

par M. le duc d'Agénois, & ſuivie de ſes équipages; elle traverſera le quartier général, ſortira par la porte de la Marine, & enſuite prenant à gauche dans le chemin de Figlino, elle le ſuivra juſqu'à ce village, d'où elle montera à ſon camp *delle Tranchiere*.

Un guide à quatre heures à la garde du camp de Ségur.

Les grenadiers-royaux ne battront le Premier qu'à huit heures, l'Aſſemblée à dix, & le Drapeau à onze, pour partir ſur le champ.

Tout ce qui compoſe le détachement de l'artillerie à la ſuite de cette diviſion, ſe rendra à dix heures à la tête des grenadiers-royaux. L'hôpital ambulant & les vivres ſeront rendus à onze heures ſur la place de la Marine-de-Final, où ils attendront que toute l'artillerie ait défilé, pour en prendre la queue.

A onze heures, les grenadiers-royaux ſe mettront en marche, & traverſeront le village de la Marine-de-Final, viendront paſſer à la porte du Borgo, qu'ils laiſſeront à gauche, pour rentrer dans le chemin de Figlino. Ils ſe rendront à ce village, où ils recevront de M. de ...., Aide-major général, les ordres néceſſaires pour couvrir le quartier général.

Le détachement d'artillerie marchera après les grenadiers-royaux. Il ſera ſuivi de l'hôpital ambulant & des vivres. Une compagnie de grenadiers fera l'arrière-garde du tout, & fermera la marche de cette colonne.

Le détachement qui reſte à Final, ſera rendu à midi ſur la place, & le Commandant recevra les ordres de M. de Cornillon.

Tous les équipages du quartier général, le tréſor ayant la tête, s'aſſembleront demain entre deux & trois heures après midi dans le lit de la Bormida, à gauche en ſortant par la porte du Borgo. Le Vaguemeſtre général aura attention de les contenir & de les

mettre en ordre, laissant le chemin de Figlino à sa droite, & dès qu'ils y seront tous rassemblés, il les mettra en file dans le chemin, & se rendra à ce village.

Toutes les gardes du quartier général, se rendront à la même heure, au même rendez-vous, pour servir d'escorte aux équipages.

FAIT à Final le premier Juillet.

Du 2 au 3 Juillet.

Saint Hilaire & Poitiers.

LA GÉNÉRALE à quatre heures.

L'ASSEMBLÉE à cinq.

LE DRAPEAU à six.

Toutes les gardes rentreront, à la Générale, & viendront se mettre en bataille à la tête du régiment de Poitou, aux ordres du plus ancien Capitaine, pour attendre & marcher avec la colonne des équipages.

Les campemens avec cent cinquante hommes pour les nouvelles gardes. Le détachement des fusiliers de Montagne de la Deveze & la compagnie des guides seront rendus à cinq heures à la maison retranchée de San Giacomo, pour en partir tout de suite aux ordres de M. de Maulévrier, Maréchal-de-camp, & de M.rs les Officiers d'infanterie de piquet.

Dès que les campemens seront assemblés, ils prendront le chemin qui est devant ledit lieu du rendez-vous, qu'ils suivront jusqu'à Carcaré, & on marquera le camp.

Un guide à la tête des campemens à la même heure, au même rendez-vous.

A la Générale, deux compagnies de grenadiers-royaux partiront de Figlino, & se porteront sur la hauteur, à l'endroit où est campée la brigade d'Anjou; elles se tiendront en bataille à la gauche du chemin, pour y attendre la tête des équipages.

A six heures, chaque brigade se mettra en bataille à la tête de son camp. Elles attendront pour marcher que M. le Maréchal arrive à celle de Poitou, qui aura la tête de la colonne; celles d'Anjou & de Ségur fermeront la marche: cette colonne suivra le même chemin que les campemens jusqu'à Carcaré, où sera le camp.

Un guide à la tête de Poitou.

Tous les équipages des troupes ne commenceront à charger qu'à six heures. Chaque Vaguemestre de brigade les rassemblera & les mettra en ordre dans leur terrain, pour attendre que les équipages du quartier général aient défilé, & en prendre la queue suivant le même ordre que leurs Corps tiennent dans la marche.

Il est expressément défendu à tous soldats ou vivandiers, de devancer la marche des troupes. Le grand Prevôt sera rendu, à la Générale, en avant de la maison de San Giacomo, pour y tenir la main, & arrêter tous ceux qui contreviendront au présent ordre.

Les équipages du quartier général chargeront, à la Générale, à cinq heures. Ils commenceront à défiler à mesure qu'ils seront chargés. Ils monteront la montagne au-delà du village de Figlino, & arriveront dans le camp de la brigade d'Anjou, où le Vaguemestre géneral, sera rendu, à la Générale, pour les mettre en ordre & leur faire prendre le rang qu'ils doivent tenir dans la marche.

L'artillerie, le trésor, l'hôpital ambulant & les vivres se rendront sur le même terrain, & auront la tête de la colonne des équipages. Ils seront suivis de tous ceux du quartier général dans l'ordre ordinaire.

Un guide pour les équipages.

Le reste du bataillon des grenadiers-royaux viendra à six heures se mettre en bataille à la tête du village de Figlino, où il attendra que tous les équipages aient achevé de défiler, pour faire l'arrière-garde de tout.

Un guide à la tête des grenadiers-royaux.

FAIT à Final le deux Juillet.

Du 3 au 4 Juillet.

Saint Philippe & Madrid.

OFFICIERS GÉNÉRAUX DE JOUR.

M. d'Arembourou, Lieutenant général.

M. de Magny, Maréchal-de-camp.

OFFICIERS DE PIQUET.

M.[rs] de Crussol, Brigadier.
de Ségur, Colonel.
de Chanzé, Lieutenant-colonel.
de Saint-Roman, Major.

Six compagnies de grenadiers de chaque nation, aux ordres de M. de Magny, Maréchal-de-camp espagnol.

M. de la Chétardie, Brigadier françois.

M. de Moya, Colonel espagnol.

M. de Sanzay, Lieutenant-colonel françois.

De plus; la compagnie des grenadiers-royaux d'Espagne, & quatre compagnies de dragons, de même aux ordres de M. de Magny, seront rendues à cinq heures précises du matin sur

le

le terrain à gauche en ſortant du village de Carcaré derrière la maiſon de l'Infant. Ils attendront les ordres de M. le Maréchal & de M. le marquis de Caſtelar, pour ſe mettre en marche.

A la même heure, au même rendez-vous, des guides ſachant le chemin de Salicetto, & avec eux M. de Plinchamps, Officier de leur compagnie.

M. de Ganay, Aide-maréchal général des logis, M. de Bourcet, Brigadier d'ingénieurs & M. de Moncal, Ingénieur-géographe, marcheront à ce détachement.

Une compagnie de grenadiers des dragons d'Eſpagne & une compagnie de grenadiers d'infanterie françoiſe, ſeront rendues à la même heure, à la tête du régiment d'Anjou, & ſeront aux ordres du Capitaine des grenadiers des dragons.

Ce détachement ſe portera ſur Milleſimo; & le Commandant aura une inſtruction de M. le marquis de Caſtelar. On enverra avec lui M.rs de Pont-le-Roi & de la Saigne, Ingénieurs françois.

Un guide à la tête de ce détachement pour Milleſimo.

La compagnie des guides de l'armée marchera avec ce détachement.

Trois compagnies de grenadiers de chaque nation, quarante mignons eſpagnols & quarante françois de ceux de M. de la Deveze, avec leſquels il marchera lui-même, un détachement de vingt hommes de la compagnie des guides, la compagnie des volontaires de d'Abin, deux compagnies de grenadiers des dragons, ſeront rendues à cinq heures à la tête du camp des grenadiers ſuiſſes d'Eſpagne, aux ordres de M. de Revel, Colonel françois, & de M. de Sello, Lieutenant-colonel eſpagnol. Ce détachement attendra M. Amici & M. le comte de Maillebois, aux ordres duquel ils marcheront.

Des guides à la tête de ce détachement, à la même heure, au même rendez-vous.

Du 5 au 6 Juillet.

Pour aller du camp de Carcaré à celui de Dego.

Saint François & Saragosse.

OFFICIERS GÉNÉRAUX DE JOUR.

M. d'Arembourou, Lieutenant général.
M. de Saulx, Maréchal-de-camp.

OFFICIERS DE PIQUET.

Infanterie.	*Cavalerie.*
M.rs de Crussol, Brigadier.	M.rs de Rannes.
de Revel, Colonel.	de la Viefville.
de Morène, Lieu.t-colonel.	
le Chevalier de Roche-chouard, Major.	

LA GÉNÉRALE & le BOUTE-SELLE à quatre heures.
L'ASSEMBLÉE à cinq.
LE DRAPEAU, & à cheval à six.

Tous les campemens de la cavalerie & de l'infanterie, se rendront, à la Générale, à la tête du camp des grenadiers suisses, avec trois cents hommes d'infanterie & cent maîtres ou dragons, cinquante de chaque nation pour les nouvelles gardes. Ils en partiront tout de suite, aux ordres de M. de Saulx & de M.rs les Officiers d'infanterie & de cavalerie de piquet.

Deux compagnies de grenadiers, cinquante maîtres & cinquante dragons se trouveront à la même heure, au même rendez-vous, pour aller en avant du camp de Dego avec M. le comte de Maillebois.

Un guide pour les campemens à la même heure, au même rendez-vous.

Les campemens, rassemblés audit rendez-vous, se mettront en marche; & entrant dans le grand chemin de Carcaré à Cairo au-dessus de la chapelle de Saint-Donat, ils suivront ce chemin jusqu'à Cairo, qu'ils traverseront pour aller passer la Bormida sur le pont de pierre de ce bourg, d'où ils passeront au moulin de Nocheti. Suivant toujours le grand chemin, ils iront traverser le village de la Rochetta; de-là ils se rendront à celui de Dego où on marquera le camp.

Toutes les gardes rentreront à l'Assemblée, & viendront se mettre en bataille dans le terrain qui est à gauche en sortant de Carcaré derrière la maison de l'Infant.

Elles seront aux ordres du Lieutenant-colonel sortant de piquet, & y attendront que tous les équipages du quartier général aient défilé, pour en prendre la queue, & faire l'arrière-garde de la colonne du centre.

L'armée marchera sur trois colonnes.

Celle de la droite, composée des grenadiers suisses, qui en auront la tête, suivis de la brigade de Soria & de celle de Savoya de seconde ligne, & des grenadiers-royaux de Modène, qui fermeront la marche, sera aux ordres de M. de Garcia-Arteaga, Lieutenant général. Les deux brigades tournant le village de Carcaré qu'elles laisseront à gauche, & longeant la rive droite de la rivière, se porteront au camp des grenadiers suisses; ceux-ci ne se mettront en marche que quand ils auront été joints par ces deux brigades, dont les grenadiers-royaux prendront la queue.

Cette colonne ainsi réunie, passant la rivière à la droite du camp des grenadiers suisses, marchera par le pied de la montagne jusqu'au canal appelé *Valeva*, qu'elle passera pour s'élever ensuite dans le bois qui est à mi-côte, & aller passer à la tour de

Rochetta, d'où, par les colines de la droite, elle ira à *Castellare di Dego*. Cette colonne aux ordres de M. d'Arteaga, sera conduite par un Ingénieur espagnol.

La colonne du centre sera composée de la cavalerie espagnole, dont la Maison du Roi aura la tête. Après elle viendront les régimens de la Viefville & de la Rochefoucault, cavalerie, qui seront suivis de Languedoc, dragons. Ensuite marcheront les équipages du quartier général, dont l'artillerie, le trésor & l'hôpital ambulant auront la tête.

Cette colonne aux ordres de M. de Pignatelli, suivra le grand chemin de Carcaré à Cairo. Elle tournera ce bourg, & le laissera à sa gauche; passant ensuite la rivière vis-à-vis la petite porte, elle prendra à gauche, pour aller traverser le canal de Valeva, au-dessus du moulin de Nocheti. De-là elle ira passer à Rochetta, d'où elle se rendra à Dego.

Un guide à la tête de cette colonne.

Celle de la gauche, aux ordres de M. d'Arembourou, composée de toutes les brigades d'infanterie de première ligne, dont celle de Galice aura la tête, suivie de celles d'Africa & de Cordoua. Après elles, les brigades de Poitou, de Ségur & Anjou, ainsi qu'elles sont campées, s'avanceront en bataille à la tête de leur camp, lorsqu'on battra le Drapeau, & par un *à droite*, elles se mettront en colonne.

La brigade de Poitou viendra gagner la queue de celle de Cordoua; un Aide-major de la première reconnoîtra le chemin par lequel il pourra joindre ladite brigade de Cordoua sans entrer dans le grand chemin de Carcaré à Cairo, qu'il laissera toujours à sa droite.

Cette colonne ainsi réunie, marchant par sa droite, ira à travers champs gagner le pied de la montagne de Sainte-Marguerite, qu'elle longera, la laissant à gauche, & la petite chapelle de la

Madoña di Grazia à droite. A l'extrémité de la montagne, elle entrera à gauche dans la vallée de Valteggia; après y avoir marché environ trois cents pas, elle prendra à droite, pour aller joindre le petit chemin qui va de Cosseria à Cairo : laissant à sa droite la *Casa bianca* d'Augustin Tortrou & le vieux château de Cairo, elle se rendra au bourg qu'elle tournera, le laissant de même à sa droite. Elle passera devant la porte du Piémont & sur le pont de la Bormida, ayant à sa droite le canal du moulin de Nocheti.

Elle longera ensuite la rivière, la traversera & montera aux maisons de Carnevié, d'où elle descendra dans le torrent d'Iblin. Elle remontera ensuite au hameau de China, redescendra sur la Bormida qu'elle passera à gué, traversera quelque temps la plaine, & prenant à gauche, elle ira repasser la Bormida. Enfin suivant le chemin qui monte au village de Dego, & traversant ce village, elle descendra au pont de pierre sur la Bormida, qu'elle passera, & prenant à gauche, elle entrera dans la plaine de son camp.

Cent travailleurs marcheront à la tête de cette colonne.

Le sieur Préfontaine, Sergent de la compagnie des guides, sera rendu avec un guide, à l'Assemblée, à la tête de cette colonne.

Les équipages d'infanterie suivront les colonnes où marcheront leurs Corps, dans le même rang que les brigades y tiennent.

Les équipages de cavalerie suivront ceux du quartier général dans l'ordre de leurs Corps.

Les équipages du quartier général, s'assembleront à six heures dans le terrain à gauche en sortant de Carcaré derrière la maison de l'Infant, où les Vaguemestres des deux nations seront rendus pour les mettre en ordre & les contenir jusqu'à ce que les dragons de Languedoc aient défilé, pour en prendre la queue dans l'ordre prescrit ci-devant.

Le Lieutenant-colonel, commandant les vieilles gardes, donnera une efcorte aux Vaguemeftres pour contenir lefdits équipages qu'il verra défiler, pour en faire l'arrière-garde.

Un guide à la tête des équipages rendus à la même heure, au même rendez-vous.

Le grand Prevôt fe rendra, à la Générale, à la chapelle de Saint-Donat fur le chemin de Cairo, pour empêcher qu'aucun foldat ou vivandier ne devance la colonne. Il exécutera avec la dernière rigueur les ordres qui lui feront donnés fur cet article.

FAIT à Carcaré le cinq Juillet.

Du 7 au 8 Juillet.

Pour aller du camp de Dego à celui de Spigno.

Saint Janvier & Naples.

OFFICIERS GÉNÉRAUX DE JOUR.

M. de Brun, Lieutenant général.
Don Pedro Regalado, Maréchal-de-camp.

OFFICIERS DE PIQUET.

Infanterie.

M.rs de Cruffol, de Rivaguera — Brig.rs
de Rochechouard, de Boloniffini — Col.s
de Sanzay — Lieut.s Col.s
de Chriftopalo — Lieut.s Col.s
d'Hébert, Major.

Cavalerie.

M.rs de la Garina, Brigadier.
de Rannes, des Champs — Col.s
de Caveirac — Lieut.s Col.s
Ch.er de France — Lieut.s Col.s

LA GÉNÉRALE & le BOUTE-SELLE à trois heures ½.

L'ASSEMBLÉE à quatre heures & demie.

LE DRAPEAU & à cheval à cinq heures & demie.

Toutes les gardes rentreront, à la Générale, & viendront se mettre en bataille à la tête du camp du premier bataillon de Mayorca, aux ordres de M. d'Arcelot, Lieutenant-colonel d'infanterie, sortant de piquet; elles y attendront que les équipages de l'armée aient défilé, pour les escorter & en faire l'arrière-garde.

Tous les campemens de l'infanterie & de la cavalerie avec trois cents fusiliers des deux nations, cent maîtres ou dragons de chaque nation pour les nouvelles gardes, ainsi que tous les mignons & la compagnie des guides, seront rendus, à la Générale, à la tête du camp du second bataillon de Galice, pour en partir tout de suite aux ordres de Don Pedro Regalado, Maréchal-de-camp de jour, & des Officiers d'infanterie & de cavalerie de piquet de chaque nation.

Un guide pour les campemens, rendu à la même heure, au même rendez-vous.

La compagnie des grenadiers à cheval, avec trois compagnies de grenadiers d'infanterie de chaque nation, se rendront à cinq heures à la tête du camp à la première ligne, pour servir d'escorte à Son Altesse Royale.

Cent hommes d'infanterie de chaque nation, aux ordres de M. de Payan, Lieutenant-colonel du régiment de Quercy, seront rendus, à l'Assemblée, au village de *Castellare di Dego*, sur la hauteur où ils seront établis, suivant l'instruction qui en sera remise au Commandant.

L'armée marchera sur deux colonnes.

Celle de la droite sera composée de la brigade de Galice qui en aura la tête, & sera suivie de celles d'Africa, de Poitou & de Savoya.

Ces trois premières brigades feront, à l'Aſſemblée, un *quart de converſion à droite,* pour ſe porter dans le terrain qui eſt entre les caſſines de Piana & le grand chemin de Spigno, de façon qu'elles laiſſent ce chemin entièrement derrière elles.

Un Aide-major de la brigade de Galice, reconnoîtra dès ce ſoir le chemin pour aller deſdites caſſines au camp de Savoya.

Ces trois brigades ſe mettront enſuite en marche par leur droite, & ſuivront le chemin qui, des caſſines de Piana, monte à *Caſtellare di Dego ;* elles paſſeront à la tête du camp de la brigade de Savoya, & ſuivront le chemin qui, par la crête des hauteurs, conduit à Spigno.

La brigade de Savoya ſe mettra en marche immédiatement après que celle de Poitou aura défilé, & fera l'arrière-garde.

Cette colonne ſera aux ordres de M. d'Arembourou, Lieutenant général, & ſuivant les crêtes de la montagne, elle ira à Montaldo, d'où elle paſſera auprès de la petite chapelle de Saint-Quentin. De-là à celle appelée *la Luca,* d'où elle deſcendra ſur Spigno, pour ſe porter dans ſon camp.

Un guide rendu, à la Générale, à la garde du camp du premier bataillon de Galice, pour conduire cette colonne.

Celle de la gauche ſera compoſée de la brigade de Soria qui en aura la tête, ſuivie de celles de Ségur & d'Anjou.

Cette dernière brigade partira de ſon camp, à l'Aſſemblée, traverſera la Bormida, pour venir ſe mettre en bataille derrière la brigade de Ségur, qu'elle ſuivra dans la marche.

La brigade d'Anjou ſera ſuivie de toute la cavalerie, dont la Maiſon du Roi aura la tête.

Toute la ligne de cavalerie, marchant par ſa droite, ſuivra la Maiſon du Roi; & les dragons, marchant par leur gauche, ſuivront le régiment de la Vieſville. Celui de Languedoc, qui fermera la marche de la cavalerie & des dragons, marchera après le

le régiment de France; & le bataillon des grenadiers-royaux de Modène fera l'arrière-garde de toute cette colonne.

Elle fera aux ordres de M. de Montal, Lieutenant général, & fuivra le chemin qui, longeant la Bormida, fe rend auprès du village de Piana, qu'elle laiffera à droite; de-là continuant de fuivre la Bormida, elle ira, par le village d'Alpraia, paffer cette rivière près de la *Mafferia di Muretto*, traverfera enfuite la plaine, & rentrant dans la gorge que forme la Bormida, elle laiffera cette rivière à droite jufqu'aux caffines de Spigno, d'où elle entrera dans fon camp.

Un guide rendu, à la Générale, à la garde du camp du premier bataillon de Soria.

Un guide rendu, à la même heure, aux étendards de la Maifon du Roi.

Les équipages du quartier général, logés au village de Dego d'en bas, ceux de toute la cavalerie, des dragons & de toute l'infanterie, excepté ceux de la brigade de Savoya, s'affembleront à neuf heures, dans le vieux camp de l'infanterie.

Les Vaguemeftres des deux nations, avec un Maréchal-des-logis & quinze dragons de chaque nation, s'y rendront pour les contenir & les faire marcher; favoir, ceux du quartier général, dans l'ordre prefcrit au commencement de la campagne; & ceux des troupes, dans le rang que tiennent leurs Corps dans la marche.

Les vieilles gardes, aux ordres de M. d'Arcelot, Lieutenant-colonel d'infanterie, fortant de piquet, feront l'arrière-garde de cette colonne d'équipages.

Un guide rendu, à l'Affemblée, à la garde du camp du premier bataillon de Mayorca, où s'affembleront les vieilles gardes pour conduire cette colonne.

Les équipages des brigades de Galice, d'Africa & de Poitou, s'affembleront au même rendez-vous, & prendront leur rang

dans la colonne des équipages, après ceux de la brigade d'Anjou, & avant ceux de la Maison du Roi.

Les équipages de la partie du quartier général, logée à *Castellare di Dego*, se mettront en marche par le chemin qui suit la colonne de la droite, immédiatement après que la brigade de Savoya aura défilé; ils seront suivis par ceux de cette brigade. Une compagnie des grenadiers de celle de Savoya, fera l'arrière-garde de cette colonne d'équipages.

L'artillerie s'assemblera à midi dans le vieux camp de la brigade de Ségur; elle se mettra en marche, lorsque tous les équipages de l'armée, & les troupes qui en sont l'arrière-garde, auront défilé.

Une compagnie des grenadiers-royaux de Modène restera au parc de l'artillerie pour l'escorter.

L'hôpital ambulant s'assemblera, à la même heure, au même rendez-vous, pour prendre la queue de l'artillerie.

Le Prevôt avec son escorte ordinaire, sera rendu, avant la Générale, en avant du camp de l'infanterie, à l'entrée de la gorge de la Bormida, par où passe le chemin qui va à Piana.

Il se concertera avec le Prevôt d'Espagne; ils arrêteront sans aucune distinction tous les équipages qui devanceront les colonnes.

On placera ce soir avant minuit, au pont de la Bormida, une garde d'infanterie, qui aura le même ordre de ne laisser passer aucun équipage. Cette garde sera des deux nations, & de ce dont M.rs les Majors conviendront.

FAIT au camp de Dego le sept Juillet.

Du 8 Juillet.

DEUX bataillons espagnols & deux françois, avec cent fusiliers de Montagne espagnols & douze cents chevaux, fournis des deux nations; savoir, huit cents espagnols & quatre cents françois, seront rendus, à la pointe du jour, à la tête du camp du second escadron de Séville, pour en partir tout de suite avec armes & bagages, & du pain pour quatre jours, aux ordres de . . . .

M. de Pignatelli, Lieutenant général espagnol.

M. de Chevert, Maréchal-de-camp.

M.rs de . . . . françois } Brigadiers d'infanterie.
de . . . . espagnol }

M.rs de Rannes } Brigadiers de cavalerie.
de . . . . }

Cinquante mignons espagnols & une compagnie de grenadiers de chaque nation, seront rendus, à trois heures, à la tête de Poitou, aux ordres de l'ancien Capitaine.

Ce détachement escortera M.rs de Bourcet & de . . . . Ingénieurs, qui auront une instruction particulière.

Cinquante mignons françois & deux compagnies de grenadiers, dont une de chaque nation, seront rendus, à la petite pointe du jour, à la tête du régiment de la Viefville, qui ferme la gauche de la première ligne.

Ce détachement escortera M.rs de la Saigne & de . . . . Ingénieurs, qui auront une instruction particulière.

Un guide rendu, au petit point du jour, à la tête du régiment de la Viefville.

Trois compagnies de grenadiers de chaque nation, cent maîtres ou dragons aussi de chaque nation, & la compagnie franche des

volontaires de Dabin, feront rendus, à cinq heures, au centre de la cavalerie d'Efpagne, aux ordres de M. le comte de Maillebois.

Un Colonel de cavalerie françoife, un Lieutenant-colonel d'infanterie efpagnole pour ce détachement.

Les trois derniers détachemens fans bagages, & du pain pour un jour.

FAIT à Spigno le huit Juillet.

Du 10 au 11 Juillet.

Pour aller de Spigno à Beftagno.

Saint Bernard & Séville.

OFFICIERS GÉNÉRAUX DE JOUR.

M. de Brun, Lieutenant général.
M. de Magny, Maréchal-de-camp.

OFFICIERS DE PIQUET.

Infanterie.

M.rs de Barvick, d'Agénois — Brigadiers.
d'Hiribas, Colonel.
de Rouvir, d'Arcelot — Lieut.s-col.s
d'Hébert, Major.

Cavalerie.

M.rs de Wal, de Villers — Brigadiers.
de Crefpy, Colonel.
de Belley, Lieu.t-col.
d'Albert, Major.

LA GÉNÉRALE & le BOUTE-SELLE à deux heures ½.

L'ASSEMBLÉE à trois heures.

LE DRAPEAU & À CHEVAL à trois heures ½ pour partir tout de suite.

Toutes les gardes d'infanterie rentreront dans leurs Corps, à la Générale; celles de cavalerie se rendront aussi, à la Générale, derrière le camp de la cavalerie d'Espagne, pour y attendre que tous les équipages de l'armée aient défilé, & en faire l'arrière-garde, aux ordres de Don Manuel Valenciano, Lieutenant-colonel de cavalerie, sortant de piquet.

Les campemens & les nouvelles gardes sont partis aujourd'hui pour se rendre à Bestagno, aux ordres de M. de Magny.

L'armée marchera sur quatre colonnes.

Celle de la droite, précédée par les mignons espagnols, composée de la brigade de Galice, qui en aura la tête, suivie de celle de Poitou, après laquelle viendront celles d'Africa & de Savoya; cette dernière sera suivie du bataillon des grenadiers-royaux de Modène, qui fermera la colonne.

Elle sera conduite par M. d'Arembourou, & partant de son camp par sa droite, elle suivra le chemin de Montechiaro, d'où elle ira à Castelletto; & descendant le mont Crescent, elle ira traverser le chemin d'Acqui; se portant ensuite sur Terzo, elle passera la Bormida sur la digue du moulin, d'où prenant à gauche, elle se rendra dans la plaine de Bestagno, où sera son camp.

Le sieur Plinchamps, Lieutenant des guides, sera chargé de conduire cette colonne.

La brigade de Savoya, partant de son camp par la droite, passera entre le faisceau de son piquet & la maison où appuie sa droite; d'où entrant dans le petit chemin qui passe derrière son camp, elle le suivra jusqu'à la rivière qu'elle passera à gué;

Elle trouvera enſuite un autre petit chemin qui la conduira dans celui de Montechiaro.

Lorſque cette brigade aura joint la queue de celle d'Africa, elle la ſuivra dans la colonne. Un Aide-major de cette brigade reconnoîtra ce chemin, & il lui ſera fourni un guide.

Les grenadiers-royaux de Modène, défilant par leur droite, & deſcendant la rampe qui, de leur camp, les conduit dans le bourg de Spigno, paſſeront par la rue où eſt l'égliſe de Saint Quentin & la maiſon de Son Alteſſe Royale. Ils traverſeront ce bourg, & iront ſortir vis-à-vis la chapelle de Saint Joſeph, qu'ils laiſſeront à gauche; ils entreront enſuite dans le chemin de Montechiaro où ils feront *halte*, pour attendre la brigade de Savoya. Un Officier-major de ce régiment reconnoîtra les chemins que doit tenir ce bataillon.

Les équipages de cette colonne la ſuivront, marchant dans l'ordre de leurs Corps. Deux compagnies des grenadiers-royaux de Modène, reſteront pour faire l'arrière-garde de ces équipages.

La ſeconde colonne de la droite, ſera compoſée de toute la cavalerie & de tous les dragons d'Eſpagne, dont la Maiſon du Roi aura la tête, ſuivie du régiment de Séville; les dragons, marchant par leur droite, ſuivront ce régiment, & cette colonne ſera aux ordres de M. de Garcia.

La Maiſon du Roi partira de ſon camp, à l'Aſſemblée, & paſſant la Bormida à gué à la gauche en avant de ſon camp, elle laiſſera à droite le camp des brigades d'Africa & de Poitou, repaſſera la Bormida à l'abreuvoir de la cavalerie, & ira ſe mettre en bataille à la tête de la ligne de cavalerie d'Eſpagne, pour prendre la tête de la colonne.

Celle-ci partant de ſon camp par ſa droite, laiſſera à ſa gauche la caſſine de Menaſque, & ira prendre le grand chemin qui, laiſſant la rivière à gauche, ſe rend au village de Ponti, qu'elle laiſſera à droite; & continuant de ſuivre ce grand chemin, elle

ira passer la Bormida au-dessus & au-dessous du village de Bestagno, selon le terrain qui aura été reconnu pour son camp.

Un guide, à la Générale, aux étendards du second escadron du régiment de Séville, pour conduire cette colonne.

La troisième de la droite sera composée de la cavalerie françoise, dont le régiment de Languedoc, dragons, aura la tête, suivi de ceux de la Viesville & de la Rochefoucault; ceux-ci le seront du régiment Dauphin, par qui la colonne sera fermée. Cette colonne, aux ordres de M. de Mauroy, Maréchal-de-camp, partant de l'endroit où elle est campée, suivra le chemin qui laisse la montagne à gauche, & par la cassine de Lostero, elle ira gagner la Bormida, qu'elle passera & repassera plusieurs fois. Ensuite, longeant le pied du côteau, elle ira passer à la cassine de Carmena où elle prendra le chemin qui conduit sur la montagne, & va tomber entre les cassines *del Moraio* & celles de Lazarini, où sera la plaine de son camp.

M. de Telmont, Capitaine des guides, sera rendu, à la Générale, à la tête de Languedoc, pour conduire cette colonne.

Celle de la gauche sera composée de la brigade de Soria qui en aura la tête, suivie de celle d'Anjou & de celle de Ségur qui en sera l'arrière-garde.

Cette colonne, aux ordres de M. de Montal, partant de son camp, descendra dans la plaine par le chemin à gauche de la brigade de Soria, & suivant celui de la cassine d'Acossano, elle en prendra un autre qui, de cette cassine, monte au village de Monbaldon, d'où elle se rendra au chemin de Nice de la Paille. Prenant ensuite celui qui monte au sommet nommé *Bricca del Fiol,* elle ira à un autre sommet appelé *Bricca di Carero,* d'où elle descendra sur le village de Monasterio, dans lequel elle n'entrera pas, mais le laissant à gauche, ainsi que la Bormida, elle suivra, environ cinq cents pas, le chemin

qui longe cette rivière, & elle entrera dans la plaine de son camp.

Le ſieur Tornielli, Lieutenant des guides, ſe rendra, à la Générale, à la tête de la brigade de Soria.

Les équipages du quartier général, s'aſſembleront à quatre heures dans le vieux camp de la brigade d'Africa. Les Vaguemeſtres des deux nations, avec chacun quinze dragons & un Maréchal-des-logis, s'y rendront à la même heure, pour les contenir & les mettre en marche dans l'ordre convenu; le tréſor ayant la tête, ces équipages ſuivront le chemin qu'aura tenu la colonne de cavalerie d'Eſpagne, c'eſt-à-dire, le chemin qui mène à Ponti.

Les équipages de la cavalerie eſpagnole, s'aſſembleront, à la même heure, dans leur camp, où ils attendront que ceux du quartier général aient défilé, pour en prendre la queue & ſuivre le même chemin.

Les équipages de la cavalerie & des dragons françois, s'aſſembleront, à la même heure, dans leur camp, conduits par leurs Vaguemeſtres particuliers. Ils ſuivront la colonne de la cavalerie françoiſe, dans le même rang que leurs Corps tiennent dans la marche.

Ceux des brigades de Soria & de Ségur, attendront dans leur camp, que ceux de la cavalerie & des dragons françois, aient défilé pour en prendre la queue & ſuivre le même chemin dans l'ordre de leurs Corps, après ceux du régiment Dauphin, cavalerie.

M. de Valenciano, Lieutenant-colonel de cavalerie, ſortant de piquet, ſera aſſemblé avec les vieilles gardes de ce Corps, derrière le régiment de Séville. Il partagera ſa troupe en deux; une moitié ſera l'arrière-garde de la colonne des équipages du quartier général & de la cavalerie eſpagnole, & l'autre ſera l'arrière-

l'arrière-garde de la colonne de ceux de la cavalerie françoife & des brigades de Soria, d'Anjou & de Ségur.

Les Prevôts de France & d'Efpagne, feront rendus, à la Générale, aux gués de la Bormida, en avant du camp de la cavalerie; ils ne laifferont paffer aucuns des équipages qui fe préfenteront.

L'artillerie s'affemblera à cinq heures dans le vieux camp de la brigade de Poitou, pour prendre la queue des équipages du quartier général.

L'hôpital ambulant & les vivres, s'affembleront à fix heures dans le même terrain, pour prendre la queue de l'artillerie.

Deux compagnies de grenadiers-royaux, fe rendront, à l'Affemblée, fur la place du quartier général, pour prendre poffeffion du pofte de Spigno où le Capitaine-commandant s'établira fuivant les ordres qui lui feront donnés par le Major général.

Le régiment d'Efcars, cavalerie, reftera dans fon camp jufqu'à ce que l'armée & les équipages aient défilé, après quoi il viendra s'établir dans le terrain qu'occupoit la Maifon du Roi.

Les mignons françois feront rendus, à deux heures, à la tête du régiment de Poitou, & ferviront d'efcorte à M.rs de l'État-major.

Les mignons efpagnols fe rendront, à l'Affemblée, au camp de Galice, pour marcher à la tête de la première colonne de la droite.

La compagnie des grenadiers-royaux du régiment de Brie, qui eft à Ponti, ira demain joindre fon Corps à Beftagno, quand tous les équipages de l'armée auront défilé.

FAIT à Spigno le dix Juillet.

Du 13 au 14 Juillet.

Pour aller du camp de Bestagno à celui d'Acqui.

Saint-Louis & Paris.

OFFICIERS GÉNÉRAUX DE JOUR.

M. de Garcia, Lieutenant général.
M. de Mauroy, Maréchal-de-camp.

OFFICIERS DE PIQUET.

Infanterie.	*Cavalerie.*
Mrs de Crussol, Brigadier.	Mrs de Blois, Brigadier.
de Morène, Lieu.^t-col.	de Severac, Lieu.^t-col.
d'Hébert, Major.	de Brantes, Major.

LA GÉNÉRALE & le BOUTE-SELLE à deux heures ½.
L'ASSEMBLÉE à trois heures & demie.
LE DRAPEAU & À CHEVAL à quatre heures, pour partir tout de suite.

Tous les campemens de la cavalerie & de l'infanterie, seront rendus à deux heures précises au camp de la cavalerie, à la tête de la Maison du Roi, avec quatre cents hommes d'infanterie & deux cents cinquante maîtres ou dragons des deux nations, pour en partir tout de suite, aux ordres de M. de Mauroy & de M.^rs les Officiers de piquet d'infanterie & de cavalerie.

Les gardes rentreront, à la Générale, pour venir se mettre en bataille, à la tête du camp de la Maison du Roi, où ils attendront que tous les équipages du quartier général aient défilé, pour faire l'arrière-garde de tout, aux ordres de M. de

Pailhoux, Lieutenant-colonel, ſortant de piquet. A l'Aſſemblée, le régiment de Luſitania & l'eſcadron de celui de Friſe, qui ſont campés au-delà du grand chemin d'Acqui, repaſſeront le grand chemin, pour venir ſe mettre en bataille derrière le régiment de dragons de France.

A la même heure, les grenadiers ſuiſſes, précédant la brigade de Savoya, ſuivie des grenadiers-royaux de Modène, ſe mettront en marche par leur droite, & deſcendront dans le grand chemin d'Acqui; ils s'alongeront juſque vis-à-vis le camp de la Maiſon du Roi, où ils reſteront en bataille en, colonne, pour prendre en queue le dernier eſcadron des Gardes-du-corps, après lequel ils marcheront.

A la même heure, les brigades de Soria, d'Anjou & de Ségur, partant de leur camp comme elles ſont campées, viendront paſſer la rivière au pont nouvellement fait ſous Beſtagno, d'où, tournant à gauche, elles prendront le chemin d'Acqui; elles feront *halte* vis-à-vis la porte de Beſtagno, qui regarde cette ville, & attendront que les grenadiers-royaux de Modène aient défilé pour en prendre la queue. Le régiment de Languedoc, dragons, ſuivra Anjou.

A la même heure, les régimens de cavalerie françoiſe, marchant par leur droite comme ils ſont campés, deſcendront pour paſſer la Bormida par les rampes nouvellement faites au-deſſous du pont, d'où ils iront, à travers champs, joindre la queue du régiment de Séville, après lequel ils doivent marcher.

Un peu après l'Aſſemblée, la Maiſon du Roi montera à cheval, s'avancera en bataille juſque ſur le bord du grand chemin d'Acqui, où elle entrera, lorſqu'elle en recevra l'ordre de l'Officier général, commandant la colonne du centre, dont elle aura la tête.

Trois compagnies de grenadiers de chaque nation, celle des grenadiers à cheval du Roi & deux de grenadiers des dragons d'Eſpagne, ſeront rendus, à l'Aſſemblée, en avant du camp de

la brigade de Soria ſur le bord de la Bormida, où elles attendront le départ de Son Alteſſe Royale, qu'elles doivent eſcorter. Pour arriver au rendez-vous, elles traverſeront le village de Beſtagno, & ſortant par la porte de Nice de la Paille, elles iront paſſer la rivière vis-à-vis le camp de Soria, pour ſe mettre en bataille dans le terrain indiqué.

L'armée marchera ſur trois colonnes; celle de la droite ſera compoſée de tous les dragons d'Eſpagne, ceux de Pavie & de France en ayant la tête, ſuivis de la brigade de Friſe, & du reſte des dragons & de la cavalerie comme ils ſont campés, juſqu'au régiment de Séville. Après celui-ci, marchera la cavalerie francoiſe, Dauphin en ayant la tête, ſuivi de la Rochefoucault & de la Viefville, qui fermera la marche.

Cette colonne, aux ordres de M. de Magny, ſe mettra en marche à travers champs, ira paſſer la Bormida au moulin de la Rovera, & prenant par la chapelle de Saint-Donat, elle ſuivra le chemin qui va gagner le pied du Monteraſſan, qu'elle longera juſqu'au poteau du péage de Melazzo, où elle prendra le chemin ſur la droite juſqu'à la caſſine de Stimiglia; de-là, ſuivant encore le chemin de la droite, entre cette caſſine & celle de Jean-Baptiſte Nona, elle ira paſſer l'Erro, laiſſant le village de Melazzo ſur ſa droite, & la caſſine de Certino à ſa gauche. Longeant enſuite la Bormida, elle viendra la paſſer au gué, près de l'endroit où eſt le bac, d'où elle prendra le grand chemin qui va aboutir à la porte d'Acqui, appelée *de' Bagni*.

En entrant dans le grand chemin d'Alexandrie, tous les dragons d'Eſpagne prendront à droite, & ſuivant le grand chemin environ cinq cents pas, ils entreront dans leur camp.

La cavalerie d'Eſpagne & celle de France, ſuivront le chemin à gauche, tourneront la ville d'Acqui, la laiſſant à droite juſqu'à hauteur de la porte qui fait face au chemin de Beſtagno, & entreront dans la plaine de leur camp.

La colonne du centre ſera compoſée de la Maiſon du Roi, qui en aura la tête, ſuivie des grenadiers-royaux de Modène. Après ceux-ci, marcheront les brigades de Soria, de Ségur & d'Anjou; cette dernière ſera ſuivie de Languedoc, dragons, qui fermera la marche. M. de Telmont, Capitaine des guides, ſera à la tête de cette colonne.

Elle ſera aux ordres de M. d'Arembourou, ſuivra, à travers champs, la tête du camp de la cavalerie juſqu'à hauteur du vieux camp du régiment de Friſe; & là, elle entrera dans le grand chemin d'Acqui, qu'elle ſuivra juſqu'au village de Terzo. Elle aura attention de le traverſer, pour laiſſer le chemin qui le tourne, à la colonne de la gauche. De Terzo, elle ne quittera point le grand chemin d'Acqui juſqu'à la *Madonna olta*, où elle entrera dans la plaine de ſon camp.

La colonne de la gauche ſera compoſée de la brigade de Galice, qui en aura la tête, & ſera ſuivie de celle d'Africa & de celle de Poitou, qui en fermera la marche.

Cette colonne, aux ordres de M. de Brun, partant de ſon camp par ſa droite, entrera dans le grand chemin d'Acqui; laiſſant à gauche la chapelle qui eſt derrière ſon camp, elle ſuivra ledit chemin environ cent pas, & entrera dans un autre, qu'elle trouvera à ſa gauche. Ce chemin côtoye la colline de Luſſena, conduit aux Caſſines rouges, à celle de *Podeſta mole*, qu'on laiſſe à droite, & monte à celles d'Alberti & de Montemaro; de-là par des chemins reconnus, cette colonne montera à la caſſine de la Cavelina, d'où elle ira, à travers champs, gagner celle de la Maſcherina, laiſſant à droite le grand chemin d'Acqui ainſi que la chapelle de San Sebaſtiano. Gagnant enſuite le chemin qui croiſe celui de Nice de la Paille, elle traverſera le village dit *Caſe de' Bruni*, paſſera dans les hameaux de la paroiſſe de Moiran, deſcendra dans la plaine; d'où laiſſant à droite le grand chemin d'Acqui, elle ira, à travers champs

jusqu'aux murs de la ville, qu'elle laissera aussi à droite; enfin, suivant le chemin qui mène aux Capucins, elle arrivera sur la hauteur où ils sont placés, & où son camp sera marqué.

Soixante travailleurs, tirés de cette colonne, seront rendus, à la Générale, à la tête de Galice, où un Officier ira les prendre. Le sieur Vincent, Sergent de la compagnie des guides, conduira cette colonne.

Les équipages des troupes de la colonne de la droite, s'assembleront, à cinq heures, dans le vieux camp de la Maison du Roi, pour prendre la queue des troupes, dans le même ordre que tiennent leurs Corps dans la marche.

Les équipages de la colonne de la gauche, s'assembleront, à quatre heures, dans le vieux camp de la brigade de Poitou, pour marcher à la suite de cette colonne, dans le même ordre que tiennent leurs Corps dans la marche.

Les équipages du quartier général, dont le trésor aura la tête, s'assembleront, à six heures, derrière le vieux camp de la brigade d'Africa, où les Vaguemestres des deux nations seront rendus, pour les contenir & les mettre dans l'ordre convenu. Un Maréchal-des-logis & quinze maîtres de chaque nation, pour escorter les Vaguemestres.

L'Artillerie s'assemblera, à sept heures, dans le vieux camp de la brigade de Poitou, pour prendre la queue des équipages du quartier général.

Les parcs des vivres & les hôpitaux ambulans, se mettront en marche à huit heures, & prendront la queue de l'artillerie. Les cinquante maîtres d'Escars escorteront l'hôpital ambulant avec sa garde ordinaire. Tous les équipages du quartier général, l'artillerie, les vivres & l'hôpital ambulant, suivront le même chemin de la colonne du centre. Un guide à la tête des équipages du quartier général.

Les équipages des troupes qui composent la colonne du centre, s'assembleront, à six heures, dans le terrain du vieux camp de Séville, & suivront, dans l'ordre de leurs Corps, les équipages du quartier général avant l'artillerie.

Les fusiliers de Montagne de la Deveze & la compagnie des volontaires de Dabin, rendus, à la Générale, à la porte du quartier général, pour escorter l'État-major.

A la Générale, dix-huit compagnies de grenadiers, dont huit françoises, seront rendues, à la tête de la cavalerie d'Espagne, aux ordres de M. Osorios, Brigadier; de M. de Revel, Colonel; & de M. de Rubbio, Lieutenant-colonel.

Ce détachement passera au-delà d'Acqui, pour se rendre à la cassine de Barba, où il attendra les dragons espagnols & le régiment de la Rochefoucault, qui doivent le joindre pour aller relever le détachement de M. de Pignatelli.

Un guide rendu, à la même heure, au même rendez-vous, pour conduire ce détachement.

FAIT au camp de Bestagno le treize Juillet.

Du 15 Juillet.

UNE compagnie de grenadiers & deux piquets de soixante hommes, seront rendus, le 15 à trois heures du matin, à la tête de la Maison du Roi, pour en partir tout de suite, & se rendre à Montalto.

Un guide à la tête de ce détachement.

Le Lieutenant-colonel qui le commande, s'établira audit Montalto avec la compagnie des grenadiers, & un piquet de soixante hommes; il enverra l'autre à Orsara, & aura attention d'établir les troupes dans ces deux postes, de façon à y recevoir l'ennemi, s'il s'y présentoit.

On le prévient qu'il y aura à Carponne, sur sa droite, un détachement d'un Lieutenant-colonel & deux cents hommes espagnols, avec lequel il se communiquera par des patrouilles, il en enverra en avant de lui, à une demi-lieue environ, pour observer ce qui se passera, & il donnera sur le champ avis de ce qui parviendra à sa connoissance. Il tâchera d'envoyer des paysans aux nouvelles, pour s'informer de la position & de la force des ennemis.

S'il voyoit venir des troupes à lui, il feroit avertir au camp, observant de mander le nombre autant qu'il pourroit en juger.

Il contiendra son détachement en bon ordre & discipline.

FAIT à Acqui le quatorze Juillet.

Du 18 au 19 Juillet.

Pour aller au camp de Rivalta.

Saint Pierre & Rome.

OFFICIERS GÉNÉRAUX DE JOUR.

M. de Sennecterre, Lieutenant général.
M. de Saulx-Tavannes, Maréchal-de-camp.

OFFICIERS DE PIQUET.

Infanterie.	*Cavalerie.*
M.rs de Crussol, Brigadier.	M.rs de Rannes, Brigadier.
de Sanzay, Lieut.-col.	de Pujol, Lieut.-colonel.
de Tripuzzy, Brigadier.	de Brantes, Major.
d'Hiribas, Lieut.-colonel.	de Priego, Brigadier.
de Saint-Roman } Majors.	d'Arignos, Colonel.
de Bera } Majors.	de Lavely, Lieut.-colonel.

LA GÉNÉRALE

LA GÉNÉRALE & le BOUTE-SELLE au point du jour.
L'ASSEMBLÉE à quatre heures.
LE DRAPEAU & À CHEVAL à quatre heures & demie.

Toutes les gardes rentreront, à la Génerale, & viendront se mettre en bataille derrière la gauche du camp des dragons d'Espagne, à hauteur de la chapelle de .... qui est à la croisée des deux chemins qui viennent d'Acqui.

Ces gardes, aux ordres du Lieutenant-colonel d'infanterie espagnole, sortant de piquet, attendront que tous les équipages aient défilé, pour en faire l'arrière-garde; le Lieutenant-colonel laissera des escortes aux vivres & à l'artillerie.

Tous les campemens de la cavalerie & de l'infanterie, seront rendus, à la Générale, à la tête de la brigade de Pavie, dragons, qui est à la gauche de la ligne des dragons espagnols, avec deux cents fusiliers & deux cents chevaux pour les nouvelles gardes, le tout pour partir tout de suite aux ordres de M. de Saulx & de M.rs les Officiers d'infanterie & de cavalerie de piquet.

Deux cents chevaux, tous les mignons & la compagnie des guides, à la même heure, au même rendez-vous, pour escorter M.rs les Maréchaux généraux des logis de l'armée, qui iront en avant après le camp marqué.

Un guide, pour les campemens, à la tête du régiment de Pavie, rendu, à la même heure, au même rendez-vous, pour conduire la colonne des campemens par le chemin de Strevi & de Rivalta.

L'armée marchera sur trois colonnes. Celle de la droite sera composée de toute la cavalerie, la Maison du Roi en ayant la tête, suivie de Séville, après lequel marcheront Escars, Dauphin, la Viefville, la Rochefoucault, Royal-Piémont, & Languedoc dragons, qui en fermera la marche.

Cette colonne, aux ordres de M. d'Arembourou, partant de ſon camp par ſa droite, paſſera par le derrière du camp de la Maiſon du Roi, pour entrer dans le chemin qui mène à la Bormida, qu'elle longera juſqu'au gué qui eſt à la droite des ponts du moulin de la Tour, d'où elle prendra à droite pour entrer dans le chemin de Viſone. Elle ira traverſer ce village, & ſuivant le chemin de Rivalta le long de la montagne, elle paſſera au-deſſous d'Orſara, d'où elle ira paſſer à la droite de Rivalta, pour entrer dans la plaine de ſon camp.

Le ſieur Vincent, Sergent des guides, conduira cette colonne, & ſera rendu, à la tête de la Maiſon du Roi, aux ordres de M. d'Arembourou.

La colonne du centre ſera compoſée de tous les dragons eſpagnols. Le régiment de Belgia, en ayant la tête, longera la ligne des dragons depuis ſon camp juſqu'à celui de Luſitania, où il entrera dans le grand chemin d'Alexandrie, & ſera ſuivi de tous les autres juſqu'à celui de France, après lequel marcheront les brigades de Galice, d'Africa & de Poitou qui, deſcendant de leur camp par le chemin nouvellement fait dans le ravin derrière le camp de Galice au bas de la hauteur des Capucins, viendront prendre la queue du régiment de France.

Cette colonne, aux ordres de Don Pedro de Garcia, ſuivra le grand chemin d'Alexandrie juſqu'à vue du village de Strevi, d'où prenant à droite, elle paſſera la Bormida, les dragons à gué, & l'infanterie ſur le pont: de-là, ſuivant toujours la Bormida, elle ira gagner Rivalta, qu'elle tournera, le laiſſant à droite pour entrer dans la plaine de ſon camp.

M. de Tornielli, Lieutenant de la compagnie des guides, conduira cette colonne, & ſera rendu, à quatre heures, à la tête du régiment de Belgia, aux ordres de Don Pedro de Garcia.

La colonne de la gauche ſera compoſée des grenadiers ſuiſſes & des grenadiers-royaux de Modène, qui en auront la tête,

marchant par leur droite, lesquels seront suivis des brigades de Savoya, Soria, Cordoua, Ségur & Anjou, marchant aussi par leur droite.

Cette colonne, aux ordres de M. de Montal, marchant par sa droite, passera, quelques pas en avant du camp de Savoya, le chemin creux qui est à la droite de cette brigade; & venant gagner le chemin qui tourne la ville d'Acqui, la laissant à droite, elle suivra celui qui traverse le camp de la brigade de Poitou, passe à la gauche de Galice, monte à la cassine de Castello, qu'elle laisse à droite, d'où elle va gagner un petit sommet appelé *Bricca della Madoña*, où prenant à droite, en passant auprès d'une petite cassine appelée *la Borsa*, elle descend sur Strevi, qu'elle laisse à gauche, & tombe au-dessous de ce village dans le grand chemin d'Alexandrie. Elle laissera à droite le chemin qui va au pont de la Bormida, & suivra le grand chemin d'Alexandrie, jusqu'à ce qu'elle entre à droite dans celui de *Castelnovo di Bormida*, où elle passera cette rivière sur un pont pour entrer dans la plaine de son camp.

M. de Plinchamps conduira cette colonne, & sera rendu, à quatre heures, à la tête des grenadiers suisses, aux ordres de M. de Montal.

Les équipages des troupes qui composent les colonnes de droite & de gauche, marcheront à la suite des colonnes dans l'ordre de leurs Corps.

Les équipages du quartier général & des troupes de la colonne du centre, s'assembleront, à six heures, à la queue du camp des dragons d'Espagne, & les Vaguemestres des deux nations seront rendus, avec chacun quinze maîtres d'escorte, pour contenir lesdits équipages, & les faire marcher dans l'ordre convenu.

Un guide pour les équipages.

Le trésor aura la tête de ceux du quartier général. L'hôpital

ambulant en prendra la queue; les équipages des troupes, après l'hôpital ambulant, dans l'ordre de leurs Corps.

L'artillerie partira de son parc à sept heures; entrant dans le grand chemin, elle viendra passer devant la porte de la ville appelée *ai Nizza della Paglia* qu'elle tournera, la laissant à gauche pour suivre le chemin désigné pour la colonne du centre.

Un guide pour l'artillerie.

Le parc des vivres se mettra en mouvement à huit heures pour suivre cette colonne; le Lieutenant-colonel faisant l'arrière-garde, observera de laisser cinquante maîtres & cinquante fusiliers de l'arrière-garde des vivres.

FAIT au quartier général le dix-huit Juillet.

Du 20 au 21 Juillet.

Pour aller du camp de Rivalta à celui de Sezzello.

Saint Louis & Paris.

OFFICIERS GÉNÉRAUX DE JOUR.

M. de Garcia, Lieutenant général.
M. de Maulévrier, Maréchal-de-camp.

OFFICIERS DE PIQUET.

Infanterie françoise.	*Infanterie espagnole.*
M.rs le Ch.er de Rochechouard, Colonel.	M.rs de Buccareli, Brigadier.
de Morène, Lieu.t-col.	de Navia, Colonel.
de Rochechouard, Major.	de Monnichiota, L.t-col.
	d'Altouna, Major.

Cavalerie françoise.	*Cavalerie espagnole.*
M.rs de Volvire, Colonel.	M.rs le C.te de Flegny, Brig.er
de Pujol, Lieu.t-colonel.	de Quentin, Colonel.
de Caumont, Major.	d'Alezos, Lieu.t-colonel.

LA GÉNÉRALE & le BOUTE-SELLE à trois heures.

L'ASSEMBLÉE à quatre heures.

LE DRAPEAU & À CHEVAL à cinq heures, pour partir tout de fuite.

Toutes les vieilles gardes rentreront, à la Générale, & viendront fe mettre en bataille à la tête de la brigade d'Anjou, derrière la caffine du *Pruno Gajolo*, aux ordres de M. de Lardey, Lieutenant-colonel de cavalerie, fortant de piquet.

Tous les campemens d'infanterie & de cavalerie, avec deux cents fufiliers & deux cents chevaux pour les nouvelles gardes, feront rendus, à la Générale, à la tête de la brigade de Poitou, qui ferme la gauche de la ligne d'infanterie, pour en partir tout de fuite aux ordres de M. de Maulévrier & de M.rs les Officiers de piquet.

L'armée marchera fur trois colonnes; celle de la droite, compofée de la brigade de Savoya, qui en aura la tête, fuivie de celles d'Africa & de Galice, qui le feront des grenadiers fuiffes, après lefquels marchera la Maifon du Roi, le tout comme on eft campé.

Cette colonne, aux ordres de M. d'Arembourou, fuivra le chemin de Rivalta à *Caftelnovo di Bormida* jufqu'à la hauteur de la caffine du *Pruno Gajolo;* d'où prenant à droite, elle ira à travers champs, gagner le village de Sezzello, qu'elle dépaffera, laiffant à gauche, entre ce village & elle, la colonne du centre, pour entrer dans la plaine de fon camp.

Un guide fourni par M.rs les Efpagnols.

La colonne du centre ſera compoſée du régiment de Languedoc, dragons, qui en aura la tête, ſuivi des grenadiers-royaux de Modène, après leſquels les brigades de Poitou, d'Anjou, de Ségur, de Cordoua & de Soria, marcheront par leur gauche comme elles ſont campées.

Le régiment de Languedoc, dragons, partira de ſon camp après l'Aſſemblée, & ira ſe mettre en bataille en avant de la gauche de Poitou.

Les grenadiers-royaux de Modène iront, à la même heure, ſe mettre en bataille à la gauche de Poitou, pour prendre dans la marche la queue du régiment de Languedoc, dragons.

Cette colonne, aux ordres de M. de Sennecterre, ſe mettra en marche à travers champs, & ira gagner l'abbaye de San Sepolcro, qu'elle laiſſera à gauche; d'où allant gagner le village de Sezzello, qu'elle tournera, le laiſſant à gauche, elle entrera dans la plaine de ſon camp.

Cinquante travailleurs des dragons à la tête de cette colonne.

M. de Plinchamps ſera rendu, à cinq heures, à la tête du régiment de Languedoc, aux ordres de M. de Sennecterre, pour conduire cette colonne.

Celle de la gauche ſera compoſée de toute la cavalerie françoiſe, la brigade de Royal-Piémont en ayant la tête, ſuivie de celle de Dauphin, marchant par leur gauche comme ils ſont campés, des dragons & de la cavalerie d'Eſpagne marchant de même par leur gauche comme ils ſont campés. Cette colonne, aux ordres de M. de Mauroy, partant de ſon camp par ſa gauche, viendra traverſer le village de *Caſtelnovo di Bormida*, ſuivra le chemin qui, paſſant entre les caſſines d'Ambouri & l'abbaye de San Sepolcro, ſe rend au village de Sezzello, qu'elle traverſera pour entrer dans ſon camp.

Le ſieur Préfontaine ſera chargé de conduire cette colonne, & ſera rendu, à quatre heures, aux ordres de M. de Mauroy.

Les équipages des troupes qui composent les colonnes de la droite & de la gauche, suivront les colonnes dans le même ordre, que leurs Corps tiennent dans la marche.

Les équipages du quartier général s'assembleront dans le terrain qui est à gauche, en sortant du faubourg de Rivalta; les Vaguemestres des deux nations s'y rendront avec chacun quinze maîtres d'escorte, pour les contenir & les mettre en marche suivant l'ordre convenu, par le chemin de Rivalta à *Castelnovo di Bormida*, qu'ils suivront jusqu'à la chapelle de la Conception; d'où prenant à droite à travers champs, ils joindront la queue de la brigade de Soria, pour suivre le chemin de la colonne du centre.

Les équipages des troupes qui composent cette colonne, s'assembleront, à six heures, à la tête du vieux camp de la brigade d'Anjou derrière la cassine du *Pruno Gajolo*, où ils attendront que les équipages du quartier général aient défilé, pour en prendre la queue.

Le trésor aura la tête des équipages du quartier général.

L'hôpital ambulant suivra la queue des équipages des troupes de la colonne du centre.

L'artillerie d'Espagne aura la tête des grenadiers suisses, celle de France marchera à la tête des grenadiers-royaux de Modène. Le parc des vivres partira à sept heures, & prendra la queue des équipages des troupes de la colonne du centre.

FAIT à Rivalta le vingt Juillet.

Du 22 au 23 Juillet.

Pour aller du camp de Sezzello à celui de Frégarolo.

Saint Ambroiſe & Milan.

OFFICIERS GÉNÉRAUX DE JOUR.

M. de Montal, Lieutenant général.
M. de Candel, Maréchal-de-camp.

OFFICIERS DE PIQUET.

Infanterie.	*Cavalerie.*
M.rs de Cruſſol, Brigadier.	M.rs de la Viefville, Colonel.
de la Coſte, Lieu.t-col.	de Pujol, Lieu.t-colonel.
d'Hébert, Major.	de Courſay, Offi.er-major.

LA GÉNÉRALE & le BOUTE-SELLE à trois heures.
L'ASSEMBLÉE à cinq.
LE DRAPEAU & À CHEVAL à ſix.

Toutes les vieilles gardes d'infanterie ſe rendront, à la Générale, auprès du village de Sezzello, au vieux camp de M. de Pignatelli, où elles ſe mettront en bataille, & attendront pour faire l'arrière-garde des équipages du quartier général, & des troupes qui marchent par la colonne du centre, aux ordres de M. de Sanzay, Lieutenant-colonel d'infanterie, ſortant de piquet.

Les vieilles gardes de cavalerie ſe rendront, à la Générale, derrière le camp de Languedoc, dragons, aux ordres du Lieutenant-colonel de cavalerie, ſortant de piquet, pour faire l'arrière-garde des équipages de la colonne de la gauche.

Les campemens de l'infanterie, de la cavalerie & des dragons, avec

avec trois cents fusiliers & deux cents chevaux des deux nations, & les mignons d'Espagne, se rendront, à la Générale, à la tête de la brigade d'Africa, pour partir tout de suite aux ordres de M. de Candel, & de M.rs les Officiers d'infanterie & de cavalerie, de piquet.

Cinquante travailleurs de chaque nation & deux Ingénieurs, se rendront, à la même heure, au même rendez-vous, pour marcher avec le campement.

Un guide rendu, à la Générale, à la garde du camp du régiment d'Africa, pour conduire les campemens.

L'armée marchera sur trois colonnes.

Celle de la droite sera composée de la cavalerie & des dragons d'Espagne, dont la Maison du Roi aura la tête, suivie de la brigade de Séville, laquelle le sera de tous les dragons, marchant par leur droite, & des grenadiers suisses fermant la marche. L'artillerie espagnole les suivra.

Cette colonne, aux ordres de M. d'Arembourou, partant du camp par sa droite, prendra le chemin qui conduit aux cassines d'Ersovingrol, d'où elle prendra à travers champs pour gagner la cassine de Santa Barbara qu'elle laissera à gauche, & ira passer l'Orba & le canal à gué près de la cassine d'Augustin Colossi, d'où laissant à sa gauche le village de Bosco, le couvent & le village de Frégarolo, elle se rendra dans la plaine de son camp.

Cinquante travailleurs espagnols seront rendus, à l'Assemblée, à la tête de la Maison du Roi, pour marcher à la tête de cette colonne.

Un guide, à la même heure, au même rendez-vous.

La colonne du centre sera composée de la brigade de Soria, qui en aura la tête, suivie de celle de Savoya, laquelle

le ſera de celle de Ségur, & celle-ci de celle d'Anjou qui en ſera l'arrière-garde.

Cette colonne, aux ordres de M. de Garcia, partant de ſon camp par ſa droite, prendra à travers champs pour ſe rendre à la caſſine de Piana, d'où ſuivant le grand chemin, elle ſe rendra à Portanova, où elle traverſera le lit de l'Orba, paſſera le canal ſur un pont près du moulin de Saint Michel, traverſera le village de Boſco & celui de Frégarolo, d'où elle entrera dans la plaine de ſon camp.

Les brigades de Ségur & d'Anjou partiront de leur camp, à l'Aſſemblée, & marchant par leur droite, traverſeront la flaque d'eau ſur les ponts qu'elles ont faits, & viendront ſe mettre en bataille derrière la brigade de Savoya, pour la ſuivre dans l'ordre de marche.

Cinquante travailleurs françois marcheront à la tête de cette colonne.

Un guide rendu, à la Générale, à la garde du camp du premier bataillon, pour la conduire.

La colonne de la gauche ſera compoſée du régiment de Languedoc qui en aura la tête, ſuivie de la brigade de Galice, laquelle le ſera de celle d'Africa, & celle-ci de la brigade de Cordoua; les grenadiers-royaux de Modène en prendront la queue, & ſeront ſuivis de celle de Poitou.

La cavalerie françoiſe ſuivra, dans l'ordre ci-après, les régimens de la Viefville, d'Eſcars, de Royal-Piémont, de la Rochefoucault, Dauphin, & Dauphin dragons qui en ſera l'arrière-garde.

Cette colonne, aux ordres de M. de . . . . . . Lieutenant général, marchant par ſa droite, ſuivra le chemin qui de Caſtelſpina ſe rend à la chapelle de San Bernardino, de-là au village de Caſal Zermelli. Elle ira enſuite paſſer le canal ſur un pont près de la *Torre dei Fratti*; d'où ſuivant le chemin qui mène à Frégarolo,

elle tournera ce village, & le laiſſera à droite pour entrer dans la plaine de ſon camp.

A l'Aſſemblée, le régiment de Languedoc partira de ſon camp pour venir ſe mettre en bataille à la droite de la brigade de Galice, & prendra la tête de cette colonne.

A la même heure, les régimens Dauphin & la Rochefoucault, marchant par leur gauche, iront ſe mettre en bataille à la gauche du régiment de Royal-Piémont pour en prendre la queue dans l'ordre de la marche.

Un guide, à la Générale, à la tête du régiment de Languedoc.

Les équipages du quartier général s'aſſembleront, à ſix heures, dans le vieux camp de M. de Pignatelli, au-delà du village de Sezzello. Les Vaguemeſtres des deux nations, avec leurs eſcortes, s'y rendront pour les mettre en marche dans l'ordre convenu, par le même chemin de la colonne du centre, immédiatement après que le régiment d'Anjou aura défilé.

Un guide à la tête des équipages du quartier général.

Les équipages de la colonne du centre, ſuivront ceux du quartier général, dans l'ordre de marche de leur Corps.

L'artillerie françoiſe marchera à la tête des grenadiers-royaux de Modène.

Les équipages de la colonne de la droite, s'aſſembleront, à ſix heures, dans leur camp, & ſuivront leur colonne dans l'ordre de marche de leurs Corps.

Les équipages de la colonne de la gauche, s'aſſembleront dans leur camp, à ſix heures, & ſuivront leur colonne dans l'ordre de marche de leurs Corps. Les vieilles gardes de la cavalerie en feront l'arrière-garde.

FAIT au camp de Sezzello le vingt-deux Juillet.

Du 30 au 31 Juillet.

IL y aura demain un fourrage général.

Tous les fourrageurs de la cavalerie, de l'infanterie & des vivres, seront rendus, à six heures du matin, à la tête de Royal-Piémont, avec trois cents hommes d'infanterie & deux cents chevaux pour la chaîne.

M. le comte de Saulx commandera ces troupes.

Un guide rendu, à la même heure, au même rendez-vous.

M. de Plinchamps conduira cette escorte.

Il faut que M. le comte de Saulx commence par donner à fourrager les cassines de Belveder, celle de Casabianca & toutes celles de la droite & de la gauche de ces cassines jusqu'à la Bormida dans l'espace d'environ un mille; M. le comte de Saulx poussera la chaîne de sa cavalerie jusqu'à cette rivière, & placera ces différentes troupes en demi-cercle autour d'un espace suffisant pour ce fourrage, sans permettre qu'aucun fourrageur se débande sur la droite ou sur la gauche. M. le Maréchal s'en rapporte à son expérience, pour porter son infanterie dans les cassines de la droite, de la gauche & du centre selon ses besoins; on lui observe que le seul moyen de parer au débandement de ses fourrageurs, est de faire aux Officiers qui les conduiront, une distribution des cassines qui seront dans sa chaîne, & de les rendre responsables de leurs fourrageurs.

FAIT à Frégarolo le trente Juillet.

Du 3 au 4 Août.

Pour aller du camp de Frégarolo à celui de San Giuliano.

Saint François & Saragoſſe.

Saint Joſeph pour ralliement.

OFFICIERS GÉNÉRAUX DE JOUR.

Don Pedro de Garcia, Lieutenant général.
M. de Magny, Maréchal-de-camp.

OFFICIERS DE PIQUET.

Infanterie.		*Cavalerie.*	
M.rs de Cruſſol de Rivaguera	Brigadiers.	M.rs de Priego, Brigadier.	
de Carabeo, Colonel.		de la Rochefoucault d'Amant	Col.s
de Tireis de Merino	Lieut.s-col.s	de Pujol de Velarda	Lieut.s-col.s
de S.t Romans de Pera de Vera	Majors.	de Durand, Major.	

LA GÉNÉRALE & le BOUTE-SELLE à quatre heures.
L'ASSEMBLÉE à quatre heures & demie.
LE DRAPEAU, & À CHEVAL à ſix.

Tous les campemens de l'armée avec trois cents fuſiliers & trois cents chevaux des deux nations pour les nouvelles gardes, la compagnie de Dabin, les mignons françois & la compagnie des guides, ſeront rendus, à la Générale, à la tête du camp des dragons eſpagnols, à la droite de la première ligne, pour

partir tout de fuite aux ordres de M. de Magny, Maréchal-de-camp de jour, & de M.rs les Officiers de cavalerie & d'infanterie de piquet.

Un guide rendu, à la Générale, aux étendards du régiment de Numance, dragons, pour conduire les campemens par le chemin d'Elpia à San Giuliano.

Toutes les vieilles gardes partiront à cinq heures & demie de leurs poſtes, & viendront ſe mettre en bataille en avant du régiment de cavalerie de Séville, aux ordres de Don Antonio Lavelly, ſortant de piquet, pour faire l'arrière-garde de l'armée.

Elle marchera ſur cinq colonnes.

Celle de la droite, aux ordres de M. de Corvolan, ſera compoſée du régiment de dragons de Pavie, qui en aura la tête, ſuivi de celui de France, lequel le ſera de la brigade de Savoya, & celle-ci de celle de Soria qui en fera l'arrière-garde.

A l'Aſſemblée, toutes les troupes de cette colonne ſe mettront en bataille à la tête de leur camp, & faiſant *demi-tour à droite*, elles ſe porteront par les derrières de leur camp au bord du chemin de Lavale, où elles n'entreront que lorſque les autres colonnes ſe mettront en marche.

Alors cette colonne entrera dans ledit chemin, & laiſſant à droite la caſſine de Montino, & à gauche ſucceſſivement celles de Magrina, de la Creca & de Pourrova, elle ſe rendra à San Giuliano qu'elle tournera, le laiſſant à gauche, d'où elle entrera dans la plaine de ſon camp.

M. de Neylau, Ingénieur d'Eſpagne, ſe rendra, à l'Aſſemblée, à la tête du régiment de Savoya pour indiquer le terrain où cette colonne doit ſe mettre en bataille, & la conduire au camp.

A la tête de cette colonne, marcheront trente travailleurs tirés des régimens qui la compoſent.

La ſeconde, aux ordres de M. de Sennecterre, ſera compoſée de la brigade de Provence qui en aura la tête, ſuivie de celle

d'Anjou, laquelle le ſera de la brigade de Dauphin, cavalerie.

Cette colonne, marchant par ſa droite, entrera dans le chemin qui eſt à la gauche du camp du régiment de Tolède, appelé le chemin de *Zomaiella*, qu'elle ſuivra, laiſſant à gauche ſucceſſivement les caſſines de Parodi & de la Litte juſqu'à Caſina Groſſa, qu'elle tournera, la laiſſant auſſi à gauche pour entrer dans la plaine de ſon camp.

A l'Aſſemblée, la brigade d'Anjou partira de ſon camp par ſa droite, & traverſant le canal, elle viendra entrer dans le chemin creux qui eſt derrière la brigade de Ségur; elle ſuivra ce chemin juſqu'à hauteur de la brigade de Provence, elle entrera dans le champ à droite pour ſe mettre en bataille à la tête du camp de cette brigade, dont elle prendra la queue auſſi-tôt qu'elle aura défilé.

Un Aide-major de la brigade reconnoîtra ce chemin & le terrain où elle doit ſe mettre en bataille.

A la même heure, celle de Dauphin, cavalerie, ſe mettra en marche par le chemin qui eſt en avant du camp du régiment de la Rochefoucault; elle ſuivra ce chemin juſqu'au village de Frégarolo qu'elle tournera, le laiſſant toujours à ſa gauche, & elle viendra ſe mettre en bataille derrière le camp de la brigade de Provence, où elle attendra que la brigade d'Anjou ait défilé, pour en prendre la queue.

Un Officier-major de cette brigade ira reconnoître ce chemin, pour conduire la brigade.

Trente travailleurs à la tête de cette brigade.

M. Cavalier, Ingénieur d'Eſpagne, ſe rendra, à l'Aſſemblée, à la tête du régiment de Provence pour conduire cette colonne.

La troiſième, qui ſera celle du centre, ſera compoſée de la Maiſon du Roi qui en aura la tête, ſuivie de l'artillerie d'Eſpagne, de celle de France, des équipages du quartier général, de ceux de la Maiſon du Roi, & de ceux des deux colonnes de

la gauche, dans l'ordre de leurs Corps. Le bataillon des grenadiers suiſſes ſuivra ces équipages, & celui des grenadiers de Modène fermera la colonne.

A cinq heures, la Maiſon du Roi partant de ſon camp par ſa droite, traverſera le chemin de Novi, ira à travers champs gagner le chemin qui paſſe entre le régiment de Tolède & celui de Conti, & prenant à droite, elle entrera dans le chemin qui eſt à la tête du camp des brigades d'infanterie eſpagnole de la ſeconde ligne, au bout de laquelle prenant encore à droite, elle ſe rendra à Parodi, aux caſſines de la Litte, traverſera le village de Caſina Groſſa, d'où ſuivant le chemin, elle ſe rendra à San Giuliano, au-delà duquel elle entrera dans la plaine de ſon camp.

Un guide eſpagnol rendu, à l'Aſſemblée, à la tête de la Maiſon du Roi, pour conduire cette colonne.

La quatrième, aux ordres de M. d'Arembourou, Lieutenant général, ſera compoſée du régiment de dragons de Belgia & de Numance, qui en aura la tête, ſuivi de celle de Friſe & de Luſitania, marchant ſuivant l'ordre de leur campement; le régiment de cavalerie de Séville ſuivra celui de Luſitania; il ſera ſuivi par les brigades de Galice, d'Africa & par celle de Cordoua qui fermera la marche.

Cette colonne marchant par ſa droite, entrera dans le chemin qui eſt un peu en avant de la droite du régiment de Numance, paſſera aux caſſines d'Elpia, laiſſera à droite celle de la Petana, ſuivra quelque temps la chauſſée qui vient de San Giuliano, puis la laiſſant à droite, ſe dirigera ſur la caſſine de la Buſcheta, au-delà de laquelle elle entrera dans la plaine de ſon camp.

Trente travailleurs à la tête de cette colonne.

Le ſieur Préfontaine ſera rendu, à l'Aſſemblée, à la tête du régiment de Belgia, aux ordres de M. d'Arembourou, pour conduire cette colonne.

Celle

Celle de la gauche, aux ordres de M. de Montal, ſera compoſée du régiment Dauphin, dragons, qui en aura la tête, ſuivi de celui de Languedoc, lequel le ſera de la brigade de Ségur, & celle-ci de celle de Poitou.

La brigade de Royal-Piémont ſuivra celle de Poitou, & fermera la marche.

Cette colonne, marchant par ſa droite, ſuivra le chemin qui eſt à cent pas en avant des brigades eſpagnoles de première ligne, lequel va à la caſſine de Malaviſta, à celle de Longaſame, d'où prenant à droite, elle gagnera la caſſine de Gambalera, partie en ſuivant le chemin, & partie à travers champs; elle ſe rendra ſucceſſivement à celles de la Milana & de Vantolenia, au-delà de laquelle elle entrera dans ſon camp.

A l'Aſſemblée, les régimens Dauphin & de Languedoc, dragons, ſe mettront en marche, & venant gagner la première ligne de cavalerie, pour paſſer entre la caſſine Palazzo & la brigade de Royal-Piémont, ils entreront dans le chemin qui de cette brigade, mène à celle de Ségur, & ils viendront ſe mettre en bataille à la tête de la brigade de Cordoua, où ils attendront l'ordre de M. de Montal, chargé de conduire cette colonne, pour ſe mettre en marche & en prendre la tête.

Un Officier-major ira reconnoître le chemin & le terrain indiqué.

Cinquante travailleurs françois à la tête de cette colonne.

Le ſieur Tornielli ſe rendra, à l'Aſſemblée, à la tête du régiment de Ségur, pour conduire cette colonne.

L'artillerie de France ſe rendra, à l'Aſſemblée, à la gauche du parc de celle d'Eſpagne, pour en prendre la queue. Un Officier d'artillerie reconnoîtra le chemin.

Les équipages du quartier général, ceux des brigades de Ségur,

de Poitou & de Royal-Piémont, conduits par leurs Vaguemeſtres particuliers, ſe rendront, après l'Aſſemblée, dans le terrain qui eſt à la tête du camp des grenadiers ſuiſſes. Les Vaguemeſtres généraux des deux nations, avec leur eſcorte ordinaire, s'y rendront pour les mettre en ordre & les faire marcher par le chemin creux qui eſt entre les deux lignes, lorſque la Maiſon du Roi, l'artillerie d'Eſpagne & de France, les équipages du quartier général, de la Maiſon du Roi & de la quatrième colonne, auront défilé.

Le tréſor & l'hôpital ambulant auront la tête des équipages du quartier général.

Un guide françois rendu, à la même heure, au même rendez-vous, pour conduire les équipages par le chemin de la colonne du centre.

Les équipages des régimens de Numance, de Luſitania, de Friſe, de Belgia, de Séville, & ceux des brigades de Galice, d'Africa & de Cordoua, attendront, dans le derrière de leur camp, que la colonne des équipages paſſe, pour s'y incorporer, dans l'ordre de marche de leurs Corps.

Les équipages des troupes des deux colonnes de la droite, ſuivront leurs colonnes, dans l'ordre de marche de leurs Corps.

Les vieilles gardes rentreront en bataille à la tête du vieux camp du régiment de Séville, aux ordres du Lieutenant-colonel de cavalerie, ſortant de piquet, juſqu'à ce que toutes les colonnes aient défilé.

Elles ſe mettront alors en marche par le chemin qui paſſe aux caſſines d'Elpia & de la Petana, pour ſe rendre au camp.

Un guide eſpagnol rendu, à l'Aſſemblée, à la tête du régiment de Séville, pour conduire l'arrière-garde.

Défenſes, ſous peine de la vie, à tous cavaliers, dragons & ſoldats, de quitter leurs Corps pendant la marche.

Défenses, sous peine d'être pillés, à tous équipages d'aller devant les colonnes.

Les Prevôts de France & d'Espagne feront, pendant la marche, leur patrouille ordinaire pour tenir la main à l'exécution de ces ordres.

M.[rs] les Officiers généraux qui conduisent les colonnes, auront attention de ne déboucher du camp qu'en même temps, afin que les colonnes marchent à même hauteur. Ils marcheront lentement, & feront des haltes, s'ils le jugent nécessaire pour que l'infanterie marche serrée.

Lorsque les colonnes arriveront dans la plaine du camp, M. de Sennecterre qui conduit la seconde de la droite, dont la brigade de Provence a la tête, & M. de Montal qui conduit celle de la gauche, dont les dragons de Dauphin ont la tête, feront *halte* en bataille pour donner le temps aux autres colonnes de s'alonger & d'aller prendre la droite, afin que l'armée se trouve en bataille en même temps, à la tête de son camp.

Son Altesse Royale ordonne que M.[rs] les Officiers généraux se tiennent tous exactement à leur division, & qu'ils aient soin que les Officiers particuliers ne quittent point leurs postes.

FAIT au camp de Frégarolo le trois Août.

Du 10 au 11 Août.

IL y aura demain un fourrage général pour toute l'armée, aux ordres de M. de Brun, Lieutenant général.

Trois cents chevaux de la cavalerie d'Espagne, & six compagnies de grenadiers de la même nation, feront rendus, à quatre heures & demie du matin, à la tête du régiment du Prince, qui

ferme l'aile droite de la cavalerie de la première ligne, aux ordres de M. de Corvolan, Maréchal-de-camp & des Officiers subordonnés.

Deux cents chevaux & deux cents hommes d'infanterie françoise, dont la compagnie de Dabin & une compagnie de grenadiers feront partie, seront rendus, à la tête du régiment de Ségur, aux ordres de M. de Choiseul, Maréchal-de-camp, & d'un Lieutenant-colonel d'infanterie.

Ces deux détachemens partiront tout de suite, aux ordres des Maréchaux-de-camp, nommés pour les commander; savoir, celui de M. de Corvolan à la Pagella, où appuiera la droite du fourrage, & celui de M. de Choiseul à Castelceriolo, où sera la gauche; ces Messieurs formeront la chaîne du fourrage en faisant occuper par leur infanterie les cassines qui se trouvent dans toute cette étendue, dans lesquelles l'armée fourragera, & plaçant leur cavalerie dans la plaine en avant, pour observer & recevoir l'ennemi, s'il venoit à inquiéter le fourrage.

On enverra avec chaque détachement, quatre pièces de canon de montagne.

Un guide espagnol à la tête du détachement de M. de Corvolan pour la Pagella.

Un guide françois pour le détachement de M. de Choiseul, pour Castelceriolo.

Lorsque M. de Corvolan & M. de Choiseul, auront fait leur chaîne, & se seront communiqués ensemble par les cassines de Villanova & de Constantina, ils conviendront du terrain que chaque nation fourragera, & ils enverront chercher par des Officiers, les fourrageurs qui seront assemblés dans le même lieu d'où leur détachement sera parti.

M. de Brun, en faisant sa tournée, se portera à ce fourrage,

pour examiner les dispositions qui auront été faites, & en rendra compte à Son Altesse Royale.

Tous les fourrageurs espagnols s'assembleront, à la tête du régiment du Prince, à six heures du matin, avec les petites escortes à l'ordinaire.

Le Vaguemestre général de cette nation s'y rendra pour les mettre en ordre, avec un guide pour la Pagella.

Les fourrageurs françois, ceux du quartier général de l'artillerie & des vivres de France, se rendront, à six heures du matin, à la tête de Ségur, avec les petites escortes, à l'ordinaire.

Le Vaguemestre général y sera rendu, pour les mettre en ordre, avec son escorte, & aura un guide pour Castelceriolo.

Les fourrageurs de chaque nation, rendus chacun à leur rendez-vous, attendront, pour se mettre en marche, que l'Officier général, commandant le fourrage, leur en envoie l'ordre; alors ils marcheront sur deux colonnes, savoir, les fourrageurs espagnols, formant la colonne de la droite, se porteront sur la Pagella, & les fourrageurs françois, formant la colonne de la gauche, se porteront sur Castelceriolo.

Son Altesse Royale recommande à M.rs les Officiers généraux & Commandans des Corps, de tenir la main à ce qu'aucun cavalier ou soldat ne sorte de la chaîne.

Les Prevôts des deux nations marcheront à ce fourrage avec leur escorte, & arrêteront comme maraudeurs, ceux qui contreviendront au présent ordre.

FAIT au camp de San Giuliano le dix Août.

Du 16 au 17 Septembre.

Pour aller du camp de San Giuliano à celui de *Castelnovo di Scrivia.*

Saint Paul & Pampelune.

Gironne pour ralliement.

OFFICIERS GÉNÉRAUX DE JOUR.

M. de Pignatelli, Lieutenant général.
M. de Saulx, Maréchal-de-camp.

OFFICIERS DE PIQUET.

Infanterie.	*Cavalerie.*
M.rs de Buccareli, Brigadier.	M.rs de Colandre, Brigadier.
de Rochechouard, de Bolognino } Col.s	de Briqueville, Lieutenant-colonel.
de Montagnac, de Birens } Lieu.-col.s	de Courſac, Major.
d'Hébert, de Palacio } Majors.	

LA GÉNÉRALE & le BOUTE-SELLE à cinq heures.

L'ASSEMBLÉE à ſix & demie.

LE DRAPEAU & À CHEVAL immédiatement après l'Aſſemblée.

Les campemens de l'infanterie & de la cavalerie, excepté ceux de Dauphin & de Languedoc, dragons, & des grenadiers-royaux de Modène, avec trois cents fuſiliers & deux cents

chevaux pour les nouvelles gardes, seront rendus, à la Générale, à la droite des grenadiers suisses, pour partir tout de suite aux ordres de M. de Saulx, Maréchal-de-camp de jour, & de M.rs les Officiers d'infanterie & de cavalerie, de piquet.

Un guide, à la Générale, à la tête des grenadiers suisses pour conduire les campemens par le chemin de *Passal'acqua* & de la *Bruciata.*

Les régimens de dragons d'Espagne, de Pavie & de France, aux ordres de M. de Corvolan, partiront de leur camp, à la Générale, & se porteront à la cassine retranchée de la Pagella, où ils se mettront en bataille; appuyant leur droite à cette cassine, ils y resteront jusqu'à midi, pour observer les mouvemens que l'ennemi pourroit faire sur le Tanaro. Ils feront détruire le retranchement de la Pagella, après quoi ils se replieront sur Salé, où ils camperont.

A la Générale, les deux régimens de dragons françois, se porteront en avant de la cassine, où est l'hôpital ambulant, faisant face à Castelceriolo; ils y resteront pour observer les mouvemens des ennemis jusqu'à ce que toute l'armée ait dépassé le village de San Giuliano.

Il sera donné une instruction à M. de Gramont qui commande cette arrière-garde, pour la replier & la faire camper à Garofolo.

Le reste du bataillon des grenadiers-royaux sera rendu, à la même heure, au village de Casina Grossa; à l'Assemblée, les vieilles gardes se retireront & viendront se mettre en bataille au parc d'artillerie d'Espagne où les équipages s'assembleront, pour les escorter & en faire l'arrière-garde, aux ordres de M. de ... Lieutenant-colonel de cavalerie, sortant de piquet.

A la même heure, la Maison du Roi traversera la chaussée qui est à la droite de la maison de l'Infant, & se mettra en bataille

au-delà de cette chauſſée, l'ayant à ſa gauche, pour y attendre les ordres de Son Alteſſe Royale qu'elle doit eſcorter.

A la même heure, les régimens de Ségur & de Brie ſe porteront en arrière de leur camp, & iront ſe mettre en bataille à la droite du régiment de Conti, pour s'incorporer dans la ſeconde ligne; le régiment d'Agénois attendra dans ſon camp la brigade de la Reine, où il s'incorporera. Cette brigade partira de ſon camp ſuivant les ordres qui ſeront adreſſés à M. de Brun, & viendra prendre la place de Ségur dans la première ligne.

L'armée marchera ſur cinq colonnes. Celle de la gauche ſera compoſée des régimens de cavalerie du Prince, de Séville, de Monteſa, de Calatrava, des brigades d'infanterie des gardes de Savoya & de Soria, & des bataillons des grenadiers provinciaux qui en fermeront la marche.

D'abord, après le Drapeau, cette colonne conduite par M. d'Arembourou, marchera en bataille cinq cents pas en avant de ſon camp, & allant par ſa droite prendre le grand chemin de San Giuliano à Salé, elle ſuivra ce chemin qui laiſſe ſucceſſivement à ſa droite les caſſines de la Ghilina, de Lourbano & de Peliſſera; & à gauche, celles de Lavana, de San Stefano, de la Torretta & la chapelle de San Lazaro près Salé; elle laiſſera auſſi à gauche le village de Salé, & ſuivant le grand chemin qui de ce village conduit à Caſtelnovo, elle ſe rendra au bord de la Scrivia, où ſera ſon camp.

Le ſieur Préfontaine ſera rendu, à la Générale, aux étendards du régiment du Prince, pour conduire cette colonne.

Cinquante travailleurs à la tête de cette colonne.

La ſeconde colonne de la gauche ſera compoſée des quatre régimens de dragons d'Eſpagne, marchant dans l'ordre de leurs campemens, ſuivis des brigades de Galice, d'Africa, de Cordoua, & des régimens de Beſſer, d'Édimbourg, & de Merida qui en fermera la marche.

Cette

Cette colonne, conduite par M. de Magny, se formera à la tête de son camp, & marchera en bataille devant elle, jusqu'à ce qu'elle ait dépassé le vieux camp de la première ligne; alors elle se mettra en marche par sa droite, ira passer à la Ghilina, à la Casinella, à l'Orsetta, à la Marinonna, à la Casina Bassa, qu'elle laissera à gauche, d'où elle se portera, à travers champs, vers la Scrivia, où sera son camp.

Cinquante travailleurs à la tête de cette colonne.

M. de Plinchamps sera rendu, à la Générale, à la tête du régiment de Galice, pour la conduire.

La troisième colonne composée de la brigade de la Reine, qui en aura la tête, suivie de celle de Poitou, & celle-ci des régimens de cavalerie de la Viefville, d'Escars, & de Royal-Piémont qui en fermera la marche.

Cette colonne conduite par M. de Montal, partant du camp par sa droite, longera la tête du vieux camp de la seconde ligne, passera à la tête du vieux camp de la Maison du Roi, d'où elle gagnera la cassine appelée *Pella Cagna*, ensuite la chapelle de la Cavalossa, d'où elle se rendra à la Viscarda, au-delà de laquelle prenant à gauche, elle suivra quelque temps le chemin qui mène à Castel Omelina, qu'elle laissera à gauche, & de-là à l'Ora, où elle entrera dans la plaine de son camp.

Cinquante travailleurs à la tête de cette colonne.

M. de Telmont se rendra, à la Générale, à la tête du régiment d'Agénois, où on le prendra pour conduire cette colonne.

La quatrième sera composée de la brigade de Ségur qui en aura la tête, suivie de celle d'Anjou, laquelle le sera des régimens de la Rochefoucault & de Dauphin, cavalerie, qui en fermera la marche.

Cette colonne, aux ordres de M. de Sennecterre, Lieutenant général, partira de son camp par sa droite, entrera sur la chaussée,

traverſera le village de San Giuliano, entrera dans le champ qui eſt entre la chauſſée & la maiſon de l'Infant, marchera quelque temps parallèlement à la chauſſée, & prenant à gauche, elle gagnera la caſſine de la Bragnere qu'elle laiſſera à gauche, enſuite celle de la Bruciata, d'où ſe dirigeant ſur celle de l'Ora, elle entrera dans la plaine de ſon camp.

Cinquante travailleurs à la tête de cette colonne.

M. de la Serre, Capitaine des guides, ſera rendu, à la Générale, à la garde du camp du premier bataillon de Conti, pour conduire cette colonne.

La cinquième ſera compoſée de la Maiſon du Roi, ſuivie des équipages du quartier général marchant dans l'ordre convenu, le tréſor & l'hôpital ambulant en ayant la tête; les équipages du quartier général ſeront ſuivis de ceux des troupes eſpagnoles qui compoſent la première & ſeconde colonne de la gauche, & ceux-ci ſeront ſuivis des vivres.

Tous ces équipages ſeront rendus, au Drapeau, dans la plaine à la droite de San Giuliano, à la gauche du chemin de Novi.

Les Vaguemeſtres des deux nations, avec leur eſcorte ordinaire, ſeront rendus à la même heure, au même rendez-vous, pour les contenir & les mettre en marche dès que la Maiſon du Roi aura défilé.

L'artillerie d'Eſpagne ſuivra les vivres, & ſera ſuivie par celle de France qui fermera la marche. Les bataillons de grenadiers ſuiſſes eſcorteront l'artillerie d'Eſpagne & celle de France; les vieilles gardes feront l'arrière-garde de cette colonne.

A la Générale, l'artillerie de France partira de ſon parc, & ira ſe mettre à côté de celui de l'artillerie d'Eſpagne, pour en prendre la queue dès qu'elle aura défilé.

Cette colonne ſuivra la chauſſée juſqu'à la Scrivia; alors prenant

à gauche, elle ſuivra cette rivière juſqu'au pont. La Maiſon du Roi & les équipages du quartier général le paſſeront, pour ſe rendre à *Caſtelnovo di Scrivia.*

Les équipages des troupes & l'artillerie laiſſeront le pont & la rivière toujours à droite, & continueront leur chemin le long de la rivière pour ſe rendre à leur camp. On donnera pour conduire les équipages & l'artillerie, un des ſoldats qui a fait le chemin.

Le ſieur Chevalier, Sergent des guides, ſera rendu, à la Générale, à la tête de la Maiſon du Roi, pour conduire cette colonne.

Les équipages des troupes françoiſes marcheront, à la queue de leur colonne, dans l'ordre de marche de leurs Corps.

Les équipages des grenadiers-royaux & des deux régimens de dragons françois, marcheront après l'artillerie de France, & reſteront à Garofolo, où leurs Corps doivent camper.

FAIT au camp de San Giuliano le ſeize Septembre.

Du 26 au 27 Septembre au ſoir.

Saint Alexis & Gironne.

Éliſabeth pour ralliement.

OFFICIERS GÉNÉRAUX DE JOUR.

M. d'Argouges, Lieutenant général.

M. de Lemyluna, Maréchal-de-camp.

Tous les grenadiers provinciaux, les grenadiers ſuiſſes, les trois bataillons des gardes Walonnes, les ſix régimens de dragons,

fermant l'aile droite de la deuxième ligne, feront rendus, à cinq heures précifes, fans détendre, avec du pain pour trois jours, à la tête de la Maifon du Roi, pour en partir tout de fuite aux ordres de M. de Pignatelli & des autres Officiers généraux, attachés à ces divifions, & fe rendre à la Gueffora, où M. de Pignatelli recevra les ordres de M. le comte de Gages.

Douze pièces de canon de huit, du parc d'Efpagne, avec tout ce qui eft néceffaire pour les fervir, feront rendues, à la même heure, au même rendez-vous.

Cinquante fafcines gaudronnées, portées fur des mulets, cinquante haches, autant de pelles & de pioches, portées de même fur des mulets, feront rendues, à la même heure, au même rendez-vous, & aux mêmes ordres.

Deux Ingénieurs efpagnols rendus, à la même heure, au même rendez-vous.

M. de Morillon, Ingénieur efpagnol, fera rendu à la même heure, au même rendez-vous, pour conduire cette colonne.

Le refte du parc efpagnol partira à cinq heures pour fe rendre, à la tête des gardes efpagnoles, deux cents pas en avant de ce régiment.

Six pièces feront aux ordres de M. d'Arembourou; le refte recevra ceux de M. de . . . .

L'artillerie de France partira de fon parc à cinq heures, pour aller fe placer deux cents pas en avant du régiment de Soria.

Six pièces feront aux ordres de M. de Montal, trois à ceux de M. de Chevert; l'Officier commandant les trois autres, recevra de nouveaux ordres.

Chacun de ces détachemens d'artillerie, tant d'Efpagne que de France, auront les Officiers, canonniers, attirails & munitions néceffaires pour leur fervice.

La Maiſon du Roi & les grenadiers-royaux, ſeront prêts à monter à cheval à ſix heures, ſans détendre.

La Retraite ſervira de Générale.

Toutes les gardes rentreront dans leurs Corps, à la Retraite, ainſi que la moitié de chaque garde des Officiers généraux; à la même heure, l'armée ſe mettra en bataille, ſans détendre, avec du pain pour trois jours.

A la même heure, la brigade de Galice doublera derrière le régiment des gardes eſpagnoles, & la brigade d'Africa doublera derrière celle de Savoya.

Toutes les compagnies de grenadiers de ces quatre brigades, s'aſſembleront, en même temps, à la tête des gardes eſpagnoles, aux ordres de M. de .... Maréchal-de-camp, pour former l'avant-garde de cette colonne.

Cent travailleurs armés, ayant vingt haches, quarante pelles & autant de pioches, tirés de ces bataillons, ſe placeront à la queue des grenadiers, & ſeront conduits par deux Ingénieurs eſpagnols.

A la même heure, la brigade de Poitou viendra ſe mettre en bataille à la tête de la brigade de la Reine, derrière laquelle doublera celle de Ségur.

Les quatre compagnies de grenadiers de la brigade de Poitou, les quatre de la brigade de la Reine, & huit piquets, tirés de ces deux mêmes brigades, ſe mettront en bataille à la tête de Poitou, aux ordres de M. de ....

Cent travailleurs, armés comme ci-deſſus, ſe placeront à la queue des piquets conduits par deux Ingénieurs.

La brigade de Royal-Piémont, marchant par ſa droite, viendra ſe mettre en bataille à la tête du camp de Poitou.

A la même heure, la brigade d'Anjou marchant par ſa gauche,

ira ſe mettre en bataille à la tête de la brigade de Dauphin, cavalerie, aux ordres de M. de Saulx.

A la Retraite, le régiment d'Aragon s'alongera en colonne derrière le ſecond bataillon des Aſturies pour en prendre la queue dans la marche, & les régimens de Beſſer & de Merida doubleront en avant de celui d'Édimbourg, pour marcher en colonne après Aragon, dans l'ordre de leurs campemens.

L'armée marchera ſur cinq colonnes.

Celle de la droite, aux ordres de M. de ..... Lieutenant général, ſera compoſée de tout le Corps, aux ordres de M. de Gages, auquel ſe joindront, à la Gueſſora, les trois bataillons des grenadiers provinciaux, le bataillon des grenadiers ſuiſſes, les trois bataillons des gardes Walonnes, douze pièces de canon, & les brigades de dragons de Belgia, de Pavie & de Friſe, qui feront parties de leur camp ſuivant l'ordre particulier qui leur en aura été donné.

Cette colonne, aux ordres de M. de Pignatelli, & conduite par M. de Morillon, Ingénieur eſpagnol, ſe rendra au village de la Gueſſora, où M. de Pignatelli recevra les ordres de M. de Gages.

La ſeconde colonne de la droite ſera compoſée des compagnies de grenadiers, des brigades des gardes eſpagnoles de Galice, de Savoya & d'Africa, qui en feront l'avant-garde, aux ordres de M. de .... Maréchal-de-camp. Cent travailleurs armés, ayant vingt haches, quarante pelles & autant de pioches, ſuivront les grenadiers, après leſquels marcheront les brigades des gardes eſpagnoles, de Galice, de Savoya & d'Africa, qui feront ſuivies de ſix pièces de canon de huit.

Les brigades de cavalerie du Prince & de Séville, marcheront à la queue de cette colonne après les ſix pièces de canon; cette colonne, aux ordres de M. d'Arembourou, partant du camp par ſa droite, longera la ligne juſqu'en avant de la droite du régiment

du Prince, d'où elle entrera dans le grand chemin de Castelnovo à Salé, laissera ce village à droite, & suivant le grand chemin de Piovera, viendra passer environ à cent toises à droite dudit village de Piovera, où elle passera un naville sur un pont nouvellement fait, d'où suivant une rangée d'arbres qu'elle laissera à droite, elle ira gagner un second naville qu'elle passera sur un pont de bois. M. d'Arembourou alongera & formera cette colonne au-delà du second naville, observant de ne pas s'approcher assez pour être découvert. La queue de la colonne qui n'aura pas passé le naville, se formera sur le bord, pour se mettre en marche lorsque la colonne s'ébranlera.

M. de Telmont marchera à la tête de l'avant-garde.

Un autre guide sera rendu à la tête des gardes espagnoles, pour les conduire par le même chemin.

Un troisième guide sera rendu à la tête du régiment du Prince, pour le conduire par le même chemin.

La troisième colonne de la droite sera composée de huit compagnies de grenadiers & huit piquets, des brigades de Poitou & de la Reine qui en feront l'avant-garde, aux ordres de M. de .... Maréchal-de-camp. Cent travailleurs, armés comme ci-dessus, marcheront à la queue des grenadiers, & feront suivis des brigades de Poitou & de la Reine, après lesquelles marcheront six pièces de canon, avec tout ce qui est nécessaire pour les servir.

La brigade de Ségur viendra après, & sera suivie de trois pièces de canon, avec leur attirail, après lesquelles marchera la brigade de Royal-Piémont, suivie de celle de Soria, qui le sera des régimens d'Aragon, de Merida, d'Édimbourg & de Besler, aux ordres de M. de ..... Lieutenant général, & de M. de Magny, Maréchal-de-camp.

Cette colonne, aux ordres de M. de Montal, partant de son camp par sa droite, entrera dans le chemin qui laisse à droite la

caſſine de Goide qu'elle ſuivra juſqu'à la Torretta qu'elle laiſſera à droite, gagnera la caſſine retranchée de San Stefano, qu'elle tournera, la laiſſant à droite, ſuivra environ un mille, le chemin qui de cette caſſine mène à Piovera; après quoi laiſſant ce chemin à droite, elle prendra à travers champs, pour ſe rendre à ce village qu'elle aura à droite, & un gros naville à gauche; elle paſſera le naville ſur un pont de pierre vers le milieu du village de Piovera, ſuivra le chemin qui conduit à un moulin, où elle paſſera ſur un pont un ſecond naville, au-delà duquel elle ſe formera dans cette poſition. M. de Montal attendra le ſignal pour exécuter le contenu de ſon inſtruction particulière.

Lorſque la brigade de Soria, & les régimens d'Aragon, de Merida, d'Édimbourg & de Beſler, ſeront arrivés à hauteur du village de Piovera, M. de ... Lieutenant général, aux ordres de qui ſont ces troupes, les formera en bataille derrière ledit village, appuyant ſa droite au chemin, & attendra dans cette poſition les ordres de Son Alteſſe Royale.

Le ſieur Préfontaine ſera rendu, à la Retraite, à la tête du régiment de Poitou pour conduire l'avant-garde de cette colonne. Un ſecond guide ſera rendu, à la même heure, à la tête de Poitou, pour conduire M. de Montal par le même chemin.

Un troiſième guide, à la même heure, à la tête de Ségur, pour conduire cette brigade par le même chemin.

Un quatrième guide rendu, à la même heure, à la tête de la brigade de Royal-Piémont, pour la conduire par le même chemin.

Un cinquième guide rendu, à la même heure, à la tête de Soria, pour conduire cette brigade par le même chemin.

Un ſixième guide rendu, à la même heure, au lieu où s'aſſemble l'artillerie de France, pour conduire le reſte de cette artillerie par le même chemin.

La

La quatrième colonne de la droite sera composée de la brigade d'Anjou qui en aura la tête, suivie de celle de Dauphin, cavalerie.

Cette colonne, aux ordres de M. de Sennecterre, partant du camp par sa gauche, ira gagner le grand chemin qui va de Salé à Tortone où est la grande garde d'Anjou, d'où elle ira gagner le Castel Morue, & prenant à gauche, elle suivra le chemin de la Viscarda, qu'elle traversera pour aller à la Calvera, qu'elle laissera à dix pas sur la gauche du chemin; de-là à la Pelissera, qu'elle laissera à droite; de-là à la Serviola, qu'elle laissera aussi à droite; ensuite à Lavana, de-là à la Pagella, d'où passant à la Constantina, elle se dirigera sur le village de Lobi.

M. de Plinchamps sera rendu, à la Retraite, à la tête d'Anjou, pour conduire cette colonne. Un second guide à la tête de Dauphin, cavalerie, pour conduire cette brigade par le même chemin.

La colonne de la gauche sera composée des deux régimens de dragons françois, du bataillon des grenadiers-royaux de Modène, & des postes de Ponzana, de la Ghilina & de Rivalta.

Cette colonne conduite par M. de Gramont, Maréchal-de-camp, partant de son camp de Garofolo, suivra le chemin qui de ce village conduit à Castelceriolo, passant par San Giuliano, où il rassemblera tous ses postes. M. de Gramont aura une instruction particulière pour le détail de son opération.

Chaque bataillon aura, à sa suite, ses mulets composés, & un mulet composé d'outils, par brigade.

Tout ce qui est au parc des bateaux, suivant l'état, aux ordres de M. Guille, se mettra en mouvement à onze heures, suivant l'instruction particulière qui lui en sera donnée.

M. de la Serre se rendra au parc des bateaux, pour conduire la colonne des voitures par le chemin de Salé.

Cinquante travailleurs armés, moitié de chaque nation, avec

un tiers de haches, un tiers de pelles & un tiers de pioches, se rendront, à la Retraite, au parc des bateaux, aux ordres de M. Guille.

On fera un signal à Piovera, de trois fusées tirées successivement.

Lorsque ce signal sera donné, M.rs les Officiers généraux, commandant les colonnes, exécuteront le contenu de leur instruction particulière.

M.rs les Officiers généraux, qui ne sont pas de jour, & qui ne commandent point de colonne, se rendront, à la Retraite, aux divisions qui leur sont affectées par l'ordre de bataille, & marcheront avec elles, aux ordres des Lieutenans généraux, commandant les colonnes.

M.rs les Officiers généraux, qui commandent des colonnes, sont très-expressément priés de faire marcher leurs colonnes en bon ordre, d'engager les Officiers particuliers à marcher exactement dans leurs divisions, d'empêcher les soldats de faire des feux lorsque les colonnes s'arrêteront pour se former & pour attendre le signal, de faire dans la marche de fréquentes *haltes*, pour éviter le désordre dans une marche de nuit, & pour que la queue puisse suivre sans s'essoufler.

Les équipages du quartier général & des troupes, ne bougeront point.

Le camp restera tendu; il y restera un homme par compagnie de cavalerie & d'infanterie, pour le garder.

La moitié de chaque garde de M.rs les Officiers généraux, restera pour la garde de leurs équipages.

Cinquante hommes de chaque nation seront rendus, à six heures, sur la place de Castelnovo, pour être distribués à la garde des postes & à la police du quartier.

L'hôpital ambulant du Corps de M. de Gages, se rendra à la Matutina, à la suite de la colonne de la droite.

L'hôpital ambulant d'Espagne se rendra à Piovera, à la suite de la colonne de M. d'Arembourou.

L'hôpital aubulant de France se rendra à Piovera, à la suite de la colonne de M. de Montal.

Deux guides pour chacun desdits hôpitaux, l'un passant par Salé, l'autre par San Stefano.

FAIT au camp de *Castelnovo di Scrivia* le vingt-six Septembre.

Du 29 au 30 Septembre.

Pour aller au camp de Rivarpne à celui de Pezzetti.

Saint Antoine & Cordoue.

Oran pour ralliement.

OFFICIERS GÉNÉRAUX DE JOUR.

M. d'Arembourou, Lieutenant général.
M. de Choiseul, Maréchal-de-camp.

OFFICIERS DE PIQUET.

Infanterie.

M.rs de Taubin, Brigadier.
de Revel, de Bagott } Colonels.
d'Espinaud, d'Avald } Lieutenans-colonels.
de Rochechouard, de Polelet } Majors.

LA GÉNÉRALE & le BOUTE-SELLE au point du jour.

L'ASSEMBLÉE à huit heures.

LE DRAPEAU & À CHEVAL à huit heures & demie, pour partir tout de ſuite.

Tous les campemens de la cavalerie & de l'infanterie, dont les Corps n'auront point de deſtination particulière, ſeront rendus, à la Générale, à la tête de la brigade des gardes Walonnes, avec trois cents hommes d'infanterie & deux cents chevaux pour les nouvelles gardes, pour en partir tout de ſuite, aux ordres de M. de Choiſeul, & de M.[rs] les Officiers d'infanterie & de cavalerie, de piquet.

Un guide rendu à la tête des campemens, à la Générale.

A ſix heures, deux bataillons des gardes eſpagnoles, deux des gardes Walonnes, un des grenadiers ſuiſſes, un de Bourbon, & le régiment de cavalerie de ..... ſe rendront à la tête de la Maiſon du Roi, aux ordres de M. de Caravacal, Lieutenant général, & de M. de Villalba, Maréchal-de-camp, pour ſe rendre à Pavone où ils ſeront joints par les deux régimens de dragons à pied, d'Eſpagne, de Merida & d'Édimbourg, & la brigade d'Anjou, aux ordres de M. de Saulx.

A la même heure, la brigade d'Anjou partira de ſon camp, pour ſe rendre à Pavone, aux ordres de M. de Saulx qui y attendra M. de Caravacal, aux ordres duquel il ſera.

A la même heure, M. de Chevert partira de Monte Caſtello, avec le régiment d'Aragon & la brigade de Ségur, pour ſuivre ſon inſtruction particulière.

Trois cents hommes d'infanterie, deux cents eſpagnols & cent françois, aux ordres de M. de Vado, Lieutenant-colonel, ſeront rendus, à la Générale, à la tête des ponts du Tanaro pour aller occuper Monte Caſtello.

L'armée marchera ſur trois colonnes.

Les deux de la droite composées des brigades d'infanterie & de cavalerie espagnoles, de première & deuxième ligne.

La première de la droite, aux ordres de M. d'Orcasitas, Lieutenant général, sera conduite par M. de ..... Ingénieur.

Celle du centre, aux ordres de M. de Seves, Lieutenant général, sera conduite par M. de ..... Ingénieur.

Celle de la gauche composée des troupes françoises, dont la brigade de Poitou aura la tête, suivie de celle de la Reine, après laquelle marcheront celles de Dauphin, cavalerie, & de Royal-Piémont qui en fermera la marche, sera aux ordres de M. de Montal, Lieutenant général.

M. de Telmont conduira cette colonne.

La brigade de Dauphin, cavalerie, partira de son camp à six heures, passera les ponts à la queue de la brigade d'Anjou, & viendra se mettre en bataille à la tête de Royal-Piémont.

La brigade de Dauphin sera suivie du régiment d'Escars.

Les équipages des troupes suivront les colonnes où marchent leurs Corps, après l'artillerie.

L'artillerie espagnole suivra la colonne de la droite, à la tête des équipages.

Celle de France partira de son parc à sept heures, pour se rendre à la tête de la brigade de la Reine, & suivre dans sa marche la brigade de Piémont, ayant la tête des équipages.

Ceux du quartier général s'assembleront, à neuf heures, dans le vieux camp de la Maison du Roi, où les Vaguemestres des deux nations se rendront, avec leurs escortes ordinaires, pour les contenir & les mettre en ordre; ces équipages suivront le chemin de Rivarone à Pezetti.

Un guide à la tête des équipages.

Les grenadiers de Modène se rendront, à huit heures, à Rivarone, & marcheront avec les équipages du quartier général.

L'hôpital ambulant partira à midi, pour se rendre à Pezzetti.

Un guide ſera rendu demain à Piovera, pour le conduire.

Le tréſor ſera rendu, demain matin à ſept heures & demie, pour marcher avec les équipages du quartier général.

FAIT à Rivarone le vingt-neuf Septembre.

Du 3 au 4 Octobre.

Pour aller du camp de Pezzetti à celui de San Salvador.

Saint Cyprien & Cadix.

Valence pour ralliement.

OFFICIERS GÉNÉRAUX DE JOUR.

M. d'Argouges, Lieutenant général.

M. d'Eſcher, Maréchal-de-camp.

LA GÉNÉRALE & le BOUTE-SELLE à cinq heures.

L'ASSEMBLÉE à ſix heures

LE DRAPEAU & À CHEVAL à ſept heures & demie, pour partir tout de ſuite.

Les campemens des brigades des gardes eſpagnoles & Walonnes, ceux de la Reine d'Eſpagne, de Lombardie, de Galice, de Savoya, du Roi de Naples, de la Reine de Naples; & ceux des brigades de Poitou, de la Reine de France & des grenadiers-royaux de Modène, feront rendus, à la Générale, à la tête du bataillon des grenadiers-royaux de Modène, pour en partir tout de ſuite, aux ordres de M. Corrado Eſcher, & de M.rs les Officiers d'infanterie, de piquet.

Les grenadiers-royaux ſuivront les campemens.

Un guide pour les campemens, à la même heure, au même rendez-vous.

Deux cents fusiliers espagnols & cinquante françois se rendront avec les campemens, pour les nouvelles gardes.

Le détachement de M. de Gantés sera prêt à marcher, à la Générale.

Les campemens de cavalerie espagnole & françoise se rendront, à la Générale, à Bassignana, où les Officiers de l'État-major recevront les ordres de M. d'Arembourou, pour marquer le camp. Douze cents chevaux des deux nations; savoir, neuf cents espagnols & trois cents françois, avec tous les grenadiers provinciaux & cent mignons, seront rendus, à l'Assemblée, à la tête du régiment d'Africa, campé à la première ligne; ce détachement sera aux ordres de

M.rs de Pignatelli, Lieutenant général.
de Corvolan, Maréchal-de-camp.
de Blois, Brigadier d'infanterie françoise.
de Camerana, Colonel.
de Cabriade, Lieutenant-colonel.

Les Carabiniers des dragons seront rendus, à l'Assemblée, au vieux camp des grenadiers provinciaux, où ils attendront les ordres de M. de Brun, pour prendre la tête de la colonne de la gauche.

M. de Pignatelli se mettra en marche, au Drapeau, & venant traverser le grand chemin de Valence, il gagnera le chemin ouvert dans la montagne, pour se porter sur la Lazzarone où il campera.

Un Ingénieur espagnol le conduira.

A la même heure, les brigades de la Couronne & d'Africa se mettront en marche pour Bassignana, aux ordres de M. de Leoniana, Maréchal-de-camp, où ils recevront ceux de M. d'Arembourou qui aura une instruction particulière pour l'établissement de ces deux brigades & de la cavalerie espagnole & françoise.

Les deux bataillons de Namur & de Bourbon, avec trois cents chevaux eſpagnols, aux ordres de M. de Barvick, Maréchal-de-camp, & de M. de Velarda, Lieutenant-colonel de cavalerie, partiront à la même heure, & prenant le chemin de Rivarone & de Monte Caſtello, ils iront paſſer le Tanaro ſur le pont qui eſt ſous ce village, pour aller camper demain à Marengo; après-demain 5, ce détachement paſſant par Caſtellazzo & Cantalupo, ſe portera à Caſal Baiano, où il ſera aux ordres de M. de Leſcy.

La brigade de Soria, aux ordres de M. d'Eſpuig, reſtera en bataille dans ſon camp, juſqu'à ce que l'armée ait défilé; après quoi, elle viendra ſe porter à Pezzetti; cent chevaux fournis par la cavalerie, reſteront aux ordres de M. d'Eſpuig, pour garder le grand chemin de Valence.

L'armée marchera ſur trois colonnes. Celle de la droite ſera compoſée du détachement de M. de Pignatelli, aſſemblé comme il a été dit ci-deſſus, & ſuivant le chemin indiqué.

Celle du centre ſera compoſée de la brigade de Poitou qui en aura la tête, ſuivie de celles de Savoya & de Lombardie, des gardes Walonnes & gardes eſpagnoles; le tout marchant comme il eſt campé.

Cette colonne, aux ordres de M. de Seves, partant de ſon camp par ſa gauche, tournera le village de Pezzetti qu'elle laiſſera à droite, prendra le grand chemin de San Salvador, & traverſera ce village pour entrer dans ſon camp.

M. de Telmont conduira cette colonne.

Celle de la gauche ſera compoſée de la brigade de la Reine de France qui en aura la tête, ſuivie de celles de la Reine de Naples, du Roi de Naples, de Galice, & de celle de la Reine d'Eſpagne qui la fermera.

Celle-ci, aux ordres de M. de Brun, partant de ſon camp par ſa gauche, ſuivra le chemin de Pezzetti à Monte Caſtello, & prenant à droite, entrera dans le grand chemin d'Alexandrie

à San

à San Salvador, & attendra, avant d'entrer dans ce village, que ſon camp ſoit marqué.

Un Officier des guides conduira cette colonne.

L'artillerie de France & ſix pièces de huit, de celles d'Eſpagne, partiront de leur parc, à l'Aſſemblée, & s'alongeront dans le chemin de Valence juſque derrière le camp de la deuxième ligne, pour attendre que le régiment des gardes Eſpagnoles ait défilé, afin d'en prendre la queue dans la colonne du centre.

Un guide à la tête de l'artillerie.

Les équipages du quartier général, dont le tréſor aura la tête, s'aſſembleront, à neuf heures, dans le vieux camp des grenadiers-royaux de Modène, où les Vaguemeſtres des deux nations ſe rendront, avec leur eſcorte ordinaire, pour les contenir & les mettre dans l'ordre convenu.

Un guide à la tête des équipages, pour ſuivre le grand chemin de San Salvador.

Les équipages des troupes ſuivront les colonnes où marchent leurs Corps, dans l'ordre qu'ils tiennent dans la marche.

M. de Pignatelli mettra à l'arrière-garde des équipages de ſa colonne, quatre compagnies de grenadiers & cinquante chevaux.

Les compagnies des grenadiers de la brigade de la Reine d'Eſpagne, feront l'arrière-garde des équipages de la colonne de la gauche.

Les campemens de la cavalerie eſpagnole & françoiſe ſe rendront à la Générale, à Baſſignana, où les Officiers de l'État-major recevront les ordres de M. d'Arembourou, pour marquer le camp.

L'hôpital ambulant & les vivres partiront à midi, & viendront paſſer au village de Pezzetti pour ſe rendre à San Salvador par le chemin de la colonne du centre.

Le régiment d'Escars partira, demain à onze heures du matin, de son camp, pour se rendre à Pezzetti, de-là à San Salvador, d'où il ira à Corniente où il sera aux ordres de M. de Chevert.

Un guide rendu, à dix heures, aux étendards d'Escars.

Ses équipages le suivront.

FAIT à Pezzetti le trois Octobre.

Du 3 au 4 Novembre.

Pour aller du camp de San Salvador à celui d'Occimiano.

Saint Barthelemi & Palerme.

Sicile pour ralliement.

OFFICIERS GÉNÉRAUX DE JOUR.

M. de .... Lieutenant général.
M. de .... Maréchal-de-camp.

OFFICIERS DE PIQUET.

M.rs le Chevalier de Tessé, Colonel.
le Chevalier d'Hébert, Lieutenant-colonel.
de Marciliave Major.

LA GÉNÉRALE à six heures.
L'ASSEMBLÉE à sept.
LE DRAPEAU à sept & demie, pour partir tout de suite.

Les campemens de toute l'infanterie, campée à San Salvador, seront rendus, à la Générale, à la tête de la gauche du régiment de Poitou, pour en partir tout de suite aux ordres de

M. de .... Maréchal-de-camp & de M.rs les Officiers de piquet.

Deux cents cinquante hommes, dont cent cinquante espagnols & cent françois pour les nouvelles gardes, & la compagnie des guides, à la même heure, au même rendez-vous.

Un guide pour les campemens.

L'armée marchera sur deux colonnes; celle de la droite, composée des brigades des gardes Espagnoles, qui en auront la tête, suivie de celle des gardes Wallones & de Poitou, le tout marchant comme il est campé.

Cinquante travailleurs pour chaque colonne, qui marcheront à la tête.

Cette colonne, aux ordres de M. de .... partant de son camp par sa droite, entrera dans le grand chemin de San Salvador à la Lazzarone, d'où elle prendra le chemin d'Occimiano; elle y arrivera par un bout de chemin neuf, fait bien proche du village, par M. de Telmont qui conduira cette colonne.

Celle de la gauche sera composée de la brigade de Farnèse, qui en aura la tête, suivie de celles de la reine de Naples & d'Africa, & de celle de la reine de France, qui en fermera la marche; cette brigade, partant de son camp par sa droite, viendra prendre la queue de celle de la reine de Naples, par le chemin qu'un Aide-major du régiment de la reine de France a reconnu.

A l'Assemblée, la brigade d'Africa partira de son camp, par sa droite; elle ira, par le dehors du village, qu'elle laissera à sa gauche, occuper le terrain où a été campée la brigade de Savoya; elle y prendra son rang dans la marche de ladite colonne. Un Aide-major de cette brigade reconnoîtra le chemin qu'elle doit tenir.

Cette colonne, aux ordres de M. de Brun, Lieutenant général, partira de ſon camp par ſa droite, & entrera dans le grand chemin de San Salvador à Mirabello; elle traverſera ce village, doù elle ſuivra le chemin qui mène à Occimiano, & à deux cents pas ou environ avant d'arriver à ce village, elle prendra un chemin à gauche, par lequel, laiſſant à droite Occimiano, qu'elle tournera, elle ira un peu au-delà du village, pour entrer dans ſon camp.

Le ſieur Préfontaine conduira cette colonne.

Les équipages du quartier général, dont le tréſor & l'hôpital ambulant auront la tête, s'aſſembleront, à neuf heures, dans le vieux camp du régiment de Poitou, où les Vaguemeſtres des deux nations ſe rendront, avec leurs eſcortes ordinaires, pour les contenir & les mettre dans l'ordre convenu.

Un guide à la tête des équipages, pour ſuivre le chemin de la colonne de la gauche.

Le régiment des grenadiers-royaux de Modène ſe rendra, à huit heures, dans le vieux camp du régiment de Poitou, à la queue des équipages du quartier général, pour faire l'arrière-garde de la colonne de la gauche.

Les équipages des troupes ſuivront les colonnes où marchent leurs Corps, dans l'ordre qu'ils tiennent dans la marche. Les vivres marcheront à la queue de la colonne de la droite.

FAIT au camp de San Salvador le trois Novembre mil ſept cent quarante-cinq.





ORDRES DE MARCHE DE 1746.

Du 7 au 8 Mars.

Pour ſe porter de Fubiné ſur les hauteurs de Quarto.

Saint Antoine & Padoue.

LA GÉNÉRALE & le BOUTE-SELLE à quatre heures $\frac{1}{2}$.

L'ASSEMBLÉE à cinq.

LE DRAPEAU & À CHEVAL à cinq heures & demie, pour partir tout de ſuite.

Cinquante hommes du régiment de l'Iſle de France & des deux bataillons d'Yauch, entreront, à la Générale, dans le château de Fubiné, y releveront la garde de M. le Maréchal, & reſteront pour la garde de ce château.

L'armée marchera ſur quatre colonnes, ſans campemens ni équipages.

Celle de la droite compoſée des régimens de Poitou, d'Anjou, de Beauce & de Tournaiſis, aux ordres de M. le Marquis de Sennecterre, Lieutenant général, partira de Vignale & de Camagno, & dirigera ſa marche ſur le village de Grana, conformément à l'inſtruction particulière que M. le Maréchal a envoyée à M. de Sennecterre.

M. de Chevert parti de Moncalvo avec le Corps à ses ordres, joindra M. de Sennecterre à Grana, & tous deux joints ensemble, marcheront conformément à ladite instruction de M. de Sennecterre, sur les hauteurs en avant de Porta Comora.

La colonne du centre composée du régiment Dauphin, dragons, cantonné à Viarisio, de quatre cents cinquante grenadiers & piquets cantonnés à Altavilla, & des régimens de l'Isle de France & d'Yauch, cantonnés à Fubiné, sera aux ordres de M. le Marquis de Gramont, Maréchal-de-camp.

Le régiment Dauphin, cantonné à Viarisio, les grenadiers de Brabant, & les troupes de la garnison de Tortone, cantonnées à Altavilla, & les régimens de l'Isle de France & d'Yauch, cantonnés à Fubiné, se rassembleront sur les hauteurs, laissant le village de Refrancore en avant, où ces troupes se formeront, & attendront M. de Gramont. De-là elles marcheront par le chemin qui conduit à Quarto, conformément à l'instruction particulière de M. de Gramont.

Don Germain, Aide-maréchal général des logis de l'armée, conduira cette colonne.

Le régiment Dauphin se pourvoira à Viarisio d'un guide pour Refrancore.

Les Commandans des grenadiers & piquets de Brabant, & autres qui sont à Altavilla, se pourvoiront de même d'un guide pour Refrancore.

Un guide sera rendu, à la Générale, à la maison de M. le Marquis de Gramont, pour le conduire à Refrancore.

Et un autre guide sera rendu, à la même heure, à la garde de M. le Maréchal, pour conduire les régimens.

La troisième colonne de la gauche, composée des grenadiers, des gardes Lorraines, de l'Isle de France, des trois d'Yauch, de

celles de Tſchoudi & Royal-Palerme, & de la compagnie de Périgord qui en fera l'arrière-garde, ſera aux ordres de M. de Cruſſol, Brigadier; elle dirigera ſa marche ſur Quattordici & Annone, où elle ſe joindra aux troupes de M. de la Chétardie, & attendra M. le Maréchal.

Un guide rendu demain, à la Générale, à la garde de M. le Maréchal, pour conduire cette colonne à Quattordici.

Le régiment de la Rochefoucault & les Huſſards eſcorteront M. le Maréchal.

La colonne de la gauche, compoſée du Corps placé à Annone, ſera aux ordres de M. de Larnage, Maréchal-de-camp, lequel en débouchera à l'heure indiquée par ſon inſtruction particulière. Ce Corps ſera remplacé à Annone par celui de M. de la Chétardie, Maréchal-de camp, placé à Quattordici, lequel aura été joint par la troiſième colonne ci-deſſus. Le Corps placé à Félizano, aux ordres de M. d'Argouges, remplacera à Quattordici celui de M. de la Chétardie; & ces trois Corps, placés ainſi par échelons, manœuvreront conformément à l'inſtruction donnée à M.[rs] de Larnage, de la Chétardie & d'Argouges qui les commandent.

La compagnie des guides partira, à la Générale, pour ſe rendre à Annone, & eſcortera huit chariots chargés de poutrelles & de madriers qu'ils conduiront diligemment à Annone. M. de Plinchamps reſtera avec quatre ſoldats & les payſans guides, pour conduire M. le Maréchal à Annone, paſſant par Quattordici.

FAIT à Fubiné le ſept Mars.

Du 10 Mars à neuf heures du matin.

Pour aller du cantonnement de San Salvador à celui de Rivellino.

LA GÉNÉRALE & le BOUTE-SELLE tout présentement.

L'ASSEMBLÉE à dix heures.

LE DRAPEAU & À CHEVAL à dix heures & demie.

Les Officiers-majors de la cavalerie & des dragons, cantonnés dans les caſſines ſous San Salvador, & ceux des régimens de Poitou, d'Anjou, des gardes Lorraines, de l'Iſle de France & d'Agénois, cantonnés dans ce village, en ſortiront ſur le champ pour ſe rendre ſur le chemin qui conduit à Baſſignana, pour en partir tout de ſuite aux ordres de M. de ...... Maréchal-de-camp de jour, avec M.rs les Officiers-majors de l'armée.

Un guide rendu ſur le champ à la garde de M. le Maréchal, pour conduire les campemens.

Tous les grenadiers de l'armée ſe rendront auſſitôt ſur le plateau du village de San Salvador, en avant de la grande tour, pour faire l'arrière-garde de l'armée, aux ordres de M. de la Chétardie, avec le régiment de Languedoc, dragons, que cet Officier général amène du village de Lu, & qui prendra, en paſſant, leſdits grenadiers.

Cinquante maîtres du régiment de la Viefville ſe rendront, à l'Aſſemblée, chez M. le Maréchal, pour lui ſervir d'eſcorte.

Les campemens des régimens de la Reine, de Périgord, de Tournaiſis & de Beauce, cantonnés à Caſtelletto ; & ceux de Guyenne & de Querci, cantonnés à Corniente, ſe rendront tout préſentement à la Preda, où M. le Chevalier de Modène, Aide-major général de l'armée, les prendra pour les mener

LA GÉNÉRALE & le BOUTE-SELLE à quatre heures.

L'ASSEMBLÉE à cinq.

LE DRAPEAU & À CHEVAL à cinq heures & demie.

Tous les campemens de l'armée, avec deux cents fusiliers & cinquante maîtres pour les nouvelles gardes, seront rendus, à la Générale, à la tête du régiment de la Reine, infanterie, pour partir tout de suite, aux ordres de M. de la Chétardie, Maréchal-de-camp, & de M.rs les Officiers d'infanterie & de cavalerie, de piquet.

La compagnie des guides marchera avec les campemens; ceux-ci suivront le chemin qui, de Rivalta, se rend à Pasturana, passant par *Castelnovo di Bormida*, Ritorto & Bazzaluzzo.

Un guide rendu, à la Générale, à la garde du camp du premier bataillon de la Reine, pour conduire les campemens.

Les vieilles gardes rentreront à l'Assemblée, & s'assembleront à la tête du régiment de la Roche-Aymon, pour faire l'arrière-garde des menus équipages, aux ordres du Lieutenant-colonel d'infanterie, sortant de piquet.

L'armée marchera sur deux colonnes.

Celle de la droite composée de la brigade de Poitou, qui en aura la tête, sera suivie de celle de la Reine, laquelle le sera de celle de la Roche-Aymon.

Cette colonne, conduite par M. de Sennecterre, partant du camp par sa droite, entrera dans le chemin appelé *dei Boschi*, pour se rendre au petit village de Castel Ferro, de-là à Petrosa, pour y passer l'Orba sur le pont qui y est fait; elle ira ensuite gagner la cassine Spinola, où elle passera le Lemo, & se rendra à Pasturana, sans passer par le village de Bazzaluzzo, qu'elle laissera à gauche: elle traversera ensuite le village de Pasturana, au-delà duquel elle entrera dans la plaine de son camp.

La brigade de la Roche-Aymon partira de ſon camp par ſa gauche, & ira prendre la queue de la brigade de la Reine.

Un guide rendu, à la Générale, à la garde du camp du premier bataillon de Poitou, pour conduire cette brigade & celle de la Reine par le chemin indiqué ci-deſſus.

Un guide rendu, à la même heure, à la garde du camp du régiment de Beauce, pour conduire la brigade de la Roche-Aymon par ledit chemin.

M. de Tornielli marchera avec cette colonne.

Celle de la gauche, aux ordres de M. d'Argouges, ſera compoſée du régiment de Royal-Piémont qui en aura la tête, ſuivi de l'artillerie & des pontons, leſquels le ſeront par le régiment Dauphin, cavalerie.

Le bataillon des dragons à pied, partagé en piquets, ſe diſperſera le long de la colonne des voitures d'artillerie & des pontons, pour marcher avec ces voitures & les eſcorter.

Cette colonne, partant du camp, prendra le grand chemin qui conduit à *Caſtelnovo di Bormida* qu'elle laiſſera à gauche, & ſuivant le chemin appelé *la Levata*, elle ſe rendra à Ritorto, ira enſuite paſſer l'Orba à gué au-deſſous du confluent du Lemo, gagnera le village de Bazzaluzzo, d'où elle prendra le grand chemin qui conduit à Novi.

Lorſque les deux régimens de cavalerie auront dépaſſé le village de Bazaluzzo, ils feront *halte*, & laiſſeront l'artillerie & les pontons continuer leur marche ſur Novi, ſous l'eſcorte des dragons à pied & des compagnies de grenadiers qui s'y ſeront jointes.

Une compagnie de grenadiers rendue, à la Générale, au parc d'artillerie, pour marcher avec elle.

La compagnie de grenadiers, le piquet d'infanterie & les huſſards qui ſont à *Caſtelnovo di Bormida*, ſe tiendront prêts,

à la Générale, à s'incorporer à cette colonne à son passage près de Castelnovo, & recevront les ordres de M. d'Argouges.

Cette colonne se mettra en marche à la Générale.

Un guide rendu, à la Générale, à la tête du régiment Royal-Piémont, pour conduire ce régiment par le chemin ci-dessus.

Un guide rendu, à la même heure, au parc d'artillerie, pour la conduire par ledit chemin.

Tous les équipages de l'armée se rendront, à l'Assemblée, dans le terrain qui est en avant des régimens de Beauce & d'Agénois. Le Vaguemestre général s'y rendra, à la même heure, avec huit cavaliers de la Prevôté pour lui servir d'escorte, & l'aider à contenir tous ces équipages; il les fera mettre en marche à la queue de la brigade de la Roche-Aymon, lorsqu'elle aura défilé, & ils suivront le même chemin. Les vivres suivront les équipages de l'armée par le même chemin.

Un guide rendu, à l'Assemblée, à la tête du régiment de Beauce, pour conduire les équipages par le même chemin.

Les vieilles gardes rassemblées à la tête du régiment de la Roche-Aymon, feront l'arrière-garde de cette colonne d'équipages, aux ordres du Lieutenant-colonel d'infanterie, sortant de piquet.

Une compagnie de grenadiers & cinquante maîtres se rendront, à l'Assemblée, à la tête du camp du régiment Dauphin, cavalerie, pour escorter M. le Maréchal.

Un Officier des guides s'y rendra à la même heure, pour conduire M. le Maréchal.

Défenses à tous soldats, cavaliers & dragons, sous peine de la vie, de s'écarter & de tirer pendant la marche.

M. le Maréchal-de-camp de jour, reconnoîtra, dans le nouveau camp, des pâtures pour les chevaux de l'infanterie.

FAIT à Rivalta le quatorze Mai.

Du 21 au 22 Mai.

OFFICIERS GÉNÉRAUX DE JOUR.

M. de .... Lieutenant général.
M. de Larnage, Maréchal-de-camp.

LA GÉNÉRALE & le BOUTE-SELLE à ſix heures.
L'ASSEMBLÉE à ſept.
LE DRAPEAU & À CHEVAL à huit heures, pour partir tout de ſuite.

Les campemens des camps de Paſturana & de Franca Villa, avec cent cinquante hommes & cent maîtres pour les nouvelles gardes, ſe rendront, à la Générale, à la tête du camp où étoit campé le régiment de Poitou, pour partir tout de ſuite aux ordres de M. de Larnage & de M.^rs les Officiers d'infanterie & de cavalerie, de piquet.

Les campemens ſuivront le chemin qui va de Paſturana à Pozzol Formigaro, & s'arrêteront à Caſtel Gazzo, où l'État-major ſe trouvera pour indiquer le camp.

Un guide pour leſdits campemens.

Ceux de la brigade des gardes Lorraines & des régimens de la Rochefoucault & d'Eſcars, avec cent chevaux & cinquante hommes d'infanterie des nouvelles gardes, ſe tiendront en bataille à la tête de leur camp, & attendront qu'on les envoie chercher.

Les vieilles gardes de l'infanterie rentreront, à l'Aſſemblée, & ſe formeront à côté du village de Paſturana, derrière la droite du camp de la cavalerie, pour faire l'arrière-garde des équipages, aux ordres du Lieutenant-colonel d'infanterie, ſortant de piquet.

Les grandes gardes de la cavalerie rentreront dans leurs Corps,

à l'Assemblée, excepté celle de Bazzaluzzo qui attendra qu'elle soit relevée.

La compagnie de grenadiers qui est à ce village, attendra de même qu'elle soit relevée.

L'armée marchera sur deux colonnes.

Celle de la droite composée de toute l'infanterie campée à Pasturana, dont le régiment d'Anjou aura la tête, suivi du reste de l'infanterie comme elle est campée, laquelle le sera de tous les équipages de l'infanterie & de la cavalerie, s'avançant dans l'ordre de marche de leurs Corps.

La brigade de Wigier suivra cette colonne à deux heures de distance.

Cette colonne conduite par M. de la Chétardie, partant du camp par sa droite, suivra le chemin qui de Pasturana conduit à Novi, viendra passer près de cette ville qu'elle laissera à droite, d'où prenant le chemin qui mène à Castel Gazzo, elle entrera dans la plaine de son camp.

Un guide rendu, à la Générale, à la garde du camp du premier bataillon d'Anjou, pour conduire cette colonne.

Celle de la gauche composée des deux réginis en de cavalerie de Royal-Piémont & Dauphin, & conduite par M. d'Argouges, partant du camp par sa gauche, traversera le village de Pasturana, descendra au-dessous de ce village, d'où prenant à droite le chemin qui conduit à Bazzaluzzo, elle le suivra jusqu'à ce qu'elle ait tourné le rideau, & joint le chemin qui de ce village se rend à Novi; alors elle laissera Bazzaluzzo à gauche, & suivra le chemin de Novi, jusqu'auprès de la cassine placée sur le bord du rideau appelé *Belveder*, où elle entrera dans la plaine de son camp; le régiment Dauphin fera *halte* à cette gauche, & celui de Royal-Piémont se rendra à Pozzol Formigaro.

Un guide pour conduire cette colonne.

Le quartier général restant toujours à Novi, les équipages ne bougeront pas; M.rs les Officiers généraux logeront à Pozzol Formigaro & à la ligne.

Le parc de l'artillerie restera toujours dans sa même position.

La brigade des gardes Lorraines & les régimens de la Rochefoucault, d'Escars, cavalerie, & de la Reine, dragons, attendront dans leur camp que les Officiers-majors & de campement viennent les y chercher pour les conduire dans le terrain de leur camp; leurs équipages y resteront de même, prêts à suivre leurs Corps dans le terrain où ils iront camper.

Le régiment de la Reine, dragons, restera dans son camp jusqu'à nouvel ordre, ainsi que les quatre cents dragons de Dauphin & de Languedoc.

Le détachement d'artillerie qui est à Pasturana avec M. de Sivry, rentrera au parc.

FAIT à Novi le vingt-un Mai.

Du 8 au 9 Juin.

Pour aller du camp de Novi à celui sous Tortone.

Saint Germain & Auxerre.

OFFICIERS GÉNÉRAUX DE JOUR.

M. de Sennecterre, Lieutenant général.
M. de la Chétardie, Maréchal-de-camp.

OFFICIERS DE PIQUET.

Infanterie. { M.rs de Gouy, Colonel.
d'Azy, Lieutenant-colonel.
de Tounoy, Major.

LA GÉNÉRALE & le BOUTE-SELLE à trois heures.

L'ASSEMBLÉE à quatre.

LE DRAPEAU & À CHEVAL à quatre heures & demie.

Tous les campemens de l'armée, avec deux cents fusiliers & cent maîtres pour les nouvelles gardes, se rendront, à la Générale, à la tête du camp des dragons de Dauphin & de Languedoc, pour partir tout de suite aux ordres de M. de la Chétardie, de M.rs les Officiers d'infanterie & de cavalerie de piquet, & de M.rs les Officiers de l'État-major de l'armée.

Un guide rendu, à la Générale, aux étendards du régiment Dauphin, pour conduire les campemens par le chemin qui conduit en droiture de Pozzol à Rivalta.

La compagnie des grenadiers marchera avec les campemens.

Les trois bataillons génois rentreront dans la ville de Novi, à la Générale.

Les vieilles gardes partiront de leurs postes, à l'Assemblée, pour se retirer au village de Pozzol, dans le terrain qui est entre ce village, la cassine appelée *Colombera* & le couvent de Saint Augustin, pour faire l'arrière-garde de l'armée, aux ordres du Lieutenant-colonel de cavalerie, sortant de piquet : les détachemens génois joindront leurs Corps à Novi.

Un guide sera rendu, à l'Assemblée, au village de Pozzol au couvent de Saint Augustin, pour conduire cette arrière-garde par le chemin qui conduit en droiture à Rivalta, où elle passera la Scrivia pour entrer au camp.

Le régiment des grenadiers-royaux partira de son camp, à la Générale, pour venir passer sous la ville de Novi qu'il laissera à droite, & se rendre en dehors de la porte de Serravalle, où il attendra l'artillerie & les équipages du quartier général qu'il doit escorter.

Un guide rendu, avant la Générale, à la garde du camp du premier bataillon de ce régiment, pour le conduire par ledit chemin.

L'artillerie partira de ſon parc, à la Générale, & ſuivant le chemin qui conduit à la porte des Capucins, elle tournera la ville de Novi, la laiſſant à droite, & s'alongera environ cinq cents pas dans le chemin qui conduit à Villa Alvernia, & elle attendra les ordres de M. de Borſtel qui conduit ſa colonne, pour ſe mettre en marche.

Un guide rendu au parc de l'artillerie, à la Générale, pour la conduire par ce chemin.

Les équipages du quartier général, le tréſor, l'hôpital ambulant & les vivres chargeront à la Générale, & ſortant de Novi par la porte de Serravalle, prendront la queue de l'artillerie.

Le Vaguemeſtre général, avec un Maréchal-des-logis & quinze dragons d'eſcorte, s'y rendront à la même heure, pour les mettre en marche dans l'ordre accoutumé.

Les équipages de M.rs les Officiers généraux logés à Pozzol, & ceux de l'armée, chargeront immédiatement après la Générale, & ſe rendront dans la plaine au-delà du village de Pozzol, au-deſſous de la chapelle de Saint Martian, laiſſant à leur gauche le grand chemin qui de Novi ſe rend à Rivalta. L'Aide-vaguemeſtre général, avec un brigadier & dix dragons d'eſcorte, s'y rendront à la même heure, pour les contenir & les mettre en ordre.

Les compagnies de grenadiers qui ne ſont pas détachées, ſe rendront, à la même heure, au même rendez-vous, avec cent maîtres & cent dragons, aux ordres de M. de Groſlier, Colonel d'infanterie, pour faire l'arrière-garde de ces équipages qui ne ſe mettront en marche, que lorſque la colonne d'infanterie aura défilé; & alors ils en prendront la queue, marchant ſuivant le rang que les brigades tiennent dans l'ordre du campement.

La

La brigade de Dauphin, cavalerie, montera à cheval, peu après l'Aſſemblée, & longeant le front de la ligne, elle viendra ſe mettre en bataille en avant du camp de la brigade d'Anjou, afin de prendre la queue de celle de Royal-Piémont dans l'ordre de marche.

L'armée marchera ſur trois colonnes.

Celle de la droite, aux ordres de M. de Borſtel, Maréchal-de-camp, ſera compoſée de l'artillerie, qui en aura la tête, ſuivie des équipages du quartier général & des vivres, marchant dans l'ordre accoutumé.

Cette colonne, partant du rendez-vous, ci-deſſus indiqué, ſuivra le chemin qui conduit à Villa Alvernia, paſſera la Scrivia à gué, vis-à-vis de ce village, & lorſqu'elle aura paſſé cette rivière, elle ſuivra le grand chemin qui conduit à Tortone; elle s'arrêtera à la hauteur du couvent des Bernardins près Tortone; & là on lui enverra indiquer le lieu où elle doit ſe rendre.

Le régiment des grenadiers-royaux eſcortera cette colonne d'artillerie & d'équipages, laiſſant quatre compagnies des grenadiers, pour en faire l'arrière-garde.

Un Sergent des guides conduira cette colonne, & ſera rendu, pour cet effet, à la porte de Serravalle avant l'heure de l'Aſſemblée.

La colonne du centre ſera compoſée de toute l'infanterie, marchant dans l'ordre où elle eſt campée, des équipages des Officiers généraux, logés à Pozzol, & de ceux de toute l'armée.

Cette colonne, aux ordres de M.rs de Sennecterre & de Saulx, partira de ſon camp par ſa droite, & défilant derrière le camp de la brigade de Royal-Piémont, elle tournera le village de Pozzol, qu'elle laiſſera à gauche; deſcendant la plaine, & prenant le chemin qui, de Pozzol, conduit à Villa Alvernia,

elle ſuivra ce chemin juſqu'à la Scrivia: alors prenant à gauche, elle ſuivra celui qui eſt au bord de cette rivière juſque vis-à-vis le moulin de Maghizzello, ſitué au-delà; elle paſſera la Scrivia ſur un pont de chevalets, enſuite le naville ſur le pont du moulin de Maghizzello, au-delà duquel elle entrera dans la plaine de ſon camp.

M. de Plinchamps conduira cette colonne, & ſe rendra, pour cet effet, à l'Aſſemblée, à la tête du régiment d'Anjou.

La colonne de la gauche ſera compoſée des dragons de Dauphin & de Languedoc, qui en auront la tête, ſuivis de la brigade de Royal-Piémont, & celle-ci de celle de Dauphin, cavalerie, qui fermera la marche.

Cette colonne, aux ordres de M. d'Argouges, partant du camp par ſa droite, tournera le village de Pozzol, qu'elle laiſſera à droite; & venant gagner le grand chemin de Rivalta, elle le ſuivra juſqu'à ce village, qu'elle tournera, le laiſſant à droite; elle ira paſſer la Scrivia à gué, & ſuivant le chemin qui conduit aux Bernardins, elle entrera dans la plaine de ſon camp.

M. Hebrail, Lieutenant des guides, conduira cette colonne, & ſera, à cet effet, rendu, à l'Aſſemblée, à la tête du régiment Dauphin, dragons.

Défenſe à tout ſoldat, cavalier & dragon, de s'écarter & de tirer dans la marche.

Défenſe à tout épuipage de partir avant la colonne.

Le Prevôt & ſa troupe marcheront entre les colonnes & le campement pour faire obſerver les défenſes.

FAIT à Novi le huit Juin

PLACE de M.[rs] les Officiers généraux pour la marche.

Infanterie.

M. le Marquis de Sennecterre.

M. de Saulx. { Anjou. Gardes Lorraines.

M. de Mailly. { Wigier. La Reine.

Cavalerie.

M. d'Argouges.

M.[rs] de Saint-André, de Coffé } Royal-Piémont.

de Mauroy, de Gramont } Dauphin.

Dragons.

M. le Gendre. { Dauphin. Languedoc.

Du 9 au 10 Juin.

Pour aller du camp de Tortone à celui de Voghera.

Saint Jacques & Madrid.

OFFICIERS GÉNÉRAUX DE JOUR.

M. d'Argouges, Lieutenant général.

M. de Mailly, Maréchal-de-camp.

LA GÉNÉRALE & le BOUTE-SELLE à trois heures.

L'ASSEMBLÉE à quatre.

LE DRAPEAU & À CHEVAL à cinq heures pour partir tout de fuite.

Tous les campemens de l'armée, avec deux compagnies de grenadiers, deux cents fufiliers & cent chevaux pour les nouvelles gardes, fe rendront, à la Générale, à la tête de la brigade de Royal-Piémont, pour en partir tout de fuite aux ordres de M. de Mailly & de M.rs les Officiers d'infanterie & de cavalerie, de piquet.

Un guide rendu, à la Générale, aux étendards de Royal-Piémont.

La compagnie des guides marchera au campement.

Les vieilles gardes viendront, à l'Affemblée, fe mettre en bataille à la tête du camp des dragons, pour faire l'arrière-garde de la colonne de la gauche, aux ordres du Lieutenant-colonel d'infanterie, fortant de piquet.

Un guide rendu, à l'Affemblée, à la tête du camp des dragons.

Deux cents cinquante maîtres, cent dragons & deux compagnies de grenadiers, fe rendront, à l'Affemblée, à la tête des dragons, où une Ordonnance de la compagnie de Gantés fe trouvera pour les conduire à la caffine du Ronco. Ce détachement, ainfi que les volontaires & les huffards de Gantés, y attendront les ordres de M. le comte de Mailly, Maréchal-de-camp, qui aura une inftruction particulière.

L'armée marchera fur trois colonnes.

Celle de la droite compofée de la brigade d'infanterie de la Reine, qui en aura la tête, fuivie de la brigade de Wigier & des gardes Lorraines dans l'ordre de leur campement; des équipages de ces trois brigades, marchant dans l'ordre de leurs Corps,

de l'hôpital ambulant & des vivres, qui prendront la tête des équipages au passage de cette colonne à Vighizzuolo.

Une compagnie de grenadiers de chaque brigade sera commandée pour faire l'arrière-garde de ces équipages.

Cette colonne, aux ordres de M. de Sennecterre, partant de son camp, entrera dans le chemin qui passe à la gauche du camp de la Reine; elle le suivra jusqu'au grand chemin de Tortone, le traversera pour entrer dans celui de Vho, laissant à gauche la cassine de Lugressia, d'où allant passer le ruisseau de l'Osona, elle montera au village de Vho, le laissera à droite pour prendre le chemin de Vighizzuolo qu'elle traversera; de-là au couvent de Rosano, auprès duquel on passe le *Corone* à gué, d'où à la cassine de San Carlo, à la Casina Spagnola, enfin au grand chemin de *Ponte Corone* à Voghera qu'elle ne passera pas, & où la colonne fera *halte*.

M. de Plinchamps conduira cette colonne, & sera à cet effet rendu, à quatre heures précises, à la tête de la brigade de la Reine, avec une escouade de charpentiers.

Il sera commandé un sergent, vingt travailleurs des trois brigades de cette colonne, aux ordres de M. de Plinchamps. On observera que ces vingt travailleurs soient munis chacun d'un outil, pelle, pioche & hache, qui sera pris dans les mulets composés de la brigade.

La colonne du centre sera composée de la brigade de Dauphin, cavalerie, marchant comme elle est campée, c'est-à-dire, le régiment de la Rochefoucault en ayant la tête, suivi de la brigade d'Anjou, qui le sera du trésor, après lequel marcheront les équipages du quartier général suivis de l'artillerie, qui sera précédée de son escorte de Royal-Artillerie.

Les équipages de toute la cavalerie, des dragons & de la brigade d'Anjou, marcheront après l'artillerie, & seront suivis par le

régiment des grenadiers-royaux, qui fermera la marche de cette colonne.

Elle sera aux ordres de M. de Mauroy, & partant de son camp par sa droite, elle entrera par les derrières du camp de la Rochefoucault, dans le grand chemin de Tortone qu'elle suivra jusqu'aux glacis de la ville; & tournant à gauche, elle suivra le grand chemin qui longe le glacis jusqu'à la porte de Voghera, d'où elle suivra le grand chemin de cette ville, traversera le village de *Ponte Corone*, & suivant toujours le grand chemin, elle entrera à droite, à un mille en-deçà de Voghera, dans la plaine du camp.

Un guide rendu, à l'Assemblée, à la tête de la Rochefoucault, pour conduire cette colonne.

Celle de la gauche sera composée des deux régimens de dragons qui en auront la tête, suivis de la brigade de Royal-Piémont qui viendra par le chemin qui est à la tête du camp, joindre la queue du régiment de Languedoc, laissant la cassine de Viboroca à sa gauche.

Cette colonne, aux ordres de M. de Saint-André, partant de son camp par sa droite, viendra traverser le ruisseau qui borde le grand chemin de Tortone, d'où elle ira à travers champs gagner un sentier le long du rideau, laissant Tortone à peu de distance à droite, & continuant ledit sentier, coupant le chemin d'Alexandrie & celui de Salé, elle ira à droite prendre le chemin qui conduit au Ronco, & de-là elle se rendra, à travers champs, à Casina Nova, d'où, à peu de distance, elle joindra le grand chemin de Tortone à *Castelnovo di Scrivia;* elle se rendra ensuite par le chemin de Casei & de Torretto à Voghera, & fera *halte* avant d'y arriver.

M. Hebrail conduira cette colonne, & sera rendu, à cet effet, à quatre heures, à la tête du régiment Dauphin, dragons.

Cinquante dragons, avec des outils, marcheront à la tête de cette colonne.

Les équipages du quartier général & de tous les Officiers généraux chargeront peu après la Générale, & se rendront à l'heure de l'Assemblée, dans le terrain qui est entre les Bernardins, & à peu de distance de la porte de Tortone, ayant le grand chemin devant eux, pour laisser défiler la cavalerie & la brigade d'Anjou, dont ils prendront la queue dans l'ordre ordinaire.

Le Vaguemestre général y sera rendu, à l'Assemblée, pour les mettre selon leur rang, & aura une escorte de quinze maîtres.

Les vivres & les autres bagages qui sont à Vighizzuolo, s'incorporeront dans la colonne de la droite, à son passage à ce village.

Les défenses à l'ordinaire.

FAIT à Tortone le neuf Juin.

PLACE de M.rs les Officiers généraux pour la marche.

Infanterie.

M. de Sennecterre.

M.rs	de Saulx	Anjou.
	de Chevert	La Reine.
	de la Chétardie	Gardes Lorraines.
	de Mailly	Wigier.

Cavalerie.

M. d'Argouges.

M.rs	de Saint André de Cossé	Royal-Piémont.

M.rs de Mauroy } Dauphin.
de Gramont }

Dragons.

M. le Gendre.

Du 10 au 11 Juin.

Pour aller du camp de Voghera à celui de Broni.

Saint Bernard & Crémone.

OFFICIERS GÉNÉRAUX DE JOUR.

M. de Sennecterre, Lieutenant général.
M. de Mauroy, Maréchal-de-camp.

OFFICIERS DE PIQUET.

M.rs de Saint-Exupery, Colonel.
du Lac, Lieutenant-colonel.
le Chevalier de Rochechouard, Major.

LA GÉNÉRALE & le BOUTE-SELLE à quatre heures.

L'ASSEMBLÉE à cinq.

LE DRAPEAU & À CHEVAL à cinq heures & demie, pour partir tout de suite.

Tous les campemens se rendront, à la Générale, à la tête de la brigade de Dauphin, cavalerie, avec deux cents cinquante fusiliers, deux compagnies de grenadiers, sans compter celles du quartier général, & cent cinquante chevaux pour les nouvelles gardes, le tout aux ordres de M. de Mauroy & de M.rs les Officiers d'infanterie & de cavalerie, de piquet.

La

La compagnie des guides marchera à la tête des campemens.

Les vieilles gardes se retireront, à l'Assemblée, & iront se mettre en bataille à la tête du pont de pierre au-delà de la Staffora, aux ordres de M. du Lac, pour faire l'arrière-garde de tout.

Un guide rendu, à la même heure, au même rendez-vous, pour conduire cette arrière-garde par le grand chemin de Voghera à Broni.

Une demi-heure après l'Assemblée, le régiment des grenadiers-royaux, partant de son camp, entrera dans le grand chemin qui est à la droite, pour venir passer la Staffora sur le pont de pierre, d'où tournant à gauche, il ira prendre la queue de la brigade de Royal-Piémont pour marcher après elle.

Un Officier-major de ce régiment, ira reconnoître son débouché & le camp de la brigade de Royal-Piémont.

A la même heure, le régiment de la Reine, dragons, partira, de son camp, par sa droite, & tournant les murs de la ville, sans y entrer, suivra le chemin qui va passer à la gauche des grenadiers-royaux, pour prendre la queue de ce régiment dans la marche.

Un Officier-major de ce régiment, reconnoîtra de même son débouché.

L'armée marchera sur deux colonnes.

Celle de la droite composée de la brigade de Dauphin, cavalerie, qui en aura la tête, suivie de toute l'infanterie de la ligne, marchant par sa droite comme elle est campée; des équipages du quartier général, & de ceux des troupes de cette colonne, dans l'ordre de marche de leurs Corps; & lesdits équipages seront suivis de l'artillerie, escortée par le détachement de Royal-Artillerie.

Cette colonne, aux ordres de M. de Gramont, partant de son camp; savoir, la brigade de Dauphin, cavalerie, qui est en potence, marchant par sa gauche, & la ligne d'infanterie par sa

droite, entrera dans le grand chemin appelé *la Ramera*, qu'elle a devant son camp, qu'elle suivra jusqu'à Broni, au-delà duquel elle campera.

Un guide rendu, à l'Assemblée, à la tête des étendards de la Rochefoucault, pour conduire cette colonne.

Celle de la gauche, composée de la brigade de Dauphin, dragons, qui en aura la tête, suivie de la cavalerie espagnole & de la brigade de Royal-Piémont, comme elles sont campées, des grenadiers-royaux & du régiment de la Reine, dragons, qui formera la marche. Les équipages des troupes de cette colonne marcheront après ce régiment, pourvu qu'il n'y ait point de voiture à roues; & quatre compagnies de grenadiers-royaux seront laissées pour faire l'arrière-garde de ces équipages.

Cette colonne, aux ordres de M. d'Argouges, partant de son camp par sa droite, côtoyant le grand chemin, suivra une route ouverte, dont on donnera l'itinéraire particulier à M. d'Argouges & à M. le marquis de Monteynard, Aide-maréchal général des logis, qui marchera avant cette colonne, avec cent travailleurs & un détachement de la compagnie des guides.

Les équipages du quartier général, chargeront à cinq heures, & viendront s'assembler dans le terrain qui est à droite du faubourg de Voghera, appelé le faubourg de *Saint-Pierre*, laissant le grand chemin devant eux.

Le Vaguemestre général s'y rendra avec son escorte ordinaire pour les mettre dans l'ordre accoutumé, & les alongera au-delà de la Staffora, pour leur faire prendre dans le grand chemin, la queue du régiment d'infanterie de la Reine; le trésor & l'hôpital ambulant, ayant la tête des équipages.

Ceux des troupes qui marchent dans la colonne de la droite, s'assembleront, au Drapeau, à la tête de leur camp, & entreront

dans le grand chemin quand les équipages du quartier général auront passé.

L'artillerie attelera, à l'Assemblée, pour prendre son rang dans la colonne lorsque les équipages du quartier général auront défilé ; le détachement de Royal-Artillerie, en fera l'arrière-garde.

Un guide rendu, à l'Assemblée, au parc de l'artillerie.

Les équipages des troupes de la colonne de la gauche, suivront cette colonne, après que le régiment de la Reine, dragons, aura défilé, & tiendront dans la colonne le même rang que leurs corps.

Les défenses à l'ordinaire.

Le Prevôt aux campemens.

FAIT à Voghera le dix Juin.

Itinéraire pour M. d'Argouges.

LA colonne de la gauche, aux ordres de M. d'Argouges, suivra le chemin nouvellement ouvert à travers champs, par des rampes & des comblemens de fossés, auxquels fait travailler M. de Monteynard, qui précède la colonne, avec des travailleurs.

M. d'Argouges suivra toujours le nouveau chemin parallèle au grand chemin qui est à droite ; s'il y avoit quelque détour à faire, M. de Monteynard en informera M. d'Argouges par un Officier ou un soldat guide, qui indiquera les détours qu'il faudra faire.

Du 11 au 12 Juin.

Pour aller du camp de Broni à celui de Castel San Giovanni.

Saint Paul & Londres.

OFFICIERS GÉNÉRAUX DE JOUR.

M. d'Argouges, Lieutenant général.
M. de Wigier, Maréchal-de-camp.

LA GÉNÉRALE & le BOUTE-SELLE à quatre heures ½.
L'ASSEMBLÉE à cinq heures & demie.
LE DRAPEAU à six heures & demie, pour partir à sept.

La cavalerie ne sonnera *à Cheval* qu'à huit heures, pour partir tout de suite.

Tous les campemens seront rendus, à la Générale, avec six compagnies de grenadiers, quatre piquets & cent chevaux pour les nouvelles gardes, en avant du faubourg de Broni, à la tête du régiment de la Reine, pour en partir tout de suite aux ordres de M. de Wigier & de M.rs les Officiers d'infanterie & de cavalerie, de piquet.

Les compagnies de grenadiers qui marchent avec les campemens, seront distribuées pour couvrir le flanc droit de la marche, suivant les instructions que donnera M. le comte de Maillebois, qui marchera aux campemens.

La compagnie de guides, rendue, à la Générale, à la tête du régiment de la Reine, infanterie.

Il y aura un Colonel d'infanterie commandé pour être chargé des six compagnies de grenadiers, de les poster, de les replier,

& de recevoir les vieilles gardes pour faire l'arrière-garde avec elles; on en préviendra le Lieutenant-colonel qui les commande.

Toutes les vieilles gardes, y compris les deux compagnies de grenadiers, détachées à *Colombarone*, se rendront, à la Générale, à la tête du faubourg de Broni, du côté du village, aux ordres du Lieutenant-colonel d'infanterie, sortant de piquet, pour faire l'arrière-garde de tout.

L'avant-garde de l'armée, campée à la Stradella, aux ordres de M. d'Argouges, partira de son camp, par sa droite, à cinq heures précises, marchant sur une seule colonne, dont tous les campemens de cette avant-garde, avec cent hommes d'infanterie, quatre compagnies de grenadiers-royaux & cent cinquante chevaux, auront la tête, aux ordres de M. le Gendre. Ils seront suivis de la brigade d'infanterie d'Anjou, après laquelle marchera le régiment de la Reine, dragons, suivi de la cavalerie espagnole, après laquelle marcheront tous les équipages de cette avant-garde, dont les régimens de dragons de Dauphin & de Languedoc fermeront la marche.

Cette avant-garde ira camper à Rotto Freddo. Don Germain attendra les campemens à leur passage à Castel San Giovanni, pour marcher avec eux & aller marquer ledit camp de Rotto Freddo.

M. d'Argouges observera que, comme on est obligé de marcher avec précaution & militairement, on place ses campemens à la tête de sa division; ainsi il aura la bonté, lorsqu'il sera à un mille ou un mille & demi de Rotto Freddo, de faire faire une *halte* d'une heure à sa colonne, pour donner le temps de marquer son camp.

M. de Telmont se rendra ce soir à la Stradella, pour faire placer, à la garde de M. d'Argouges, les guides qui seront nécessaires pour conduire ses campemens & sa division.

Le Corps de l'armée campée à Broni, marchera sur une seule

colonne composée de l'infanterie, dont la brigade de la Reine aura la tête, suivie de celle de Wigier & des gardes Lorraines, après laquelle marcheront les équipages du quartier général, dont le trésor & l'hôpital ambulant auront la tête: les équipages de l'infanterie suivront ceux du quartier général & seront suivis des vivres & de l'artillerie, après laquelle marchera la cavalerie précédée de ses équipages. Lorsque la cavalerie aura achevé de défiler, le Lieutenant-colonel qui commandera les vieilles gardes, se mettra en marche.

Cette colonne, aux ordres de M. de Sennecterre, entrera dans le grand chemin de la Stradella, ira traverser ce village, d'où elle suivra le grand chemin jusqu'à Castel San Giovanni, où elle campera.

Un guide rendu, à l'Assemblée, à la tête du régiment de la Reine, infanterie, pour conduire cette colonne.

Les équipages du quartier général chargeront à l'heure de l'Assemblée, & viendront s'assembler derrière le camp du régiment de la Reine, qui est à la gauche de l'extrémité du faubourg de Broni. Le Vaguemestre général y sera rendu avec son escorte ordinaire, pour les contenir & les mettre en ordre.

Ces équipages prendront la queue de la brigade des gardes Lorraines dans l'ordre accoutumé, le trésor & l'hôpital ambulant en ayant la tête.

Un guide rendu, à la même heure, au même rendez-vous.

Les équipages de l'infanterie s'assembleront, au Drapeau, à la tête de leur camp, pour prendre la queue des équipages du quartier général dans l'ordre de leurs Corps.

Les vivres suivront les équipages de la brigade des gardes Lorraines.

L'artillerie n'attelera qu'à l'heure du Drapeau pour prendre la queue des vivres, & sera escortée par le détachement de

Royal-Artillerie, qui sera distribué par le Commandant, à la tête, au centre & à la queue de ladite artillerie.

Un guide rendu, à l'Assemblée, au parc de l'artillerie.

Les équipages de la cavalerie se mettront en mouvement lorsqu'elle sonnera *à Cheval*, & la précèderont comme il a été dit ci-dessus.

Cette division de cavalerie, aux ordres de M. de Mauroy, partant de son camp par sa droite, entrera dans le grand chemin, d'où, traversant Broni & le faubourg, elle suivra le grand chemin de la Stradella, & de-là à Castel San Giovanni, où son camp sera marqué.

Un guide, pour les équipages de la cavalerie, rendu, à l'Assemblée, aux étendards de Royal-Piémont.

Un guide, pour la cavalerie, rendu, à la même heure, au même rendez-vous.

Les défenses à l'ordinaire.

M.rs les Officiers généraux & Commandans des Corps, sont priés de se tenir à leurs divisions, & de faire marcher les troupes en bon ordre & ensemble pendant la marche.

FAIT à Broni le onze Juin.

Du 13 au 14 Juin.

Pour aller du camp de Castel San Giovanni à celui de Sant'Imento.

Saint Marc & Venise.

OFFICIERS GÉNÉRAUX DE JOUR.

M. d'Argouges, Lieutenant général.

M. de Gramont, Maréchal-de-camp.

OFFICIERS DE PIQUET.

M.rs d'Imecourt, Colonel.
du Polet, Lieutenant-colonel.
le Chevalier de Rochechouard, Major.

LA GÉNÉRALE & le BOUTE-SELLE à quatre heures ½.
L'ASSEMBLÉE à six heures
LE DRAPEAU & À CHEVAL à sept heures pour partir tout de suite.

Tous les campemens de l'armée seront rendus, à la Générale, à la tête de la brigade de la Reine, infanterie, dont la gauche appuie au grand chemin de Plaisance, avec deux cents cinquante hommes d'infanterie & cent cinquante chevaux pour les nouvelles gardes. Le tout partira tout de suite, aux ordres de M. de Gramont, & de M.rs les Officiers d'infanterie & de cavalerie, de piquet.

Un Lieutenant & trente travailleurs, armés de quinze pelles & quinze pioches, marcheront au campement, & seront employés par M. de Ganay, Aide-maréchal général des logis de l'armée.

La compagnie des guides marchera au campement.

Trois compagnies de grenadiers & cent cinquante chevaux, se rendront, à cinq heures, à la tête de la brigade de Dauphin, cavalerie, qui appuie sa droite au grand chemin de Plaisance.

Ce détachement sera aux ordres d'un Lieutenant-colonel de cavalerie, qui attendra ceux de M. le Maréchal, pour l'escorter.

Un guide à cheval, pour Plaisance, rendu, à la même heure, au même rendez-vous.

Tous les grenadiers & les piquets, les carabiniers de la cavalerie & les trois régimens de dragons, seront rendus, à cinq heures, à la tête de la brigade d'Anjou, infanterie, aux ordres de M.rs

M.rs d'Argouges, le Gendre & de Saulx, pour partir immédiatement après les campemens; & se rendre à Sant'Antonio, où M. d'Argouges campera, s'il ne reçoit point d'ordre contraire de M. le Maréchal.

Don Germain s'y trouvera pour marquer son camp.

Les vieilles gardes se retireront, à l'Assemblée, & se rassembleront auprès du couvent des Capucins, pour faire l'arrière-garde de tout, aux ordres du Lieutenant-colonel d'infanterie, sortant de piquet.

Un guide rendu, aux Capucins, pour cette arrière-garde.

Cent hommes d'infanterie & cent cinquante chevaux, les éclopés de la cavalerie & des dragons, se rendront dans la ville, à l'heure de l'Assemblée, pour y rester aux ordres de M. de . . . Lieutenant-colonel, qui aura une instruction particulière.

Les grenadiers-royaux partiront de leur camp, une heure après l'Assemblée, & traversant le fauboug de la ville, appelé *Borgo-Pavese*, ils laisseront la ville à droite, & la tourneront pour se rendre à la tête de Dauphin, cavalerie, afin de prendre la tête de la colonne de la gauche.

Un Officier-major de ce régiment, ira reconnoître son débouché, & sera chargé de le conduire au point indiqué, laissant la chaussée à droite.

La brigade des gardes Lorraines partira de son camp, au Drapeau, pour venir se mettre en colonne, à la gauche de Wigier, qu'elle suivra dans la marche,

Un Officier-major des gardes Lorraines, reconnoîtra le débouché de cette brigade.

L'armée marchera sur trois colonnes.

Celle de la droite sera composée de la cavalerie espagnole, qui en aura la tête, suivie de la brigade de Royal-Piémont, qui en fermera la marche.

Cette colonne, aux ordres de M. de Saint-André, marchant par sa droite, entrera dans le chemin de Borgo Novo, vis-à-vis le camp des dragons, d'où, allant passer le Rio Menadour au pont des cassines de Pisasco, elle laissera à gauche le château de Caramello, & suivra le chemin de Borgo Novo, jusqu'à ce village qu'elle laissera à droite, d'où elle longera le chemin de Montezziana, laissant à droite la cassine de Colombera, & ira traverser ledit village de Montezziana, d'où, à un quart de mille, elle passera le Tidon à gué; après quoi, suivant le chemin qui mène à *Campremoldo di sotto*, elle laissera ce village & le château à gauche, d'où, prenant du même côté, elle suivra le chemin de Santours, qu'elle ira traverser pour aller passer le ruisseau de la Luzza, & arriver à Rotto Freddo où cette colonne fera *halte* avant d'y entrer, jusqu'à ce qu'on vienne lui indiquer le terrain marqué pour son camp.

M. de Telmont sera rendu, à l'Assemblée, à la tête de la cavalerie d'Espagne, pour conduire cette colonne.

La colonne du centre sera composée de la brigade d'infanterie de la Reine, qui en aura la tête, suivie de celles de Wigier & des gardes Lorraines, des équipages du quartier général, le trésor & l'hôpital ambulant, en ayant la tête, des équipages des troupes des colonnes du centre & de la droite, des vivres & de l'artillerie escortés à l'ordinaire par le détachement de Royal-Artillerie.

Cette colonne, aux ordres de M. de Sennecterre, entrera sur la chaussée; savoir, l'infanterie sur le pont de pierre & sur celui nouvellement fait à la gauche de la brigade de la Reine, & le reste par les points indiqués pour leur débouché.

Cette colonne s'alongera sur le grand chemin de Plaisance, jusqu'à la vue du village de Rotto Freddo, où elle fera *halte* avant d'y entrer, attendant qu'on envoie au-devant d'elle pour la faire

entrer dans ſon camp, lorſqu'on aura choiſi le terrain que l'armée devra occuper.

Un guide, pour conduire cette colonne, rendu, à l'Aſſemblée, à la garde du camp du premier bataillon de la Reine.

La colonne de la gauche ſera compoſée du régiment des grenadiers-royaux, qui en aura la tête, ſuivi de la brigade de Dauphin, cavalerie, comme elle eſt campée, après laquelle marcheront les équipages de cette colonne, pourvu qu'il n'y ait point de voiture à roues.

Cinquante hommes du ſecond bataillon ſeront commandés pour faire l'arrière-garde de ces équipages.

Cette colonne, aux ordres de M. de Mauroy, entrera dans le chemin qui ſe trouve à la gauche de la brigade de Dauphin, entr'elle & le camp des dragons de la Reine; elle ſuivra ledit chemin juſqu'à Fontana, qu'elle laiſſera à gauche, d'où elle ſuivra le chemin qui va aux caſſines de Boſco, d'où, à celles de *Moſſei*, après quoi elle ira gagner le château de Sermato qu'elle laiſſera à gauche, allant traverſer le village de même nom, dont elle laiſſera l'égliſe à gauche, d'où elle ira paſſer, à gué, un petit ruiſſeau, pour ſe rendre aux caſſines de *Leucotto di ſotto*, après leſquelles elle laiſſera à gauche la caſſine de Leſpeda, d'où elle ira paſſer le Tidon: l'infanterie au pont, & la cavalerie au gué; de-là elle ira gagner le gué de la Nuretta, traverſera les caſſines, d'où elle ſe rendra au château de Rotto Freddo qu'elle aura à ſa droite, & à hauteur duquel elle ſera *halte*, attendant qu'on vienne lui indiquer le terrain du camp.

Un Lieutenant & trente travailleurs, marcheront, à la tête de cette colonne, avec quinze pelles & quinze pioches.

M. Hébrail ſera chargé de conduire cette colonne, & ſe rendra, à cet effet, à ſix heures, à la tête du régiment de la Rochefoucault.

Les équipages du quartier général chargeront à ſix heures &

Q ij

demie, pour aller s'aſſembler au parc des vivres derrière les Capucins, où le Vaguemeſtre général ſe rendra avec ſon eſcorte ordinaire, pour les contenir & les mettre en ordre. Les équipages de M.rs d'Argouges, le Gendre & de Saulx, continueront leur route juſqu'à Sant'Antonio.

Un guide pour les équipages, rendu audit rendez-vous.

Les équipages des troupes qui compoſent les colonnes du centre & de la droite, chargeront au Drapeau, & ſe tiendront prêtes à la tête de leur camp, pour défiler par leur gauche dans l'ordre de leur campement, lorſque les équipages du quartier général ſeront alongés ſur la chauſſée, & auront dépaſſé la brigade de la Reine, infanterie.

Les vivres chargeront d'aſſez bonne heure pour être prêts à défiler après les équipages des troupes, & en prendre la queue.

L'Artillerie attelera une heure après le Drapeau, & venant entrer ſur la chauſſée auprès des Capucins par le chemin qu'elle a reconnu à cet effet, elle prendra la queue des équipages des vivres.

Il ſera envoyé ordre à M. de Stuard, Lieutenant-colonel, commandant à Borgo Novo, de faire l'arrière-garde de la colonne de la droite, dont il prendra la queue, lorſqu'elle paſſera à portée du village de Borgo Novo. Il ſuivra ladite colonne juſqu'au village de Santours, & lorſqu'il y ſera arrivé, il s'y poſtera en homme de guerre juſqu'à ce qu'il reçoive de nouveaux ordres de M. de Gramont, qui le placera à *Gragnano di ſotto* ou à Santours, ſuivant ce qu'il jugera le plus convenable pour la ſûreté du camp.

FAIT à Caſtel San Giovanni le treize Juin.

Du 14 au 15 Juin.

Pour aller du camp de Sant'Imento à celui de Sant'Antonio.

Saint André & Poitiers.

OFFICIERS GÉNÉRAUX DE JOUR.

M. de Sennecterre, Lieutenant général.
M. de Coffé, Maréchal-de-camp.

OFFICIERS DE PIQUET.

M.rs de Gouy, Colonel.
d'Hugonis, Lieutenant-colonel.
de Rochechouard, Major.

LA GÉNÉRALE & le BOUTE-SELLE à trois heures.
L'ASSEMBLÉE à trois heures & demie.
LE DRAPEAU & À CHEVAL à quatre heures, pour partir tout de fuite.

Tous les campemens de l'armée, avec deux cents fufiliers & cent chevaux pour les nouvelles gardes, feront rendus, à la Générale, dans le grand chemin appelé *la Romera*, qui eft un peu au-delà de la droite du camp de la cavalerie efpagnole, pour en partir tout de fuite aux ordres de M. de Coffé, & de M.rs les Officiers d'infanterie & de cavalerie, de piquet.

La compagnie des guides marchera avec les campemens.

Le Prevôt & fa troupe, marcheront quelque temps après les campemens.

Les vieilles gardes d'infanterie & de cavalerie, aux ordres du Lieutenant-colonel d'infanterie, ſortant de piquet, ſe rendront, à l'Aſſemblée, à l'égliſe de Rotto Freddo ſur le grand chemin, pour faire l'arrière-garde de l'armée.

Un guide rendu, à l'Aſſemblée, à l'égliſe de Rotto Freddo, pour conduire cette arrière-garde.

L'armée marchera ſur deux colonnes.

Celle de la droite, aux ordres de M. de Mauroy, ſera compoſée de toute la cavalerie eſpagnole, marchant dans l'ordre où elle eſt campée; elle ſera ſuivie de la brigade de Dauphin, cavalerie, laquelle le ſera de celle de Royal-Piémont & celle-ci de l'artillerie, qui ſera eſcortée par la brigade des gardes Lorraines & le détachement de Royal-Artillerie.

Cette colonne, partant du camp par ſa droite, gagnera le grand chemin, appelé *la Romera*, par des ouvertures qui ſeront pratiquées exprès; elle ſuivra ce grand chemin juſqu'à la Trébie, & lorſque la cavalerie arrivera à cette rivière, elle ſe formera, en-deçà, dans le terrain qui eſt à droite du chemin, & y reſtera en bataille ſur pluſieurs lignes, faiſant face à la montagne, juſqu'à ce que l'artillerie, qui la ſuit, ait paſſé la Trébie à gué, & que l'arrière-garde de l'armée ait de même paſſé cette rivière, alors cette cavalerie la paſſera auſſi au même gué, entrant dans le chemin de Sant'Antonio, au-delà duquel ſera la plaine de ſon camp.

La brigade des gardes Lorraines, & le détachement de Royal-Artillerie, iront paſſer la Trébie ſur le pont de chariots, qui eſt à deux cents pas à la gauche du gué.

Un guide rendu, à la Générale, aux étendards du régiment de cavalerie eſpagnole, de Bourbon, pour conduire cette colonne par la grande chauſſée.

L'artillerie attelera, à la Générale, pour partir peu après, &

ſe rendre dans le grand chemin par des rampes & ouvertures qu'elle fera faire à cet effet.

Un guide rendu, à la Générale, au parc de l'artillerie, pour la conduire par le grand chemin, à la ſuite de la cavalerie.

Le détachement de Royal-Artillerie, & la brigade des gardes Lorraines, eſcorteront l'artillerie, & en feront l'arrière-garde.

La colonne de gauche, aux ordres de M. de Wigier, ſera compoſée de toute l'infanterie, dont la brigade d'Anjou aura la tête, ſuivie de celle de Wigier, & celle-ci, de celle de la Reine.

Tous les équipages du quartier général de l'armée ſuivront cette brigade.

Le bataillon des grenadiers-royaux ſuivra les équipages, & fermera la marche.

Cette colonne marchera dans l'ordre ci-après; Anjou, défilant à gauche par la tête de ſon camp, viendra entrer dans le chemin qui paſſe à la tête du village de Sant'Imento, le laiſſant à gauche, & ſuivra le chemin qui mène droit à la Trébie; cette brigade ſera ſuivie par les deux autres, dans l'ordre ci-deſſus.

Lorſque la tête de la colonne d'infanterie ſera arrivée à la Trébie, elle longera cette rivière en la deſcendant juſqu'au ſecond pont de chariots, ſur lequel elle paſſera, d'où, dirigeant ſa marche à travers champs, elle ira gagner la chauſſée de Plaiſance, laiſſant le village de Sant'Antonio à ſa droite.

Un guide, à la Générale, à la tête de la brigade de Wigier, pour la conduire.

Un guide rendu, à la même heure, à la tête de la brigade de la Reine, pour la conduire.

Tous les équipages du quartier général ſeront chargés, à l'Aſſemblée, & reſteront dans le village de Sant'Imento, hors du grand chemin, pour prendre la queue de la brigade de la Reine, dès qu'elle aura défilé.

Tous les équipages des troupes chargeront, à l'Aſſemblée, &

resteront dans leur camp jusqu'à ce que leur Corps ait défilé, alors ils marcheront pour entrer dans le même chemin où l'infanterie aura passé; ceux de la brigade d'Anjou en auront la tête, suivis de ceux de Wigier, la Reine, Royal-Piémont, Dauphin, de la cavalerie espagnole, & des vivres.

Un guide rendu, à l'Assemblée, à la tête de chaque brigade d'infanterie & de cavalerie, pour conduire ces équipages par ledit chemin.

Un piquet, par brigade d'infanterie, restera, avec ces équipages, pour les escorter, les contenir & les faire marcher dans l'ordre prescrit.

Un Maréchal-des-logis, & vingt Maîtres par brigade de cavalerie, resteront avec les équipages de ce Corps, pour le même objet.

Le bataillon de grenadiers-royaux ne partira de son camp que lorsque tous les équipages de l'armée & des vivres auront défilé; il fera l'arrière-garde de tout.

Un guide rendu, à l'Assemblée, à la tête dès grenadiers-royaux, pour conduire ce bataillon par le chemin qu'auront suivi les équipages & l'infanterie.

Les équipages de la brigade des gardes Lorraines marcheront avec leur Corps, à la suite de l'artillerie.

Les vieilles gardes, aux ordres de M. de la Besse, Lieutenant-colonel d'infanterie, sortant de piquet, partiront de l'église de Rotto Freddo une heure après que toute l'artillerie & son escorte auront défilé, & ils feront l'arrière-garde de l'armée, par le grand chemin, jusqu'à la Trébie, qu'elles passeront tout de suite, & alors la cavalerie qui aura resté en bataille dans le terrain au bord de cette rivière, la passera aussi.

Les défenses à l'ordinaire.

Toute l'armée portera demain du fourrage pour un jour.

On

On informera M. de Stuard, par un billet particulier, de la destination de la troupe qu'il commande.

FAIT au camp de Sant'Imento le quatorze Juin.

Du 15 Juin.

LES brigades de Poitou & de la Roche-Aymon, battront le Premier à midi, & partiront de leur camp à une heure, pour se rendre à Sant'Antonio.

Leurs compagnies de grenadiers marcheront à la tête des brigades.

La brigade de la Roche-Aymon se mettra en bataille à la droite du village, & celle de Poitou à la gauche, devant former deux détachemens différens.

Les compagnies de grenadiers de la brigade des gardes Lorraines, trois compagnies de grenadiers-royaux, trois compagnies de grenadiers de dragons à pied, se rendront, à deux heures, à la droite du premier bataillon de Poitou.

Huit piquets & cent cinquante travailleurs armés, avec cinquante pelles, cinquante pioches & cinquante haches, seront rendus, à la même heure, au même rendez-vous.

Les trois bataillons de dragons à pied, commandés par M. de Lescure, seront rendus, à la même heure, à la gauche de la brigade de Poitou.

M. le Gendre se trouvera à sa division.

Deux cents cinquante carabiniers, aux ordres de M. de Volvire & d'un Lieutenant-colonel détaché avec lui, se tiendront prêts à marcher, à trois heures, avec ce détachement, qui sera aux ordres de M. de Mirepoix.

Les compagnies de grenadiers de la brigade de Wigier, &

deux compagnies de grenadiers-royaux, se rendront, à deux heures, à la droite du premier bataillon de la Roche-Aymon.

Cent cinquante carabiniers, à la même heure, au même rendez-vous, commandés par le Colonel détaché.

Quatre piquets & cent travailleurs armés, avec quarante pioches, trente pelles & trente haches, seront rendus à la même heure, au même rendez-vous.

Du 18 au 19 Juin.

Saint Pierre & Rome.

Naples pour ralliement.

OFFICIERS GÉNÉRAUX DE JOUR.

M. de Pignatelli, Lieutenant général.

M.rs d'Arcelot } Maréchaux-de-camp.
de la Chétardie }

OFFICIERS DE PIQUET.

M.rs de Crussol, Brigadier.
d'Izarn, Lieutenant-colonel.
de l'Isle-Marais, Major.

Les gardes, appels & défenses à l'ordinaire.

La garde de la brigade d'Anjou qui est à la cassine, vis-à-vis les Gantés, partira tout présentement pour aller relever la garde du pont sur la Trébie, & les Gantés rentreront dans leur Corps.

Une compagnie de grenadiers-royaux ira tout présentement

relever la garde des Gantés, qui est à la briqueterie, en avant des cassines; les grenadiers-royaux se porteront, à la Retraite, sans détendre, & laissant des gardes à leur camp, dans les cassines des Gantés & dans celles qui sont vis-à-vis, qu'ils occuperont; tous les Gantés, avec une compagnie de grenadiers, savoir, la troisième de Poitou, & un piquet de la brigade de la Reine, se rendront, à l'entrée de la nuit, à la tête de la brigade de la Reine, infanterie; M. de Gouy se rendra, à la même heure, au même rendez-vous; ce détachement sera joint par cinq cents chevaux, & le tout sera aux ordres de M. de Volvire.

A deux heures du matin, M. de Crussol, Brigadier, se portera, avec huit piquets, aux cassines des grenadiers-royaux, afin de s'avancer, à la pointe du jour, sur la Trébie, pour faire battre des patrouilles le long de cette rivière, jusqu'à vue de Quarticiola à la gauche, & jusqu'au Pô à la droite; ces piquets ne rentreront qu'après que M. de la Chétardie aura replié la chaîne des fourrageurs.

Il y aura demain un fourrage général pour quatre jours, aux ordres de M. de la Chétardie.

Toutes les compagnies des grenadiers, hors celle des grenadiers-royaux, seront rendues, à deux heures du matin, sur le bord de la Trébie, avec trois cents chevaux, aux ordres de M. d'Aubeterre, Brigadier d'infanterie, de M. de la Coste, Lieutenant-colonel d'infanterie, & d'un Colonel de Cavalerie.

Les fourrageurs se rassembleront, à quatre heures, à la tête des gardes Lorraines, avec les petites escortes ordinaires; le Vaguemestre général s'y rendra avec son escorte.

La Prevôté se trouvera au même rendez-vous; M. le chevalier d'Ailly, Officier-major d'infanterie, & un Officier de l'État-major de la cavalerie, marcheront avec le Maréchal-de-camp, pour venir chercher les fourrageurs, lorsque la chaîne sera formée.

Un guide sera rendu, sur le bord de la Trébie, pour conduire les détachemens.

Un guide, pour les fourrageurs, sera rendu à la tête de la brigade des gardes Lorraines.

Le quartier général aura la tête, suivi de la cavalerie & des dragons, de l'infanterie, de l'artillerie & des vivres.

FAIT à Plaisance le dix-huit Juin.

Du 27 Juin au soir.

Pour aller du camp sous Plaisance à celui de l'Ospitaletto.

Saint Antoine & Padoue.

Véronne pour ralliement.

OFFICIERS GÉNÉRAUX DE JOUR.

M. de Valdermosa, Lieutenant général Espagnol.
M. de la Chétardie, Maréchal-de-camp.

La Retraite servira de Générale.

A la Retraite, tous les campemens des troupes françoises, avec cent cinquante fusiliers & cent maîtres de cette nation, pour les nouvelles gardes, partiront du camp, pour se rendre au-delà du Pô, en dehors de l'ouvrage qui couvre la tête du pont, où ils attendront M. de la Chétardie, M.rs les Officiers d'infanterie & de cavalerie, de piquet, & M.rs les Officiers de l'État-major, pour se mettre en marche, & se rendre à l'Ospitaletto, passant par le grand chemin de Fombio, la Mirandola & Casal Pusturlengo.

Un guide se rendra, à la même heure, au même rendez-vous, pour conduire les campemens par ce chemin.

M.rs de Pailly & le Chevalier de Belloy, Aides-maréchaux-des-logis, seront rendus à la même heure, ayant reconnu le camp de l'Ospitaletto.

La compagnie des guides marchera avec les campemens.

Les vieilles gardes seront relevées, à la Retraite, par les Espagnols, après quoi elles rentreront dans leurs Corps.

Les gardes de M.rs les Officiers généraux resteront pour partir demain à la pointe du jour, avec les équipages des Officiers généraux qu'elles gardent.

L'armée détendra à la nuit fermée.

Dès que l'armée aura détendu, la brigade de cavalerie de Dauphin s'avancera, & viendra se mettre en bataille à la droite de celle de Royal-Piémont, pour en prendre la queue dans l'ordre de marche.

A la même heure, la brigade d'Anjou, le régiment d'Anjou en ayant la tête, viendra se mettre en bataille derrière le camp de la brigade de la Reine; celle de Poitou, marchant en colonne renversée, viendra se mettre en bataille derrière les huit escadrons de cavalerie espagnole, appuyant sa gauche à la brigade d'Anjou: ces deux brigades attendront que celle de la Reine ait défilé, pour marcher ensuite; savoir, la brigade d'Anjou après celle de la Reine, & celle de Poitou après celle d'Anjou.

L'armée marchera sur deux colonnes.

Celle de la droite sera composée des deux brigades de cavalerie francoise, dont celle de Royal-Piémont aura la tête; les équipages de ces deux brigades suivront la brigade de Dauphin, marchant dans le même ordre que leurs Corps.

L'artillerie françoise suivra les équipages de ces deux brigades.

Cette colonne, aux ordres de M. d'Argouges, partant de son camp par sa gauche, suivra la chaussée qui mène à Plaisance,

entrera dans la ville par la porte Sant'Antonio, longera le rempart, qu'elle laissera à gauche, & ressortira de la ville par la porte du Pô; de-là elle entrera sur la chaussée qui mène aux ponts de Plaisance, où, passant sur celui qui est à sa droite, elle sortira de l'ouvrage, qui couvre les ponts, par le pont-levis, placé à la droite, au sortir duquel elle entrera dans le grand chemin qui conduit à Casal Pusturlengo, passant par les villages de Guardameglia, Fombio, la Mirandola & Casal Pusturlengo; ensuite, prenant à gauche, elle suivra le grand chemin qui mène à l'Ospitaletto, où elle entrera dans son camp.

Lorsque la tête de cette colonne aura dépassé Saint-Roch, elle fera *halte* jusqu'à ce que la tête de l'artillerie ait joint la queue de la colonne des équipages, alors elle se remettra en marche pour continuer sa route.

M. de Gouy, détaché à Casal Pusturlengo, a ordre de se tenir prêt à marcher, & à escorter l'artillerie depuis ce village jusqu'au camp.

Un guide, à cheval, sera rendu, à la Retraite, à la tête du camp de Royal-Piémont, pour conduire cette colonne par ledit chemin.

Un guide rendu, à la même heure, au parc de l'artillerie françoise, pour la conduire, par les mêmes débouchés, au pont de la droite; & du pont, à l'Ospitaletto, passant par ledit chemin.

La colonne de la gauche sera composée de toute l'infanterie françoise, la brigade de la Reine en ayant la tête, suivie de celle d'Anjou, ensuite celle de Poitou; les équipages de ces trois brigades les suivront immédiatement dans le même ordre de marche de leurs Corps.

Cette colonne, aux ordres de M. de Sennecterre, partant du camp par sa gauche, & tournant la ville de Plaisance, qu'elle laissera à droite, entrera dans le nouveau retranchement

qu'on fait pour communiquer de la ville aux ponts ; elle suivra l'intervalle qui est entre le retranchement & la chaussée, qu'elle laissera à droite jusqu'aux ponts sur le Pô, où, passant sur celui de la gauche, elle débouchera de l'ouvrage, qui couvre la tête de ces ponts, par l'ouverture faite à gauche ; elle remontera les bords du Pô, jusqu'à ce que trouvant la digue de ce fleuve, elle y montera, & la suivra jusque par-delà le village de la Minudra, où, passant le naville de l'Ancona sur un pont nouvellement construit, elle prendra le chemin qui mène au village de la Somaglia, passant successivement, avant d'y arriver, les navilles de la Guardalubia, la Marchesina & la Javanca, sur des ponts nouvellement construits ; du village de la Somaglia elle continuera sa marche, passant par Mirabello, jusqu'à l'Ospitaletto, où elle entrera dans la plaine de son camp.

M. de Telmont sera rendu, à la Retraite, à la tête du régiment d'infanterie de la Reine, pour conduire cette colonne par ledit chemin.

Tous les équipages des troupes chargeront, à la nuit fermée, & se tiendront, dans leur camp, prêts à suivre leurs colonnes, conduits par leurs Vaguemestres, marchant dans l'ordre de marche de leurs Corps ; un Lieutenant & trente maîtres par brigade de cavalerie, & un Lieutenant & trente hommes par brigade d'infanterie, resteront, avec leurs équipages, pour les contenir & les faire marcher dans l'ordre prescrit.

L'artillerie attelera à minuit, & ne débouchera de son parc que lorsque les colonnes d'infanterie & de cavalerie auront défilé. Alors elle prendra le chemin qui tourne la ville, la laissant à droite, & entrera sur la chaussée qui conduit aux ponts, elle passera par celui de la droite, & suivra le chemin de la colonne de la droite prescrit ci-dessus.

Le détachement de Royal-Artillerie escortera l'Artillerie jusqu'à

Casal Pusturlengo, où son escorte sera augmentée par le détachement de M. de Gouy, comme il a déjà été dit.

Les équipages du quartier général, l'hôpital ambulant & les vivres, chargeront demain à la pointe du jour, & sortant de la ville par la porte du Pô, ils se rendront en dehors de l'ouvrage au-delà du Pô, qui couvre la tête du pont, escortés par les gardes des Officiers généraux qui, à cet effet, seront restées chez eux; deux compagnies de grenadiers-royaux s'y rendront, à la pointe du jour, pour augmenter cette escorte.

Le Vaguemestre général s'y rendra, à la même heure, avec son escorte ordinaire, pour les contenir & les mettre en marche dans l'ordre accoutumé, le trésor & l'hôpital ambulant en ayant la tête.

Lorsque ces équipages seront assemblés, ils se mettront en marche par le chemin qui conduit à Casal Pusturlengo, passant par Fombio; & de Casal Pusturlengo, ils se rendront à l'Ospitaletto.

Le Capitaine commandant les deux compagnies de grenadiers-royaux, sera chargé de ses équipages.

Le régiment de dragons de Dauphin détendra à minuit, & se portera au village de Sant'Antonio, où il joindra celui des grenadiers-royaux pour faire l'arrière-garde avec eux, aux ordres de M. de Mailly.

Un guide rendu, demain avant le jour, au village de Sant' Antonio, pour conduire cette arrière-garde par le chemin qui conduit à Casal Pusturlengo, d'où elle se rendra à l'Ospitaletto où sera le camp.

Les défenses à l'ordinaire.

Cinquante carabiniers & cinquante dragons du régiment Dauphin, resteront à la tête du pont, pour attendre & escorter M. le Maréchal.

Le

Le régiment de Vigo entrera demain, à la pointe du jour, dans la ville, où il reſtera juſqu'à nouvel ordre.

FAIT à Plaiſance le vingt-ſept Juin.

Du 28 au 29 Juin.

Pour ſe porter du camp de l'Oſpitaletto à celui de Chignolo.

Saint Antoine & Padoue.

OFFICIERS GÉNÉRAUX DE JOUR.

M. de Sennecterre, Lieutenant général.
M. de Tarneau, Maréchal-de-camp.

LA GÉNÉRALE & le BOUTE-SELLE à trois heures.
L'ASSEMBLÉE à cinq.
LE DRAPEAU & À CHEVAL à ſix heures pour partir à ſix & demie.

Tous les campemens de l'armée ſe rendront, à la Générale, à la tête de la brigade d'Anjou, infanterie; il ſera commandé cent cinquante fuſiliers & cent chevaux pour les nouvelles gardes, qui ſe rendront au même rendez-vous: le tout aux ordres de M. de Tarneau, Maréchal-de-camp de jour, & de M.rs les Officiers d'infanterie & de cavalerie, de piquet.

La compagnie des guides aux campemens qui paſſeront par le chemin d'Orio & de Caſtellazzo, d'où à Chignolo.

La brigade de Poitou, aux ordres de M.rs de Larnage & de la Chétardie, ſe rendra, à la Générale, & ſe mettra en marche immédiatement après, partant de ſon camp par la gauche,

pour entrer dans le grand chemin de Pavie, & ſe rendra à Corte Olona.

Une compagnie de grenadiers-royaux, un piquet & le régiment Dauphin, dragons, ſe rendront, à la Générale, à la gauche de la brigade de Poitou, & ſe mettront en bataille en avant de ſon débouché, pour prendre la queue de cette brigade.

Deux pièces de huit & deux pièces de quatre, avec les munitions compétentes & le nombre d'Officiers & de canonniers néceſſaires pour le ſervice deſdites pièces, ſe rendront de même, à la Générale, ſur le grand chemin de Pavie; obſervant que la tête de ce convoi ne dépaſſera pas le débouché de la brigade de Poitou, & attendra que cette brigade, ainſi que le régiment Dauphin, dragons, & les cent hommes détachés, aient défilé, pour marcher après eux.

Les équipages de ce Corps détaché, ſuivront l'artillerie & en fermeront la marche; on commandera un piquet de la brigade & trente dragons, pour faire l'arrière-garde des équipages.

Un guide rendu, à la tête du régiment de Quercy, pour conduire ce Corps détaché à Corte Olona.

Les vieilles gardes ſe retireront, à la Générale, à la tête du village de l'Oſpitaletto, du côté du couvent, excepté les cent hommes qui ſont à Livrago, qui y reſteront juſqu'à ce que M. de Gramont, Maréchal-de-camp, les faſſe relever, & leur envoie l'ordre de rentrer pour ſe rendre au camp.

Le Lieutenant-colonel d'infanterie, ſortant de piquet, commandera les vieilles gardes, qui s'aſſembleront au quartier général, pour faire l'arrière-garde de la colonne de la gauche.

L'armée marchera ſur deux colonnes.

Celle de la droite, compoſée de la brigade de Dauphin, cavalerie, qui en aura la tête, marchant par ſa gauche, ſuivie de celle de Royal-Piémont comme elle eſt campée, après laquelle marchera l'artillerie eſcortée par ſon détachement, des chaiſes des

Officiers bleſſés, s'il y en a, des équipages des troupes de cette colonne qui marcheront, après l'artillerie, dans l'ordre de leurs Corps, avec le régiment des grenadiers-royaux qui en ſera l'arrière-garde.

Cette colonne, aux ordres de M. d'Argouges, partant par ſa gauche, entrera dans le grand chemin de Pavie, à la chapelle du *Chriſt*, elle le ſuivra juſqu'au Lambro qu'elle paſſera ſur un pont de pilotis, d'où elle ſuivra ledit grand chemin juſqu'à Chignolo, où elle entrera dans ſon camp.

Un guide, à l'Aſſemblée, aux étendards de Dauphin, cavalerie.

La colonne de la gauche ſera compoſée de la brigade d'Anjou, marchant par ſa gauche, & de celle de la Reine comme elle eſt campée, ſuivie des menus équipages du quartier général, & des vivres, le tréſor & l'hôpital ambulant ayant la tête.

Cette colonne, aux ordres de M. de Saulx, partant de ſon camp par ſa gauche, entrera dans le chemin d'Orio qu'elle laiſſera à droite, & ira paſſer le Lambro, au port de Tambouron, ſur un pont de bateaux, d'où, à Caſtellazzo, de-là, à Chignolo où elle entrera dans ſon camp.

Un guide rendu, à l'Aſſemblée, à la tête du régiment de l'Iſle de France, pour conduire cette colonne.

Les équipages du quartier général s'aſſembleront à ſix heures & demie, à la tête du village, en avant du couvent, où le Vague-meſtre général ſe rendra pour les mettre dans l'ordre accoutumé, & prendre la queue de la brigade de la Reine, comme il eſt dit ci-deſſus.

Les défenſes à l'ordinaire.

FAIT au camp de l'Oſpitaletto le vingt-huit Juin.

Du 29 au 30 Juin.

Pour aller du camp de Chignolo à celui de Corte Olona.

Saint Remi & Reims.

OFFICIERS GÉNÉRAUX DE JOUR.

M. d'Argouges, Lieutenant général.
M. de Mailly, Maréchal-de-camp.

LA GÉNÉRALE & le BOUTE-SELLE à quatre heures.
L'ASSEMBLÉE à cinq heures.
LE DRAPEAU & À CHEVAL à six heures pour partir tout de suite.

Les campemens, avec deux cents fusiliers & cent maîtres, pour les nouvelles gardes, seront rendus, à la Générale, en avant du camp de la brigade d'Anjou, dans le terrain où a été placée la garde ordinaire de cavalerie de la brigade de Royal-Piémont, pour partir tout de suite aux ordres de M. de Mailly, & de M.rs les Officiers d'infanterie & de cavalerie, de piquet.

Cent travailleurs avec leurs armes, se rendront, à la même heure, au même rendez-vous, pour marcher avec les campemens.

La compagnie des guides s'y rendra, à la même heure, pour conduire les campemens par le grand chemin qui se rend à Corte Olona.

Les vieilles gardes, excepté celles qui gardent le pont du Lambro, rentreront, à l'Assemblée, & iront se mettre en bataille à la tête du camp des grenadiers-royaux, pour faire l'arrière-

garde de l'armée, aux ordres de M. de Stuard, Lieutenant-colonel d'infanterie, sortant de piquet.

A l'Assemblée, la brigade de Dauphin, cavalerie, viendra se former à la gauche de celle de Royal-Piémont, pour en prendre la queue dans la marche; ce soir, un Aide-major de cette brigade, reconnoîtra le débouché, pour s'y rendre.

L'armée marchera sur une seule colonne, dont la brigade d'Anjou aura la tête, suivie de celle de la Reine, laquelle le sera de celle de Royal-Piémont, & celle-ci de celle de Dauphin, cavalerie.

Les équipages du quartier général suivront immédiatement la cavalerie; ceux des troupes suivront ceux du quartier général, & seront suivis par l'artillerie & les vivres; les grenadiers-royaux fermeront la marche.

Cette colonne, aux ordres de M. de Sennecterre, partant de son camp; savoir, la brigade d'Anjou par sa gauche, & les autres brigades par leur droite, entreront dans le grand chemin qui se rend au village de Corte Olona, où elles passeront l'Olona sur un pont, & au-delà de cette rivière, elles entreront dans la plaine de leur camp.

Un guide rendu, à l'Assemblée, à la tête de la brigade d'Anjou, pour conduire cette colonne par ledit chemin.

Les équipages du quartier général s'assembleront, à six heures, dans la grande avenue du château; le Vaguemestre général, avec son escorte ordinaire, s'y rendra, à la même heure, pour les mettre dans l'ordre accoutumé, le trésor & l'hôpital ambulant en ayant la tête, & il les alongera dans le grand chemin de Pavie, afin qu'ils puissent suivre immédiatement la brigade de Dauphin, cavalerie.

Les équipages des troupes, avec un piquet par brigade d'infanterie, un Lieutenant & trente maîtres par brigade de cavalerie, pour leur servir d'escorte, se tiendront prêts, à l'Assemblée, dans

le terrain de leur camp, d'où ils déboucheront & entreront dans le grand chemin, d'abord après que ceux du quartier général auront défilé; ces équipages tiendront, dans la marche, le même ordre que leurs brigades.

L'artillerie attelera à six heures & demie, & débouchera de son parc pour entrer dans le grand chemin de Pavie, d'abord après que les équipages du quartier général auront défilé, & s'alongeant dans le chemin, elle attendra que les équipages des troupes aient défilé pour en prendre la queue; le détachement de Royal-Artillerie l'escortera.

Les grenadiers-royaux fermeront la marche de cette colonne.

Un guide rendu, à l'Assemblée, au parc de l'artillerie, pour la conduire par le grand chemin expliqué ci-devant.

M. de Stuard, commandant les vieilles gardes destinées à faire l'arrière-garde, ne se mettra en marche que lorsque tout aura défilé; avant de partir, il fera faire des patrouilles dans le village, pour ramasser tout ce qui pourra y être resté, après quoi il se mettra en marche par le grand chemin qui se rend à Corte Olona.

Un guide rendu, à l'Assemblée, à la tête des grenadiers-royaux, pour conduire l'arrière-garde par ledit chemin.

Les défenses à l'ordinaire.

FAIT au camp de Chignolo le vingt-neuf Juin.

Du 1er au 2 Juillet.

Pour aller du camp de Corte Olona à celui de l'Ofpitaletto.

Saint Marc & Venife.

Officiers généraux de jour.

M. d'Argouges, Lieutenant général.
M. de Wigier, Maréchal-de-camp.

Officiers de piquet.

M.rs de Balthazard, Brigadier.
de Boccard, Lieutenant-colonel.
de Rouvray, Major.

La Générale & le Boute-selle à trois heures.
L'Assemblée à quatre.
Le Drapeau & à Cheval à cinq, pour partir tout de fuite.

Les campemens de l'armée, avec cent cinquante hommes & cent maîtres pour les nouvelles gardes, feront rendus, à la Générale, à la tête de la brigade d'Anjou, pour partir tout de fuite, aux ordres de M. de Wigier, Maréchal-de-camp de jour, & de M.rs les Officiers d'infanterie & de cavalerie, de piquet, & fe rendre au village de l'Ofpitaletto, paffant par Corte Olona, Santa Chriftina & le pont de pilotis, fait fur le Lambro à Mariotti.

La compagnie des guides s'y rendra à la même heure.

Les vieilles gardes de cavalerie ſe rendront, à l'Aſſemblée, à la tête du camp de la brigade de Dauphin, cavalerie, pour faire l'arrière-garde des équipages de la colonne de la droite.

Les vieilles gardes d'infanterie rentreront, à l'Aſſemblée, & viendront ſe mettre en bataille dans le terrain qui eſt derrière le parc de l'artillerie, pour faire l'arrière-garde de l'armée, aux ordres du Lieutenant-colonel d'infantèrie, ſortant de piquet.

Un guide rendu, à la même heure, au même rendez-vous, pour conduire cette arrière-garde par le grand chemin qui paſſe par Corte Olona, Santa Chriſtina & le pont de pilotis ſur le Lambro à Mariotti.

A l'Aſſemblée, la brigade de Royal-Piémont montera à cheval, longeant la tête du camp de l'infanterie, & viendra ſe mettre en bataille à la gauche de la brigade de Dauphin, cavalerie.

L'armée marchera ſur deux colonnes.

Celle de la droite ſera compoſée des deux brigades de cavalerie, celle de Royal-Piémont en ayant la tête, ſuivie des équipages de ces deux brigades, dont les vieilles gardes de cavalerie feront l'arrière-garde.

Cette colonne, aux ordres de M. de Mauroy, marchant par ſa gauche, entrera dans le chemin qui, partant de la gauche de la cavalerie, ſe rend au village de la Coſta, & avant d'y arriver, elle paſſera, à gué, la rivière d'Olona, enſuite elle traverſera le village, d'où elle ira à la *Pieve di Porto Morone*; d'où à Cazzeli & de-là à Chignolo, où, laiſſant le château à gauche, elle ſuivra le chemin qui conduit au port de Caſtellazzo, où elle paſſera le Lambro ſur un pont de bateaux, gagnera le village d'Orio, qu'elle traverſera, & ſe rendra à celui de l'Oſpitaletto, au-delà duquel elle entrera dans la plaine de ſon camp.

M. Hebrail ſe rendra, à la tête du régiment Dauphin, cavalerie,

cavalerie, pour conduire cette colonne par ledit chemin; une efcouade des charpentiers-guides, marchera avec M. Hebrail.

La colonne de la gauche fera compofée du régiment des grenadiers-royaux qui en aura la tête, fuivie de la brigade d'Anjou, laquelle le fera de celle de la Reine; les équipages du quartier général fuivront la brigade de la Reine, & feront fuivis de ceux de l'infanterie, marchant dans l'ordre de leur Corps; ceux du régiment Dauphin, dragons, fuivront ceux de l'infanterie, & feront fuivis par l'artillerie & les vivres; la colonne fera fermée par le régiment Dauphin, dragons.

Cette colonne, aux ordres de M. de Sennecterre, partant du camp par fa droite, viendra paffer le pont de pierre de l'Olona, d'où elle fuivra le chemin qui conduit à *Corte Olona,* qu'elle laiffera à droite avant d'y entrer, enfuite elle le tournera, & rentrant dans le grand chemin au fortir de ce village, elle fuivra toujours le grand chemin qui paffe par Santa Chriftina, laiffera l'avenue du château de Chignolo un peu à droite, & fe rendra au pont de pilotis fait fur le Lambro, à Mariotti, où elle paffera cette rivière, & fuivra le grand chemin qui conduit à l'Ofpitaletto; un peu avant d'arriver dans ce village, elle entrera dans la plaine de fon camp.

Un guide rendu, à l'Affemblée, à la garde du camp du premier bataillon d'Anjou, pour conduire cette colonne par ledit chemin.

Au Drapeau, le régiment des grenadiers-royaux fortira de fon camp, & s'alongera en colonne dans le chemin au fortir du village de *Corte Olona,* pour y attendre la colonne & en prendre la tête.

Le régiment Dauphin, dragons, attendra, dans fon camp, que l'artillerie ait défilé fur le pont de l'Olona, pour en prendre la queue.

Les équipages du quartier général chargeront, à l'Aſſemblée, & attendront, dans le village de *Corte Olona,* que l'infanterie aît défilé, pour en prendre la queue.

Le Vaguemeſtre général, avec ſon eſcorte ordinaire, s'y rendra, pour les contenir & les mettre dans l'ordre accoutumé, le tréſor & l'hôpital ambulant en ayant la tête.

Les équipages des troupes chargeront, à l'Aſſemblée, & reſteront dans leur camp juſqu'à ce que les troupes aient défilé, pour en prendre la queue dans l'ordre ci-deſſus preſcrit; ils ſeront eſcortés d'un piquet par chaque brigade d'infanterie, & d'un Lieutenant & trente maîtres par brigade de cavalerie.

L'artillerie qui reſte au parc, en débouchera dès que les équipages des troupes auront défilé, & elle entrera dans le village de *Corte Olona,* où elle attendra que les vivres aient défilé, & alors elle en prendra la queue.

Les défenſes à l'ordinaire.

FAIT au camp de *Corte Olona* le premier Juillet.

Du 5 au 6 Juillet.

Pour aller du camp de l'Oſpitaletto à celui de Caſal Puſturlengo.

Saint Pierre & Rome.

Gènes pour ralliement.

OFFICIERS GÉNÉRAUX DE JOUR.

M. d'Argouges, Lieutenant général.
M. de Saulx, Maréchal-de-camp.

Officiers de piquet.

Infanterie.	*Cavalerie.*
M.rs d'Aubeterre, Brigadier.	M. de Pujol, Brigadier.
de Preyssac, Lieu.t-col.	
de Serignac, Major.	

La Générale & le Boute-selle à trois heures.

L'Assemblée à quatre.

Le Drapeau & à Cheval à quatre & demie, pour partir tout de suite.

Tous les campemens de l'armée, excepté ceux de la brigade de cavalerie, de Dauphin & du régiment de Quercy, seront rendus, à la Générale, avec cent cinquante fusiliers, & cent chevaux pour les nouvelles gardes, dans le grand chemin de Casal Pusturlengo qui est en avant du front de la ligne de cavalerie, pour partir tout de suite aux ordres de M. de Saulx, Maréchal-de-camp de jour, & de M.rs les Officiers d'infanterie & de cavalerie, de piquet.

La compagnie des guides se rendra, à la même heure, au même rendez-vous, & marchera à la tête des campemens, pour les conduire par le grand chemin à Casal Pusturlengo.

Les vieilles gardes rentreront, à l'Assemblée, & viendront se mettre en bataille à la tête de la brigade d'infanterie de la Reine, pour faire l'arrière-garde de l'armée, aux ordres du Lieutenant-colonel d'infanterie, sortant de piquet.

Un guide rendu, à la même heure, au même rendez-vous, pour conduire cette arrière-garde par le grand chemin de Casal Pusturlengo.

Les vieilles gardes de la brigade de Dauphin, cavalerie,

& du régiment d'infanterie de Quercy, rentreront dans leurs Corps.

L'armée marchera ſur deux colonnes.

Celle de la droite ſera compoſée du régiment des grenadiers-royaux, qui en aura la tête, ſuivie de la brigade d'infanterie d'Anjou, laquelle le ſera des menus équipages du quartier général, de ceux des vivres & de ceux des troupes de cette colonne, dont le régiment Dauphin, dragons, fermera la marche.

Cette colonne, aux ordres de M. de Mailly, Maréchal-de-camp, partant du camp par ſa gauche, traverſera le village & l'avant-cour du couvent de l'Oſpitaletto, au ſortir de laquelle elle entrera dans le chemin qui conduit à Mirabello, qu'elle laiſſera à droite, & ſuivant le même grand chemin, elle gagnera la Mirandola, d'où elle prendra, à gauche, le chemin qui conduit à Caſal Puſturlengo, au-delà duquel elle entrera dans la plaine de ſon camp.

Un guide rendu, à la Générale, à la garde du camp du premier bataillon d'Anjou, pour conduire cette colonne par ledit chemin de Mirabello & de la Mirandola.

Le régiment des grenadiers-royaux attendra, à la tête de ſon camp, que la brigade d'Anjou arrive dans le grand chemin à côté, & alors il débouchera dans ledit chemin, pour prendre la tête de la colonne.

Le guide qui étoit à la tête de la brigade d'Anjou, paſſera à celle des grenadiers-royaux.

Un Officier-major du régiment Dauphin, dragons, reconnoîtra, ce ſoir, un débouché, pour ſe porter de ſon camp, juſque dans ledit chemin, où il n'entrera que lorſque les équipages du quartier général, ceux des troupes de cette colonne, les ſiens & les vivres, auront défilé; alors il en prendra la queue.

La colonne de la gauche ſera compoſée de la brigade de Poitou, qui en aura la tête, ſuivie de celle de la Reine, laquelle le ſera

de l'artillerie & des gros équipages du quartier général que suivront ceux des troupes de cette colonne; la brigade de Royal-Piémont en fermera la marche.

Cette colonne, aux ordres de M. de Sennecterre, partant de son camp par sa droite, entrera dans le grand chemin qui, passant à la tête de la ligne de cavalerie, conduit à Casal Pusturlengo, au-delà duquel sera la plaine de son camp.

Un guide rendu, à la Générale, à la garde du camp du premier bataillon de Poitou, pour conduire cette colonne par ledit chemin.

L'artillerie débouchera de son parc pour prendre la queue de la brigade de la Reine, immédiatement après que cette brigade aura défilé; elle sera escortée par le détachement de Royal-Artillerie.

Les équipages du quartier général & des troupes seront chargés au Drapeau, afin de pouvoir déboucher de leur camp, & prendre leur place dans les colonnes sans y faire d'intervalle.

Ceux du quartier général, conduits par le Vaguemestre général & son escorte ordinaire, déboucheront du village de l'Ospitaletto, immédiatement après que la brigade d'Anjou aura défilé.

Ceux des troupes marcheront dans les mêmes colonnes de leurs Corps, & tiendront, dans la marche, le rang que leurs Corps tiennent dans la colonne.

Les vivres marcheront après les équipages des troupes de la colonne de la droite.

Les bans & les défenses à l'ordinaire.

Le Prevôt général tiendra la main à leur exécution.

La brigade de cavalerie de Dauphin, & le régiment de Quercy, ne bougeront pas.

FAIT à l'Ospitaletto le cinq Juillet.

Du 24 au 25 Juillet.

Pour aller du camp de Casal Pusturlengo à celui d'Orio.

Saint Vast & Arras.

Lille pour ralliement.

OFFICIERS GÉNÉRAUX DE JOUR.

M. de Sennecterre, Lieutenant général.
M. de Tarneau, Maréchal-de-camp.

OFFICIERS DE PIQUET.

M.rs d'Aubeterre, Brigadier.
de Boccard, Lieutenant-colonel.
de l'Isle-Marais, Major.

LE PREMIER & le BOUTE-SELLE à quatre heures.
L'ASSEMBLÉE à quatre & demie.
LE DRAPEAU & À CHEVAL à cinq heures, pour partir tout de suite.

Les régimens de Foix & d'Escars ne bougeront pas, & resteront à Casal Pusturlengo, aux ordres de M. de la Chétardie.

Les campemens, excepté ceux d'Escars & de Foix, avec cent fusiliers pour les nouvelles gardes, seront rendus, à la Générale, dans le terrain qui est à la droite de la brigade de Poitou, entre cette brigade & le grand chemin de Codogno, pour en partir tout de suite, aux ordres de M. de Tarneau & de M.rs les Officiers d'infanterie & de cavalerie, de piquet.

La compagnie des guides se joindra aux campemens qui se rendront à Orio, par le premier chemin qui laisse à gauche le village & le couvent de l'Ospitaletto.

Les vieilles gardes rentreront, à l'Assemblée, & viendront se mettre en bataille à la tête de la brigade de Poitou.

Au Drapeau, le régiment des grenadiers-royaux partira de son camp, & entrant dans le quartier général, il attendra, dans la rue qui fait face à la maison de M. le Maréchal, que la brigade de la Reine arrive pour en prendre la tête, & faire l'arrière-garde de la colonne de la droite, aux ordres du Lieutenant-colonel d'infanterie, sortant de piquet.

L'armée marchera sur deux colonnes; celle de la droite sera composée du régiment des grenadiers-royaux, qui en aura la tête, suivi de la brigade de Poitou, laquelle le sera de celle de la Reine. Les équipages du quartier général suivront cette brigade; ceux des troupes de cette colonne marcheront ensuite dans le même rang que leurs Corps; l'artillerie suivra les équipages des troupes & fermera la marche.

Cette colonne, aux ordres de M. de Larnage, & partant du camp par sa droite, viendra traverser le village de Casal Pusturlengo, au sortir duquel elle prendra le grand chemin de l'Ospitaletto, qu'elle laissera à gauche, & continuant de suivre ledit grand chemin qui mène à Mariotti, elle passera le pont de bois sur la Venera, & prendra, à environ un demi-mille plus avant, le chemin à gauche, qui conduit à Orio, où sera la plaine de son camp.

Un guide rendu, à l'Assemblée, à la garde du camp du premier bataillon de la Reine, pour conduire cette colonne.

Celle de la gauche sera composée de la brigade de Royal-Piémont, suivie de ses équipages.

Cette colonne, aux ordres de M. d'Argouges, partant du camp par sa gauche, entrera dans le grand chemin de Codogno, d'où, venant gagner le pont sur le Brembiolo, qui est près des Capucins,

elle se rendra à la cassine de la *Ducatone*, d'où à celle de la Costa, suivra le chemin qui, de cette cassine, conduit à Somaglia, où elle prendra celui qui mène à Mirabello, & de-là à l'Ospitaletto où sera la plaine de son camp.

Un guide rendu, à l'Assemblée, à la garde du camp du dernier bataillon de Poitou, pour conduire cette colonne.

Les équipages du quartier général chargeront, à l'Assemblée, & attendront, dans le village, que la brigade d'infanterie de la Reine ait défilé, pour en prendre la queue; le Vaguemestre général s'y rendra, avec son escorte ordinaire, pour les contenir & les mettre en marche dans l'ordre accoutumé.

Les équipages des troupes chargeront, de même, à l'Assemblée, & déboucheront du camp à la suite de leurs Corps; ils prendront dans les colonnes, le rang qui vient de leur être prescrit.

L'artillerie débouchera de son parc dès que les équipages des troupes auront défilé, viendra traverser le quartier général, & suivra le grand chemin de l'Ospitaletto; elle sera escortée par le détachement de Royal-Artillerie.

Les défenses à l'ordinaire.

Le Prevôt tiendra la main à leur exécution.

FAIT à Casal Pusturlengo le vingt-quatre Juillet.

Du 26 Juillet.

IL y aura demain un fourrage général pour quatre jours, commandé par M. de Choiseul.

Il aura, pour escorte, cent hommes d'infanterie & cent chevaux, avec les petites escortes ordinaires; elles seront rendues, à cinq heures du matin, à la tête des dragons de France.

Tous

Tous les fourrageurs du quartier général, de la cavalerie, de l'infanterie, de l'artillerie & des vivres, se rendront, à cinq heures, à la tête de Dauphin, cavalerie, qui ferme la gauche de la seconde ligne.

Trois guides rendus, à la même heure, au même rendez-vous; le Vaguemestre général se rendra à la même heure, pour mettre en ordre les fourrageurs, & il aura une escorte d'un Maréchal-des-logis & vingt maîtres, pour les contenir.

M. de Ganay se trouvera, à la même heure, pour le fourrage, & indiquera à M. de Choiseul, les cassines de *Casina*, de *Campagna* & autres, sur la gauche où doit se faire le fourrage; ainsi on ne lui donnera point d'instruction à cet effet: M. le Maréchal lui recommande seulement d'établir l'ordre, pour que les fourrageurs ne prennent que le fourrage & le grain qui leur sera indiqué, & le prie de donner les ordres les plus sévères, pour empêcher toute espèce de désordre & de maraude.

FAIT au camp de Frégarolo le vingt-six Juillet.

Du 8 au 9 Août.

Pour le passage du Pô.

Saint Jacques & Tolède.

Espagne pour ralliement.

LA Retraite, qui sera battue à l'heure ordinaire, servira de Générale aux troupes qui restent aux camps d'Orio & à la cavalerie françoise, campée à l'Ospitaletto.

Les troupes ſe mettront, en bataille, à la tête de leur camp, & y paſſeront la nuit.

Les troupes, tant celles d'Orio, que la cavalerie françoiſe, campée à l'Oſpitaletto, deſcendront à neuf heures, pour partir, celles d'Orio à dix, & la cavalerie de l'Oſpitaletto une heure avant le jour.

Tous les équipages du quartier général & ceux de toutes les troupes, tant d'infanterie que de cavalerie, du camp d'Orio, chargeront à la pointe du jour, & ſe rendront dans le terrain où étoit campé le régiment Dauphin, dragons; le Vaguemeſtre général s'y rendra avec deux Maréchaux-des-logis & vingt dragons, pour les contenir, les arranger & les faire marcher dans l'ordre porté par la note particulière qui lui ſera remiſe.

Les Vaguemeſtres particuliers des Corps, avec un ſergent & quinze hommes par brigade, s'y trouveront auſſi, contiendront leurs équipages, & prêteront main-forte au Vaguemeſtre général, s'il la leur demande.

Les équipages de la brigade de Poitou, qui ſe ſeront rendus dans le vieux camp de la brigade de la Reine, prendront leur rang dans la colonne des équipages.

Il eſt ordonné d'ôter toutes les ſonnettes des mulets; le Vaguemeſtre général y tiendra la main.

La brigade d'Anjou, campée à *Corte Sant'Andrea*, ſe conformera, en tout, à l'ordre expliqué ci-devant, excepté pour ſes équipages, qu'elle laiſſera derrière ſon camp, & auxquels elle mettra une petite garde pour les contenir, ainſi qu'à ceux des régimens de Guyenne, de Gâtinois & d'Agénois, qui ont ordre de ſe rendre aujourd'hui derrière le camp de cette brigade.

Celle des gardes Lorraines partira, de la tête de ſon camp par ſa gauche, à dix heures du ſoir, & traverſant le village d'Orio, prendra le chemin qui laiſſe le château à droite, & ſe rendra au village de *Corte Sant'Andrea*, qu'elle traverſera,

& entrera dans un terrain en avant de ce village, entre la chauſſée & le Pô; elle s'y mettra en bataille, faiſant face au Pô, appuyant ſa gauche à la chauſſée & ſa droite au Lambro, & laiſſant derrière elle du terrain pour que le régiment de Dragons de la Reine puiſſe ſe mettre en bataille derrière elle.

Le régiment de la Reine, dragons, partira de la tête de ſon camp à la même heure, ſuivra immédiatement la brigade des gardes Lorraines par le même chemin, & ſe formera dans le terrain preſcrit ci-deſſus, ayant cette brigade en première ligne devant lui.

Le régiment de Languedoc, dragons, partira de Livrago ledit jour, & ſe rendra tout de ſuite, à *Corte Sant'Andrea.*

Deux guides rendus, à minuit, l'un à la tête de la brigade des gardes Lorraines, pour la conduire par ledit chemin, le ſecond à la tête du régiment de la Reine, dragons.

Ces troupes attendront, dans ce terrain, les ordres de M. de Sennecterre, ou de M. le Maréchal qui y ſera lui-même.

La brigade d'Anjou ſe mettra en bataille, à la Retraite, à la tête de ſon camp, & y attendra les ordres de M. de Sennecterre, pour ſe mettre en marche dès qu'elle les recevra.

Le régiment des grenadiers-royaux partira de ſon camp au jour, pour ſe rendre au parc de l'artillerie.

Elle attelera à quatre heures du matin, & débouchant de ſon parc par le chemin qui conduit à Orio, elle ſe rendra à *Corte Sant'Andrea,* & de-là ſur le bord du Lambro.

Un guide rendu, à quatre heures, au parc de l'artillerie, pour la conduire par ledit chemin.

La cavalerie, campée à l'Oſpitaletto, montera à cheval une heure avant le jour, & débouchant de ſon camp par ſa droite, elle traverſera le village de l'Oſpitaletto, pour venir prendre le chemin ſous le rideau qui conduit à Orio; elle paſſera ſous le château de ce nom, qu'elle laiſſera à droite, & ſuivra le chemin

qui conduit à *Corte Sant'Andrea*, qu'elle traverſera, ſuivra la digue appelée l'*Argine*, juſqu'à ce qu'elle ait dépaſſé le camp de la brigade d'Anjou, alors elle deſcendra de la digue dans les champs qui ſont à ſa gauche, & s'y formera en bataille, faiſant face à l'Oſpitaletto, & laiſſant la digue derrière elle & totalement libre pour le paſſage.

Un guide rendu, à minuit, chez M. le marquis d'Argouges, pour conduire cette colonne par ledit chemin; M. d'Argouges eſt prié de faire reconnoître, par les Officiers-majors des régimens, le débouché, pour que la marche ſe faſſe plus légèrement & ſans confuſion.

La partie des vivres qui eſt à Orio, partira, au petit point du jour, pour *Corte Sant'Andrea.*

La partie, qui eſt à Caſal Puſturlengo, en partira à minuit, pour ſe rendre à *Corte Sant'Andrea.*

Les équipages du quartier général & de l'armée, déboucheront, à cinq heures du matin, du terrain où ils ſe ſeront formés, & traverſant le village d'Orio, laiſſeront le château à droite, ſuivront le chemin qui conduit à *Corte Sant'Andrea*, traverſeront ce village, & entreront dans le terrain où étoit campée la brigade d'Anjou, & qu'elle aura laiſſé vide en partant : les équipages de cette brigade, qui auront attendu dans ce terrain, s'incorporeront alors avec ceux de l'armée; tous ces équipages réunis, attendront qu'on leur envoie ordre de marcher, obſervant de laiſſer la chauſſée libre.

Un guide rendu, au point du jour, dans le terrain où étoit campé le régiment Dauphin, dragons, lequel eſt le rendez-vous des équipages, pour les conduire, par le ſuſdit chemin, à *Corte Sant'Andrea.*

Défenſe de brûler le camp.

Défenſe à tout ſoldat, cavalier ou dragon, de quitter ſa colonne & de tirer, ſous peine de la vie.

Défense aux équipages, de qui que ce soit, de précéder la colonne des équipages, sous peine d'être pillés, & les conducteurs pendus.

Défense à tout vivandier des régimens espagnols ou françois, & à tout marchand ou vivandier, suivant l'armée espagnole & françoise, de quitter le rang où les Vaguemestres généraux les auront placé dans la colonne des équipages, sous peine d'être pillés, & les conducteurs pendus. On avertira qu'on ne laissera passer aucun chariot du pays, ou voiture à roues, excepté les chaises.

Le Prevôt & son escorte, marchera avec les équipages, & fera exécuter, sans rémission, lesdites défenses.

Du 9 au 10 Août.

Pour se porter du camp de *Boscone di sotto* à celui de Castel San Giovanni.

Saint Louis & Paris.

France pour ralliement.

LA Diane, qu'on battra au petit point du jour, servira de Générale.

A la Diane, les deux brigades de cavalerie se serreront, & se rapprocheront du régiment de Languedoc, dragons.

L'Assemblée une demi-heure après.

A l'Assemblée, on se mettra en bataille, & en marche tout de suite.

Le détachement de M. de la Chétardie, composé de trente compagnies de grenadiers, la brigade de la Reine & le régiment

Dauphin, dragons, & de deux cents chevaux espagnols, subsistera tel qu'il est, & ne sera de mouvement, que par les ordres de M. de la Chétardie.

Les troupes françoises marcheront ; savoir, l'infanterie & les dragons par leur droite, & la cavalerie par sa gauche, comme elles sont campées, la brigade des gardes Lorraines en ayant la tête.

M. de Sennecterre conduira cette colonne, & tous les autres Officiers généraux marcheront à leurs divisions, cette marche devant se faire très en règle, étant près de l'ennemi.

Il sera commandé un Lieutenant-colonel & deux cents hommes, avec deux pièces de canon de montagne, pour marcher après le régiment de Royal-Piémont, & en faire l'arrière-garde.

Cette colonne, partant par sa droite, marchera le long du Tidon par *Verate di sopra ;* elle ira de-là à *Ponte Tidone,* d'où elle suivra le grand chemin de Castel San Giovanni qu'elle traversera, & ira passer la Bardinezza, au-delà de laquelle ladite colonne fera *halte.*

Un guide rendu, au point du jour, à la tête du premier bataillon des gardes Lorraines.

L'artillerie, les vivres & les équipages du quartier général, le trésor & l'hôpital ambulant en ayant la tête, partiront en même-temps que la colonne; ils passeront par le chemin qui prend à droite au sortir du village de *Verate*, & va en droiture à Castel San Giovanni.

L'artillerie suivra son chemin par la *Strada Romera,* jusqu'à la Stradella; & les vivres, ainsi que les menus équipages, suivront le chemin le long du Pô, qui passe à Arena, d'où à la Stradella.

Un guide rendu, au point du jour, au parc d'artillerie.

Un guide aux vivres.

Un guide pour les équipages.

Les chaises, qui sont les seules voitures à roues, permises, suivront l'artillerie.

Le Corps, aux ordres de M. de Castelar, suivra le détachement de deux cents hommes, qui fait l'arrière-garde de Royal-Piémont.

La Maison du Roi marchera après, & lorsqu'elle aura dépassé *Verate*, M. de la Chétardie repliera ses postes, & fera l'arrière-garde suivant son instruction.

M. de Pignatelli se retirera, quand la Maison du Roi aura dépassé son camp.

M. de Campo Santo fera l'arrière-garde de tout.

FAIT au camp de *Boscone di sotto* le neuf Août.

Du 11 au 12 Août.

Pour aller du camp de la Stradella à celui de Voghera,

Saint Janvier & Naples.

Sicile pour ralliement.

OFFICIER GÉNÉRAL DE JOUR.

M. de Chevert, Maréchal-de-camp.

La Retraite servira de Générale.

Alors les campemens s'assembleront derrière le régiment de la Reine d'Espagne, cavalerie, aux ordres de M. de Chevert & de M.rs les Officiers d'infanterie & de cavalerie, de piquet.

La compagnie des guides marchera avec les campemens.

Il sera commandé cent fusiliers & cent chevaux pour les nouvelles gardes, & cent travailleurs espagnols; le tout rendu à la

même heure, au même rendez-vous, pour marcher par le grand chemin de la *Strada Romera.*

Il sera commandé six compagnies de grenadiers, & deux cents chevaux, aux ordres d'un Colonel ou d'un Lieutenant-colonel d'infanterie, qui se rendront, à dix heures du soir, à la tête de la brigade de Poitou, pour en faire l'avant-garde; celui qui les commandera recevra les ordres de M. de Sennecterre.

L'armée, marchera à minuit, sur trois colonnes.

Celle de la droite, composée de toutes les troupes françoises campées à la gauche, la brigade de Poitou ayant la tête, suivie de toutes les autres brigades d'infanterie, de celles de Royal-Piémont & Dauphin, cavalerie, & des trois régimens de dragons qui l'attendront à San Cipriano, pour en faire l'arrière-garde.

Cette colonne, aux ordres de M. de Sennecterre, partant de son camp par sa gauche, passera par Porto Albero, d'où à San Cipriano, ensuite à Cassino, d'où à Barbianello; elle ira passer la Copa à Varetto, d'où elle pourra faire *halte*, après quoi elle se rendra au-delà de Voghera, laissant le grand chemin & le pont de pierre de la Staffora, à gauche, pour passer la basse Staffora.

M. de Telmont conduira cette colonne, à la tête de laquelle il sera commandé quatre-vingt-dix travailleurs & une escouade des charpentiers-guides.

Lorsque M. de Sennecterre aura passé la Copa, il enverra les six compagnies de grenadiers, & les deux cents chevaux de son avant-garde, sur la Rea, qui est le lieu où le Roi de Sardaigne avoit son pont.

Les trois régimens de dragons, Languedoc ayant la tête, & la Reine fermant la marche, iront, en droiture de leur camp, à San Cipriano par le chemin des Termes, qui est à la droite du camp de Languedoc.

Un guide rendu, à la Retraite, aux étendards du régiment de Languedoc, dragons.

La

La colonne du centre ſera composée de toutes les troupes eſpagnoles.

La colonne de la gauche ſera formée par la *Strada Romera*, qu'on laiſſera libre pour les équipages.

Les volontaires de Gantés continueront de battre des patrouilles le long du Pô, juſqu'à demain douze, à trois heures après midi; il partiront à ſept de San Cipriano, pour ſe rendre à Baſtia Pancarana, où ils recevront de nouveaux ordres.

FAIT à la Stradella le onze Août.

PLACE de M.rs les Officiers généraux pour la marche.

Infanterie.

M. de Sennecterre.

M.rs de Larnage } Peitou.
de la Chétardie }

de Saulx } Anjou.
de Mailly }

de Wigier .... La Reine.
de Chevert .... Gardes Lorraines.

La Cavalerie à l'ordinaire.

Dragons.

M. le Gendre.

Du 14 au 15 Août.

Pour aller du camp de Voghera à celui de Tortone.

Saint Antoine & Lisbonne.

Padoue pour ralliement.

OFFICIERS GÉNÉRAUX DE JOUR.

M. de Campo Santo, Lieutenant général.

Don Juan d'Urbina } Maréchaux-de-camp.
M. de Mailly }

OFFICIERS DE PIQUET.

M.rs de Puisigneux, Colonel.
de la Coste, Lieutenant-colonel.
de Rouvray, Major.

LA GÉNÉRALE une heure avant le jour.
L'ASSEMBLÉE au petit point du jour.
LE DRAPEAU & À CHEVAL un quart d'heure après, pour partir tout de suite.

Tous les campemens de la cavalerie & de l'infanterie seront rendus, à la Générale, à la tête de la brigade de la Reine d'Espagne, cavalerie, à droite du chemin de Tortone, avec deux cents hommes d'infanterie espagnole, & cent cinquante chevaux; cent hommes d'infanterie françoise, & cent chevaux, pour les nouvelles gardes, aux ordres de Don Juan d'Urbina & de M. le comte de Mailly.

La compagnie des guides, aux campemens, avec cinquante travailleurs de chaque nation.

Les vieilles gardes françoiſes, aux ordres de M. de Pontanelle, Lieutenant-colonel, ſortant de piquet, reſteront dans leur poſte juſqu'à cinq heures du matin, & ſe retireront après à la tête du camp de Royal-Piémont, où elles ſeront jointes par une compagnie de grenadiers & un guide, pour Medazino; ces vieilles gardes, étant deſtinées à faire l'arrière-garde de la colonne de la droite; le Lieutenant-colonel, qui les commandera, enverra ſur le champ, ſa compagnie de grenadiers occuper le village de Medazino, & il demeurera, avec le reſte des vieilles gardes, à la tête de Royal-Piémont, juſqu'à ce que les cinq régimens de cavalerie & les trois de dragons aient défilé, pour en faire l'arrière-garde, marchant après le régiment de la Reine, dragons.

Il ſera commandé trente compagnies de grenadiers; ſavoir, vingt eſpagnoles & dix françoiſes, ſix cents chevaux eſpagnols & quatre cents chevaux françois, avec quatre pièces de canon de montagne; le tout rendu, avant la Générale, au pont de pierre de la Staffora, bordant la rivière.

Ce détachement ſera aux ordres de M. de Pignatelli, Lieutenant général, & de M. de Saulx, Maréchal-de-camp. Il ſera commandé un Colonel françois (M. le chevalier de Beauvau) avec les dix compagnies de grenadiers, & un Lieutenant-colonel de cavalerie, avec les quatre cents chevaux.

L'armée marchera ſur trois colonnes.

Celle de la droite ſera compoſée de la cavalerie françoiſe, marchant par ſa gauche comme elle eſt campée, Royal-Piémont en ayant la tête, ſuivie des trois régimens de dragons, dont celui de la Reine fermera la marche, & ſera ſuivi des vieilles gardes qui feront l'arrière-garde de cette colonne, laquelle ſera aux ordres de M. d'Argouges, Lieutenant général.

Elle prendra le chemin de Medazino, d'où elle se rendra à Casei, d'où à *Castelnovo di Scrivia,* pour prendre le grand chemin dudit Castelnovo à Tortone, qu'elle quittera pour gagner Casina Nova, d'où prenant à travers champs, elle gagnera le chemin qui conduit au Ronco, où elle fera *halte;* & supposé que son camp soit marqué au-delà de Tortone, elle continuera sa marche, traversant le chemin de Salé & celui d'Alexandrie, pour venir tourner Tortone, & gagner un sentier le long du rideau, d'où elle ira traverser le ruisseau qui borde le grand chemin de Tortone.

On enverra au-devant de cette colonne, au Ronco, pour lui indiquer son camp.

M. Hebrail, Lieutenant des guides, conduira cette colonne, & sera rendu, à cet effet, au point du jour, à la tête de Royal-Piémont.

La colonne du centre sera composée des deux lignes d'infanterie campées à la gauche du grand chemin de Broni, la brigade de la Reine d'Espagne ayant la tête, suivie de toute la seconde ligne d'infanterie espagnole, ensuite de la première, jusqu'à Galice, après laquelle marcheront les brigades des gardes Lorraines & d'Anjou comme elles sont campées, suivies de la brigade de la Reine de France, infanterie, & de celle de Poitou qui fermera la marche.

Cette colonne, aux ordres de M. de Caravacal, Lieutenant général, tournera la ville; la laissant à gauche, elle suivra le grand chemin de Tortone jusqu'à la Gruve, au-delà de laquelle elle entrera dans la plaine du camp.

Un guide rendu, à la Générale, à la tête de la brigade d'infanterie de la Reine d'Espagne.

La colonne de la gauche sera composée des hussards espagnols, qui en auront la tête, suivis des grenadiers-provinciaux, de la Maison du Roi, de tout le reste de la cavalerie & des dragons

d'Eſpagne, après leſquels marcheront les brigades d'infanterie, campées ſur le chemin de Tortone, & la brigade de la Reine d'Eſpagne, cavalerie, qui fermera la marche.

Cette colonne, aux ordres de M. le duc de la Viefville, ſuivra le chemin de Roſano & de Vighizzuolo, qu'elle laiſſera à gauche pour aller paſſer la Gruve, & entrer dans la plaine du camp.

M. de Telmont, Capitaine des guides, ſe rendra, à la Générale, à la tête des grenadiers-provinciaux eſpagnols, pour conduire cette colonne, & recevoir les ordres de M. le duc de la Viefville.

Nota. Que les bataillons d'infanterie & de cavalerie eſpagnoles, campés ſur le chemin de Tortone, partiront de leur camp, à la Générale, pour aller ſe placer au-delà dudit grand chemin qu'elles laiſſeront derrière elles, s'approchant du chemin de Roſano, & y attendant la colonne de la gauche, pour s'y incorporer à leur rang.

Tous les équipages du quartier général & des troupes, avec cent hommes d'infanterie, & cent chevaux, aux ordres d'un Lieutenant-colonel, s'aſſembleront à trois heures, à gauche du grand chemin de Tortone, vis-à-vis le parc d'artillerie, pour en prendre la queue.

L'artillerie attelera à deux heures & demie, & s'alongera dans le grand chemin de Tortone, ira juſqu'à cette place, & tournera la ville pour entrer dans ſon ancien parc.

L'artillerie ſera eſcortée par ſon détachement ordinaire d'artillerie, & par deux compagnies de grenadiers & le ſecond bataillon des grenadiers-royaux.

Le parc des vivres prendra ſon ancienne place à côté de l'artillerie.

Le Vaguemeſtre général ſe rendra, à deux heures, dans le terrain indiqué pour les équipages, & le Lieutenant-colonel, commandant l'eſcorte, lui donnera quinze maîtres pour contenir

les équipages & les mettre en ordre, le trésor & l'hôpital-ambulant en ayant la tête.

Les équipages suivront l'artillerie; ceux des Officiers généraux & des troupes, se rendront aux Bernardins, ceux des Officiers généraux entreront dans les cassines qui leur auront été marquées, & ceux des troupes parqueront derrière les Bernardins, gardés par l'escorte qui les aura accompagnés.

Ce qui restera des équipages du quartier général, s'assemblera, à sept heures du matin, dans le vieux parc d'artillerie de France, avec une compagnie de grenadiers, & trente chevaux, pour son escorte.

Les équipages prendront la queue de la brigade de Poitou, dans l'ordre accoutumé.

La compagnie de grenadiers, qui est à *Castelnovo di Scrivia*, en partira à six heures du matin, pour venir à Casei, où elle s'incorporera à l'arrière-garde, recevant les ordres du Lieutenant-colonel qui la commandera, & qu'aura soin de replier, en passant, la compagnie des grenadiers qu'il aura dû précédemment envoyer à Medazino.

Les volontaires de Gantés partiront, à six heures du matin, d'Oriolo, & viendront à la queue des équipages du quartier général jusqu'à Tortone: ils feront *halte* sur le glacis de cette place, & M. de Nogent enverra un Officier prendre de nouveaux ordres.

FAIT à Voghera le quatorze Août.

Du 18 au soir.

Pour aller de Tortone à Novi *(a)*.

M. de Campo Santo fera l'arrière-garde avec douze compagnies de grenadiers espagnols, deux cents chevaux de la même nation. Les hussards & les mignons, avec le détachement de cinq cents cinquante françois, qui est à Wighizzuolo, aux ordres de M. de la Roche-Aymon, Colonel, qui recevra les ordres de M. de Campo Santo, pour le moment & le lieu où il devra s'incorporer avec son arrière-garde.

M. de Campo Santo recevra les ordres de M. le marquis de la Mina, pour le temps & la forme dans laquelle il devra faire sa retraite.

Quatre compagnies de grenadiers espagnols, deux cents chevaux de la même nation & deux cents chevaux françois, seront rendus, à deux heures, sur le bord de la Scrivia, vis-à-vis & en avant des Bernardins, aux ordres de M. de Chevert, Maréchal-de-camp, & d'un Brigadier espagnol.

M. de Valenciano s'incorporera dans ce détachement

M. de Chevert aura une instruction de M. le Maréchal.

L'armée continuera à s'alonger sur une seule ligne le long de la Scrivia, de façon que la droite appuie aux Bernardins.

Pendant ce temps-là, les équipages défileront derrière la ligne, pour aller parquer à Serravalle.

La Retraite servira de Générale, & se battra au coucher du soleil.

A cette heure-là, les campemens s'assembleront à la tête des

(a) Cet ordre de marche n'a eu lieu que pour Serravalle.

colonnes; ſavoir, tous les campemens eſpagnols à la tête de la Maiſon du Roi, & tous les campemens françois à la tête du régiment Dauphin, dragons, qui ferme la gauche de la ligne.

Une heure après, l'armée ſe mettra en marche ſur deux colonnes; celle de la droite, compoſée de toutes les troupes françoiſes, dans l'ordre où elles ſont actuellement en bataille, marchant par leur gauche, le régiment Dauphin, dragons, ayant la tête, & le régiment de la Reine, dragons, ayant la queue.

M. le Maréchal marchera lui-même à la tête de cette colonne, & M.rs les Officiers généraux, ſe tiendront chacun à leurs diviſions. Le Maréchal-de-camp de jour à la tête des campemens.

Cette colonne, marchant par ſa gauche, paſſera la Scrivia à gué au-deſſus de *Caſtellare Ponzone*, & ſe dirigera ſur Pozzol Formigaro, qu'elle laiſſera à gauche, pour aller gagner Caſtel Gazzo.

La colonne de la gauche ſera compoſée de toutes les troupes eſpagnoles, dans l'ordre où elles ſont en bataille.

Cette colonne, aux ordres de M. le marquis de la Mina, marchant par ſa gauche, gagnera le chemin de Villa Alvernia, où elle ira paſſer, à gué, la Scrivia, d'où elle longera cette rivière en la remontant juſqu'à la hauteur de Caſſano Spinola, prenant à droite le chemin de Pozzol Formigaro.

Les deux colonnes feront *halte;* ſavoir, celle de la gauche ſe mettant en bataille, la gauche au village de Pozzol, celle de la droite à la hauteur de Caſtel Gazzo, tirant par ſa droite, vers Pozzol Formigaro.

Elles attendront, en bataille, l'ordre, pour entrer dans leur camp.

On ne gardera que quatre pièces de canon, avec chaque colonne, qui marcheront avant la dernière troupe de l'arrière-garde.

Le reſte aura ordre de marcher tout de ſuite à Serravalle.

Les

Les vieilles gardes françoises rentreront à la nuit, & viendront s'assembler au moulin de Maghizzello, aux ordres du Lieutenant-colonel d'infanterie, sortant de piquet, pour faire l'arrière-garde de la colonne de la droite, marchant après le régiment de la Reine, dragons.

FAIT au camp sous Tortone le dix-huit Août.

Du 22 au 23 Août.

Pour aller du camp d'Ottagio à celui de *Campo Marone.*

Saint Antoine & Padoue.

France pour ralliement.

OFFICIERS GÉNÉRAUX DE JOUR.

M. de Sennecterre, Lieutenant général.
M. de Mailly, Maréchal-de-camp.

OFFICIERS DE PIQUET.

M.rs de Gouy, Colonel.
de Jeannet, Lieutenant-colonel.
de l'Église, Major.

LA GÉNÉRALE à quatre heures du matin.
L'ASSEMBLÉE à quatre heures & demie.
LE DRAPEAU à cinq heures, pour partir tout de suite.

Les campemens, avec cent hommes d'infanterie françoise pour les nouvelles gardes, seront rendus, à la Générale, dans le terrain

qui eſt en avant du couvent des Capucins, ſur le grand chemin de la Bochetta, pour partir tout de ſuite aux ordres du Maréchal-de-camp de jour; les campemens & les nouvelles gardes de l'infanterie françoiſe, prendront la tête des campemens d'Eſpagne.

La compagnie des guides ſera rendue, à la Générale, au couvent des Capucins, pour conduire les campemens par le grand chemin de la Bochetta.

Les vieilles gardes de l'infanterie françoiſe partiront de leurs poſtes, à l'Aſſemblée, pour venir rentrer dans leurs Corps, & avant d'en partir, elles feront faire la découverte en avant de leurs poſtes, & rendront compte au Major général, de cette découverte.

L'armée marchera ſur une ſeule colonne, dont les trois brigades françoiſes auront la tête; ſavoir, Anjou, les gardes Lorraines & Poitou; cette dernière brigade ſera ſuivie de l'infanterie eſpagnole.

Cette colonne d'infanterie françoiſe, aux ordres de M. de Rieux, Lieutenant général, partant de ſon camp, traverſera le village d'Ottagio, paſſera ſur le pont de pierre qui conduit au couvent des Capucins, d'où, entrant dans le grand chemin qui conduit à la Bochetta, elle ſuivra ce grand chemin juſqu'à *Campo Marone*, où elle entrera dans la plaine de ſon camp.

Un guide rendu, à la Générale, à la tête de la brigade d'Anjou, pour conduire cette brigade depuis ſon camp juſqu'au couvent des Capucins.

Un ſecond guide, à la même heure, à la tête des gardes Lorraines, pour conduire de même cette brigade depuis ſon camp juſqu'au couvent des Capucins.

Un troiſième guide, à la même heure, à la tête de la brigade de Poitou, pour conduire cette brigade depuis ſon camp juſqu'au couvent des Capucins.

Les défenſes à l'ordinaire.

Le Prevôt & ſa troupe, marcheront à la ſuite des campemens.

FAIT à Ottagio le vingt-deux Août.

Du 3 au 4 Septembre.

Pour aller du camp de Cornigliano à celui d'Arenzano.

LES campemens ſe rendront, à ſix heures, au village de Seſtri, avec cent hommes & une compagnie de grenadiers pour les nouvelles gardes.

La compagnie des guides marchera aux campemens, où elle attendra ceux des brigades eſpagnoles pour ſe mettre en marche, aux ordres de M. de Mailly.

La Retraite ſervira de Générale.

A huit heures du ſoir, l'armée débouchera de ſon camp ſur deux colonnes.

Celle de la droite, ſera compoſée de la brigade des gardes Lorraines, qui en aura la tête, ſuivie de celle d'Anjou, après laquelle marcheront les grenadiers & les piquets qui ont été poſtés aujourd'hui par M. de la Chétardie, & qui feront l'arrière-garde, aux ordres de M. de Cruſſol, Brigadier; cette arrière-garde doit marcher immédiatement après la brigade d'Anjou, ainſi M. de Cruſſol donnera ſes ordres aux Commandans des poſtes, pour ſe réunir, lorſque la nuit ſera fermée, au village de Borzoli, à la Caſa Coſta, & prendre la queue de la colonne, à la tête de laquelle ſera M. le Maréchal.

Un guide rendu, à la tête de la brigade des gardes Lorraines, pour conduire cette colonne à Arenzano.

Celle de la gauche, composée de la brigade d'Africa, qui en aura la tête, suivie de celle de Lombardie, après laquelle marcheront celles des gardes Walonnes & des gardes Espagnoles qui en fermeront la marche, débouchera par Cornigliano.

Ces deux colonnes se réuniront à Sestri, & n'en formeront plus qu'une, dont les brigades françoises auront la tête.

Les grenadiers-royaux partiront à sept heures & demie, & se rendront à Sestri, où ils prendront la tête de la brigade des gardes Lorraines.

FAIT à Cornigliano le trois Septembre.

Du 4 au 5 Septembre.

Pour aller du camp d'Arenzano à celui de Savone.

Saint Jacques & Madrid.

France pour ralliement.

OFFICIERS GÉNÉRAUX DE JOUR.

M. de ..... Lieutenant général.

M. de Chevert, Maréchal-de-camp.

LA GÉNÉRALE à trois heures.

L'ASSEMBLÉE à quatre.

LE DRAPEAU à quatre heures & un quart pour partir tout de suite.

Les campemens de l'armée, avec cent hommes de chaque nation pour les nouvelles gardes, seront rendus, à la Générale, à la tête de la brigade de Lombardie, pour partir tout de suite, aux ordres du Maréchal-de-camp de jour.

La compagnie des guides ſera rendue, à la Générale, à la tête de la brigade de Lombardie, pour conduire les campemens par le grand chemin de Savone.

A la Générale, la brigade eſpagnole qui couvre le quartier général, partira de ſon camp, & montera ſur le plateau où eſt campée l'armée, pour s'y incorporer.

L'armée marchera ſur une ſeule colonne, elle ſera compoſée des brigades eſpagnoles, marchant par leur droite; la dernière brigade de cette nation ſera ſuivie de celle d'Anjou, & celle-ci de celle des gardes Lorraines.

Cette colonne ſuivra le grand chemin qui, paſſant au bord de la mer, conduit à Savone.

Un guide rendu, à la Générale, à la première brigade eſpagnole, qui eſt à la droite de la ligne, pour conduire cette colonne par ledit chemin.

Les équipages du quartier général, & ceux des troupes, chargeront à l'Aſſemblée, ceux du quartier général ſuivront la brigade des gardes Lorraines, le tréſor en ayant la tête, & ils ſeront ſuivis par ceux des troupes, marchant dans le même rang que leurs Corps tiennent dans la colonne.

Les grenadiers royaux de Modène feront l'arrière-garde des équipages.

M. de Campo Santo, qui eſt à Voltri, fera l'arrière-garde générale de l'armée.

FAIT à Arenzano le quatre Septembre.

Du 7 au 8 Septembre.

Pour aller du camp de Savone à celui de Spotorno *(a)*.

Saint Ferdinand & Séville.

Cordoue pour ralliement.

OFFICIERS GÉNÉRAUX DE JOUR.

M. de Valdecañas, Lieutenant général.

M.rs de Chevert, de Villa Fuerte } Maréchaux-de-camp.

OFFICIERS DE PIQUET.

M.rs de Beauvau, Colonel.
de Pontanelle, Lieutenant-colonel.
de l'Église, Major.

LA GÉNÉRALE à cinq heures.
L'ASSEMBLÉE à cinq & demie.

LE DRAPEAU à six heures & demie, pour partir tout de suite.

Les campemens des grenadiers-royaux, des brigades d'Anjou, des gardes Lorraines, & ceux des brigades espagnoles, avec deux compagnies de grenadiers, & cent hommes de chaque nation pour les nouvelles gardes, seront rendus, demain à cinq heures

(a) Quoique cet ordre de marche ne fût fait que pour aller du camp de Savonne à celui de Spotorno, cependant l'armée revint jusqu'à Final.

du matin, sur le bord de la mer, dans le terrain où étoit campée la brigade de Poitou, pour partir tout de suite, aux ordres du Maréchal-de-camp de jour.

La compagnie des guides marchera aux campemens, pour les conduire à Spotorno par le grand chemin qui passe à Vadi.

Les vieilles gardes des brigades d'Anjou & des gardes Lorraines, & celles des brigades espagnoles, partiront de leurs postes, à la Générale, pour venir se mettre dans le lit de la rivière, à la droite du camp des brigades espagnoles, & faire l'arrière-garde des équipages, aux ordres du Lieutenant-colonel d'infanterie, sortant de piquet.

Les brigades françoises de la Reine & de la Roche-Aymon, campées à Lezzo, ainsi que les deux cents chevaux françois, ne bougeront point, & attendront les ordres de M. le marquis de Mirepoix.

L'armée marchera sur une seule colonne, dont les grenadiers-royaux auront la tête, suivis de la brigade d'Anjou, laquelle le sera de celle des gardes Lorraines, & celle-ci des brigades espagnoles, marchant, par leur gauche, dans le même ordre où elles sont campées.

Cette colonne, aux ordres de M. de Sennecterre, suivra le chemin qui conduit à Spotorno, passant par Vadi.

Un guide rendu, à la Générale, à la tête de la brigade d'Anjou, pour conduire cette colonne par ledit chemin.

Les équipages du quartier général, ceux des troupes & des vivres, seront rendus, sur le rivage de la mer, au vieux camp de la brigade de Poitou, à l'Assemblée, pour partir, après les troupes, sous l'escorte de deux compagnies de grenadiers-royaux qui, à cet effet, seront rendues, à la même heure, au même rendez-vous; le Vaguemestre général s'y rendra pour les mettre en ordre, le trésor en ayant la tête.

Un guide rendu, à la même heure, au même rendez-vous, pour conduire les équipages par le chemin qui passe à Vadi.

Son Altesse Royale a décidé son départ pour sept heures; Elle sera escortée par sa Maison.

FAIT à Savone le sept Septembre.

Du 10 Septembre.

Pour aller du camp de Final à celui de Lovano.

Saint Joseph & Cordoue.

Valence pour ralliement.

OFFICIER GÉNÉRAL DE JOUR.

M. de la Chétardie, Maréchal-de-camp.

L'ASSEMBLÉE à onze heures & demie.

LE DRAPEAU à midi, pour partir tout de suite.

Les campemens de l'armée, avec cent cinquante hommes des troupes des deux nations, seront rendus tout présentement, près du pont, dans le lit de la rivière qui passe devant le camp, pour partir tout de suite, aux ordres de M. de la Chétardie.

La compagnie des guides, aux campemens, pour les conduire à Lovano par le grand chemin qui passe par Gorra, Borzi & la Pietra.

Les vieilles gardes rentreront dans leurs Corps, à l'Assemblée; les postes de Saint-Pantaleon, Gorra & Figlino, ainsi que les deux brigades, aux ordres de M. de Mirepoix, recevront l'ordre de ce qu'ils auront à faire.

L'armée

L'armée marchera ſur une ſeule colonne, compoſée des brigades eſpagnoles qui en auront la tête, marchant dans l'ordre où elles ſont campées; ces brigades ſeront ſuivies des françoiſes, dont Poitou aura la tête, ſuivi des gardes Lorraines & d'Anjou qui fermeront la marche.

Cette colonne, conduite par M. de ..... partant du camp, montera au village de Gorra, d'où, deſcendant dans le vallon de Borzi, elle ſuivra le lit du petit ruiſſeau qui paſſe dans ce vallon, enſuite, prenant à droite, elle tournera & laiſſera à droite la grande montagne, ſe rendra au village de la Pietra, d'où à Lovano, où ſera la plaine de ſon camp.

Un guide rendu, à l'Aſſemblée, à la tête de la brigade des gardes Eſpagnoles, pour conduire les brigades de cette nation à Gorra, par le chemin droit qui y mène.

Un deuxième guide rendu, à la même heure, à la tête de la brigade de Poitou, pour conduire les brigades françoiſes par le grand chemin qui part de Final pour aller à Gorra; ces brigades s'arrêteront, avant d'entrer dans le village de Gorra, pour laiſſer défiler les brigades eſpagnoles, & prendre la queue de la dernière.

La brigade de Lombardie reſtera dans le poſte de Gorra juſqu'à l'arrivée des troupes de M. de Mirepoix, qui aura une inſtruction particulière.

M. de Puiſigneux ſe retirera à la nuit, & ſera reçu par M. de Mirepoix, qui ſe mettra en marche dès qu'il ſera arrivé.

Du 12 au 13 Septembre.

Pour aller du camp de Lovano à celui d'Albenga.

Saint Pierre & Rome.

Naples pour ralliement.

OFFICIERS GÉNÉRAUX DE JOUR.

M. de Rieux, Lieutenant général.
M. de Mailly, Maréchal-de-camp.

On ne battra point la Générale ni l'Aſſemblée.

Tous les campemens de l'armée, tant françois qu'eſpagnols, avec une compagnie de grenadiers françois, & cent chevaux de cette nation pour les nouvelles gardes, ſe rendront, à minuit, à Borghetto, à la tête du camp de la brigade d'Anjou, pour partir tout de ſuite, aux ordres de M. de Mailly, Maréchal-de-camp de jour.

Un guide rendu, à minuit, à Borghetto, pour conduire les campemens à Albenga.

Les vieilles gardes partiront, à quatre heures du matin, de leurs poſtes, pour ſe rendre à Borghetto, où elles ſeront aux ordres du Lieutenant-colonel d'infanterie, ſortant de piquet, & elles attendront que la brigade des gardes Lorraines ait défilé pour en prendre la queue & en faire l'arrière-garde; & lorſque la brigade des gardes Lorraines ſera entrée dans ſon camp, à *Ceriale*, ces vieilles gardes continueront leur chemin pour ſe rendre à Albenga, où elles entreront dans leurs Corps.

L'armée marchera ſur une ſeule colonne, dont les brigades

espagnoles auront la tête, suivies des brigades françoises, dans l'ordre ci-après.

Dès que la brigade d'Africa, qui ferme la marche de la colonne espagnole, aura défilé, la brigade de la Reine se mettra en marche, & prendra la queue de la brigade d'Africa; elle sera suivie de celle de la Roche-Aymon, laquelle le sera de celle de Poitou, & celle-ci de celle des gardes Lorraines, qui fermera la marche.

Cette colonne françoise, en partant de son camp, sera aux ordres de M. de Rieux, Lieutenant général, & suivra le chemin qui conduit à Borghetto.

Un guide rendu, à minuit, à la tête de la brigade de la Reine, pour la conduire par ce chemin.

Lorsque la brigade de la Reine sera arrivée à Borghetto, elle laissera passer devant elle celle d'Anjou qui y est campée, laquelle prendra alors la queue de la brigade d'Africa, & attendra, pour cet effet, en bataille, sur le bord du chemin auprès de Borghetto, que toute la colonne espagnole ait défilé pour en prendre la queue, & suivre immédiatement la brigade d'Africa, comme on vient de le dire.

Les équipages du quartier général, ceux des troupes, l'artillerie & les vivres, ont reçu leurs ordres particuliers pour leur marche.

Les troupes destinées à l'arrière-garde générale de l'armée, ont de même reçu leurs ordres particuliers.

Les régimens de Vivarais & de Castelnaudari, recevront pareillement leurs ordres particuliers, pour se rendre au camp qui leur sera marqué sous Albenga.

Les campemens de ces deux régimens se trouveront au même rendez-vous & à la même heure que les autres campemens de l'armée, pour marcher aux mêmes ordres.

FAIT à Lovano le douze Septembre.

Du 14 au 15 Septembre.

Pour aller du camp d'Albenga à celui de Lengueglia.

Saint Marc & Venise.

France pour ralliement.

OFFICIERS GÉNÉRAUX DE JOUR.

M. de Sennecterre, Lieutenant général.
M. de Wigier, Maréchal-de-camp.

OFFICIERS DE PIQUET.

M.rs de Salis, Colonel.
de Saint-Hilaire, Lieutenant-colonel.
de l'Isle-Marais, Major.

LA DIANE, qu'on battra à l'heure ordinaire, servira de Générale.

L'ASSEMBLÉE à quatre heures & demie.

LE DRAPEAU à cinq, pour partir tout de suite.

Les campemens de toute l'infanterie, avec une compagnie de grenadiers & cent hommes pour les nouvelles gardes, se rendront, demain à la pointe du jour, dans le lit de l'Aroscia, auprès du pont de pierre qui passe sur cette rivière, pour partir tout de suite, aux ordres de M. de Wigier, Maréchal-de-camp de jour.

La compagnie des guides marchera aux campemens, pour les conduire à Lengueglia par le grand chemin qui passe par Alassio.

La Prevôté suivra les campemens.

Les vieilles gardes partiront de leurs postes à la pointe du jour, & viendront se mettre en bataille au bout du pont de pierre qui est sur l'Arroscia, près la ville d'Albenga, laissant la rivière entr'elles & la ville, à laquelle elles feront face ayant le pont sur leur droite; ces vieilles gardes feront l'arrière-garde de la colonne, aux ordres du Lieutenant-colonel d'infanterie, sortant de piquet, & partiront, pour cet effet, un quart-d'heure après que la brigade de Poitou, qui ferme la marche de la colonne, aura défilé.

A l'Assemblée, le régiment de Vivarais & le bataillon de Castelnaudari, partiront de leur camp, &se mettront en marche par le chemin qui tourne la ville, la laissant à droite, pour venir se mettre en bataille dans le chemin qui est entre la ville d'Albenga & l'Aroscia.

Le régiment de Vivarais s'étendra jusqu'à l'entrée du pont de pierre, qu'il laissera cependant libre; il rentrera dans la brigade de la Roche-Aymon, lorsque cette brigade passera sur ce pont.

Le bataillon de Castelnaudari entrera dans celle de Poitou, lorsque cette brigade passera sur le même pont.

L'armée marchera sur une seule colonne, dont la brigade de la Reine aura la tête, suivie de celle de la Roche-Aymon.

Ces deux brigades, aux ordres de M. de Rieux, Lieutenant général, partiront de leur camp immédiatement après le Drapeau, & se mettront en marche par le chemin d'Alassio, pour se rendre à Castel d'Andora, conformément à l'instruction particulière remise à M. de Rieux.

Un guide sera rendu, à l'Assemblée, à la garde du camp du premier bataillon de la Reine, pour conduire ces deux brigades par ledit chemin.

La brigade d'Anjou, ainsi que celles des gardes Lorraines & Poitou, se mettront en bataille, au Drapeau, à la tête de leur

camp, & attendront, pour ſe mettre en marche, que les premières troupes de l'arrière-garde, laquelle eſt aux ordres de M. de Corvolan, Lieutenant général des armées de Sa Majeſté Catholique, ſoient arrivées auprès du pont rompu qui eſt à la tête du camp des gardes Lorraines; alors ces trois brigades ſe mettront en marche, aux ordres de M. de Saulx, Maréchal-de-camp, pour ſe rendre à Lengueglia, paſſant par Alaſſio, la brigade d'Anjou en aura la tête, ſuivie de celle des gardes Lorraines, laquelle le ſera de celle de Poitou qui fermera la marche.

Un guide rendu, à l'Aſſemblée, à la garde du camp du premier bataillon d'Anjou, pour conduire ces trois brigades à Lengueglia par ledit chemin.

Un ſecond guide rendu, à la garde du camp du premier bataillon des gardes Lorraines, pour le même effet.

Le détachement de l'hôpital ambulant, qui eſt reſté à Albenga, ſera rendu, demain à la pointe du jour, ſur le bord & au-delà de l'Aroſcia, pour prendre la queue de la brigade de la Roche-Aymon lorſqu'elle aura défilé, & il s'arrêtera à Lengueglia.

Les équipages du quartier général, des troupes & des vivres, ainſi que l'artillerie, ont reçu leurs ordres particuliers.

Les troupes de l'arrière-garde générale de l'armée, aux ordres de M. de Corvolan, recevront les leurs.

FAIT à Albenga le quatorze Septembre.

Du 15 au 16 Septembre.

Pour aller du camp de Lengueglia à celui de Port-Maurice.

Saint Pierre & Rome.

Bourgogne pour ralliement.

Officiers généraux de jour.

M. de Sennecterre, Lieutenant général.
M. de Saulx, Maréchal-de-camp.

Officiers de piquet.

M.rs de Cruſſol, Brigadier.
de Pontanelle, Lieutenant-colonel.
de Seilhac, Major.

LA GÉNÉRALE à quatre heures & demie.
L'ASSEMBLÉE à cinq heures.
LE DRAPEAU à cinq heures & demie, pour partir tout de ſuite.

Toutes les gardes rentreront après la Générale, & s'aſſembleront ſur la Marine, vis-à-vis la maiſon de M. l'Intendant, pour faire l'arrière-garde de tout, aux ordres du Lieutenant-colonel d'infanterie, ſortant de piquet.

Les campemens, avec une compagnie de grenadiers & cent cinquante hommes pour les nouvelles gardes, ſeront rendus, à la Générale, ſur la Marine, vis-à-vis la maiſon de M. le

Maréchal, pour en partir tout de ſuite aux ordres du Maréchal-de-camp de jour, & de M.rs les Officiers de piquet.

Les campemens des brigades de la Reine & de la Roche-Aymon, attendront, au pied de la montagne de Caſtel d'Andora, ſur le chemin de Cervo, que les campemens de l'armée paſſent, pour s'y incorporer.

La compagnie des guides marchera aux campemens, pour aller, par le chemin de Caſtel d'Andora, Diano & Oneille, à Port-Maurice.

L'armée marchera ſur une ſeule colonne, dont les brigades de la Reine & de la Roche-Aimon, campées à Caſtel d'Andora, auront la tête, marchant immédiatement après que les campemens auront défilé.

La brigade de Poitou prendra la tête des brigades qui ſont au camp de Lengueglia, & ſera ſuivie de celle des gardes Lorraines, & de celle d'Anjou, qui fermera la marche.

Cette colonne, aux ordres de M. de Rieux qui marchera à la tête de la brigade de la Reine, & de M. de la Chétardie qui marchera à la tête de celle de Poitou, ſuivra le chemin de Lengueglia à Caſtel d'Andora, d'où à Diano & Oneille, pour ſe rendre à Port-Maurice, en-deçà duquel ſera le camp.

Un guide rendu, à la Générale, à la tête de Poitou, pour conduire cette colonne.

Les équipages du quartier général & des troupes, s'aſſembleront, à cinq heures, au parc de l'artillerie, avec cinquante hommes & une compagnie de grenadiers-royaux pour leur eſcorte. Le Vaguemeſtre général s'y rendra pour les mettre en ordre, & prendra la queue de la brigade d'Anjou, le tréſor & l'hôpital ambulant ayant la tête des équipages du quartier général.

L'artillerie chargera à ſix heures, pour prendre la queue des équipages des troupes, eſcortée par le régiment des grenadiers-royaux & ſon détachement de Royal-Artillerie.

Les

Les vivres ſuivront l'artillerie.

Le Lieutenant-colonel, faiſant l'arrière-garde, ne partira de Lengueglia que quand toute l'armée aura achevé de défiler, & aura attention de ne laiſſer devant lui aucun traîneur.

Trois compagnies de grenadiers des brigades de la Reine & de la Roche-Aymon, reſteront à Caſtel d'Andora, pour occuper le village, & garder les hauteurs, afin de couvrir la marche de l'armée & des équipages; le Lieutenant-colonel, qui commande l'arrière-garde, les repliera en paſſant, & les joindra aux vieilles gardes.

Un guide rendu, à l'Aſſemblée, pour les vieilles gardes, ſur la Marine d'Andora, devant la maiſon de M. l'Intendant.

FAIT à Lengueglia le quinze Septembre.

Du 19 au 20 Septembre.

Pour aller du camp de Port-Maurice à celui de *Riva di Taggia.*

Saint Antoine & Padoue.

Barcelone pour ralliement.

OFFICIERS GÉNÉRAUX DE JOUR.

M. de Sennecterre, Lieutenant général.
M. de Larnage, Maréchal-de-camp.

OFFICIERS DE PIQUET.

M.rs de Salis, Colonel.
de Boccard, Lieutenant-colonel.
de Seilhac, Major.

LA GÉNÉRALE à quatre heures & demie.

L'ASSEMBLÉE à cinq heures.

LE DRAPEAU un quart d'heure après pour partir tout de ſuite.

Les campemens, avec une compagnie de grenadiers & deux cents hommes pour les nouvelles gardes, ſeront rendus, à la Générale, ſur le bord de la mer, au-deſſous du couvent des Capucins où eſt l'hôpital ambulant, pour partir tout de ſuite, aux ordres de M. de Larnage, Maréchal-de-camp, & de M.rs les Officiers de piquet.

La compagnie des guides marchera aux campemens, pour les conduire à *Riva di Taggia.*

Les vieilles gardes, excepté celle de la brigade de la Roche-Aymon, partiront de leurs poſtes, à l'Aſſemblée, après avoir fait faire la découverte aux environs, & viendront ſe mettre en bataille ſur la hauteur qui eſt derrière la brigade de la Reine, pour faire l'arrière-garde, aux ordres du Lieutenant-colonel d'infanterie, ſortant de piquet.

Le Lieutenant-colonel, commandant cette arrière-garde, partira de la hauteur où ces vieilles gardes ſeront aſſemblées, un quart-d'heure après que la brigade de Poitou, qui ferme la marche de la colonne, aura défilé au bord de la mer; alors cette arrière-garde deſcendra de cette hauteur, & ſuivant le chemin qui eſt au bord de la mer, elle ſe rendra à San Lorenzo, où elle fera *halte,* & attendra qu'elle ſoit jointe par le détachement, aux ordres de M. de Puyſigneux, Colonel de Guyenne, qui, après l'avoir jointe, prendra le commandement du tout, & ſe mettra en marche pour joindre l'armée à *Riva di Taggia,* & rentrer dans ſes Corps.

Un guide rendu, à l'Aſſemblée, ſur la hauteur derrière la brigade de la Reine, pour conduire cette arrière-garde à San Lorenzo.

L'armée marchera ſur une ſeule colonne, dont la brigade des

gardes Lorraines aura la tête, ſuivie de celle de la Reine, laquelle le ſera de celle d'Anjou, & celle-ci de celle de Poitou.

Cette colonne, aux ordres de M. de Rieux, prendra le chemin qui ſuit le bord de la mer, & ſe rendra à *Riva di Taggia*, où elle entrera dans ſon camp.

Un guide, à la Générale, à la tête de la brigade des gardes Lorraines, pour conduire cette colonne par ledit chemin.

La brigade de la Reine ſe mettra en marche, au Drapeau, & partant par ſa droite, ſe portera juſqu'au rivage de la mer, où elle fera *halte*, attendant que celle des gardes Lorraines ait défilé pour en prendre la queue.

Les brigades d'Anjou & de Poitou ſe mettront de même en marche, au Drapeau, pour ſe former en colonne derrière la brigade de la Reine, dans l'ordre ci-deſſus preſcrit.

La brigade de la Roche-Aymon reſtera en bataille dans ſon camp, juſqu'à ce que celle de Poitou ait défilé, alors elle ſe mettra en marche pour en prendre la queue & fermer la marche de la colonne.

M. du Barrail, commandant cette brigade, ne repliera ſes poſtes que lorſque la tête de la colonne commencera à défiler, & il les fera rentrer dans leurs Corps.

Les équipages du quartier général des troupes, les vivres & l'artillerie, ont reçu leurs ordres particuliers.

La partie de l'hôpital ambulant qui eſt reſtée à ce camp, marchera, à la queue de la brigade de Poitou, avant celle de la Roche-Aymon.

FAIT au camp de Port-Maurice le dix-neuf Septembre.

Du 19 Septembre.

Pour M. le Marquis de Campo Santo.

Saint Antoine & Padoue.

Barcelone pour ralliement.

LA GÉNÉRALE à quatre heures & demie.

L'ASSEMBLÉE à cinq.

LE DRAPEAU un quart d'heure après, pour partir tout de ſuite.

En conſéquence des ordres de Son Alteſſe Royale, l'armée françoiſe ſe mettra en marche demain 20, pour ſe porter du camp de Port-Maurice à celui de *Riva di Taggia.* Elle partira d'abord après le Drapeau, marchant par ſa gauche, comme elle eſt campée.

La diviſion eſpagnole, aux ordres de M. le marquis de Campo Santo, ſe mettra en mouvement au point du jour, pour Port-Maurice où elle fera *halte,* juſqu'à ce que les troupes françoiſes aient achevé de défiler, après quoi elle ſe mettra en marche pour venir camper à San Lorenzo, où elle recevra de nouveaux ordres.

Lorſque M. le marquis de Campo Santo aura établi ſon camp à San Lorenzo, il poſtera, pour ſa ſûreté,

50 hommes à Tiveſſa.
50 hommes à Coſta.

Il établira les autres poſtes qu'il croira convenables. Ces deux ſont les principaux. On le prévient que Pompeiana ſera occupé par les troupes françoiſes.

L'arrière-garde, aux ordres de M. de Corvolan, suivra immédiatement le Corps aux ordres de M. de Campo Santo, & viendra prendre poste à Port-Maurice, où il s'établira en homme de guerre.

Il recevra de nouveaux ordres de M. le marquis de la Mina, pour sa marche ultérieure.

FAIT au camp de Port-Maurice le dix-neuf Septembre.

Du 20 au 21 Septembre.

Pour aller du camp de *Riva di Taggia* à celui de San Remo.

Saint François & Tolède.

Bourgogne pour ralliement.

OFFICIERS GÉNÉRAUX DE JOUR.

M. de Rieux, Lieutenant général.
M. de Wigier, Maréchal-de-camp.

OFFICIERS DE PIQUET.

M.rs de Crussol.
d'Izarn.
de Robas.

LA GÉNÉRALE à quatre heures & demie.
L'ASSEMBLÉE à cinq heures & demie.
LE DRAPEAU à six, pour partir quand on le dira.

Les campemens, avec une compagnie de grenadiers & cent hommes pour les nouvelles gardes, s'assembleront, à la Générale,

ſur la Marine d'Andora, en avant des dernières maiſons du village de Riva, pour partir tout de ſuite, aux ordres de M. de Wigier.

La compagnie des guides, aux campemens, pour les conduire à San Remo.

Les poſtes de Pompeiana, Caſtellare & Taggia, recevront des ordres particuliers pour l'heure & la forme de leur Retraite.

Les équipages du quartier général & des troupes ſeront chargés, au point du jour, & s'aſſembleront ſur le bord de la mer, dans le même terrain d'où ſont partis les campemens, pour les ſuivre immédiatement; le Vaguemeſtre général s'y rendra pour les mettre en marche, le tréſor & l'hôpital ambulant en ayant la tête.

L'armée marchera ſur une ſeule colonne, dont la brigade de Poitou aura la tête, ſuivie des trois autres brigades, marchant par leur gauche, dans l'ordre où elles ſont campées, celle d'Anjou fermant la marche.

Cette colonne, aux ordres de M. de Senneċterre, partant de ſon camp par ſa gauche, entrera dans le lit du ruiſſeau qui eſt à la gauche de la brigade de Poitou; elle ſuivra le lit de ce ruiſſeau juſqu'au bord de la mer, dont elle ſuivra le rivage, & joignant le chemin qui va à San Remo, elle le ſuivra juſqu'à celui où elle entrera dans ſon camp.

Un guide, à la Générale, à la tête de la brigade de Poitou, pour conduire cette colonne.

L'artillerie chargera, à l'Aſſemblée, & débouchant de ſon parc, elle prendra la queue de la brigade d'Anjou qu'elle ſuivra immédiatement.

Le régiment des grenadiers-royaux marchera avec l'artillerie pour l'eſcorter.

La brigade de la Roche-Aymon partira de ſon camp, au Drapeau, & ſe rendra ſur le bord de la mer, à l'entrée du village de Riva, où elle attendra que l'artillerie & ſon eſcorte

aient défilé, pour en prendre la queue, & fermer la marche des troupes françoises.

Les troupes de M. de Campo Santo marcheront après la brigade de la Roche-Aymon, & seront suivies de l'arrière-garde commandée par M. de Corvolan.

Le flanc de la marche sera couvert par celle des détachemens de Taggia & de Castellare, qui suivront le chemin de la montagne jusqu'à Poggio.

FAIT à *Riva di Taggia* le vingt Septembre.

Du 20 Septembre.

Pour M. le Marquis de Campo Santo.

Saint François & Tolède.

Bourgogne pour ralliement.

LA GÉNÉRALE à quatre heures & demie.
L'ASSEMBLÉE à cinq heures & demie.
LE DRAPEAU à six heures.

En conséquence des ordres de Son Altesse Royale, l'armée partira demain des camps de Riva & San Stefano, pour se rendre à ceux de San Remo & de la Colla.

Les brigades françoises auront la tête de la colonne, dont la brigade de la Roche-Aymon fermera la marche; après cette brigade, marcheront les brigades espagnoles, campées à San Stefano.

Les campemens de ces brigades partiront de leur camp, au point du jour, & suivront les campemens françois.

Les troupes françoises camperont à San Remo; les troupes

espagnoles à la *Colla di San Remo;* l'arrière-garde, aux ordres de M. de Corvolan, à Poggio.

Cette arrière-garde partant de son camp à une demi-heure de jour, viendra prendre la queue des brigades espagnoles, & se portera à Poggio, village sur la hauteur, à un mille & demi de San Remo.

Du 22 au 23 Septembre.

Pour aller du camp de San Remo à celui de Vintimille.

Saint Paul & Londres.

Flandre pour ralliement.

Officiers généraux de jour.

M. de Rieux, Lieutenant général.
M. de Chevert, Maréchal-de-camp.

Officiers de piquet.

M.rs d'Escars, Brigadier.
de Pontanelle, Lieutenant-colonel.
de l'Église, Major.

LA GÉNÉRALE à cinq heures.
L'ASSEMBLÉE à six.
LE DRAPEAU à six heures & demie, pour partir quand on le dira.

Les campemens, avec une compagnie de grenadiers & cent hommes pour les nouvelles gardes, seront rendus, à la Générale

à

à la tête du camp du régiment de Poitou, pour partir tout de ſuite, aux ordres de M. de Chevert.

Les campemens du ſecond bataillon de la Sarre, du régiment de Blaiſois & du bataillon de Saint-Jean-d'Angely, ſe trouveront, à la même heure, au même rendez-vous.

La compagnie des guides marchera avec les campemens, pour les conduire à Vintimille par le chemin de Bordighera.

Les vieilles gardes partiront de leurs poſtes, à la Générale, pour rentrer dans leurs Corps.

Deux compagnies de grenadiers & deux piquets, ſe rendront, à la Générale, au port de San Remo, où étoient les batteries, & où ils recevront les ordres de M. de Pereuſe.

L'armée marchera ſur une ſeule colonne, dont la brigade de Poitou aura la tête, ſuivie de celle de la Roche-Aymon, laquelle le ſera de celle de la Reine, & celle-ci de celle des gardes Lorraines; la brigade d'Anjou ſuivra celle-ci, & fermera la marche de cette colonne qui ſera aux ordres de M. de Sennecterre.

Les trois premières brigades ci-deſſus nommées, partant du camp par leur droite, gagneront le bord de la mer, où elles entreront dans le grand chemin qui conduit à Bordighera & à Vintimille.

Les deux autres brigades, partant par la gauche, ſe rendront derrière leur camp, ſur le bord de la mer, & ſuivront toujours le rivage juſqu'à ce qu'elles aient dépaſſé la ville de San Remo, & qu'elles ſoient arrivées à la chapelle de Saint-Roch, où ces deux brigades ſe joindront aux trois premières & en prendront la queue, pour marcher dans l'ordre ci-deſſus preſcrit.

Un guide rendu, à la Générale, à la garde du camp de Poitou, pour conduire les trois premières brigades par ledit chemin.

Un guide rendu, à la garde du camp du premier bataillon des gardes Lorraines, pour conduire les deux brigades des gardes Lorraines & d'Anjou par le chemin qu'on vient d'expliquer.

Les équipages du quartier général, & ceux des troupes, les

vivres & l'artillerie, chargeront, à l'Aſſemblée, & ſe rendront dans le terrain qui eſt au bord de la mer, derrière le camp des grenadiers-royaux & le parc de l'artillerie.

Ces équipages ſe mettront en marche immédiatement après que la brigade d'Anjou aura défilé; le Vaguemeſtre général les mettra en marche dans l'ordre ordinaire, le tréſor en ayant la tête, ſuivi de l'hôpital ambulant; ceux des troupes tiendront, dans la marche, le même rang que leurs Corps dans la colonne; les équipages ſeront ſuivis de l'artillerie, qui le ſera des grenadiers-royaux.

Les ſeconds bataillons des régimens de la Sarre & de Blaiſois, & le bataillon de Saint-Jean-d'Angely, reſteront en bataille à la tête de leur camp, aux ordres de M. de Pereuſe, Brigadier, & n'en partiront que lorſqu'il l'ordonnera; ces trois bataillons étant deſtinés à faire l'arrière-garde de l'armée, M. de Pereuſe repliera les poſtes de ces trois bataillons, ſuivant les ordres qu'il en a de M. le Maréchal.

Les équipages de ces trois bataillons partiront à la même heure que ceux des cinq brigades, & marcheront après ceux de la brigade d'Anjou.

FAIT à San Remo le vingt-deux Septembre.

Du 24 au 25 Septembre.

Pour aller du camp de Vintimille à celui de Menton.

Saint Jacques & Narbonne.

Landau pour ralliement.

OFFICIERS GÉNÉRAUX DE JOUR.

M. de Rieux, Lieutenant général.

M. de Larnage, Maréchal-de-camp.

LA GÉNÉRALE à quatre heures & demie.

L'ASSEMBLÉE à cinq.

LE DRAPEAU à ſix, pour partir tout de ſuite.

Les campemens, excepté ceux de la brigade de la Sarre, ſeront rendus, à la Génerale, avec deux compagnies de grenadiers & cent hommes pour les nouvelles gardes, à la tête du pont de la Roja, pour partir tout de ſuite aux ordres de M. de Larnage, Maréchal-de-camp de jour.

M. de Larnage, en paſſant dans le vallon de Latte avec les campemens, y laiſſera une des deux compagnies de grenadiers, qu'il y placera, afin de couvrir la marche de l'armée, & il ordonnera au Capitaine de cette compagnie de ne ſe replier que lorſque toute l'armée & les équipages auront défilé; le même Capitaine de grenadiers ſera joint, dans ſa marche, par un Lieutenant & trente hommes du régiment d'Anjou, qui a été placé aujourd'hui ſur les hauteurs du cap de la Mortola, lequel Lieutenant a ordre de ſe replier ſur Menton, dès que l'armée aura défilé.

La compagnie des guides marchera à la tête des campemens, pour les conduire à Menton par le chemin de Balziroſſi.

Les vieilles gardes partiront de leurs poſtes, à l'Aſſemblée, pour venir rentrer dans leurs Corps.

Six cents hommes, tirés des cinq anciennes brigades, ſeront rendus, à la Générale, dans la vallée de la Roja, à cinq cents pas au-deſſus du pont, aux ordres d'un Lieutenant-colonel, pour être placés par M. de Tombebœuf, Colonel du régiment de la Sarre; ce détachement ſera avec armes & bagages.

Les compagnies de grenadiers du régiment de la Sarre, de celui de Blaiſois & du bataillon de Saint-Jean d'Angely, & un piquet de chacun de ces quatre bataillons, ſeront rendus, à la Générale, ſur le bord de la Nervia, en deçà de cette rivière, & y attendront les ordres de M. de Tombebœuf.

Les régimens de la Sarre, de Blaisois, & les bataillons de Saint-Jean-d'Angely, destinés à former la brigade de la Sarre, resteront, en bataille, à la tête de leur camp, & y attendront les ordres de M. de Pereuse, Brigadier, pour prendre un nouveau camp, lorsque l'armée aura défilé.

L'armée marchera sur une seule colonne, dont la brigade d'Anjou aura la tête, suivie de celle des gardes Lorraines, laquelle le sera de celle de la Reine; celle-ci de celle de la Roche-Aymon, & cette dernière de celle de Poitou, qui fermera la marche.

Cette colonne, aux ordres de M. de Sennecterre, Lieutenant général, partant de son camp par sa gauche, passera la Roja sur le pont de pierre; ensuite elle montera dans la ville de Vintimille, qu'elle traversera; en sortant de-là, elle prendra le chemin de Balzirossi, qui conduit à Menton, où elle entrera dans son camp.

Un guide, à la Générale, à la garde du camp du premier bataillon d'Anjou, pour conduire cette colonne par ledit chemin.

Les équipages du quartier général chargeront, à la Générale, & déboucheront de la ville de Vintimille; dès que les campemens l'auront traversée, ils les suivront immédiatement.

Ceux des troupes, des vivres, & l'artillerie, chargeront, à l'Assemblée, & se rendront dans le terrain qui est à la droite & à la gauche du pont de la Roja, pour prendre la queue de la brigade de Poitou, qu'ils suivront immédiatement; l'artillerie défilera après ceux des troupes, & sera escortée par le régiment des grenadiers-royaux.

Le détachement, qui est à Bordighera, aux ordres de M. d'Izarn, Lieutenant-colonel, ainsi que celui qui est à *Campo rosso*, aux ordres de M. de Capret, Lieutenant-colonel, recevront leurs ordres particuliers.

FAIT à Vintimille le vingt-quatre Septembre.

Du 25 au 26 Septembre.

Pour aller du camp de Menton à celui de la Turbie.

Saint Gervais & Besançon.

Provence pour ralliement.

OFFICIERS GÉNÉRAUX DE JOUR.

M. de Sennecterre, Lieutenant général.
M. de Saulx, Maréchal-de-camp.

OFFICIERS DE PIQUET.

M.rs d'Aubeterre, Brigadier.
de Rouvray, Lieutenant-colonel.
de Robas, Major.

LA GÉNÉRALE à quatre heures & demie.

L'ASSEMBLÉE à cinq heures.

LE DRAPEAU à cinq heures & demie, pour partir tout de suite.

Les campemens de l'armée, excepté ceux des régimens de Bourgogne, de Wigier & de Salis, seront rendus, à la Générale, sur le bord de la mer, au-dessous du couvent des Récolets, qui touche le château de Carnolet, pour partir tout de suite, aux ordres du Maréchal-de-camp de jour.

Une compagnie de grenadiers, & deux cents hommes pour les nouvelles gardes, seront rendus, à la même heure, au même rendez-vous; de ces deux cents hommes, cent seront tirés des régimens de Guyenne, Vivarais & Tournaisis; pour marcher avec les campemens de ces trois régimens, aux ordres de M. du Barail, Brigadier, & se rendre à Notre-Dame de Laghet. Les campemens de ces trois régimens, & les cent hommes qui en sont tirés, marcheront à la tête des autres campemens.

La compagnie des guides marchera aux campemens, pour les conduire à la Turbie.

Les vieilles gardes partiront de leurs postes, à la Générale, pour venir rentrer dans leurs Corps; les postes du régiment de Bourgogne ne bougeront pas, & attendront qu'ils soient relevés à l'ordinaire.

Les régimens de Guyenne, Vivarais & Tournaisis, destinés à aller camper à Notre-Dame de Laghet, partiront de leur camp, à l'Assemblée, & s'alongeront en colonne dans le grand chemin de Menton à Monaco, jusqu'à la gauche de la brigade de Poitou, où ils s'arrêteront pour attendre que le reste de la colonne se mette en marche, & en prendre la tête; ces régimens seront aux ordres de M. du Barail, Brigadier.

L'armée marchera sur une seule colonne, dont les régimens de Guyenne, Vivarais & Tournaisis, auront la tête, suivis de la brigade de Poitou, laquelle le sera de celle de la Reine, celle-ci de celle de la Roche-Aymon, après laquelle marchera celle des gardes Lorraines, & cette dernière sera suivie par celle d'Anjou qui fermera la marche.

Cette colonne, aux ordres de M. de Larnage, partant du camp par sa gauche, suivra le grand chemin de Menton à Monaco, jusqu'au moulin de ce nom, où elle laissera ce grand chemin à gauche, & prendra à droite celui qui mène à la Turbie, où sera son camp.

La brigade de Poitou attendra, en bataille, à la tête de son camp, que celle de la Reine, qui fait la tête des quatre autres brigades, soit arrivée à sa hauteur; alors la brigade de Poitou & les régimens de Guyenne, Vivarais & Tournaisis, en prendront la tête, pour marcher dans l'ordre ci-dessus prescrit.

Un guide, à la tête du régiment de Guyenne, pour conduire cette colonne.

Un second guide, à la tête de la brigade de la Reine, pour le même effet.

Les équipages du quartier général se rendront, à l'Assemblée

dans le terrain qui est au bord de la mer, sous le château de Carnolet, pour marcher d'abord après que la colonne aura défilé.

Ceux des troupes chargeront, à l'Assemblée, & se rendront dans le terrain qui est au bord de la mer, derrière le camp où ils attendront que ceux du quartier général aient défilé pour en prendre la queue; ces équipages marcheront dans le même rang que leurs Corps tiennent dans la colonne.

L'artillerie chargera, à l'Assemblée, & restera dans son parc jusqu'à ce que les équipages des troupes & des vivres aient défilé, alors elle en prendra la queue, & sera escortée par le détachement de Royal-Artillerie & par le régiment des grenadiers-royaux.

Le piquet du régiment de la Marine, qui s'est replié de *Dolce Acqua*, se rendra, à l'Assemblée, au parc de l'artillerie, pour marcher après les grenadiers-royaux & faire l'arrière-garde de l'armée.

Les régimens de Bourgogne, Wigier & Salis, resteront dans leur camp, & seront aux ordres de M. de Wigier, Maréchal-de-camp.

FAIT à Menton le vingt-cinq Septembre.

Du 17 au 18 Octobre.

Au camp de Simié.

Saint Janvier & Naples.

Sicile pour ralliement.

OFFICIERS GÉNÉRAUX DE JOUR.

M. de Corvolan, Lieutenant général.

M.rs de Kaxigal / de la Chétardie } Maréchaux-de-camp.

On commandera tout présentement un Officier & deux Sergens par bataillon, qui seront rendus, à deux heures & demie après midi, au pont de Nice, où M. le chevalier de Modène, Aide-major général, se trouvera, pour les rassembler & les conduire à leur destination.

Il s'y trouvera de même un Aide-major général espagnol, avec un même détachement.

L'artillerie aura un ordre particulier pour partir à trois heures.

Pour être donné à cinq heures du soir.

La Retraite servira de Générale.

A l'entrée de la nuit, l'armée se mettra en marche sur deux colonnes.

Celle de la droite, composée de toutes les troupes espagnoles, marchant par leur droite, comme elles sont campées, sur les hauteurs de Saint Pons.

Cette colonne, aux ordres de M. de . . . . . . suivra le chemin qui aura été reconnu par l'Ingénieur espagnol, chargé de la conduire, pour aller gagner, au-dessus du faubourg de Nice, le grand chemin du Var, qu'elle suivra.

Celle de la gauche sera composée des brigades de la Sarre & de Bourgogne, qui en auront la tête, suivies des régimens de Castille, Parme, brigade d'Anjou, Merida & Guadalaxara; après lesquels marchera la brigade de Cordoua, qui sera suivie de celles des gardes Lorraines, de la Roche-Aymon, de Poitou, & de la Marine qui en fermera la marche, ces brigades marchant par leur droite.

M. de Maulevrier marchera à la tête des brigades de la Sarre & de Bourgogne, qui feront l'avant-garde de cette colonne.

M. de Rieux se tiendra à celles des gardes Lorraines & de la Roche-Aymon, M. de Wigier à celle de Poitou, M.rs de Sennecterre & de Larnage à celle de la Marine.

Cette colonne, ainsi mise en marche, entrera dans le lit du Paglion,

Paglion, au-dessous du pont, & de-là suivra toujours le bord de la mer jusqu'au Var.

M. de Plinchamps, Lieutenant des guides, sera rendu, à la Retraite, à la tête du régiment de la Sarre, & sera aux ordres de M. de Maulevrier.

Un guide à la tête des gardes Lorraines.

Un guide pour Poitou.

Un guide pour la Marine.

Cinquante hommes marcheront à la tête de chaque brigade pour former les nouvelles gardes, & lorsqu'elles passeront à Saint Laurent du Var, ces cinquante hommes se mettront en bataille devant la porte du village, & y recevront les ordres de M. de la Chétardie, Maréchal-de-camp de jour.

Les campemens de chaque brigade, marcheront à la suite de ces cinquante hommes, & se placeront de même, à Saint Laurent.

Six compagnies de grenadiers françois se rendront, à la Retraite, au pont de Nice, pour y remplacer les troupes qui sont le long du parapet dù Paglion; ces six compagnies seront commandées par un Colonel ou Lieutenant-colonel, qui recevra les ordres de M. de Corvolan, Lieutenant général espagnol, & qui se trouvera, à la même heure, au même rendez-vous, avec six compagnies de grenadiers espagnols, les fusiliers de Montagne & la cavalerie, pour faire l'arrière-garde.

Chaque bataillon aura soin d'allumer des feux devant son camp à l'entrée de la nuit.

L'hôpital ambulant partira, à quatre heures & demie, à la suite de l'artillerie, & se rendra en droiture, à Cagne.

On prévient M. de Corvolan, que le Corps de Falicon, aux ordres de M. de Saulx, suivra le même chemin que la colonne de la droite; ainsi il ne fera mettre son arrière-garde en marche, que lorsque ce Corps aura défilé.

FAIT au camp de Simié le dix-sept Octobre.

Du 7 au 8 Novembre.

Pour se porter du camp de Saint Laurent à celui de Biot.

Saint Jacques & Madrid.

France pour ralliement.

OFFICIERS GÉNÉRAUX DE JOUR.

M. de .... Lieutenant général.

M. de Saulx, Maréchal-de-camp.

On ne battra pas la Générale ni l'Assemblée.

L'armée prendra les armes à minuit, & chaque brigade se mettra, à ladite heure, en bataille, à la tête de son camp.

Les campemens de l'armée, excepté ceux de la brigade de Poitou & de la Reine de France, s'assembleront, à minuit, dans le terrain où étoit campé le régiment d'Édimbourg, derrière les murs de Saint Laurent, pour venir, par le chemin neuf de Saint Laurent, à Cagne, aux ordres de M. de Saulx, Maréchal-de-camp de jour; M. d'Agieu, Aide-maréchal général des logis de l'armée, se trouvera, à la même heure, au même rendez-vous, pour conduire ces campemens à Biot.

Cent hommes des troupes françoises & cinquante des troupes espagnoles, se trouveront, à la même heure, au même rendez-vous, pour marcher avec les campemens, & pour servir les nouvelles gardes.

Cinquante hommes de la brigade de Poitou & cinquante hommes de celle de la Reine de France, se trouveront, à la même heure, au même rendez-vous, pour marcher à la suite des campemens, aux ordres de M. de Saulx, Maréchal-de-camp, qui enverra, à Antibes, les cinquante hommes de Poitou, & cinquante de la Reine de France; ils y resteront demain, &

le Commandant s'adressera à M. de Cornillon, pour avoir de nouveaux ordres.

Les campemens de la brigade des gardes Lorraines, campée à Cagne, & cinquante hommes de cette brigade pour les nouvelles gardes, partiront à la même heure du camp de Cagne, pour se rendre sur le glacis d'Antibes, où ils attendront que M. le Chevalier de Modène leur indique le terrain où cette brigade devra camper.

A la même heure, la brigade de la Reine de France se portera sur le retranchement, pour le border, & y rester jusqu'à ce que toute l'armée ait défilé, afin d'en faire l'arrière-garde, aux ordres de M. de Poulpry, qui aura, à cet effet, une instruction particulière.

Les campemens de cette brigade marcheront à sa tête.

Les vieilles gardes partiront, de leurs postes, à minuit, pour se rendre sur la gauche du village de Saint Laurent dans le terrain en avant, sur l'escarpement du Var, vis-à-vis l'ancien camp de Tolède, où ils resteront, en bataille, aux ordres de M. de Pereuse, jusqu'à ce que l'armée ait défilé, pour faire l'arrière-garde de la colonne de la droite; ils y seront joints par les compagnies de grenadiers de la brigade de Poitou, qui seront rendues aux mêmes ordres & au même rendez-vous.

L'armée marchera sur trois colonnes, à quatre heures du matin, après la Diane qu'on battra à ladite heure.

La colonne de la droite, composée de la brigade de Poitou, aux ordres de M. de Wigier, Maréchal-de-camp, & précédée de ses campemens, restera, en bataille, à la tête de son camp, jusqu'à ce que M. de Ganay, Aide-maréchal général des logis, aille la prendre, pour la conduire par le chemin qui monte la montagne derrière Saint-Laurent, passant de-là aux briqueries, ensuite au troisième pont de la droite, sur la Cagne, de-là à

Saint Paul, d'où elle se rendra à Villeneuve, où elle entrera dans son camp, qui sera marqué par M. de Ganay.

La colonne du centre, aux ordres de M. de Rieux, Lieutenant général, composée des régimens de la Reine d'Espagne, qui en auront la tête, suivie de ceux de Castille, de Soria & de la brigade de la Sarre, composée des régimens de Tournaisis, Foix, & Auxerrois qui en fermera la marche, resteront, en bataille, à la tête de leur camp, jusqu'à ce que M. de Pailly, Aide-maréchal général des logis, les mette en marche par le vieux chemin de Saint Laurent, à Cagne, où la colonne passera la rivière de ce nom, sur le second pont de la droite, d'où, en traversant le village de Cagne, elle ira passer le pont du Mouvant, sous Villeneuve, d'où elle suivra le chemin de Guermiot pour se rendre à Biot, où elle entrera dans son camp. On observera que les mulets chargés, ne peuvent passer par le chemin de cette colonne.

Celle de la gauche, composée du régiment de Salis, qui en aura la tête, suivie de la brigade d'Anjou qui le sera par celle de la Marine, & celle-ci par les grenadiers-royaux, qui fermeront la marche de cette colonne; pour cet effet, Provence & Anjou serreront, par leur gauche, sur Salis, & la Marine de même, sur Anjou.

Cette colonne, aux ordres de M. le marquis de Senneсterre, partira de son camp par sa gauche, ira, à travers champs, jusqu'à une petite cassine qui est derrière le camp de Bourgogne, où elle entrera dans le chemin neuf qui va de Saint Laurent à Cagne, passera la rivière au pont de pierre, suivra de-là, le chemin d'Antibes jusqu'au pont du Loup, qu'elle passera, & de-là se rendra proche le village de Biot, où elle entrera dans son camp.

M. de Telmont, Capitaine des guides, conduira cette colonne.

Le régiment de Salis, qui en a la tête, fera *halte* au-delà du pont du Loup; & lorsque la colonne aura défilé, il prendra le chemin d'Antibes pour se rendre à Valaurie, où il cantonnera suivant son ordre particulier.

Un guide, à ce régiment, pour Valaurie.

La brigade des gardes Lorraines, campée à Cagne, partira de ſon camp, à quatre heures après minuit, pour ſe rendre à Antibes par le grand chemin, où elle campera.

Les équipages des troupes, campées à Saint Laurent, s'aſſembleront, à minuit, dans l'ancien camp de Blaiſois, pour en partir tout de ſuite, & ſe rendre à Biot par le grand chemin.

Un guide rendu à la même heure, au même rendez-vous.

Le Vaguemeſtre de la Marine aura ſoin de les mettre dans l'ordre de leurs Corps & de les contenir; il aura, à cet effet, une garde de dix hommes de ſa brigade.

Les équipages du quartier général, le tréſor & l'hôpital ambulant ayant la tête, ſuivis de ceux de la brigade des gardes Lorraines, s'aſſembleront, à minuit, dans le terrain à droite du régiment des gardes Lorraines, en-deçà de la Cagne, où le Vaguemeſtre général ſe rendra, pour les contenir & les mettre en ordre, pour les conduire enſuite à Antibes, ſous l'eſcorte d'un ſergent & quinze hommes de la brigade des gardes Lorraines; ceux du quartier général entreront dans Antibes, & ceux des troupes parqueront ſur le glacis en attendant leurs régimens.

FAIT au camp de Saint Laurent le ſept Novembre.

Du 6 au 7 Décembre.

Pour aller du camp de Tournon à celui de la *Clue de Calas.*

Saint Jean & Lyon.

OFFICIERS GÉNÉRAUX DE JOUR.

M. de Mortagne, Lieutenant général.

M. de la Chétardie, Maréchal-de-camp.

OFFICIERS DE PIQUET.

M.rs de Cruſſol, Brigadier.
de Damas, Lieutenant-colonel.
de Nauclas, Major.

Une heure avant le jour on battra la Diane, qui ſervira de Générale, & on détendra à la Diane.

On ne battra ni Aſſemblée ni Drapeau.

Les troupes ſe mettront en bataille, à la tête de leur camp, à la pointe du jour.

A la même heure, les campemens de l'armée, excepté ceux de Gramont, cavalerie, & de Condé, infanterie, avec trois cents hommes de nouvelles gardes, ſe rendront dans le terrain à la gauche du cabaret de la Colle, ſitué à un quart de lieue derrière le camp, ſur le grand chemin, pour partir tout de ſuite, aux ordres du Maréchal-de-camp de jour, & ſe rendre; ſavoir ceux des brigades eſpagnoles, avec cent hommes de cette nation, pour les nouvelles gardes, à Figanière, où ces deux brigades camperont; & ceux des quatre brigades françoiſes, avec deux cents hommes de nouvelles gardes, à la Clue de Calas, où ces brigades camperont.

M. le chevalier de Belloy, Aide-maréchal des logis de l'armée, indiquera le terrain où doivent camper les brigades françoiſes & eſpagnoles.

Deux guides rendus, ce ſoir, au cabaret de la Colle, pour conduire les campemens; ſavoir, ceux des brigades eſpagnoles à Figanière, & les brigades françoiſes à la Clue de Calas.

Le régiment de Gramont, cavalerie, enverra demain, à la pointe du jour, ſes campemens, en droiture, à Draguignan, où M. de Ganay, Aide-maréchal général des logis de l'armée, marquera leur camp.

Les vieilles gardes, les fuſiliers de Montagne, la compagnie des volontaires provençaux, partiront de leurs poſtes, à une heure de jour, pour venir ſe mettre en bataille; ſavoir, les vieilles

gardes sur le plateau en avant du camp de la brigade de la Reine d'Espagne, & les fusiliers de Montagne & les volontaires provençaux, sur le sommet de la hauteur au-dessus du château de Tournon.

Vingt compagnies de grenadies se rendront, à la même heure, au même rendez-vous que les vieilles gardes.

Ces troupes, destinées à faire l'arrière-garde, attendront, dans cette position, les ordres de M. de Maulevrier, qui commandera cette arrière-garde & en fera la disposition.

M. de Maulevrier aura, à ses ordres, le Brigadier, le Colonel & le Lieutenant-colonel, sortant de piquet.

Deux guides rendus, à la même heure, au même rendez-vous, pour conduire cette arrière-garde, partie par le chemin qu'aura suivi la colonne de la droite, & partie par celui qu'aura suivi la colonne de la gauche.

A la pointe du jour, la brigade de la Roche-Aymon se repliera sur celle de la Sarre, & se mettra en bataille en avant de cette brigade; celle de la Marine fera en même-temps la même manœuvre, en se repliant sur celle des gardes Lorraines.

A la pointe du jour, le régiment de Condé, campé à Montauroux, en partira, pour aller en droiture à Draguignan; il se fera précéder par ses campemens, M. de Ganay, Aide-maréchal général des logis de l'armée, y marquera leur camp.

L'armée marchera sur deux colonnes.

Celle de la droite, aux ordres de M. d'Ahumada, maréchal-de-camp, sera composée de la brigade de Castille, qui en aura la tête, suivie de celle de la Reine d'Espagne qui en fermera la marche.

Cette colonne, partant du camp par sa droite, entrera dans le chemin qui est derrière, & touchant le château de Tournon, qu'elle suivra pour se rendre à Montauroux, d'où elle suivra le chemin qui conduit à Fayence, jusqu'au dessous du village de Torrettes;

alors, laiſſant ce chemin à droite, & le grand chemin de Draguignan à gauche, elle prendra celui qui conduit au village de Seillans, qu'elle tournera, le laiſſant à gauche, d'où elle ſuivra celui qui conduit aux Claviers; elle laiſſera ce village à gauche, & ſuivra le chemin qui conduit à Calas, d'où elle ſe rendra à Figanière, où elle entrera dans ſon camp.

M. de Telmont, Capitaine des guides, conduira cette colonne.

La colonne de la gauche ſera compoſée de la brigade de la Sarre qui en aura la tête, ſuivie de celle des gardes Lorraines, celle-ci de celle de la Roche-Aymon, & cette dernière de celle de la Marine, qui en fermera la marche.

Cette colonne, aux ordres de M. de Rieux, partant du camp par ſa gauche, entrera dans le grand chemin qui conduit à Draguignan, qu'elle ſuivra, ſans s'en écarter, juſqu'à la Clue de Calas, au-delà de laquelle elle entrera dans ſon camp.

Un guide rendu, ce ſoir, à la garde du camp du premier bataillon de la Sarre, pour conduire cette colonne par ledit chemin.

Le régiment de cavalerie de Gramont, cantonné à Fayence, en partira à la pointe du jour, & viendra ſe mettre en bataille dans la plaine, un peu en arrière du cabaret de la Colle, qui eſt à un quart de lieue derrière le camp, laiſſant le chemin libre; ce régiment attendra, ainſi en bataille, que toute la colonne de la gauche ait défilé, & que l'arrière-garde arrive au cabaret; alors ce régiment s'incorporera à l'arrière-garde, & recevra les ordres de M. de Maulevrier.

L'arrière-garde ſe mettra en marche, conformément aux ordres qu'elle recevra de M. de Maulevrier.

Les bans & défenſes à l'ordinaire.

Défenſe de brûler le camp.

FAIT au quartier général de Montauroux le ſix Décembre.

Du

Du 7 au 8 Décembre.

Pour aller du camp de Saint Pons à celui de Lorgues.

Saint Martin & Tours.

OFFICIERS GÉNÉRAUX DE JOUR.

M. le Chevalier de Belle-Isle, Lieutenant général.
M. de Larnage, Maréchal-de-camp.

LA GÉNÉRALE & le BOUTE-SELLE à six heures.

L'ASSEMBLÉE à six & demie.

LE DRAPEAU à sept heures, pour partir tout de suite.

Les campemens des quatre brigades françoises, campées à Saint-Pons, & ceux des brigades espagnoles, campées à Figanière, avec deux cents cinquante hommes de nouvelles gardes, seront rendus demain, à la Générale, derrière la brigade de la Sarre, à côté de la maison de Saint Pons, ayant le grand chemin qui conduit à Draguignan, à leur gauche, pour en partir tout de suite, aux ordres de M. de Larnage, Maréchal-de-camp de jour, & se rendre à Lorgues, par le grand chemin qui passe par Draguignan.

Un guide à la même heure, au même rendez-vous, pour conduire ces campemens.

Les campemens du régiment de Condé, infantérie, & du régiment de Gramont, cavalerie, attendront à droite du grand chemin de Lorgues, en avant du camp du détachement de Royal-Artillerie, que ceux de l'armée passent, pour s'y incorporer.

Les deux brigades espagnoles, campées à Figanière, partiront de leur camp, à l'Assemblée, pour venir se mettre en bataille, derrière le camp des brigades françoises, campées à Saint Pons, afin d'en prendre la tête dans la marche.

Toutes les vieilles gardes, les volontaires provençaux, & douze compagnies de grenadiers, s'assembleront, à l'heure de l'Assemblée, en avant du petit ruisseau qui passe à la tête du camp des quatre brigades françoises; ces troupes, ainsi que les deux pièces de canon de quatre, longues, sont destinées à faire l'arrière-garde de l'armée, aux ordres de M. de la Chétardie, conformément à l'instruction particulière qu'il aura, de même que le détachement que M. de Maulevrier a dû laisser à la Colle de Garon.

On commandera, avec les compagnies de grenadiers, le Colonel, un Lieutenant-colonel, sortant de piquet.

Un guide rendu, à l'Assemblée, à la garde du camp du premier bataillon de la Sarre, pour conduire l'arrière-garde de la gauche, par le grand chemin.

L'armée marchera sur une seule colonne, qui sera composée de la brigade de Castille qui en aura la tête, suivie de celle de la Reine d'Espagne, laquelle le sera de celle des gardes Lorraines, celle-ci de celle de la Sarre, laquelle le sera de celle de la Roche-Aymon, & celle-ci de celle de la Marine, qui en fermera la marche.

Cette colonne, aux ordres de M. de Maulevrier, partant de son camp, entrera dans le grand chemin qui conduit à Draguignan, tournera cette ville, la laissant à gauche, & continuera de suivre le grand chemin jusqu'à Lorgues, où elle entrera dans son camp.

Un guide rendu, à la garde du camp du premier bataillon des gardes Lorraines, pour conduire cette colonne par ledit chemin.

Le régiment d'infanterie de Condé, & celui de Gramont, cavalerie, se mettront en bataille, au Drapeau, à la tête de leur camp, & attendront que la colonne y arrive pour s'y incorporer; le régiment de Condé en prendra la tête, & celui de Gramont la queue, pour fermer la marche de cette colonne.

L'artillerie partira de son parc, à la Générale, & entrera dans

le grand chemin qu'elle ſuivra juſqu'à Lorgues; elle parquera près de cette ville dans le terrain qui lui ſera indiqué.

Les grenadiers-royaux l'eſcorteront, précédés de leurs campemens.

Un guide, à la Générale, au parc de l'artillerie, pour la conduire par ledit chemin.

Cinquante travailleurs du régiment de Condé, ſeront rendus, au parc de l'artillerie, à la Générale, pour marcher à la tête.

Les équipages du quartier général, & tous les autres équipages qui ſont à Draguignan, s'aſſembleront, à ſix heures préciſes, dans le pré à gauche du grand chemin; le Vaguemeſtre général s'y rendra, pour les contenir & les mettre en marche d'abord que l'artillerie aura défilé, le tréſor & l'hôpital ambulant en ayant la tête.

Le tréſor aura une compagnie de grenadiers pour ſon eſcorte ordinaire.

La compagnie de grenadiers, de garde au quartier général, en eſcortera les équipages.

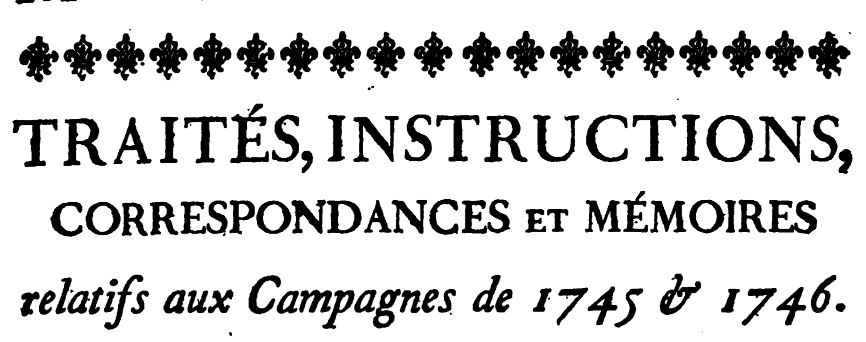
Ceux des brigades françoiſes, campées à Saint Pons, & ceux des brigades eſpagnoles, campées à Figanière, ſeront rendus, à la Générale, dans le terrain qui eſt derrière la maiſon de Saint Pons, entre la montagne & le chemin de Draguignan, pour en partir tout de ſuite, conduits par leurs Vaguemeſtres particuliers: ces équipages marcheront dans le même ordre que tiennent leurs Corps dans la colonne; ils ſuivront le grand chemin de Draguignan à Lorgues.

La colonne ne ſe mettra en marche que lorſque les équipages auront défilé.

Les bans & les défenſes à l'ordinaire.

FAIT à Saint Pons le ſept Décembre mil ſept cent quarante-ſix.

FIN des ordres de Marche.



TRAITÉS, INSTRUCTIONS, CORRESPONDANCES ET MÉMOIRES *relatifs aux Campagnes de 1745 & 1746.*

TRAITÉ avec les Génois.

A Aranjuez le 1.er Mai 1745.

COMME Leurs Majestés Très-Chrétienne, Catholique & Napolitaine, se sont montrées disposées à assurer la liberté de la république de Gènes, & ses domaines, contre les dommages dont elle est menacée par le traité de Worms du 17 Septembre 1743, moyennant que la même République se dispose, de sa part, à coopérer, proportionnément à ses forces, au succès des justes objets que Leursdites Majestés se sont proposés dans la présente guerre d'Italie, il a été procédé à la formation d'un Traité de convenances réciproques; & à cette fin, elles ont nommé pour Ministres plénipotentiaires, savoir: Sa Majesté Très-Chrétienne, N. Louis-Guy Herapin de Vaureal, évêque de Rennes, abbé commendataire des abbayes royales de Jouy, Molesme & Saint-Aubin, Conseiller du Roi en ses Conseils, Grand-Maître de sa Chapelle-musique, & son Ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire auprès de Sa Majesté Catholique: Sa Majesté Catholique, Don Sébastien de la Quadra, marquis & seigneur de Villarias, Prevôt des lieux de Bermeo & Ondarroa, Patron de l'église de Saint-André Pedernales, Chevalier de l'Ordre royal de Saint-Janvier & de celui de Saint-Jacques, de son Conseil

d'État, & ſon premier Secrétaire d'État & du *Deſpacho :* Sa Majeſté Napolitaine, Don Étienne Reggio & Gravina, Branciforti & Gravina, Prince de Jachi, Lieutenant général de ſes armées, Gentilhomme de ſa chambre avec exercice, Commandant général du Château neuf de Naples, & Ambaſſadeur extraordinaire à la Cour catholique; & la république de Gènes, Don Jérôme Grimaldi, ſon noble Patricien, leſquels en vertu de leurs pleins-pouvoirs, ont conféré, réglé & ajuſté ce qui ſuit:

ARTICLE PREMIER.

LA conſidération, qu'il peut être convenable que les particularités de ce Traité ne ſe publient point, & cela pour prévenir les oppoſitions qu'il pourroit y avoir, a induit les parties contractantes à ſtipuler comme elles ſtipulent, qu'elles ſeront tenues ſecrètes juſqu'à ce que, d'un commun accord, on les rende notoires.

II.

LA république de Gènes prêtera, pendant le temps que durera la guerre d'Italie, pour le ſervice de Sa Majeſté Catholique, trente-ſix canons de bronze de batterie; ſavoir, vingt-quatre de vingt-ſept livres de balles, & douze de trente-ſix, poids d'Italie, avec leurs attirails correſpondans, en conformité d'un Mémoire ſéparé; & en cas que les munitions correſpondantes auxdits trente-ſix canons, lui ſoient demandées, la République les fournira dans la quantité exprimée en un autre Mémoire ſéparé & ſigné du ſuſdit Miniſtre plénipotentiaire de la même République, moyennant le juſte & ponctuel payement de leur montant, au même prix qu'elles auront coûté à la République. Quant à la conduite deſdits canons depuis Gènes juſqu'aux endroits de leur deſtination, il demeure ſtatué que ce ſera aux dépens de Sa Majeſté Catholique, qui s'oblige conſéquemment à les faire remener à Gènes de la même

manière, & à payer en argent comptant, la valeur de ceux qui ſe trouveront hors de ſervice ou perdus.

III.

LA république de Gènes s'oblige auſſi de donner toute la plus grande aſſiſtance aux pourvoyeurs & entrepreneurs des trois dites Couronnes, leur facilitant, moyennant une ſatisfaction ponctuelle, non-ſeulement les vivres, mais également les munitions, & toute autre choſe dont ils auront beſoin, à proportion de l'abondance qu'il y aura dans ſes États; réciproquement les armées laiſſeront libres les paſſages de terre par où les ſujets de la République introduiſent beaucoup de vivres pour leur ſubſiſtance.

IV.

LA république de Gènes donnera pendant la durée de la préſente guerre d'Italie, aux armées qui ſeront ſous le commandement de Son Alteſſe Royale l'Infant Don Philippe, dix mille fantaſſins équipés & armés, leſquels jouiront en égalité avec les troupes des trois Couronnes, des convenances accoutumées, logemens, uſtenſiles, fourrages, &c. & elle devra les maintenir à ſes dépens juſqu'à la fin du mois de Décembre de cette année, ſuppoſé que la guerre dure juſque-là, dans lequel temps, pour le ſoulagement des dépenſes exceſſives dans leſquelles la République ſe conſtitue, Sa Majeſté Catholique s'oblige de lui payer un ſubſide par mois de trente mille piaſtres de cinq livres de banque chacune, à compter du jour de la ſignature, & ce payement ſe fera d'avance à Gènes de deux mois en deux mois; & dès le premier jour de Janvier de l'année 1746 en avant, Sa Majeſté Catholique ſera obligée de payer en entier le montant du ſuſdit corps de la République, juſqu'au jour qu'il retournera à Gènes à ſa libre diſpoſition.

V.

LESDITES troupes de la République dépendront toujours du Général ou des Généraux-Commiſſaires de la même République

& de ses Officiers généraux: ceux-ci seront obligés à exécuter & à faire exécuter les opérations que leur marquera & ordonnera le Général de l'armée confédérée; de même ils administreront la justice auxdites troupes & à leurs dépendans. Ils en auront le gouvernement intérieur & économique; les Commissaires, ou le Commissaire général, entreront dans les Conseils de guerre, & seront considérés, pour les honneurs & le traitement, comme Lieutenans généraux. Pour ce qui regarde les Officiers de guerre, tant généraux que subalternes, on est convenu que l'on observera la pratique qui aura été suivie en d'autres occasions & occurrences semblables. Il a été réglé aussi que ni d'une ni d'autre part on ne puisse demander les déserteurs ni autres délinquans qui auront pris parti, ou se trouveront dans le service des parties contractantes avant l'union des troupes de la République à celles des trois Couronnes.

V I.

AFIN de ne point abandonner les frontières de la République, il demeure réglé entre les parties contractantes, que durant la guerre on laissera en Piémont, ou dans le Montferrat, une armée supérieure à celle du roi de Sardaigne; & que celle de Don Jean de Gages, ou un autre corps de troupes des trois Couronnes équivalent, devra présentement s'avancer jusqu'auxdites frontières par le côté d'Alexandrie & Tortone, & se maintenir là jusqu'à la fin des siéges de ces deux Places. Aussitôt que l'un ou l'autre corps desdites troupes sera effectivement arrivé audit endroit, on devra seulement alors manifester l'existence de ce Traité, & la République conséquemment, déposant son apparente neutralité, donnera ce qu'elle promet par les articles antécédens. Il demeure de même établi que le corps de troupes de la République ne sera point partagé entre les deux armées, & que la République pourra l'appeler dans tous les cas d'une nécessité légitime, pour sa propre défense, sans qu'elle puisse en être empêchée par aucun

motif, les armes des deux Couronnes devant au contraire accourir avec des forces suffisantes pour la défendre de toute invasion ou attaque.

VII.

En considération de l'utile coopération de la République aux vues & intérêts de Leurs Majestés Très-Chrétienne, Catholique, Napolitaine, & en récompense des dépenses & risques à quoi elle s'expose pour ladite fin, Leursdites Majestés s'obligent à conquérir & céder à la République, les lieux & territoires de Rezzo, Alto, Caprauna, les quatre neuvièmes de Bardinetto & la sixième de Carozio, qui ont été usurpés sur elle par le roi de Sardaigne en l'année 1736; les lieux & territoires de Lavina, Cenova, Aurigo & Montegrosso, qui ont été usurpés sur elle par le même Monarque, les trois premiers en l'année 1479, & l'autre en l'année 1575; le lieu & territoire de Pareto avec ses appartenances, qui devoit être restitué à la République en vertu de la Paix faite le 10 Mai 1419, entre la même République & le duc de Milan, Philippe-Marie-Ange Visconti, pour lui, & au nom du marquis de Montferrat, Jean-Jacques Paleologue; & le lieu & territoire de Serravalle, sur lequel elle a les actions que lui céda le comte Léonard Doria le 14 Juin 1723; & de tous lesdits lieux & territoires contenus dans le présent article, de leurs actions & appartenances, la République aura pleine propriété, souveraineté & domaine, excepté seulement la dépendance immédiate de l'Empire, respectivement à Serravalle, Bardinetto & Carozio.

VIII.

Leursdites Majestés promettent de même qu'à mesure que se conquerront lesdites cessions (ce quelles procureront au plus tôt sans omission d'aucune), la République en sera mise en libre & entière possession, obligeant les vassaux de Rezzo, Alto & Caprauna, & tous les sujets des endroits mentionnés, & des autres lieux, à la reconnoître pour leur Souveraine; & Elles s'obligent, pour

l'accomplissement,

l'accompliſſement, à ne faire ni paix ni trève, juſqu'à ce que toute ladite poſſeſſion ait ſon effet.

I X.

SA MAJESTÉ Napolitaine maintiendra la république de Gènes, & ſes ſujets, dans la jouiſſance des priviléges où elle les trouva à ſon exaltation à la couronne des Deux-Siciles, afin qu'ils continuent d'en jouir dans leſdits royaumes; & en cas qu'il y eût eu ſous ſon règne quelque détérioration, ſoit contre les priviléges de ladite République, ou contre ceux de ſes ſujets, Sa Majeſté s'oblige dès-à-préſent, à uſer avec elle de toute équité & bonne correſpondance, la traitant comme les Puiſſances les plus favoriſées & amies.

X.

EN conformité de ce qui a été réglé par actes ſéparés & ſignés par les Miniſtres plénipotentiaires, touchant la délivrance & diſtribution des lettres qui vont de France & d'Eſpagne à Gènes, il demeure établi qu'il n'y aura point à l'avenir, à Gènes, de Bureaux de poſte de France ni d'Eſpagne, ni d'aucun autre Prince; ni de Directeur, ou Commis ſubalterne de telles poſtes.

X I.

LES bâtimens marchands, de pavillon François, Eſpagnol, Napolitain, qui arriveront aux ports, mouillages & plages de la république de Gènes, ne pourront frauder ſes droits, ni faire de contrebande d'aucune ſorte, ni protéger les déſerteurs ou autres délinquans qui ſe réfugieront à leur bord; & Leurſdites Majeſtés conviennent que leſdits bâtimens de leurs pavillons ſeront ſujets à l'exacte exécution des précautions qui, pour obvier à de tels abus, ſont ſtatuées dans les Traités, ſpécialement en celui de l'année 1667, conclu entre l'Eſpagne & l'Angleterre, & confirmé par les mêmes Couronnes dans celui d'Utrecht de 1713, & dans celui de 1714, arrêté de même à Utrecht, entre Sa Majeſté

Catholique & la république de Hollande; comme aussi qu'ils s'assujettiront à l'ancienne méthode qui, pour la même fin, s'est pratiquée dans lesdits ports, mouillages & plages de la République, jusqu'au commencement de ce siècle, (ce qui devra être constaté) particulièrement les petits bâtimens dont le port n'excède pas six cents ou sept cents fanègues, parce qu'ils ne sont pas susceptibles des précautions établies dans lesdits Traités, sous la peine d'être punis suivant la rigueur des loix; & pour éviter les disputes dans l'exécution, comme pour une plus claire & ponctuelle intelligence de ce qui est convenu en cet article, il sera formé d'accord entre Leursdites Majestés & la République, un Mémoire séparé & signé, où l'on exprimera, dans le plus grand détail, ce qui devra être pratiqué suivant la teneur de cette convention. Pour ce qui regarde les sujets de la République, il a été accordé que dans les royaumes de France, d'Espagne & Naples, ils seront traités comme jusqu'à présent, en égalité avec la nation la plus favorisée.

XII.

Et afin qu'il ne reste à la République aucun évènement à craindre, Leurs Majestés Très-Chrétienne, Catholique & Napolitaine, se déclarent dès-à-présent pour elle, leurs héritiers, successeurs, garantes, non-seulement de tous les États que possède actuellement la République (le royaume de Corse compris), mais encore des nouvelles acquisitions stipulées en ce traité contre quiconque tenteroit de troubler ou envahir le tout, ou partie des uns ou des autres; cette garantie sera perpétuelle, tant en temps de paix, qu'en temps de guerre, & la République sera toujours incluse par Leursdites Majestés, en quelques traités ou préliminaires que ce soit, tant généraux que particuliers; & de même en tout traité ou convention de commerce futur; s'obligeant à ne faire aucune paix, convention ou trève, tant générale que particulière, & à ne statuer d'article préliminaire pour ledit

effet, sans que l'on ait restitué librement à la même République tous les lieux, places & territoires qui auroient été occupés sur elle dans le cours de la présente guerre, & sans qu'on lui ait remis & laissé effectivement en son pouvoir toutes les acquisitions & cessions contenues au présent traité, & rétabli pleinement ses citoyens & sujets en toutes les terres, fiefs, rentes, emplois, créances qu'on leur auroit ôté, saisi ou confisqué, & sans que lesdites restitutions, réintégrations & acquisitions soient expressément stipulées; de même elle promet ne faire paix, convention ou trève aucune, générale ou particulière, ni statuer d'article préliminaire pour ledit effet, sans que toutes les Puissances, qui entreront en telle convention & y accèderont, approuvent & soient expressément garantes de tout le contenu en cet article; que Son Altesse Royale l'Infant Don Philippe, & tout autre Prince qui se liera avec Leursdites Majestés pour la présente guerre d'Italie, accèderont à ce Traité.

XIII.

LEURS Majestés Très-Chrétienne, Catholique & Napolitaine, considérant que l'engagement actuel de la république de Gènes, & les risques auxquels elle s'expose, mérite quelque plus grande récompense, Elles promettent qu'elles lui feront acquérir d'autre plus grande preuve de leur munificence généreuse.

XIV.

LE présent Traité sera ratifié * & approuvé par Leurs Majestés Très-Chrétienne, Catholique & Napolitaine, & par la république de Gènes; & les actes de ratification s'échangeront dans le terme de quatre semaines, ou plus tôt, s'il est possible, à compter du jour de la signature.

En foi de quoi, &c.

---

* Il n'est point dit où se fera l'échange des ratifications.

A Aranjuez, le 1.er Mai 1745.

NONOBSTANT la singulière condescendance avec laquelle la république de Gènes, pour ne point divertir ses forces en cette occasion-ci, & pour faciliter les levées qu'elle avoit projetées en Corse, s'est déterminée à accorder à ces peuples les priviléges les plus étendus; elle n'a pu calmer les nouveaux troubles qui se sont élevés en ce royaume-là: ce qui non-seulement a empêché lesdites levées, mais encore l'a réduite à envoyer dans cette île quelques troupes au-delà de ce que les garnisons comportent. Ayant de plus éprouvé le peu de cas que l'on pourra faire en campagne, des Corps qu'elle a formés de déserteurs de diverses nations, puisque même étant en quartiers, ils ne cessent de déserter peu de jours après s'être engagés; Elle a déterminé, tant pour sa propre convenance, que pour celle des armées où ils auront à servir, de lever plusieurs bataillons nationaux, s'en promettant plus de constance, & un aussi bon service que de toute autre troupe, spécialement pour la valeur que leur inspire l'exemple des principaux Nobles qui se sont mis Volontaires dans les mêmes bataillons pour servir leur Patrie; mais ayant besoin de quelque temps pour les former & les discipliner, la République déclare, & il demeure convenu entre les soussignés Ministres plénipotentiaires, que, dans le cas qu'il ne puisse marcher au temps marqué dans l'article IV du Traité (qui a été signé par les mêmes cejourd'hui) que huit mille hommes, & quelque temps après les autres deux mille, on n'entendra pas pour cela que la République a manqué aux promesses & stipulations: car, outre le plus grand bien des parties qui doit résulter de ce délai, la République promet de continuer toute son application à le rendre le plus court qu'il sera possible; s'obligeant à faire marcher lesdits deux mille hommes à mesure que chaque Corps se trouvera en état

de le faire, ou bien tous ensemble, comme le demanderont les Généraux des deux Couronnes. En foi de quoi nous, les susdits Plénipotentiaires, signons la présente déclaration qui doit avoir la même force & vigueur que si elle étoit insérée mot à mot dans ledit Traité, & la scellons de nos armes. A Aranjuez le premier Mai mil sept cent quarante-cinq. *Signé* L'ÉVÊQUE DE RENNES, EL MARQUIS DE VILLARIAS, EL PRINCIPE DE YACHI, GIROLAMO GRIMALDI.

ARTICLES *séparés & secrets.*

A Aranjuez, le 1.er Mai 1745.

ARTICLE PREMIER.

QUELQUE disposées que soient Leurs Majestés Très-Chrétienne, Catholique & Napolitaine, à condescendre à l'instance de la république de Gènes, pour qu'on lui accorde la distinction royale dont jouit la république de Venise; considérant quelques grands inconvéniens qui pourroient s'ensuivre, si cela s'exécutoit avant la paix générale, Elles promettent & s'obligent à lui accorder alors cet honneur, réglé entièrement sur le cérémonial qui se pratique entre lesdites Majestés & ladite république de Venise, tant dans le traitement, que dans la distinction du caractère des Ministres respectifs, & en toute autre chose: de même Elles promettent qu'elles emploieront leurs puissans offices, afin que les autres Princes, qui seront parties contractantes à la paix générale, consentent à la même chose.

II.

LEURS Majestés Très-Chrétienne, Catholique & Napolitaine, dans la vue d'établir un équilibre durable en Italie, & pour assurer la libre communication, par la rivière du Ponent de Gènes, avec les États qui seront conquis, & qui demeurent destinés à

Son Altesse Royale l'Infant Don Philippe, ayant résolu de se rendre maître des lieux occupés par le roi de Sardaigne, qui se trouvent enclavés, & de plusieurs autres qui, du côté de terre, sont voisins de l'état de la République ; & devant en même temps gratifier la République, pour accomplir ce qui est promis dans l'article XIII du Traité de ce jour, eu égard principalement à l'engagement & aux risques à quoi elle s'est exposée par le même Traité, Leurs susdites Majestés s'obligent à conquérir & céder à la République le marquisat de Dolce-Acqua, Isola, Rochetta, Perinaldo & Apricale; la Seborca, les fiefs & territoires de Testego, Cezio, Durante, Stananello, Garlenda, Rosci, San Vencenzo, Nazino, Arnasco, Balestrino, Lovano & Bardinetto ; l'état & vallée d'Oneille, consistant en la principauté d'Oneille, le marquisat del Maro, & les comtés de Prelata & Bestagno; & toute cette portion du territoire qui se trouve entre les États présentement possédés par la République, & ce bras de la rivière de Bormida qui sort de Bardinetto, en suivant le cours de la même rivière jusqu'à ce qu'il se rencontre avec le chemin Royal qui va d'Alexandrie à Tortone; & suivant immédiatement par ledit chemin jusqu'à rencontrer la rivière Scrivia, & continuant successivement par la Scrivia & par son bras qui va à la tour & château de Ratti jusqu'aux confins des fiefs impériaux, mentionnés dans l'article suivant, de sorte que jusqu'audit cours desdites rivières, & au chemin royal d'Alexandrie à Tortone, devra s'étendre le territoire & état de la République ; & ses limites divisoires & communes avec les États adjacens, seront formées par ladite rivière de Bormida, à commencer depuis l'endroit où son bras, qui naît à Bardinetto, sort des Langhes du Final, jusqu'à ce qu'il rencontre le chemin Royal qui va d'Alexandrie à Tortone, & ensuite le chemin qui conduit à rencontrer la rivière Scrivia, &, après la même rivière, jusqu'à l'endroit de la tour & château de Ratti. Des fiefs ci-dessus nommés, la République aura la pleine propriété, souveraineté

& domaine; & de tous les lieux, fiefs & territoires contenus dans cet article, & compris entre les limites marquées ci-dessus, avec les actions & appartenances, excepté seulement, pour ce qui regarde la Seborca, la souveraineté de la Sainte Église Romaine & la souveraineté immédiate de l'Empire, respectivement aux fiefs qui en dépendent, Leursdites Majestés remettront à la République l'actuelle & paisible possession & propriété de toutes lesdites Terres & États, au temps de la première future paix, trève ou préliminaires. De plus, Elles s'obligent pour elles, leurs héritiers & successeurs, de les garantir & défendre perpétuellement contre quiconque tenteroit d'en troubler ou envahir le tout ou partie: cette garantie sera perpétuelle tant en paix qu'en guerre; Elles promettent qu'elles ne feront aucune paix, convention, ou trève générale ou particulière, & qu'elles ne concerteront point pour ledit effet d'articles préliminaires, sans que lesdites Terres & États demeurent, dans le même temps, consignés, livrés & sûrement acquis à la République, & sans que toutes les Puissances, qui entreront en telles conventions ou y accèderont, approuvent & garantissent à perpétuité lesdites acquisitions & possessions.

III.

LEURS Majestés Très-Chrétienne, Catholique & Napolitaine, s'obligent à solliciter avec les plus vifs efforts, & sans épargner diligence & influence, pour que le futur Empereur, pour lui & au nom de l'Empire, de pleine & absolue autorité, (& dérogeant spécialement au diplôme de l'empereur Rodolphe II, accordé en faveur du prince Jean-André Doria, le 24 Septembre 1579, & à tout autre privilége ou droit appartenant à des vassaux qu'il pourroit y avoir au contraire, s'obligeant à les indemniser) accorde & transfère à la République la supériorité territoriale de tous les fiefs impériaux contenus dans le mémoire ou liste qui est à la fin de cet article, & situés partie entre l'état de la

République & les provinces de Tortone, Bobbio, Parme & Plaisance, & les autres dans la province de Valdemagra; de sorte qu'ils demeurent sujets, comme sous-fiefs, au domaine immédiat de la République, qui sera obligée à les reconnoître de l'Empereur & de l'Empire, sans obligation de payer aucun *laodemio*, ou de demeurer sujette à aucune autre charge, sinon celle de prendre les investitures, & d'en demander le renouvellement de cinquante en cinquante ans; lesquelles investitures devront lui être accordées avec les plus grandes prérogatives, & sans autre réserve que de la souveraineté de l'Empire, & avec l'exemption positive de toutes contributions, même pour motif de guerre, ou toute autre plus urgente nécessité de l'Empire: Que de même l'Empereur accorde & investisse la République de la supériorité territoriale de tous les fiefs compris dans les territoires mentionnés en l'article précédent, desquels la supériorité territoriale fut accordée au roi de Sardaigne par les préliminaires de la paix de l'année 1735, par l'Empereur & au nom de l'Empire, & cela avec les mêmes prérogatives; & que des autres fiefs contenus dans le susdit précédent article, qui seroient dépendans de l'Empire, les investitures en soient accordées à la République avec toutes les prérogatives, régales, priviléges & exemptions qu'on devoit les accorder dans les temps passés, au roi de Sardaigne. Quant aux lieux de Serravalle, Bardinetto & Carozio, contenus dans l'article VII du Traité de ce jour, que les investitures en soient renouvelées avec les propres prérogatives avec lesquelles elles furent antécédemment concédées à la même République & au Prédécesseur du comte Léonard Doria, & avec la concession & translation à la République, de la supériorité territoriale desdits lieux de Serravalle, Bardinetto & Carozio entièrement: Leursdites Majestés s'obligent également à stipuler toutes lesdites concessions dans les termes qu'elles demeurent exposées, & cela dans les premiers traités ou préliminaires de paix, convention ou trève; si l'élection

l'élection de l'Empereur étoit alors faite, & s'il intervenoit auxdits Traités, & si ladite élection n'étoit pas encore faite, Elles s'obligent à s'employer par les plus vifs efforts, & sans omettre diligence ni influence, à les obtenir dans le terme d'un an, à compter du jour de la même élection *.

IV.

POUR plus grande sûreté de la République, Leursdites Majestés s'obligent à solliciter avec toute efficace, influence & effort, que dans le terme d'un an, du jour où elles auront obtenu, de celui qui sera élu Empereur, lesdites concessions, elles soient approuvées dans la plus ample & valide forme, par les États de l'Empire; & que ceux-ci, au nom du même Empire, se chargent de ladite indemnité des vassaux respectifs. Et pour faciliter davantage tant lesdites concessions que doit faire le futur Empereur, que ladite approbation des États de l'Empire, Leurs Majestés Très-Chrétienne, Catholique & Napolitaine, promettent que le présent & le précédent article, & tout ce qui y est contenu, seront approuvés & ratifiés; & que toutes les autres Puissances alliées, comme aussi celles qui, durant la présente guerre, seroient entrées ou entreront en alliance avec Leurs Majestés, ou quelqu'une d'Elles, accèderont à cesdits articles.

V.

EN cas que Leursdites Majestés ne puissent obtenir en faveur de la République, dans le terme ci-dessus exprimé, lesdites concessions effectives, & approbations mentionnées dans les articles précédens, avec l'actuelle translation de la pacifique possession des

* On ne traduit point ici la liste des fiefs impériaux mentionnés dans cet article, parce que la traduction ne seroit qu'une copie de noms de lieux dont l'importance n'est point connue. On observe seulement que l'énumération en est fort ample.

territoires & lieux y mentionnés, Elles s'obligent à donner à la République une compensation correspondante.

V I.

LES présens articles séparés & secrets auront la même force & vigueur que s'ils étoient insérés dans le Traité de ce jour, & seront considérés & tenus pour en faire partie; Leurs Majestés Très-Chrétienne, Catholique & Napolitaine, & la république de Gènes, les approuveront & ratifieront dans le terme de quatre semaines, ou plus tôt, si faire se peut, à compter du jour de la signature. En foi de quoi nous autres, les Ministres plénipotentiaires de Leurs Majestés Très-Chrétienne, Catholique & Napolitaine, & de la république de Gènes, avons signé ces articles séparés & secrets, & les avons scellé du cachet de nos armes. A Aranjuez le premier Mai mil sept cent quarante-cinq. *Signé* L'ÉVÊQUE DE RENNES, EL MARQUÈS DE VILLARIAS, EL PRINCIPE DE YACHI, GEROLAMO GRIMALDI.

DÉCLARATION du Ministre plénipotentiaire de la république de Gènes, accordée avec les Ministres plénipotentiaires de Leurs Majestés Très-Chrétienne, Catholique & Napolitaine.

A Aranjuez, le 1.er Mai 1745.

EN considération de l'urgence du temps pour ouvrir la prochaine campagne, & de la convenance que, par ce motif, il y a de ne pas différer le Traité entre Leurs Majestés Très-Chrétienne, Catholique & Napolitaine, & la république de Gènes, il a été enfin conclu cejourd'hui, jour de la date, le Ministre plénipotentiaire se portant, par les mêmes puissantes considérations, à le signer, sous la déclaration qu'il fait qu'Elles l'exécuteront,

nonobstant que de la part de Sa Majesté Très-Chrétienne, il n'ait pas été donné à son Ministre plénipotentiaire les instructions nécessaires pour convenir de l'article XI, tel qu'il avoit été ci-devant formé, afin d'obvier aux abus des fraudes, contrebandes, & injustes asiles qui se pourroient commettre par les bâtimens de commerce, de pavillons François, Espagnol & Napolitain, dans les ports & plages de la République. Le même Ministre déclare qu'il n'a consenti au changement dudit article, & à ce qu'il fût dressé, seulement dans la forme à laquelle le Plénipotentiaire de Sa Majesté Très-Chrétienne pouvoit consentir, que parce que Sa Majesté Catholique a daigné s'obliger à employer ses offices les plus efficaces, & ses efforts auprès de Sa Majesté Très-Chrétienne, afin d'obtenir que, de la part de la cour de France, on procède au plus tôt à former, d'accord avec la République, le Mémoire promis dans ledit article, pour les fins qui y sont exposées, & pour lesquelles la cour d'Espagne étoit convenue des points principaux & les plus précis dudit Mémoire, qui sont les suivans, & ceux que Sa Majesté Catholique se charge de solliciter auprès de Sa Majesté Très-Chrétienne :

Que tous les navires ou bâtimens à pont, de quelque mesure que ce soit, après avoir donné le manifeste ou inventaire de sa charge, dans le terme de vingt-quatre heures après leur arrivée, suivant la pratique générale, soient assujettis aux diligences & précautions de règle, en conformité de ce qui est porté dans l'article X du Traité de commerce, arrêté entre Leurs Majestés Catholique & Britannique l'année 1667, confirmé par la paix faite à Utrecht, entre la couronne d'Espagne & la république de Hollande, l'année 1714, & autres : Qu'à l'égard des petits bâtimens, quoiqu'ils portent pavillon, ils s'assujettissent à la visite & reconnoissance des Officiers de la République, suivant ce qui se pratique en Espagne ; & pour éviter toute dispute, il demeure arrêté que, par ces mots *de petits bâtimens*, on entend ceux qui

n'excèdent pas le port de six ou sept cents fanègues, soit qu'ils aient pont, ou qu'ils ne l'aient pas, conséquemment les canots ou chaloupes de tout bâtiment ou navire; & d'autant que la République se plaint de l'abus que quelques bâtimens de port, plus considérables que ne le sont lesdits petits bâtimens, demeurent, à dessein, long-temps dans les ports & plages de ses domaines, comme des magasins fixes & des boutiques de contrebande: comme il est conséquent, à la disposition desdits Traités, que les bâtimens qui arrivent de *Transit*, admettent, & aient à leur bord des gardes, jusqu'à ce qu'ils mettent à la voile pour leur destination, lesquels gardes ne pourront prendre aucun émolument, ni tirer aucune sorte de profit desdits bâtimens; conséquemment, pour ne point prolonger cette précaution qui, si elle n'étoit pas pour un temps très-court, seroit fort onéreuse, il demeure arrêté que lesdits bâtimens, & les autres susmentionnés, qui s'arrêtent pour ladite fin de contrebande, puissent être obligés à se remettre à la mer dans le terme de quinze jours, ou plus, s'ils justifient en avoir besoin, pour pouvoir rafraîchir leur vie & se réparer, sans que cette règle serve pour les cas où le mauvais temps & le risque des ennemis causeroient leur séjour, pendant lequel ils ne pourront vendre en détail, sans une permission écrite, aucune espèce de marchandises ou de comestibles, sujette à droits, ce qui doit s'entendre aussi de tout autre bâtiment marchand, parce qu'il a été reconnu que leurdit séjour volontaire provenoit de cet objet de commerce illicite. Quant à ce qui touche la visite & reconnoissance des grands bâtimens suspects de contrebande, & à retirer les délinquans & déserteurs réfugiés à bord des petits bâtimens dont le port n'excède pas six ou sept cents fanègues, c'est une conséquence de la visite qui se pratique en Espagne, que la justice, tant criminelle que civile de la République, ait son libre exercice. Pour ce qui regarde les grands bâtimens, on pourra uniquement en retirer, avec l'intervention

des Conſuls ou Vice-conſuls, les déſerteurs des troupes de la République, & les coupables de grands crimes. Et pour que cette déclaration exiſte à toujours dans les termes qu'elle vient d'être faite, elle a été ſignée par les ſuſdits Miniſtres plénipotentiaires qui l'ont ſcellée du ſceau de leurs armes. A Aranjuez le premier Mai mil ſept cent quarante-cinq. *Signé* L'ÉVÊQUE DE RENNES, EL MARQUÈS DE VILLARIAS, EL PRINCIPE DE YACHI, GEROLAMO GRIMALDI.

Du 20 Mai 1745.

MÉMOIRE relatif à la poſition des ſubſiſtances, & aux moyens qu'on peut employer pour faire ſubſiſter l'armée juſqu'à Albenga.

IL conviendroit, pour pouvoir pénétrer ſûrement dans les États de Gènes, en longeant la mer, que les lieux où les troupes doivent camper, fuſſent ſuffiſamment approviſionnés pour fournir la ſubſiſtance néceſſaire auxdites troupes; mais comme par des obſtacles imprévus il n'y a encore aucune ſubſiſtance dans leſdits emplacemens, & qu'il paroît néanmoins que l'intérêt du Roi & l'honneur de ſes armes, exigent qu'on entre bientôt en campagne, on démontrera dans le préſent Mémoire les moyens qu'on peut employer pour y parvenir.

Il eſt prouvé qu'avec le nombre de mulets qui eſt à la ſuite de l'armée, on ne peut faire approviſionner, par terre, Vintimille, Oneille & Albenga, qui ſont les principaux emplacemens. Il eſt également impraticable de faire ledit approviſionnement par mer, avec les bâtimens de tranſports, puiſque les Anglois barrent abſolument la mer. On avoit propoſé l'expédient des felouques; il pourra encore s'employer ſuivant l'exigence des cas: mais comme il peut être douteux, & qu'il faut travailler ſolidement,

il eſt queſtion de trouver des moyens plus ſûrs pour parer à tous ces obſtacles, & faire ſubſiſter l'armée dans ſes marches. Pour y parvenir, il faut premièrement que les ſept cents mulets deſtinés au ſervice des vivres, qui arriveront ici le 28, en partent le 30 pour Vintimille. Ils y arriveront le 31, en repartiront le 1.er Juin; arriveront à Nice le 2, en repartiront le 4, pour arriver le 5 à Vintimille, d'où ils retourneront à Nice, où ils arriveront le 7.

Ces deux convois feront enſemble environ trois mille quintaux de farine.

La première diviſion partira de Nice, ſi on le veut, vers les premiers jours de Juin; elle ſera vraiſemblablement deſtinée à pénétrer dans la montagne, & compoſée de huit ou neuf bataillons. Elle conſommera par jour, environ huit mille cent cinquante-cinq rations. En partant de Nice, elle prendra le pain pour quatre jours: elle le prendra encore pour quatre jours à Vintimille, en ſe rendant à ſa deſtination. Elle aura trois jours de marche; le pain lui ſera dû le ſurlendemain de ſon arrivée.

Pour pouvoir faire ſubſiſter cette diviſion, il faut abſolument faire partir avec elle, les trois cents mulets qu'on demande à M. de Glené: ils porteront chacun deux ſacs de cent livres, ce qui fera ſix cents quintaux, avec le fourrage, pour leur propre ſubſiſtance.

La diviſion ira en trois jours à Vintimille, & les mulets en deux. Il faudra que les fours qu'on doit conſtruire dans cette ville, ſoient en état de travailler dès le 1.er du mois, & puiſſent préparer le pain pour la diviſion. Les trois cents mulets qui y ſont attachés, porteront, comme on l'a dit ci-deſſus, ſix cents quintaux de farine: ils en laiſſeront à Vintimille deux cents, & les cent mulets y chargeront du pain biſcuité, au lieu des deux cents ſacs de farine; s'ils en portent ſeulement chacun cent vingt rations, les cent mulets en porteront douze mille rations,

qui font pour près de deux jours, lesquels joints aux quatre qui ont été fournies aux troupes, en partant de Vintimille, font la subsistance pour six jours. Quant aux quatre cents quintaux de farine, chargés sur les deux cents mulets restans, ils feront la subsistance de quatre autres jours, lesquels, joints ensemble, assurent la subsistance à cette division, pour dix jours. Il faudra six jours aux mulets pour faire le voyage de Vintimille, en comptant un jour de séjour; par conséquent ils seront de retour le neuvième jour au camp de cette division: ils apporteront pour six jours de subsistance, & feront cette manœuvre autant de temps qu'on le jugera à propos.

Quant aux dix-huit bataillons restans, & le quartier général, soit qu'ils marchent en total, ou par division, ils prendront également le pain, en partant de Nice, pour quatre jours. Ils en prendront la même quantité à Vintimille & Oneille, jusqu'à Albenga. La consommation sera par jour de près de deux cents quintaux; par conséquent, il faut à Vintimille, pour les quatre jours, huit cents quintaux de farine. Il y en aura le 5 près de trois mille; ainsi il en restera deux mille deux cents, ou pour la cavalerie, ou pour la subsistance qu'il faudra fournir à la première division, ou enfin pour faire passer à Oneille.

Le 9 du même mois, les sept cents premiers mulets partiront de Nice, ils seront chargés pour Oneille de quinze cents quintaux de farine, lesquels joints aux quinze cents qui y sont déjà, & qui y ont été remis par les Espagnols, assureront, pour plus de dix jours, la subsistance pour les dix-huit bataillons, le quartier général & la cavalerie à raison de vingt-cinq mille rations par jour.

C'est de cette position qu'on pourra faire porter, avec les sept cents mulets, les subsistances qu'on aura à Albenga, où vraisemblablement les Espagnols nous en cèderont encore environ quinze cents quintaux. On pourra encore envoyer prendre à

Monaco ou à Vintimille, les cent mille rations de biscuit, dont il faut ordonner au plus tôt la confection dans le premier lieu, indépendamment des cent mille autres qu'on va faire fabriquer à Villefranche.

Le restant des mulets, au nombre d'environ cinq cents, en état de travailler, & qui arriveront vraisemblablement à Nice le 12, en pourront partir le 16, chargés des subsistances qu'on ordonnera, en leur laissant une suffisante escorte. Ils arriveront le 20 à Oneille, & le 22 à Albenga, s'il le faut, où vraisemblablement ils joindront l'armée, & où l'on prendra d'autres précautions pour sa subsistance.

Il résulte de tout ce détail, qu'il n'y a pas un moment à perdre pour envoyer des Commis établir les travaux à Vintimille, Oneille, & y faire construire les fours nécessaires, sans oublier les préparatifs pour la manutention, à la première division qui agira dans la montagne.

Il résulte encore qu'il faut une quantité très-considérable à Nice, pour approvisionner & faire les convois proposés, indépendamment de la subsistance pour les chevaux. On a estimé à peu près, qu'il falloit à Nice près de quatorze mille quintaux de farine, ils y sont heureusement, en y comprenant six mille quintaux qui sont à Antibes.

Il résulte encore que si M. de Glené n'accorde pas les trois cents mulets qu'on lui demande, il est physiquement démontré qu'on ne pourra sortir du comté de Nice, par le défaut de subsistance, à moins qu'on ne tente la voie de la mer, par le moyen des chaloupes, projet incertain, mais le seul praticable, au défaut des mulets demandés.

Après avoir détaillé tous les moyens susceptibles d'exécution, & propres à employer dans le moment, on ne regarde pas néanmoins comme totalement assurée la subsistance de l'armée dans cette partie, parce qu'elle dépend de tous ces moyens ensemble,

ensemble, indépendamment de l'article des fourrages, sur lequel il n'est pas encore permis de compter; mais on en sera un Mémoire particulier.

Quant à Albenga, après y avoir fait porter les subsistances mentionnées dans le présent Mémoire, & le secours qu'on attend des Espagnols, on ne pourra compléter la totalité des emplacemens, dont on aura besoin, que par la voie de Gènes, qui paroît dans ce moment-ci également difficile & incertaine. Pour y parvenir plus sûrement, il faut que le Munitionnaire envoie sur les lieux, des Commis pour y faire avancer des subsistances, & en rassembler dans le pays à quelque prix que ce soit, ainsi qu'à Savone, suivant les besoins qu'on pourroit en avoir pour les opérations ultérieures.

Du 28 Mai 1748.

INSTRUCTION pour M. de Gantés, commandant les Volontaires de ce nom.

M. de Gantés ayant à ses ordres la compagnie de grenadiers de Provence, celle de Tournaisis & un piquet de Provence, se rendra sans délai à Aspremont.

Un guide à la tête de Provence.

L'objet de M. de Gantés, est de soutenir les postes de Levenzo & de Castelnovo, où on a établi aujourd'hui cinquante fusiliers de montagne.

En arrivant ce soir à Aspremont, il fera avertir les deux Commandans, qu'il y est arrivé pour les soutenir; & qu'ainsi ils le fassent avertir de tout ce qu'ils apprendront de la marche de quelques détachemens des ennemis, qu'on assure avoir débouché sur Lantosca, par Roccabigliera.

Demain 29, M. de Gantés fera lui-même la visite de ces

postes, & verra s'ils sont établis convenablement; il y fera les changemens qu'il jugera nécessaires à leur sûreté. On doit le prévenir qu'à l'arrivée du régiment de Vivarais à Aspremont, on y établira soixante hommes, & quarante à Castelnovo; s'il croit qu'il faille plus de monde dans ces deux endroits, il en rendra compte, à son retour, à M. le Maréchal, & en préviendra M. du Barail.

Il sera nécessaire que le Commandant des fusiliers de montagne, à Castelnovo, envoie de bonne heure, aujourd'hui, un petit poste, sur les hauteurs de Ber, pour découvrir la marche du régiment d'Hispania, qui arrive aujourd'hui à Lescarène, & observer si cette marche n'est point inquiétée par les compagnies franches de l'ennemi. Il donnera sur le champ avis à M. de Gantés de ce qu'il apprendra.

FAIT à Nice le vingt-huit Mai mil sept cent quarante-cinq.

Du 29 Mai 1745.

INSTRUCTION pour M. du Barail, Brigadier, commandant les troupes destinées à couvrir le comté de Nice.

SON Altesse Royale ayant choisi M. du Barail, pour commander le Corps destiné à la défense du comté de Nice, il aura à ses ordres deux bataillons; savoir,

Celui de Vivarais .... François.
Celui de Reding .... Espagnol.

Deux cents cinquante hommes de chaque nation, dans Villefranche & Montalban, aux ordres d'un Colonel espagnol.

Cinquante fusiliers de montagne, à Levenzo.

Cinquante fusiliers de montagne espagnols, à Bevera.

De plus, quelques détachemens, tant espagnols que françois, dont on lui donnera l'état.

Il établira à la Turbie, le camp de ces deux bataillons, lorsque toute l'infanterie aura achevé de passer, ce qui sera le 7 Juin.

A l'égard des autres postes, on est convenu qu'il placeroit à Levenzo, un Capitaine de son régiment, avec trente hommes; il y joindra un Lieutenant avec dix hommes miquelets; à Castelnovo, le Capitaine de miquelets, avec vingt miquelets, un Lieutenant & vingt hommes de son régiment.

Son attention devant s'étendre sur tous les points par où les troupes du roi de Sardaigne peuvent entrer dans le comté de Nice, il gardera sa gauche par cent hommes, en se formant aux postes de Levenzo & Castelnovo, qui pourront se replier sur la Turbie avec facilité, suivant les mouvemens des ennemis; le premier, aidé du second, sera en état d'arrêter ce qui débouchera de Lantosca; & le dernier couvrira la gauche du débouché du col de Tende, & se communiquera avec les troupes établies à la Turbie, par Drap, par la Trinité, ou par Nice & Villefranche.

Il campera avec ses deux bataillons, dans l'endroit le plus à portée de soutenir ces postes, qu'on estime être Notre-Dame-de-Laghet ou la Turbie, après avoir laissé les garnisons susdites à Nice, Villefranche & Montalban. Il gardera le débouché de Peglia, au point de la petite Chapelle, & celui de Sainte-Agnès, à moitié chemin de la Turbie à Gorbio.

Le reste de ses détachemens sera porté à Bevera & à Dolceacqua. Ils feront des patrouilles par la tour d'Abeille, jusqu'au sommet du Mont-de-joue. Il aura dans les montagnes de sa droite, quatre bataillons, dont la gauche appuiera à Triola, au-dessus de Pigna; ces postes pourront communiquer avec eux. Il seroit encore à propos que, de sa position centrale, il tirât un détachement des deux bataillons, pour faire occuper Castellao, afin

de s'assurer contre tout ce qui pourroit déboucher de Sospello par Castiglion.

La garnison d'Antibes fournira une garde de soixante hommes au pont du Var, pour ne pas diminuer les forces des garnisons qu'on laissera à Nice & à Villefranche, & les autres postes que les bataillons fourniront.

Il observera de mettre tous les postes des François, à la gauche séparément, de même que les Espagnols, aux postes de la droite, aussi séparés; ainsi les Espagnols occuperont Bevera par cinquante mignons, & Dolceacqua par un poste de cinquante hommes. Comme on suppose que M. du Barail aura une connoissance du local, on s'en rapporte d'ailleurs à sa prudence & à sa capacité, pour ce qui pourroit avoir été omis dans la présente instruction; & on compte que son zèle suppléera, suivant les occurrences, aux dispositions que les différens mouvemens des ennemis pourront lui indiquer.

Il informera régulièrement M. le Maréchal de tous les mouvemens des ennemis, qui viendront à sa connoissance. Il entretiendra des correspondances dans le pays ennemi, par le moyen des espions: il ne fera aucun mouvement qu'il n'en informe M. le Maréchal, son intention n'étant pas qu'il se compromette à aucun évènement hasardé, sans des ordres particuliers, vu que l'objet de son détachement n'est que de couvrir le comté de Nice. Il tirera sa subsistance de Nice ou de Villefranche, en pain, riz & fourrage; M. l'Intendant lui communiquera l'arrangement qu'il aura fait en conséquence.

FAIT à Nice le vingt-neuf Mai mil sept cent quarante-cinq.

SUPPLÉMENT à l'instruction de M. du Barail.

SUR le rapport qui a été fait que les ennemis débouchoient à Roccabigliera, sur Lantosca, pour inquiéter la retraite des bataillons

efpagnols de Lantofca, on a fait marcher fur Afpremont, deux détachemens de cinquante fufiliers de montagne chacun, à Levenzo & Caftelnovo; & pour les y foutenir, on a envoyé un détachement de deux compagnies de grenadiers & cinquante hommes, aux ordres de M. de Gantés.

L'ordre étoit de veiller à l'établiffement & à la confervation de ces deux poftes, & à la retraite des bataillons efpagnols de Luceram à Lefcarène.

M. du Barail verra dans l'inftruction ci-jointe, que l'on compte faire camper à la Turbie, les bataillons deftinés à couvrir le comté de Nice; mais comme ce point eft celui où défile toute l'infanterie, il a paru plus convenable de garnir un peu plus la gauche, pendant la marche de l'armée, & dès qu'elle aura achevé de défiler, ce qui fera le 8 Juin, au matin, M. du Barail ira camper avec fon régiment, à la Turbie, & fuivra après, l'inftruction ci-jointe.

M. de Gantés rendra compte à M. du Barail, de la commiffion qu'il aura exécutée, & le mettra au fait du local, dont il aura pu prendre connoiffance.

Si M. du Barail n'a pas toutes les notions du pays qu'il peut defirer, on lui laiffera le fieur Guyot, Lieutenant d'Auxerrois; cet Officier a fait dans le comté de Nice, plufieurs tournées utiles, dont on a retiré des notions fort avantageufes.

FAIT à Nice le vingt-neuf Mai mil fept cent quarante-cinq.

Du 30 Mai 1745.

INSTRUCTION pour M. le marquis de Mirepoix, Lieutenant général, commandant les fept bataillons deftinés à opérer fur le pont de Nava.

SON Alteffe Royale ayant choifi M. le marquis de Mirepoix pour commander le corps deftiné à opérer fur le pont de Nava,

il aura à ſes ordres les brigades de la Reine & des gardes Lorraines, faiſant ſept bataillons, cent fuſiliers de montagne, & deux pièces de canon de montagne.

L'objet de ſa marche & de ſes opérations, doit être d'obliger l'ennemi d'abandonner la vallée d'Oneille, en lui coupant la communication avec le pont de Nava, de donner jalouſie au roi de Sardaigne, ſur le débouché de ce pont; d'y marcher même, ſuivant les circonſtances qui ſe préſenteront, & les ordres ultérieurs qu'il recevra en conſéquence, & de couvrir la marche de l'armée, le long de la rivière de Gènes, & ſa communication avec le comté de Nice.

Pour ſe mettre à portée de remplir tous ces objets, M. de Mirepoix, avec ſes deux brigades, partira de Nice le 1.er Juin, pour aller camper à la Turbie, le 2 à Menton, le 3 à Camporoſſo, le 4 à Pigna, où ils ſéjourneront le 5.

Le 6, il ira camper à Saint-Jean-de-Pra, le 7 à Triola, où il ſéjournera trois jours; chaque jour de marche depuis Menton, il fera marcher, avec ſes campemens, un Ingénieur, avec cent travailleurs, pour accommoder les chemins, & aſſurer le paſſage de ſes équipages.

M. de Mirepoix tâchera, à Pigna, d'avoir des nouvelles des mouvemens que le roi de Sardaigne pourra faire dans la partie ſur laquelle ſa diviſion doit marcher, afin de prendre ſes meſures en conſéquence. S'il apprend que Triola ne ſoit pas occupé en force par les troupes du roi de Sardaigne, le jour qu'il arrivera à Pigna, il fera partir un détachement de ſept compagnies de grenadiers, ſept piquets & tous les fuſiliers de montagne; le même jour, ils ſe rendront à Triola pour l'occuper & s'établir avec toutes les précautions qui conviennent à des gens de guerre.

M. de Mirepoix donnera cette avant-garde à conduire à M. de Larnage, à moins qu'il ne juge à propos d'y marcher

lui-même. On juge cette marche forcée, néceſſaire pour empêcher l'ennemi de nous primer à Triola, ce qu'il feroit indubitablement, ſi ſon projet étoit de commencer l'offenſive avant nous, & de nous inquiéter dans notre marche le long de la côte.

Un Commiſſaire des guerres marchera avec ce détachement, pour voir, en arrivant, les reſſources qu'il pourra trouver à Triola, pour les ſubſiſtances de toute eſpèce; il aura une inſtruction détaillée de l'objet de ſa miſſion qu'il communiquera à M. de Mirepoix.

Le lendemain de ſon arrivée à Triola, M. de Mirepoix pouſſera un gros détachement à Rezzo, pour l'occuper; il fera reconnoître la marche de Triola à Rezzo. Comme la diſtance de ces deux lieux eſt trop grande, pour que les deux brigades puiſſent s'y porter en un jour, ſi, dans la ſuite, il y étoit obligé, il fera reconnoître un camp entre deux, & s'y portera alors en deux marches.

Aux environs de Triola ou de Rezzo, M. de Mirepoix choiſira une poſition, où il puiſſe n'avoir rien à craindre du roi de Sardaigne, au cas que ce Prince voulût déboucher en force ſur lui; il faut que M. de Mirepoix puiſſe attendre dans cette poſition, les ſecours qu'on lui fera paſſer de l'armée, ſuivant les nouvelles avérées dont il fera part.

Si M. de Mirepoix ſe porte, avec tout ſon Corps, à Rezzo, il laiſſera à Caſtelfranco, un poſte de cent cinquante hommes, & un autre à Triola, de trois cents hommes; ces deux poſtes aſſureront ſa communication, par ſa gauche, avec Pigna, où il aura laiſſé un petit poſte, & Dolceacqua. Ils fourniront les eſcortes qui pourront être néceſſaires aux convois de vivres qu'on lui fera paſſer, & feront en état de réſiſter au détachement qui pourroient, de Saorgio, de Labriga & de Mendaiga, venir attaquer cette communication, très-néceſſaire à conſerver.

On prévient M. de Mirepoix que le même jour qu'il pouſſera

ſon détachement ſur Rezzo, un gros détachement, de la vallée d'Oneille, ſe mettra en mouvement, &, ſuivant les hauteurs, ſe portera ſur la Piève qu'il occupera.

M. de Mirepoix pouſſera de même du poſte de Rezzo, des détachemens, ſur ſa droite, pour occuper Lavina, afin de communiquer, par leur moyen, avec le poſte de la Piève, & l'armée aſſemblée dans les environs d'Albenga.

On ne préſume pas que l'ennemi, occupant actuellement le haut de la vallée d'Oneille, oſe y reſter lorſqu'il ſaura que M. de Mirepoix marche par Triola ſur Rezzo; cependant il eſt néceſſaire qu'il prenne des précautions contre les payſans de cette vallée, avec laquelle il communique, de Rezzo, par un chemin qui va à Coni, village de cette vallée, diſtant de trois heures, & par un autre chemin qui va à la Chapelle San Bernardo, d'où il retombe ſur San Bartholomeo, village de cette vallée.

Dans les commencemens de ſon établiſſement à Rezzo, M. de Mirepoix tirera ſes vivres, de Vintimille, par Dolceacqua, Pigna & Triola, juſqu'après l'évacuation de la vallée d'Oneille. On s'arrangera pour les lui faire enſuite paſſer, par la Piève, ſi on juge cette route plus courte & plus commode; il faudra tirer du pays les fourrages néceſſaires, ou donner des pâtures aux chevaux de l'infanterie.

M. de Mirepoix aura attention d'avoir exactement des nouvelles de l'ennemi, & il fera part à M. le Maréchal de toutes celles qu'il recevra.

Comme on ne ſauroit prévoir le détail des mouvemens que l'ennemi peut faire dans cette partie, on s'en remet à la prudence & aux lumières de M. de Mirepoix, ſur le détail des mouvemens qu'il pourra faire; il pourra même attaquer les poſtes que les ennemis occupent ſur la route, ou pourront occuper dans les environs de ſa poſition, s'il croit pouvoir le faire avec ſuccès (ce dont lui ſeul peut juger); mais il n'entreprendra rien ſur

les

les postes du Tanaro, c'est-à-dire les ponts de Nava & d'Ormea, qu'après qu'il en aura reçu l'ordre, parce que cette manœuvre doit être concertée avec celle de l'armée assemblée à Albenga.

FAIT à Nice le trente Mai mil sept cent quarante-cinq.

Du 30 Mai 1745.

INSTRUCTION pour M. de Brun, Lieutenant général.

M. de Brun aura à ses ordres la brigade de Poitou, composée des trois bataillons de ce régiment & de celui de Tournaisis (desquels cependant M. le Maréchal a tiré les compagnies de grenadiers), cinquante fusiliers de montagne, un détachement d'artillerie, six pièces de canon de montagne, & un détachement des compagnies d'ouvriers & de mineurs, le trésor & l'hôpital ambulant.

M. de Brun partira de Nice avec ces troupes, le 2 de Juin, après leur avoir fait prendre la veille, du pain & du fourrage pour quatre jours, & ira, le même jour, camper à la Turbie.

Le 3 à Menton, le 4 à Bordighera, où il séjournera le 5.

Le pain qui sera dû aux troupes leur sera apporté de Vintimille, & distribué le même jour 4 Juin; &, au même Vintimille, les Officiers enverront chercher le foin & l'avoine qui leur seront distribués pour quatre jours.

Le 6, M. de Brun, avec son Corps, ira camper à San Remo.

Le 7 à la vallée de Tagia.

Le 8 à Oneille, où il séjournera le 9.

Ledit jour 9 Juin, le pain & le fourrage seront distribués pour quatre jours.

Le 10, M. de Brun ira camper à Castel-d'Andora.

Le 11 à Albenga, où il joindra M. le Maréchal.

Comme la route du bord de la mer est en beaucoup d'endroits sujette au canon des vaisseaux anglois, qui pourroient incommoder

la marche des troupes, sur-tout des équipages, on laisse à la prudence de M. de Brun, l'arrangement de sa marche, soit le jour ou la nuit; on le prévient que, de Bordighera à Oneille, il y a un chemin par la montagne, à l'abri du canon des vaisseaux ennemis; on lui en enverra la note à la Bordighera; il sera le maître de prendre ce chemin, suivant les nouvelles qu'il aura de la position de l'escadre angloise.

M. de Mirepoix, avec sept bataillons, marchant par Triola sur Rezzo, couvrira la marche de toutes les divisions de l'armée qui suivent le long de la côte. Cependant il paroît nécessaire de prévenir M. de Brun, sur la nécessité de camper & marcher en gens de guerre. Comme la situation du terrain ne permet pas de prendre des camps, bons par eux-mêmes, M. de Brun en fera garder les avenues, & prendra toutes ses précautions. Il en fera de même, si ses équipages marchent par le chemin de la montagne; il est très-important de l'avertir de la nécessité de leur donner une escorte suffisante, pour les garantir des insultes des paysans & barbets, qui, par des sentiers de la montagne, pourroient venir les attaquer.

Il seroit superflu de rien ajouter ici sur les précautions que M. de Brun doit prendre, soit contre les insultes de ces paysans de la montagne, soit contre celles des chaloupes angloises; elles pourront, ou le jour ou la nuit, faire des défenses en plusieurs lieux de la côte; M. le Maréchal s'en remet sur cela à la prudence & aux lumières de M. de Brun.

L'intention du Roi étant que les troupes françoises vivent dans la plus parfaite intelligence avec les troupes espagnoles, M. le Maréchal ne peut assez recommander cet article à M. de Brun, afin qu'il le fasse savoir aux troupes qu'il commande, & qu'il prévienne toute espèce de désordre dans la marche & dans les lieux des campemens, avec les soldats, troupes ou détachemens espagnols qui pourront se rencontrer sur sa route.

Le Roi voulant marquer les plus grands égards à la république de Gènes, on prévient M. de Brun de contenir ses troupes dans la plus exacte discipline, toute la marche se faisant sur terre des Génois; ainsi il défendra sous des peines rigoureuses de couper aucun arbre fruitier, & punira, suivant les ordonnances du Roi, les autres cas de discipline qui pourroient arriver.

FAIT à Nice le trente Mai mil sept cent quarante-cinq.

Du 10 Juin 1745.

COMBINAISON des routes de l'armée de l'Infant & de celles de l'armée de Gages, dans les deux cas ci-après.

PREMIER CAS.

SUPPOSANT M. de Gages, au moyen du secours des Génois, assez fort pour faire le siége de Tortone, & tenir en échec M. de Lobkovitz, l'armée de l'Infant doit se porter sur Carcare & Cairo, pour déboucher, de-là, dans la plaine, & couvrir le Corps qui fera le siége de Ceva; observant cependant de prendre une position centrale, qui nous mette à portée, en couvrant le siége de Ceva, de favoriser aussi celui de Tortone, & d'entretenir une communication sûre avec M. de Gages.

En ce cas l'armée de l'Infant, après avoir fait occuper les postes qui défendent le débouché du vallon de Nazino & de celui de Zucarello, & s'il se peut le château de Balestrino, qui défend le débouché de Garessio sur Lovano, après avoir établi une communication de ce château de Balestrino au petit fort de Merogno, qu'il faut de même occuper, marchera partie sur Final & partie sur Savone.

La partie qui marchera sur Savone s'y portera en quatre marches.

D'Albenga à Lovano, de Lovano à Final, de Final à Spoturno, de Spoturno à Savone. La partie qui marchera ſur Final s'y portera par conſéquent en deux marches.

L'objet de ces deux diviſions étant de ſe raſſembler à Cairo, la diviſion qui part de Final peut y marcher ſur deux colonnes, & en deux marches.

La colonne de la gauche partant de Final, montera, par Garbua, à la Madona-della-neve, où elle pourra camper: le ſecond jour, deſcendant dans le lit de la Bormida, elle ſe portera à Cairo.

Nota. Cette colonne prêteroit le flanc au roi de Sardaigne dans toute la ſeconde marche, dans le lit de la Bormida, ſur laquelle il pourroit deſcendre par les hauteurs d'Oziglia, ſur le village de Bormia, & par le chemin qui vient d'Aquafredda, ſur le village de Palare. Ainſi il faudroit ſe réduire à ne faire marcher cette diviſion que ſur une ſeule colonne, dont la marche eſt ci-après détaillée.

Elle partiroit de Final, remonteroit le long du ruiſſeau de Filigno, & monteroit le mont Saint-Jacques, d'où elle deſcendroit à Mallere, où elle camperoit: le ſecond jour elle iroit camper à Cairo.

La diviſion partant de Savone ſe porteroit à Cairo en deux marches.

Le premier jour elle iroit camper à Altare, & le ſecond à Cairo.

Ces deux diviſions campant le même jour, l'une à Mallere, & l'autre à Altare, pourroient ſe communiquer.

Ces deux diviſions réunies à Cairo, forment la totalité de l'armée de l'Infant. Dans cette poſition, ſi le roi de Sardaigne eſt en-deçà du Tanaro, l'armée peut marcher à lui pour le combattre ou l'obliger de repaſſer cette rivière.

SECOND CAS.

DANS l'incertitude du ſecours des Génois, M. de Gages n'étant pas aſſez fort pour faire le ſiége de Tortone, & en impoſer à M. de Lobkovitz, il ſemble que le meilleur parti qu'il puiſſe prendre, eſt de ſe mettre à portée d'être joint par l'armée de l'Infant ou de la joindre; & qu'à cet effet, il doit marcher ſur Ottagio, lorſque l'armée combinée débouchera des environs de Final, de Vado & de Savone, pour ſe porter en avant.

L'objet de M. de Gages étant de prendre une poſition à Novi & Gavi, il faut que l'armée combinée ſoit à portée de lui donner les ſecours dont il pourroit avoir beſoin, ſi M. de Lobkovitz vouloit s'oppoſer à ſa marche. Il eſt néceſſaire en même temps, de donner de la jalouſie au roi de Sardaigne ſur le Tanaro & ſur la place de Ceva: en conſéquence, on croit qu'il conviendroit de faire marcher les troupes qui ſeroient aux environs de Final, pour les faire arriver dans un jour à Mallere; celles qui ſeroient campées aux environs de Vado, par San Giuliano à Raſtello, & celles campées à Savone, dans le même jour, par Stella juſqu'à Santa Giuſtina, ces trois diviſions ſéjourneroient dans les poſitions indiquées, juſqu'à ce qu'on eût des nouvelles poſitives des mouvemens des ennemis.

Cela ſuppoſé, 1.° M. de Lobkovitz étant abandonné à ſes propres forces, il ſera poſſible à l'armée combinée de pouſſer un Corps par Ovada, pour mettre M. de Gages en état de prendre non-ſeulement la poſition de Novi & faire l'expédition de Serravalle, mais encore pour lui donner le moyen d'inveſtir Tortone & d'en faire le ſiége, tandis que le reſte de l'armée combinée pourra s'avancer ſur Cairo, & peut-être occuper quelque poſition qui couvrît le corps de M. de Mirepoix, qu'on chargeroit du ſiége de Ceva.

2.° Si M. de Lobkovitz a reçu un renfort du roi de Sardaigne (ce qu'il sera facile de savoir), ce dernier se trouvant affoibli, M. de Gages resteroit alors à sa position d'Ottagio couvert par Gavi, & l'armée combinée déboucheroit en entier des points de Mallere, Rastello & Santa Giustina sur Cairo, d'où elle se porteroit sur le Tanaro, pour l'expédition de Ceva, après laquelle elle pourroit remarcher par Cairo & se porter sur Ovada, pour, de concert avec M. de Gages, déboucher sur Tortone.

3.° Si M. de Lobkovitz & le roi de Sardaigne s'unissoient dans quelque position, il sera facile à l'armée combinée, & à celle de Gages, de se joindre au point qu'on décideroit, pour aller combattre ensemble les ennemis quelque part qu'ils fussent.

Pour ces premières positions, les emplacemens des subsistances, ainsi que les établissemens des travaux pour la manutention, seront bien à Final, Savone, Voltri & Gènes: suivant les mouvemens, il sera facile d'en établir plus avant dans les points de Cairo, Sassello & Ottagio.

Du 28 Juin 1745.

*ARTICLES arrêtés par M.rs les brigadiers de la Chétardie & Wall, & le marquis de Brignole *.*

ARTICLES.	*RÉPONSES.*
1.° LA République, suivant la teneur du Traité, doit fournir dix mille hommes; savoir, huit mille au moment de l'exécution	*1.° QUOIQUE la République, aux termes du Traité, ne seroit pas encore obligée à fournir les huit mille hommes, elle s'est pourtant*

* On s'est fait une loi de ne pas changer un mot dans les Pièces justificatives. Le Lecteur voudra bien songer, en lisant ce morceau & le suivant, que dans toutes les réponses, ce sont des Étrangers qui écrivent en françois: les petites incorrections de stile qui s'y rencontrent ne feront qu'ajouter au caractère de vérité qui doit distinguer cet Ouvrage dans toutes ses parties.

du traité, & les deux mille autres dans le terme le plus prochain.

prêtée aux demandes qui lui ont été faites, & la première division partira lundi 28 Juin, & les autres tout de suite, n'y étant que les deux bataillons qu'on attend de Final, qui puissent donner quelque petit retardement; mais la dilation n'ira pas plus loin que ce qu'il faut précisément pour la distance dudit lieu.

A l'égard des deux mille hommes que la République doit fournir successivement, qui sont le reste des dix mille hommes, il y en aura dès-à-présent, deux cents pour la garde des magasins de Saint-Pierre-d'Arène qu'on a demandé, & le reste, on le fournira dans le terme le plus court qu'il sera possible, comme on est déjà convenu.

2.° Ces troupes, suivant les ordres que donneroit l'Infant, pouvant être employées par-tout où Son Altesse Royale jugeroit nécessaire qu'elles le fussent, les mesures sont-elles prises pour assurer leurs subsistances en quelque endroit qu'elles se portassent?

2.° A l'égard de cela, la République s'en remet au traité, & nommément à ce qui est convenu dans l'article VI.°

3.° La République, aux termes du traité, doit fournir trente-six pièces de batterie, & les faire voiturer, bien entendu que les frais du transport seront à la charge de Sa Majesté Catholique.

3.° Les trente-six pièces de canon avec leurs attirails, sont prêts aux termes de ce qui a été convenu à Madrid; mais quant au transport, la République ne s'en est point chargée comme il est à voir clairement par l'article II.°

Elle n'a pourtant oublié aucune des diligences possibles, pour fournir les moyens nécessaires audit transport, qu'on pourroit même exécuter dès-à-présent, avec plus grand avantage, si l'on avoit cultivé & fixé les projets qui ont été faits par les Entrepreneurs.

4.° Pour l'exécution de l'ar-

4.° On répète ce qu'on a marqué

ticle précédent, est-on sûr de pouvoir rassembler le nombre suffisant de chevaux, bœufs ou mulets nécessaires pour traîner cette artillerie, & les chemins par où elle auroit à passer, sont-ils praticables pour ce transport?

dans l'article précédent, c'est-à-dire, que la République ne s'est pas chargée du transport, & que si on avoit arrêté les projets faits, on pourroit déjà compter sur l'exécution: mais ayant été négligés si long-temps, on ne peut à présent assurer positivement aucun terme, d'autant plus que les bœufs qui seroient uniquement propres pour ce pays, il faut les faire venir & les attendre des pays limitrophes.

A l'égard des chemins, ils sont praticables & en très-bon état, ayant été même réparés dernièrement en beaucoup d'endroits.

5.° Son Altesse Royale demande que la République donne les ordres les plus précis, pour que tous les paysans des communautés, prennent incontinent les armes, tant, & principalement, pour la défense de l'État de Gènes, & pour en éloigner l'ennemi, que pour la sûreté des communications & des convois des deux Couronnes & de la République; & que pour cet effet, & particulièrement les Chefs des communautés du Ponent, se dirigent par ce que leur dira de faire M. le chevalier Balthazard, Brigadier des armées du Roi Très-Chrétien, que M. le maréchal de Maillebois a commis pour commander les troupes qui sont

5.° On a déjà envoyé les ordres circulaires aux communautés de la rivière du Ponent, & à celles qui sont vers le Nord, de se tenir sur ses gardes, pour empêcher les courses & invasions des ennemis dans l'État; comme aussi d'en avertir d'abord avec le tocsin, afin qu'une communauté puisse aider l'autre: à cet effet, on enverra le Patrice-Joseph, M. Doria, qu'on a élu Commissaire général dans la contrée de Vintimille; & entre autres, il a été chargé de veiller à la sûreté & défense de l'État, & de s'entendre avec M. le chevalier Balthazard, & concerter avec lui des moyens pour réparer toutes invasions, & assurer au possible la communication, & le libre

ſont du côté de Vintimille, & pour veiller à la ſûreté deſdites communications; comme auſſi que leſdits Chefs des communautés, tant dans cette partie que dans les autres, faſſent auſſitôt donner avis aux Généraux les plus à portée des mouvemens que feroit l'ennemi.

libre paſſage des convois des deux Couronnes: les Chefs des communautés ſeront auſſi chargés de veiller à tout çà, & d'informer ſur le champ des mouvemens des ennemis; mais on ſent bien que, malgré tout cela, les payſans ne ſont pas accoutumés de s'en acquitter comme il faut, que quand ils y trouvent leur profit; on voit par-là qu'il faut les y animer par ces moyens qui ſont les plus propres, & qui ont plus de force avec des gens pauvres & mercénaires.

6.° Son Alteſſe Royale regarde également, comme un point de la plus grande importance pour les intérêts des Alliés, qu'en vertu des ordres que donnera la République, il ſoit accordé une protection ouverte dans tous les ports & havres de l'État de Gènes, aux bâtimens françois & eſpagnols, chargés des munitions de bouche & de guerre qui y aborderoient; & que les effets qu'ils y auroient déchargés, ſoient gardés par des détachemens des troupes de la République, au cas qu'il n'y en eût point à portée de celles des deux Couronnes.

6.° L'on peut être convaincu par les ordres que la République a déjà donnés, & bien plus, par ce qui eſt arrivé de la protection que elle veut bien prêter dans ſes ports & dans ſes havres, aux bâtimens françois ou eſpagnols, chargés des munitions de bouche ou de guerre; vu pourtant la longueur de ſes côtes qui ne ſont pas même habitées en beaucoup d'endroits, elle ne ſauroit ſe charger de la garde deſdites côtes, & bien moins d'y envoyer des détachemens des troupes de la République, puiſqu'elle ſe trouve à peine en état de fournir le contingent de celles qu'elle a promiſes par le traité.

FAIT quadruple, dont deux expéditions en françois & deux

en italien. A Gènes le 28 Juin 1745. *Signé* LA CHÉTARDIE, WALL & LE MARQUIS DE BRIGNOLE.

Du 28 Juin 1745.

ARTICLES arrêtés par M.rs les brigadiers de la Chétardie & Wall, & le marquis de Brignole.

ARTICLES.

1.° QUAND on trouve absolument indispensable d'avoir quelque nombre de troupes pour protéger les bâtimens des trois Couronnes, on ne sauroit trouver d'autre moyen que celui de se servir à cet effet, en tout ou en partie, des deux mille hommes qui doivent encore marcher en campagne pour accomplir le nombre de dix mille hommes, & cela, de la même façon qu'on a fait pour les deux cents que la République a accordés pour la garde des magasins de Saint-Pierre-d'Arène: on demande si l'on trouveroit bon cet expédient.

RÉPONSES.

1.° IL sera rendu compte de cet article à l'Infant, & ce que Son Altesse Royale prononcera à ce sujet, sera incessamment communiqué au Commissaire général de la République.

2.° A l'égard des deux cents hommes qu'on a promis pour la garde des magasins, aux termes de ce qui est contenu dans le Mémoire à part; outre ces deux cents hommes, la République ne laissera de prêter toute assistance possible auxdits magasins, à cette condition pourtant, qu'elle ne prétend pas être d'aucune façon responsable des accidens qui pourroient arriver; à cet effet, on est convenu qu'il y aura un

2.° Cet article est convenu entre le Commissaire général de la République & les deux Brigadiers préposés, & il a été communiqué pour son exécution à M. le comte de Gages.

Officier de Sa Majesté Catholique, auquel on comptera les susdits deux cents hommes qui resteront sous sa direction, & exécuteront tous les ordres qui seront donnés par ledit Officier, pour ce qui regarde la défense desdits magasins.

3.° M.rs les brigadiers de la Chétardie & Wall, sont bien informés, que n'ayant pas, M. le comte de Gages, trouvé à propos de faire la publicité d'une revue, on a pourtant arrêté qu'il sera content du Mémoire précis, du nombre qu'il lui sera fourni de la part du Général-commissaire de la République; on marque cela uniquement, pour prévenir ce qu'on pourroit autrement objecter, que la République n'ait point réellement fourni le nombre des huit mille hommes.

3.° Cet article se trouve constaté par ce dont on est convenu dans la conférence tenue le 24 Juin, au quartier général de Langasco.

4.° Les troupes de la République, en qualité d'auxiliaires, seront considérées sur ce pied-là, & avec les mêmes prérogatives que celles de France & de Naples.

4.° On est convenu de cet article dans la conférence du 24 Juin, au quartier général de Langasco.

5.° Le ban pour se rendre mutuellement les déserteurs, sans aucune réclamation, sera publié à la tête des troupes, le lundi 26 Juin, & de ce jour commencera la restitution mutuelle.

5.° Cet article a été arrêté audit quartier général, le 24 Juin.

6.° Toutes fois & quantes il se présentera quelque déserteur de l'ennemi ou autre pour l'engager, il appartiendra, sans distinction, à celui avec lequel il se seroit accommodé avant aucun autre.

6.° Article convenu comme ci-devant.

7.° Enfin, on ne fauroit omettre que quoique la République ait donné les ordres les plus preffans pour l'armement & la vigilance des peuples au long de fes côtes & de fon État, on ne pourroit pourtant pas fe flatter d'un accompliffement parfait de cela, tant du côté de la mer que de la terre, qu'en vue de ce qui fuit, 1.° que les peuples aient des armes, & comme il y en a beaucoup qui n'en ont point, on ne fauroit trouver d'autre moyen que de leur en fournir de celles qu'on attend de France, enfuite de ce que M. de la Chétardie a bien voulu fe charger d'en écrire à M. le maréchal de Maillebois: 2.° Qu'on rembourfe les peuples des deux rivières du dégât (& bien fenfible en quelques endroits), qu'ils ont fouffert par le paffage des deux armées: cela tournera à l'avantage de la caufe commune, & la raifon en eft bien fenfible; n'en ayant pas été encore rembourfés, cela les pourroit tenir de mauvaife humeur, & donner lieu de craindre par-là, qu'ils n'en agiffent pas avec la vivacité qu'il faut, & qu'ils ont autrefois témoignée.

7.° Pour remplir l'objet de ce dernier article, le marquis de la Chétardie a écrit le 23 Juin, à M. le maréchal de Maillebois, & n'a rien omis de ce qui pouvoit donner prompte confiftance à la première circonftance.

Les deux Brigadiers, à leur retour auprès de l'Infant, feront toutes les repréfentations néceffaires & propres à confolider ce qu'exige la feconde circonftance.

FAIT quadruple, dont deux expéditions en françois & deux en italien. A Gènes le 28 Juin 1745. *Signé* LA CHÉTARDIE, Brigadier françois; WALL, Brigadier efpagnol; & le MARQUIS DE BRIGNOLE, Commiffaire général de la République.

Du 7 Juillet 1745.

MÉMOIRE de M. le comte de Maillebois.

IL n'y a que quatre ſuppoſitions à faire, dans le cas où ſe trouveroient les armées combinées, ſoit celle de l'Infant, ſoit celle du comte de Gages :

1.° Ou le roi de Sardaigne reſtera dans ſa poſition actuelle, c'eſt-à-dire, ayant douze bataillons unis avec l'armée de Schulembourg, & vingt-quatre bataillons pour couvrir Ceva.

2.° Ou il ſe réunira avec M. de Schulembourg, en entier, contre M. de Gages.

3.° Ou il ſe réunira, en entier, contre nous.

4.° Ou il ſéparera ſon armée, & ne laiſſera devant Tortone, que M. de Schulembourg avec ſa ſeule armée, pendant qu'il ſe porteroit, avec la ſienne, du côté de Cheraſco & de Ceva.

D'après ces ſuppoſitions, il s'agit d'examiner les moyens de parvenir aux opérations preſcrites à l'une & à l'autre des deux armées.

Celle de M. de Gages, doit faire le ſiége de Tortone; celle de l'Infant, celui de Ceva.

Dans le premier cas, M. de Gages n'eſt point en état de faire le ſiége de Tortone; il ne doit s'occuper que de ſes approviſionnemens de ſiége, de tenir en échec M. de Schulembourg, d'aſſurer ſa communication avec l'armée de l'Infant, qui ſera campée à Acqui. A cet effet, il ſeroit à ſouhaiter que, ſoutenant Novi, par ſa droite, il approchât ſa gauche de l'Orba, prenant une poſition aſſez forte pour que M. de Schulembourg n'oſât pas l'attaquer, ſi l'armée de l'Infant étoit dans le cas de faire un mouvement ſur ſa gauche.

Dans le ſecond cas, il n'eſt pas douteux que l'armée de l'Infant ne doive s'approcher de M. de Gages, aſſez pour le joindre, en

cas que l'ennemi réuni, veuille l'attaquer; mais non pas totalement; parce que, dans le cas de la réunion supposée, l'armée de l'Infant, placée à Acqui, peut toujours couvrir le siége de Ceva. Cette opération faite, il n'y a plus d'obstacles à la jonction.

Dans le troisième cas, M. de Gages peut faire le siége de Tortone, & renforcer l'armée de l'Infant, qui prendra alors des positions relatives à celles de l'ennemi.

Dans le quatrième cas, M. de Gages peut encore faire le siége de Tortone, sur-tout s'il a été joint par les cinq mille hommes qu'il a laissés derrière, & qui doivent l'avoir joint avant le commencement de son siége.

En général, les deux armées doivent se seconder réciproquement dans les deux opérations qui les concernent: le temps qu'il faut à M. de Gages pour s'approvisionner, lui permet de favoriser le siége de Ceva; Ceva doit être pris assez à temps, pour que l'armée de l'Infant couvre & favorise le siége de Tortone.

Du 21 Juillet 1745.

RÉFLEXIONS sur les opérations ultérieures de la campagne en Piémont, d'après la supposition de la prise de Tortone.

MON hypothèse n'aura d'autre objet que la prise de Tortone.

Je suppose que moyennant les mesures que nous prendrons, ce siége aura une prompte & heureuse fin, & qu'il nous restera encore quelque temps jusqu'à la fin de la campagne, que nous pourrons employer à des opérations avantageuses.

Il est question d'examiner celles que nous pourrons entreprendre, soit pour assurer l'établissement de l'Infant en Lombardie, soit pour nous soutenir dans le Montferrat pendant l'hiver, & y

conserver les conquêtes qui seront le fruit de cette campagne.

Pour traiter méthodiquement cet objet, il me paroît qu'il faut le réduire en principes, & peser d'un côté les engagemens, de l'autre les intérêts du Roi.

La prise de Tortone procure deux avantages relatifs aux liaisons que Sa Majesté a contractées avec l'Espagne & la république de Gènes. L'un est d'assurer l'entrée de l'Infant dans le Plaisantin, l'autre de couvrir le territoire de la République.

Je ne crois pas que le Roi se tienne engagé à porter son armée avec celle de l'Infant, dans le sein de la Lombardie, & je pense qu'un plus grand éloignement ne quadre point avec ses intérêts.

D'un autre côté, je crois qu'il peut être avantageux pour la suite de la guerre, ou pour les négociations, de maintenir, pendant l'hiver, l'armée du Roi dans le Montferrat; & ce parti sage en lui-même, concilie les intérêts du Roi avec la protection & la fidélité qu'il doit à ses Alliés.

Il est question d'examiner le moyen de parvenir à un objet aussi important, & voici celui qui me semble le plus facile & le plus convenable.

Lorsque nous serons une fois maître du Tortonois, par la prise de la Capitale, M. de Gages, conservant une partie des troupes de Gènes qui le mettra au moins en parité avec M. de Schulembourg, entrera dans le Plaisantin & dans le Parmesan, ce qui ne lui sera pas difficile. Pendant ce temps l'armée combinée de l'Infant, sera battant sur le Tanaro, s'emparera d'Asti & de Cherasco, pour faire sûrement le siége de Ceva.

Ces expéditions, quoique peu considérables, demandent de la supériorité de notre part, d'autant plus que si elles échouoient, nous perdrions sans retour, le fruit de la campagne; & que

ſans elles, du moins ſans Aſti & Ceva *, il ne ſeroit pas poſſible de prendre des quartiers d'hiver dans ce pays-ci.

Il eſt donc de la plus grande importance de les faire goûter de bonne heure à l'Eſpagne, & de les propoſer de façon à n'être pas refuſées, mais au contraire, à être acceptées promptement. Cela ſeul peut après la priſe de Tortone, nous éviter des débats qui nous feroient perdre une fin de campagne bien précieuſe.

Si la cour de Madrid n'adoptoit pas la propoſition dans ſon entier, ſi elle vouloit porter l'Infant, d'abord après Tortone, dans le Plaiſantin, il faut qu'elle conſente à laiſſer dans le Montferrat, avec l'armée du Roi, quinze bataillons eſpagnols avec dix génois, ſans compter les garniſons des places.

Les articles du traité avec cette République, ſont un motif pour appuyer cet arrangement. Cette armée rempliroit les objets propoſés & mettroit les deux armées en ſupériorité, en ſéparant le roi de Sardaigne de M. de Schulembourg: il ne peut donc y avoir contre ce raiſonnement, que les renforts que la reine d'Hongrie pourroit faire paſſer en Lombardie.

---

* Cet article, ſi préciſément énoncé le 21 Juillet 1745, eſt bien important à remarquer pour quiconque voudra juger impartialement des évènemens poſtérieurs de cette campagne. Cette ſimple remarque les mettra dans le cas de diſtinguer ſi les commencemens moins heureux furent dûs à des circonſtances politiques forcées, ou au Général françois.

Du

Du 24 Juillet 1745.

PLAN de l'attaque de tous les postes de la Croisette, exécutée le 24 Juillet, près Montezemo, aux ordres de M. le marquis Daubeterre.

COLONNE *de la gauche.*
Marche de trois quarts de lieue, partant du camp de Millesimo.

DEUX piquets d'infanterie.

Trente mignons.

Cette colonne, guidée par un Officier de mignons, partira à minuit du rendez-vous, à la tête de la brigade de Victoria; & elle ira à la Bormida, sur le pont de Millesimo, suivant le chemin de Roccadivignola jusqu'à une petite chapelle, un peu en-deçà dudit village, derrière laquelle elle restera, & aura grande attention de ne point se découvrir jusqu'à la petite pointe du jour. Ce sera le moment où cette colonne attaquera le poste de la Croisette, pour laquelle Don Germain donnera une instruction particulière au Capitaine-commandant de cette colonne, on arrêtera tous paysans & autres, qu'on rencontrera sur son chemin.

COLONNE *du centre.*
Marche d'une lieue.

M. de Saint-Martin, Lieutenant-colonel.

Trois piquets.

Une compagnie de grenadiers.

Trente mignons.

Don Francisco Proselis, Lieutenant des fusiliers, sera rendu, à onze heures du soir, à la tête de la brigade de Victoria. Il conduira cette colonne qui passera par le village de Cintro. Parcourant ensuite les hauteurs, il s'embusquera dans un bois, à portée du poste ennemi, qui garde le chemin de Montezemo.

Un peu avant le jour, les troupes déboucheront dudit bois, & les mignons marcheront en avant, dispersés derrière différens rochers, pour n'être point plongés par le feu de l'ennemi. Le premier coup de fusil qu'on entendra tirer de l'attaque de la gauche, sera le signal pour commencer celle du centre.

COLONNE *de la droite.*
Marche de deux lieues.

Commandant, M. Daubeterre; Brigadier, M. de Salis, Colonel.

Cinq compagnies de grenadiers.

Six piquets.

Une compagnie de volontaires.

Vingt-huit mignons.

Deux pièces de canons de montagne.

Trois mulets composés.

Don Germain sera à la tête de cette colonne qui sera assemblée, ainsi que les autres, à onze heures dans la prairie, en avant de la brigade de Victoria.

Cette colonne, après avoir traversé deux fois la Bormida sur des ponts de bois, passera par Ponsano, & ensuite sur un troisième pont de bois, la Bormida, guéable presque par-tout. On laissera au village de Ponsano, un piquet de cinquante hommes pour masquer le chemin de Salicetto, par où l'ennemi pourroit venir.

Les troupes, continuant leur marche, iront à Brignosco, d'où, gagnant toujours les hauteurs, elles feront un moment de halte dans un bois clair, au débouché duquel est un poste ennemi de cinquante hommes.

La disposition faite à la pointe du jour, on chargera vivement l'ennemi, en le tournant & tâchant de le couper.

Nota. Que les attaques de la gauche & du centre n'étant que fausses, elles commenceront à tirer hors de portée du coup de fusil, sans se commettre, pour contenir l'ennemi & donner le temps à la colonne de la droite, qui, après avoir forcé le premier poste, aura encore un quart de lieue à faire pour tourner les différens postes ennemis. Le moment où l'on verra qu'ils seront attaqués par cette colonne de la droite, ce sera celui où les colonnes de la gauche & du centre forceront avec vigueur sur lesdits postes.

Du 9 Septembre 1745.

INSTRUCTION.

AU moment que l'on apprendra avec quelque certitude un mouvement rétrograde de l'ennemi, M. le comte de Gages portera sur Piovera, un gros détachement, & l'armée en poussera un sur l'Oubio, lesquels auront ordre de se concerter; & dans ce cas, l'armée réunie marchera sur le bas Tanaro.

En attendant qu'il soit question de ce cas supposé, M. le comte de Gages est convenu de rassembler en diligence, le plus de barques qu'il sera possible, pour jeter un pont sur le Pô, au-dessous de l'embouchure du Tesin, à peu près vis-à-vis de Barbianello.

Si dans l'instant de cette tentative, l'armée austrosarde n'a pas abandonné sa position, l'armée fera un mouvement vers la Scrivia, pour persuader que l'objet principal est de pénétrer dans le Pavesan; & comme il est très-vraisemblable que ce mouvement décidera au moins M. de Schulembourg à repasser le Pô, on fera en même temps les dispositions convenables pour marcher tout de suite sur le bas Tanaro, & tâcher de forcer le passage à Bassignana. Si malgré cette démarche, l'armée austrosarde s'opiniâtre à garder sa position de Montecastello, M. le comte de Gages fera achever son pont sur le Pô, & poussera sur Pavie, un détachement tel qu'il le jugera convenable: si, comme on le croit, ce détachement attire l'ennemi sur le Tesin, & opère la séparation de M. de Schulembourg, l'armée forcera le passage du bas Tanaro, & M. le comte de Gages, faisant rompre le pont du Pô, se réunira à l'armée qui, après le passage du Tanaro, s'alongera par sa gauche, entre Alexandrie & Asti, pour pouvoir faire, derrière elle, le siége de la ville d'Alexandrie. Les dispositions subséquentes ne se feront que

ſucceſſivement, parce qu'elles dépendent des circonſtances & des partis que prendront les ennemis.

Cependant on fera toujours les arrangemens néceſſaires à Savone, pour y raſſembler vingt pièces de gros canon & ſix mortiers, en cas qu'on puiſſe faire le ſiége de Ceva par un détachement, en même temps que celui de la ville d'Alexandrie.

On renforcera pour cet effet M. de Mirepoix, de deux bataillons eſpagnols & un françois.

MÉMOIRE ſur les arrangemens néceſſaires à prendre pour le ſiége d'Exilles, ainſi que ſur la marche que les troupes deſtinées à cette opération, doivent faire pour s'emparer des cols & hauteurs qu'il importe d'occuper avant de commencer cette expédition.

Par M. le comte de LAUTREC.

LES troupes de la gauche, qui viendront du côté de Savoie, ſe porteront enſemble juſqu'à Modane, & le lendemain, y laiſſant un détachement de ſix cents hommes, iront coucher au col de la Roue.

Le jour ſuivant, elles continueront leur route, paſſant par Bardonnèche, pour aller camper près des hauteurs de Saint-Colomban, dont elles s'empareront : cette journée ſera de quatre lieues & demie.

Ce même jour, le détachement de ſix cents hommes qui aura ſéjourné à Modane, ſe rendra en droiture & ſans s'arrêter, par le petit Montcenis, à la Chapelle-blanche, où il ſe retranchera; ce poſte étant fort utile pour nous couvrir de la partie de Suze & de la Brunette. Cette dernière marche, quoique de cinq lieues, doit ſe faire dans un jour, pour ne pas donner à connoître prématurément à l'ennemi, le deſſein qu'on a de ſe

ſaiſir du poſte de la Chapelle-blanche; il eſt d'ailleurs eſſentie de ſe rendre maître dans le même jour, dudit poſte, ainſi que des hauteurs de Saint-Colomban.

Le Commandant des troupes venant du côté de Savoie, aura une attention particulière à empêcher le déſordre & la maraude, dans ſa route du col de la Roue à Saint-Colomban, pour gagner l'affection des peuples dont on peut tirer de grands ſecours pour les ſubſiſtances.

Quant aux troupes qui partiront de Jauziers, elles ſe rendront le premier jour à War, le jour d'après à Guilleſtre, d'où le lendemain il ſera fait un détachement de neuf cents cinquante hommes, qui prendra la route du château de Queyras, où il campera, près du château de Ville-vieille, à trois lieues de Guilleſtre: le lendemain, paſſant par le village des Mairies & le col de Pia, il ira coucher au Bourget.

Le jour d'après, ledit détachement, paſſant par le col de Bouron, ſe portera ſur celui de Seſtrières, où il laiſſera trois cents hommes qui s'y retrancheront. Le lendemain il marchera le long de la montagne, par un chemin fort beau, & ſe portera au col de Colplane, où il laiſſera deux cents cinquante hommes.

Le jour ſuivant il ſe rendra en droiture au col d'Argueuil, des hauteurs duquel il s'emparera, commandé par un Lieutenant-colonel, qui s'y retranchera avec les quatre cents hommes qui lui reſteront.

Ces trois poſtes avancés formeront ma droite, &, faiſant face à Feneſtrelle, empêcheront les ſecours qui pourroient venir de cette place: ils couvriront d'ailleurs, dans cette partie, les troupes deſtinées au ſiége.

Le reſte des troupes campées à Guilleſtre, formant le centre, marcheront de Guilleſtre à Briançon, iront camper le lendemain à Oulx, & le jour d'après à Saleſbertrand, paſſant par Pont-ventoux.

Il eſt au ſurplus extrêmement important de ſavoir le jour que les troupes de Savoie arriveront à Modane, & qu'elles feront leur détachement pour s'emparer des poſtes de la Chapelle-blanche & de Saint-Colomban; de manière que par une combinaiſon de marche, je puiſſe diriger celle de mes troupes ſur la leur, & m'emparer le même jour des cols de Seſtrière, de Colplane & d'Argueuil, qui, avec les deux autres poſtes, pourront former le blocus d'Exilles.

Il ſera néceſſaire de faire diſtribuer du pain biſcuité, pour ſix jours, aux détachemens qui feront envoyés dans les poſtes des trois Cols & de la Chapelle-blanche.

L'artillerie dont la quantité n'eſt pas réglée, pourra ſe mettre en marche de Mont-Dauphin, le même jour que je partirai de Guilleſtre.

Du 1.er Septembre 1745.

ORDRE de marche des troupes qui doivent ſe porter ſur Exilles.

LE 1.er Septembre, le bataillon de Gâtinois partira de Barcelonnette, ainſi que ceux d'Artillerie & de Deſſandes, de Jauziers, & iront camper le même jour à Saint-Paul, d'où le bataillon de Royal-artillerie ira coucher le lendemain à Mont-Dauphin, pour y être employé aux préparatifs de l'artillerie, & l'eſcorter dans ſa route.

Le 2, les bataillons de Gâtinois & Deſſandes ſe rendront à Guilleſtre, où ils ſeront joints par les deux de Salis ſuiſſes, & deux de fuſiliers de montagne.

Le 3, ces ſix bataillons iront camper à la Becci.

Le 4 au mont Genèvre.

Le 5 à Oulx.

Le 6 à Saleſbertrand.

Deux cents hommes détachés de chacun des bataillons de Gâtinois, Deſlandes; deux de Salis & un de fuſiliers de montagne, compoſant mille hommes, ſe raſſembleront à Guilleſtre, le 1.er Septembre, & en partiront enſemble le 2, pour ſe rendre à Ville-vieille près de Queyras.

Le 3, ce détachement, paſſant par le village des Mairies & le col de Pias, ira coucher au Bourget.

Le 4, continuant ſa route par le col de Bouron, ſe portera ſur celui de Seſtrières, où il laiſſera trois cents hommes aux ordres d'un Lieutenant-colonel qui s'y retranchera.

Le 5, les ſept cents hommes reſtans, marcheront le long de la montagne par un chemin fort beau, & iront au col de Colplane, où ils laiſſeront trois cents hommes aux ordres d'un Lieutenant-colonel ou Capitaine, qui s'y retranchera.

Le 6, un Lieutenant-colonel marchera avec les quatre cents hommes qui reſteront, en droiture au col d'Argueuil, des hauteurs duquel il s'emparera, & s'y retranchera. Il aura une extrême attention à ne point ſe laiſſer ſurprendre par les piémontois qui pourroient venir du côté de Feneſtrelles, par la vallée de Pragelas.

Tous ces détachemens prendront à Guilleſtre, du biſcuit pour ſix jours, & auront à leur ſuite des mulets compoſés, & d'autres chargés d'outils, pour ſe retrancher dans leurs poſtes.

Les troupes venant de Savoie, devant arriver le 2 ou le 3 à Modane, le Commandant de ces troupes fera partir le 4, un détachement de huit cents hommes, aux ordres d'un Colonel qui ira camper à Saint-Pierre: le jour ſuivant, paſſant par le col de la Thouille, ira à Chaumont où il campera, & enverra ſur le champ, un détachement de cent cinquante hommes à la Chapelle-blanche, où ils ſe retrancheront. Ledit Colonel-commandant, auſſitôt après ſon arrivée, fera rompre le pont de

Chaumont, qui communique au grand chemin de Suze, & se retranchera dans ledit poste.

Le reste des huit bataillons de Savoie, partant de Modane le 4, ira camper au col de la Roue; le 5, passant par Bardonnèche, viendra s'emparer des hauteurs de Saint-Colomban, où il aura des nouvelles de M. le comte de Lautrec, dont les troupes arriveront ce jour-là à Oulx.

M. le Commandant des troupes espagnoles, aura attention de prendre des guides pour ne point s'écarter de la route qui lui est indiquée, & même de faire précéder sa marche par une avant-garde, à la tête de laquelle il y aura des paysans, ainsi que des travailleurs de son détachement, pour raccommoder les chemins & les ponts, sur les ruisseaux ou torrens, aux endroits où il sera nécessaire.

Ledit Commandant espagnol informera d'ailleurs, M. le comte de Lautrec, de sa situation par rapport à la subsistance de ses troupes; & au cas qu'il manquât de pain, M. de Lautrec lui en fera délivrer la quantité dont il aura besoin, à l'endroit qu'il lui indiquera.

ARTILLERIE.

ON déterminera à Mont-Dauphin ou à Briançon, la quantité de pièces d'artillerie, mortiers, bombes & autres munitions nécessaires à l'opération projetée.

Partant de Mont-Dauphin le jour qui sera indiqué, elle ira camper à Briançon, escortée par le bataillon de Royal-artillerie; de Briançon elle se rendra aux Clavières : le lendemain passant au Pontet, sous Saint-Gervais, où il sera planté des poteaux & établi des cabestans pour en faciliter la descente; elle ira coucher au pont de Fenils, du pont de Fenils à Oulx, où l'on arrangera sa marche pour la porter où l'on jugera à propos.

Il est à observer qu'il y aura beaucoup à travailler dans tous ces chemins, sur-tout à la réparation des ponts sur les torrens

ou ruiſſeaux, particulièrement au Pont-ventoux ſur la Doire-Suzine, où, le torrent étant rapide, il y aura plus de difficulté à rendre ledit pont plus ſolide; mais on aſſure que la rivière ſe trouvant aſſez large en cet endroit, il ne ſera pas impoſſible d'y pratiquer un gué.

La vallée de Barcelonnette exigeant quelques troupes pour la mettre à couvert des partis ennemis, on y fera venir à cet effet, le bataillon de milice de Châlons, qui partira de Queyras le 30 Août, & viendra coucher à Guilleſtre, le 31 à Saint-Paul, & le 1.er Septembre à Jauziers, où il reſtera juſqu'à nouvel ordre, laiſſant cent hommes dudit bataillon au château de Queyras, leſquels, avec la compagnie d'invalides qui y eſt, formeront cent cinquante hommes pour la garniſon de ce fort; il reſtera de plus à Jauziers, trente hommes du bataillon Royal-artillerie, pour le ſervice des ſix pièces de canon de campagne, dont deux ſeront placées au fort de Jauziers, & les quatre autres dans les retranchemens.

Le Commandant dudit bataillon détachera de Jauziers, cinquante hommes pour la garde de Barcelonnette, qu'il fera relever tous les cinq jours.

Il enverra auſſi quarante hommes au poſte de Seilhac, dans la vallée de Queyras, qui ſeront relevés de même, de cinq en cinq jours.

Le ſieur de Rignac commandant à Barcelonnette, en cas d'incurſion de la part de quelque parti ennemi, fera armer le plus grand nombre qu'il pourra de payſans ou habitans de la vallée pour la défendre; & ſe concertera d'ailleurs relativement à cet objet, avec le Commandant du bataillon de milice de Châlons, qui ſera à Jauziers.

Du

Du 19 Septembre 1745 (a).

L'ARMÉE austrosarde, campée actuellement sur la rive gauche du Tanaro, ayant sa gauche appuyée au Pô, un peu au-dessous du village de Bassignana, son centre entre les villages de Rivarone & de Montecastello, & sa droite entre le village de Pavone & la citadelle d'Alexandrie, défend par cette position le passage du bas Tanaro, dont plusieurs points sont bordés par un escarpement qui tombe à pic sur la rivière.

L'opération que M. le comte de Gages doit faire, dont l'objet est une diversion dans le Milanès, doit fournir un moyen de déposter l'ennemi, & peut procurer plusieurs avantages dans les suppositions ci-après.

1.° Ou l'armée autrichienne ne s'inquiétera point de l'opération de M. de Gages, & restera dans sa position du bas Tanaro, unie avec celle du roi de Sardaigne.

2.° Ou l'armée autrichienne passera le Pô, & se portera en entier de l'autre côté de ce fleuve, pour s'opposer aux mouvemens de M. de Gages, & le roi de Sardaigne couvrira le bas Tanaro.

3.° Ou une partie de l'armée autrichienne passera le Pô, & l'autre restera unie avec celle du roi de Sardaigne.

Dans la première supposition, il sera nécessaire que M. de Gages fasse passer un Corps de sept à huit mille hommes de l'autre côté du Pô. En passant par Pavie dont il se rendra maître, il pourra faire avancer du côté de Borgo-franco, sur la rive gauche du Pô, les deux tiers ou les trois quarts de ce détachement, & le reste servira à remonter son pont à l'embouchure

(a) Ce Mémoire fut envoyé à M. de Gages, & a servi de base à la diversion de M. de la Vieuville sur Pavie, c'étoit un des points essentiels du plan proposé pour le passage du Tanaro.

de la Scrivia, ou à quelqu'autre point, & à occuper Pavie: le reſte des troupes de M. de Gages marchera à même hauteur ſur la rive droite, & ſe rapprochera de l'armée; celle-ci ſuivra alors ſa diſpoſition de marche, qui aura été faite ſur Piovera, pour paſſer le bas Tanaro dans les gués reconnus; elle pourra commencer ſon mouvement, lorſque M. de Gages ſera arrivé à hauteur du Coyrone: on combinera ces deux mouvemens dans le détail qu'ils exigeront.

Dans la ſeconde ſuppoſition, il faudra que M. de Gages, s'il eſt obligé de replier ſon pont de la Stella, reſte avec un Corps de huit à neuf mille hommes le long du Pô, & qu'il faſſe marcher le reſte de ſes troupes juſqu'à Plaiſance, pour y jeter promptement un nouveau pont; & lorſqu'il verra M. de Schulembourg, engagé en avant pour s'oppoſer au paſſage vis à-vis Plaiſance, pour lors M. de Gages marchera par ſa gauche, avec la plus grande partie des huit ou neuf mille hommes qui auroient reſté à ſon camp, & rejoindroit l'armée, ſoit à Caſtelnovo ou à Salé, ſoit dans ſa marche à Piovera.

Dans la troiſième ſuppoſition, il conviendroit de faire paſſer le Pô à un Corps de ſept mille hommes, un peu au-deſſous du confluent du Teſin; que ce Corps obſervât celui qu'on ſuppoſe que les ennemis auroient de l'autre côté, & fût en état de marcher en avant, pour ſe rendre maître de Pavie, ſi cela étoit poſſible; faire remonter le pont à l'embouchure de la Scrivia, tirer des ſecours de fourrages & de barques de Pavie & du Teſin. Dans le même temps, il faudroit que M. de Gages rejoignît l'armée, & marchât avec elle ſur le bas Tanaro, relativement aux diſpoſitions qu'on ſera pour forcer le paſſage de cette rivière, dans la partie, depuis Rivarone juſqu'à Baſſignana & à ſon embouchure.

Dans tous ces cas, s'il étoit poſſible de faire paroître un Corps ſur le haut Tanaro, du côté de Soleri, ou même plus

haut vers Asti, on croit que la diversion qu'il pourroit y faire, seroit très-avantageuse à l'exécution du projet de passage sur le bas Tanaro. Cette diversion pourra se faire en renforçant de deux ou trois cents chevaux, autant d'infanterie, les détachemens qui sont pour la communication avec Novi, & combinant la marche de ce détachement avec celle des trois bataillons d'Acqui.

Du 21 Septembre 1745.

OBSERVATIONS de M. le comte de Maillebois (b).

SUPPOSANT que M. de la Vieuville entre, demain 22, dans Pavie, on en sera averti dans la journée ou dans la nuit, & on fixera la marche sur le bas Tanaro, pour le 23 au soir, suivant le détail ci-après.

M. de Gages joindra l'armée le 23, à la pointe du jour, avec le nombre de bataillons & d'escadrons qui ne lui seront pas nécessaires, tant pour soutenir & recevoir M. de la Vieuville, que pour protéger son pont.

Le 23, à l'entrée de la nuit, l'armée marchera sur quatre colonnes pour l'attaque projetée.

En même temps les deux régimens de dragons, le bataillon des Grenadiers-royaux, & le poste de Gantés, s'avanceront du côté de Marengo, pour y faire la diversion projetée.

Dès demain 22, on peut faire marcher au couvent de Bosco, un Maréchal-de-camp, avec trois cents chevaux & deux cents grenadiers; le faire joindre à l'entrée de la nuit par le détachement de Castelgazzo, & par celui de Rivalsa & Pontsana, afin qu'il se poste à Sezzello, où les trois bataillons d'Acqui auront ordre d'arriver en même temps.

(b) Ce Mémoire contient le projet & quelques mouvemens relatifs à la grande disposition pour le passage du Tanaro.

Ce détachement réuni s'avancera à Castellaccio, & poussera des partis jusque sur Cestelbayano, pour reconnoître l'endroit où l'on jettera le pont : il attendra à Castellaccio de nouveaux ordres.

Du 23 Septembre 1745.

RÉFLEXIONS de M. le comte de Maillebois, pour être communiquées à M. le comte de Gages (c).

L'OCCUPATION de Pavie étant une suite de la diversion que l'on a projetée, doit naturellement produire quelqu'un des effets qu'on en avoit espérés.

Si elle attire M. de Schulembourg dans le Pavesan, il ne pourra passer le Tesin qu'au-dessus de Pavie, & M. de la Vieuville aura toujours le temps de se retirer en bon ordre.

Si elle n'attire dans le Pavesan, qu'un détachement de l'armée de M. de Schulembourg, il faut mettre M. de la Vieuville en état de l'attendre & de le combattre.

Si elle n'engage M. de Schulembourg à aucun mouvement, il paroît que les avantages qu'on peut tirer de cette expédition sont,

1.° De s'emparer de tous les magasins que les ennemis pourroient y avoir, & de les faire descendre par le Tesin, pour les retirer dans les endroits dont nous sommes les maîtres sur le bord du Pô :

2.° De tirer de grosses contributions du Pavesan & du Milanès :

3.° De tâcher de rassembler un assez grand nombre de barques sur le Tesin, pour construire un nouveau pont plus à portée de l'armée, par le moyen duquel on puisse avoir une communi-

---

(c) Ce Mémoire contient les précautions convenues avec M. de la Vieuville.

ration plus courte avec un Corps qu'on feroit manœuvrer au-delà du pont, & dont l'action combinée avec celle de l'armée, pourroit décider l'ennemi à se déposter, embarrasser peut-être la rentrée de M. de Schulembourg dans le Pavesan, & donner la liberté avec des détachemens légers, de tirer peut-être de grands secours des parties d'au-delà du Pô.

Il paroît que c'est en conséquence de ces trois réflexions qu'il faut donner une instruction à M. de la Vieuville, afin qu'il agisse suivant les circonstances qui y sont prévues.

Si M. de Schulembourg se poste en entier sur le Tesin, il faut que M. de la Vieuville ne se replie que quand il sera prêt à passer cette rivière, & qu'il en donne avis avec la plus grande diligence, parce que M. de Schulembourg se trouvant alors à deux grandes marches de Bassignagna, l'on pourra exécuter les dispositions projetées pour le passage du bas Tanaro.

Du 23 Septembre 1745 (d).

IL a été convenu qu'on laisseroit M. de la Vieuville dans Pavie, avec les quatorze bataillons, dont il retirera les piquets, & il gardera les quatre compagnies de grenadiers qu'il a de surplus. Il gardera six cents chevaux, & renverra tout le reste à l'armée; & pour faire joindre le tout plus promptement, il tâchera de leur faire passer le Pô, à l'embouchure du Tesin, sur les ponts volans & barques qu'il y a envoyées, & au cas que cela ne se puisse, il les enverra par le pont.

Il renverra en même temps les deux pièces de seize, & gardera les quatre de douze.

Tous ces détachemens rassemblés auront ordre de partir trois heures avant le jour.

(d) Ce Mémoire est relatif à la marche de M. de la Vieuville sur Pavie.

douze, s'il y en a, & M. de Roquefol feroit un marché pour les faire paffer fur le champ à Novi.

Du 16 Avril 1746.

INSTRUCTION pour M. le marquis de Monteynard.

M. DE MONTEYNARD aura à fes ordres, le fecond bataillon de la Roche-Aymon; fix compagnies de grenadiers-royaux, & trois compagnies de grenadiers, avec trois piquets Génois de Savone, ainfi que deux compagnies de grenadiers & deux piquets de Final, fi on les accorde, avec lefquels il partira de Savone le 18 de ce mois, pour fe rendre le même jour à Santa Giuftina, le 19 de bonne heure à Saffello, d'où il partira le même jour à l'entrée de la nuit pour Pouzone, afin d'y arriver le 20, une heure avant le jour au plus tard.

L'objet de fon détachement étant d'empêcher la retraite des troupes ennemies qui fe trouvent dans Acqui, ou poftées aux environs de cette place, fur la rive droite de la Bormida, il eft effentiel qu'il dépofte les troupes qui pourront être établies à Pouzone & à Cava-Torre, & qu'après y avoir établi des gardes, il marche jufqu'à l'extrémité du penchant de la montagne qui découvre la rivière, pour obferver & arrêter tous les détachemens ennemis qui pourront y diriger leur marche; & comme on fera arriver un détachement fur la rive gauche de la rivière, entre Terzo & Acqui, pour remplir le même objet, il conviendroit que M. de Monteynard prît des précautions pour établir un pont fur ladite rivière, afin de pouvoir fe communiquer avec le Corps qui fera aux ordres de M. de Cruffol, qui de fon côté prendra les mêmes précautions, & qui fe concertera avec lui, pour travailler fur le point le plus propre à cet établiffement.

M. de Monteynard étant prévenu que le 20, à la pointe du jour

jour, on fera l'attaque des postes de Cremolino & de Carponetto, disposera sa marche, de façon à arriver le même jour de bonne heure, sur la rive droite de la Bormida, afin d'y prévenir les ennemis, s'ils avoient projeté de s'en servir pour leur retraite.

Aussitôt que M. de Monteynard se sera rendu maître de Pouzone, & que son détachement y sera arrivé, il y fera établir un grand feu pour servir de signal, & on lui répondra par un même signal des hauteurs d'Alice.

A l'égard des dispositions qu'il aura à faire après la journée du 20, comme la communication des Corps qui doivent agir dans cette opération, sera bien établie, on lui fera passer les ordres nécessaires, & on s'en rapporte d'ailleurs à sa prudence, à son zèle & à ses connoissances, pour tout ce qui pourra concourir au succès qu'on se propose.

Du 22 Avril 1746.

CONVENU avec Don Benito, Gouverneur de Tortone.

1.° QUE le jour que les ordres de Son Altesse Royale & les dispositions que M. le maréchal de Maillebois prépare, permettront de tenter le secours de Valence, M. le Gouverneur de Tortone sortira de cette place avec deux mille hommes d'infanterie environ, pour se porter par Castelnovo di Scrivia & Salé à Piovera.

2.° Que M. le Gouverneur commandera tout présentement dans le pays, soixante-dix chariots attelés de quatre bœufs ou de quatre bêtes de trait, lesquels soixante-dix chariots s'assembleront dans la journée du 26 & du 27, moitié à Castelnovo di Scrivia, moitié à Tortone, sous prétexte de transporter à Plaisance des munitions de bouche & de guerre; chacun de ces chariots sera

payé au prix que M. le Gouverneur ordonnera, ainsi que les conducteurs, à qui il sera expressément commandé d'apporter sur chaque chariot la subsistance de quatre jours pour les animaux qui doivent les tirer.

3.° M. le Gouverneur aura la bonté d'ordonner tout présentement à l'Entrepreneur des fortifications de Tortone, de faire débiter à Castelnovo di Scrivia, d'ici à mardi 26, la quantité de quatre-vingt-dix poutrelles, sous prétexte d'un travail pressé qu'il veut faire à ses fortifications; lesdites poutrelles seront payées sur le champ audit Entrepreneur au prix convenable & fixé par le Gouverneur.

4.° On a besoin de cinquante bateliers du pays; il est nécessaire que M. le Gouverneur les fasse assembler le 25 à Tortone, sous prétexte de vouloir faire construire vis-à-vis de cette ville un pont, dont il aura, à cet effet, la bonté de faire reconnoître l'emplacement. Il pourra donner ses ordres à M. de Pampelone, Capitaine d'ouvriers françois, qui va être mis au fait de tout. Lesdits cinquante bateliers seront payés par jour au prix qui sera réglé par M. le Gouverneur.

5.° Le même jour que M. le Gouverneur sortira avec sa troupe pour marcher à Piovera, il enverra un Lieutenant-colonel avec deux cents hommes pour occuper Marengo; & s'il juge qu'il faille un détachement de cavalerie à ce poste, M. le Maréchal le fera fournir.

M. le Maréchal prie d'ailleurs M. le Gouverneur de vouloir bien concourir, de toutes les autres choses qui dépendront de lui, au succès de l'opération projetée, qui est décisive pour la cause commune.

Nota. On aura besoin des deux barques qui sont à Castelnovo di Scrivia; M. le Gouverneur consent qu'elles soient employées pour l'opération, & il aura la bonté d'ordonner qu'il y ait dix bateliers tout prêts pour servir ces deux barques.

Indépendamment M. le Gouverneur a la bonté de promettre que la nuit de l'expédition il fera remonter par le Pô jusqu'à l'embouchure du Tanaro, vingt-deux barques qu'il a sur la Scrivia, pourvu qu'on fournisse les chevaux nécessaires à cet objet ; il fournira le nombre de bateliers qu'il pourra, pour la manœuvre desdites barques, & on enverra une petite troupe pour les escorter.

Il a été convenu avec M. le Gouverneur de Valence qu'on l'avertiroit du secours, la veille de sa marche, par un feu de gaudron, placé sur la tour de Castelnovo di Scrivia, lequel devra durer toute la nuit ; & le jour même, par deux feux qui dureront aussi toute la nuit.

A Novi le 23 Avril 1746.

INSTRUCTION pour M. le marquis de Puisignieux.

M. de PUISIGNIEUX aura à ses ordres, les bataillons de Guienne & de Beauce, & partira d'Ovada le 25 Avril, deux heures avant le jour, pour se porter sur Cremolino, & y attaquer à la pointe du jour, le poste que les ennemis occupent, dont il aura pris des connoissances auparavant.

Si les ennemis se retirent à son approche, il marchera sur Morsasco, où M. de Monteynard doit envoyer deux cents hommes, & s'y établira jusqu'à nouvel ordre : observant de faire descendre un détachement dans la plaine, à la croisée du chemin d'Acqui à Orsara, & cherchant à se communiquer avec ledit village que M. de Moncalm est chargé de faire occuper.

Si au contraire, les ennemis se disposent à s'y défendre, M. de Puisignieux établira une partie de son Corps pour en former le blocus ou l'attaque, relativement au nombre des ennemis, & se communiquera avec Morsasco par où M. de Chevert lui fera passer de nouveaux ordres, suivant les nouvelles qu'il donnera à M. le Maréchal.

On prévient M. de Puisignieux, que s'il jugeoit nécessaire d'avoir du canon pour l'attaque de Cremolino, il faudroit se contenter d'en former le blocus & en retarder l'attaque, jusqu'à ce qu'on eût pu prendre les précautions qu'il jugera nécessaires, après qu'il aura pris sur cet objet, les connoissances dont il a besoin ; mais on espère que cela sera inutile ; & qu'en attaquant brusquement, & brûlant les maisons dont il pourra approcher, il forcera ce poste à se rendre prisonnier de guerre : il observera que comme il y a des paysans mêlés avec les troupes réglées, ces paysans pourroient se cacher dans les maisons en jetant leurs armes, il arrêtera dix des principaux habitans du lieu qu'il rendra responsables du nombre des paysans armés qu'il saura être dans Cremolino, & il fera prendre tous les paysans du village comme prisonniers si on ne satisfait pas à la demande.

On s'en rapporte d'ailleurs à la prudence & au zèle de M. de Puisignieux pour tout ce qui pourra concourir au succès de l'opération dont on le charge, & on le prévient que M. de Moncalm opérera sur Carponetto, & fera occuper Montalto & Orsara dans le temps qu'il opérera sur Cremolino, & que M. de Monteynard qui arrivera sur la haute Bormida, du côté de Pouzone & de Cava-Torre, poussera un détachement à Morsasco & Visone, en même temps que M. de Chevert arrivera sur la Bormida à hauteur de Visone, laissant un détachement de cavalerie sur Alice dans la plaine, pour couper ce qui pourroit se retirer du poste de Carponetto ou autres circonvoisins.

Du 23 Avril 1746.

INSTRUCTION pour M. le marquis de Monteynard.

M. de MONTEYNARD avec les troupes qu'il aura rassemblées à Sassello, marchera sur Pouzone la nuit du 24 au 25,

de façon qu'il attaque & occupe ce village le 25 au point du jour, à moins qu'en conséquence de la permiſſion qu'il en a reçue, il n'ait marché aujourd'hui ſur ce poſte, & au cas qu'il ne l'ait pas fait & qu'il juge à propos d'y marcher à la réception de la préſente inſtruction, il en ſera le maître : M. le Maréchal s'en remettant à ce que la prudence lui preſcrira pour aſſurer le ſuccès de la beſogne.

Il obſervera de laiſſer Saſſello gardé, & d'aſſurer ſes derrières en homme de guerre, proportionnant ſes précautions aux connoiſſances qu'il aura acquiſes du pays.

En même temps qu'il entrera dans Pouzone, il aura un détachement de trois cents hommes, tout prêt pour marcher ſur Viſone & Morſaſco, il laiſſera à Viſone cent hommes juſqu'à ce que M. de Chevert y arrive; il cherchera à ſe concerter avec lui, & les deux cents hommes reſtant, iront occuper Morſaſco.

M. de Monteynard ayant fait occuper Pouzone, deſcendra par Cava-Torre ſur la Bormida, qu'il paſſera entre Terzo & Acqui en deçà de l'embouchure de l'Erro, ſoit au gué, ſoit en y jetant un pont; & il enveloppera la ville d'Acqui, venant tomber ſur la Bormida vis-à-vis le point où M. de Chevert débouchera, partant de Viſone.

On prévient M. de Monteynard, que n'étant pas poſſible de faire paſſer par Saſſello les agrès d'un pont, on a mis à la ſuite de M. de Chevert ce qui eſt néceſſaire pour en conſtruire deux; ainſi il faut qu'il faſſe l'impoſſible pour filer un pont au-deſſous de Cava-Torre, ſauf à le perfectionner quand la jonction ſera aſſurée avec M. de Chevert, & il ſe ſervira de ſes payſans pour garder ſon pont.

Il faut que le détachement de trois cents hommes ſoit confié à un homme intelligent, qui prendra pour aller à Viſone, par

le chemin le plus court, qui passe à Grognardo suivant les connoissances qu'on en a, & l'avertir que M. de Puisignieux qui attaque Cremolino, a ordre de se communiquer avec lui.

M. de Monteynard jugera aisément que l'opération projetée est réduite, & qu'il est important qu'il joigne M. de Chevert, pour se mettre en force dans la journée du 25; ainsi, si par impossible, il ne pouvoit passer la Bormida ni au gué ni sur un pont, il faudroit qu'il revînt sur Visone, pour s'incorporer avec M. de Chevert.

Comme on a lieu de ne pas douter qu'il ne soit réuni dans la journée du 25, on lui enverra à Visone, des ordres ultérieurs.

Du 24 Avril 1746.

INSTRUCTION pour M. de Gantés.

M. de Gantés est chargé d'aller attaquer dans Casina di Strada, le détachement des ennemis, qui y est au nombre de cent cinquante hommes; il sera couvert par une troupe de cavalerie & d'infanterie qui passera à Sezzello, & observera ce qui pourroit venir d'Alexandrie: cette troupe pourra concourir à l'attaque; il sera couvert de même d'Acqui & de Nice de la Paille.

Partant de Strevi, il prendra le chemin de Casina di Strada, d'où il y a trois milles.

Casina di Strada est un gros village qui n'est pas à demi fermé; la porte du village avec un petit faubourg est du côté de la Bormida, à un demi-mille de distance, & le château est placé à l'autre extrémité du village.

Ce château n'a qu'une porte avec son pont-levis, & une poterne dans son fossé.

Ce pont-levis débouche dans une grande cour qui n'a que deux portes, l'une qui va dans la grande rue du village, dont

elle eſt ſéparée par une eſplanade de quarante toiſes, l'autre porte ſortant de cette cour, ne rentre plus dans le village; elle longe les murs du château comme pour aller à Strevi: la poterne, qui débouche dans le foſſé, en ſort, & rentre dans le même chemin de Strevi.

M. de Gantés obſervera que le village n'eſt point un poſte avantageux; il ira d'abord le maſquer en ſe plaçant dans les maiſons élevées qui ſont hors du village proche de la porte, d'où il ſera ſes diſpoſitions pour fouiller le village, l'attaquer, ou au moins le tenir maſqué, s'il croit impoſſible de l'attaquer.

M. de Gantés laiſſera cent hommes à portée de maſquer la grande porte de la cour du château, qui donne ſur le chemin de Strevi, dont j'ai parlé; & lorſqu'il ſera aſſuré que les ennemis ſeront entrés dans le château, il partagera ſa troupe en deux; la moitié ſera occupée à garder la grande porte du château dans le village; l'autre moitié ſera deſtinée pour attaquer le château par le côté oppoſé au village.

Cette partie du château a été démolie & fermée de nouveau par une ſimple muraille de dix à douze pouces d'épaiſſeur, dix pieds de haut, & dix petits crénaux dans une longueur de trente pieds; il y a un vieux foſſé aiſé à traverſer, ſur le haut duquel il y a des décombres: on peut ſe couvrir pour tirer des coups de fuſil.

Le feu du château n'eſt pas dangereux; il n'y a point, ou très-peu de flanc dans cette partie, & les fenêtres ſont ſi hautes, qu'on eſt en ſûreté au pied du mur, & qu'on peut leur en impoſer de deſſus les décombres.

Ce château ſera aiſé à prendre, ſi on peut parvenir à ouvrir de nuit cette mince muraille par des pics à roc, avec des mineurs ou des ſoldats de bonne volonté qu'on payera bien; il ne reſte au-delà que la cour & le logement ordinaire.

Il n'y a d'autre moyen d'enlever ce château, que par le pont-levis, parce que je crois qu'on l'aura laiſſé dans le mauvais état

où je l'ai vu, alors on ne pouvoit pas le lever; si donc on le voit baissé, les trente hommes que j'ai dit qu'on devoit laisser au pied du fossé entreront dedans; s'il est ouvert, ils monteront sur le pont-levis, ils examineront qu'il soit bien arrêté, & ils briseront la porte avec des haches.

Si l'on voit des ennemis dans la cour du château, laquelle contiendroit beaucoup plus que le château même, il y a une hauteur à soixante toises qui plonge dans cette cour, où cent hommes peuvent en imposer à trois cents.

Il sera joint à ceci, un petit plan avec explication, relatif au détail précédent.

Voilà le détail qu'on a cru devoir faire à M. de Gantés, de l'expédition dont il est chargé, il reconnoîtra par lui-même son objet, dans toute la journée du 25, & il jugera des moyens les plus propres à le remplir, dont il fera part à M. de Chevert à Sezzello & à M. le Maréchal à Rivalta.

Si les ennemis avoient abandonné Casina di Strada, M. de Gantés l'occuperoit, & pousseroit des détachemens sur le chemin d'Alexandrie, pour observer ce qui pourroit sortir de cette place.

Si au contraire les ennemis s'y maintiennent, il l'investira & aura grande attention de placer des postes par échelons sur le chemin d'Alexandrie, pour être averti de ce qui viendroit au secours, dont il donnera promptement avis à M. de Chevert, avec qui il se concertera exactement.

M. de Gantés suppléera d'ailleurs à la présente instruction, & l'on s'en rapporte à son expérience & à sa bonne conduite.

Du 28 Avril 1746.

PROJET d'opération sur Acqui.

LES ennemis postés à Cremolino, Carpanetto, Montalto & Acqui, se trouvent dans un espace qu'on peut facilement envelopper en

R L'INFANTERIE.

LA.	CAPRIATA.	OVADA.	CASTELLETTO.
Bat.ons	Bat.ons	Bat.ons	Bat.ons
. 1.	Provence .... 1.	Beauce......... 1.	La Roche-Aymon. 1.
	Foix........... 1.	Guyenne....... 1.	
	Auxerrois....... 1.	2.	
	3.		

ia pour soutenir les postes de Piovera & *Sale,* qui sont
d'y laisser les deux régimens qui y sont, & même de

L'EXPÉDITION, &c.

RIATA.	CASTELLETTO.	OVADA.	SAVONE.
Bat.ons	Bat.ons	Bat.ons	Bat.ons
e...... 1.	La Roche-Aymon. 1.	Gardes-Lorraines 2.	2.e de la Roche-Aymon. 1.
...... 1.	Périgord......... 1.	Beauce....... 1.	Génois......... 3.
is..... 1.	2.	3.	4.
3.			6 Comp.ies de G.ers de Modène.

NTALTO.	À TRISOBIO.	À MORSASCO.	À PONZONE ET CAVA TORRE.

en leur dérobant une ſeule marche, ce qui ſe fera avec d'autant moins de difficultés, que nos mouvemens ſur les deux tiers de ce pourtour, n'indiqueront que des précautions pour couvrir nos quartiers d'une part, & la communication ſur Voltri & Savone d'autre part. Après avoir fait la combinaiſon des bataillons qu'on peut employer à cette entrepriſe, montant au nombre de trente, voici la diſpoſition qu'il conviendroit de faire.

Trois bataillons aſſemblés à Ovada, marcheront ſur Cremolino, deux aſſemblés à Silvano, marcheront à Triſobio, & deux partant de Capriata, dirigeront leur marche ſur Montalto, tandis que quatre bataillons poſtés ſur le penchant méridional de l'Apennin au-deſſus de Savone, marchant ſur Saſſello ſe porteront ſur Pouzone & Cava-Torre, & de-là ſur la rive droite de la Bormida à un mille environ au-deſſus d'Acqui, & que l'armée compoſée de ſeize bataillons aſſemblés ſur Capriata marcheroit à Rivalta di Bormida, où elle paſſeroit la rivière pour porter ſa gauche ſur Alize dans le même temps qu'un Corps de deux à trois mille hommes, qui en feroit l'avant-garde, iroit ſe poſter entre Terzo & Acqui, en s'appuyant à la rive gauche de la rivière.

Cette diſpoſition ne laiſſe aucun moyen aux ennemis de ſe retirer ailleurs que dans Acqui, dont les bataillons partis d'Ovada, de Silvano & de Capriata ſe rapprocheront, & que l'armée aſſujettira ſoit par l'effet de la mine, ſoit par une batterie de trois ou quatre pièces de canon, dont on pourroit même faire uſage à boulets rouges, ſi les circonſtances l'exigeoient.

Il eſt démontré que cette opération peut s'entreprendre ſans aucun riſque, & que toutes les diviſions des troupes ſe réuniſſent ſous la plus petite enceinte d'un même point; reſte à réfléchir ſur le temps à employer dans l'exécution & ſur les précautions à prendre.

Le Corps partant du penchant méridional de l'Apennin, ayant

deux journées de marche pour ſe rendre à Pouzone & Cava-Torre, partira la veille du jour qu'on voudra opérer, & n'a d'autre objet que d'empêcher la retraite des ennemis, par la prolongation des montagnes qui ſont en avant de notre poſition. L'armée aſſemblée ſous Capriata, partira également la veille à l'entrée de la nuit, & les bataillons diſpoſés pour l'attaque des points indiqués, ne ſe mettront en marche qu'une heure avant le jour, afin de donner moins l'éveil aux poſtes ennemis, & par conſéquent moins de temps pour ſe retirer. Comme dans cette diſpoſition on n'emploie que vingt-huit bataillons, il faudra placer les deux autres pour la garde de Novi & renvoyer les équipages de l'armée à Gavi.

A l'égard des précautions à prendre, ſi elles regardent l'ennemi, on peut ſe reſtreindre à dire qu'avant d'être averti, d'avoir pu ſe raſſembler & faire ſa marche ſur l'armée, il s'écoulera au moins cinq jours, pendant leſquels Acqui doit être pris, & qu'étant d'ailleurs poſtés à Alice avec une garde avancée à Caſina di Strada & un Corps à Rivalta di Bormida, pour obſerver ce qui pourroit déboucher de Sezzello & de Caſtellazzo, il ſera loiſible de recevoir le combat, ſi on le veut, dans une poſition avantageuſe en raſſemblant les bataillons, comme il ſera libre de repaſſer la Bormida au-deſſus d'Acqui, où les bataillons de Cava-Torre, pourront conſtruire deux ponts ſur chevalets, & d'aller ſe poſter ſur les hauteurs de Cava-Torre, Morſaſco, Cremolino, Orſaria, Montalto & Carpanetto; d'où l'on peut reprendre les poſitions que l'armée occupe aujourd'hui, ſans que l'ennemi puiſſe en empêcher, quelque diſpoſition qu'il faſſe.

Les autres précautions regardent le paſſage de la Bormida & les ſubſiſtances; le premier article exige ſeulement qu'on conſtruiſe des chevalets qui ſe démontent, & que les ſoldats puiſſent porter, car on ne doit point être embarraſſé de trouver des planches & des madriers dans le village de Rivalta di Bormida. A l'égard du ſecond, le ſoldat pourra marcher avec quatre jours de pain, &

être suivi par un convoi qui en porte pour quatre autres; au moyen de quoi on aura le temps de faire l'expédition d'Acqui, où vraisemblablement on trouvera des ressources en farines, & de l'approvisionner s'il est nécessaire.

Du 28 Avril 1746.

PLAN général de l'Opération projetée.

LA nuit du 29 au 30 Avril, Don Benito, Gouverneur de Tortone, sortira de sa place avec deux mille hommes, pour se porter, savoir:

300 grenadiers à Piovera.

200 hommes à Marengo.

Le gros de son Corps, avec les bateaux & agrès d'un pont à Salé.

Quelques piquets à Castelnovo di Scrivia.

En même temps treize bataillons françois & génois, ainsi qu'il est marqué dans l'état ci-après, déboucheront de leurs quartiers actuels, pour se porter sur la Bormida, passer cette rivière, investir Acqui, & occuper la position d'Alice.

Ce Corps, aux ordres de M. de Chevert, qui aura une instruction, sera suivi de chevalets, poutrelles & autres agrès d'un pont sur chevalets, de bateaux, de cordages, &c. de quatre pièces de canon de 4, longues; & de quatre pièces de 4, courtes, avec les Officiers compétens & les munitions, à raison de quarante boulets par pièce, dix coups par pièce pour tirer à cartouches, & les ustensiles nécessaires pour tirer à boulets rouges, & un pétard; le tout rendu demain à quatre heures après midi à Capriata avec les mineurs. Le détachement d'ouvriers y sera rendu dès le matin; un détachement de l'hôpital ambulant suivra l'artillerie.

Pour couvrir la marche de cette colonne, & donner de l'inquiétude sur la basse Bormida, M. de Crussol, assemblé demain 29

à Bazzaluzzo, en partira à la nuit, & paſſant l'Orba à Ritorto, ſe portera ſur Sezzello, laiſſant cent hommes dans Caſtelnovo di Bormida, juſqu'à ce que la colonne de M. de Larnage y arrive.

Il aura une inſtruction particulière pour ſon détachement, qui ſera compoſé des volontaires de Gantés, ſix compagnies de grenadiers & trois cents chevaux.

Il ſera convenable de renforcer demain les gardes avancées de Novi, de façon qu'elles battent des patrouilles continuelles pour empêcher tous les payſans d'aller du côté d'Alexandrie. M. de Gantés aura le même ordre à Bazzaluzzo.

Le 30, à la pointe du jour, M. de Larnage partira de Pozzol avec ſes quatre bataillons, cinquante chevaux & un eſcadron d'Eſcars qui le joindra, pour marcher ſur Rivalta di Scrivia. Lorſqu'il y ſera arrivé, il enverra les cinquante chevaux détachés à Marengo, qui y ſeront aux ordres du Lieutenant-colonel eſpagnol, commandant le poſte. M. de Larnage paſſera la journée à Rivalta di Scrivia, & ſe mettra en marche à une heure de nuit, pour ſe rendre, paſſant l'Orba à Porta-Nova, à Caſtelnovo di Bormida où il ſera la démonſtration de vouloir jeter un pont, & où il campera. Il aura une inſtruction.

A la même heure, partira de Novi l'hôpital ambulant avec deux pièces de 8, deux pièces de 16, & des échelles d'eſcalade, qui ſe rendront à Petroſa, eſcortés par ſoixante hommes de la garniſon de Novi. Le régiment de Foix les attendra à Petroſa, pour l'eſcorter juſqu'à Rivalta di Bormida, & on s'adreſſera à Dom Germain, Aide-maréchal général des logis, qui indiquera le parc.

Le même jour, à dix heures du matin, M. de Senecterre, ayant à ſes ordres M.rs le Gendre & de la Chétardie, ſortira de Novi avec Poitou, les dragons à pied, & les deux eſcadrons d'Eſcars, pour ſe porter à Boſco, où il ſera joint par les bataillons d'Anjou, de Tournaiſis, le premier de la Roche - Aymon, qui ſera rendu

demain à Franca-Villa, & quatre pièces de 4, longues, avec leurs munitions & agrès.

M. de Sennecterre passera la journée dans ce camp, & en partira à une heure de nuit, pour se rendre à Rivalta di Bormida, suivant son instruction.

M. le Maréchal partira le 1.er Mai une heure avant le jour, avec les hussards & cinquante chevaux d'escorte, pour se rendre à Rivalta di Bormida, avec une compagnie des grenadiers de Poitou, une de dragons à pied, & celle de Bembo.

CORPS de troupes aux ordres de M. de Monteynard, qui doit se mettre en mouvement le 29 à l'entrée de la nuit.

	Bataillons.
1.er bat.on & 3.e de Wigier...	2.
2.e de la Roche-Aymon....	1.
Franceschi.............	1.
	4.

Grenadiers-royaux......	300.
Grenadiers Génois.....	150.
Corses..............	60.
	510.

CORPS de troupes aux ordres de M. de Chevert, qui doit se mettre en mouvement la nuit du 29 au 30.

	Bataillons.
La Reine..............	2.
Auxerrois.............	1.
Provence..............	1.
Périgord..............	1.
Guyenne...............	1.
Beauce................	1.
Agénois...............	1.
	8.

Les cinquante chevaux françois de Marengo.

L'Artillerie escortée par le régiment de Foix.

Volontaires de Gantés...	300.
Six comp.ies de grenadiers.	200.
	500.

Chevaux..... 300.

TROUPES qui doivent marcher le 30 à la pointe du jour.

	Bataillons.
Gardes-Lorraines	2.
L'Isle de France	1.
Quercy	1.
	4.

	Escadrons.
Escars, cavalerie	4.

TROUPES qui doivent se mettre en marche le 30 à dix heures du matin.

	Bataillons.
Poitou	3.
La Roche-Aymon	1.
Dragons à pied	1.
Anjou	2.
Tournaisis	1.
	8.

Quatre escadrons, deux de Royal-Piémont, & deux de Dauphin, joindront l'armée le 1.er Mai.

A Novi le 28 Avril 1746.

INSTRUCTION pour M. le marquis de Monteynard.

M. DE MONTEYNARD passera la Bormida près du confluent de l'Erro le 30 Avril une heure avant le jour, & occupera le village de Terzo, d'où il se communiquera avec le Corps de M. de Chevert qui marchera sur Alice.

L'objet de M. de Chevert étant de prendre une position en avant d'Acqui, pour faire sur ses derrières le siége de son château & pour se mettre en mesure contre les bataillons que les ennemis enverront dans cette partie, s'il en trouve l'occasion. M. de Monteynard se concertera avec lui, pour concourir à tout ce qui pourra favoriser le succès de son entreprise, soit par la marche des bataillons qui sont à ses ordres, soit par des détachemens suivant les demandes de M. de Chevert; observant dans tous les

cas, de laiſſer toujours un poſte de trois cents hommes à Terzo, pour obſerver le mouvement des ennemis & former l'inveſtiſſement d'Acqui, dont il eſt eſſentiel que la garniſon ne s'échappe pas.

Si M. de Chevert peut ſurmonter les obſtacles du paſſage de la Bormida, qu'il tentera à Rivalta la nuit du 29 au 30, on diſpoſera un feu au village d'Orſara, qu'on peut découvrir de Cava-Torre, & M. de Monteynard y fera répondre par un même ſignal de Cava-Torre. Si au contraire M. de Chevert trouvoit trop d'obſtacles & ne paſſoit pas la Bormida, le ſignal qu'on diſpoſera à Orſara ſera de deux feux qu'on aſſurera par quelques fuſées, & auquel M. de Monteynard ne répondra que par deux feux ſans fuſées.

Le paſſage de M. de Chevert aſſurera celui de M. de Monteynard, mais M. de Monteynard ne s'engagera à entrer de l'autre côté de la Bormida, que lorſqu'il ſera certain par le ſignal d'Orſara du paſſage de M. de Chevert; & ſi contre ce qu'on eſpère, ce dernier ne pouvoit paſſer, alors M. de Monteynard replieroit ſon pont, s'il a pu le faire, & ſe retireroit à Pouzone juſqu'à nouvel ordre, laiſſant un poſte à Cava-Torre.

Du 28 Avril 1746.

INSTRUCTION pour M. de Chevert, Maréchal-de-camp.

M. DE CHEVERT aura à ſes ordres les régimens de la Reine, Auxerrois, Provence, Périgord, Guienne, Beauce & Agénois, avec les agrès d'un pont de chevalets, du canon, un petard, ſuivant l'état qui lui en ſera remis, & il fera commander les travailleurs & charpentiers néceſſaires ſur la réquiſition des Capitaines d'ouvriers & de mineurs, il aura à ſes ordres un aide-major général. Il partira demain 29, deux heures avant la nuit, pour

ſe porter ſur Rivalta di Bormida, en paſſant l'Orba près du village de Petroſa.

Au moment de ſon arrivée à Rivalta, il tentera le paſſage de la Bormida dans les gués qui l'avoiſinent, ou établira un pont de vive force, en prenant ſes précautions pour donner de la jalouſie aux ennemis ſur pluſieurs points, tant au-deſſous qu'au-deſſus dudit village.

Son pont achevé, il paſſera cette rivière, & ſe portera avec quatre bataillons ſur Alice, d'où il ſe communiquera avec le Corps de M. de Monteynard, qui a ordre d'occuper Terzo, & laiſſera les quatre Bataillons qui lui reſteront, pour marcher ſur Caſina di Strada, où M. de Gantés doit ſe porter avec ſon détachement & dont il ſera chargé de former l'attaque.

Cette diſpoſition ordonnée, M. de Chevert obſervera celle des ennemis, & pourra s'avancer ſur Caſina di Strada, pour s'en emparer; M. de Gantés qui paſſera vis-à-vis Sezzello, ira de ſon côté tâter ce poſte. M. de Chevert en étant une fois maître, jugera s'il eſt poſſible de s'avancer ſur Caſal-Baiano, pour tâcher de ſe rendre maître du pont qui y ſubſiſte ſur le Tanaro, & de tenter en même temps par un détachement particulier, l'eſcalade de la ville d'Alexandrie. Il embraſſera tous ces objets ſuivant les circonſtances; & ſur les avis qu'il donnera de ſes mouvemens & de ceux des ennemis à M. le Maréchal, on lui fera paſſer les ſecours dont il pourroit avoir beſoin, ſon projet étant toujours de faire marcher l'armée à Rivalta & de ſe mettre à cheval ſur la Bormida, pour être à portée d'aller attaquer l'ennemi qui ſe préſenteroit pour ſecourir Acqui.

La marche ſur Caſal-Baiano, ſi elle peut avoir lieu, ne doit point empêcher le ſiége du château d'Acqui, qui ſe fera derrière lui par un détachement proportionné à la force de la garniſon; obſervant de laiſſer un poſte à Alice, qui ſe communique avec celui de Terzo. M. de Chevert pourra ſe ſervir d'une partie

du

du Corps de M. de Monteynard pour ſon entrepriſe, ainſi qu'il en jugera par la copie de l'inſtruction ci-jointe; obſervant de charger M. de Monteynard de ce qui concernera Acqui s'il ſe porte en avant.

M. de Chevert donnera ſucceſſivement à M. le Maréchal, des nouvelles de ſa ſituation, afin de le mettre en état de prendre les arrangemens qui conviendront aux différentes circonſtances de cette opération.

Auſſitôt que M. de Chevert ſera aſſuré de pouvoir paſſer la Bormida & deux heures avant ſon paſſage, il fera faire un grand feu au village d'Orſara qui puiſſe être aperçu de Cava-Torre, pour avertir M. de Monteynard de ſon paſſage; & ſi au contraire, M. de Chevert ne pouvoit paſſer cette rivière après en avoir tenté tous les moyens, il fera faire deux feux à Orſara, qu'il aſſurera par quelques fuſées, afin d'avertir M. de Monteynard des obſtacles inſurmontables qu'il aura trouvés; on prévient M. de Chevert que dans le premier cas, M. de Monteynard répondra par un feu, comme il y répondra par deux ſans fuſées dans le dernier cas, ainſi qu'il pourra le voir dans l'inſtruction ci-jointe de cet Officier; il faudra que M. de Chevert ait un Officier tout prêt pour envoyer à Orſara faire faire le ſignal par le Capitaine qui gardera ce poſte, & qui aura une inſtruction pour les feux & les fuſées, mais qui ne fera rien ſans l'ordre de M. de Chevert.

Il aura avec lui M. de Bourcet commandant les ingénieurs, qui connoît déjà toute la partie dans laquelle il a à opérer.

Du 28 Avril 1746.

ÉTAT des pièces de canon & munitions de guerre, qui partent de Novi le 29 Avril, aux ordres de M. de Pluvier, Commissaire provincial d'artillerie.

SAVOIR,

PIÈCES de canon de quatre, longues, montées sur leurs affûts garnis de leurs paires d'armes	4.
Pièces de canon à dos de mulet avec leurs affûts & armes	4.
Boulets de quatre	320.
Outils à pionniers	250.
Haches	60.
Serpes	90.
Petard de fonte	1.
Gris à boulets rouges	1.
Cuiller	1.
Paire de tenailles	1.
Mèche	100[l]

Ustensiles à l'usage du canon. { Cordages, charbon, dégorgeoirs lanternes, mesure de fer-blanc & chandelles. }

Gargousses à canon	360.
Cartouches à mitraille	60.
Essieux de rechange	2.

Du 28 Avril 1746.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES.

CHAQUE bataillon recevra pendant le temps de la marche ordonnée, quarante rations de foin & de grains; chaque escadron de cent chevaux, cent trente rations.

Les Officiers Généraux ne pourront mener que la quantité de chevaux prescrits par l'arrangement de M. le Maréchal, le reste sera envoyé le 30 à Gavi, où le fourrier ira demain marquer le logement.

Il sera commandé un détachement de deux cents cinquante hommes sur les bataillons de Poitou, Anjou, Gardes-Lorraine, Tournaisis, Quercy, l'Isle-de-France, aux ordres de M. d'Arcelot, pour rester à Novi avec cent chevaux, & des deux cents cinquante hommes, cinquante seront employés à relever les postes de Novi à Tortone.

A Novi le 29 Avril 1746.

ÉTAT des Fourrages, relativement au mouvement projeté.

		Rations.
M. le Maréchal		55.
M. de Sennecterre, Lieutenant général,		12.
M.rs de Larnage, le Gendre, de Cossé, de la Chétardie, de Mailly, de Chevert	Maréchaux-de-camp.	60.
M. le comte de Maillebois, Maréchal-de-camp, & Maréchal général des logis de l'armée		20.
M. de Cornillon, Major général		15.
M. de Vogué, Maréchal général des logis de la cavalerie		10.
Aides-maréchaux des logis au nombre de quatre		16.
Aides-majors généraux au nombre de trois		12.
Aides-maréchaux des logis de la cavalerie		4.
Brigadiers, deux		16.
Bataillons, vingt-quatre à raison de quarante rations par bataillon.		960.
Douze cents chevaux, sans les Officiers.		
Ingénieurs		20.
Compagnie des guides		16.

Si M. l'Intendant suit. . . . . 20.
Ou à son défaut, Commissaires. . . . . 8.
Hôpital ambulant. . . . . 25.
Médecin.
Chirurgien.
Aumônier.
Apothicaire.

Voici l'État des fourrages ordonnés par M. le Maréchal à chacun suivant son grade.

M. l'Intendant doit cependant compter de plus sur soixante ou quatre - vingts rations par jour.

Du 29 Avril 1746.

LETTRE écrite à M. de Pampelone, Capitaine d'ouvriers.

SUR le compte que m'a rendu M. d'Agien, Monsieur, je juge que les onze bateaux que j'ai demandés de Tortone, seront prêts à marcher aujourd'hui, & je compte même que ce qui y manque pourra par vos soins & votre vigilance, être prêt absolument dans la journée, sans qu'il y manque rien de ce qui vous sera nécessaire, de sorte que mon intention est que vous prépariez votre convoi, pour partir de Tortone dans l'après - midi, pour arriver à l'entrée de la nuit seulement, sur le bord de la Scrivia vis-à-vis Rivalta, où vous trouverez une escorte de deux cents hommes commandés par un Lieutenant-colonel, pour la garde & l'escorte de votre convoi; vous le mettrez tout de suite en marche à l'entrée de la nuit, & vous le dirigerez sur Bosco par le meilleur chemin qui sera reconnu à cet effet : observant de mettre les bateaux à la tête du convoi attelé des meilleurs bœufs, qui suivant mes conventions avec le gouvernement de Tortone, doivent être pourvus de subsistances pour quatre jours : il est

néceſſaire que votre convoi file tout de ſuite & ſans interruption dans la nuit, c'eſt-à-dire, que je voudrois que tout fût arrivé à Boſco à la pointe du jour s'il eſt poſſible.

Du 29 Avril 1746.

INSTRUCTION pour le Capitaine détaché à Orſara.

IL ſe poſtera en homme de guerre à Orſara, & il n'y a rien à lui preſcrire ſur cet article.

On enverra à Orſara, un ſergent des canonniers avec des fuſées pour faire un ſignal qui doit être vu de Cava-Torre, & précédé d'un ou de deux feux ſuivant les ordres que M. de Chevert enverra.

Pour cet effet le Capitaine commandant à Orſara, reconnoîtra le point de la tour qui peut être le mieux vu de Cava-Torre, il y fera porter de la paille, ou quelqu'autre matière combuſtible pour y allumer le feu, ou les feux qui lui ſeront ordonnés par M. de Chevert.

Si M. de Chevert lui mande de faire un feu il ne fera qu'un feu.

Si M. de Chevert lui mande d'en faire deux, il en fera deux, & ordonnera au canonnier qu'on lui envoie avec ſix fuſées, d'en tirer trois.

Du 29 Avril 1746.

LETTRE écrite à M. le marquis de Puiſignieux, Colonel du régiment d'infanterie de Guyenne.

VOUS partirez, Monſieur, avec les deux bataillons de Guyenne, ce ſoir à onze heures, pour vous rendre de Cremolino à Rivalta di Bormida, paſſant par Morſaſco; vous y ſerez aux ordres de M. de Chevert.

Vous obſerverez avant de partir de faire les diſpoſitions ſuivantes.

Vous enverrez les équipages de vos deux bataillons à Ovada, ſous l'eſcorte d'un Lieutenant & vingt hommes pris ſur les deux bataillons ; chaque bataillon ne ſera fourni de fourrage qu'à raiſon de quarante chevaux, pour leſquels on donnera du fourrage & du grain le ſecond jour, ainſi il faut qu'ils en emportent pour le premier.

Vous placerez un Capitaine intelligent & homme ferme & d'expérience, dans le château de Cremolino avec ſoixante hommes, & en paſſant à Morſaſco vous ferez rentrer les deux cents hommes que je vous ai mandé hier d'y envoyer, & vous n'y laiſſerez qu'un Capitaine entendu avec cinquante hommes.

Vous dirigerez de-là votre marche ſur Rivalta di Bormida, marchant avec les précautions qui conviennent à un homme de guerre dans une marche de nuit.

Quoiqu'il ne ſoit pas vraiſemblable que M. de Chevert ne ſoit pas arrivé à Rivalta avant vous, vous aurez cependant attention de faire reconnoître par votre avant-garde, ſi M. de Moncalm qui y vient de Carpanetto, ou M. de Chevert qui y marche de Capriata, y ſeront arrivés.

Vous ſerez là aux ordres de M. de Chevert, qui vous preſcrira ce que vous aurez à faire enſuite.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Du 29 Avril 1746.

LETTRE écrite à M. de Moncalm, Colonel du régiment d'Auxerrois.

VOUS vous porterez, Monſieur, à deux heures de nuit à Carponetto, où vous raſſemblerez tous les poſtes détachés, ne

laissant que cinquante hommes à Orsara, aux ordres d'un Capitaine entendu, auquel vous remettrez l'instruction suivante que vous signerez.

Vous placerez un Lieutenant & vingt hommes à Montalto, qui se communiquera avec Morsasco & vous laisserez un Lieutenant & vingt hommes de votre régiment à Rocca-Grimalda.

Vous enverrez demain à Ovada, les équipages du régiment de la Reine & du vôtre, excepté quarante chevaux qu'on passe par bataillon, lesquels se pourvoiront, en partant de leurs quartiers, de fourrage pour un jour, & on leur en donnera après. Vous enverrez avec vos équipages un Capitaine & trente hommes à Ovada, qui y sera joint par un Lieutenant & vingt hommes des régimens de Guyenne & de Beauce.

Vous ferez toutes ces dispositions dans la journée, & vous vous mettrez en marche, ce soir à dix heures, de Carponetto, pour vous rendre en droiture à Rivalta di Bormida, usant de toutes les précautions ordinaires dans une marche de nuit, & faisant reconnoître par votre avant-garde, si M. de Chevert est déjà arrivé à Rivalta, parce qu'il faut que vous l'attendiez pour vous joindre à lui lorsqu'il y arrivera.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Du 29 Avril 1746.

INSTRUCTION pour M. de Larnage, Maréchal-de-camp.

M. de LARNAGE fera partir aussitôt la présente instruction reçue, un détachement de deux cents hommes, commandés par un Lieutenant-colonel, pour se rendre à Rivalta di Scrivia, où ils trouveront au bord de la rivière, un convoi aux ordres de M. de Pampelone Capitaine d'ouvriers, auquel ils serviront

d'escorte dans la direction de la marche qu'il doit faire suivant les ordres qu'il a reçus de M. le Maréchal.

M. de Larnage fera battre la générale, le 30 Avril à la pointe du jour, & fera partir deux bataillons à dix heures du matin, dirigeant leur marche sur San Giuliano, avec ordre de s'arrêter vers le milieu du chemin à la chaussée, sous prétexte d'un contre-ordre.

Une heure après le départ de ces deux premiers bataillons, il en fera partir un troisième, qui les joindra par le même chemin, & à midi il partira avec le quatrième pour joindre les trois premiers.

M. de Larnage restera dans la même position avec les quatre bataillons, jusqu'à l'entrée de la nuit qu'il se remettra en marche, la dirigeant sur Bosco pour passer l'Orba à Porta-Nova, d'où il se rendra avec ce Corps à Castelnovo di Bormida, où il fera toutes les démonstrations de vouloir jeter un pont de vive force.

On lui observe qu'il trouvera à Castelnovo, un détachement du Corps de M. de Crussol, qui sera à Sezzello, qu'il doit renvoyer à son Corps; & suivant les nouvelles qu'on aura de M. de Chevert qui est chargé de passer la Bormida à Rivalta, on lui enverra de nouveaux ordres.

Comme sa marche dirigée sur San Giuliano n'est qu'une feinte pour donner de la jalousie aux ennemis, sur le bas Tanaro, où le Gouverneur de Tortone doit faire avancer cette nuit un gros détachement; il aura attention d'en déclarer le motif à sa troupe, & affectera de dire, qu'il a reçu un contre-ordre à l'entrée de la nuit, pour se porter sur Castelnovo di Bormida.

Du 29 Avril 1746.

INSTRUCTION pour M. le marquis de Crussol, Brigadier.

M. de CRUSSOL partira de Novi le 29 à midi pour se rendre à Bazzaluzzo avec cent cinquante chevaux tirés des détachemens

de

de Novi, il trouvera à Bazzaluzzo le détachement de M. de Gantés qui sera renforcé de six compagnies de grenadiers, ce qui formera le Corps suivant.

Détachement de Gantés	350.
Compagnies de Grenadiers	6.
Chevaux	200.

Attendu que Gantés a déjà avec lui cinquante dragons.

Le premier objet du détachement de M. de Crussol, est de se porter à Sezzello pour couvrir la marche de M. de Chevert sur Rivalta, pour faire diversion sur la basse Bormida, & favoriser le pont que M. de Chevert a ordre de jeter entre Strevi & Rivalta, & pour observer ce qui pourroit sortir d'Alexandrie & déboucher par Castellazzo.

Le second objet seroit de faire passer Gantés au-de-là de Bormida sur une écluse qui se trouve vis-à-vis de Sezzello, dans le cas où les ennemis se portant vers Rivalta & Strevi, dégarniroient le poste de Casina di Strada, dont il est important de s'emparer.

Pour remplir le premier objet, M. de Crussol se mettra en marche ce soir un peu avant la nuit, partant de Bazzaluzzo il ira passer l'Orba à Ritorto, & dirigera sa marche sur Castelnovo di Bormida, qu'il fera tâter avant d'y entrer; s'il n'y trouve point d'ennemis, comme on le présume, il y placera cinquante hommes d'infanterie & quinze dragons, pour assurer sa communication avec Rivalta, & il marchera avec le reste de son détachement à Sezzello, où il entrera avec les mêmes précautions pour s'y établir jusqu'au jour qu'il fera les dispositions relatives aux articles de sa mission; il observera d'avancer une grand-garde d'infanterie à Castel-Spina, & d'avoir des patrouilles de cavalerie, jusqu'à Castellazzo dont il fera venir le Syndic, (si ce poste est comme à présent sans aucune troupe ennemie) afin de lui ordonner, sous peine d'être brûlé, de donner avis de ce qui paroîtra dans ce village ou à portée.

Quant au ſecond objet, on ne peut rien preſcrire de poſitif à M. de Cruſſol, on s'en remet à ſa prudence & à ſon activité, on lui donne ſeulement M. de la Saigne Ingénieur, qui connoît l'écluſe dont il eſt parlé ci-deſſus, & on lui obſervera que ſi par les habitans de Caſtelnovo & de Sezzello, ou par des eſpions il apprenoit que Caſina di Strada n'eſt pas occupé, ou l'eſt foiblement, il feroit bien de faire paſſer M. de Gantés avec ſes volontaires avant le jour, & le faire ſoutenir par une compagnie de grenadiers placés aux deux bords de la rivière.

Il pourroit arriver que le détachement de M. de Cruſſol, auroit plus d'étendue, mais comme elle ne peut être déterminée que par les circonſtances, on ne lui en fera point mention ici, il aura ſeulement attention de ſe concerter avec M. de Chevert & de ſe réunir à lui s'il le juge à propos.

M. de Larnage arrivera la nuit du 30 au 1.er Mai à Caſtelnovo di Bormida, & fera relever le détachement que M. de Cruſſol y aura mis & qu'il renforcera s'il le trouve trop foible.

Du 29 Avril 1746.

INSTRUCTION pour M. le marquis de Senneƈterre, Lieutenant général.

M. DE SENNECTERRE ſortira demain 30 de Novi avec les trois bataillons de Poitou, pour ſe rendre à l'abbaye de Boſco. Il y trouvera M. le Gendre avec le bataillon de dragons & deux eſcadrons d'Eſcars; il fera avancer cent dragons à pied, & cinquante maîtres à Fregarolo, & mettra en bataille le reſte de la troupe, qui ſera compoſée de Poitou, Anjou, la Roche-Aymon, Tournaiſis, & le reſte des dragons à pied & des deux eſcadrons d'Eſcars.

On prévient M. de Senneƈterre que M. de Larnage ſera à ſa

droite sur la chaussée, à moitié chemin de Pozzol à San Giuliano.

L'objet de la marche de ces deux Corps est de favoriser la diversion qui sera faite sur Piovera & Marengo par les troupes de Tortone; ainsi M. de Sennecterre poussera quelques patrouilles de sept à huit cavaliers & autant de fantassins sur Spinetta & Marengo.

Sur les trois heures après midi, M. de Sennecterre fera marquer son camp sur une seule ligne, & tendre une trentaine de tentes à la droite, à la gauche & au centre.

La Retraite servira de Générale, & à une heure de nuit M. de Sennecterre se mettra en marche avec tout son Corps, pour se rendre à Rivalta di Bormida, passant par Bosco & Ritorto.

M. de Telmont, Capitaine des guides conduira cette colonne.

Du 29 Avril 1746.

INSTRUCTION pour M. le Gendre, Maréchal-de-camp.

M. LE GENDRE partira tout présentement avec le bataillon de dragons à pied & cinquante maîtres d'Escars, pour se rendre à l'abbaye de Bosco, où il s'établira avec les précautions qu'il est inutile de prescrire à un homme de guerre.

Son objet est de couvrir la marche d'un pont de bateaux qui va de Tortone à Bosco pendant la nuit, d'observer si les ennemis ne font point sortir de détachement d'Alexandrie sur Fregarolo ou sur le chemin de Rivalta di Scrivia à Bosco, d'empêcher tout paysan de venir ou d'aller du côté d'Alexandrie; pour cet effet, il fera faire toute la nuit des patrouilles continuelles sur Fregarolo en avant de lui, sur l'Orba à sa gauche, & sur sa droite vers le chemin de Rivalta di Scrivia.

Il sera joint demain par M. de Sennecterre, aux ordres duquel

il ſera. Il donnera des nouvelles de ce qu'il apprendra. Il ſuppléera d'ailleurs à ce qui pourroit avoir été omis dans la préſente inſtruction.

Du 30 Avril 1746.

INSTRUCTION pour M. le Gouverneur de Novi.

M. LE GOUVERNEUR aura à Novi, à ſes ordres, le régiment de Bembo, à l'exception de la compagnie de grenadiers, qui eſcortera demain M. le Maréchal; deux cents hommes de Ligurie; deux cents cinquante hommes & cent chevaux aux ordres de M. de Morène Lieutenant-colonel. Avec cette garniſon M. le Gouverneur fera le ſervice de ſa place, les françois mêlés au prorata de leurs forces avec les troupes de ſa nation, & de plus il établira à Villa-Talvernia, un poſte fixe de cinquante hommes pour la ſûreté de la communication depuis ce village juſqu'à Novi. M. de Morène, avec lequel on prie M. le Gouverneur de ſe concerter, doit avoir reçu de M. de Cornillon le détail de ce poſte. Il faut auſſi que M. le Gouverneur en établiſſe un de ſoixante hommes au moins, à Caſtel-Gazzo, avec ordre au Commandant de ce détachement d'en détacher vingt hommes & un Lieutenant dans le chemin creux de Boſco à Novi à hauteur environ de Caſtel-Gazzo, & ils ne ſe retireront pas la nuit dans ce château, à moins qu'ils n'y ſoient forcés par une troupe plus forte qu'eux. Ce poſte aura deux cents pas en avant de lui, vingt-cinq chevaux & un Lieutenant qui pouſſera tous les jours de petites patrouilles à droite & à gauche de Boſco ſans le dépaſſer. Ces vingt-cinq chevaux ſe retireront la nuit à Caſtel-Gazzo, d'où ils ſortiront encore la nuit pour faire quelques patrouilles en avant.

On prie M. le Gouverneur d'envoyer le plus de monde, &

le plus souvent qu'il pourra, aux nouvelles sur le Tanaro, pendant tout le temps de notre opération; & s'il recevoit des avis importans, il les feroit passer sur le champ à M. le Maréchal, à qui il donnera de ses nouvelles toutes les fois qu'il le jugera à propos.

Si on a omis quelque chose dans la présente instruction, on est persuadé que M. le Gouverneur y suppléera par sa prudence & par ses talens.

Du 30 Avril 1746.

INSTRUCTION pour M. de Morène, Commandant d'un bataillon de Poitou.

M. DE MORÈNE restera à Novi avec deux cents cinquante hommes d'infanterie & cent chevaux qui seront aussi à ses ordres, il y recevra tous les jours le mot de M. le Gouverneur qui se concertera avec lui pour les établissemens des nouveaux postes s'il étoit nécessaire d'en établir.

M. de Morène aura la police & le détail de son détachement, & il fera le service de la place & du dehors au prorata de ses forces, avec le régiment de Bembo & deux cents hommes de Ligurie, qui restent à Novi aux ordres de M. le Gouverneur.

On lui observe seulement d'avoir l'attention de fournir au moins le tiers de françois dans tous les détachemens que M. le Gouverneur fera sortir de la ville, & sur-tout dans ceux qui escorteront les courriers. Il faut qu'on lui en tienne compte dans le service de la place.

On prévient M. de Morène, que la garnison de Novi doit fournir à poste fixe, cinquante hommes à Villa-Alvernia, & que le détail de ce poste pour la sûreté de la communication jusqu'à Novi, doit lui avoir été remis par M. de Cornillon;

de plus, l'intention de M. le Maréchal, est que M. le Gouverneur établisse encore un poste de soixante hommes d'infanterie & de vingt-cinq chevaux à Castel-Gazzo, on en détachera vingt hommes d'infanterie à la croisée du chemin de Bosco à Novi, à peu près vis-à-vis Castel-Gazzo.

Le poste de vingt-cinq maîtres placé un peu en avant, sera continuellement des patrouilles sur Bosco à droite & à gauche, sans dépasser ce village; & la nuit il se retirera dans le château de Castel-Gazzo, d'où il sera encore des patrouilles pendant la nuit.

Le poste de vingt hommes d'infanterie passera la nuit dehors, & se retirera dans Castel-Gazzo en cas qu'il soit attaqué en forces.

Du 1.er Mai 1746.

INSTRUCTION pour M. de Kokus, Commandant une troupe d'hussards.

L'INTENTION de M. le Maréchal est que M. de Kokus se rende demain 2 Mai avec sa troupe d'hussards & vingt dragons à l'abbaye de San Sepolcro en-deçà du village de Sezzello.

Il passera à Castelnovo di Bormida où il remettra la lettre ci-jointe à M. de Larnage, qui lui fera donner un Lieutenant & trente hommes d'infanterie qu'il joindra à sa cavalerie.

M. de Kokus établira le gros de sa troupe dans l'abbaye & aura un petit poste avancé d'infanterie & d'hussards dans le village de Sezzello, pour être averti de ce qui pourroit déboucher d'Alexandrie & de la Bormida, par Castellazzo ou par quelqu'autre point en avant dudit lieu de Sezzello, qu'on appelle dans le pays, *Sezze*.

Pendant le jour il portera son attention sur toute la partie de sa droite, entre le village de Sezzello & l'Orba, où il fera battre des patrouilles continuelles dans la plaine jusqu'à Ritorto, pour

avertir si des détachemens de paysans ou de troupes venoient dans la plaine pour inquiéter nos convois ou tâter nos postes. Dans ces deux cas, M. de Kokus avertira sur le champ le Corps qui est à Castelnovo di Bormida, & il ne cherchera qu'à amuser les détachemens ennemis s'il en paroît, jusqu'à ce qu'on lui envoie du secours; devant bien sentir que le détachement qui est à ses ordres, n'est qu'un détachement avancé pour observer & donner des avis, & non pour résister à une troupe supérieure. Il tâchera de trouver des espions pour avoir des nouvelles d'Alexandrie & de Valence, & fera passer au quartier général celles qu'il apprendra.

On s'en rapporte d'ailleurs, &c.

A Rivalta di Bormida le 4 Mai 1746.

LETTRE écrite à M. de Larnage, Maréchal-de-camp, le 4 Mai 1746.

VOUS aurez la bonté, Monsieur, de faire partir demain M. de Pujol avec deux cents cinquante chevaux, le détachement d'hussards & de dragons qui est à San Sepolcro, & quatre compagnies de grenadiers pour exécuter ce qui est contenu dans l'instruction ci-jointe.

En même temps vous ferez partir un Capitaine & cinquante dragons avec un Lieutenant & vingt hommes d'infanterie, qui se portera à Ritorto; il mettra son infanterie dans le château, & sa garde de dragons sous la protection du poste d'infanterie. Il fera battre des patrouilles tout le long de l'Orba, & aura un petit corps-de-garde avancé, qui sera attentif à tous les mouvemens de M. de Pujol, ces deux détachemens devant être relatifs l'un à l'autre, & le détachement du Capitaine de dragons, ne devant se retirer que lorsque M. de Pujol lui fera dire qu'il se retire de Castellazzo.

Le Capitaine d'hussards laissera sa garde de trente hommes d'infanterie dans l'abbaye de San Sepolcro, où il rentrera le soir quand son détachement sera fini.

Vous recommanderez au Capitaine de dragons qui sera à Ritorto, d'être très-attentif à un convoi de fourrage, qui passera derrière lui dans le grand chemin de Petrosa à Castelnovo di Bormida, afin qu'il ne se glisse aucun paysan armé, pour inquiéter ledit convoi. Vous l'avertirez au surplus, que mon intention est de ne faire quartier à aucun paysan portant les armes, ou sans aveu.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Rivalta di Bormida le 4 Mai 1746.

INSTRUCTION pour M. de Pujol.

M. DE PUJOL partira demain de Castelnovo di Bormida, à une heure de jour, avec quatre compagnies de grenadiers & deux cents cinquante chevaux, il prendra en passant le détachement des hussards & dragons qui est à l'abbaye de San Sepolcro, & se portera à Castellazzo avec les précautions qu'il est superflu de prescrire à un homme de guerre.

Son objet est 1.° de faire mettre à exécution la patente de contribution de M. l'Intendant, pour l'accomplissement de laquelle M. de Pujol employera les menaces & les effets les plus sévères, de façon que dans la journée la communauté de Castellazzo, satisfasse en entier aux demandes de M. l'Intendant.

2.° De couvrir un convoi de fourrage qui vient de Capriata à Castelnovo di Bormida, on envoie à cet effet, un Capitaine avec cinquante dragons & vingt fusiliers à Ritorto, qui se communiquera avec M. de Pujol, par un petit corps-de-garde avancé, & M. de Pujol le fera avertir de ses mouvemens & de sa retraite, pour que le Capitaine de dragons ne se retire de Ritorto, qu'en même temps que M. de Pujol se retirera de Castellazzo.

M. de

M. de Pujol reſtera à Caſtellazzo juſqu'à cinq heures après-midi, & établira les poſtes néceſſaires à ſa ſûreté pendant le ſéjour qu'il fera audit Caſtellazzo; il aura attention de faire battre des patrouilles tout le long de la Bormida, pour obſerver les mouvemens que les ennemis pourroient faire dans cette partie, & il tâchera dans la journée d'envoyer des émiſſaires à Alexandrie, pour ſavoir ce qui s'y paſſe.

M. de Pujol exécutera ce qui eſt contenu dans la lettre que M. de Vogué lui a écrite de la part de M. le Maréchal, & il ſuppléera à ce qui pourroit avoir été omis dans la préſente inſtruction; obſervant de ne pas trop ſe compromettre contre un Corps ſupérieur & de remplir de préférence les véritables objets de ſa miſſion.

A Rivalta di Bormida le 5 Mai 1746.

INSTRUCTION pour M. de Vernouillet, commandant l'eſcorte du canon qui va à Novi.

M. DE VERNOUILLET aura à ſes ordres, les deux cents chevaux de la Rochefoucault & la compagnie de grenadiers de Bembo.

L'objet de ce détachement eſt d'eſcorter deux pièces de canon de 16, & les munitions qui y ſeront jointes, depuis Caſtelnovo di Bormida juſqu'à Novi, paſſant par Petroſa, Capriata, Paſturana & Novi.

On ne preſcrit point à M. de Vernouillet la diſpoſition qu'il fera pour ſon eſcorte, à laquelle il mettra une avant-garde convenable, & tiendra ſa troupe enſemble pour la faire manœuvrer au beſoin ſi ſon convoi étoit attaqué. On compte ſur ſes talens & ſur ſon zèle pour aſſurer la marche de ce convoi, qu'il remettra

à Novi, à M. de Morène, commandant les troupes françoises, chargé de faire passer lesdites pièces à Gavi.

M. de Vernouillet prendra un guide à Castelnovo, un autre à Petrosa, un autre à Capriata, un autre à Pasturana; & dès qu'il sera à Novi, il aura soin de donner avis de son arrivée, & de la conduite qu'il aura tenue dans son détachement: il observera d'envoyer sa lettre par Gavi, Ovada & Acqui.

Il suppléera d'ailleurs à ce qui pourroit avoir été omis dans la présente instruction.

A Acqui le 6 Mai 1746.

INSTRUCTION pour M. de la Coste, Lieutenant-colonel.

M. DE LA COSTE ira s'établir à Rocca-Grimalda, pour être chargé des postes suivans:

Morsasco.	Orsara.	Castelletto.
Cremolino.	Carpanetto.	San Christoforo.
Trisobio.	Rocca-Grimalda.	Ovada.
Montalto.	Silvano.	

On joint ici l'état des troupes qui occupent actuellement ces postes, & on enverra à Rocca-Grimalda cent hommes qui sont actuellement à Capriata, & moyennant lesquels M. de la Coste garnira les postes ci-dessus, où il n'y a point de troupes, & renforcera celui de Silvano, qu'il doit regarder comme le plus important.

Il visitera tous ces postes, & y établira les gardes convenables.

Il sera chargé de tout le détail qui les concerne, & de remplir un objet essentiel, qui est de couvrir par-là toute la droite de notre position depuis Orsara jusqu'à Gavi, & les convois qui en viennent.

Il tiendra toutes les troupes alerte, & tâchera d'être averti

de tous les partis qui pourroient ſortir d'Alexandrie, pour venir inquiéter nos convois & inſulter ces poſtes.

Il ſera porter au château de Silvano, tous les matériaux du pont de chevalets qui eſt placé au débouché du village de Silvano.

Tous les Commandans de ces poſtes rendront journellement compte à M. de la Coſte, qui en informera M. le Maréchal.

A Acqui le 7 Mai 1746.

INSTRUCTION pour M. de Montagnac.

M. DE MONTAGNAC partira d'ici tout préſentement avec une compagnie de grenadiers & ſoixante hommes de détachement, & ſe portera à Cava-Torre, où il prendra avec lui le détachement qui y eſt aux ordres de M. de Montenach, Capitaine au régiment de Wigier, compoſé d'une compagnie de grenadiers, d'un piquet & de vingt-ſept Corſes:

Il partira de Cava-Torre une heure après y être arrivé cette après-midi, & marchera à Pouzone, où il s'établira avec leſdites troupes; obſervant de laiſſer ſeulement un Lieutenant & trente hommes pour la garde du poſte de Cava-Torre & pour ſa communication avec Pouzone: il trouvera audit endroit le bataillon de Franceſchi, lequel ſera à ſes ordres, & ſervira avec ſon détachement à remplir les objets dont le détail eſt ci-après.

Le poſte de Pouzone étant intermédiaire entre Terzo & Saſſello, M. de Puiſignieux établira une communication avec ce dernier, qu'il eſt eſſentiel de ſoutenir en fourniſſant réciproquement des eſcortes aux convois qu'on ſera obligé d'y faire paſſer.

Il ne doit pas être moins attentif à obſerver l'intervalle juſques au bord de la Bormida vis-à-vis Terzo, mettant de petites gardes aux villages de Cartozzo & de Melazzo.

Vingt hommes & un Lieutenant, tirés de Pouzone, marcheront.

à Cartozzo ; & six hommes & un sergent, tirés des trente hommes de Cava-Torre, serviront à la garde de Melazzo.

M. de Montagnac doit être attentif aux mouvemens que les ennemis pourront faire sur la rive droite de l'Erro, dans l'étendue de Sassello au confluent de cette rivière dans la Bormida.

Il n'oubliera rien pour en avoir des nouvelles par le moyen des émissaires, & il pourra avertir par des signaux, des entreprises qu'ils pourroient faire sur son poste. S'il est attaqué par un petit nombre, il en avertira par un grand feu ; & si l'ennemi marche à lui en force, le signal sera de deux feux : bien entendu qu'il suppléera aux feux pendant le jour par des fumées ; il informera exactement M. le Maréchal de tout ce qui se passera.

On s'en rapporte d'ailleurs à sa capacité & à son zèle, pour tout ce qui peut avoir été omis dans la présente instruction, & pour tout ce qui pourra concourir au bien du service.

Du 10 Mai 1746.

MÉMOIRE.

LA position de la plus grande partie de l'armée du roi de Sardaigne aux environs de Valence, d'Alexandrie & le bas Tanaro, & celle d'un Corps de sept à huit bataillons à Asti & sur le Belbo, indique les objets ci-après.

1.° Que le Corps de sept à huit bataillons à Asti ou sur le Belbo, n'est qu'un Corps d'observation, chargé de la défense des parties relatives à la gauche de l'armée de France.

2.° Que la plus grande partie de ces bataillons aux environs d'Alexandrie & du bas Tanaro, n'y est postée que pour favoriser les réparations à faire à Valence, ou pour être plus à portée de marcher sur les Espagnols, si M. de Lichtenstein les combattoit avec succès ; car on ne présume pas qu'avec les forces que la

roi de Sardaigne pourroit réunir dans cette partie, il pût être en état de venir prendre une poſition ſur la droite de l'armée de France, entre Novi & l'Orba, & encore moins entre l'Orba & la Bormida.

3.° Que le roi de Sardaigne ayant peut-être projeté de porter la plus grande partie de ſes forces ſur les branches de la Bormida, aux points de Carcare & Cairo, ou ſur Milleſimo, après avoir réparé Valence, il a fait marcher quelques bataillons ſur le Belbo, pour s'aſſurer des poſtes qui pourront être favorables à ſa marche.

4.° Que le Corps qu'il a ſur Aſti & ſur le Belbo, eſt deſtiné à opérer ſur le côté de Terzo, tandis que les bataillons réunis des environs d'Alexandrie, Valence & le bas Tanaro, marchant par Oviglio & Monbruzzo d'une part, & par Borgorato & Gamalerio d'autre, viendront attaquer Alice & Caſina di Strada.

Dans tous ces cas il paroît que la poſition de l'armée de France, ſeroit plus avantageuſe à Rivalta di Bormida qu'à Acqui.

1.° Parce qu'en établiſſant des ponts ſur la Bormida au point de cette poſition, on peut ſoutenir Caſina di Strada, Alice & Terzo, & ſe poſter en force ſur chacun de ces points, ſi les circonſtances l'exigeoient.

2.° Parce que de Rivalta, on peut dans une marche forcée, ſe porter ſur Novi, & même ſur la Scrivia, dans le cas où les eſpagnols auroient beſoin de notre ſecours.

3.° Parce que les ennemis ne pourroient pas faire une pointe ſur Paſturana ou Capriata, ſans s'expoſer à être coupés.

4.° Parce qu'à Rivalta on ſeroit en état de recevoir l'ennemi dans une poſition avantageuſe, ayant derrière ſoi le penchant de la montagne ſur laquelle ſont ſitués les villages d'Orſara, Montalto & Carpanetto, & qu'enfin on couvre Ovada & la communication ſur Gènes.

Dans la ſuppoſition que l'armée de France prît cette poſition, il faut occuper Pouzone & Cava-Torre par des détachemens, &

Le poste de Pouzone découvrant le cours de l'Erro, observera le mouvement que les ennemis pourroient faire sur la gauche de M. de Chevert, & se communiquera à son camp par Cava-Torre dont il sera nécessaire d'augmenter la garde, afin de la mettre en état de faire des patrouilles sur Melazzo; il en fera battre de même d'Acqui sur Terzo.

Deux heures avant qu'on mette le feu à la mine, M. de Chevert fera retirer sur Cava-Torre, le poste de Pouzone & les patrouilles de Melazzo; & immédiatement après l'effet de la mine dont ils seront avertis par le bruit & par la fumée, il ordonnera à l'Officier qui les commandera, de se retirer sur Visone.

Dom Germain ira marquer cet après-midi à M. de Chevert, le camp qu'il devra occuper après la retraite de tous les susdits postes.

Ce camp doit être sur le milieu de l'intervalle que les villages d'Orsara & de Morsasco laissent entre eux, à une hauteur d'où on puisse découvrir la plaine qui borde la rive droite de la rivière, & se mettant à cheval, s'il est possible, sur le grand chemin d'Acqui à Carpanetto, qui servira à sa retraite sur ce village & sur Capriata & Pasturana, lorsqu'on lui enverra l'ordre; observant pendant sa marche sur Carpanetto, de faire occuper les villages de Montalto & de Trisobio, qu'il laissera à droite & à gauche.

Comme le temps que M. de Chevert sera dans cette position ne peut être déterminé que suivant les mouvemens de l'armée, dont la droite appuyera à Novi & la gauche à Pasturana, il fera occuper les villages d'Orsara, Montalto, Carpanetto, Rocca-Grimalda, Trisobio, Morsasco (où il pourra établir son quartier) & Cremolino; observant d'avoir une garde à Molare, pour se communiquer avec Ovada. La disposition de ces villages lui indiquera la force des gardes qu'il devra y établir. On le prévient seulement qu'il est essentiel de porter son attention sur le mouvement que les ennemis pourroient faire sur sa gauche, en

débouchant

débouchant de Pouzone & de Cava-Torre fur Grognardo, Vifone & Cafinelle, pour marcher fur Ovada, & qu'il eft également effentiel d'avoir l'œil fur leurs mouvemens au-deffous de Rivalta di Bormida fur fa droite, car on ne préfume point qu'il ait la moindre chofe à craindre de front.

Tous les poftes actuellement établis dans les châteaux ci-deffus nommés, font tirés des régimens qui font avec M. le Maréchal.

Il fera relever tous ces poftes par des détachemens de fon Corps, & ordonnera à M. de Montagnac, Lieutenant-colonel de l'Ifle-de-France, qui y commande, de fe replier à Cremolino demain 15 du courant avec le détachement françois, le bataillon de Francefchi & les compagnies de grenadiers génois & corfes, pour joindre le 16 l'armée à Novi, où le bataillon de Francefchi entrera.

M. de Chevert fera, à cet effet, relever demain de bonne heure, le détachement de Pouzone & celui de Cava-Torre, qui en eft détaché.

Il informera régulièrement M. le Maréchal de tout ce qu'il apprendra du mouvement des ennemis; on s'en rapporte d'ailleurs à fes lumières & à fon zèle pour tout ce qui pourra concourir au bien du fervice dans la pofition dont on le charge, fur laquelle il prendra des connoiffances particulières, & avec lefquelles il pourra fuppléer à ce qui manque à la préfente inftruction.

Du 14 Mai 1746.

INSTRUCTION pour M. le Comte d'Argouges, Lieutenant général.

M. D'ARGOUGES fera chargé demain de conduire la colonne de la gauche, compofée des deux régimens de cavalerie, du bataillon de dragons à pied, de deux compagnies de grenadiers, d'un piquet

d'infanterie, de la compagnie d'huſſards & de toutes les voitures de l'artillerie & des pontons.

M. le Gendre Maréchal-de-camp marchera avec M. d'Argouges.

On prévient ſeulement M. d'Argouges, qu'attendu la longueur de la marche que cette colonne a à faire demain, il eſt néceſſaire qu'elle ſe mette en chemin à la Générale.

Toutes les voitures des bateaux ſe rendent ce ſoir à Caſtelnovo di Bormida où elles ſont gardées par une compagnie de grenadiers, un piquet, la compagnie des ouvriers & celle des huſſards; ces voitures & leur eſcorte, ont ordre de ſe tenir prêtes à marcher à la Générale, pour s'incorporer dans la colonne de M. d'Argouges à ſon paſſage près de Caſtelnovo.

On prévient M. d'Argouges, que M. de Larnage envoie demain ſur Boſco, un détachement de deux compagnies de grenadiers, deux piquets & deux cents chevaux, & que partie de ce détachement doit paſſer l'Orba & s'avancer à Porta-Nova, pour éclairer dans cette partie, la marche de M. d'Argouges & la couvrir; il eſt néceſſaire que M. d'Argouges à ſon arrivée à Caſtelnovo, envoie la compagnie d'huſſards battre des patrouilles dans la plaine ſur la gauche, & qu'elles s'avancent ſur Porta-Nova, pour ſavoir des nouvelles du détachement de M. de Larnage, & concourir au même objet de ce détachement qui eſt de couvrir la marche de M. d'Argouges.

Lorſque M. d'Argouges aura dépaſſé le village de Bazzaluzzo avec toute ſa colonne, il fera faire halte dans la plaine aux deux régimens de cavalerie, & laiſſera l'artillerie & les pontons continuer leur marche ſur Novi, ſous l'eſcorte du bataillon de dragons & des compagnies de grenadiers qui s'y feront jointes, & il chargera M. le Gendre de les conduire à Novi.

Les deux régimens de cavalerie reſteront dans la plaine juſqu'à ce que leurs Officiers - majors & de campement viennent les chercher pour les conduire dans leur camp.

A Novi le 18 Mai 1746.

INSTRUCTION pour M. de Larnage, Maréchal-de-camp.

M. DE LARNAGE ſe rendra aujourd'hui à Villa-Alvernia avec les bataillons dont l'état eſt ci-joint.

Il en partira une heure avant le jour pour aller prendre à Tortone, du pain pour quatre jours & du biſcuit pour deux; après quoi il continuera ſa marche pour Voghera où il campera le 19. Le 20 à Broni.

Le 21 à Caſtel San Giovanni où il recevra les ordres de l'Infant, ſoit pour prendre un ſéjour, ſoit pour continuer ſa marche; il eſt ſuperflu de preſcrire à M. de Larnage, les précautions dont il doit uſer dans ſa marche, il ſuffira de lui obſerver que depuis Voghera juſqu'à Plaiſance, il doit marcher & camper en homme de guerre, parce que les Autrichiens informés de ſa marche, pourroient faire quelques détachemens pour l'inquiéter ou pour l'attaquer; ainſi le côté des montagnes doit être l'objet de ſon attention. Il ſera bien d'avoir des nouvelles de ce qui pourroit ſe paſſer ſur le Pô.

M. de Mirepoix joindra ces dix bataillons pendant leur marche.

On obſervera ici que comme les bataillons françois pourront camper en ligne avec les eſpagnols, ils doivent avoir la gauche s'ils campent en réſerve, cela ne ſera pas de difficulté.

M. de Mirepoix ne prendra pas jour ni de rang, commandant en chef le Corps de troupes françoiſes.

Comme on n'envoie point d'artillerie, M. de Larnage aura attention d'en demander pour mettre à la tête des brigades, s'il ſe paſſe quelque choſe, & d'être aſſuré au moins de quatre pièces de 8 pour les deux brigades, avec toutes les munitions & les ſervans néceſſaires.

M. de Larnage aura attention à son arrivée à Plaisance, d'assurer la subsistance des dix bataillons en pain, pour le temps qu'il jugera devoir rester à l'armée espagnole, & il préviendra pour son retour s'il a besoin qu'on lui fasse trouver du pain, & dans quel lieu de sa marche.

ÉTAT des Brigades françoises qui marchent à Plaisance.

M. DE MIREPOIX, Lieutenant général.

M. de Larnage, Maréchal-de-camp.

M.rs	de Crussol.... / d'Escars......	Brigadiers.

Brigade de Poitou.	Poitou...............	3.	...... 5.
	Guienne.............	1.	
	L'Isle-de-France........	1.	
Brigade de la Roche-Aymon.	La Roche-Aymon.......	2.	...... 5.
	Beauce..............	1.	
	Quercy..............	1.	
	Vigo, génois..........	1.	
			10.

ROUTE que tiendront ces Troupes.

Le 18. ... à portée de Tortone.
Le 19. ... à Voghera.
Le 20. ... à Broni.
Le 21. ... à Castel San-Giovanni.
Le 22. ... Séjour où elles recevront de nouveaux ordres.

Ces troupes ont pour quatre jours de pain & deux jours de biscuit. On leur enverra un convoi pour quatre jours, à moins que la subsistance ne leur soit fournie à Plaisance; M. de Puisignieux aura la bonté de s'informer de cet article.

A Novi le 20 Mai 1746.

INSTRUCTION pour M. le marquis de Mirepoix, Lieutenant-général.

M. DE MIREPOIX est destiné à aller prendre le commandement de dix bataillons de cette armée, qui ont été demandés par l'Infant pour le renforcer & le mettre en état d'attaquer M. de Lichtenstein.

M. de Mirepoix verra par la copie ci-dessus de l'instruction donnée à M. de Larnage, le nom de ces bataillons & le détail de leur marche; à l'égard des précautions à prendre pour joindre sûrement l'armée, on doit présumer que les Généraux de l'armée d'Espagne, auront donné des ordres pour que cette jonction se fasse sûrement. Cependant cet objet doit être le premier auquel M. de Mirepoix donnera son attention; il s'informera en arrivant à Castel San-Giovanni, du mouvement que M. de Lichtenstein auroit pu faire; il décidera s'il doit marcher la nuit du 21 au 22, ou si les précautions prises par les espagnols, les mettent en état de faire cette marche de jour.

Les dix bataillons de cette armée, ne doivent rester avec les espagnols, que le temps nécessaire pour donner le coup de collier projeté, ainsi M. de Mirepoix aura grande attention de presser leur retour. Il se fera rendre compte de l'état des munitions de guerre qui sont attachées à cette division, & s'il ne les trouvoit pas suffisantes, il en demanderoit à l'artillerie d'espagne, ce qu'il tâchera pourtant d'éviter.

Il observera aussi, s'il y a une action, de faire placer l'artillerie de campagne à la tête de ces brigades, la marche précipitée n'ayant pas permis d'en faire marcher avec elles.

A Novi le 21 Mai 1746.

INSTRUCTION pour M. le marquis d'Escars.

M. D'ESCARS aura à ses ordres deux cents chevaux, cinquante dragons & la troupe d'hussards, avec cinq compagnies de grenadiers & un piquet, le tout rendu à six heures du soir à Castel-Gazzo.

M. d'Escars se portera tout de suite à la Cassine de la Magdeleine, où il s'établira en homme de guerre pour la nuit, faisant battre de fréquentes patrouilles depuis le Lemo jusqu'au chemin de San Giuliano. A la pointe du jour M. d'Escars se portera sur Fregarolo & Spinetta.

L'objet de M. d'Escars est 1.° de couvrir la marche de l'armée & son campement, 2.° d'avoir des nouvelles de ce qui se passe à Marengo, à Castel-Ceriolo & à Monte-Castello. Si les ennemis y sont en nombre, s'ils jettent des ponts sur le Tanaro, combien ils ont de troupes en-deçà de cette rivière.

Il est superflu de détailler à M. d'Escars, les précautions qu'il a à prendre, il suffit de lui dire l'objet de son détachement avec lequel il est destiné à aller à la guerre. On s'en rapporte à son zèle, à sa capacité & à sa prudence, pour remplir sa mission sans s'exposer; & pour suppléer à tout ce qu'on a cru inutile de prévoir dans la présente instruction.

A Novi le 21 Mai 1746.

INSTRUCTION pour M. de Brive, Lieutenant dans Gensac, commandant une troupe de Volontaires.

M. DE BRIVE se rendra demain 22 de bonne heure à Franca-Villa, & il y prendra les ordres de M. de Chevert.

Pour remplir l'objet dont il eſt chargé, M. de Brive s'établira à Franca-Villa dont il occupera le château.

Il ne ceſſera de battre l'eſtrade dans les bois & ſur le côteau qui eſt au-delà du Lemo entre Franca-Villa, Capriata, Caſtelletto & Silvano; il ſortira tous les jours, ſoit avec les trois quarts, ſoit avec la moitié, ſoit avec le tiers de ſa troupe, laiſſant toujours dix ou douze hommes dans le château de Franca-Villa pour ſa retraite.

La communauté de Capriata a ordre de l'avertir de tous les détachemens des ennemis qui paroîtront à Petroſa, Capriata ou dans les environs. Dès qu'il en ſera informé il ira les reconnoître & les attaquer. Il aura par lui-même des eſpions dont on lui rembourſera les frais, & il tâchera de tendre des embuſcades aux huſſards & aux payſans Piémontois.

En un mot, M. de Brive remplira avec toute l'activité & la vigilance dont il eſt capable, le métier de partiſan faiſant la petite guerre & tâchant d'illuſtrer ſa miſſion par des captures & par des priſes, & aſſurant tous les environs de ſon poſte autant qu'il le pourra contre les courſes des partis ennemis.

On prévient M. de Brive qu'il y aura à Paſturana un Capitaine détaché en poſte fixe avec cinquante hommes, avec lequel il ſe concertera, ſoit pour les ſecours qu'il en pourra tirer, ſoit pour ſa retraite en cas de beſoin; l'intention de M. le Maréchal n'étant pas que M. de Brive ſe laiſſe enfermer dans ſon poſte par une troupe ſupérieure.

Il donnera régulièrement de ſes nouvelles & de celles des ennemis, qui parviendront à ſa connoiſſance.

A Novi le 22 Mai 1746.

INSTRUCTION pour M. le Capitaine détaché à Pafturana.

IL s'établira avec fa troupe dans le château de Pafturana en homme de guerre, & comme il conviendroit dans le cas d'une défenfe. Il détachera un fergent & dix hommes, le jour, au moulin qui eft au bas du village de Pafturana; ce pofte rentrera la nuit dans le château.

Tous les matins à la pointe du jour, après la découverte, le Commandant de Pafturana enverra des patrouilles de quatre à cinq hommes, pour fouiller le bois qui fe trouve fur le plateau de Pafturana, tombant fur le chemin de Bazzaluzzo, afin qu'il ne fe gliffe aucun parti ennemi entre Pafturana & la gauche du camp.

On prévient ce Commandant qu'il y a à Franca-Villa, une compagnie de nos volontaires, aux ordres de M. de Brive, Lieutenant dans Genfac; ce Capitaine partifan a ordre, en cas de retraite, de fe jeter dans Pafturana, & d'avertir le Capitaine détaché à Pafturana, des partis des ennemis qui s'approcheroient trop près de ces deux poftes, afin de pouvoir les attaquer & les envelopper s'il eft poffible; ainfi ces deux Commandans fe concerteront.

L'objet du Commandant de Pafturana eft donc de couvrir le flanc gauche du camp par l'occupation de fon pofte, par des patrouilles entre lui & la gauche du camp, qu'il aura foin de reconnoître & de favorifer, & aider aux courfes & aux captures que M. de Brive voudroit faire.

S'il eft attaqué, il fe défendra en homme de guerre; il avertira à Novi & au camp.

Il tâchera

Il tâchera d'avoir des eſpions pour envoyer à Rivalta di Bormida & à Acqui, & il rendra compte exactement de tout ce qu'il apprendra. Il aura ſoin d'être pourvu toujours de pain pour trois ou quatre jours, & d'un nombre ſuffiſant de munitions.

A Novi le 31 Mai 1746.

INSTRUCTION pour M. le marquis de la Chétardie, Lieutenant général.

M. DE LA CHÉTARDIE aura à ſes ordres, huit compagnies de grenadiers, huit piquets & cent chevaux françois, rendus une heure avant le jour, à Caſtel-Gazzo, aux ordres d'un Brigadier, d'un Colonel & d'un Lieutenant-colonel de cavalerie, & de deux cents chevaux eſpagnols, qui ſe rendront à Fregarolo; M. de la Chétardie partira à l'heure marquée, & ſi quelque troupe n'eſt pas arrivée au rendez-vous, il en rendra compte à M. le Maréchal.

Deux pièces de canon longues, à ſes ordres, rendues à la Caſſine de Caſtel-Gazzo & tous les piquets de l'armée prêts à marcher à ſes ordres, pour ſoutenir cette artillerie en cas que M. de la Chétardie lui envoie ordre de marcher.

M. d'Agieu, Aide-maréchal général des logis, s'y rendra & indiquera à M. de la Chétardie le terrain déjà connu.

Le fourrage doit ſe faire en-deçà de la Naville, qui va de l'Orba paſſer auprès de Boſco & à Fregarolo; ainſi, en gardant les ponts & les bâtardeaux de cette Naville, la chaîne ſe trouvera formée dans la plus grande partie de ſon enceinte.

L'Orba a deux bacs, l'un à Ritorto, l'autre à Caſal-Zermilly; cette rivière a auſſi deux gués, l'un à Porta-Nova, l'autre à Caſal-Zermilly. On pourra commencer par envoyer des grenadiers, placés en embuſcade, principalement pour empêcher que perſonne

n'aille porter des nouvelles à l'ennemi, pour observer s'il fait passer des troupes en-deçà de l'Orba, & s'y opposer suivant la force de la troupe de Bosco.

Le ruisseau n'est point guéable à cause de sa profondeur; il vient, comme on a dit ci-dessus, de l'Orba vis-à-vis de Petrosa, & va passer dans Fregarolo; ce ruisseau fermera avantageusement la moitié de la chaîne du fourrage, pour empêcher les ennemis d'y entrer & les fourrageurs d'en sortir. Il sera question d'en garder les ponts, qui sont au nombre de six à sept, outre trois gués & trois petits aqueducs à passer un fantassin.

Supposé ce ruisseau gardé, la chaîne pourroit être attaquée à Fregarolo où tombe le grand chemin d'Alexandrie; M. de la Chétardie doit y tenir sa réserve, qu'il composera de ce qu'il jugera superflu dans les parties déjà indiquées.

La cavalerie espagnole enverra de Rivalta di Bormida, quelques partis vers Marengo.

M. de la Chétardie enverra des patrouilles de Fregarolo sur Spinetta, pour communiquer avec eux.

Il enverra aussi de sa gauche à Bazzaluzzo, pour communiquer avec le poste de trente dragons & une compagnie de grenadiers qui y est à demeure. Il fera d'ailleurs les dispositions qu'il jugera nécessaires.

Il fera fourrager diligemment, & retirer de même les fourrageurs avec les précautions accoutumées.

A Novi le 5 Juin 1746.

INSTRUCTION pour M. de Chevert, Maréchal-de-camp.

M. de CHEVERT aura à ses ordres, huit compagnies de grenadiers, le régiment de la Reine-dragons, & trois cents chevaux espagnols.

Il partira à minuit avec les huit compagnies de grenadiers & le régiment de la Reine dragons, & avec ces troupes, il se portera au couvent de Bosco, où il sera joint demain matin par les trois cents chevaux espagnols venant de Rivalta di Bormida. Il placera deux compagnies de grenadiers & cent chevaux à Fregarolo, deux compagnies de grenadiers & cinquante chevaux au village de Bosco, & se tiendra avec le reste au couvent de Bosco.

L'objet de son détachement est d'observer les mouvemens que le roi de Sardaigne pourroit faire sur la basse Bormida, & de tâcher d'intimider ce Prince, pour l'empêcher de passer cette rivière, & venir s'emparer des fourrages qui sont entre l'Orba & la Bormida, qu'il nous est très-essentiel de conserver.

Pour remplir ces objets, M. de Chevert fera de fréquens détachemens au-delà de l'Orba, sur-tout la nuit, & il les poussera le plus avant qu'il pourra, afin de reconnoître & savoir positivement si le roi de Sardaigne fait construire des ponts sur la Bormida au-dessus du confluent de l'Orba. Il poussera aussi des détachemens sur Marengo & Marenzano pour le même objet; en un mot M. de Chevert prendra toutes les précautions nécessaires (qu'il est inutile de prescrire à un homme de guerre) pour être exactement informé des mouvemens du roi de Sardaigne, pour éclairer les démarches de ce Prince, & s'assurer des fourrages entre l'Orba & la Bormida. Si M. de Chevert avoit besoin de quelqu'augmentation de troupes, il les demandera à M. le Maréchal qui lui en enverra suivant l'exigence des cas.

On prévient M. de Chevert que M. le Maréchal attend vers la fin de cette semaine, les dix bataillons françois qui reviennent de Plaisance, & que jusqu'à l'arrivée de ces troupes, l'intention de M. le Maréchal n'est pas de rien engager; ainsi M. de Chevert, en envoyant ses détachemens à la guerre, leur recommandera de ne pas se compromettre; & si le roi de Sardaigne passoit la Bormida, M. de Chevert se contentera de garder autant

qu'il se pourra, l'Orba, jusqu'à ce que M. le Maréchal informé de ce mouvement, ait fait part à M. de Chevert du parti qu'il aura pris relativement à ce passage, qu'il faut seulement tâcher de suspendre par des demonstrations audacieuses.

On n'ajoute rien de plus à cette instruction; M. de Chevert voit l'objet de sa mission, & il suppléera par ses lumières & son zèle à ce qui peut être omis ici.

L'armée fera après-demain un fourrage général sur le bord de l'Orba; on en donnera avis à M. de Chevert, pour qu'il puisse concourir avec ses troupes à la sûreté de ce fourrage.

A Novi le 7 Juin 1746.

INSTRUCTION pour M. le marquis de Moncalm, Colonel du régiment d'Auxerrois.

L'ARMÉE devant faire un mouvement en avant, qui ne permettroit point de soutenir le poste d'Ovada, & encore moins ceux de ses environs, & le roi de Sardaigne ayant passé la Bormida, M. de Moncalm fera retirer les postes de Molare & de Cremolino à une heure de nuit.

Il partira d'Ovada avec toutes les troupes françoises qui y seront, aussitôt après l'arrivée des postes de Molare & de Cremolino, & marchera à Silvano où il recevra le poste de Rocca - Grimalda; il rassemblera le tout sur les hauteurs de Silvano, où il donnera avis de son arrivée, & attendra de nouveaux ordres pour se retirer après-demain sur Novi, ayant des postes & des partis à la guerre en avant.

A Novi le 7 Juin 1746.

INSTRUCTION pour M. de Verillac, Capitaine au régiment d'Auxerrois, commandant les troupes françoifes à Saint-Pierre d'Arène.

M. DE VERILLAC aura à fes ordres cent vingt hommes des détachemens de l'armée, avec lefquels il fera chargé de la garde des hôpitaux, magafins & de l'entrepôt d'artillerie, pour la fûreté defquels il fe concertera avec M. de Pène commandant les Ingénieurs, qui aura une inftruction particulière & relative à cet objet, afin de faire choix d'un emplacement propre à la conftruction de quelques retranchemens dans la partie du pourtour de Saint Pierre d'Arène, qui lui paroîtra la plus convenable & qui puiffe enfermer lefdits hôpitaux, magafins & entrepôt d'artillerie.

M. de Verillac fe rendra demain 8 Juin à Saint Pierre d'Arène & y difpofera le logement des troupes, de leurs officiers, & celui du Commandant, du Major & d'une brigade d'Ingénieurs.

Il pourra faire entrer dans le nombre des troupes qui font à fes ordres, les foldats qui fortiront des hôpitaux; & comme la garde des objets dont il eft chargé, doit auffi intéreffer la République, il prendra fon temps pour l'engager à y concourir par tel nombre de troupes & de payfans qu'elle voudra y employer.

Il pourra fe fervir de quatre ou de fix pièces de canon pour la défenfe des parties retranchées & les y fera placer convenablement; on lui donnera quelques canonniers pour en faire le fervice.

L'importance d'affurer les magafins, les hôpitaux & l'entrepôt d'artillerie, exigeant beaucoup de précautions, M. de Verillac eft chargé de les prendre avec fcrupule, & de défendre pied à pied avec beaucoup de vigueur toutes les parties qui pourroient en être attaquées, par des difpofitions qu'il fera d'avance relativement

aux entreprises qu'il imaginera que l'ennemi sera en état d'y faire.

On s'en rapporte d'ailleurs à ses lumières & à son zèle, pour tout ce qui pourra concourir à cet objet.

A Novi le 7 Juin 1746.

INSTRUCTION pour M. de Pène, commandant les Ingénieurs.

IL partira de Novi le 9 Juin avec le major de son Corps & la brigade de.......... pour aller coucher à Ottagio; le 10 à Saint-Pierre d'Arène, où ils resteront jusqu'à nouvel ordre.

Dès qu'il y sera arrivé il examinera dans le pourtour du faubourg de Saint-Pierre d'Arène, le lieu le plus propre pour y former un retranchement de campagne, qui en couvrant nos magasins de subsistances, dont il prendra connoissance, puisse contenir aussi les pièces de canon & toute l'artillerie que nous y avons en dépôt, & dont il pourra faire la disposition pour la défense des retranchemens qu'il aura projetés. M. de Vérillac Commandant des troupes françoises, avec lequel il se concertera, & celui de la république de Gènes, lui fourniront les travailleurs & matériaux nécessaires pour l'exécution de ces retranchemens.

Il aura attention que ses ouvrages soient faits avec le plus de promptitude que faire se pourra, & qu'ils soient de la meilleure & plus vigoureuse défense, en se servant s'il est nécessaire de quelques maisons ou enclos dudit faubourg.

On le chargera d'une lettre pour le Commandant des troupes & d'une seconde lettre pour l'Envoyé que le Roi a auprès de la République, afin qu'il puisse trouver toutes les facilités qu'exige un travail dont l'exécution demande de la célérité.

A Novi le 7 Juin 1746.

LETTRE écrite à M. de Maulevrier à Nice.

L'INFANT a besoin dans son camp de Plaisance, Monsieur, des troupes que je commande, pour attaquer de concert l'armée autrichienne qui le resserre & qui a cherché à couper sa communication avec Tortone; je me dispose à partir pour exécuter cet ordre.

Vous sentez bien, Monsieur, que ce mouvement va laisser au roi de Sardaigne, le temps & les moyens de tenter s'il le veut sur quelque partie de la communication; ainsi il faut se réduire à en défendre les points les plus importans, tels que le comté de Nice, Dolce-Acqua & Vintimille.

En conséquence de ce principe, j'écris à M. d'Espinoz de se replier de Taggia sur Nice, avec les détachemens des régimens d'Asti qu'il a avec lui, que vous renverrez tout de suite dans les quartiers d'assemblée de leurs régimens; j'écris aussi à M. de Pereuse d'observer les mouvemens de l'ennemi dans la partie vis-à-vis de lui; & au cas qu'il en fasse quelques-uns qui aient l'air offensif, je lui mande de se retirer sur Dolce-Acqua & Vintimille, & de se conformer ensuite aux ordres que vous lui enverrez selon les circonstances qui peuvent se réduire à deux, sur lesquelles je dois vous communiquer mes sentimens.

1.° L'ennemi peut entreprendre sur vous avec des forces pareilles à celles que vous avez, auquel cas il faut soutenir les postes que vous occupez, disputer les passages par lesquels il peut venir à vous, présenter des têtes en différens endroits pour l'occuper & le retarder; en un mot, mettre en usage tous les moyens que votre zèle & vos lumières vous dicteront pour lui résister & l'empêcher de vous percer : il n'est pas nécessaire de vous les

prescrire, la connoissance que vous avez acquise des lieux & du pays, vous met à portée de prendre les partis les meilleurs, relativement à la marche & aux mouvemens de l'ennemi.

2.° Il peut entreprendre sur vous avec des forces extrêmement supérieures à celles que vous avez; auquel cas après avoir fait occuper assez en force les postes de Castelnovo, Torretta & Apremont, pour assurer votre retraite du comté de Nice, vous rassemblerez vos forces, soit à la Turbie s'il vient par Castiglion & Sainte-Agnès, soit à la Trinité s'il vient par la Scarena, ou dans tel autre lieu qui vous paroîtra plus convenable; vous tâcherez par vos manœuvres de le retarder autant que vous pourrez: Et après avoir garni la citadelle de Villefranche & le fort de Montalban, des troupes & munitions de guerre & de bouche nécessaires pour leur défense, & avoir donné ordre aux Commandans de ces places de s'y défendre jusqu'à l'extrémité; vous ferez votre retraite au-delà du Var, & vous vous établirez sur cette rivière, pour en disputer le passage à l'ennemi, & l'empêcher de pénétrer en Provence; mais vous ne ferez cette retraite qu'à l'extrémité & après avoir épuisé tous les moyens possibles, pour retarder l'ennemi.

Je ne pense pas que vous soyez réduit à vous replier si loin, parce que le mouvement que je vais faire sur Plaisance, ne peut être assez long pour donner le temps au roi de Sardaigne dont l'armée presque entière est assemblée sous Alexandrie, d'envoyer dans le comté de Nice, des forces assez considérables pour s'en emparer & vous obliger à cette retraite.

Vous avez les régimens de Vivarais, de Blaisois, de Salis, trois bataillons de milice, & les débris des bataillons d'Asti joints aux recrues de ces régimens; le tout fait près de dix bataillons: ces troupes sont plus que suffisantes pour résister aux efforts que le roi de Sardaigne pourra faire, n'étant pas vraisemblable qu'il puisse y envoyer d'Alexandrie, assez de bataillons pour vous percer

&

& vous obliger à abandonner le comté de Nice, car je compte pour fort peu de chose les paysans qu'il peut vous présenter, & vous connoissez assez cette espèce de troupes, pour savoir qu'ils ne sont pas capables d'un effort sérieux; ainsi je suis persuadé qu'à moins que le roi de Sardaigne n'y envoyât beaucoup de bataillons, vous soutiendrez vos postes.

Mais quel que puisse être le parti que le roi de Sardaigne prendra dans cette occasion, vous devez toujours faire garder en force & munir le château de Dolce-Acqua & Vintimille, parce qu'il faut du canon & une espèce de siége, pour s'emparer de ces postes; & j'espère que les Piémontois n'en auront pas le temps.

Je m'en rapporte parfaitement à vous, Monsieur, pour ce que vous ferez dans cette circonstance, persuadé que la défense du comté de Nice, dont vous connoissez toute l'importance, ne peut être en meilleures mains. Je vous prie de m'accuser la réception de cette lettre, & de me faire part des dispositions que vous aurez faites en conséquence, il me paroît nécessaire de faire passer votre courrier par mer, vous aurez aussi la bonté d'en informer M. de Kaxigal dans quelques jours seulement, afin d'attendre une seconde fois de mes nouvelles.

Vous aurez la bonté de donner ordre que tous les Courriers s'arrêtent à Nice, jusqu'à ce qu'ils puissent s'embarquer pour faire le trajet par mer, & ils pourront venir deux ou trois à la fois, je donnerai des ordres à Gènes pour la continuation de leur route.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Tortone le 9 Juin 1746.

INSTRUCTION pour M. le comte de Mailly-d'Aucourt, Maréchal-de-camp.

M. DE MAILLY verra par l'extrait de l'ordre ci-joint, la composition du détachement qui doit être à ses ordres. Il sera

augmenté à Castelnovo di Scrivia, de cent cinquante chevaux espagnols qui l'y attendront, ce qui formera un Corps de six cents cinquante chevaux, & environ cinq cents volontaires ou grenadiers, dont on détaillera l'objet lorsqu'on aura instruit M. de Mailly, de l'arrangement de sa marche à Castelnovo di Scrivia.

Le détachement assemblé au Rouco aux ordres de M. de Mailly, ne se mettra en marche que sur les huit ou neuf heures, pour donner le temps à la colonne de la gauche de défiler, ainsi qu'à son arrière-garde, composée des vieilles gardes de cavalerie & d'infanterie.

Une demi-heure après que cette arrière-garde aura défilé, M. de Mailly pourra commencer sa marche, & s'acheminera vers Castelnovo di Scrivia, où il fera halte jusqu'à deux heures après-midi; il laissera Castelnovo di Scrivia devant lui si les détachemens de la garnison de Tortone y sont encore; il le fera occuper par de l'infanterie si ces détachemens sont retirés. A deux heures, M. de Mailly se mettra en marche pour Casei où il passera la nuit, se tenant en garde contre le côté du Pô & contre celui de Castelnovo, qui sera désemparé.

L'armée campera demain 10 à Voghera, à quatre milles de Casei.

L'objet du détachement de M. de Mailly, est d'observer les marches & les mouvemens que le roi de Sardaigne pourra faire, d'éclairer la force des détachemens qu'il enverra, s'il ne marche pas en entier, enfin de faire l'arrière-garde & la sûreté de l'armée.

En conséquence, M. de Mailly s'arrêtera tous les jours dans les lieux & à la distance de l'armée, marquée dans son instruction. Il donnera journellement avis des nouvelles qu'il apprendra, soit par ses émissaires, soit par ses partis, & il recevra des ordres relatifs aux circonstances dont il informera.

Le 11, l'armée ira camper à Broni, à cinq milles de San-Giulietto.

Ce même jour, M. de Mailly partant de Casei à six heures du matin seulement, se rendra par Voghera & Schiatezzo à San-Giulietto, sur le grand chemin de Voghera à Broni, où il campera & veillera au chemin de Voghera aux débouchés de la montagne, du côté de Monte-Bello & du côté du Pô.

Le 12, l'armée marchera à Castel San-Giovanni & y séjournera le 13, à cinq milles de la Stradella.

Le même jour M. de Mailly partant de même à six heures, viendra occuper le poste de la Stradella par son centre, veillant par sa droite au Pô, & par sa gauche à la montagne.

Il y recevra des ordres relatifs à ceux que l'Infant enverra, & pour cet effet, il fera passer un Cornette & dix cavaliers à Castel San-Giovanni, pour les lui rapporter ledit jour 13.

Il seroit superflu de prescrire à un homme de guerre, les précautions qu'il doit observer dans sa marche & dans ses campemens ou logemens, qu'on laisse à son choix; on compte sur l'expérience & la capacité de M. de Mailly, pour remplir l'objet qu'on lui a détaillé, persuadé qu'il suppléera par ses lumières & par son zèle, à ce qui pourroit avoir été omis dans la présente instruction.

A Castel San-Giovanni le 13 Juin 1746.

INSTRUCTION pour M. de .... Lieutenant-colonel détaché à Castel San-Giovanni.

IL aura à ses ordres cent hommes d'infanterie, & cent cinquante chevaux des éclopés de la cavalerie & des dragons, il ne fera usage de ces derniers, que dans des cas urgens & pour les patrouilles.

L'objet de M. de....... étant de garder le village de Castel San-Giovanni & les magasins des vivres que nous y avons, ainsi

que les hôpitaux; il se concertera avec le Colonel des milices bourgeoises, pour faire monter huit soldats avec dix miliciens à chaque porte.

Il aura attention de faire fermer les portes à l'entrée de la nuit, & ouvrir le matin au jour; observant de se faire informer exactement de tout ce qui entrera dans le village, & d'envoyer des découvertes avant l'ouverture des portes.

Comme les ennemis peuvent venir par le côté de Broni & de la Stradella, ou par Borgo-Novo, il dirigera ses patrouilles sur les chemins qui y communiquent, ainsi que dans l'intervalle qu'ils laissent entre eux & le Pô, & ne les composera que de huit ou dix cavaliers ou dragons.

Il tiendra sa troupe en-dedans de la ville & rien dans les fauxbourgs; il agira de concert avec le commandant des milices; il rendra compte de tout ce qui arrivera dans son poste, & des nouvelles qu'il apprendra. Il enverra des émissaires à la Stradella & à Broni, pour être informé des mouvemens que le roi de Sardaigne pourroit faire sur lui.

On compte sur son zèle & on s'en rapporte à sa capacité, pour tout ce qui pourra concourir à la défense de ce poste, dont l'importance lui est connue.

Du 14 Juin 1746.

NOTES sur le Projet de Plaisance.

APRÈS avoir examiné, autant qu'il a été possible, dans le peu de temps & avec le peu de connoissances qu'on a pu acquérir de la position des ennemis vis-à-vis celle de l'armée des deux Couronnes, on ne balance pas à juger qu'il est important d'attaquer les Autrichiens le plus promptement qu'on le pourra.

Mais cette nécessité n'exclud pas la condition de tâcher de se

procurer dans cette attaque, le plus d'avantages qu'il sera possible. Ces avantages doivent, à ce qu'il paroît, avoir l'objet de chercher à rendre inutiles les retranchemens & les batteries que les ennemis ont faites, & qui rendent le front de leur position formidable, pour ne pas dire inattaquable.

En conséquence, on pense que la disposition de l'attaque doit se faire sur sept colonnes.

Celle de la droite, composée de dix bataillons françois, partant de Quartichiole ou en-deçà, viendra par les cassines de Baleza, Biazena & Pelegrina, tomber au moulin de la Calbari, où elle passera les Navilles qui sont en-deçà du Refudo, & allant traverser ce canal, se rabattra par sa gauche, sur les derrières du camp de l'ennemi.

La seconde colonne de la droite, composée de même de dix bataillons françois, partira de la cassine de l'Avocat Stivan, d'où, passant à la Pusterla, elle ira à la Baratiera, de-là à Ulzulga, à la Rondonella, d'où elle ira passer les Navilles en-deçà du Refudo, à la gauche de la colonne ci-dessus, pour passer ensuite le Refudo, & rabattre par sa gauche, sur le derrière & le flanc des ennemis.

La troisième colonne de la droite, composée de dix bataillons espagnols, partant de la Galenca, ira en droiture, laissant la Malchota à droite, gagner le moulin de Montecupo, laissant Montecucho à gauche, d'où elle prendra le chemin qui va droit passer les deux Navilles en-deçà du Refudo & ce canal, pour tomber de-là sur le flanc gauche de la position de l'ennemi.

La quatrième colonne de la droite, composée de douze bataillons espagnols, débouchera du camp, pour se poster en droiture sur Montecucho & de-là sur les deux Navilles & le Refudo, & le passer pour attaquer la gauche des ennemis, pendant que les trois autres colonnes la tourneront.

La cinquième colonne sera celle qui aura pour objet d'attaquer

les ennemis, lorſque les autres colonnes auront cauſé l'ébranlement & le déſordre qu'on doit en eſpérer.

La ſixième & la ſeptième ſeront deſtinées à tourner la droite de l'ennemi ſuivant l'ancien projet.

OBSERVATIONS.

COMME les débouchés des deux colonnes de la droite, ſont abſolument inconnus, on propoſe de faire marcher dès demain à quatre heures après midi, tous les grenadiers & piquets, & les dix bataillons françois qui ſont actuellement campés à Plaiſance & à Saint Antonin, de laquelle troupe on formera la tête des deux colonnes propoſées ci-deſſus, moyennant leſquelles on pourra pouſſer & dépoſter les troupes légères que les ennemis ont à leur gauche, & s'approcher le plus près qu'on le pourra du Refudo.

Leſdites deux colonnes reſteront dans la poſition où elles ſe trouveront à l'entrée de la nuit, & on les renforcera dans la nuit des brigades qui arriveront demain au camp de Saint Antonin.

On ſent aiſément l'avantage de cette manœuvre anticipée, qui a d'autant moins d'inconvénient, qu'on ne peut dérober à l'ennemi l'attaque projetée.

On obſervera encore qu'il eſt important de combiner le moment de l'attaque, d'après le calcul qu'on aura fait de la marche des colonnes & du point où elles ſeront avancées dans la marche que l'on propoſe de faire dès demain.

On ne peut ſe diſpenſer d'ajouter ici que, ſi le roi de Sardaigne s'étoit approché dès demain à Caſtel San-Giovanni, & paroiſſoit vouloir continuer ſa marche, il faudroit de préférence faire les diſpoſitions pour aller l'attaquer.

Du 15 Juin 1746.

INSTRUCTION pour M. le comte de Mailly-d'Aucourt, Maréchal-de-camp.

SON ALTESSE ROYALE ayant jugé néceſſaire dans la poſition où ſe trouvent actuellement les armées, de faire une diſpoſition générale pour attaquer celle des Autrichiens, elle a ordonné que l'attaque ſe feroit avec vigueur, dans différens points ſur ſept colonnes, dont les deux de la droite ſont deſtinées à tomber ſur les derrières de la poſition de l'ennemi.

M. de Mailly pour ſeconder l'opération de ces deux colonnes, & concourir à l'objet eſſentiel de leur mouvement, marchera avec le Corps qui eſt à ſes ordres & ſe portera à hauteur de Quartichiole en remontant la Trebie par ſa rive gauche; il y paſſera cette rivière & ſe rendra à Quartichiole, où il attendra le régiment de Foix, qui doit l'y joindre & qui ſera à ſes ordres, & il y paſſera la nuit.

Il partira de Quartichiole à une heure avant le jour, s'avancera ſur Orſolengo, qu'il attaquera de vive force, ou avec du canon s'il juge que l'expédition ne doive durer qu'une heure ou une heure & demie, ou qu'il bloquera s'il craignoit qu'elle ne fût plus longue, ou qu'il laiſſera derrière lui, s'il juge le poſte trop peu conſidérable, & peu garni.

La direction de ſa marche doit être ſur Quarto, paſſant par le château de Bardineſe, contre lequel il agira de la même façon qu'il eſt dit ci-deſſus, pour celui d'Orſolengo.

L'objet particulier de M. de Mailly étant d'en impoſer aux troupes que les ennemis pourroient avoir dans la montagne, comme d'empêcher qu'ils ne ſe retirent par les chemins qui y communiquent partant de leur camp; il ſera eſſentiel d'obſerver tous les débouchés, & de ſe porter ſur ceux qui lui paroîtront

les plus favorables à l'ennemi; mais comme cet objet pour être rempli exigeroit que M. de Mailly passât le Refudo & se portât sur quelque point de la chaussée qui conduit à Saint-George, il arrangera sa marche suivant cette direction sur les points de Gorigo, Ture, Couarson ou San-Paolo.

On le prévient qu'il y a quatre colonnes à sa gauche qui doivent passer ledit Refudo, aux différens points dont celle qui avoisine le plus M. de Mailly & qui se trouve directement à sa gauche, est commandée par M. de Larnage, & doit passer le Refudo au point de Pitolo qui se trouve au-dessus de Quarto.

Il doit être informé de la marche de la colonne de M. de Larnage, & du moment qu'elle passera le Refudo, afin de le passer en même-temps & non auparavant, pour n'être point compromis & pour opérer à même hauteur que toutes les autres colonnes qui doivent se secourir réciproquement; ainsi M. de Mailly fera reconnoître de temps en temps, la marche de ladite colonne; & quand il sera à Quarto, il enverra reconnoître jusqu'à Pistolo, pour savoir si la colonne de M. de Larnage a passé le Refudo, afin d'y venir passer le Refudo.

Si les ennemis forcés à leur centre, ou à leur gauche, vouloient se retirer par Muzinasco & San-Paolo, sur la rive droite de la Nura, on prévient M. de Mailly, que le gué de Saint-George étant le plus praticable, il doit s'y porter avec vigueur, pour en disputer le passage; bien entendu que les colonnes de sa gauche qui auroient percé & mis les ennemis en fuite, les feront suivre par des détachemens de troupes légères, & que sa position augmentera le désordre de leur retraite, dont il doit profiter autant qu'il sera possible.

Le peu de temps qu'on a eu pour reconnoître, ne permettant pas de donner des indications plus détaillées de la marche de M. de Mailly; on compte sur son zèle & sur la vigueur avec laquelle il se portera à remplir un objet si important, & on s'en rapporte

rapporte d'ailleurs à ſes lumières & à ſon expérience, pour tout ce qui pourra manquer à la préſente inſtruction ; & on lui envoie M. d'Agieu Aide-maréchal général des logis, & M. de Rocher Ingénieur, pour lui aider dans les détails de l'objet dont il eſt chargé.

Il aura attention de proportionner ſes opérations à la force de ſon détachement & aux manœuvres de l'ennemi qu'il pourra rencontrer ; ſon éloignement de l'armée ne permettant pas de lui rien preſcrire de poſitif, & obligeant de s'en rapporter à ſon zèle & à ſon expérience.

On le prévient que M. d'Argouges marchera une heure avant le jour à Quartichole, pour ſe porter enſuite ſur le Refudo, à la queue de la colonne de M. de Larnage ; ainſi s'il étoit forcé de ſe replier par force majeure, il concerteroit ſa retraite ſur la cavalerie & la brigade de Wigier, qui ſera aux ordres de M. d'Argouges ; & dans tous les cas, M. de Mailly ne fera aucun mouvement, ſans en donner avis à M. d'Argouges, afin qu'il puiſſe régler les ſiens en conſéquence.

Du 15 Juin 1746.

INSTRUCTION pour M. d'Argouges, Lieutenant général.

IL aura à ſes ordres le régiment de Wigier, les huit eſcadrons eſpagnols & les vingt eſcadrons françois.

Son Alteſſe Royale ayant jugé néceſſaire dans la poſition où ſe trouvent actuellement les armées de faire une diſpoſition générale pour attaquer celle des Autrichiens, elle a ordonné que l'attaque ſe feroit avec vigueur dans différens points ſur ſept colonnes, dont les deux de la droite ſont deſtinées à tomber ſur les derrières de la poſition de l'ennemi.

En conséquence de cet ordre & des arrangemens qui y sont relatifs, l'objet de M. d'Argouges étant de contenir & observer les ennemis qui pourroient se porter sur notre flanc, il partira de Sant'Antonio deux heures avant le jour avec toutes les troupes qui sont à ses ordres, & se portera sur Quartichiole suivant l'itinéraire ci-joint, & s'y mettra en bataille, appuyant sa droite à Quartichiole, & sa gauche vers la Bersonera. Les trois bataillons de Wigier formeront son avant-garde & la tête de sa colonne; les huit escadrons espagnols, le centre; & les vingt escadrons françois, la queue de la colonne, suivis d'une arrière-garde convenable

On le prévient que M. de Mailly aura marché à Orselengo sur sa droite, d'où il se portera sur le Resudo au point de Quarto, & que M. de Larnage sera sur sa gauche, pour se porter sur ledit Resudo au point de Pitolo; que comme l'un ou l'autre de ces Officiers généraux pourront avoir besoin du concours des troupes qui sont à ses ordres, il en doit disposer le mouvement, relativement aux différentes situations où ils pourront se trouver: Et si ces Officiers généraux, commandant les colonnes qui sont à sa droite & à sa gauche, ne trouvoient aucun obstacle à leur marche & à leur attaque, & que par les connoissances qu'il aura attention d'en faire prendre, il sût qu'elles ont passé le Resudo, il s'avancera, avec le Corps qui est à ses ordres, jusqu'à Pitolo, où il passera ledit Resudo sur le chemin de Pescarolo, pour se porter en avant suivant les circonstances & le succès des colonnes qui doivent opérer sur sa gauche dans le derrière de la position des ennemis, & observera d'en faire avertir M. le Maréchal qui sera au centre, à la colonne de M. de Mirepoix.

Le peu de temps qu'on a eu pour reconnoître, ne permettant pas de donner des plus grands éclaircissemens à M. d'Argouges, on compte qu'il suppléera par son expérience & sa capacité à tout ce qui peut manquer dans la présente instruction, & que par son zèle & sa vigueur, il concourra à tout ce qui pourra

RALE DES AUTRICHIENS,

L'ARMÉE DE L'INFANT.

NE te, e Larnage.	LA CAVALERIE aux ordres de M. d'Argouges, ſe portera à Quartichiole.	DÉTACHEMENT de M. de Mailly partant de San-Nicolo pour ſe porter à Orſolengo.
RDE.		
renadiers.	M. le Chevalier de Belloy,	M. d'Agieu,
-Maréchal-	Aide-Maréchal-des-logis.	Aide-Maréchal-des-logis.
	8 Eſcadrons Eſpagnols.	Volontaires de Gantés.
uet } Ing.rs	20 François.	500 Chevaux
	Brigade de Wigier, 3 Bat.ons	Régiment de Foix.
s armés,		
ils.		
lx.		
njou.		
tardie.		
e-Aymon.		
ux ordres		
el.		

produire un ſuccès favorable, en profitant du déſordre avec lequel les ennemis feront leurs mouvemens.

On envoie avec lui M. le chevalier de Belloy, Aide-maréchal-des-logis, avec des guides.

ITINÉRAIRE pour M. le marquis d'Argouges.

PARTANT de Sant'Antonio par la droite du village, il paſſera à la caſſine de Saint Roch, d'où à la caſſine de Fubiſſana, laiſſant la caſſine de Riotey à ſa droite, & celle de Preda à ſa gauche.

De la caſſine de Fubiſſana, il ira par le grand chemin de la Berſonera, d'où il arrivera par le même chemin à la Quartichiole.

Si M. de Mailly a beſoin du ſecours de M. d'Argouges, on pourra ſe ſervir du grand chemin qui débouche dudit Quartichiole à Orſelengo, pour le lui faire parvenir.

Si c'eſt M. de Larnage qui en demande, M. d'Argouges pourra ſe porter par le moulin de Groſſeto & par la Pelegrina ſur Pitolo, où doit arriver M. de Larnage.

Du 15 Juin 1746.

INSTRUCTION pour M. le marquis de Mirepoix, Lieutenant général.

SON ALTESSE ROYALE ayant jugé néceſſaire dans la poſition où ſe trouvent actuellement les armées, de faire une diſpoſition générale pour attaquer celle des Autrichiens; elle a ordonné que l'attaque ſe feroit avec vigueur dans différens points, ſur ſept colonnes, dont les deux de la droite ſont deſtinées à tomber ſur les derrières de la poſition de l'ennemi.

La ſeconde colonne de la droite qui ſera deſtinée à l'un de

ces deux objets, fera aux ordres de M. de Mirepoix Lieutenant général. Elle fera composée des troupes dont l'état est ci-joint, & dont l'avant-garde sera donnée à M. de Puiguion Maréchal-de-camp.

M. de Mirepoix connoissant mieux qu'un autre, l'objet dont il est chargé, & le peu de temps qu'on a eu pour développer le local de son attaque, ne permettant pas d'entrer dans un détail assez juste, on se réduira à quelques réflexions.

La nécessité d'acquérir plus de connoissance des points sur lesquels on doit opérer, a déterminé à se porter dès aujourd'hui sur le Refudo par les chemins indiqués.

En conséquence, M. de Mirepoix partant du camp de Sant' Antonio ce 15 à quatre heures après-midi, avec une partie de sa colonne, suivra les chemins désignés dans l'itinéraire ci-joint, se dirigeant au moulin de Santa-Franca, à quelques toises en-deçà du Refudo, laissant le moulin de Santa-Franca à gauche & celui de Manesello à droite, il poussera & enveloppera s'il le peut, les camps avancés de troupes légères que les ennemis ont à la cassine Baratiera; & s'ils ne se retiroient pas à son approche, il feroit les dispositions nécessaires pour les attaquer, soit de vive force, soit avec du canon.

A mesure qu'il chassera devant lui ces petits camps, il gagnera du terrain & tâchera de s'avancer avant la nuit, jusque sur le bord du Refudo, afin d'y faire des passages pendant la nuit & le passer avant le jour, pour aller charger les ennemis s'ils se rassembloient de l'autre côté, ou les tourner s'ils soutenoient leur position.

On prévient M. de Mirepoix, qu'il aura une colonne à sa droite & une à sa gauche, que la colonne de la droite passera le Refudo à sa droite à hauteur de Pistolo; elle s'achemine de même dès aujourd'hui & s'élevera à hauteur de celle de M. de Mirepoix tirant vers Pitolo, qu'elle laissera à droite, cette colonne fera aussi des passages sur le Refudo.

Lorſque M. de Mirepoix ſera arrêté au point où il jugera convenable de faire halte pour la nuit, il aura attention d'envoyer reconnoître la poſition de la colonne de ſa droite, & de la colonne de ſa gauche, qui s'avancera à deux heures avant la nuit de la caſſine de Galanca, ayant ſa direction ſur le moulin de la Spadarina, laiſſant à gauche le caſſinage de Montecuco.

Ces trois colonnes doivent agir toujours à vue & de concert, afin de ſe réunir pour recevoir l'ennemi & ſe déployer enſemble, ſi elles trouvoient plus de réſiſtance qu'on a lieu de l'imaginer; ainſi chacun des Commandans de ces trois colonnes doivent avoir attention de ſe concilier perpétuellement, & de régler leurs mouvemens ſur ceux des ennemis; de façon que s'ils tomboient ſur une de ces colonnes, les autres puſſent la ſeconder reſpectivement.

Lorſque M. de Mirepoix ſera arrivé au Refudo & aura fait halte, il renverra un des Officiers de l'État-major, qu'il aura à ſes ordres, pour venir chercher au camp, la brigde des Gardes-lorraine & cinq pièces de canon de campagne, qu'il joindra aux deux d'eſpagne qu'il aura emmenées avec lui. Ces pièces ont de quoi tirer à cartouches dans le beſoin. M. de Mirepoix en fera la diſpoſition ſelon les occurrences, & laiſſera toujours du monde pour les garder s'il ne s'en ſert pas.

On a remarqué que la gauche du camp des ennemis ne venoit pas juſqu'au Refudo, ainſi il pourroit arriver que les obſtacles ne fuſſent pas au Refudo; & que l'ennemi réduisît ſa défenſe à la Naville au-delà, qui vient de la Nura; dans ce cas les trois colonnes paſſeront le Refudo, & ſe mettront en meſure les unes avec les autres pendant la nuit, pour faire des paſſages ſur cette Naville; & ſi les précautions que l'ennemi auroit priſes rendoient cette manœuvre impoſſible, alors les deux colonnes de la droite ſe réuniroient pour paſſer la Naville au-deſſus dans des points où l'ennemi ne pourroit en diſputer le paſſage auſſi en force. M. de Mirepoix donnera le ſignal de l'attaque des trois colonnes

de la droite, par trois coups de canon tirés à peu de diſtance une demi-heure avant le jour; alors les trois colonnes de la droite ainſi que la quatrième qui débouche du camp eſpagnol, commenceront chacune leur attaque, qui doit être vive & prompte autant que le terrain le permettra.

M. de Mirepoix ſent bien que ne pouvant rien lui preſcrire ſur ſes mouvemens qui dépendent de ceux de l'ennemi, on ne peut que s'en rapporter à la prudence & à la vigueur dont il fera uſage ſuivant les circonſtances, & ſuppléer par ſon zèle & ſon expérience, à ce qui pourroit avoir été omis dans la préſente inſtruction.

Du 15 Juin 1746.

INSTRUCTION pour M. de Larnage, Maréchal-de-camp.

SON ALTESSE ROYALE ayant jugé néceſſaire dans la poſition où ſe trouve actuellement les armées, de faire une diſpoſition générale pour attaquer celle des Autrichiens; elle a ordonné que l'attaque ſe feroit avec vigueur dans différens points ſur ſept colonnes, dont les deux de la droite ſont deſtinées à tomber ſur les derrières de la poſition des ennemis.

La ſeconde colonne de la droite qui ſera deſtinée à cet objet, ſera aux ordres de M. de Mirepoix Lieutenant général.

Elle ſera compoſée des troupes dont l'état eſt ci-joint.

M. de Larnage connoiſſant mieux qu'un autre, l'objet dont il eſt chargé, & le peu de temps qu'on a eu pour développer le local de ſon attaque, ne permettant pas d'entrer dans un détail aſſez juſte, on ſe réduira à quelques réflexions.

La néceſſité d'acquérir plus de connoiſſance des points ſur leſquels on doit opérer, a déterminé à ſe porter dès aujourd'hui ſur le Refudo par les chemins indiqués.

En conséquence, M. de Larnage partant du camp de Sant' Antonio ce 15 à quatre heures après-midi, avec une partie de sa colonne, suivra les chemins désignés dans l'itinéraire ci-dessus, se dirigeant sur Pitolo, qu'il laissera à droite. Il poussera & enveloppera s'il le peut, les camps avancés de troupes légères que les ennemis ont à la cassine Baratiera & suivantes; & s'ils ne se retiroient pas à son approche, il feroit les dispositions nécessaires pour attaquer ladite Cassine, soit de vive force, soit avec du canon.

A mesure qu'il chassera devant lui ces petits camps, il gagnera du terrain, & tâchera de s'avancer avant la nuit, jusque sur le bord du Refudo, afin d'y faire des passages pendant la nuit & le passer avant le jour, pour aller charger les ennemis s'ils se rassembloient de l'autre côté, ou les tourner s'ils soutenoient leur position.

On prévient M. de Larnage qu'il aura à sa gauche, la colonne de M. de Mirepoix, qui s'avancera sur le Refudo à hauteur de .... pour passer cette Naville à même hauteur & en même temps que lui; & qu'à la gauche de M. de Mirepoix, M. de Chevert aura une autre colonne qui se dirigera sur Montecuco.

Ces trois colonnes doivent agir toujours à vue & de concert, afin de se réunir pour recevoir l'ennemi, & se déployer ensemble si elles trouvoient plus de résistance qu'on n'a lieu de l'imaginer; ainsi chacun des Commandans de ces trois colonnes, doivent avoir attention de se concilier perpétuellement, & de régler leurs mouvemens sur ceux des ennemis, de façon que s'ils tomboient sur une de ces colonnes, les autres pussent la seconder respectivement.

Lorsque M. de Larnage sera arrivé au Refudo, & aura fait halte, il renverra un des Officiers de l'État-major qu'il aura à ses ordres, pour venir chercher au camp la brigade d'Anjou, & cinq pièces de canon de campagne, qu'il joindra aux deux d'espagne qu'il aura emmenées avec lui. Ces pièces ont de quoi tirer à cartouches dans le besoin.

M. de Larnage en ſera la diſpoſition ſelon les occurrences, & laiſſera toujours du monde pour les garder s'il ne s'en ſert pas.

On a remarqué que la gauche du camp des ennemis, ne venoit pas juſqu'au Refudo, ainſi il pourroit arriver que les obſtacles ne fuſſent pas au Refudo, & que l'ennemi réduisît ſa défenſe à la Naville au-delà qui vient de la Nura; dans ce cas les trois colonnes paſſeront le Refudo, & ſe mettront en meſure les unes avec les autres pendant la nuit, pour faire des paſſages ſur cette Naville; & ſi les précautions que l'ennemi auroit priſes, rendoient cette manœuvre impoſſible, alors les deux colonnes de la droite ſe réuniroient pour paſſer la Naville au-deſſus, dans des points où l'ennemi ne pourroit en diſputer le paſſage auſſi en force.

On obſerve à M. de Larnage, que les croates & huſſards qui ſe retireront devant lui, pourront gagner la montagne pour venir inquiéter ſon flanc & ſon arrière-garde, il fera des diſpoſitions en conſéquence; on le prévient que pour parer à cet inconvénient, on fait marcher M. de Mailly ſur Orſolengo, qui ſe portera de-là à Quarto ſur la droite de M. de Larnage.

M. de Larnage ſent bien que ne pouvant rien lui preſcrire ſur ſes mouvemens qui dépendent de ceux de l'ennemi, on ne peut que s'en rapporter à la prudence & à la valeur dont il fera uſage ſuivant les circonſtances, & ſuppléer par ſon zèle & ſon expérience, à ce qui pourroit avoir été omis dans la préſente inſtruction.

Du 15 Juin 1746.

INSTRUCTION pour M. de Chevert, Maréchal-de-camp.

SON ALTESSE ROYALE ayant jugé néceſſaire dans la poſition où ſe trouvent actuellement les armées, de faire une diſpoſition générale

générale pour attaquer celle des Autrichiens, elle a ordonné que l'attaque se feroit avec vigueur dans différens points sur sept colonnes, dont les deux de la droite sont destinées à tomber sur les derrières de la position de l'ennemi.

La troisième colonne de la droite qui sera destinée à cet objet, sera aux ordres de M. de Chevert.

Elle sera composée des troupes dont l'état est ci-joint, & dont l'avant-garde sera donnée à M. de Tessé, Colonel de la Reine, avec dix compagnies de grenadiers.

Le peu de temps qu'on a eu pour développer le local de son attaque, ne permettant pas d'entrer dans un détail assez juste, on se réduira à quelques réflexions.

La nécessité d'acquérir plus de connoissances des points sur lesquels on doit opérer, a déterminé à se porter dès aujourd'hui sur le Resudo par les chemins indiqués.

En conséquence, M. de Chevert, partant du camp de Sant' Antonio le 15 à cinq heures après-midi avec les compagnies de grenadiers & les six bataillons espagnols de sa colonne, se portera à la cassine de la Galinea, d'où il suivra les chemins désignés dans l'itinéraire ci-joint, se dirigeant sur le moulin de la Spadarina ou celui de Montecuco, préférant pour son passage celui qui lui paroîtra le plus favorable à son objet. Il poussera & enveloppera, s'il le peut, les camps avancés des troupes légères que les ennemis ont dans les Cassines; & s'ils ne se retiroient pas à son approche, il feroit les dispositions nécessaires pour les attaquer, soit de vive force, soit avec du canon.

A mesure qu'il chassera devant lui les petits Corps avancés, il gagnera du terrain, & tâchera de s'avancer avant la nuit jusque sur le bord du Resudo, afin d'y faire des passages pendant la nuit, & le passer avant le jour pour aller charger les ennemis, s'ils se rassembloient de l'autre côté, ou les tourner, s'ils soutenoient leur position.

On prévient M. de Chevert qu'il aura une colonne à sa droite, commandée par M. de Mirepoix, qui passera le Refudo entre les moulins de Santa-Franca & de Manezello, qu'elle s'achemine de même dès aujourd'hui, marchant à même hauteur que celle de M. de Chevert, & qu'à sa gauche, il aura celle de M. d'Arembourou qui attaque Galinea.

Lorsqu'il sera arrivé au point où il jugera convenable de faire halte pour la nuit, il aura attention d'envoyer reconnoître la position de la colonne de sa gauche & de la droite.

Ces deux colonnes, ainsi qu'une troisième que M. de Mirepoix aura à sa droite, doivent agir à vue & de concert, afin de se réunir pour recevoir l'ennemi, & se déployer ensemble, si elles trouvoient plus de résistance qu'on n'a lieu de l'imaginer; ainsi chacun des Commandans de ces trois colonnes doivent avoir attention de se concilier perpétuellement, & de régler leurs mouvemens sur ceux des ennemis, de façon que s'ils tomboient sur une de ces colonnes, les autres pussent la secourir & seconder respectivement.

Lorsque M. de Chevert sera arrivé au Refudo, & aura fait halte, il renverra un des Officiers de l'État-major qu'il aura à ses ordres, pour venir chercher au camp, la brigade de la Reine infanterie, quatre pièces de canon de campagne & vingt mulets composés.

On a remarqué que la gauche du camp des ennemis ne venoit pas jusqu'au Refudo; ainsi il pourroit arriver que les obstacles ne fussent pas au Refudo, & que l'ennemi réduisît sa défense à la Naville au-delà qui vient de la Nura; dans ce cas, les trois colonnes passeront le Refudo, & se mettront en mesure les unes avec les autres pendant la nuit, pour faire des passages sur cette Naville; & si les précautions que l'ennemi auroit prises, rendoient cette manœuvre impossible, alors les deux colonnes de la droite se réuniroient pour passer la Naville au-dessus dans des points où l'ennemi ne pourroit en disputer le passage si en force.

Au ſignal que M. de Mirepoix donnera une demi-heure avant le jour par trois coups de canons tirés à peu de diſtance, les trois colonnes de la droite, ainſi qu'une quatrième qui débouche du camp eſpagnol, commenceront chacune leur attaque qui doit être vive & prompte autant que le terrain le permettra.

M. de Chevert ſent bien que ne pouvant rien lui preſcrire ſur ſes mouvemens qui dépendent de ceux des ennemis, on ne peut que s'en rapporter à la prudence & à la vigueur dont il fera uſage ſuivant les circonſtances, & ſuppléer par ſon zèle & ſon expérience, à ce qui pourroit avoir été omis dans la préſente inſtruction.

Du 18 Juin 1746.

INSTRUCTION pour M. de Volvire, Brigadier.

M. DE VOLVIRE aura à ſes ordres, la compagnie des volontaires de Gantés, une compagnie de grenadiers, un piquet d'infanterie, commandés par M. de Gouy, Colonel, & cinq cents chevaux, commandés par un Lieutenant-colonel eſpagnol ; le tout s'aſſemblera une demi-heure après la retraite, à la tête de la brigade d'infanterie de la Reine qui ferme la gauche de la ligne françoiſe.

Deux guides rendus à la même heure & au même rendez-vous.

M. de Volvire partira à la nuit fermée avec ce détachement, paſſera le pont du Pô, & ſe rendra par Fombio à la Mirandola, pour ſe concerter avec M. de Corvolan, Lieutenant général eſpagnol, aux ordres duquel il ſera toutes les fois que l'objet militaire pourra l'exiger.

Cet article de ſa miſſion conſiſte à maſquer Gera, & à contenir les détachemens que l'ennemi pourroit avoir poſtés ſur l'Adda. C'eſt ſur quoi M. de Volvire prendra toutes les connoiſſances

qu'il pourra acquérir, & fera en conséquence les dispositions les plus convenables.

Les autres articles de sa mission roulent, 1.° sur les moyens de nous procurer les subsistances en tout genre, que l'on pourra tirer du Lodesan, du Milanès & du Pavesan, ainsi que les contributions en grain, argent, draps, paillasses & fournitures à l'usage des hôpitaux.

2.° D'établir des ponts sur le Lambro dans les lieux les plus prochains de lui & les plus aisés à soutenir, pour se porter de-là à Pavie, dont il faudra qu'il fasse par la suite le siége ou la conquête, suivant les informations qu'il pourra prendre sur les obstacles qui s'y rencontreront, & les moyens de les surmonter.

On observera sur l'article des subsistances, que le pays où il se trouvera, a déjà été mangé par les détachemens antérieurs qui y ont séjourné; qu'ainsi on ne prévoit pas qu'il en puisse tirer au-delà de sa subsistance particulière, qu'en s'étendant le long du Lambro & au-delà dans le Pavesan, s'il juge possible & prudent de le faire lorsqu'il aura pris connoissance du nombre de troupes que les ennemis tiendront dans cette partie.

Mais il donnera des ordres aux Commis de M. Dumouceaux & les protègera de façon, que par des voies souterraines & des achats, il puisse s'approvisionner des farines & des grains dont M. de Volvire facilitera les moutures, en s'assurant des moulins qui seront à portée & en arrière de lui; sur quoi il se conciliera avec M. de Corvolan, ainsi que sur tous les autres points de son instruction; & pour la défensive de ses postes, s'il étoit lui-même dans le cas d'avoir besoin des moulins; & supposé qu'il ne pût pas profiter de ceux qui se trouveroient à l'abri de son détachement, il faudroit faire passer à Plaisance, les achats du Munitionnaire, qu'on tâcheroit de faire moudre aux moulins dont les Espagnols jouissent sur le Pô.

Quant aux ponts sur le Lambro, Saint-Colomban paroît le point le plus convenable pour y en établir. Il n'a point été question dans la dernière guerre, d'aucuns ponts de bateaux sur le Lambro, parce que cette rivière est fort encaissée; cependant si après les reconnoissances qu'aura faites M. Boileau, on jugeoit indispensable d'avoir quelques bateaux pour parvenir à la construction de ces ponts, sur les avis que M. de Volvire en donnera, on emploiera tous les moyens de s'en procurer.

La conquête de Pavie est si importante, qu'il est à desirer qu'on puisse y parvenir avant que le roi de Sardaigne ou les Autrichiens y aient formé une garnison, qu'on a lieu de croire jusqu'à présent qui n'existe pas. Cet objet devant regarder par la suite M. de Volvire, il prendra sur cela toutes les connoissances qu'il pourra acquérir, & en fera part à M. le Maréchal; afin que lorsque cette entreprise sera jugée convenable, il puisse lui faire passer les Ingénieurs, le canon & tout ce qui lui sera nécessaire pour l'assujettissement & l'occupation de cette place.

Il aura attention d'avoir continuellement des émissaires à Pavie, à Milan, à Lodi & le long du Pô, jusqu'à hauteur de Voghera, pour y observer les dispositions du roi de Sardaigne. Il suppléera d'ailleurs par son zèle & sa capacité, à tout ce qui pourroit avoir été omis dans la présente instruction.

LETTRE *écrite à M. de Volvire, de Plaisance le 21 Juin 1746.*

LA nécessité d'étendre, Monsieur, la ressource de nos subsistances, nous engageant à présenter le plus tôt que faire se pourra, un Corps devant Pavie, & les dispositions du roi de Sardaigne, ne paroissant pas avoir l'objet de mettre obstacle au moins à l'occupation momentanée de cette place, je pense qu'il n'y a pas un moment à perdre pour vous en approcher.

M. de Gages fait partir demain dix bateaux, pour mettre Boileau en état de conſtruire ſon pont ſur le Lambro, vous aurez la bonté de vous porter demain en-delà de cette rivière, tant pour couvrir ſon travail, que pour marcher après-demain à Pavie.

Demain, je vous envoie encore cent hommes d'infanterie & cent chevaux, ce qui compoſera le détachement que vous commandez, de huit cents cinquante hommes d'infanterie & de huit cents chevaux; moyennant cela vous ſerez en état de marcher à Pavie avec cinq cents hommes d'infanterie & cinq cents chevaux, de placer au pont ſur le Lambro, cinquante dragons & cinquante hommes d'infanterie; & de laiſſer M. de Gouy à la Mirandola avec cinq cents hommes tant d'infanterie que de cavalerie.

Je charge de cette lettre un Ingénieur eſpagnol, que M. de Gages m'a donné, qui connoît Pavie pour y avoir reſté tout l'hiver, ce qui vous ouvrira les moyens de ſurprendre cette place qui paroît par toutes les nouvelles n'être encore gardée que par quatre-vingts huſſards.

Les deux cents hommes qui partent demain pour vous renforcer, conduiſent avec eux, un mulet chargé de cinquante pioches ou pics à roc, qui pourroient vous être néceſſaires.

M. l'Intendant envoie un Commiſſaire des guerres, des Commis de Dumouceaux & des mulets pour l'extraction des farines & grains que l'on doit trouver dans cette place, & que vous aurez la bonté de protéger de vos forces & de votre autorité; il faudra de plus, qu'auſſitôt que vous ſerez entré dans cette ville, vous lui demandiez deux mille quintaux de grains, & vingt mille écus d'argent par forme de contribution, le tout payable en vingt-quatre heures, ſous peine d'exécution militaire; il eſt fâcheux que les circonſtances exigent une conduite ſi ſévère, contre une ville bien intentionnée; mais vous ne pouvez vous diſpenſer de tenir rigoureuſement la main à l'exécution de vos ordres.

Mon fils m'a fait part des lettres que vous lui avez adreſſées

pour m'être communiquées, je ne puis qu'approuver tout ce qu'elles contiennent, & j'espère que vous ne négligerez rien pour exécuter la suite de votre mission, ainsi que vous l'avez commencée.

Il faudra que vous ayez la bonté lorsque vous partirez de la Mirandola, de laisser à M. de Gouy, les instructions tant sur son objet militaire que sur le recouvrement & la mouture des grains dont le Commis de Dumouceaux a dû commencer l'acquisition.

J'ai oublié de vous répéter de quelle importance il étoit d'avoir promptement des bateaux sur le Tesin, ainsi lorsque Boileau aura fini son pont sur le Lambro, il sera je crois nécessaire qu'il aille vous joindre à Pavie, pour vous seconder dans cette partie de votre mission.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Du 22 Juin 1746.

INSTRUCTION pour M. le marquis de Gramont, Maréchal-de-camp.

M. DE GRAMONT est destiné à se porter demain 23 du courant à la Mirandola, il partira pour cet effet à quatre heures du matin, avec les régimens d'Escars cavalerie, la Reine dragons & deux compagnies de grenadiers-royaux.

Il trouvera à la Mirandola M. de Gouy Colonel du régiment de Gâtinois, qui y commande un détachement de trois cents hommes d'infanterie, & deux cents chevaux; ce détachement sera pareillement aux ordres de M. de Gramont.

Dans cette position M. de Gramont soutiendra les postes qu'il portera en avant, ainsi qu'on va lui expliquer, & il se concertera avec M. de Corvolan Lieutenant général espagnol, aux ordres duquel il sera toutes les fois que l'objet militaire l'exigera.

Les autres articles de la mission de M. de Gramont, sont de

protéger le recouvrement des subsistances de toute espèce, qu'on tire du Lodezan, du Pavesan & du duché de Milan; tant par les contributions qu'on y impose, que par les achats que les entrepreneurs des vivres de France & d'Espagne y font faire, lesquels achats il doit favoriser autant qu'il pourra, ainsi que les moutures des grains aux moulins de Casal, Pusturlengo, Borghetto & autres qui sont à portée de lui, de concert cependant avec M. de Corvolan.

M. de Gramont en arrivant à la Mirandola, détachera M. d'Escars avec les deux compagnies de grenadiers-royaux, cent cinquante maîtres & cent cinquante dragons, avec ordre de se porter à Cortalone, passant le Lambro au même pont où M. de Volvire l'aura passé, à la garde duquel pont, M. de Volvire doit avoir laissé cinquante hommes & cinquante chevaux.

L'objet du détachement de M. d'Escars à Cortalone, est de garder le pont de pierre qui est à ce village sur Olona, afin d'assurer la retraite de M. de Volvire, qui s'est avancé sur Pavie, au cas qu'il soit obligé de se retirer.

Dans cette position M. d'Escars doit aussi assurer la communication du Corps de M. de Volvire, avec le pont du Lambro & le Corps de M. de Gramont.

M. de Volvire ayant avec lui environ douze cents mulets, destinés à transporter des vivres de Pavie à l'armée, il doit surtout protéger leur marche & l'assurer.

M. de Gramont préviendra M. d'Escars, que la garnison du château de Milan est d'environ douze cents hommes, que par conséquent il doit être fort sur ses gardes, & avoir une attention continuelle sur les détachemens que cette garnison pourroit faire pour venir enlever son poste & s'emparer du pont d'Olona, par lequel il faut nécessairement que passe tout ce qui va & vient de l'armée à Pavie.

M. de Gramont doit aussi prévenir M. d'Escars, de la nécessité

d'avoir des espions & des partis sur les bords du Pô, à droite & à gauche de l'embouchure de l'Olona, pour observer les mouvemens que le roi de Sardaigne peut faire sur ce fleuve, & savoir s'il ne se prépare pas à y jeter quelques ponts. Il sera part en diligence, à M. de Gramont, des avis qu'il aura sur cela, & M. de Gramont avec la même diligence, les fera passer à M. le Maréchal.

M. de Gramont recommandera à M. d'Escars, de donner en arrivant à Corte-Olona, de ses nouvelles à M. de Volvire à Pavie, & d'entretenir avec lui une relation continuelle.

Lorsque M. de Corvolan détachera un poste sur Codogno, M. de Gramont détachera M. de Gouy, Colonel du régiment de Gâtinois, avec deux cents hommes d'infanterie & deux cents chevaux à Casal Pusturlengo.

Il prescrira à M. de Gouy, de s'y porter & de s'y établir en homme de guerre; de s'assurer des moulins qui y sont, ainsi que de ceux qui sont à Borghetto; d'y faire moudre incessamment & sans perte de temps, les grains en plus grande quantité qu'on pourra y rassembler, tant par la voie des impositions, que par celle des achats; & de faire transporter avec sûreté à la Mirandola, les farines provenantes de ces moutures.

Il prescrira aussi à M. de Gouy, de porter quelques détachemens en avant de lui sur le chemin de Lodi, & vers les autres points de l'Adda & du Lambro, afin d'éclairer les mouvemens que l'ennemi pourroit faire sur ces rivières, & en être informé pour en faire part à M. de Gramont, qui en informera sur le champ M. le Maréchal; M. de Gouy aura cependant attention de ne pas compromettre ses détachemens.

M. de Gramont aura une très-grande attention sur les postes de Casal Pusturlengo, du pont du Lambro & de Cortalone, & il sera toujours prêt à soutenir ces postes, ou à favoriser leur retraite s'ils étoient attaqués par des Corps trop supérieurs, pour pouvoir espérer de marherà leur secours avec succcs.

M. de Gramont donnera à M.rs d'Efcars & de Goury, des inftructions détaillées de ce qu'ils ont à faire, chacun dans les poftes où il les détachera; les principaux objets de la miffion de ces Meffieurs, viennent d'être expliqués, & M. de Gramont y ajoutera ce que fes lumières & la connoiffance particulière qu'il acquerra des mouvemens de l'ennemi dans ces parties, lui fera juger néceffaire.

On s'en rapporte aux lumières & au zèle de M. de Gramont, pour fuppléer à ce qui peut être omis dans la préfente inftruction, & pour remplir exactement les différens points dont il eft chargé.

Du 24 Juin 1746.

INSTRUCTION pour M. le marquis de Cruffol, Brigadier.

M. DE CRUSSOL aura à fes ordres, deux compagnies de grenadiers, deux cents cinquante fufiliers d'Efpagne, cent dragons françois & foixante huffards.

Avec ce détachement, il fe rendra à Lodi où il s'établira en homme de guerre, & fuivant les connoiffances qu'il a de la place & du pays.

L'objet principal de fa miffion, eft de favorifer par les fecours militaires, l'extraction des farines & grains que les Munitionnaires vont tirer de Crême & du pays Vénitien, cette reffource étant indifpenfable pour affurer la fubfiftance de l'armée.

Il fera fourni à M. de Cruffol par M. de la Porte, un extrait de l'arrangement propofé à M. Gregorio, Munitionnaire d'Efpagne, par lequel il doit être dit que les Commis qu'il enverra dans le Cremafque, préviendront M. de Cruffol à Lodi toutes les fois qu'ils voudront faire paffer un convoi de farine & de grains du pays Vénitien à Lodi, afin que M. de Cruffol s'arrange pour

donner auxdits convois la protection convenable & proportionnée à la position que les ennemis ont prise ou pourroient prendre pour inquiéter ou empêcher l'extraction des matières dont on parviendra à faire l'acquisition.

Au surplus, M. de Crussol se concertera avec M. de Corvolan, tant sur l'article des subsistances que sur l'objet militaire, afin de concourir unanimement au même but.

On prévient M. de Crussol que M. de Gouy est à Casal Pusturlengo, & M. de Gramont à la Mirandola, pouvant lui être utile d'être informé de ces positions.

Il suppléera d'ailleurs par son zèle & son activité à tous les cas de guerre, qu'on ne peut prévoir dans la présente instruction.

Son détachement sera rendu à six heures du soir, au-delà du pont, à la tête du retranchement.

Du 26 Juin 1746.

INSTRUCTION pour M. le marquis de Mirepoix, Lieutenant général.

M. DE MIREPOIX aura à ses ordres, la brigade des Gardes-Lorraines & le régiment de Languedoc dragons.

M.rs de Chevert & le Gendre, Maréchaux-de-camp, marcheront avec ce détachement, & seront aux ordres de M. de Mirepoix.

Ce détachement sera assemblé aujourd'hui à trois heures après midi, à la tête de la brigade des Gardes-Lorraines, que le régiment de Languedoc suivra.

M. de Mirepoix en partira à la même heure, pour se rendre sur le Lambro au lieu appelé *Mariotti*, où est notre pont de bateaux sur cette rivière.

Il passera par Somaglia, d'où à l'Ospitaletto, & de l'Ospitaletto il se rendra sur les bords du Lambro, à portée du pon

de Mariotti, où Don Germain aura reconnu le terrain, pour camper ces troupes.

Un guide sera rendu à la même heure & au même rendez-vous.

Il y fera camper ces troupes, ayant le pont devant lui, au-delà duquel M. de Volvire est campé avec un détachement de mille hommes, lequel sera de même aux ordres de M. de Mirepoix.

M. de Mirepoix, dans cette position, a deux objets principaux à remplir; le premier, de pousser demain matin sur l'Olona, le détachement de M. de Volvire, & de le renforcer pour le mettre en état de résister aux détachemens que le roi de Sardaigne, dont les troupes sont (dit-on) en force entre Pavie & l'Olona, pourroit pousser dans cette partie, pour attaquer & replier M. de Volvire.

Le second objet de M. de Mirepoix est de se préparer à marcher sur Pavie, & attaquer cette ville avec le Corps à ses ordres, & ce qu'on y pourra ajouter suivant les circonstances & les mouvemens que fera le roi de Sardaigne pour la soutenir.

Par l'exposition de ces deux objets, M. de Mirepoix voit qu'il est essentiel de primer le roi de Sardaigne sur l'Olona, de se rendre maître & de soutenir le pont sur cette rivière, qui est au village de Cortalone, & d'éclairer par des détachemens portés en avant vers Pavie, & sur les bords du Pô entre l'Olona & le Tesin, les mouvemens que le roi de Sardaigne peut faire tant pour déboucher de Pavie, que pour jeter un pont sur le Pô entre l'embouchure de l'Olona & celle du Tesin, ou pour fortifier & retrancher celui que quelques émissaires assurent que ce Prince y a déjà jeté ou veut jeter.

M. de Volvire étant déjà sur les lieux depuis quelques jours, & connoissant le pays, M. de Mirepoix pourra le charger du détachement avancé à Cortalone, & il augmentera de quelques compagnies de grenadiers & piquets, le détachement de mille hommes qu'il a déjà avec lui.

On prévient M. de Mirepoix que M. de Volvire étant

chargé de protéger le recouvrement des contributions en grain, impofées dans le Pavefan, il doit le laiffer chargé de cette même partie, dont M. de Volvire l'informera, ainfi que du fuccès des recouvremens de ces contributions.

Quant à la marche de M. de Mirepoix fur Pavie, il recevra demain ou après-demain à ce fujet, une nouvelle inftruction détaillée fur les moyens de fe rendre maître de cette ville; on le prévient feulement ici que vingt-cinq bateaux, portés fur des haquets, avec fix pièces de gros canon & leurs munitions, partiront ce foir après fon détachement avec une efcorte particulière, pour fe rendre fur le Lambro, d'où cette artillerie & ces vingt-cinq bateaux deftinés pour l'expédition de Pavie & le paffage du Tefin, repartiront conformément à l'inftruction promife ci-deffus.

On ajoute à M. de Mirepoix, que foixante-dix bateaux remontent ce foir le Pô avec une efcorte particulière depuis Plaifance jufque dans l'embouchure du Lambro, où ils doivent arriver demain matin; M. de Mirepoix enverra favoir s'ils y font arrivés, & les protégera par des détachemens qu'il enverra à l'embouchure du Lambro. On informera par la fuite M. de Mirepoix, du mouvement & de la deftination de ces foixante-dix bateaux, afin qu'il concoure à la réuffite de leur objet.

M. Boileau, Capitaine des ouvriers, travaille à la conftruction d'un pont de pilotis fur le Lambro; il rendra compte à M. de Mirepoix de l'état de fon ouvrage, & M. de Mirepoix en accélérera la perfection par tous les moyens poffibles.

On n'ajoute rien de plus ici à M. de Mirepoix; il voit la néceffité de s'emparer & de foutenir en force le pont de Corte-Olona, qui eft fur le grand chemin de Pavie, d'éclairer les mouvemens du roi de Sardaigne en avant de cette rivière & fur les bords du Pô, & de favoir pofitivement fi ce Prince a fait jeter un pont fur le Pô entre le Tefin & l'Olona, en quel lieu ce

pont est jeté, & quels seroient les moyens & les difficultés de l'attaquer avant qu'on en eût retranché la tête.

Il n'oubliera rien pour être informé de toutes ces choses, & il en instruira promptement M. le Maréchal.

M. de Mirepoix suppléera par ses lumières & son zèle à ce qui peut manquer à la présente instruction.

LETTRE écrite à M. le marquis de Mirepoix, le 27 Juin 1746.

MON objet étant, Monsieur, de marcher du côté de Pavie, & que le Corps qui est à vos ordres, fasse l'avant-garde de l'armée pour faire la conquête de cette place, & pour jeter un pont sur le Tesin à un demi-mille ou un mille au plus au-dessus de ladite place; je vous prie de faire votre disposition pour marcher demain deux heures avant le jour à Belgiaioso, d'où vous vous porterez dans la nuit de demain à après-demain à Pavie, laissant M. de Chevert à Corte-Olona avec la compagnie de grenadiers, les deux piquets & cent volontaires, pris de ceux qui composent partie du détachement de M. de Volvire, me réservant de faire passer demain dans la journée, un renfort à Cortelone, pour joindre cet Officier général.

Lorsque vous serez arrivé à Belgiaioso, vous vous arrangerez pour former deux colonnes du Corps que vous commandez; celle de la droite un peu plus foible, marchera sur le Tesin pour l'objet du pont que je desire qu'on y jette de vive force.

Celle de la gauche, à la tête de laquelle vous marcherez, un peu plus considérable, marchera sur Pavie; & vous pourrez en donner l'avant-garde à M. de Volvire, qui outre son zèle & sa capacité, pourra mieux connoître & remplir qu'un autre, l'objet de l'assujettissement de Pavie, par les connoissances qu'il a déjà

1746, *sur l'objet de* PAVIE.

...IE.	1.er DÉTACHEMENT.	2.e DÉTACHEMENT.	CORPS de M. de Corvolan.
24. 16. ...ée de ...par 2 ...diers, ...a Mi- ... nuit, ...endre	La Brigade des Gardes-Lorraine & le régiment de Languedoc, Dragons, se rendront au Lambro.	Ce qui reste de l'armée françoise, suivie d'un convoi de farines de 2000 quintaux.	
	De bonne heure à Belgiajoso, pour pouvoir en repartir une partie à l'entrée de la nuit, & se rendre le 29 au matin devant Pavie, ne laissant à Belgiajoso que ce qui est nécessaire pour escorter l'artillerie.	A l'Ospitaletto.	
	Investiront Pavie, en passant une partie le Tésin sur le pont jeté le même jour.	A Corteolona, avec un poste avancé à Belgiajoso.	

acquises sur cette place & sur ses environs, devant être précédemment chargé de cette expédition.

Comme la colonne de la droite aura un peu plus de chemin à faire que la vôtre, vous en combinerez s'il vous plaît la marche, de façon qu'elle puisse arriver à son point en même temps que votre avant-garde arrivera sur Pavie; observant de mettre à sa suite, tout ce qui peut avoir rapport à la construction du pont sur le Tesin, & de faire marcher le canon à la suite de M. de Volvire, que je suppose commander votre avant-garde, afin que s'il trouvoit de la résistance pour entrer dans Pavie, il pût ouvrir la muraille de son enceinte, dans quelque point favorable au débouché des troupes.

Si vous trouviez trop de résistance dans l'exécution du projet important dont vous êtes chargé, je vous ferai passer les secours dont vous pourrez avoir besoin, suivant les avis que vous m'en donnerez; & je serai d'autant plus à portée de vous soutenir, que je marcherai à Corte-Olona le jour que vous vous porterez à Pavie.

Je dois cependant vous prévenir que ma marche sur Corte-Olona ayant un objet encore plus essentiel, vous devez faire tout ce que vous pourrez pour ne pas m'y affoiblir; & que vous remplirez mieux ce qui a rapport au bien du service, si vous trouvez le moyen d'opérer sans avoir besoin d'un renfort que je ne pourrois vous envoyer qu'en m'affoiblissant sur un point plus important selon les vues que j'y ai.

Les bateaux sur haquets sont partis d'hier au soir & vous devez naturellement les avoir aujourd'hui de bonne heure, je vais donner encore les ordres nécessaires pour les faire avancer promptement, si contre mon opinion, ils avoient retardé leur marche.

Je vous enverrai demain nos Ingénieurs françois, & outre cela un Ingénieur espagnol, qui connoît le foible de Pavie, & pourra vous servir dans votre expédition.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Lettre écrite à M. de Chevert, du camp de l'Ospitaletto le 28 Juin 1746.

J'ai mandé, Monſieur, dans ma lettre d'hier à M. de Mirepoix, de vous laiſſer à Corte-Olona où je compte que M. de Gouy vous a joint actuellement avec huit cents hommes, & quelque cavalerie. Je vous envoie encore cent hommes d'infanterie & le régiment Dauphin dragons, qui attendront vos ordres à Corte-Olona. Demain à deux heures de jour, vous vous porterez ſur le bord du Pô, ſur le point de Piſarello, le plus près de ce caſſinage que vous le pourrez, ſans y montrer une trop groſſe troupe, & ſeulement ce qui ſera néceſſaire pour vous y porter vous-même, & reconnoître ce qui ſe paſſe de l'autre côté. Vous obſerverez ſur-tout ſi la rive oppoſée à Pizzarello n'eſt pas gardée, parce que le point de Pizzarello eſt celui qui me paroît le plus avantageux pour jeter notre pont.

Si le bord oppoſé à Pizzarello, vous paroît occupé en force, il faudra faire reconnoître l'endroit de Buſca, où les Eſpagnols ont eu leur pont de bateaux la campagne dernière, depuis notre entrée à Pavie.

Quand vous aurez fait ces reconnoiſſances, vous établirez les poſtes que vous jugerez convenables, pour favoriſer le remontage de nos bateaux, depuis l'embouchure de l'Olona, juſqu'au point qui vous aura paru préférable pour jeter notre pont, & vous vous établirez à San Zenone ou dans un lieu central, où vous ferez venir les cent hommes d'infanterie & le régiment Dauphin dragons, avec quatre pièces de canon qu'ils doivent vous conduire.

Il faudra auſſi tâcher d'envoyer des émiſſaires à la Stradella & à Broni, pour s'informer de ce qui s'y paſſe.

Je vous prie de me donner de vos nouvelles demain à Chignolo, où

où je vais camper le plus à bonne heure que je pourrai, pour que je prenne mes mesures en conséquence.

LETTRE écrite à M. le marquis de Mirepoix à Belgiaioso, du camp de l'Ospitaletto le 28 Juin 1746.

J'AI reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire aujourd'hui en partant de Mariotti, avec celle de M. de Volvire qui y étoit jointe, dont j'envoie copie à l'Infant.

Ce que vous écrit M. de Volvire, du renfort de troupes piémontoises arrivées à Pavie, m'oblige à faire quelque changement dans le projet & l'arrangement dont je vous ai fait part dans ma lettre d'hier; il n'est pas douteux que les troupes nouvellement arrivées dans cette place, ne vous permettent plus avec le Corps à vos ordres, de tenter l'expédition de Pavie, & de jeter en même temps un pont sur le Tesin au-dessus de cette ville; mais comme mon projet a deux branches, & que je veux tâcher de jeter un pont sur le Pô au-dessus de la Stradella, il faut faire réussir l'un de ces deux objets au défaut de l'autre.

La démarche du roi de Sardaigne de faire passer deux mille hommes de plus à Pavie, semble assurer que ce Prince veut absolument soutenir cette ville, & qu'il en augmentera la garnison à mesure qu'il verra qu'on envoie plus de troupes pour l'attaquer; il ne peut soutenir Pavie en force sans s'affoiblir à la Stradella, & il me laissera peut-être alors la faculté de jeter mon pont dès que les bateaux qui sont actuellement dans le Lambro, seront remontés au point où je veux jeter ce pont.

Dans cette position j'envoie demain la brigade de Poitou à Corte-Olona, aux ordres de M. de Larnage, & je ne m'avancerai qu'à Chignolo, afin de ne pas m'éloigner de mes deux objets, & pour ne pas laisser un espace trop grand entre l'armée de l'Infant & celle-ci.

Je vous prie de vous avancer demain le plus près que vous pourrez de Pavie, avec le Corps à vos ordres, laissant votre canon & vos bateaux à Belgiaiofo, de reconnoître cette place, & de tâcher de savoir si le roi de Sardaigne y a fait entrer une nouvelle augmentation de troupes, & s'il en fait passer sur son pont de la Rea.

Si ce Prince n'y a pas fait passer de nouvelles troupes, & qu'il n'en fasse pas marcher sur son pont de la Rea, vous aurez la bonté de m'en faire part, & je vous ferai passer la Brigade de Poitou, que j'envoie à cet effet à Corte-Olona; & en ce cas, vous partagerez vos troupes en deux Corps dont, avec le plus considérable, vous irez dans la nuit du 29 au 30, tenter de jeter votre pont sur le Tésin, & vous laisserez le moins considérable pour masquer la ville, protéger le canon que vous ferez avancer, établir des batteries, battre la partie la plus foible, qui est connue des Ingénieurs, & tâcher par-là de se rendre maître de cette ville; mais il faut pour cela être sûr que le roi de Sardaigne ne fasse pas passer de nouvelles troupes sur son pont de la Rea, & c'est un article pour l'éclaircissement duquel je vous prie de ne rien oublier.

Si au contraire, ce Prince a fait encore passer à Pavie de nouvelles troupes & paroît vouloir soutenir cette ville en force, je vous prie en ce cas, de continuer vos démonstrations sur cette place, mais de ne pas faire avancer votre canon. La Brigade de Poitou restera à Corte-Olona, pour se réunir avec le reste de l'armée à l'objet du pont, & vous vous bornerez à masquer Pavie, sans cependant laisser deviner que votre objet ne soit pas d'attaquer réellement cette place.

Dans l'incertitude du mouvement que nos manœuvres obligeront le roi de Sardaigne de faire, vous voyez, Monsieur, qu'il est de la dernière importance d'être exactement informé de ce qu'il fait, afin d'agir relativement; je vous prie de ne rien oublier pour

en être exactement informé & de m'en faire part, & je confronterai vos nouvelles avec celles que j'attends de la Stradella & de Castel San Giovanni.

Je fais part de tout cet arrangement à l'Infant, & je le prie de faire passer demain à Casal Pusturlengo, une brigade d'infanterie & une de cavalerie pour remplacer M. de Gramont, qui viendra demain au soir sur le Lambro, pour garder nos ponts & assurer notre communication avec Plaisance.

Je vous prie, comme je vous l'ai déjà mandé, de laisser M. de Chevert à Corte-Olona, à qui je ferai former un nouveau détachement & à qui j'enverrai une instruction.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Du 3 Juillet 1746.

INSTRUCTION pour le Lieutenant-colonel d'Infanterie, qui va à Bottarone.

IL aura à ses ordres, deux cents cinquante hommes d'infanterie & quarante chevaux, le tout assemblé à une heure à la tête de Dauphin cavalerie, d'où ce détachement partira pour se rendre aux cassines de Bottarone.

Un guide rendu à la même heure & au même rendez-vous.

L'objet de ce détachement, est de garder toutes les barques tant grandes que petites, qui sont rassemblées dans l'embouchure du Lambro, en conséquence le Lieutenant-colonel qui le commandera, postera son détachement convenablement pour remplir cet objet.

Il placera un poste sur la rive du Pô, pour être averti de ce qui se passera, soit sur ce fleuve, soit de l'autre côté.

Il prendra toutes les précautions possibles pour se défendre contre les barques armées, moyennant lesquelles les ennemis pourroient,

tenter de brûler les bateaux dans l'embouchure du Lambro; il fera d'ailleurs toutes les dispositions convenables pour remplir exactement l'objet de sa mission, suppléant à tout ce qu'il est impossible de prévoir dans la présente instruction.

Du 5 Juillet 1746.

INSTRUCTION pour M. le marquis de Mauroy, Maréchal-de-camp.

M. DE MAUROY aura à ses ordres, la brigade de Dauphin cavalerie, & le régiment de Quercy.

Avec ces troupes il restera à l'Ospitaletto, & il sera aux ordres de M. de Mirepoix, Lieutenant général, dont le Corps est placé derrière le Lambro.

L'objet de M. de Mauroy dans cette position, est d'établir & assurer une communication entre l'armée campée à Casal Pusturlengo & le Corps de M. de Mirepoix, campé derrière le Lambro, & être à portée de soutenir M. de Mirepoix en marchant à lui, ou de le recevoir s'il étoit obligé de se retirer.

Pour remplir cet objet, M. de Mauroy rapprochera du village de l'Ospitaletto, le camp des troupes à ses ordres, lesquelles ne sauroient rester dans la position décousue où le départ de l'armée les laisse. Il fera occuper par cinquante hommes d'infanterie & trente maîtres, une grosse cassine entre Livrago & son camp; les trente chevaux feront journellement & à différentes heures des patrouilles dans Livrago. Il établira un poste intermédiaire entre son camp & celui de Casal Pusturlengo; dans cette position il sera en relation avec M. de Mirepoix, dont il exécutera les ordres.

On prévient M. de Mauroy, qu'en exécution des ordres de M. le Maréchal, M. Falconnet, Commissaire des guerres, est chargé du recouvrement de mille chariots de fourrage, qu'il doit

faire passer à Plaisance ; M. de Mauroy aura attention de protéger le recouvrement de ces fourrages.

Du 6 Juillet 1746.

INSTRUCTION pour M. le marquis de Mirepoix, Lieutenant général.

IL aura à ses ordres, la brigade des Gardes-Lorraines, le régiment de Languedoc dragons, la brigade de Dauphin cavalerie, le bataillon de Quercy & les volontaires de Gantès.

Les objets de M. de Mirepoix sont, 1.° la garde & la conservation des bateaux qui sont déposés dans l'embouchure du Lambro, auxquels il mettra une garde suffisante, tirée de la brigade des Gardes-Lorraines ; & il donnera un soin tout particulier à l'établissement de ce poste, qui ne sauroit être confié à un Lieutenant-colonel trop intelligent.

2.° M. de Mirepoix placera un poste d'infanterie & de dragons dans le château de Chignolo, par le moyen duquel & de la compagnie des Volontaires, établie à San Colombano, il s'assurera les moyens d'être averti des mouvemens que les ennemis pourroient faire entre l'Olona & le Lambro & le long du Pô, & de tirer de cette partie, les contributions & les fourrages qu'on jugera à propos d'y imposer.

3.° M. de Mirepoix protégera par le Corps campé à l'Ospitaletto, l'extraction de deux mille chariots de fourrage qu'on veut imposer dans le pays, pour en former un magasin à Plaisance.

4.° M. de Mirepoix donnera une instruction à M. de Nogent qui commandera le poste de San Colombano, pour les objets auxquels il jugera à propos de l'appliquer.

Du 6 Juillet 1746.

INSTRUCTION pour M. de Briqueville, Lieutenant-colonel du régiment d'Escars.

IL aura à ses ordres, la compagnie de grenadiers du régiment de Foix, cinquante maîtres de son régiment, cinquante dragons du régiment de la Reine; le tout assemblé au point du jour, à la tête du régiment de la Reine dragons.

Un guide à la même heure & au même rendez-vous, pour Zorlesco.

Avec ce détachement M. de Briqueville se portera à Zorlesco, gros village entre ce camp & Lodi.

L'objet est d'occuper un poste à portée de ce village, convenable pour la troupe susdite, par le moyen de laquelle on puisse, 1.° assurer la communication avec Lodi; 2.° s'assurer des fourrages & subsistances qu'on pourra tirer de cette partie; 3.° être averti des mouvemens de l'ennemi entre Castion & Casal Pusturlengo.

On prévient M. de Briqueville qu'il a sur sa gauche à Sachignano, un détachement espagnol aux ordres de M. de Tripuzzy, Maréchal-de-camp, avec lequel il doit se concerter, donnant avis à ce Commandant, de son arrivée & de son établissement à Zorlesco.

On ne propose pas à M. de Briqueville de s'établir dans le village même de Zorlesco, parce qu'on le présume trop étendu pour son détachement; cependant on le laisse le maître de cet établissement.

On s'en rapporte d'ailleurs à son expérience & à son zèle pour tout ce qui pourroit avoir été omis dans la présente instruction.

Du 16 Juillet 1746.

INSTRUCTION pour M. le comte de Saulx, Maréchal-de-camp.

M. de Saulx partira aujourd'hui à une heure après-midi, avec la brigade d'infanterie d'Anjou, le régiment Dauphin dragons & six pièces de canon de campagne; M. de Mailly, Maréchal-de-camp, s'y rend aussi.

Les troupes s'assembleront à la tête de la brigade d'Anjou, & l'artillerie tournant le village de Casal Pusturlengo, & passant la Brembiola sur le pont près les Capucins, viendra attendre sur le grand chemin, que les troupes qui débouchent du village de Casal Pusturlengo arrivent dans le grand chemin, pour prendre dans la marche, le rang que M. de Saulx jugera à propos.

Avec ces troupes, M. de Saulx se mettra en marche pour se rendre à l'Ospitaletto, il s'y postera en homme de guerre, & prendra autour du village, à peu près la même position qu'occupoit M. de Mauroy.

Dès que M. de Saulx sera arrivé à l'Ospitaletto, il en donnera avis à M. de Mirepoix à Chignolo, & recevra ses ordres sur ce qu'il aura à faire.

NOTES pour M. de Saulx.

L'OCCUPATION de Chignolo & la marche de M. de Saulx à l'Ospitaletto, n'étant que pour observer les mouvemens que le roi de Sardaigne peut faire entre l'Olona & le Lambro, il paroît que ce Prince peut avoir l'objet de se porter sur San Colombano, & d'occuper la hauteur de la Madonna del monte, ce qu'il ne peut faire qu'en débouchant de sa position par le pont

de Corte-Olona, ou paſſant l'Olona à gué à deux ou trois milles au-deſſus.

Pour être informé de ſa marche ſur San Colombano, il faut avoir un gros poſte à Camporinaldo, lequel pouſſe un détachement à Notre-Dame du Mont, & faſſe battre des patrouilles fréquentes ſur Santa Chriſtina, & même ſur Corte-Olona & Genſoné, pour ſavoir ſi l'ennemi ne voudroit pas paſſer l'Olona aux gués de cette rivière, qui ſont entre Genſoné & un autre village à deux & trois milles de Corte-Olona.

Du 19 Juillet 1746.

MÉMOIRE.

LES poſitions différentes qu'occupe l'armée combinée de France & d'Eſpagne entre l'Adda & le Lambro, exigent une analyſe des moyens de défendre ces deux rivières, conſéquemment aux entrepriſes que les ennemis peuvent faire ſur leurs rives.

L'Adda appuyant ſa rive gauche au Vénitien depuis Lodi juſqu'à Vinſaſco, y a-t-il à craindre que les ennemis faſſent une entrepriſe ſur Lodi dans cette partie, à moins qu'ils ne fiſſent faire un très-grand détour au Corps de troupes qu'ils y deſtineroient! on ne doit pas le préſumer.

Suivant les connoiſſances qu'on a priſes ſur le cours de cette rivière, les endroits les plus favorables pour établir des ponts, ſont au gué de Vinſaſco, un peu au-deſſus du dégorgement de la Muzza, à Camerago, & à portée de ſon confluent dans le Pô.

Pour obſerver ces parties, on a établi des poſtes à Caſtion, Corte-Olona & les Franciſcains de Gera, qui fourniſſent ſans doute des gardes de diſtance en diſtance ſur toute l'étendue du bord de la rivière.

On

On aura pris des précautions encore ſur la partie de l'Adda qui ſe trouve entre Géra & le confluent de cette rivière, au moyen de quoi on pourra être tranquille ſur cet objet, d'autant mieux que les grandes forces de l'ennemi ne ſont pas de ce côté-là, & qu'avec le Corps qu'il peut avoir à Aqua-Negra & dans les environs, il ne lui eſt pas poſſible d'entreprendre un paſſage vis-à-vis de l'armée d'Eſpagne.

Reſte à voir les facilités ou difficultés de garder le Lambro.

Cette rivière fournit quelques moyens de défenſe dans ſa partie baſſe, depuis Caſtelazzo juſqu'à ſon confluent; mais il n'en eſt pas de même dans ſa partie haute, étant bordée ſur ſa rive droite, par le rideau de San Colombano, & à moins d'occuper en avant de cette rivière les hauteurs dudit San Colombano, on ne peut pas ſe promettre d'empêcher aux ennemis la conſtruction d'un ou de pluſieurs ponts ſur cette rivière entre Sant'Angelo & Caſtellazzo.

Quel pourroit être l'objet des ennemis depuis l'établiſſement de leur pont au confluent de l'Olona & depuis le mouvement général de leur armée qui les a rapprochés de la Trebie!

On peut ſoupçonner, 1.° Que leur objet principal, eſt d'entreprendre ſur Lodi, pour nous ôter par-là toutes les reſſources de ſubſiſtances que nous tirons du Vénitien.

2.° Qu'ils veulent combiner quelqu'opération avec le Corps qui eſt de l'autre côté de l'Adda, dans les parties baſſes des rivières du Lambro & de l'Adda, & même au-deſſous du confluent du Lambro, pour ſéparer l'armée combinée de Plaiſance, en attaquant la tête de nos ponts.

3.° Que l'objet du pont qu'ils ont établi au confluent de l'Olona, eſt de nous ôter tout moyen de marcher ſur Pavie & ſur Milan, & pour avoir auſſi la liberté de faire uſage du Pô au-deſſus de leur pont, pour le tranſport de leurs ſubſiſtances.

Enfin que leurs troupes ſe ſont rapprochées de la Trebie & de Caſtel San Giovanni, pour nous obſerver de plus près & pour

avoir peut-être le moyen de faire quelque gros détachement ſur leurs derrières, qui cherchera à s'oppoſer à l'arrivée des ſecours & des troupes qu'on pourroit aſſembler à Gènes; car on n'imaginera point que dans cette poſition, ils aient l'objet du ſiége de Tortone, ni qu'ils puiſſent le faire par un Corps particulier, ſi on veut combiner les forces qu'il faudroit qu'ils y employaſſent.

De tous ces objets, l'entrepriſe ſur Lodi & celle ſur la tête de nos ponts de Plaiſance, ſont les plus dangereuſes.

Pour ſoutenir Lodi, ſi les ennemis s'y portoient en force, tant par le haut Lambro que par la haute Adda, il faudroit que l'armée combinée paſsât la Muzza, & s'éloignât de l'objet des ponts; n'y auroit-il pas à craindre que par un mouvement concerté, dans le temps qu'ils feindroient une attaque ſur Lodi, ils paſſaſſent la baſſe Adda & le bas Lambro ou le Pô près du confluent de la Trebie au moyen des bateaux ſur haquets, & que dans le temps que l'armée ſe porteroit ſur Lodi, ils ſe portaſſent en force derrière la Mortizza & la Naville d'Ancona, pour couper à l'armée combinée ſa communication ſur Plaiſance? Cet objet paroît mériter une grande attention, & exige plus de précautions que la conſervation de Lodi.

D'ailleurs, en ſuppoſant qu'on ait toujours l'objet de ſe retirer ſous Tortone, ſi les ennemis en ouvroient le paſſage, ce ſeroit s'éloigner de cet objet que de remonter ſur Lodi, & perdre le temps qu'on pourroit gagner ſur eux, ainſi que l'avantage de pouvoir marcher ſur le Corps affoibli qui auroit reſté dans leur poſition actuelle.

Dans cette alternative, quelle poſition prendre, & quels moyens de remédier aux deux inconvéniens à la fois!

1.° Le Corps qui eſt de l'autre côté de l'Adda, étant le plus foible, il faut combiner relativement les forces qu'on doit mettre en obſervations ſur la rivière d'Adda.

2.° L'armée des Autrichiens & celle du roi de Sardaigne,

pouvant ſe porter entre l'Olona & le Lambro, on doit également conſtater les forces à employer pour défendre le paſſage du Lambro; les François ont tout au plus de quoi garder les bords du Pô, depuis le confluent de la Trebie juſqu'à celui du Lambro, & la partie du cours de cette rivière juſqu'à hauteur des ponts de Caſtelazzo & Mariotti; il ſeroit donc indiſpenſable que les Eſpagnols fourniſſent à la garde du haut Lambro depuis Mariotti juſqu'à Sant'Angelo, ſi les mouvemens des ennemis tendoient à renforcer Milan, & à occuper Marignano & Sant'Angelo.

On ne parle pas du cas où ils ſe porteroient en force ſur le Lambro, puiſque ce ſeroit-là le moment de repaſſer au pont de Plaiſance, & de tenter le retour de l'armée ſous Tortone, ſuivant ce qui eſt preſcrit par les ordres de Son Alteſſe Royale.

Du 20 Juillet 1746.

ARTICLES ſur leſquels on demande les ordres de Son Alteſſe Royale & de M. le comte de Gages.

1.° UNE lettre de Son Alteſſe Royale pour engager la République à joindre ſept à huit de ſes bataillons au Corps de troupes qui s'aſſemble à Saint-Pierre d'Arène, leſquels devront être commandés par un Maréchal-de-camp qu'on deſireroit être M. Eſcher, & qui ſera aux ordres de M. de Mirepoix.

Son Alteſſe Royale eſt ſuppliée de motiver ſes intentions, & d'écrire d'une façon aſſez inſtante pour que la République ne ſe refuſe pas à ce ſecours, en conſidération duquel elle peut lui annoncer le payement prompt d'une partie de ſes ſubſides.

2.° Une lettre d'avis aux Maréchaux-de-camp eſpagnols, pour ſe concerter avec M. de Mirepoix, qui ſe trouve commander par ſon ancienneté, & qui eſt dépoſitaire des intentions de Son Alteſſe Royale.

3.° Une lettre d'avis pour que Don Pedro Rebollar assure la subsistance du Corps de troupes espagnoles, qui sera rassemblé à Saint-Pierre-d'Arène, & le fasse suivre par la quantité de mulets nécessaires pour assurer leur service.

4.° Un ordre pour M. de Pingaron, de fournir six pièces de canon de campagne avec tout ce qui en dépend, ainsi que des outils & mulets composés pour les troupes espagnoles qui composent ce Corps.

5.° Une lettre pour M. Ougal, qui se trouve à Saint-Pierre d'Arène, & qui, si on le juge à propos, pourra faire le détail de tout ce Corps.

6.° Un ordre pour le Commandant des détachemens de cavalerie qui sont à Saint-Pierre d'Arène, & une copie de la disposition que M. le comte de Gages a proposée pour mettre à cheval deux cents vieux cavaliers qui sont à Tortone.

7.° Un ordre pour Don Juan de Villalba, Gouverneur de Tortone, afin qu'il fournisse cinq bataillons de sa garnison & les trois cents chevaux qui y sont. On prie M. le comte de Gages de communiquer à M. de Mirepoix les ordres qu'il donnera à M. de Villalba, relativement aux noms & au nombre de ces bataillons, afin de ne lui demander que ce que ses ordres lui permettront d'accorder.

Du 21 Juillet 1746.

MÉMOIRE.

SI le détachement qu'on va assembler à Saint-Pierre d'Arène, & qui marchera de-là à Tortone, remplit les objets prévus dans l'instruction; ils ne peuvent être avantageux qu'autant qu'on renforcera ce Corps, & qu'on le mettra en état de se soutenir jusqu'à l'arrivée des secours de France & d'Espagne.

En conséquence, Son Altesse Royale est suppliée de décider, 1.° quel parti Elle veut que l'on prenne si le roi de Sardaigne est déposté, afin que l'on puisse préparer d'avance les projets relatifs à cette supposition.

2.° Quelle troupe de son armée Elle juge convenable de faire joindre à ce Corps, pour qu'on y proportionne les moyens de la faire passer; il aura besoin pour se soutenir d'un Corps considérable de cavalerie & de cinq à six mille hommes d'infanterie.

3.° Dans quel temps Elle veut que ce mouvement soit combiné, ce qui doit être au moment de l'arrivée du Corps à Tortone.

4.° Si Elle ne destine pas M. le Maréchal à aller se mettre à la tête de ce Corps, pour recevoir & faire agir les renforts.

Du 22 Juillet 1746.

INSTRUCTION pour M. le Marquis de Mirepoix, Lieutenant général.

EN conséquence des ordres de Son Altesse Royale, M. de Mirepoix doit se rendre diligemment par la voie de Padoue, de Bologne & la Grafignana à Gènes, pour y prendre le commandement des troupes tant espagnoles & françoises que génoises, qu'il sera possible d'y rassembler, afin d'en former un Corps qui puisse s'avancer sur Tortone, où il sera renforcé par cinq bataillons de cette garnison.

A cet effet, M. de Mirepoix sera muni de tous les ordres nécessaires, tant de la part de Son Altesse Royale que de M. le Maréchal, & M. le comte de Gages pour assurer toutes les parties du service de ce Corps de troupes, & pour les Officiers qui commanderont les troupes espagnoles & génoises, sous les ordres de M. de Mirepoix, qui en usera avec le concert & l'harmonie qui a toujours été pratiquée entre les deux armées.

On ſuppoſe que M. de Mirepoix pourra être rendu à Gènes le 1.er Août, & que pendant deux ou trois jours qu'il y ſéjournera, il pourra mettre enſemble ſix bataillons françois, deux bataillons eſpagnols tirés de la principauté d'Oneille, cinq ou ſix génois, quinze ou ſeize cents convaleſcens ou recrues, tant eſpagnols que françois, & les détachemens de cavalerie tant eſpagnole que françoiſe qui pourront s'y trouver, & dont on lui fournira les états à Gènes.

Suppoſant que les bataillons & recrues eſpagnoles venant de Barcelonne ſoient arrivés, il les fera joindre au Corps ci-deſſus.

Mais comme il eſt eſſentiel d'opérer promptement une diverſion, M. de Mirepoix n'attendra pas que ces troupes ſoient réunies, pour ſe mettre en marche avec le premier Corps, dont on a parlé ci-deſſus, qui pourra partir de Saint-Pierre d'Arène le 5, & être à Tortone le 8 ou le 9, ſi M. de Mirepoix ne rencontre aucun obſtacle dans ſa marche, de la part de l'ennemi.

Comme l'objet eſſentiel eſt d'arriver ſous Tortone, il ne négligera rien pour y parvenir; ſoit en attaquant le Corps qui ſe trouveroit devant lui, s'il lui étoit inférieur; ſoit en manœuvrant de façon à diviſer le Corps qui s'oppoſeroit à ſon paſſage, s'il lui étoit ſupérieur, & à pouvoir forcer ſa marche par la montagne.

Le jour que M. de Mirepoix arrivera ſous Tortone, il en donnera avis par un ſignal convenu, & qui ſera fait ſur le château de Tortone, qu'on découvre parfaitement de la Madona del monte. Il ſera convenu d'autres ſignaux par leſquels M. de Mirepoix pourra informer des mouvemens qu'il pourra faire, & qu'on va détailler ci-après dans différentes ſuppoſitions.

Mais comme il peut arriver que M. de Mirepoix rencontre des obſtacles qui retardent ſa marche, on ne peut décider le jour qu'il arrivera ſous Tortone, & il ne fera de ſignal que le jour qu'il y ſera arrivé & campé.

Le Corps aſſemblé ſous Tortone, y ſéjournera deux jours pour juger de l'effet que ſa poſition ſera ſur le roi de Sardaigne, pendant lequel ſéjour, les cinq bataillons & les trois cents chevaux de la garniſon nommés par M. de Gages, s'incorporeront dans ce Corps; & s'il apprend en arrivant que les choſes ſont dans la même poſition, & que le pont de la Rhea, n'eſt pas gardé plus en force, il ſera marcher ſur le champ, les cinq bataillons de Tortone avec quelques compagnies de grenadiers, pour ſe rendre maître de ce pont, & alors M. de Mirepoix bruſquera ſa marche ſur Schiatezzo.

Il eſt vraiſemblable de croire que l'arrivée des renforts qu'on attend de France & d'Eſpagne, empêchera le roi de Sardaigne de dégarnir ſes frontières, & de raſſembler un Corps de troupes aſſez conſidérable, pour tenir tête à celui qui ſe trouvera ſous Tortone, & on peut préſumer que ce Prince ſe ſéparera alors de l'armée des Autrichiens, pour venir couvrir ſon pays; dans ce cas où l'on doit croire que les Autrichiens s'éloigneront de la Trebie, M. de Mirepoix emploiera une partie de ſon Corps, à venir occuper le poſte de la Stradella, & reſtera avec le reſte ſous Tortone, tant pour couvrir cette place, que pour ne pas s'éloigner des frontières de la république de Gènes, qui ne donnera vraiſemblablement ſes bataillons, qu'à cette condition.

Si au contraire, le roi de Sardaigne raſſemble un Corps de troupes & de payſans, pour faire tête au Corps aſſemblé ſous Tortone, il faudra qu'il prenne une poſition entre cette place & Serravalle, pour aſſurer l'arrivée des renforts d'Eſpagne & de France, ſe contentant de pouſſer de gros détachemens par la montagne, pour inquiéter les derrières du roi de Sardaigne, & l'engager à s'affoiblir dans la poſition où il eſt actuellement.

Si après l'arrivée du Corps ſous Tortone, le roi de Sardaigne ne fait aucun mouvement rétrograde, & que les choſes reſtant dans la ſituation où elles ſont aujourd'hui, M. de Mirepoix n'ait

devant lui qu'un Corps léger, que la garnison de Tortone pourra contenir, il tâchera de s'avancer sur la Copa, pour se rendre maître du pont de la Rhea, & d'occuper Pavie, avec ordre à celui qui l'occupera, d'en donner avis à Plaisance en même temps que le signal en avertira, comme il est dit dans la Table.

Si le roi de Sardaigne a replié son pont de la Rhea, à l'approche de ce détachement, M. de Mirepoix laissera dans Tortone, une garnison suffisante, & s'avancera par la montagne sur Schiatezzo, poussant des gros détachemens sur la Stradella.

Si cette marche engage le roi de Sardaigne à quitter les Autrichiens & à reprendre sa position de la Stradella, l'armée françoise pourra jeter son pont à portée de l'embouchure du Lambro, & donner avis du succès de cette opération, par un signal convenu; en conséquence duquel, M. de Mirepoix posté à Schiatezzo, s'avanceroit par les montagnes de sa droite sur le flanc de la position de la Stradella, & en donneroit avis par un signal convenu, tandis qu'un détachement de l'armée françoise passant par la montagne de la gauche de Castel San Giovanni, viendroit se joindre à lui pour attaquer la droite de l'armée du roi de Sardaigne.

Si le roi de Sardaigne reste campé à Castel San Giovanni, & ne tient le poste de la Stradella que par un petit Corps, M. de Mirepoix ne balancera pas à marcher sur la Stradella, pour s'en rendre maître; & il en avertira par un signal fait à la Roca, maison au-dessus de la Stradella; observant cependant d'assurer toujours sa retraite par la montagne, en cas que l'armée ne concoure pas alors à ce mouvement.

Outre tous les signaux convenus, M. de Mirepoix donnera avis de tous ses mouvemens par des émissaires, chargés de lettres écrites avec un chiffre ci-joint, on lui mandera de même la situation de l'armée & les manœuvres qu'on projetera.

Comme il y a peut-être d'autres cas que l'on ne peut prévoir, on s'en rapporte au zèle & à l'activité de M. de Mirepoix pour y suppléer,

ſuppléer; lui obſervant que l'objet principal de ſa diverſion, eſt de dépoſter le roi de Sardaigne, & d'occuper la Stradella le plus en force qu'il pourra, ſans affoiblir trop la garniſon de Tortone; & en n'éloignant les bataillons génois, qu'autant qu'il en ſera convenu dans les conférences qu'il aura pu avoir avec les Membres de la République.

Sur les informations que M. de Mirepoix prendra de l'arrivée des ſecours de France & de la marche qu'ils auront faite, il pourra faire uſage de la lettre ci-jointe pour M. de Maulevrier, par laquelle M. le Maréchal lui mande de diriger ſur Gènes les nouveaux bataillons qui viennent de France; obſervant de les faire marcher enſemble ſi la ſituation de la communication l'exigeoit.

L'intention de Son Alteſſe Royale, étant de procurer une amniſtie pour les ſoldats françois, actuellement engagés dans les troupes piémontoiſes & autrichiennes, à condition qu'ils ſerviront dans les régimens françois qui compoſent l'armée d'Italie; M. de Mirepoix cherchera tous les moyens de faire parvenir à l'armée, la nouvelle de cette amniſtie dès qu'il ſera arrivé à Tortone, la diminution que cela apportera dans l'armée des ennemis, pourra lui être avantageuſe, & il aura ſoin de faire raſſembler ces déſerteurs, pour être incorporés ou dans les bataillons qu'il aura avec lui, ou dans ceux de l'armée.

Du 22 Juillet 1746.

TABLE DES SIGNAUX que pourra faire faire M. le marquis de Mirepoix, commandant le Corps de troupes aſſemblé à Gènes.

LE jour qu'il partira de Novi ou de Serravalle pour ſe rendre à Tortone, il ſera faire à dix heures du ſoir, un feu bien clair ſur la hauteur qui paroîtra la plus convenable, qu'on ſuppoſe

ici être au village de Sainte-Agathe ſur une croupe très-élevée au-deſſus de Coſta ; & pour aſſurer ce ſignal, il fera faire un ſecond feu également clair à deux heures après minuit, avec l'attention que l'un & l'autre de ces feux ne durent pas plus d'une heure.

On répondra par les mêmes ſignaux de la hauteur de San Colombano ou par la tour de Belgiaioſo, & ces ſignaux ſeront répétés le jour du ſéjour.

S'il trouvoit des obſtacles à ſon débouché ſur Tortone, on en ſeroit averti par le défaut des ſignaux propoſés.

Si le Corps débouchoit avec avantage ſur un Corps que le roi de Sardaigne pourroit envoyer ſur ſon débouché, on fera un feu à minuit, qui durera une demi-heure.

Le jour qu'il arrivera à Tortone, il fera un feu qui durera depuis dix heures juſqu'à une heure après minuit ſur le front du château de Tortone qui regarde Voghera.

Le jour qu'il débouchera de Tortone pour ſe porter en avant, il fera établir ſur le donjon de Tortone, un feu à dix heures du ſoir, un ſecond à minuit, un troiſième à deux heures, avec la même attention que les feux ne durent pas plus de trois quarts-d'heure ou d'une heure au plus; ces ſignaux avertiront de ſon arrivée à une marche en avant de Tortone, & du moyen qu'il aura de faire quelque tentative contre le roi de Sardaigne.

Si, lorſque ce Corps ſera à Caſtellare ou à Riva de Narzan ou à quelqu'autre point, il trouvoit les montagnes en avant de lui (telles que celles de Caſtel de groupe) occupées par un Corps de troupes piémontoiſes, & que par ſa force ou ſes poſitions, il ne pût pas parvenir à le dépoſter ou à le battre, il fera faire un feu ſur la hauteur de Montmarſin qui puiſſe ſe ſoutenir à peu-près de la même force, avec une flamme claire toute la nuit ſans diſcontinuation.

On répondra à tous ces ſignaux de la hauteur de San Colombano,

par la même diſpoſition des ſignaux, & ſi on n'en aperçoit point à la hauteur de San Colombano, ce ſeroit une preuve que l'armée auroit marché.

Si, ſuivant les circonſtances, l'armée cherchoit à paſſer le Pô au-deſſus de la Stradella aux points de Piſſarello, de Stella ou de Buſca, le Corps de Tortone en ſeroit averti par des feux qu'on diſpoſeroit ſur les clochers de Belgiaioſo, qui ſe ſuccéderoient à une heure d'intervalle, & ne dureroient qu'un quart-d'heure; & l'Officier commandant le Corps, y feroit répondre par un feu également renouvelé d'heure en heure, & dont la durée ſeroit au plus d'une demi-heure, ſur le donjon de Tortone.

Comme dans cette occaſion il conviendroit que ce Corps s'avançât ſur le Pô au point où l'on ſe ſeroit décidé de jeter le pont, l'Officier général, commandant ce Corps, avertira de ſa marche de Schiatezzo ſur le Pô, par trois feux, l'un diſpoſé ſur la hauteur de Montmarſin, l'autre diſpoſé ſur la hauteur de la Madonna del monte di Narzano, l'autre ſur le donjon de Tortone, qui commenceront à dix heures du ſoir, & finiront à minuit.

Si, ſuivant le cas prévu dans le nouveau mémoire, l'armée autrichienne dépaſſoit la Trebie, & que le mouvement ſur Pavie, n'eût pas déposté le roi de Sardaigne, on fera des points indiqués ci-deſſus, ſix feux de demi-heure en demi-heure, à cent toiſes d'intervalle, ſur la hauteur de San Colombano, dont celui de la droite ſera à la Madonna del monte.

Si, par les diſpoſitions que fera le roi de Sardaigne, le Corps ſuſdit eſt obligé de camper entre Tortone & Serravalle, il fera un feu à Sainte-Agathe, & deux ſur le donjon de Tortone.

Si le Corps ſuſdit ſe rend maître du pont de la Rhea, & prend une poſition ſur la Copa, il fera ſon ſignal à Schiatezzo, où il allumera un feu qui durera toute la nuit.

Si l'armée françoiſe jette un pont ſur le Pô, au-deſſus de l'embouchure du Lambro, on allumera ſur la Madonna del monte,

quatre feux qui dureront un quart-d'heure chacun; le premier à onze heures, le second à minuit, le troisième à une heure, & le quatrième à deux heures.

Si le Commandant du Corps de Tortone, juge par les signaux que l'armée a passé le Pô, & qu'elle s'avance sur les montagnes au-dessus de la Stradella, il fera plusieurs feux sur les cimes des plus hautes montagnes au-dessus de Broni & de la Stradella.

Si on ne répond pas à tous ces signaux de la Madonna del monte, ce sera une preuve que l'armée a repassé le Lambro.

Du 22 Juillet 1746.

MÉMOIRE.

L'ARMÉE austrosarde étant campée au Refudo depuis la tête du pont qu'ils ont établi à Parpaneze à cheval sur la Trebie, sur le Tidon & sur le Pô, par le Corps qui couvre la tête de leur pont, & qui occupe les villages de Saint-Zenone, Portomorone, Costa & Zerbo, il est certain qu'ils peuvent se porter en force entre l'Olona & le Lambro, & entreprendre le passage de cette dernière rivière, pour chercher à déposter l'armée combinée de France & d'Espagne, & l'obliger de se retirer sous Plaisance; il n'est pas moins évident qu'ils peuvent se servir des Corps qu'ils ont à Aqua-Negra & à Formigara, pour faire en même temps une diversion sur l'Adda: dans cette situation, on croit qu'il est convenable de faire une disposition de défensive sur l'une & l'autre de ces rivières, & principalement sur le Lambro, vers lequel le projet d'offensive paroît déterminé avec leurs plus grandes forces.

Le Lambro ne peut se défendre raisonnablement, que depuis Sant'Angelo, jusqu'à son confluent dans le Pô, sur une étendue de dix à douze milles, on peut en diviser l'espace en trois parties,

ſavoir de Sant'Angelo à San Colombano, de San Colombano à Corte Sant'Andrea, & de Corte Sant'Andrea à Bottarone, au point du confluent.

Les François peuvent être chargés de la défenſe des deux dernières & de la partie du Pô, qui eſt entre le confluent du Lambro & le village de la Minudra, mais il ne ſeroit pas poſſible qu'avec les troupes qui compoſent l'armée de France, ils puſſent garder un plus grand eſpace; & il eſt abſolument néceſſaire que les Eſpagnols gardent la partie depuis San Colombano juſqu'à Sant' Angelo, dans la ſuppoſition que les ennemis vouluſſent s'y porter pour entreprendre ſur Lodi.

La défenſe particulière de l'Adda, n'exigeant pas toutes les forces d'Eſpagne par la foibleſſe des Corps que les ennemis peuvent y faire agir, il n'y doit avoir aucune difficulté de ſe dégarnir des troupes qu'on deſtineroit à la garde du haut Lambro, dont le nombre fixé à deux mille ou deux mille cinq cents hommes, paroît ſuffiſant.

On doit faire reconnoître ſcrupùleuſement les bords de ces deux rivières, afin d'en déterminer inceſſamment la défenſe, & comme on peut préſumer des obſtacles à s'en aſſurer, ne conviendroit-il pas dans tous les cas, de préparer d'avance une diſpoſition de retraite, qui ne peut ſe faire que derrière la Mortizza à portée de Plaiſance, & d'ouvrir des marches en conſéquence!

Les Eſpagnols pouvant ſe ſervir du chemin de San Fiorano & de celui de Fombio, n'auront qu'un pont à faire ſur la Mortizza, pour avoir la liberté de marcher ſur deux colonnes.

Les François n'ayant que la chauſſée du Pô, ſeront obligés d'ouvrir une ſeconde marche entre le chemin de Fombio & ladite chauſſée, pour pouvoir également marcher ſur deux colonnes, & ſe porter à la gauche de l'armée d'Eſpagne, qu'on ſuppoſe ici occuper ſon ancien camp de Guardamiglia.

Du 23 Juillet 1746.

INSTRUCTION pour M. le comte de Mailly-d'Aucourt, Maréchal-de-camp.

M. DE MAILLY ira prendre le commandement des troupes qui formoient le Corps de M. de Mirepoix à Chignolo, consistant en la brigade des Gardes-Lorraines, le régiment de Languedoc dragons, & celui de la Reine, qui s'y rendra demain.

Son objet dans la position de Chignolo, doit être d'éclairer de plus près l'intention & les mouvemens de l'ennemi, & de tenir contre tout Corps inférieur ou égal qui s'avanceroit sur lui; au moyen de quoi les précautions qu'il aura à prendre se réduiront, 1.° à placer par échelons ses détachemens avancés; pour être averti à temps, de la manœuvre de l'ennemi; 2.° à multiplier les obstacles qu'il pourra apporter à leur marche, soit en rompant les ponts des Navilles, soit en rompant les chemins sur les avenues de son camp, qui jusqu'ici se réduisent à deux, savoir celui de Chignolo à Caselli & Portomorone, & celui de Chignolo à Santa Christina & à Cortelone.

3.° A ouvrir des marches en arrière, pour repasser plus promptement & sans confusion, sur les ponts du Lambro à Castelazzo & Mariotti, supposé qu'il y fût forcé.

4.° A se mettre en état de brûler & de détruire lesdits ponts, si l'ennemi supérieur continuoit à diriger sa marche sur lui; mais comme l'armée se rapprochera du Lambro, & qu'il y aura des troupes campées sur la rive gauche de cette rivière, tant aux points de Mariotti & Castelazzo, que du côté de Corte Sant' Andrea, près de son confluent & au-dessus de Mariotti, jusqu'à San Colombano, que par conséquent on sera en état de le renforcer; M. de Mailly ne doit se déterminer à une retraite, que par un

ordre particulier de M. le Maréchal, ou dans le cas feulement où après avoir vu par lui-même la pofition des ennemis, & connu à peu-près leur force, il jugeroit que les fecours qu'on pourroit lui faire paffer, ne lui arriveroient pas affez tôt, & que les troupes qu'il commande feroient compromifes; en un mot, il doit faire les plus grands efforts pour fe foutenir à Chignolo & dans les pofitions qui l'avoifinent, en difputant le terrain pied à pied, & ne prendre le parti de fe retirer que lorfqu'il fera reconnu par un examen exact & fcrupuleux, qu'il n'auroit pas le temps d'attendre l'arrivée des troupes qu'on pourroit lui envoyer pour le fecourir & l'aider à fe foutenir dans fes poftes, ou que lorfqu'il en aura l'ordre particulier. On ne fauroit recommander trop d'attention à M. de Mailly fur cette retraite; les avantages qu'on peut retirer d'une contenance audacieufe, étant décififs pour déconcerter les mouvemens que l'ennemi pourroit faire en conféquence d'un projet.

On croit que M. de Mailly aura pris des éclairciffemens de M. de Mirepoix fur le choix des poftes & gardes établies, ainfi que fur leur objet; & on s'en rapporte d'ailleurs à fes lumières & à fon zèle pour remplir l'objet dont il eft chargé, comme pour tout ce qui peut concourir au bien du fervice & à la fûreté de fes poftes.

Il enverra des émiffaires autant qu'il le pourra, ou des partis à la guerre pour être mieux informé du mouvement & de la pofition des ennemis, n'épargnera rien pour y réuffir, & informera exactement M. le Maréchal de tout ce qui pourra venir à fa connoiffance.

On compte que M. de Mirepoix lui aura procuré fes correfpondances.

M. de Mailly fe concertera avec M. de Saulx, qui reftera dans fa pofition jufqu'à ce que l'armée s'avance vers le Lambro.

Du 23 Juillet 1746.

INSTRUCTION pour M. le comte de Saulx, Maréchal-de-camp.

M. DE SAULX aura à ses ordres les deux bataillons d'Anjou, ceux de Guienne & l'Isle-de-France.

Il marchera avec toutes les susdites troupes à Corte Sant'Andrea, où il s'établira avec les deux bataillons d'Anjou & celui de l'Isle-de-France, & placera le régiment de Guienne, aux ordres de M. de Puisignieux aux cassines de la Mezzana d'Orio, en avant de la chaussée du Lambro, entre Corte Sant'Andrea & le pont de Castelazzo.

L'objet de M. de Saulx étant de défendre le Lambro, il en reconnoîtra par lui-même la rive gauche jusqu'à Bottarone, afin d'y établir les gardes particulières qu'il jugera convenables; observant de faire occuper les cassines de Poussone, qu'il fera retrancher ainsi que le village de Corte Sant'Andrea.

On le prévient qu'il y a dans une des îles du confluent du Lambro, une cassine appellée *le Mezasim*, bonne à occuper.

Il doit avoir attention de se servir de la chaussée pour sa défense en y pratiquant des banquettes, & comme le derrière de ladite chaussée est bordé en différens endroits, de Navilles & de Risières, il jugera par la qualité des débouchés, des parties les plus essentielles à garder, & se communiquera par sa droite avec M. de Puisignieux.

L'objet de M. de Puisignieux étant de même la défense du Lambro, il fera retrancher les cassines de la Mezzana d'Orio, & prendra toutes les précautions convenables, tant sur sa droite que sur sa gauche, pour remplir son objet selon les connoissances qu'il prendra par lui - même.

On

On prévient M. de Saulx que l'armée ira demain camper à Orio, & gardera les ponts de Castelazzo & de Mariotti, indépendamment du Corps de M. de Mailly qu'on soutiendra autant qu'on pourra à Chignolo en avant du Lambro. M. de Saulx se communiquera avec M. de Mailly & avec M. de Puisignieux, qui se communiquera réciproquement avec lui.

M. de Saulx renverra à Chignolo M. Dulac, Lieutenant-colonel des Gardes-Lorraines, avec tous les détachemens de cette brigade.

On s'en rapporte au zèle & aux lumières de M. de Saulx, pour tout ce qui peut concourir à son objet & au bien du service, il donnera à M. de Puisignieux une instruction particulière, relativement aux connoissances qu'il prendra sur les lieux.

Du 24 Juillet 1746.

INSTRUCTION pour M. le marquis de la Chétardie, Maréchal-de-camp.

L'ARMÉE françoise allant demain camper à Orio, M. de la Chétardie restera à Casal Pusturlengo avec le régiment de Foix & celui d'Escars.

Son objet dans cette position, est d'assurer la communication de l'armée françoise campée à Orio, avec celle d'Espagne campée à Codogno, de faire garder les magasins, les fours & les moulins qui sont dans Casal Pusturlengo ou aux environs, & dont M. l'Intendant lui remettra un état.

M. de Briqueville, Lieutenant-colonel du régiment d'Escars, lequel est détaché à Secugnano pour observer la Muzza, & assurer la communication avec Lodi, sera aux ordres de M. de la Chétardie, & lui rendra compte de cette partie; & M. de la Chétardie

en informera M. le Maréchal à Orio, ainſi que de toutes les autres choſes qui concernent l'objet dont il eſt chargé.

Du 25 Juillet 1746.

NOTES pour M. de Wigier, Maréchal-de-camp.

IL ſe portera avec douze compagnies de grenadiers ſur la hauteur de Caſtelazzo, de l'autre côté du pont de bateaux établi ſur le Lambro, s'établira ſur ladite hauteur; obſervant d'occuper les maiſons & d'avoir une garde ſur le pont de pierre qui eſt en avant de la butte ſur la Naville de la Cuſana.

Son objet étant de favoriſer la retraite des troupes qui ſont à Chignolo, il ſoutiendra ledit poſte autant que la prudence le permettra, & attendra les ordres de M. le Maréchal.

Il eſt néceſſaire d'occuper le moulin & la caſſine de la hauteur qui ſe trouve entre le pont de Caſtellazzo & le pont de Mariotti, ſur la même Naville de la Cuſana, par deux compagnies de grenadiers, qui ſe communiqueront avec celles de M. d'Aubeterre, qui occuperont le cabaret de Mariotti.

Il doit tout préparer pour mettre le feu au pont lorſque M. le Maréchal lui en enverra l'ordre.

Et ſi les ennemis s'avancent ſur le moulin & ſur la maiſon, il y fera mettre le feu avant de ſe retirer.

Du 25 Juillet 1746.

INSTRUCTION pour M. d'Aubeterre, Brigadier.

M. D'AUBETERRE marchera avec huit compagnies de grenadiers au pont de Mariotti qu'il paſſera, pour établir ſes troupes en avant, & occuper le cabaret du même nom; obſervant de ſe

communiquer avec le moulin qui est sur la Naville de la Cusana, entre Castelazzo & Mariotti, où M. de Wigier qui est avec douze compagnies de grenadiers à Castelazzo, en doit placer deux pour la garde dudit poste & pour sa communication avec M. d'Aubeterre.

M. d'Aubeterre ayant pour objet de favoriser la retraite des troupes de M. de Mailly qui sont à Chignolo, il disposera ses compagnies en conséquence, & aura attention de préparer ce qui convient pour brûler le pont sur pilotis, si suivant les ordres qu'il recevra de M. le Maréchal, il étoit obligé de se retirer sur la rive gauche du Lambro, ce qui ne peut avoir lieu qu'après la retraite de M. de Mailly.

Du 26 Juillet 1746.

INSTRUCTION pour M. le marquis de Gouy, Colonel du régiment de Gâtinois.

IL aura le régiment de Gâtinois qui est déjà à ses ordres & celui de Quercy, ce dernier campera au pont de Mariotti sur la rive gauche du Lambro, & le régiment de Gâtinois, campera au pont de Castelazzo sur la même rive.

Le régiment de Quercy fournira une garde au cabaret de Mariotti, une autre au moulin de la Cusana, qui se trouve entre ledit cabaret & Castelazzo, & une troisième à la tête du pont dans le retranchement.

Le régiment de Gâtinois fournira une garde avancée à l'église de la Camata, une seconde un peu plus considérable dans les cassines & le retranchement de la butte de Castelazzo, & une troisième à la tête du pont de bateaux.

L'objet de M. de Gouy étant, 1.° de garder les débouchés

des deux ponts ſur la rive gauche du Lambro; 2.° de ſe communiquer par le poſte de Caſtelazzo, avec le régiment de Guienne, placé à Albarone aux ordres de M. de Puiſignieux; 3.° de favoriſer la retraite du Corps qui eſt à Chignolo ſi elle avoit lieu, il reconnoîtra par lui-même tous les débouchés, afin d'établir ſes gardes dans les endroits les plus convenables, en expliquant aux Officiers les objets qu'ils auront à remplir.

On le prévient que la Naville de la Cuſana pouvant ſervir à ſa défenſe, il préparera d'avance tout ce qui ſera néceſſaire pour en interrompre le paſſage, en coupant les ponts de bois & démoliſſant les ponts de pierre, afin qu'immédiatement après la retraite du Corps de Chignolo, il pût en diſputer le paſſage à l'ennemi ou l'obliger à y établir des ponts nouveaux.

On le prévient encore que dans le cas où après la retraite du Corps de Chignolo, il ſeroit lui-même obligé de ſe retirer, il faut qu'il prépare tout ce qui ſera néceſſaire pour brûler les deux ponts, ſavoir celui ſur pilotis établi à Mariotti, & celui de bateaux établi à Caſtelazzo; qu'en outre il conviendroit fort de brûler auſſi le moulin de la Cuſana, & les maiſons du deſſus du rideau qui le domine, ainſi que le cabaret de Mariotti & les maiſons de Caſtelazzo; mais que comme il eſt à propos de faire cette opération ultérieure, il faut qu'il faſſe préparer les matières combuſtibles dans chaque endroit, ſans en laiſſer entrevoir l'objet.

On s'en rapporte au ſurplus, aux lumières & au zèle de M. de Gouy, pour tout ce qui pourra concourir au bien du ſervice & à la ſûreté des poſtes dont il eſt chargé; il aura à ſa droite de l'autre côté de la rivière, le poſte de San Colombano gardé en force; en avant de lui les poſtes de la Madona del monte, de Camporinaldo & de Chignolo; & ſur ſa gauche à la rive droite de la rivière, le poſte d'Albarone, comme ſur la rive gauche le poſte des caſſines de la Mezzana d'Orio.

Il n'oubliera rien pour être informé par des émiſſaires, des mouvemens de l'ennemi, & informera régulièrement M. le Maréchal, de tout ce qui viendra à ſa connoiſſance.

Du 26 Juillet 1746.

DISPOSITIONS générales de l'Armée.

M. DE MAILLY reſtera à Chignolo campé en avant avec la brigade d'infanterie de la Reine, celle de la Reine dragons, les volontaires de Gantés.

M. de Puiſignieux Colonel de Guienne, ira avec ſon régiment s'établir à Albarone; & il lui ſera fourni par M. de Mailly, aux ordres duquel il ſera toutes les fois que le bien du ſervice l'exigera, ſoixante dragons & quelques huſſards, pour battre des patrouilles dans la partie dont il ſera chargé.

Le régiment des Gardes-Lorraines, celui de Périgord & celui d'Auxerrois, aux ordres de M. le Prince de Beauveau, viendront de Chignolo à Orio par le pont de Mariotti, pour camper dans le terrain de la brigade de la Reine.

Les régimens de Beauce & de Gâtinois, prendront le chemin de Caſtelazzo; celui de Beauce ira relever le régiment de Guienne dans la brigade d'Anjou, & il trouvera à cet effet, une ordonnance du régiment de Guienne, au pont de Caſtelazzo. Il ſera aux ordres de M. de Saulx.

M. de Gouy avec le régiment de Gâtinois, campera en-deçà du pont de Caſtelazzo, & il ſera chargé de la garde des deux ponts avec ſon régiment & celui de Quercy, qui reſtera campé au pont de Mariotti, & il aura une inſtruction particulière pour cet objet.

La brigade d'Anjou reſtera à Corte Sant'Andrea, aux ordres de M. de Saulx.

Le régiment de Foix & le régiment d'Efcars refteront à Cafal Pufturlengo jufqu'à nouvel ordre, aux ordres de M. de la Chetardie.

Les deux brigades de cavalerie refteront avec M. d'Argouges à l'Ofpitaletto, à moins que l'Infant n'en ordonne autrement.

Si M. de Mailly renvoie le régiment de Languedoc, il campera en feconde ligne derrière la brigade de Poitou.

ARTILLERIE.

On laiffera deux pièces de canon avec les Officiers & les munitions néceffaires à chaque pont du Lambro.

On renverra deux pièces au camp.

Les compagnies des mineurs & des ouvriers, refteront jufqu'à nouvel ordre à Corte Sant'Andrea.

La batterie de la Minutta n'étant compofée que de pièces de montagne, M. Bailly pourra diminuer le nombre de canonniers qu'il avoit envoyés pour cette batterie.

OBSERVATIONS.

Dans le cas où le Corps de Chignolo feroit attaqué, les compagnies de grenadiers de la brigade de Poitou, fe porteront en avant du pont de Mariotti, les compagnies de grenadiers de la brigade des Gardes-Lorraines en avant du pont de Caftelazzo.

La brigade de Poitou fe poftera fur la hauteur en-deçà du pont de Mariotti & de la Naville de la Marchefina.

La brigade des Gardes-Lorraines, fe poftera fur la chauffée à la queue du pont de Caftelazzo.

Les grenadiers-royaux & les deux régimens de dragons, fe mettront en bataille en avant du parc d'artillerie, où ils refteront en réferve.

On enverra en même temps, deux compagnies de grenadiers-royaux & cent dragons à Cadimassi, pour masquer l'aquéduc & se communiquer avec les troupes de la droite.

Du 27 Juillet 1746.

MÉMOIRE.

SUIVANT la direction de marche que la Cour a fait prendre aux bataillons qui doivent renforcer l'armée, il paroît qu'elle a voulu s'en réserver la plus grande partie pour couvrir sa frontière de Dauphiné, & que les quatre bataillons qu'elle a fait passer à Nice, sont pour donner plus de facilité à M. le Maréchal de rassembler quelques troupes de la communication sans trop l'affoiblir.

Sur ce principe, pourquoi ne pas employer tous ces bataillons à l'usage d'une ou de plusieurs diversions qui, en remplissant les vues de la Cour, pourront être très-favorables à la situation de l'armée combinée? par exemple, les bataillons que M. d'Arnault pourra rassembler dans le haut Dauphiné, peuvent marcher en avant ou dans la vallée de Pragelas, pour faire diversion dans la vallée de Saint-Martin ou dans celle de Queyras, pour opérer dans la vallée de Château-Dauphin; & les bataillons que M. de Maulevrier pourra rassembler à Nice, s'avancer sur le col de Tende par les chemins qu'on indiquera dans le tableau ci-joint.

L'un & l'autre de ces Corps menacera également la plaine de Piémont, & quand ils ne feroient que jeter l'effroi dans les environs de Limon d'une part, & dans les vallées de Saint-Martin, d'Angrogne & de Luzerne d'autre, il est certain que tous les paysans que le roi de Sardaigne emploie sur les frontières de Gènes, courront à la défense de leur patrimoine, qu'ils demanderont du secours

au roi, & que cela ſeul peut diminuer ſes forces aux environs de l'armée combinée, d'un nombre de dix mille hommes, tant en payſans qu'en troupes réglées.

La marche ſur les vallées de Pragelas ou de Queyras, couvre le haut Dauphiné, comme celle ſur le col de Tende couvre le comté de Nice, & la retraite de ces troupes ne peut jamais ſouffrir aucune difficulté.

Pour ſe ſervir plus avantageuſement de ces diverſions, il faudroit qu'en même temps que M. de Mirepoix débouchera de Saint-Pierre d'Arène, M.rs de Maulevrier & d'Arnault débouchaſſent de leurs frontières, afin que ces trois Corps puſſent faire effort le même jour ſur trois points différens, & y donner également de la jalouſie au roi de Sardaigne.

La poſſibilité de ces combinaiſons, dépendra du plus ou moins de moyens qu'on aura de faire parvenir les ordres & les inſtructions ſuivant le tableau ci-après, ou ſuivant des dates plus reculées.

La diverſion de M. de Mirepoix, donnera de la jalouſie au roi de Sardaigne ſur les derrières de ſa poſition, & *ſur ſon pont* de la Rhea.

Celle de M. de Maulevrier ſur Saorgio, ſur les vallées de Limon & de Vaudier, & ſur les environs du Montdovi.

Celle de M. d'Arnault dans le commencement de ſa marche ſur Exilles, dans la ſuite ſur Feneſtrelles, dont il ſe trouvera à vue du Laus, & enfin dans les vallées de Saint-Martin, d'Angrogne & de Luzerne.

TABLEAU

TABLEAU pour les diversions proposées.

DATES.	CORPS de M. de Mirepoix.	CORPS de M. de Maulevrier, en deux divisions partant de Nice.	CORPS de M. d'Arnault, partant de Briançon.
Août.			
Le 8...	à Campomarone.	à l'Escarène & à Levenzo.	au Bourget sur Servieres.
Le 9...	à Ottagio.....	à Luceram & Lantosque.	à Chaulas-Janvier.
Le 10..	à Novi.......	au Moulinet & Roccabiliere.	au Duc près des Traverses.
Le 11..	à Tortone.....	sur le mont de Raus.	aux Souchères basses.
Le 12..	séjour........	séjour........	séjour.
Le 13..	à Castellare.....	village de Tende.	au Laus.
Le 14..	à Rivadinazzano.	sur le col de Tende.	sur le col de l'Alberjean.
Le 15..	séjour........	séjour........	séjour.
Le 16..	à Schiatezzo....	à Limon......	à la Basseille dans la vallée de Saint-Martin.

Du 30 Juillet 1746.

DISPOSITION pour les Corps établis pour la défense du Lambro.

SUIVANT l'examen que M.rs de Mailly & de Tobin ont fait de leurs postes de Chignolo & de San Colombano, de la manière de faire leur retraite, au cas qu'ils y soient obligés, & des moyens de favoriser réciproquement cette retraite, il a paru qu'il étoit indispensable que M. de Tobin fit sa retraite par le chemin qui

de San Colombano conduit à Mariotti, plutôt que par le gué qui eſt derrière le village de San Colombano.

Deux raiſons exigent que M. de Tobin en ſe retirant, prenne cette route de Mariotti; la première pour favoriſer la retraite de M. de Mailly, en occupant ce chemin par lequel l'ennemi pourroit couper M. de Mailly, & l'empêcher d'arriver au pont; la ſeconde parce que ces deux Corps réunis, ſeroient en état de réſiſter aux efforts que l'ennemi peut faire ſur eux, auxquels efforts l'un de ces Corps ſeul pourroit n'être pas en état de réſiſter.

Mais comme après le départ de M. de Tobin, l'ennemi qui ſe ſera emparé du poſte de San Colombano, n'a plus rien qui l'empêche de paſſer le Lambro au gué qui eſt près de ce village, & que par cette manœuvre, il couperoit la retraite au Corps campé à Vigarolo, aux ordres de M. de Solina, il paroît néceſſaire, pour remédier à cet inconvénient, de placer aux caſſines de la Regona, un poſte de trois cents hommes tirés du Corps de M. de Solina, lequel ſe fortifiera dans ces caſſines, coupera en partie les ponts qui ſont ſur les Navilles de la Cuſana & de la Marcheſina, & avancera cinquante hommes au bord du Lambro au gué de cette rivière, pour obſerver l'ennemi.

M. de Tobin en ſe retirant, avertiroit ce petit poſte de cinquante hommes, lequel après avoir diſputé un moment le gué à l'ennemi, ſe replieroit à la Regona, & alors le Commandant de ce poſte, feroit achever de couper le pont des deux Navilles, & dans cette poſition défendroit le paſſage des deux Navilles juſqu'à nouvel ordre.

En même temps que le Commandant du poſte de la Regona auroit avis de la retraite de M. de Tobin, il enverroit à M. de Solina à Vigarolo, des ordonnances à cheval, qu'il auroit emmené à cet effet pour l'avertir de l'arrivée de l'ennemi, & l'engager à faire ſa retraite ſur Borghetto.

M. de Solina averti par ſes ordonnances, en enverroit d'autres,

ſur le champ à Lodi, pour avertir M. de Cruſſol, & à Lodi-Vecchio, pour avertir M. de la Rochefoucault.

Par cet arrangement, les Corps qui ſont à Chignolo & à San Colombano, ſe ſoutiennent & ſe protègent réciproquement dans leur retraite, s'ils ſont obligés de la faire; & les Corps placés à Vigarolo & à Lodi-Vecchio, ſont avertis aſſez à temps pour pouvoir ſe retirer, le premier ſur Borghetto, & le ſecond ſur la Muſſa; & le Corps qui eſt à Lodi, eſt de même informé aſſez à temps, ſoit pour ſe préparer à tenir dans ſon poſte, ſoit à faire ſa retraite ſuivant les ordres qu'on lui en enverra, relativement à la force du Corps ennemi qui ſe feroit préſenté ſur le Lambro.

Du 31 Juillet 1746.

MÉMOIRE.

APRÈS les connoiſſances plus détaillées que M. le Maréchal vient de prendre de la partie du cours du Lambro juſqu'au-deſſus de Vigarolo, il penſe que le point eſſentiel à ſoutenir pour la défenſive de cette rivière, eſt la hauteur de San Colombano & la Madonna del monte, parce que ſi l'ennemi étoit une fois maître de cette hauteur, il pourroit jeter des ponts aſſez près de nous, pour ne pas nous donner le temps de retirer les Corps qui ſont ſur le haut Lambro & à Lodi, & nous obligeroit à faire une manœuvre forcée, pour nous rejeter au-delà des Navilles de Lancona & de la Mortiſſa.

Pour éviter ou du moins pour éloigner les inconvéniens d'une poſition déſavantageuſe, il paroît que l'on peut faire un meilleur uſage du Corps que M. de Tobin a à ſes ordres dans San Colombano.

Il a été dit dans le *Mémoire précédent des diſpoſitions*, que ſi l'ennemi ſe portoit en force ſur San Colombano, M. de Tobin

ſe replieroit ſur le camp de Chignolo, parce que l'on a penſé avec juſte raiſon que l'ennemi ſe portant en force ſur San Colombano, M. de Tobin ne pouvoit s'y défendre que le temps néceſſaire pour ſa retraite.

Mais les connoiſſances plus particulières qu'on vient d'acquérir, ont fait remarquer qu'en ſe mettant en état de ſoutenir la Madonna del monte & la hauteur qui ſe trouve entre Chignolo & San Colombano, on conſervera plus long-temps ce dernier poſte, & on obligera les ennemis à faire une diſpoſition ſupérieure pour s'en rendre maître, n'étant pas vraiſemblable qu'ils puiſſent s'y ſoutenir en laiſſant ſur leur flanc la hauteur de la Madonna & le camp de Chignolo.

Cet arrangement ne demande pas plus de troupes que celles qui ſont aux ordres de M.rs de Mailly & de Tobin, & il paroît infiniment plus avantageux; de ſorte que M. le Maréchal ſe propoſe d'y envoyer M.rs de Monteynard & de Bourcet pour l'exécuter dès aujourd'hui, lorſque M. le comte de Gages l'aura approuvé. Ces Meſſieurs ſe concerteront avec M. de Mailly & M. de Tobin, tant ſur la qualité du retranchement & le nombre des troupes qu'il faudra placer ſur cette hauteur, que ſur le point de réunion, & le moment de retraite en cas d'attaque.

M. le Maréchal fera paſſer ce ſoir à M. le comte de Gages, le détail des meſures & des partis que ces Meſſieurs auront concertés.

Du 1.er Août 1746.

NOTES pour le quartier général.

LE vrai principe ſur lequel on doit diriger aujourd'hui toutes les manœuvres, eſt 1.° de ſoutenir les hauteurs & le poſte de la Madonna del monte & de San Colombano, autant qu'on le pourra,

ainsi que celui de Chignolo, qui doivent se soutenir mutuellement, & se retirer de concert s'ils y sont forcés. On sentira aisément que l'ennemi étant une fois maître de ces hauteurs, & passant le Lambro à San Colombano, nous force à replier tous les postes du haut Lambro, & successivement celui de Lodi.

2.° De tenir des Corps suffisans sur la basse Adda, pour s'opposer aux diversions que l'ennemi pourroit faire dans cette partie, & être en état d'attendre les secours, si leur effort y devenoit plus sérieux.

Il résulte de ces réflexions, qu'il est nécessaire de fortifier sans perdre de temps, les hauteurs de la Madonna del monte, & y mettre un Corps de troupes suffisant pour retarder au moins l'ennemi, si on ne peut pas l'empêcher de s'emparer de ces hauteurs.

Si les dispositions qu'on a faites des différens Corps placés sur le Lambro, ne permettent pas de les dégarnir pour cet objet, on peut aisément tirer de Plaisance ou de Saint-Roch, deux bataillons des plus forts pour mettre M. de Tobin plus en force; l'ennemi étant dégarni devant cette place, il paroît n'y avoir aucun inconvénient à cet arrangement.

Et comme il pourroit arriver que l'ennemi fît cette nuit une seconde tentative sur la Madonna del monte, il convient de renforcer le poste à l'entrée de la nuit; M. le Maréchal y enverra quatre compagnies de grenadiers & deux piquets, & M. de Tobin peut y en envoyer quatre autres, en en tirant deux du Corps de M. de Solina.

Du 1.er Août 1746.

MÉMOIRE.

Les postes de San Colombano & de Chignolo, se trouvant situés au bas d'une butte assez étendue, dont l'élévation domine

toutes les parties relatives à ces postes; il est démontré qu'on ne sauroit se soutenir dans l'une & l'autre de ces positions, qu'en occupant les hauteurs.

Ces hauteurs forment un dos-d'âne, dont les côtés sont entrecoupés de plusieurs ravins, & dont le pourtour est praticable.

Dans la longueur de la croupe de cette petite montagne, se trouvent trois pointes également bien disposées pour défendre le front, la droite & la gauche du côté de l'ennemi, en avant de la Madonna del monte.

La conservation de la montagne étant essentielle, il faut nécessairement se soutenir dans la position de la Madonna del monte, & ces trois postes avancés à quatre-vingt ou cent pas au plus, en défendront facilement les approches, au moyen de quelques petits retranchemens; mais ils exigeront que la Madonna soit soutenue par un Corps de quatre à cinq cents hommes, pour fournir à leurs gardes & à la garde particulière de la Madonna.

Outre cette précaution, il est encore nécessaire, si on veut s'assurer de la hauteur, que M. de Tobin pousse un détachement en avant de San Colombano, entre le Lambro & la montagne, pour en éclairer le bas, & que M. de Mailly soutienne le poste de Camporinaldo; car sans cela l'ennemi pourroit tourner le poste de la Madonna.

Il sera fort à propos aussi que M. de Tobin soit en état de porter un Corps entre San Colombano & la Madonna, pour favoriser la retraite du dernier poste, & que les troupes soient disposées en échelons à droite & à gauche du chemin de San Colombano; & afin que ces M.rs soient en état de soutenir plus en force les postes indiqués en avant de leur position actuelle, on propose que M. de Gages renforce de deux bataillons M. de Tobin, & que M. le Maréchal renforce aussi M. de Mailly, par un détachement d'augmentation au Corps de Chignolo, pour fournir un poste intermédiaire entre Chignolo & le village de

San Colombano, qu'on présume devoir être de deux ou trois cents hommes.

Si on se détermine à retrancher les positions indiquées, il sera nécessaire d'avoir cinq ou six cents paysans, afin de pouvoir mettre les ouvrages en état de défense dans les vingt-quatre heures; on pourra en même temps y envoyer des troupes pour en soutenir le travail.

Du 3 Août 1746.

DISPOSITION pour la garde des hauteurs de la Madonna del monte.

LA position du camp qu'on doit établir à la Madonna, embrassera autant que l'étendue de terrain pourra le permettre, la largeur du plateau supérieur de la montagne de San Colombano, à cent ou cent cinquante toises en arrière de la Madonna, ayant à sa droite le penchant du côté de Borghetto, à son centre le chemin de San Colombano à la Madonna, & à sa gauche le penchant du côté de Chignolo & de Camporinaldo, dont la sommité est découverte par une petite Cassine située au-dessus d'un ravin un peu en arrière de la Cassine retranchée à la gauche de la Madonna; si M. de Tobin trouve une autre position capable de remplir son objet, il sera le maître de la préférer.

La Cassine en avant de la Madonna sur la droite, doit être occupée par cent hommes d'infanterie, qui fourniront une première garde à la redoute qu'on construit, très à portée de cette Chapelle, sur le sommet du penchant qui fait face à Vigarolo & à Borghetto, & une deuxième garde en avant du plateau où est située ladite maison sur le côté qui regarde Monteleone.

La Cassine en avant de la Madonna sur la gauche, doit être également occupée par cent hommes d'infanterie, qui fourniront

à la garde de la coupure faite en avant de ladite maison, & une petite garde sur un plateau intermédiaire entre la maison & la grande redoute de l'avancée.

La grande redoute de l'avancée, doit être occupée par cent cinquante hommes qui fourniront trois petits postes avancés aux extrémités du plateau, avec attention d'y faire de petits nids de pie en forme de tranchée.

D'ailleurs le Commandant chargé de la défense de la Madonna, aura attention d'avoir de petits postes sur toutes les arêtes qui terminent les ravins, tant de droite que de gauche, afin d'éclairer autant qu'il sera possible, le bas des penchans & favoriser les mouvemens qu'il pourra faire faire sur le plateau supérieur de la montagne, soit en avant, soit en arriere de son camp.

Le détachement de San Colombano, aura un poste dans une grande Cassine située entre Graffignana & San Colombano, & on pourra convenir de signaux respectifs, entre la Madonna, San Colombano, Vigarolo, Borghetto & Chignolo, pour être avertis des mouvemens des ennemis & de leurs dispositions sur lesdits postes, afin de se prêter le secours nécessaire suivant les circonstances.

La position de la Regona, étant intermédiaire entre San Colombano & Vigarolo, est à portée de secourir San Colombano; & le poste indiqué ci-dessus, éclaire les mouvemens que l'ennemi pourroit faire entre le Lambro & la droite de la montagne de San Colombano; la retraite de ce dernier poste, doit se faire sur le village de San Colombano, & de-là sur Cardinassi, observant de rompre les ponts sur la Naville de la Cusana, de se servir de l'aqueduc pour le passage de l'infanterie & du gué pour celui de la cavalerie.

Celle de M. de Tobin, doit se faire par le ravin qui se trouve entre la droite de M. de Mailly & San Colombano, pour ressortir au cabaret de Mariotti & au pont de pilotis, & celle de M. de Mailly

Mailly se fera par le hameau de Moustiole ou par la Camata, & se dirigera ensuite sur le pont de Castelazzo, se soutenant sur la hauteur de Castelazzo jusqu'à nouvel ordre.

M. de Camposanto pourra prendre une position à portée de Borghetto, pour y attendre des secours ou l'ordre de se retirer; & toutes ces troupes pourront se rassembler sur le rideau de la Pantea, d'où on dirigera leur marche sur Orio ou sur l'Ospitaletto suivant les circonstances.

ARRANGEMENT convenu le 3 Août, chez Son Altesse Royale.

SON ALTESSE ROYALE ayant jugé qu'il étoit nécessaire d'occuper plus en force, la hauteur de San Colombano, a ordonné, 1.° que dès aujourd'hui le poste seroit renforcé de quatre cents hommes; savoir, trois cents que M. de Tobin y enverroit, & deux compagnies de grenadiers françois.

2.° Que M. d'Escars se porteroit à ce poste ce soir, pour y rester jusqu'à demain.

3.° Qu'on enverroit sur le champ ordre à M. de Camposanto, de se porter demain à la pointe du jour à Vigarolo, avec six bataillons, où il trouvera M. de Solina avec cinq escadrons, & établira son camp audit lieu de Vigarolo.

4.° Que les trois bataillons qui sont actuellement à Vigarolo, en partiront aussitôt après l'arrivée de M. de Camposanto, pour venir se joindre à la Regona, aux deux bataillons qui y ont été envoyés hier, & y rester aux ordres du plus ancien Brigadier, pour être chargés de garder le poste de San Colombano suivant les instructions que M. de Tobin lui donnera à cet effet.

M. de Tobin laissera à San Colombano deux cents cinquante chevaux de ceux qui sont à ses ordres.

5.° Dès que les arrangemens ci-dessus seront exécutés, ce qu'on espère être avant la journée de demain, M. de Tobin viendra s'établir avec seize ou dix-sept cents hommes d'infanterie & cent cinquante chevaux sur le plateau de la Madonna del monte où il campera pour soutenir ses hauteurs.

6.° Dans cette position, il aura à ses ordres, les cinq bataillons de la Regona, & il se concertera avec M. de Mailly, tant pour soutenir la hauteur que pour sa retraite, si des forces supérieures de la part de l'ennemi, l'y obligeoient avant que l'armée eût pu le secourir; le tout conformément au Mémoire des dispositions ci-joint.

DISPOSITIONS pour le 5 Août 1746.

IL sera expédié des ordres, 1.° à M. de Tobin pour établir son camp, composé de la partie de son détachement qui n'est pas à la Madonna del monte, & des bataillons que M. le comte de Gages lui a fait passer aux ordres de M. de Casteldosrios; savoir, la droite au Lambro, la gauche à la montagne, pour, dans cette position, contenir les ennemis, & observer leur *mouvement* entre Sant'Angelo & Grafignana; il aura dans cette position, sa retraite assurée dans la montagne sur le Corps de M. de Mailly, & s'il étoit forcé à la faire, il auroit attention de brûler son pont de San Colombano, & se replieroit sur celui de Mariotti, tandis que M. de Mailly viendroit occuper la hauteur de la Camata, pour rentrer par le pont de Castellazzo.

2.° On enverra ordre à M. de Mailly, de se porter avec son Corps, sur la hauteur de la Madonna del monte, d'où il soutiendra M. de Tobin, & concertera avec lui ses manœuvres suivant les ordres respectifs qui leur seront envoyés.

3.° On renforcera le poste d'Albarone de quatre compagnies de grenadiers, deux piquets aux ordres d'un Lieutenant-colonel,

afin qu'avec ce renfort M. de Puisignieux puisse occuper Monticelli, & battre continuellement des patrouilles le long du Pô, pour empêcher les ennemis de faire descendre leurs bateaux du pont de Parpanese.

4.° Envoyer ordre à M. de Camposanto d'observer & de tenir jusqu'à ce qu'il soit repoussé en force, & si ce cas lui arrive, il se repliera sur Borghetto, & il sera ferme jusqu'à nouvel ordre, rompant les ponts & les chemins, tant devant lui qu'à sa droite, jusqu'à la Brembiola.

5.° On enverra ordre à M. de Crussol, s'il est obligé de se replier de Lodi, de se placer à Vitadone, l'Olsa & Zorlesco, poussant des postes avancés sur le grand chemin de Lodi, & ayant des patrouilles le long de la Mussa & de Brembiola jusqu'à hauteur de Borghetto.

6.° On enverra ordre à M. de Pignatelli, de renforcer le poste de Castion, & d'avoir des postes & des patrouilles sur la Mussa & sur l'Adda; il renforcera Codogno, garnira Fombio, & se tiendra prêt à marcher ainsi que M. de Croy.

Nota. Les troupes aux ordres de M. de Pignatelli, enverront demain 6, leurs équipages à Guardameglia.

Les troupes aux ordres de M.rs de Camposanto & de Tobin, enverront les leurs à Mirandola.

Les troupes des camps de l'Ospitaletto & d'Orio, enverront les leurs à Somaglia.

7.° Une heure avant le jour on battra la Générale au camp de l'Ospitaletto & à celui d'Orio, & les troupes se tiendront prêtes à marcher sur Livrago.

Du 5 Août 1746.

DISPOSITIONS pour le passage du Pô, relativement à la construction d'un pont près du confluent du Lambro.

LE pont se construira au-dessous du confluent du Lambro, près du confluent du Tidon.

Le Corps de Plaisance, après avoir pris les précautions convenables pour rompre les ponts du Pô, débouchera demain à une demi-heure de nuit, & longeant la rive droite du Pô, passera la Trebia près de son confluent, d'où il se portera par Cortrebia & Calendasco, au village de Verate sur le Tidon, qu'il passera, & où il trouvera la tête de l'armée.

On observera néanmoins de ne rompre les ponts de Plaisance que lorsqu'on sera assuré de l'établissement de celui qu'on a projeté de jeter, & cette manœuvre regardera l'Officier principal qu'on laissera dans Plaisance, auquel on aura attention d'en donner avis & une instruction particulière.

Il faut un Corps de trois à quatre mille hommes pour former la tête du pont projeté sur la rive droite du fleuve, & que ce Corps marche demain de bonne heure à Corte Sant'Andrea & Bottarone di Sotto, pour pouvoir y être embarqué avant la nuit.

On commandera à cet effet, trente compagnies de grenadiers; savoir, quinze espagnoles & quinze françoises, trois cents chevaux espagnols & un régiment de dragons françois; le tout rendu à cinq heures du soir à Corte Sant'Andrea, aux ordres de....

Il seroit à propos de faire passer un petit Corps à la Minudra, pour se porter à la Regonella, & attendre le Corps de Plaisance sur le chemin de Cortrebia à Calendasco. M. de Bertelet sera renforcé de soixante grenadiers aux ordres de deux Lieutenans.

Le Corps de Lodi étant replié ſur Zorleſco, celui de Vigarolo ſur Borghetto, celui de Malleo ſe tiendra prêt à marcher auſſitôt qu'il en aura reçu l'ordre; on dirigera ſa marche par Codogno, la Mirandola, Sommaglia & il Botto.

La marche de celui de Zorleſco, ſe fera par l'Oſpitaletto, & celle du Corps de Borghetto par Cadimaſſi, la Panthea ſur Orio, dans le même temps que l'armée combinée, dont ils feront l'arrière-garde, débouchera, ſavoir, celle d'Eſpagne à neuf heures du ſoir par Serma ſur il Botto, & celle de France à la même heure par Corte Sant'Andrea ſur Bottarone.

Les Corps de la Madonna del monte, de San Colombano & de Chignolo, marcheront à l'entrée de la nuit, & ſe porteront, ſavoir, celui de Chignolo ſur le pont de Caſtellazzo, & celui de San Colombano ſur Mariotti, & feront l'arrière-garde de l'armée de France.

Du 5 Août 1746.

NOTES.

1.° LE Corps de M. de Pignatelli doit retirer les poſtes de Caſtion & de Cavacurta à deux heures de nuit du 6 au 7, & marcher le 7, s'il ne reçoit point de contre-ordre à la pointe du jour, ſur Codogno, d'où en paſſant par la Mirandola, il ſe rendra à Sommaglia, & y reſtera juſqu'à ce qu'on lui ait envoyé l'ordre de ſe retirer. On aura attention de prévenir M. de Pignatelli qu'il faut, de Sommaglia, qu'il prenne le chemin qui conduit à la chauſſée du Pô appelée l'*Argine*, d'où en marchant par ſa droite, il arrivera à la tête du pont, & il rompra tous les ponts qu'il paſſera, lorſque ſa dernière troupe aura défilé.

2.° Que M. de Pignatelli, lorſqu'il ſera à la tête du pont, raſſemble les Corps de M.rs de Mailly, de Cruſſol & de Tobin

avec le sien, & fasse une disposition pour tenir jusqù'à ce que l'armée, les équipages, l'artillerie & les vivres aient défilé.

3.° Les prévenir que ceux de M.rs de Tobin, de Mailly & de Camposanto, se réuniront à Corte Sant'Andrea, & que ceux de M.rs de Pignatelli & de Crussol, se réuniront al Botto, & que ces quatre Corps ne doivent partir des points de Sommaglia, l'Ospitaletto, Orio, Mariotti & Castellazzo, qu'avec de nouveaux ordres.

M. de Camposanto passera le Pô, & M.rs de Mailly & de Tobin, s'incorporeront à l'arrière-garde, sous les ordres de M. de Pignatelli.

4.° Envoyer à M. de Castelar le mot & le ralliement.

Le Corps de Plaisance doit se mettre en marche ce soir, dans la nuit, lorsqu'il aura reçu le signal, & il se donnera à la Minudra par un grand feu. Il longera la rive droite du Pô jusqu'au Tidon; prévenir M. de Castelar qu'il trouvera à hauteur de Calondasco, un détachement de cent cinquante hommes, qui aura passé le Pô à la Minudra, & sera à la Vagarella, aux ordres de M. de Bertelet. En même temps il faut régler l'instruction de celui qui commandera à Plaisance, & lui bien détailler le temps, la manière dont il doit brûler ses ponts, ainsi que les démonstrations qu'il doit faire jusqu'au moment de la capitulation.

5.° Disposer le passage d'un Corps de cavalerie & d'infanterie avant celui de l'artillerie, & immédiatement après le passage du canon; faire passer le reste de l'armée, & à sa suite les équipages qui seront couverts par les Corps destinés à faire les arrières-gardes.

6.° Se servir de tous les bateaux qu'on aura de reste, pour passer des équipages ou des troupes, & en ordonner le dispositif.

7.° Faire envoyer l'ordre à M. de Tobin de se retirer demain une heure avant le jour au pont de Mariotti, auquel il fera

mettre le feu après son passage, & d'où il marchera tout de suite sur Orio, où il attendra de nouveaux ordres.

8.° Le camp de l'Ospitaletto & celui d'Orio, se mettront en marche dès qu'on apprendra que le pont est fait; savoir celui de l'Ospitaletto par Cena, & de Cena al Botto, d'où par la chaussée du Pô, ils viendront passer ce pont; celui d'Orio ira de la Cena par la chaussée à Corte Sant'Andrea, & de-là à Bottarone di Sotto; le Corps de Livrago en fera l'arrière-garde.

POUR l'Ordre du 6 au 7 Août 1746, & qu'il faut donner avant midi.

ON enverra à Plaisance la plus grande partie de ses équipages qui seront reçus dans les maisons où chacun étoit logé, & on ne gardera que la partie la plus nécessaire.

Ces équipages s'assembleront à la droite du camp de Dauphin dragons, à midi.

Ceux du camp de Chignolo s'y rendront, & ceux du camp de l'Ospitaletto attendront à la tête de leur camp, pour prendre la queue de ceux-ci.

L'artillerie enverra à Plaisance tout ce qui a été marqué à renvoyer dans l'État présenté par M. Bailly à M. le Maréchal; tous ces attirails seront rassemblés à Casal Pusturlengo, pour pouvoir arriver de bonne heure à Plaisance.

ORDRE pour passer des Billets.

QUINZE compagnies de grenadiers s'assembleront à la tête de Dauphin dragons.

La brigade de la Reine, excepté le régiment d'Agénois.

Et cent cinquante travailleurs, avec pioches & haches.

Ces troupes battront le Premier à deux heures après midi, &

ſe mettront en marche une demi-heure après, avec leurs tentes, mais ſans équipages, pour ſe rendre à Corte Sant'Andrea, aux ordres de M. de la Chétardie, Maréchal-de-camp,

de .... Brigadier.
de .... Colonel.
de .... Lieutenant-colonel.

Un guide à la tête du régiment Dauphin, dragons.

Quinze compagnies de grenadiers eſpagnols, cent cinquante travailleurs de la même nation, avec pêles, pioches & haches, & deux cents chevaux, ſe rendront à cinq heures du ſoir, à Corte Sant'Andrea, aux ordres de M. de la Chétardie.

Les régimens de Gâtinois & d'Agénois, battront le Premier à trois heures, & partiront tout de ſuite pour ſe rendre à Albarone, où ils recevront les ordres de M. de Monteynard, Brigadier.

Deux cents chevaux & cent dragons, ſe rendront à trois heures, au pont de Caſtellazzo, aux ordres d'un Lieutenant-colonel, pour ſe rendre à la même heure, à Albarone, aux mêmes ordres.

Un guide ſera rendu à la tête du régiment de *Gâtinois*.

On fera relever les régimens de Tournaiſis & Gâtinois, par deux poſtes de cinquante hommes à chaque pont, tirés de la brigade des Gardes-Lorraines, qui recevront les ordres de M. de Mailly.

ARRANGEMENT du 7 au ſoir.

ORDRE à M. l'Intendant pour tout ce qui concerne ſa partie.

M. de Caſtelar, *idem*.

M. de Croy rejoindra M. de Pignatelli à Malleo.

M. de Cruſſol, ſi l'ennemi vient au-delà du Lambro plus en force qu'il n'y eſt, ſe retirera par Caſtione, & de-là ſur Zorleſco, &

& M. d'Escars rapprochera son détachement de cavalerie (qu'il réduira à soixante chevaux) de Zorlesco, & sera seulement tenir des patrouilles continuelles sur Secugnano.

M. de Camposanto tiendra bon autant qu'il le pourra à Vigarolo, & s'il est obligé de se replier, il le fera sur Borghetto, donnant avis de son mouvement à M.rs de Tobin & de Crussol.

Dans ce cas, M. de Tobin se retirera au pont de Mariotti, de concert avec M. de Mailly qui repliera tous les postes, & se retirera sur la hauteur de la Camata, ayant derrière lui le pont de Castelazzo.

Il sera envoyé des ordres pour faire trouver demain à deux heures après midi, quinze compagnies de grenadiers espagnols avec cent cinquante travailleurs ayant pelles, pioches & haches, au Mezanino, aux ordres d'un Brigadier d'infanterie.

On enverra à cinq heures du soir à Corte Sant'Andrea, deux cents chevaux espagnols, aux ordres d'un Lieutenant-colonel.

Ces deux détachemens seront avertis d'être aux ordres de M. de la Chétardie, observant que celui qui sera assemblé au Mezanino, ne bougera pas sans ordre.

Quinze compagnies de grenadiers françois.

Cent cinquante travailleurs de la même nation avec pelles, pioches & haches, seront rendus à cinq heures après midi, à Corte Sant'Andrea avec la brigade de la Reine, infanterie, & le régiment Dauphin dragons, de même aux ordres de M. de la Chétardie.

On fera passer au même rendez-vous & aux mêmes ordres, le sieur de Nogent avec la moitié de la compagnie des volontaires de Gantés.

Du 7 Août 1746.

INSTRUCTION pour M. le marquis de la Chétardie, Maréchal-de-camp.

M. DE LA CHÉTARDIE aura à ses ordres, quinze compagnies de grenadiers, la brigade de la Reine, excepté le régiment d'Agénois & cent cinquante travailleurs avec pioches & haches.

Le régiment de Foix, qui attendra dans sa position, les ordres de M. de la Chétardie.

Ces troupes, excepté le régiment de Foix qui est al Botto, battront le Premier à deux heures & demie, & s'assembleront à la tête de Dauphin dragons, pour se mettre en marche une demi-heure après, avec leurs tentes, mais sans équipages, pour se rendre à Corte Sant'Andrea, aux ordres de M. de la Chétardie. Il y sera joint par M. de Nogent avec deux cents Volontaires.

Il y sera encore joint par quinze compagnies de grenadiers espagnols, cent cinquante travailleurs & deux cents chevaux de la même nation, aux ordres d'un Brigadier qui sera à ceux de M. de la Chétardie.

Quatre pièces de canon de montagne, six pièces longues pour soutenir le pont, & les faire passer en cas de besoin.

Trois mulets chargés d'outils.

L'objet de M. de la Chétardie avec ce détachement, est de passer sur les bateaux qui sont tout prêts & pontés dans l'embouchure du Lambro, pour jeter un pont sur le Pô, en-deçà de l'embouchure du Tidon. M. Bourcet se sera concerté d'avance avec M. Guille pour le point le plus propre à jeter le pont, & en informera M. de la Chétardie.

Pour déboucher du Lambro, il paroît convenable de placer deux cents Volontaires aux ordres de M. de Nogent sur les

premiers pontons, qui iront culbuter le petit poste que les ennemis ont de l'autre côté, & s'y établir; observant de rompre d'abord le pont que les ennemis ont sur le Tidon près de son confluent, & de mettre le feu aux barques qu'ils ont en dépôt dans cette rivière à portée dudit pont; ces pontons seront suivis de quatre autres chargés de grenadiers, avec lesquels M. de la Chétardie fera passer M. de.. Lieutenant-colonel, & tout le reste des grenadiers ou travailleurs, successivement par les bateaux pontés, sur lesquels M. de la Chétardie les fera placer en ordre dans le Lambro avant la nuit, faisant sur tous ces points, les dispositions qu'il jugera les plus convenables.

On fera passer sur les dernières barques qui ne serviront pas au pont, deux cents cinquante à trois cents chevaux qui paroissent devoir se joindre d'abord à M. de Monteynard, qui concourra, en commençant, au même objet que M. de la Chétardie.

On a calculé qu'il étoit possible de porter en un seul convoi, deux mille hommes de l'autre côté, & ce nombre est suffisant pour former une tête dans cette partie, parce qu'il reste peu d'espace entre le Pô & le Tidon.

A proportion que ces troupes passeront de l'autre côté, il les fera disposer sur la rive gauche du Tidon de distance en distance depuis son confluent, pour en défendre le passage en y faisant des petites coupures ou abatis d'arbres, selon que le terrain sera plus ou moins convenable, M.rs de Roquepiquet & d'Artezé, Ingénieurs, en feront la disposition.

M. de Ganay, Aide-maréchal général des logis, ira avec M. de la Chétardie, & sera chargé d'ouvrir ses marches à la droite & en avant de la tête du Pont, pour border le Tidon, & y prendre la position la plus avantageuse pour arrêter l'ennemi, & assurer le succès de l'opération.

On prévient M. de la Chétardie, que le détachement de dix-huit cents hommes aux ordres de M. de Monteynard, aura pour objet de se porter à Verate, & de s'opposer au Corps qui

pourroit venir de sa droite sur les troupes qui auroient débouché.

La même disposition des postes qu'aura établis M. de la Chétardie, subsistera jusqu'à ce que toute l'armée, l'artillerie & les équipages, aient passé; & le Corps qui est à ses ordres, servira à l'arrière-garde de toute l'armée, pour laquelle il aura une instruction particulière.

On s'en rapporte d'ailleurs aux lumières de M. de la Chétardie, & à son zèle pour tout ce qui peut concourir au succès de son entreprise, & à en accélérer la promptitude, cette opération étant de la dernière conséquence, & ne pouvant permettre de retardement d'aucune espèce.

Du 8 Août 1746.

INSTRUCTION pour M. le marquis de Monteynard, Brigadier.

M. DE MONTEYNARD aura à ses ordres, les régimens de Guyenne, Gâtinois & Agénois.

Quatre compagnies de grenadiers aux ordres d'un *Lieutenant-colonel.*

Trois cents chevaux aux ordres d'un Lieutenant-colonel.

Le reste de la compagnie des volontaires de Gantés, après en avoir prélevé deux cents hommes affectés au détachement de M. de la Chétardie.

Deux pièces de canon de montagne.

Trois mulets chargés d'outils, dont la moitié seront en haches, & cela indépendamment des mulets composés des bataillons.

Ces troupes seront rassemblées aujourd'hui à quatre heures après midi, au village d'Albarone.

L'objet de ce détachement, est de concourir avec le Corps de M. de la Chétardie, à la construction d'un pont sur le Pô.

Pour cet effet, M. de Monteynard, après avoir fait embarquer ſes troupes ſur vingt-trois bateaux pontés, préparés à cet effet ſur la rive droite du Lambro près de ſon embouchure, les fera déboucher ſuivant la diſpoſition qu'il jugera la plus convenable, en même temps que M. de la Chétardie fera déboucher les ſiennes embarquées ſur dix bateaux pontés, préparés à cet effet ſur la rive gauche du Lambro, pour ſe porter de l'autre côté du Pô, y débarquer à la droite du Corps de M. de la Chétardie, & marcher de-là, ſoit en avant de lui pour occuper Verrato ſi cela eſt poſſible, ſoit à ſa droite pour ſe former, faiſant face au chemin qui va des bords du Pô au village de Verrato, & formant une ligne dont la droite ſeroit au Pô, & la gauche au Tidon au-deſſous de Verrato, laquelle ligne il fortifiera d'abatis & de quelques redoutes; il ne prendra cependant ce dernier parti qu'au cas que la poſition trop en force de l'ennemi à Verrato, & le Corps de cavalerie ennemie, placé au-delà du chemin ſuſdit, ne lui permît pas de marcher à ce village en preſſant le flanc à ce Corps de cavalerie.

Ces deux Corps déboucheront du Lambro à demi-heure ou au plus tard à une heure de nuit.

Lequel de ces deux partis que prenne M. de Monteynard, il en fera part à M. de la Chétardie, & ſe concertera avec lui, leur objet commun dans ces premiers momens étant de couvrir la tête du pont, & d'en favoriſer la conſtruction.

Ce premier objet rempli, & la tête de l'armée commençant à paſſer ſur le pont, M. de Monteynard ſera remplacé à Verrato, par les troupes qui auront paſſé les premières; alors il débouchera de ce village par ſa droite, & pouſſera un détachement qui, revenant gagner les bords du Pô, ſe portera ſur Parpaneſé: ce détachement attaquera, chemin faiſant, les barques qui ſervoient au pont des ennemis, & qui ſont placées derrière une iſle du Pô entre Parpaneſé & le lieu où on conſtruit notre pont; il tâchera

de s'en rendre maître, & il les fera descendre par le courant jusqu'à notre pont, & les fera remettre à M. Guille, Capitaine d'ouvriers.

Après s'être rendu maître des barques, ce détachement se portera jusqu'à Parpanesé où il s'établira, & attendra de nouveaux ordres.

M. de Monteynard proportionnera la force de ce détachement au nombre d'ennemis qui peuvent garder les barques susdites, & occuper Parpanesé.

D'abord que M. de Monteynard aura fait partir ce détachement, il dirigera sa marche sur Castel San Giovanni, passant par Sermato; il prendra, chemin faisant, des informations sur la force des ennemis dans Castel San Giovanni & sur les mouvemens que leur armée pourroit avoir faits pour s'approcher de ce poste, & si par le rapport qui lui en sera fait, il croit ne pouvoir pas en tenter l'expédition, il s'arrêtera à Sermato, s'y postera, & en donnera avis à M. le Maréchal, pour recevoir de nouveaux ordres.

Si au contraire M. de Monteynard croit pouvoir réussir à l'expédition de Castel San Giovanni, il y marchera, & tâchera de s'en emparer.

M. de Monteynard s'étant emparé de Castel San Giovanni, prendra des informations de la force des ennemis à la Stradella, en donnera avis à M. le Maréchal, & se préparera à y marcher lorsqu'il aura été remplacé à Castel San Giovanni par un détachement tiré de l'armée; en ce cas, il fera avancer à Rena, le détachement qu'il aura précédemment poussé à Parpanesé, lequel aura de même été relevé par un détachement tiré de l'armée.

Le détachement de M. de Monteynard faisant l'avant-garde de l'armée qui le suit de fort près, il donnera continuellement de ses nouvelles à M. le Maréchal, & en recevra les ordres relatifs aux circonstances qu'on ne peut prévoir.

Toutes ces opérations ne sont qu'au cas que M. de Monteynard, après son passage du Pô, se fût emparé de Verrato, & qu'ayant

coupé à l'ennemi ce paſſage, pour venir l'inquiéter ſur ſa droite, il fût libre d'y faire toutes les opérations qu'on vient de dire; mais ſi après ce paſſage du Pô, M. de Monteynard n'avoit pu ſe porter à Verrato, & que reſſerré par l'ennemi, il ſe fût borné à former la ligne depuis le Pô juſqu'au Tidon, dont il eſt parlé au commencement de cette inſtruction, il tâchera de ſoutenir cette ligne autant qu'il pourra, & recevra de M. le Maréchal de nouveaux ordres pour ce qu'il aura à faire.

M. de la Chétardie eſt prévenu de ſe concerter avec M. de Monteynard, & de concourir à l'occupation de Verrato, s'il peut le faire, étant parvenu à couper le pont que l'ennemi a ſur le Tidon à ſon embouchure.

Si l'ennemi ſe portant en force ſur le rivage, empêchoit M. de la Chétardie & M. de Monteynard de débarquer, ou ſi après avoir débarqué, ils étoient preſſés par l'ennemi qui peut ſe porter en force pour empêcher la conſtruction de ce pont, ces deux Meſſieurs feront rembarquer leurs troupes, & repaſſeront le Pô de ce côté-ci; mais ils ne prendront ce parti qu'au cas qu'ils trouvaſſent des difficultés inſurmontables.

On s'en rapporte du reſte au zèle de M. de Monteynard pour l'exécution du contenu en cette inſtruction, & pour ſuppléer à ce qui peut y avoir été omis.

Du 8 Août 1746.

INSTRUCTION pour M. de Bertelet, Capitaine au régiment de Foix, commandant au poſte de la Minudra.

M. DE BERTELET avec le détachement qu'il commande à la Minudra, eſt chargé de concourir à l'objet général que l'armée va tâcher de remplir dans deux points eſſentiels.

Le premier eſt une diverſion de l'autre côté du Pô; le ſecond eſt l'arrière-garde de tout ce qui défilera venant de Plaiſance, pour ſe porter à Bottarone où l'on projette de jeter un pont dans la nuit.

Pour remplir le premier objet, M. de Bertelet doit embarquer deux heures avant le jour dans les barques qu'il a, quatre-vingts hommes pour aller de l'autre côté du Pô donner l'alerte, & chaſſer la troupe qu'il aura devant lui, ſans la pouſſer trop loin, & ſans s'éloigner trop de ſes bateaux, qu'il lui eſt important de regagner. Il faut reſter de l'autre côté du Pô une demi-heure, ſi les ennemis ne viennent pas contre la troupe qui aura paſſé, & aſſurer par celle qu'il laiſſera de ce côté-ci, le retour des bateaux.

Il faut remarquer que cette diverſion ne doit ſe faire qu'à deux heures avant le jour, parce qu'il doit s'en faire une du côté de Plaiſance à l'entrée de la nuit, & une autre en même-temps que la ſienne, deux heures avant le jour, & comme M. de Bertelet a un ſecond objet, il doit ſentir la néceſſité de ne pas s'abandonner trop ſur ce premier, dont la démonſtration doit cependant être faite de façon à attirer l'attention de l'ennemi dans cette partie.

Le ſecond objet qui n'eſt pas le moins important, conſiſte à faire l'arrière-garde de la colonne des troupes qui viendra de Plaiſance par l'Arginé; pour cet effet, M. de Bertelet emploiera la journée de demain à faire des diſpoſitions dans ſon poſte, pour empêcher qu'aucune troupe légère ne vienne par la chauſſée & par des chemins de Caſſine, qui peuvent ſe trouver en venant de Guardamiglia, pour inquiéter l'arrière-garde de la colonne ſuſdite.

M. de Bertelet a donné trop de preuves de ſa vigilance & de ſon activité, pour ne pas eſpérer qu'il remplira exactement les points de ſa miſſion, qui ſont de la dernière importance pour le ſuccès de l'opération projetée.

Si

Si M. de Bertelet paſſe lui-même de l'autre côté du Pô, ce qu'on laiſſe à ſon choix, il remettra cette inſtruction à celui qui reſtera dans ſon poſte en ſon abſence.

Comme M. de Cruſſol qui fait l'arrière-garde, donnera ſes ordres à M. de Bertelet pour ſa retraite, il eſt néceſſaire qu'il envoie deux Ordonnances al Botto, y attendre M. de Cruſſol qui y arrivera, afin de lui rapporter ſes ordres, ce qui ſera le 10 dans la matinée.

M. de Bertelet aura attention en ſe retirant de faire mettre le feu au magaſin de la Minudra, & de couler ſes barques à fond.

D'Orio le 8 Août 1746.

LETTRE écrite à M. le comte de Mailly-d'Aucourt, Maréchal-de-camp.

L'ARMÉE devant ſe mettre en marche cette nuit, Monſieur, pour tenter le paſſage du Pô près du confluent du Lambro, je vous prie de vous arranger d'avance pour une diſpoſition de retraite par le pont de Caſtelazzo, & de commencer à vous mettre en marche demain 9 du courant, deux heures avant le jour, après avoir préalablement replié tous vos poſtes.

Vous aurez attention après le paſſage du Lambro, de rompre le pont, & de le brûler exactement, afin d'ôter à l'ennemi, le moyen de paſſer cette rivière; M. de Tobin qui ſe retirera par Mariotti, brûlera également celui qui y eſt conſtruit ſur pilotis, mais vous y donnerez un coup d'œil.

Comme vous ferez l'arrière-garde aux ordres de M. de Campoſanto, vous vous mettrez en bataille derrière la chauſſée du Lambro, & vous n'en partirez que lorſque vous en aurez reçu

l'ordre. Le Corps de M. de Tobin marchera de Mariotti à Orio, sur la hauteur de notre camp.

Je dois vous prévenir qu'en même temps que vous arriverez à Castellazzo, M. de Tobin arrivera sur Orio & M. de Crussol sur l'Ospitaletto, & que ces Corps, ainsi que celui de M. de Camposanto qui sera à Orio, & commandera toute l'arrière-garde, se porteront sur la tête du pont en marchant à peu-près à même hauteur & à la même heure, par quatre chemins différens, dont celui de la chaussée du Lambro jusqu'à Corte Sant'Andrea vous est destiné. Ainsi, lorsque vous serez posté, vous enverrez à Orio, un Officier à M. de Camposanto, pour lui dire que vous êtes à ses ordres pour la retraite, & ce même Officier se tiendra auprès de lui, pour venir vous avertir du moment où il commencera à se replier. Vous ferez des coupures sur la chaussée & de grands abatis, à mesure que vous vous replierez sur Corte Sant'Andrea, où vous le rejoignez.

Je dois encore vous observer que pendant tout le temps que vous serez sur la chaussée du Lambro, où vos gardes du camp & vos piquets borderont la rivière, vous devez porter vos grenadiers en échelon, le long du Lambro, au-delà du port de Mariotti jusqu'à hauteur de la Panthea, pour boucher tous les chemins qui sont entre le Lambro & la hauteur de la Panthea.

Je ne puis que m'en rapporter à votre prudence & à votre activité ordinaire, vous priant de vous concerter avec M. de Camposanto & M. de Tobin, & les aidant de vos lumières.

Vous enverrez un Officier reconnoître le chemin par lequel vous arriverez à Corte Sant'Andrea, & la position que vous y prendrez, conformément à ce que vous serez convenu avec M. de Camposanto.

Je suis, &c.

DISPOSITIONS concertées dans la Conférence du 21 Août à Ottagio.

LA cavalerie & les dragons, partiront demain 22, pour aller camper à Cornilliano où M. l'Intendant assurera la subsistance pour deux ou trois jours.

Les brigades de la Reine & de la Roche-Aymon, avec un détachement de l'artillerie, partiront demain 22, pour se rendre à Campomarone.

Le 23 à Ultri.

Le 24 à Varaggio.

Le 25 à Savonne.

Le 26 Séjour, à moins que M. de Mirepoix qui les commande, ne juge à propos de presser sa marche.

L'armée marchera après-demain 23, pour aller camper; savoir, les troupes espagnoles à Langasco, les troupes françoises à Campomarone. On pourra rester un jour ou deux dans cette position.

M. de la Porte se concertera avec Don Pedro de Revollar, pour constater la forme dans laquelle la subsistance sera fournie à la cavalerie. Il y a apparence que la République consentira à lui fournir les fourrages à un prix convenu, sinon les Intendans s'arrangeront pour leurs achats, de façon à ne point augmenter le prix des denrées par une concurrence contraire à la bonne harmonie & au soutien des armées.

Le quartier royal & général des deux armées, s'établira à Saint-Pierre d'Arène, où une partie de l'infanterie campera.

Il pourra y avoir une brigade détachée en avant, soit à Campomarone, soit entre ce lieu & Saint-Pierre d'Arène.

Le poste de la Bochette sera occupé par deux ou trois cents mignons & douze compagnies de grenadiers, qui seront fournies

alternativement par chaque nation, aux ordres d'un Brigadier ou Colonel.

Si Arrenzana eſt un lieu commode pour l'approviſionnement des fourrages, M. l'Intendant de France pourra aller en avant, après toutefois s'être mis d'accord avec Don Pedro de Revollar.

Du 25 Août 1746.

INSTRUCTION pour M. le Marquis de Puiſignieux, Colonel du régiment de Guyenne.

M. DE PUISIGNIEUX aura à ſes ordres, huit compagnies de grenadiers françois & quatre piquets de la même nation.

Ce détachement ſera aſſemblé demain à la pointe du jour, à la tête du village de Ponte-Decimo, ſur le chemin qui conduit à Campomarone, avec un guide pour le conduire au ſommet de la montagne de la Bochette.

Avec ce détachement, M. de Puiſignieux ſe mettra inceſſamment en marche, pour ſe rendre par le grand chemin, au ſommet de la montagne de la Bochette, où il relèvera un détachement de troupes eſpagnoles, aux ordres d'un Brigadier de cette nation, qui occupoit les poſtes du ſommet de cette montagne, lequel lui laiſſera deux cents fuſiliers de Montagne, eſpagnols.

L'objet de ce détachement eſt d'occuper les poſtes du ſommet de la montagne, d'obſerver les mouvemens que l'ennemi peut faire ſur le chemin qui d'Ottagio conduit à ces ſommets, ainſi que ſur les chemins qui de droite & de gauche de la vallée du Lemo, conduiſent ſur leſdits ſommets.

Les poſtes que M. de Puiſignieux va occuper, n'étant pas d'une défenſe bien ſûre, il s'y tiendra fort alerte, avancera les fuſiliers de Montagne le plus avant qu'il pourra ſur le chemin d'Ottagio, & même juſqu'à ce village, ſi l'ennemi ne l'occupe pas.

Si l'ennemi marchoit à lui en force, il fera fa retraite fur Pietra Lavezzara, où M. de Tobin, Brigadier des armées de Sa Majesté Catholique, est placé avec douze compagnies de grenadiers espagnols & deux cents fusiliers de Montagne, espagnols, pour le soutenir; à moins qu'il ne reçoive ordre de diriger sa retraite sur quelqu'autre lieu, lequel en ce cas lui sera indiqué par les nouveaux ordres qu'il pourra recevoir.

Si M. de Puisignieux fait sa retraite sur Pietra Lavezzara, il sera alors aux ordres de M. de Tobin, mais jusqu'à ce moment il ne sera pas à ses ordres. Il se concertera cependant avec lui pour les mesures respectives qu'ils pourront prendre pour la sûreté de leurs postes.

On s'en rapporte au zèle & aux lumières de M. de Puisignieux pour ce qui pourroit être omis dans la présente instruction; il donnera souvent de ses nouvelles à M. le Maréchal, & en recevra les ordres sur ce qu'il aura à faire.

M. de Puisignieux restera dans ses postes jusqu'à nouvel ordre, à moins que l'ennemi marchant en force sur lui, il ne fût obligé, comme on vient de dire, de faire sa retraite sur Pietra Lavezzara.

Du 26 Août 1746.

INSTRUCTION pour le Marquis de Sennecterre.

M. DE SENNECTERRE restera à Ponte-Decimo avec les trois brigades qui y sont campées le 27.

Le 28, il fera partir la brigade de Poitou aux ordres de M.rs de Larnage & de la Chétardie, pour se rendre à Cornilliano.

Le 29, il sera fait une disposition pour la garde de la Bochette, de Campomarone & Ponte-Decimo, dont on fera part demain

à M. de Sennecterre qui recevra de nouveaux ordres, pour partir avec les brigades d'Anjou & des Gardes-Lorraines.

M. de Sennecterre ouvrira les lettres de M. de Puisignieux détaché à la Bochette, & prendra les mesures pour soutenir ce poste autant que le Commandant des brigades espagnoles, qui se trouve à Langasco & à Campomarone, s'y prêteront.

M. de Sennecterre aura attention aussi sur le débouché de Serravalle, & de faire soutenir par des détachemens, les postes qui sont en avant de la brigade des Gardes-Lorraines.

M. le Chevalier de Belloy, Aide-maréchal général des logis, & M. le Chevalier de Modène, Aide-major général, resteront aux ordres de M. de Sennecterre.

Du 26 Août 1746.

NOTES pour M. le Marquis de la Mina.

QUELS que puissent être les mouvemens que nous savons que l'ennemi a faits pour se porter dans la vallée de la Bormida, il n'est pas possible qu'il puisse rien entreprendre de *quelque temps*, sur la principauté d'Oneille, dans laquelle il ne peut entrer qu'après avoir passé sur le corps aux troupes génoises, établies en différens postes, à la Pieve & dans le reste de la vallée d'Albenga.

Il paroît plus vraisemblable que l'objet de sa marche dans la vallée de la Bormida, est de se porter ou sur Savonne ou sur Final ou sur Bardinetto, & de-là dans la principauté de Luano, en cherchant à occuper en force le poste de Balestrino, ceux de Castel-Vecchio & Zucarello, & la montagne qui déverse sur la gorge de Balestrino & sur celle de Zucarello.

Il est même à croire qu'il a plutôt ce dernier objet que ceux de Savonne & de Final, parce que s'il parvenoit à occuper les postes qu'on vient de dire, & à s'y retrancher, toute communication

avec Albenga feroit abfolument coupée, & le rétabliffement de cette communication importante, nous engageroit à des opérations pour les chaffer de ces poftes, dont le fuccès pourroit être douteux.

Il eft donc queftion de primer l'ennemi dans ces poftes, & l'unique moyen pour y réuffir, eft d'arrêter à Luano, la brigade d'infanterie efpagnole, qui eft en marche pour fe rendre à Oneille.

On propofe à M. le marquis de la Mina, d'envoyer ordre à cette brigade de s'arrêter à Luano, & d'y attendre les ordres de M. de Mirepoix, auquel on écrira une lettre détaillée fur les poftes qu'il faut que cette brigade occupe, pour empêcher l'ennemi de fe placer fur ladite montagne, qui déverfe fur Baleftrino & Zucarello.

Du 29 Août 1746.

CONVENU entre les Généraux des deux Couronnes.

LES Généraux des deux Couronnes jugent convenable de ne pas abandonner la Bochette, à moins que les ennemis ne dépaffent Gavi avec un gros Corps de troupes, laiffant toujours le nombre qui a été convenu dans la dernière conférence, jufqu'à ce que les ennemis y faffent une attaque en forme.

Si on eft dans le cas de ne laiffer à la Bochette, à Campomarone & à Ponte-Decimo que le nombre de troupes ftipulées dans la dernière convention du 24 Août, alors l'armée combinée prendra la pofition de Segino, & la République garnira fur le champ, de payfans, la grande muraille, & placera du canon dans les parties qui enfilent la vallée de Polcevera.

Les fufdits Généraux étant dans l'intention de fecourir Gavi, fi le nombre des troupes qui en feront le fiége, n'eft pas fupérieur à celui qu'ils pourront raffembler, ils demandent que la République

leur procure toutes les connoissances possibles sur les positions que l'ennemi aura prises autour de la place & sur les chemins par lesquels on peut diriger l'attaque de leurs quartiers.

Il a paru aux Députés respectifs qu'une trop grande quantité de cavalerie devant être à charge au pays & inutile aux opérations, il seroit convenable de proposer aux Généraux & au Gouvernement, de ne conserver que mille dragons choisis dans la Polcevera, & quelques détachemens aussi choisis de la cavalerie, pour être placés dans les parties de la rivière du Ponent, où les Généraux qui y commandent, jugeront possible d'en faire usage.

L'armée combinée ayant détaché pour le soutien de la côte du Ponent, tout ce qu'elle a pu, il doit être constaté entre M.rs de Corvolan, de Mirepoix & Escher, la quantité de troupes nécessaires pour soutenir les postes relatifs aux débouchés dont on a parlé dans la conférence du 24; & si après l'examen des susdits Officiers généraux, il se trouve que la République peut retirer une portion des troupes qu'elle y a, elle pourra les employer dans d'autres parties de sa domination, dont elle donnera avis aux Généraux commandant les armées.

Les Généraux des deux armées ont déjà donné les ordres aux Ingénieurs & Mineurs des deux nations, pour faire les dispositions relatives au soutien du poste de la Bochette & à la rupture des chemins qui pourroient arrêter l'ennemi, s'il étoit parvenu à nous faire perdre ce poste avancé.

Du 12 Septembre 1746.

INSTRUCTION pour M. le Marquis de Poulpry, Maréchal-de-camp.

M. DE POULPRY aura à ses ordres, douze compagnies de grenadiers françois & huit piquets de la même nation; ce détachement s'assemble

s'assemble aujourd'hui à quatre heures après midi, à la tête de la brigade de Poitou, pour se porter de-là en avant du village de Luano, à la hauteur du couvent des Augustins, & s'incorporer au détachement de M. de Corvolan, Lieutenant général, aux ordres duquel M. de Poulpry restera.

Deux cents chevaux françois, commandés par M. de Briqueville, Lieutenant-colonel, se trouveront en avant de Luano, & s'incorporeront au détachement de M. de Poulpry.

L'objet de ce détachement est de faire demain l'arrière-garde de l'armée, & de recevoir pendant cette nuit, le Corps placé actuellement à la Pietra, lequel a ordre de se retirer à deux heures après minuit.

Dans cette position, M. de Poulpry se concertera avec M. de Corvolan, Lieutenant général, & informera M. le Maréchal de tout ce qui pourra se passer d'intéressant à cette retraite, dont M. de Corvolan fixera l'heure, & fera les dispositions.

Lorsque M. de Poulpry sera arrivé à Borghetto, il renverra les deux cents chevaux aux ordres de M. de Briqueville, pour aller camper à Ceriale auprès de la brigade des Gardes-Lorraines, qui reste aux ordres de M. de Chevert, pour soutenir l'arrière-garde; ces deux cents chevaux, quoique campés à Ceriale, seront cependant toujours aux ordres de M. de Poulpry.

On prévient M. de Poulpry, que cette arrière-garde a ordre de s'arrêter au couvent des Minimes, nommé *Sancto-Spiritù*, entre Borghetto & Ceriale; il se conciliera avec M. de Corvolan pour les différens postes à occuper dans cette nouvelle position, lesquels postes doivent être fournis en proportion par les troupes des deux nations.

On s'en rapporte au zèle & aux lumières de M. de Poulpry pour tous les détails qu'on ne sauroit prévoir ici, & pour tout ce qui pourroit être omis dans la présente instruction.

M. de Poulpry recevra de nouveaux ordres pour les opérations ultérieures, auxquelles son détachement pourra être destiné.

Du 14 Septembre 1746.

INSTRUCTION pour M. le Marquis de Rieux, Lieutenant général.

M. DE RIEUX partira demain matin avec les brigades de la Reine & de la Roche-Aymon, pour se rendre à Castel d'Andorra, où il les fera camper; leurs campemens s'y seront rendus d'avance, conduits par M. de Wigier, qui y sera à ses ordres ainsi que M. de Larnage.

Ces deux brigades partiront de leur camp à cinq heures du matin, pour se rendre à Castel d'Andorra.

Un guide sera rendu à ladite heure, à la tête de la brigade de la Reine, pour conduire ces deux brigades par ledit chemin.

L'objet de la marche de ces deux brigades à Castel d'Andorra, est de se trouver placées pour la sûreté de la communication de l'armée françoise avec celle d'Espagne, qui va demain camper à Oneille.

M. de Rieux se tiendra prêt à partir après-demain, pour faire avec ces deux brigades, l'avant-garde de l'armée qui ira camper à Port-Maurice; il enverra un Officier-major à Lengueglia, pour y prendre le détail des dispositions & de l'ordre de cette marche.

On prévient M. de Rieux, que deux cents chevaux, commandés par M. de Briqueville, Lieutenant-colonel, se rendront demain à Castel d'Andorra, pour y camper.

Un Lieutenant & trente hommes du régiment de Salis, sont depuis aujourd'hui à Castel d'Andorra, pour y garder les magasins de fourrage, on en prévient M. de Rieux afin qu'il ne fasse pas relever ce poste, & qu'il y laisse le même détachement, jusqu'à

ce que la brigade des Gardes-Lorraines, de laquelle il est, y passe, & alors ce détachement y rentrera.

Il est inutile de rien prescrire à M. de Rieux sur les précautions militaires à prendre dans la position de Castel d'Andorra; on le prévient seulement que, l'ennemi pouvant venir à lui par la vallée qui vient de Stananello, il est nécessaire de se tenir en garde de ce côté: on s'en rapporte du reste à ses lumières & à son zèle.

Du 23 Septembre 1746.

INSTRUCTION pour M. de Capret, Lieutenant-colonel, détaché à Camporosso.

IL se rendra au point du jour, à Camporosso, avec deux cents hommes, pour y relever le détachement de l'armée, qui y est.

Il enverra à son arrivée, cinquante hommes relever les vingt hommes de la Sarre, qui sont au col d'Orino.

Il établira cinquante hommes pour la garde de Camporosso, & emploiera les cinquante autres pour les escortes nécessaires aux Convois des vivres, de l'artillerie & Officiers qui ont ordre de se rendre dans la journée de demain à Dolce-Aqua.

Il aura attention d'assurer la retraite du poste du col d'Orino, s'il étoit attaqué en force supérieure, & de se conduire en homme de guerre, suivant les différens cas qui peuvent succéder, & qu'on ne peut prévoir dans la présente instruction.

ARRANGEMENT du 24 Septembre 1746.

LES connoissances qu'on a prises avec détail & réflexion, de la position de Dolce-Aqua & de la Bordighera, ont fait juger qu'à cause de la plaine qui se trouve assez étendue dans cette partie, & des vallées qui y déversent, il n'est pas possible de

conſerver ces poſtes, qui reſteroient infailliblement ſans communication après la retraite de l'armée.

En conſéquence, on juge donc que les poſitions à prendre, commencent à Vintimille.

M. de Pereuſe, Brigadier, reſtera dans cette ville avec douze cents hommes; ſavoir, ſix cents de chaque nation, un Colonel eſpagnol, deux Lieutenans-colonels, un François & un Eſpagnol.

Il placera deux cents hommes dans le château & mille dans la ville; M. de Pereuſe aura une inſtruction concertée.

Il reſtera à Vintimille, une brigade pendant deux jours, pour ſoutenir les travaux extérieurs, & les achever.

DISPOSITION pour le Comté de Nice.

François.

		Bataillons.
Droite	La Turbie	8.
	Menton	5.
	Vintimille	Détachemens mêlés.

Eſpagnols.

Centre	Sóſpello	15.
	Leſcarène	8.

François.

Gauche	Levenzo	2.
	Apremont	1.
	Caſtelnovo	1.
		40.

L'arrière-garde rentrera cette après-midi dans les Corps, & ſera remplacée par quatre compagnies de grenadiers, quatre piquets & cent mignons du camp de Vintimille.

Du 24 Septembre 1746.

INSTRUCTION pour M. le marquis de Pereuse, Brigadier des armées du Roi.

IL aura à ses ordres, douze cents hommes; savoir, six cents espagnols & six cents françois, un Colonel & un Lieutenant-colonel espagnol avec un Lieutenant-colonel françois, pour être en état de faire les détachemens que le bien du service & les circonstances pourront exiger.

L'objet de M. de Pereuse étant de soutenir & de défendre vigoureusement la ville & le fort de Vintimille, il fera monter au fort, cent hommes des troupes d'Espagne & un pareil nombre des troupes de France, aux ordres d'un Lieutenant-colonel; observant de laisser de plus dans ledit fort, les troupes corses, qui s'y trouvent appartenantes à la république de Gènes.

Par cette disposition, il lui restera mille hommes pour la défense de la ville dans laquelle, ainsi que dans le fort, il faut que le service se fasse selon les règles les plus étroites & les plus rigides, tant pour les gardes, que pour les piquets & les rondes.

On prévient M. de Pereuse qu'on laissera pendant deux jours, la brigade d'infanterie de la Sarre à portée de Vintimille, pour fournir les travailleurs nécessaires aux travaux qu'on a jugé indispensables suivant l'état ci-joint, & dont M.rs Finot & Poilly, Ingénieurs, sont chargés de la direction.

L'attention de M. de Pereuse doit s'étendre sur tous les moyens de se soutenir dans la ville & le fort de Vintimille, supposé que l'ennemi s'y présente; mais si l'ennemi se portoit en force dans la montagne, & paroissoit négliger le côté de la mer, pour lors on l'en informeroit en lui envoyant les ordres relatifs à ce qu'on pourroit exiger de lui dans cette circonstance.

de M. de Capret, qui se fait par le pied de ces hauteurs, le long de la Nervia.

Si l'armée n'est pas partie lorsque M. de Capret arrivera à ce rendez-vous, M. de Tombebœuf lui ordonnera de rentrer dans ses Corps; si au contraire l'armée avoit déjà défilé, il dira à M. de Capret de se mettre de même en marche pour suivre l'armée, & se joindre au régiment de grenadiers-royaux qui escorte l'artillerie.

On prévient aussi M. de Tombebœuf, que M. d'Yzarn, Lieutenant-colonel du régiment de la Roche-Aymon, détaché à la Bordighera avec cinq cents hommes, doit faire sa retraite demain à huit heures du matin par le chemin qui de Bordighera, conduit à Vintimille par le bord de la mer; M. de Tombebœuf disposera les troupes qu'il laissera sur le bord de la Nervia, au pied de la montagne, de façon à protéger & recevoir le détachement de M. d'Yzarn.

Outre ces objets qui regardent la vallée de la Nervia, M. de Tombebœuf est prévenu que six cents hommes des brigades de Poitou, Anjou, la Reine, Gardes-Lorraines & la Roche-Aymon aux ordres d'un Lieutenant-colonel, ont ordre de se trouver à la Générale, dans la vallée de la Roja, à cinq cents pas au-dessus du pont, pour y être placé par lui, de façon à couvrir la marche de l'armée, à la place des vieilles gardes qui ont ordre de se replier à l'Assemblée; ainsi M. de Tombebœuf ira les placer dans cette vallée, au lieu qui lui paroîtra le plus convenable pour remplir cet objet; s'il ne peut pas y aller lui-même, parce qu'il sera occupé pour la vallée de la Nervia, il y enverra un Officier pour indiquer au Lieutenant-colonel commandant ces six cents hommes, le lieu où il veut les placer.

M. de Tombebœuf & ses troupes, resteront dans les postes qu'ils auront pris jusqu'à ce que l'armée ait défilé, que le détachement de M. d'Yzarn soit rentré, & que M. de Pereuse, Brigadier de

de la brigade de la Sarre, lui envoie ordre de se replier, & lui fasse part des dispositions qu'il aura faites en conséquence des ordres de M. le Maréchal.

On s'en rapporte au zèle de M. de Tombebœuf, & à la parfaite connoissance qu'il a du pays, pour placer tous les différens postes ci-dessus de la manière la plus convenable pour remplir les objets qu'on vient de lui expliquer, & il suppléera par ses lumières à ce qui peut avoir été omis dans la présente instruction.

M. de Tombebœuf recevra les ordres de M. de Pereuse, pour partir de Vintimille le 27, & se rendre à Menton, où il campera avec les quatre bataillons de la brigade de la Sarre, qui sera, ainsi que lui, directement aux ordres de M. de Pereuse, de qui il recevra avant son départ, les instructions, tant pour l'établissement de son camp & de ses postes à Menton, que pour le soutien de la communication depuis Vintimille jusqu'à Menton, & pour les secours de cette brigade, qui pourront être nécessaires tant au dehors qu'au dedans du poste de Vintimille.

Du 25 Septembre 1746.

INSTRUCTION pour M. le comte du Barrail, Brigadier.

M. DU BARRAIL avec les régimens de Guyenne, Vivarais & Tournaisis, ira demain camper à Notre-dame de Laghet.

Les campemens de ces trois régimens avec cent hommes pour les nouvelles gardes, seront rendus demain à la Générale, sur le bord de la mer, au-dessous du couvent des Capucins, qui touche le château de Carnolet, pour prendre à ses ordres, la tête des campemens de l'armée, qui ira camper à la Turbie.

Ces trois régimens seront à la tête de la colonne, & M. du Barrail ordonnera à M. de Puisignieux, Colonel du régiment de

Guyenne, de les conduire tout de ſuite à Notre-Dame de Laghet ſans s'arrêter à la Turbie.

M. du Barrail avec ſes trois bataillons, ſe mettra en marche après-demain 27, pour aller camper à Comtés.

Le 28, il ſe portera avec le régiment de Vivarais à Levenzo, où il trouvera le bataillon de Béſiers, qui s'y ſera rendu dès le 26.

Le même jour 28, il enverra le régiment de Tournaiſis à Apremont, & celui de Guyenne à Caſtelnovo.

Tous ces poſtes ſeront aux ordres de M. du Barrail.

Son objet dans cette poſition, eſt de garder la Veſubia, d'occuper Lantoſque s'il le juge à propos, & d'obſerver les mouvemens que l'ennemi peut faire tant au-delà de la Veſubia, que ſur le penchant des montagnes qui ſont en avant du poſte de Levenzo.

On prévient M. du Barrail, que vingt-deux bataillons des troupes d'Eſpagne, ſeront établis dès le 26 à Soſpello & à la Scarena, pour obſerver & s'oppoſer aux mouvemens que l'ennemi peut faire par les débouchés de Breglio & par le vallon de Lude; M. du Barrail ſe mettra en relation avec le Lieutenant général, commandant ces troupes, & comme M. de Puiſignieux s'en trouve très à portée, il le chargera auſſi de ſe mettre en relation avec ce Lieutenant général.

On ne preſcrit aucune manœuvre de détail à M. du Barrail pour les différens poſtes qu'il va occuper; il eſt homme de guerre, & la grande connoiſſance qu'il a du pays, le met à portée de remplir parfaitement les objets qu'on vient de lui expliquer: il aura attention d'informer exactement M. le Maréchal de ſon établiſſement dans ſes poſtes, & de tout ce qui viendra à ſa connoiſſance des mouvemens de l'ennemi.

Du 25 Septembre 1746.

INSTRUCTION pour M. de Wigier, Maréchal-de-camp.

M. DE WIGIER séjournera à Menton demain 26 Septembre, avec les régimens de Bourgogne, de Wigier & de Salis, qui resteront campés dans le même terrain qu'ils occupent. M. de Poulpry y restera aussi aux ordres de M. de Wigier.

Après-demain 27, M. de Wigier partira de Menton avec ces huit bataillons, & il ira camper à la Turbie, où il recevra de nouveaux ordres.

On prévient M. de Wigier, qu'après-demain 27, la brigade de la Sarre, qui est à Vintimille, en doit partir pour venir camper à Menton, & garder les postes qu'occupe à présent le régiment de Bourgogne; mais comme M. le Maréchal a permis à M. de Pereuse, de garder à Vintimille un jour de plus cette brigade, s'il en avoit besoin pour ses travaux, M. de Wigier lui écrira demain pour savoir de lui positivement si cette brigade partira de Vintimille après-demain 27, pour se rendre à Menton, parce que si elle ne venoit pas, M. de Wigier en partant de Menton ledit jour 27, laisseroit deux cents cinquante hommes, tirés des huit bataillons à ses ordres, pour occuper Menton, Roquebrune & les autres postes que M. de Lannion lui indiquera, lesquels deux cents cinquante hommes garderont ces postes jusqu'à l'arrivée de la brigade de la Sarre à Menton, qui les relèvera, après quoi ils rejoindront leurs Corps à la Turbie.

Si au contraire M. de Pereuse ne retient pas la brigade de la Sarre, & qu'elle se rende à Menton après-demain 27, il préviendra M. de Pereuse de la faire partir de Vintimille de bon matin, afin qu'elle puisse relever les postes de Menton, Roquebrune

& autres, & que M. de Wigier ait le temps d'arriver à la Turbie avec les bataillons à ſes ordres, le même jour 27.

On prévient M. de Wigier que vingt-deux bataillons des troupes d'Eſpagne, ont marché aujourd'hui à Caſtiglion, & qu'ils doivent ſe rendre demain 26 à Soſpello, pour s'y établir; M. de Wigier ſe mettra en relation avec M. de ampoſanto, Lieutenant général, qui les commande.

M. de Wigier ſera informé à la Turbie, des diſpoſitions que M. le Maréchal aura faites pour ce poſte.

Du 30 Septembre 1746.

TABLE DE SIGNAUX pour le château de Vintimille.

LORSQUE l'Officier, commandant dans le Fort, ſera inveſti par les poſtes des ennemis, de façon à n'avoir plus de communication avec Menton, il fera allumer un feu à l'entrée de la nuit, qui durera juſqu'a minuit; on y répondra de même de Monaco.

Si les ennemis ouvrent la tranchée, & établiſſent des batteries pour battre ledit Fort, le Commandant en avertira par un feu qui durera toute la nuit; on y répondra par trois coups de canon de Monaco.

Si les ennemis ſe rendent maîtres de la hauteur où l'on avoit projeté de faire un nid de pie, on en avertira par une fumée qui commencera à huit heures du matin, & qui durera une heure; on y répondra par deux coups de canon.

Lorſque les ennemis auront commencé leur attaque, le Commandant du Fort diſpoſera des feux ſur l'étendue des dehors du Fort, qui regardent Monaco, leſquels ne dureront qu'une demi-heure, & dont le nombre déterminera celui des jours qu'il ſe

propofe de tenir; on y répondra par autant de fufées qu'il aura fait allumer de feux.

Si on marche à fon fecours, il en fera averti par cinq coups de canon, tirés de Monaco.

LETTRE écrite à M.r le comte de Maulevrier, Lieutenant général.

De Nice le 1.er Octobre 1746.

JE viens d'avoir, Monfieur, une converfation avec M. de la Mina qui arrive de Sofpello; lui ayant communiqué ce que vous m'avez mandé ce matin, il a ordonné fur le champ à M. de Campofanto, de réfifter à Sofpello autant qu'il le pourroit, & de n'abandonner la pofition que dans deux cas; dans celui où il feroit attaqué en force fupérieure, ou dans celui que Vintimille ne pouvant fe foutenir, vous l'avertiriez que vous l'évacuez, & que vous vous retirez en arrière de Menton.

De forte donc que pour fe réduire à de juftes principes fur la défenfe du comté de Nice, nous fommes convenus que notre première pofition étant depuis Vintimille jufqu'à Sofpello, il ne falloit foutenir l'un qu'autant que l'on foutiendroit l'autre. Si vous êtes forcé de retirer le pofte de Vintimille & de vous replier, vous ferez avertir M. de Campofanto, qui reviendra au col de Braous, tandis que vous reviendrez fucceffivement à la Turbie, faifant occuper en force les poftes avancés que vous jugerez néceffaires, tels que Gorbio & la hauteur de Sainte-Agnès, & jetant le bataillon de Saint-Jean d'Angely dans Monaco: de même fi Sofpello étoit attaqué en force, M. de Campofanto fe retireroit au col de Braous, & vous feroit avertir fur le champ; alors fans attendre d'autres ordres, vous ferez doucement & en

ordre, votre retraite ſur la Turbie, avec les mêmes conditions que dans l'autre cas.

Vous voyez par-là, Monſieur, que notre poſition de Vintimille à Soſpello, ne doit être ſoutenue que par les troupes à vos ordres & ceux de M. de Campoſanto.

Notre ſeconde poſition ſera à la Turbie, à Peglio & au col de Braous, & nous ſommes dans l'intention de la ſoutenir avec toute l'armée; mais comme il eſt important de ne perdre Vintimille & Soſpello que le plus tard qu'on pourra, nous allons afficher le deſſein de marcher à Menton avec toute l'armée, pour combattre le roi de Sardaigne à Vintimille.

Pour cette raiſon, & pour vous rendre votre détachement de la Turbie, nous y faiſons marcher demain douze cents hommes aux ordres de M. de Chevert, qui ſe portera après-demain à Menton, laiſſant trois cents hommes à la Turbie & à Laghet.

Vous êtes prévenu de la marche de ce détachement qui partira demain d'ici à huit heures du matin; ainſi en cas d'évènement, ayez la bonté de lui envoyer des ordres relatifs à vos mouvemens, prévenez le Commiſſaire Portalis pour le beſoin de ce détachement.

M. de la Mina m'a dit avoir envoyé M. de Caſteldoſrios avec deux bataillons, à Caſtellare; ils doivent entrer dans vos diſpoſitions, ainſi n'oubliez pas de donner des ordres à leur Commandant.

Ayez ſoin de donner une inſtruction à M. Dieffenthaller, pour qu'il défende le château de Vintimille de la manière & tout le temps qu'il convient à un homme de réputation & d'expérience; il faut que M. de Pereuſe prenne un état exact de tout ce qui eſt dans le château, pour qu'on ſache à quoi s'en tenir pour le temps de la défenſe ou d'un blocus, ſi l'ennemi s'y réduiſoit.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Du 1.er Octobre 1746.

INSTRUCTION pour M. de Chevert, Maréchal-de-camp.

M. DE CHEVERT ſe rendra demain à la Turbie, avec ſix compagnies de grenadiers & ſix piquets qui doivent s'aſſembler demain à huit heures du matin au camp de la Marine.

Il ſera joint à la Turbie par le même nombre de troupes eſpagnoles, aux ordres d'un Brigadier.

M. de Chevert fera partir dès qu'il ſera arrivé à la Turbie, le détachement que M. de Maulevrier y a laiſſé, & il le lui renverra à ſon camp.

M. de Chevert fera camper ſa troupe à la Turbie, occupant les deux arêtes, & tenant le plus de terrain qu'il pourra.

Après-demain 3, il laiſſera trois cents hommes à la Turbie, aux ordres d'un Lieutenant-colonel qui occupera Laghet avec cinquante hommes & Gerbio s'il ne l'eſt pas, & avec le reſte de ſa troupe M. de Chevert ſe portera à Menton, où il annoncera l'arrivée de l'armée, qui doit marcher à Vintimille.

M. de Chevert obſervera de même d'occuper à Menton, le plus de terrain qu'il pourra, & de ſe concerter avec M. de Maulevrier qui eſt en avant au cap de la Martole, pour concourir aux mouvemens que les circonſtances exigeront.

M. de Chevert recevra à Menton de nouveaux ordres.

La troupe aura du pain pour quatre jours, & en prendra à Menton où le Commiſſaire des guerres, chargé du détail du Corps de M. de Maulevrier, pourvoira à ſa ſubſiſtance.

Il aura attention d'empêcher que l'on ne pille les approviſionnemens faits pour le camp de M. de Maulevrier, leſquels lui ſeront partagés avec ordre.

Du 2 Octobre 1746.

INSTRUCTION pour M. le marquis de Monteynard, Brigadier.

M. DE MONTEYNARD se rendra dans la vallée de Barcelonnette, où il aura à ses ordres un bataillon de Condé, un de Castelnaudari, les compagnies du bataillon de Romans milice, & les compagnies bourgeoises de la vallée de Barcelonnette.

Dans la position où sont les ennemis, & vu l'avancement de la saison, on ne doit pas présumer que le roi de Sardaigne fasse aucun mouvement inquiétant sur cette partie de la frontière; cependant comme elle est ouverte & la plus exposée aux courses de l'ennemi, on a cru qu'elle exigeoit dans ce moment la présence d'un Officier actif & intelligent, dont les dispositions & les connoissances concourroient également à la sûreté du pays & à la tranquillité de l'armée, dont l'attention est dûe toute entière aujourd'hui au comté de Nice.

Ainsi, supposé que le roi de Sardaigne changeât sa *position*, & alongeât une partie de ses troupes vers la vallée de Sture, M. de Monteynard qui ne négligera rien pour en être averti, fera les dispositions qu'il croira les plus convenables, pour s'opposer aux mouvemens de l'ennemi, proportionnément à la force dans laquelle il les fera; pour cet effet, il se concertera avec M. d'Arnaud, parce que, si les parties où il commande, n'étoient pas inquiétées dans le même temps, il pourroit donner un secours utile à M. de Monteynard.

Si au contraire, soit par défaut de secours ou par supériorité de l'ennemi, M. de Monteynard se trouvoit obligé d'abandonner les postes qu'il n'aura pas manqué d'établir, son objet doit être de soutenir Jauziers & Barcelonnette, couvrant par-là les débouchés sur

ſur la Provence, & prévenant M. d'Arnaud, qui devra couvrir ceux par leſquels l'ennemi pourroit ſe jeter dans le Dauphiné.

M. de Monteynard donnera régulièrement de ſes nouvelles à M. le Maréchal, qui lui fera paſſer des ſecours, ſi les circonſtances pouvoient l'exiger.

M. de Monteynard rendra compte directement des objets militaires à M. le Maréchal; quant aux détails intrinsèques du pays, il les abandonnera à M. de Rignac, pour en rendre compte à M.rs de Mirepoix ou de Mauriac.

Les compagnies bourgeoiſes ſeront licenciées le 15 d'Octobre.

Du 5 Octobre 1746.

MÉMOIRE.

L'ABANDON de Soſpello, & peut-être celui de Caſtiglion, obligeant l'armée combinée de retirer ſes poſtes avancés, pour occuper une ligne beaucoup plus courte, dont la droite appuiera à la Turbie & Notre-Dame de Laghet, le centre à Drap & la Trinité, & la gauche à Apremont & Levenzo; il n'y a aucune poſition plus convenable pour raſſembler l'armée, & y attendre l'ennemi, que celle qui ſe trouve en arrière de la Trinité, laiſſant le Paglion en avant de ſoi, & ayant ſur ſes derrières, la montagne ſur laquelle les ennemis avoient leurs retranchemens en 1744, tels que le Limaſſon & le Montgros. C'eſt la ſeule qui couvre Villefranche & Nice.

Dans cette ſuppoſition, on penſe qu'après avoir augmenté la garniſon de Monaco, il faut que les troupes de M. de Maulevrier ſe retirent à la Turbie & à Notre-Dame de Laghet, avec l'attention d'avoir des poſtes ſur Gorbio & ſur la petite

chapelle qui communique de Laghet à Peille & à Peglion *(a)*.

Celles de M. de Campoſanto doivent ſe retirer ſur Drap & la Trinité, obſervant de garder en force le défilé de Drap, la chapelle de Sainte-Catherine, & d'avoir un poſte intermédiaire entre Drap & Notre-Dame de Laghet *(b)*.

Les précautions d'ailleurs qu'il y aura à prendre ſur la partie de la gauche, doivent s'étendre, 1.° ſur Caſtelnovo, qu'il eſt abſolument néceſſaire de renforcer; 2.° ſur la Badie, Falicon, Tourette, Apremont & Levenzo, pour couvrir la communication du Var & la gauche de Nice. De tous ces poſtes, ceux de Levenzo, de Caſtelnovo & de la Badie, ſont les plus eſſentiels, & doivent être défendus & ſoutenus juſqu'à la dernière extrémité *(c)*.

(a) Le poſte en avant de la Turbie ſur le côté de Gorbio, doit être de trois à quatre cents hommes.

Celui de la petite chapelle ſur les débouchés de Peigle & de Peglion, de la même force. Le premier ſera nourri par la Turbie; le ſecond, par Notre-Dame de Laghet.

(b) Le défilé de Drap exige qu'on rompe le chemin dans quelque point, qu'on occupe les maiſons qui l'avoiſinent le plus, & demande au moins deux cents hommes; le poſte intermédiaire, de même deux cents hommes.

(c) Les arrangemens à prendre, ſont de mettre un bataillon eſpagnol de plus à Caſtelnovo, cent cinquante hommes des deux nations à Apremont, & faire paſſer le bataillon qui y eſt, à Levenzo.

Cinq cents hommes des deux nations à la Badie, pour obſerver le penchant de la montagne qui deſcend ſur le Paglion, vis-à-vis de Drap, & le défendre en ſe concertant avec ceux qui ſont à Caſtelnovo.

LETTRE écrite à M. le comte de Maulevrier.

De Nice le 7 Octobre 1746.

JE vous envoie ci-jointe, Monſieur, copie d'un nouvel arrangement, par lequel vous verrez la diſpoſition qui eſt faite pour la partie où vous commandez, relativement à l'objet général que nous avons embraſſé pour ſoutenir la partie du comté de Nice qui nous reſte, contre les efforts que l'ennemi paroît déterminé de faire pour nous en dépoſter.

Le camp de la Turbie, qui eſt à vos ordres, fait la droite de notre poſition; les hauteurs de Laghet & de Drap, notre centre; notre gauche embraſſe depuis Caſtelnovo juſqu'à Levenzo.

Le camp d'Eze, qui eſt en ſeconde ligne derrière vous, eſt deſtiné, partie pour vous renforcer en cas de beſoin, partie pour occuper le col d'Eze, qu'il eſt néceſſaire de tenir en cas d'attaque, parce que ſi l'ennemi avoit forcé les hauteurs de Laghet, il pourroit être au col d'Eze avant vous.

Le poſte de Notre-Dame de Laghet, ſera aux ordres de Don Pedro de Limpias, avec le premier bataillon de Soria, & vous y enverrez le ſecond de Salis; ce poſte ſera de même à vos ordres.

Moyennant cela, vous aurez depuis la Turbie juſqu'à Notre-Dame de Laghet, quatorze bataillons, avec leſquels vous fournirez les poſtes principaux dont nous ſommes convenus; ſavoir, à la chapelle de Peiglie, quatre cents hommes, & trois cents au moins ſur les débouchés de Gorbio & de Sainte-Agnès.

Vous placerez d'ailleurs les poſtes intermédiaires, que vous jugerez néceſſaires, ainſi que ceux que vous jugerez convenables ſur le côté de Monaco & de Menton.

Vous ordonnerez à tous les Commandans de ces poſtes avancés, d'être extrêmement alertes, de fatiguer le moins qu'ils

pourront, toutes leurs troupes le jour, mais de les tenir ſous les armes toute la nuit, ayant en avant des patrouilles & de petits partis ſur le ventre pour être aux écoutes, afin que l'ennemi ne puiſſe vous dérober de nuit ſa diſpoſition; ces mêmes Commandans doivent avoir ordre en cas d'attaque, de ſe défendre vigoureuſement, & de tenir dans leurs poſtes juſqu'à la dernière extrémité, à quoi vous les engagerez en leur faiſant part des meſures que vous prenez pour les ſoutenir; ce ſera à vous de juger, ſi le cas arrive, des parties où l'ennemi dirigera ſon plus grand effort, afin d'y porter de même plus de forces.

Vous ferez bien de convenir des ſignaux avec les Commandans deſdits poſtes, pour être plus promptement averti de ce qui pourroit leur arriver, & je vous enverrai demain un état des ſignaux par leſquels vous pourrez nous avertir ici plus diligemment des manœuvres qui ſe paſſeront devant vous.

La même attention qu'on a eue de mêler les Corps des deux nations, doit s'étendre dans la diſtribution des poſtes; mais comme il eſt prudent de ne confier les poſtes avancés qu'à des Officiers intelligens, dont vous ſoyez ſûrs, vous pourrez *y établir* dès demain, des Lieutenans-colonels en qui vous ayez pleine confiance, afin que ces poſtes ſe trouvant déjà diſtribués à l'arrivée des troupes eſpagnoles, il ne paroiſſe aucune affectation dans cet arrangement.

M. de Wigier, ainſi que ſon régiment, étant deſtiné au camp du Paglion, vous aurez la bonté de le faire partir demain à ſept heures du matin, pour ſe rendre par le chemin de Laghet, derrière le village de la Trinité, où ce régiment campera, s'incorporant dans la brigade de Poitou; M. de Pailly, Aide-maréchal général des logis, lui donnera ſon terrain, & M. de Wigier ſera aux ordres de M. de Rieux, qui ſera lui-même à ceux de M. de Caravaxal.

M. de Poulpry vous reſtera avec le Maréchal-de-camp eſpagnol qu'on vous envoie. Je n'ai rien à vous dire, Monſieur, ſur la défenſe de la partie de la Turbie; elle eſt dans vos mains, & je ſuis tranquille. Je vous recommande ſeulement d'obſerver de près l'ennemi, & d'éclairer ſes mouvemens par tous les moyens poſſibles, parce que ſi la Turbie étoit le but de ſon projet, il ſeroit important de vous ſecourir à temps, des troupes de notre centre.

J'ai recommandé à M. de Vernet, de veiller à ce qui ſe paſſeroit dans la partie de Menton; réveillez un peu ſon attention ſur ce qui s'y paſſe: on doit de Monaco lire dans les diſpoſitions que l'ennemi prépareroit de ce côté, & vous ſentez, je crois, combien notre poſition eſt ſupérieure à la ſienne, s'il ne nous dérobe pas ſes mouvemens.

Je vous prie, en m'accuſant la réception de cette lettre, de me faire part des partis que vous comptez prendre en cas d'attaque.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Du 7 Octobre 1746.

DISPOSITIONS pour l'Infanterie par ordre de Bataille, avec les noms des Officiers généraux qui doivent la commander.

PREMIÈRE LIGNE.

POSTES.	NOMS des COMMANDANS.	RÉGIMENS.		BATAILLONS Espagn.s	BATAILLONS François
		2.e bataillon de Soria..	1.		
	M.rs	Cordoua..........	2.	4.	
	de Maulevrier, Lieu.t gén.	Merida...........	1.		
		la Sarre..........	2.		
La Turbie......	de Poulpry.... } Maréch.x de Camp.	Blaisois..........	1.		
	le M.s de Tripuzzi } Maréch.x de Camp.	Auxerrois.........	1.		8.
		Bourgogne........	2.		
		1.er & 3.e B.on de Salis.	2.		
N.e-D.e de Laghet..	de Limpias, Colonel....	1.er bataillon de Soria.	1.	1.	
		2.e de Salis.......	1.		1.
		la Reine.........	1.		
		Africa...........	2.		
		Victoria..........	2.		
	de Camposanto, Lieu.t gén.	Espagne..........	2.		
		Tolède..........	2.	15.	
Camp de la Trinité.	d'Urbina....... } Maréchaux-de-camp..	Majorque.........	2.		
	de Larnage..... } Maréchaux-de-camp..	1.er bataillon d'Asturies	1.		
		Arragon..........	2.		
		Buch............	1.		
		la Marine..........			4.

SECONDE LIGNE.

POSTES.	NOMS des COMMANDANS.	RÉGIMENS.		BATAILLONS Espagn.s	BATAILLONS François
		Guadalaxara.......	2.		
		la Couronne.......	1.	4.	
Eza & sa hauteur....	de Cevallos, Brigadier......	Lombardie........	1.		
		la Roche-Aymon...	1.		2.
		Quercy..........	1.		
				24.	15.

POSTES.	NOMS des COMMANDANS.	RÉGIMENS.	BATAILLONS Espagn.ˢ	BATAILLONS François
		Ci-contre..............	...24...	...15.
Camp du Paglion...	Mrs de Caravaxal...., de Corvolan....., de Rieux...... Lieutenans généraux.	Gardes Espagnoles..... 3. Gardes Walonnes...... 3. Flandre..... Dunan...... Vieux Reding. ..... 1.	... 7.	
	de Kaxigal....., de Wigier..... Maréchaux de-camp.	Poitou........... 2. Provence......... 1. Wigier.......... 2.	......	... 5.

LIGNE DE LA GAUCHE.

POSTES.	NOMS des COMMANDANS.	RÉGIMENS.	Espagn.ˢ	François
Castelnovo......	....	100 hommes de détachement des deux Nations..	50......	50.
Toretta........	de Saulx, Maréch.ˡ-de camp. d'Ozorio, Brigadier.....	Galice..............	... 2.	
		la Reine.......... 2. Guyenne.......... 1. Foix............ 1. Agénois .... 1.	.....	... 5.
La Badie........	....	2.ᵉ bataillon de Castille....	... 1.	
Falicon........	de Casteldosrios, Brigadier.	Édimbourg..........	... 1.	
Levenzo.......	du Barrail, Brigadier.... d'Altaré, Lieuten.ᵗ-colonel.	Irlande............	... 1.	
		Vivarais.......... 1. Tournaisis........ 1. Bésiers.......... 1.	......	... 3.
Apremont......	....	150 hommes de détachement des deux Nations..	75......	75.
Camp de S.ᵗ-Pons & Simié.....	M. le Maréchal........ M. de la Mina........ États-Majors.......... de Senneterre, de Pignatelli, de Mirepoix, de Valdecanas..... Lieutenans généraux.	Grenadiers-provinc.ˣ... 2. 2.ᵉ bataillon d'Asturies 1. Schualler......... 2. Jeune Reding...... 1.	... 6.	
	de Barwick, d'Ahumada, de la Chétardie.... Maréchaux-de-camp.	Gardes-Lorraines.... 1. Isle de France..... 1. Grenadiers-royaux...... 1.	......	... 3.
Garnison de Nice.	de Croix, Lieuten.ᵗ général.	1.ᵉʳ bataill. de Castille. 1. Parme........... 1.	... 2.	
		Anjou..............	......	... 2.
			44.	33.

Du 7 Octobre 1746.

MÉMOIRE pour ſervir d'inſtruction aux Commandans des Troupes deſtinées à garder la gauche du comté de Nice.

LA gauche s'étend depuis Levenzo juſqu'à Caſtelnovo ; les ennemis peuvent y déboucher par les chemins d'Utelles & de Duranus ſur Levenzo, par un ſentier venant de Rocca-Sparviere ſur Levenzo, & par les chemins de Comtès & de Coaraſa ſur San Biagio, au-deſſus de Tourette.

M. du Barrail eſt chargé avec quatre bataillons qui ſont à ſes ordres, de garder les trois débouchés qui communiquent à Levenzo, & de veiller ſur la partie d'Apremont, où il y a cent cinquante hommes.

A l'égard des débouchés de Coaraſa, & de Comtès ſur San Biagio qui répond aux chemins de Levenzo, d'Apremont & de Tourette, on prendra deux cents hommes ſur les ſix bataillons campés à Tourette, dont on détachera cent hommes ſur le point le plus élevé du chemin qui communique en droiture à Coaraſa, & cent hommes au point le plus élevé du chemin qui communique à Comtès, & on campera les ſix compagnies de grenadiers ſur les points les plus rapprochés de San Biagio, qui ſeront aux ordres de M. de Puiſignieux, pour ſervir de réſerve aux deux premiers poſtes, & les renforcer ſuivant les circonſtances. Ces deux cents hommes ſeront relevés tous les jours ou tous les deux jours, ſuivant que M. le comte de Saulx jugera le plus convenable au ſervice.

Le village de Caſtelnovo ſera occupé particulièrement par ſoixante hommes, qui n'auront d'objet que la garde du village.

Les ſix bataillons campés à Tourette, n'auront pas ſeulement

pour

pour objet la protection des postes où ils sont chargés de fournir, mais encore la partie de Levenzo; ils serviront à M. le comte de Saulx pour fournir des secours à M. du Barrail s'il en avoit besoin, & il sera toujours nécessaire que M.rs de Saulx & du Barrail se concertent ensemble pour prévenir toutes les entreprises des ennemis sur la partie qui est aux environs de Levenzo, sur celle qui est aux environs de Castelnovo, & sur tout l'intervalle qui se trouve entre Castelnovo & Levenzo, dont ils sont chargés respectivement.

On prévient M. le comte de Saulx qu'il y a un bataillon du régiment de Castille, à la Badie, chargé de veiller à la sûreté du chemin qui communique de ce village à Castelnovo; & qu'il est nécessaire qu'il ait un poste de quinze hommes & un Sergent, pour se communiquer avec le poste le plus avancé dudit bataillon de Castille.

Le régiment de Foix sera à Falicon en réserve, & aux ordres de M. de Saulx; ce poste fournira un Lieutenant & trente hommes pour garder le chemin qui va à Apremont, & si M. de Saulx a quelque poste à placer sur sa gauche ou des partis à envoyer, il pourra les tirer de ce régiment, dans lequel il trouvera M. de Bertelet, Capitaine entendu pour ces sortes de manœuvres.

LETTRE écrite à M. le comte de Saulx, Maréchal-de-camp, le 7 Octobre 1746.

VOUS aurez la bonté, Monsieur, de donner vos ordres au régiment de la Reine & à celui d'Agénois, de se tenir prêts à marcher à neuf heures du matin, devant prendre le pain à sept. Vous les conduirez à Tourette où vous camperez; vous y serez joint par le régiment de Guyenne & par deux bataillons de Galice, qui formeront votre camp de Tourette.

Les objets qui concernent cette poſition, ſont traités dans le Mémoire ci-joint; ainſi je n'ai rien à y ajouter.

Si la priſe du pain de vos bataillons vous obligeoit de partir plus tard que neuf heures, vous partirez d'avance avec les trois compagnies de grenadiers & trois piquets & les campemens, afin d'être en état de fournir de bonne heure à M. de Puiſignieux, les deux cents hommes & les grenadiers qui lui ſont néceſſaires pour remplir l'article du Mémoire ci-joint qui le regarde.

Le regiment de Foix ira cantonner demain à Falicon où il ſera à vos ordres.

Je vous prie de ne pas perdre un moment pour reconnoître les poſtes de M. de Puiſignieux & toute la partie qui vous eſt confiée, & de me faire part de vos obſervations.

M. le vicomte d'Eſcars reſtera avec la brigade de la Reine, & vous aidera.

LETTRE écrite à M. de Puiſignieux, Colonel du régiment de Guyenne, le 7 Octobre 1746.

SUIVANT la diſpoſition générale qui vient d'être faite, Monſieur, on ne laiſſe dans le poſte de Caſtelnovo que ſoixante hommes, que vous tirerez de votre régiment & de celui de Caſtille, aux ordres d'un Capitaine de votre régiment, que vous choiſirez intelligent, & vous ferez fournir le Lieutenant avec trente hommes par celui de Caſtille, pour former la garniſon de Caſtelnovo, que vous approviſionnerez avec ce que l'on vous a envoyé.

Quand vous aurez fait cet arrangement, vous pourrez partir de Caſtelnovo à huit heures du matin; vous enverrez les bataillons de Caſtille à la Badie, & vous conduirez le vôtre à Tourette, obſervant d'envoyer en paſſant votre compagnie de grenadiers à

San Biaſo où vous vous établirez après avec ſix compagnies de grenadiers qui y camperont pour ſoutenir vos poſtes avancés.

Vous attendrez, ou vous trouverez à Tourette M. de Saulx qui commandera à ſon arrivée, deux cents hommes de piquets & les compagnies de grenadiers des bataillons eſpagnols ou françois, avec leſquels vous devez remplir les inſtructions contenues dans le Mémoire ci-joint, que j'ai remis auſſi à M. de Saulx.

Vous voyez que l'objet de votre miſſion eſt de tenir en poſte avancé, Caſtelnovo avec ſoixante hommes, de garder avec cent hommes, le chemin de Comtès, & avec cent hommes, celui de Coaraſa, & pour ſoutenir ces deux poſtes, vous ferez camper à San Biaſo, les ſix compagnies de grenadiers des bataillons campés à Tourétte. Ces grenadiers vous ſerviront pour porter un ſecours prompt aux poſtes ſuſdits, & les mettre en état d'attendre les renforts que M. de Saulx pourra y envoyer ſuivant les mouvemens de l'ennemi; vous aurez ſoin que les poſtes avancés aient toute la nuit des patrouilles en avant & des partis aux écoutes, afin que l'ennemi ne vous ſurprenne par une diſpoſition d'attaque: vous ferez retrancher ces poſtes, & les Commandans auront ordre de s'y défendre juſqu'à l'extrémité.

Je compte ſur votre vigilance ordinaire pour cette partie qui eſt la plus importante de notre poſition; vous ferez aux ordres de M. le comte de Saulx avec qui vous vous concerterez pour tous les cas qui n'ont pu être prévus dans le Mémoire inſtructif que je joins ici *.

J'ai l'honneur d'être, &c.

---

* Voyez le Mémoire précédent.

ORDRE du 7 Octobre 1746.

Les régimens de la Roche-Aymon, Quercy & Auxerrois, battront le Premier au petit point du jour, & s'assembleront une demi-heure après dans le terrain où ils ont passé en revue, pour marcher tout de suite aux ordres de M. de la Roche-Aymon, & se rendre à Eza.

Le régiment d'Auxerrois ira à la Turbie, aux ordres de M. de Maulevrier.

La Roche-Aymon & Quercy camperont à Eza, aux ordres de M. de Cevallos, Brigadier espagnol.

Toutes les autres troupes se mettront demain en mouvement sans battre la Générale.

L'Assemblée à sept heures.

Le Drapeau à huit.

La brigade de la Marine se mettra en bataille à huit heures au petit Saint-Laurent, pour marcher aux ordres de M. de Larnage, avec ce qu'il faut pour camper à la Trinité.

Le camp sera aux ordres de M. de Camposanto, Lieutenant général espagnol.

Poitou & Provence seront à huit heures en bataille à hauteur de la Marine, pour marcher aux ordres de M. de Rieux, Lieutenant général, & aller camper sur le bord du Paglion derrière la Trinité.

M. de Rieux sera joint par M. de Wigier avec les trois bataillons de son régiment, & M. de Rieux avec la brigade de Poitou, ainsi formée, sera partie du camp aux ordres de M. de Caravaxal.

La brigade de Poitou ne se mettra en marche que quand celle de la Marine aura défilé.

Le régiment des Gardes-Lorraines, celui de l'Isle-de-France

& les grenadiers - royaux s'assembleront à neuf heures dans le même terrain que Poitou, & se rendront au couvent de Simié, où M. le Chevalier de Levis ira marquer leur camp.

Le régiment de Foix se tiendra prêt à partir de son cantonnement, & enverra demain matin, une ordonnance à M. de Cornillon, pour recevoir ses ordres.

Le régiment de Beauce de même.

La Reine & Agénois attendront de nouveaux ordres dans leurs cantonnemens, ou pour y rester ou pour marcher en avant, & enverront de même une ordonnance chez M. de Cornillon.

Du 7 Octobre 1746.

INSTRUCTION pour M. de la Coste, Lieutenant-colonel du régiment de Beauce.

M. DE LA COSTE partira demain 8 du présent avec le régiment de Beauce qu'il commande, pour se rendre à Gatieres, où il s'établira avec une partie de son bataillon.

Il enverra la compagnie de grenadiers au Brock & un Capitaine avec quarante hommes à Carros ; il pourra faire cette distribution à Saint-Laurent.

Il aura soin que ces deux Capitaines s'établissent en gens de guerre dans leurs postes.

Celui du Brock est le plus important, parce qu'il est destiné à observer & contenir les partis ennemis qui pourroient se glisser sur le Var, pour y faire des courses ou inquiéter notre pont.

Celui de Carros a pour objet de présenter une troupe dans ces montagnes, afin d'ôter aux ennemis l'idée de faire des courses dans cette partie de la Provence, qui se trouve exposée à leurs incursions, étant dénuée de troupes.

Lorsque M. de la Coste aura fait ses établissemens, il les

communiquera à M. le marquis de Mirepoix à Grasse, parce qu'ayant été prévenu de ces dispositions, il pourra renforcer ces postes de quelques paysans armés.

M. de la Coste rendra compte de ce qui pourroit arriver dans cette partie, & à M. de Mirepoix s'il reste à Grasse, & à M. le Maréchal.

Il y aura une compagnie franche à Saint-Auban, qui rodera dans toutes les parties du Var. Les postes du régiment de Beauce lui donneront main-forte & secours toutes les fois que M. d'Anfrenel qui la commande, en requerra les Commandans desdits postes.

Du 8 Octobre 1746.

INSTRUCTION pour M. d'Anfrenel.

IL partira à deux heures après-midi avec la troupe qui compose sa compagnie franche, pour se rendre à Saint-Laurent.

Le 9 à Vence.

Le 10 à la Roque & Cuebris sur la rivière d'Esteron où il restera jusqu'à nouvel ordre, & où il sera joint par une compagnie de milices bourgeoises armée, que M. de Cambis, Lieutenant de Roi à Colmar, & Commandant dans les dehors d'Entrevaux, lui fera passer.

Son objet dans cette position, doit être d'éclairer les mouvemens des ennemis, de les empêcher de passer l'Esteron, de faire des courses le long de cette rivière jusqu'à Saint-Auban par sa gauche, & jusqu'au Brock par sa droite, de se porter à Malausene pour y couper le pont qu'ils ont sur le Var, en un mot, de les arrêter sur tous les points où ils oseroient entreprendre d'entrer en Provence dans l'étendue qu'on lui prescrit.

Il fera son possible pour occuper les hauteurs du village de

Todon ſitué entre le Var & l'Eſteron, d'où il lui ſera facile de garder les chemins qui communiquent à Malauſene, à Saint-Pierre, Saint Antonin & la Pene de Chanan, pour couvrir le côté de Tourette, de Reveſt & de Gillette.

Il ſe concertera avec M. de Cambis, chargé de ſon côté de veiller ſur le haut Var, & avec lequel il pourra ſe prêter un ſecours mutuel ſuivant la direction de leurs différens mouvemens. Ils pourront les diriger ſur le même objet ſi les circonſtances l'exigent.

M. d'Anfrenel n'épargnera rien pour avoir des nouvelles des ennemis, & en informera régulièrement M. le Maréchal, ainſi que de tous ſes mouvemens.

On s'en rapporte d'ailleurs à ſon expérience & à ſon zèle pour tout ce qui peut concourir à la ſûreté de la partie dont on lui confie la garde, & pour n'oublier rien de ce qui pourra ôter aux ennemis tout moyen de faire des incurſions dans les villages de Provence, correſpondans à ſa poſition, tant ſur ſa droite que ſur ſa gauche.

Il contiendra ſa troupe en bon ordre & avec diſcipline, ainſi que les payſans qui ſeront à ſes ordres.

Du 8 Octobre 1746.

TABLE DES SIGNAUX reſpectifs pour les poſtes de la Turbie, Laghet, Eze, Montalban, la Trinité, la Badie, Saint-Pons & Nice.

La Turbie.

SI les ennemis attaquent le poſte de la Turbie, on y diſpoſera un grand feu, auquel on répondra de même d'Eze & de Montalban.

Si on croit y avoir beſoin de ſecours par la trop grande force des attaques que l'ennemi y fera, on le marquera par deux feux, auxquels on répondra de même d'Eze & de Montalban.

Notre-Dame de Laghet.

Si les ennemis attaquent les poſtes de la chapelle de Saint-Brancas & du ravin en avant de Notre-Dame de Laghet, on diſpoſera un feu ſur quelque plateau, d'où l'on puiſſe découvrir le château de Drap qui y répondra, ainſi que la Badie & Saint-Pons par le même ſignal.

Si l'attaque étoit aſſez forte pour qu'on crût y avoir beſoin de ſecours, on diſpoſera deux feux, & le château de Drap, la Badie & Saint-Pons y répondront de même.

Drap.

Si les ennemis marchoient en force le long du Paglion pour entrer par le défilé de Drap, ou pour percer entre la chapelle de Sainte-Catherine & le château de Drap, on diſpoſera un feu à la chapelle de Sainte-Catherine, auquel on répondra de la redoute de la Trinité & des hauteurs de Saint-Pons.

Caſtelnovo.

Si les ennemis marchoient ſur Caſtelnovo & le long du chemin de Comtès à Tourette & Levenzo, on diſpoſera un feu à la partie du village de Caſtelnovo, d'où l'on découvre Nice, Tourette, Falicon, & les hauteurs de Saint-Pons y répondront par le même ſignal.

Levenzo.

Si les ennemis ſe portoient ſur Levenzo, ſoit d'Utel par les Crôs, ſoit de Lantoſque par Duranus, ſoit par le chemin de Coaraſa, on diſpoſera un feu au point le plus élevé de Levenzo, auquel

TABLEAU … *JETÉ.*

DATES.

AVANT-GARD
du
CORPS DE LA GAUC … LA DROITE,
chemin de Saint-Bla … th & de la Turbie.
à Coarasa.

I.[e]

100 Mignons.
10 Comp. de Gren
12 Piquets.

Le 13 .... A minuit se mettra … nuit se mettra en marche pa
marche pour Coara … montagne, pour déverser sur
… visera pour aller ;

VOIR,

… et. | 50 Mignons.
5 Comp. de Grenad.[rs]
5 Piquets.

Toujours par les sommet
sur le col de Brous.

auquel on répondra des hauteurs au-dessus d'Apremont, qui découvriront Levenzo & Nice.

OBSERVATIONS.

Quoique ces signaux soient les mêmes, comme ils sont disposés sur des lieux différens, & qu'on en peut facilement faire le rapport par ceux qui leur seront relatifs, on ne se trompera pas sur leur signification; mais comme il pourroit arriver que les signaux de la Trinité, de la Badie & de Falicon, se fissent dans le même temps, on assurera les signaux des hauteurs de Saint-Pons par des seconds signaux qui les distinguent; savoir, celui qui devra répondre à celui de Castelnovo, par deux fusées; à celui de la Trinité, par trois; & à celui de la Badie, par quatre.

Ces signaux par des feux, si les attaques se font la nuit; & on leur substituera des fumées, si les attaques se font le jour.

Il faut que les feux ou la matière pour les fumées, soient préparées d'avance dans tous les endroits.

LETTRE écrite à M. le comte de Maulevrier, Lieutenant général.

De Nice le 12 Octobre 1746.

J'AI reçu cette nuit, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire hier à sept heures du soir, avec la copie de celle que vous avez écrite à M. d'Armida.

La position du roi de Sardaigne me paroît hardie, & pourroit donner beau jeu à un coup de vigueur que nous méditons depuis long-temps, s'il s'y soutenoit seulement deux jours.

Mais quoiqu'il soit plus facile de marcher avec avantage sur

le Corps de Menton que sur celui de Lescarène, comme l'engagement pourroit être plus considérable dans cette partie, attendu qu'elle nous éloigne de notre point d'appui qui est le pont du Var, nous avons cru qu'il falloit prendre le parti de tâter le terrein avant de donner plus d'étendue à notre projet.

L'instruction ci-jointe vous fera connoître l'objet que nous nous proposons pour aujourd'hui & demain, & comme je fais profession de vous parler avec confiance, je vais vous dire franchement ce que je pense sur ce projet.

Il est important pour nous, & il seroit avantageux pour le bien commun & pour le repos des troupes, d'éloigner le roi de Sardaigne par une manœuvre qui diminuât son audace en rendant la confiance à nos troupes; & je ne vous cacherai pas qu'en même temps il seroit utile de voir à quel point nos Alliés se prêteroient à cette détermination.

D'un autre côté je sens de quelle dangereuse conséquence il seroit de former tout d'un coup un projet général d'attaque qui ne réussiroit pas, & que l'ennemi rendroit inutile en gagnant des hauteurs sur lesquelles il ne seroit pas possible de l'attaquer, ou dangereux si le Corps de Lescarène prenoit des avantages sur notre flanc & sur nos derrières, pour avoir engagé trop de troupes en avant du côté de Menton.

Ce sont des réflexions si graves qui nous ont engagés à couper en deux l'opération, & à n'afficher d'abord que l'objet de vous renforcer & d'éloigner les postes avancés de l'ennemi, pour pouvoir juger plus sainement des partis qu'il prendra.

C'est dans cette même vue que j'ai desiré de vous voir à la tête de la besogne principale, parce que la confiance que j'ai en vos lumières & en votre activité, m'assure qu'étant instruit comme moi de l'objet commun & particulier, vous me mettrez en état par vos observations, de concilier les partis nerveux & prudens qui conviennent à notre situation.

Si l'augmentation de vos postes & l'attaque que vous ferez de ceux des ennemis, les engagent à lever leur camp de Menton & à se reculer, vous ferez très-bien de renforcer votre avant-garde de tout ce vous pourrez tirer de votre camp de la Turbie, de faire suivre l'arrière-garde de l'ennemi autant que vous le pourrez sans vous compromettre, & de me donner avis de tout, pour que je puisse & vous renforcer & prendre les partis ultérieurs qui conviendront aux circonstances.

Je compte que vous vous porterez vous-même à l'objet, 1.° pour juger de la façon dont on exécutera les instructions que vous aurez données, 2.° pour les étendre davantage, si les premières démarches ont le succès qu'on peut desirer, 3.° pour empêcher que l'on ne compromette rien si les dispositions des ennemis apportoient plus d'obstacles qu'on ne doit le présumer, à l'accomplissement du projet dont je vous fais part.

Je serai demain à neuf heures du matin à la Trinité, où j'attendrai de vos nouvelles.

Je vous envoie M. d'Agieu, parce qu'il a reconnu cette partie, & qu'il peut vous être utile.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Du 12 Octobre 1746.

INSTRUCTION pour M. le comte de Maulevrier, Lieutenant général.

LES ennemis étant arrivés à Menton au nombre d'environ douze mille hommes, on fait marcher dès aujourd'hui trois bataillons espagnols & trois françois du camp d'Eze, pour renforcer celui de la Turbie, & on y joindra cent cinquante mignons & trente hussards.

Ce renfort est non-seulement pour mettre M. de Maulevrier en état de résister aux entreprises de l'ennemi, mais encore pour lui donner le moyen de se porter en avant suivant les facilités qu'on y trouvera.

Pour prévenir les entreprises que le roi de Sardaigne pourroit avoir projeté de faire sur les postes de la Turbie, M. de Maulevrier en renforcera dès aujourd'hui toutes les gardes, & les poussera tout de suite le plus avant qu'il sera possible, tant pour éclairer les mouvemens des ennemis, que pour faciliter la manœuvre dont on le charge suivant le détail ci-après. Il fera tâter demain avant le jour leurs postes avancés, tant sur le front du côté de Menton, que sur le flanc du côté de Peigle, & fera à cet effet une disposition avec les précautions militaires, qu'il est plus capable qu'aucun autre d'apporter à son accomplissement.

Comme cette manœuvre pourra avoir dans la suite plus d'étendue, il est nécessaire que M. de Maulevrier informe M. le Maréchal du mouvement de l'ennemi, & que si on se rendoit maître de quelques postes bons à garder, par le succès de la marche des grenadiers & piquets qu'il portera en avant, on les occupe & on les soutienne en force, même par une partie des troupes qu'il a à ses ordres à la Turbie, en avertissant d'avance M. le Maréchal de sa disposition, pour qu'on y puisse faire avancer des troupes du camp de la Trinité.

On juge que M. de Maulevrier se servant des moulins de Monaco pour y faire passer un Corps de troupes, ce Corps doit marcher avec circonspection, & ne s'engager dans le défilé de Roquebrune qu'à bonnes enseignes, & dans le cas auquel les troupes qu'il auroit fait avancer sur sa gauche, seroient descendues sur les hauteurs qui dominent ce village.

On ne doute pas que M. de Maulevrier ne se serve de tous les moyens qu'il aura pour se procurer l'avantage d'éloigner les postes des ennemis; on le prévient seulement que le Corps qu'il

fera avancer du côté de Gorbio fur les poftes que les ennemis auront, tant dans ce village, que fur le chemin qui defcend à Menton, doit s'avancer en même temps fur les chemins qui communiquent à Caftellare, village fur lequel il feroit extrêmement effentiel que nous fuffions maîtres des débouchés pour les mouvemens ultérieurs.

Suivant les croquis des lieux, il paroît que M. de Maulevrier doit difpofer fon efpèce d'attaque fur trois colonnes; celle de la droite, moins forte que les autres, par le chemin des moulins de Monaco, dont l'objet eft dit ci-devant; celle du centre pour gagner les hauteurs de Roquebrune, & celle de la gauche pour l'objet de Caftellare.

Il eft néceffaire que M. de Maulevrier faffe en même temps une difpofition pour l'attaque du village du Peiglio, dont il confiera le commandement à quelqu'un de confiance; cette attaque paroît ne pouvoir fe diriger que par la marche d'un Corps de troupes fur le fommet de la montagne qui domine ce village; cette diverfion fera relative à celle que nous ferons faire du côté de Drap fur Berra & dans la partie de Caftelnovo fur Coarafa, pour contenir les Corps que les ennemis ont aux environs de Lefcarène, l'objet de la journée de demain étant de reconnoître & de tâter les poftes avancés des ennemis, dans toutes les parties où ils fe trouvent.

Les connoiffances que M. de Maulevrier a du local, le mettront en état de fuppléer à tout ce qui manque à la préfente inftruction, & à prendre fes mefures pour affurer la retraite de fes troupes en cas de befoin, & on s'en rapporte d'ailleurs à fon zèle & à fes lumières pour tout ce qui pourra concourir au fuccès d'une première opération, dont la feconde plus étendue, mais encore en projet, doit tirer tout fon avantage; il donnera avis à M. le Maréchal qui fe trouvera à la Trinité, de tout ce qui arrivera dans la partie dont il eft chargé, & on lui fera paffer des ordres ultérieurs.

Du 12 Octobre 1746.

INSTRUCTION pour M. le marquis de Crussol, Brigadier.

M. DE CRUSSOL aura à ses ordres, dix compagnies de grenadiers & cinq piquets rendus trois heures avant le jour, à la Trinité; M. d'Ahumada, Maréchal-de-camp espagnol, sera rendu à la même heure, au même rendez-vous, avec un pareil nombre de troupes & des mignons.

L'objet de ce détachement est de reconnoître, tâter & contenir les postes avancés du camp de Lescarène, tandis que M. de Maulevrier à la droite, attaquera les postes du camp de Menton, & que M. de Saulx à la gauche, tâchera de déposter le Corps de Berra.

M. d'Ahumada ayant une instruction détaillée, on ne répétera pas ici le détail de sa manœuvre, mais on croit devoir prévenir M. de Crussol que l'intention n'est pas que ce détachement se compromette, mais qu'il profite des faux mouvemens de l'ennemi.

Un point qu'on lui recommande essentiellement, c'est de présenter à Comtés, une tête de deux compagnies de grenadiers & un piquet qui ne doit pas se compromettre, & avoir toujours sa retraite assurée sur Drap.

M. de Crussol proposera à M. d'Ahumada d'y envoyer un détachement mêlé; mais s'il ne le vouloit pas, il y enverroit de ses troupes; ce détachement est essentiel, parce que comme M. d'Escars doit se présenter sur Berra par le Bec-de-jun, il faut occuper du côté de Comtés, la troupe qui est à ce poste.

M. de Crussol en expliquant cet objet au Commandant des cent cinquante hommes, lui défendra de se compromettre;

mais si ce Commandant voyoit les ennemis quitter Berra, il ne balanceroit pas d'envoyer une compagnie de grenadiers & le piquet l'occuper, restant avec une compagnie de grenadiers en arrière pour soutenir & le recevoir s'il étoit attaqué avant qu'on eût pu le renforcer du camp où il donnera sur le champ avis de l'abandon du poste de Berra; il faudra aussi prévenir ce Commandant que M. d'Escars doit envoyer l'occuper de son côté, si les ennemis l'évacuent, & il y laissera malgré cela son détachement jusqu'à nouvel ordre.

M. le Maréchal sera à la redoute de la Trinité ou au château de Drap où M. de Crussol devra lui faire passer des nouvelles.

Du 12 Octobre 1746.

Lettre écrite à M. le comte de Saulx, Maréchal-de-camp.

De Nice le 12 Octobre 1746.

LE roi de Sardaigne, Monsieur, étant arrivé à Menton, & le Corps aux ordres de M. de Balbian s'étant approché de Lescarène, nous devons juger qu'ils ont un projet qu'il est important pour nous de découvrir & de déconcerter si nous pouvons par quelque manœuvre audacieuse, mais que notre situation nous oblige cependant de n'entreprendre qu'avec prudence & circonspection.

En conséquence, nous voulons faire reconnoître demain toute la position des ennemis.

M. de Maulevrier, posté à la Turbie, fera reconnoître & tâter les postes avancés du camp de Menton; un détachement, partant du camp de la Trinité, s'avancera sur ceux de Lescarène, & vous en userez de même dans la partie où vous commandez.

Pour remplir votre objet, je pense qu'il faut que vous renforciez M. de Puisignieux jusqu'à six cents hommes, de façon qu'il puisse

en laisser cent dans son poste, cent sur le chemin de Coarasa, pour le recevoir & le soutenir, & marcher avec quatre cents hommes au moins jusqu'à vue de Coarasa; vous pourriez mander à M. du Barrail de faire partir de Levenzo, une compagnie de grenadiers & deux piquets qui viendroient joindre M. de Puisignieux à la croisée des deux chemins, qui vont l'un de Levenzo & l'autre des ruines de Saint-Blaise à Coarasa; observant de prendre toutes les précautions imaginables, pour que ces deux détachemens se joignent sûrement, & puissent manœuvrer ou se retirer ensemble.

M. de Puisignieux doit partir de son poste trois heures avant le jour, & vous combinerez avec M. du Barail la marche du détachement qu'il vous fournira, s'il est dans le cas de pouvoir se dégarnir.

Pendant que M. de Puisignieux marchera par le chemin de Coarasa, vous ferez marcher un détachement de six à sept cents hommes sur le Bec-de-jun, aux ordres de M. d'Escars, Brigadier; ce détachement doit partir de votre camp en même temps que celui de M. de Puisignieux, & doit aller se poster militairement au Bec-de-jun, de même que M. de Puisignieux se *soutiendra* sur les hauteurs en-deçà de Coarasa.

L'intention n'étant pas de rien compromettre, M.rs d'Escars & de Puisignieux observeront l'ébranlement que leur marche pourra occasionner dans les postes de Berra & de Coarasa; & comme le village de Coarasa ne vaut rien, M. de Puisignieux pourra le faire tâter par des grenadiers dont il aura soin d'assurer la retraite sur lui s'il y trouvoit trop de résistance, de même qu'il les fera soutenir s'il trouvoit jour à en chasser l'ennemi.

En même temps M. d'Escars poussera quelques partis de grenadiers en avant du Bec-de-jun sur Berra, pour fusiller de loin avec les ennemis, & les inquiéter dans cette partie.

Si M. de Puisignieux obligeoit les ennemis à abandonner Coarasa,

Coarafa, & que la perte de ce poſte décidât l'abandon de celui de Berra qui ſera auſſi inquiété par le côté de Comtés, alors M. d'Eſcars pourroit porter à Berra la moitié de ſon détachement, obſervant d'aſſurer ſa retraite, & de vous en donner avis ſur le champ, afin que vous puiſſiez prendre les meſures que vous jugeriez convenables pour ſoutenir ce poſte juſqu'à ce que vous m'ayez donné de vos nouvelles, & que je vous aie envoié de nouveaux ordres.

Je compte, Monſieur, que vous ſentez l'objet dont il s'agit; que nous voulons tâter l'ennemi & le reconnoître ſans rien haſarder, mais cependant avec la réſolution de profiter des avantages qu'il pourroit nous donner.

Je crois qu'il eſt inutile de vous en dire davantage; j'attendrai demain de vos nouvelles à la Trinité, où je me rendrai à neuf heures du matin.

Vous ferez bien de faire avancer à Tourette, le régiment d'Édimbourg pour la journée de demain.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Du 24 Octobre 1746.

MÉMOIRE.

SI les ennemis ont projeté de faire un débarquement en Provence, il doit être naturellement relatif & combiné avec les mouvemens qu'ils ſe propoſent de faire par terre; ſuivant cette ſuppoſition, on n'imagine point que le lieu ſur lequel ils auront réſolu de deſcendre, puiſſe être plus éloigné que Fréjus; 1.° parce que le Corps qu'ils peuvent deſtiner à cette deſcente, ne ſauroit excéder le nombre de huit à dix mille hommes, & que ſi ce Corps ſe trouvoit écarté de la tête des troupes qui tenteroient le paſſage du Var, il ſeroit compromis; 2.° que ce Corps ne

communiqueroit point, & feroit totalement féparé de l'armée de terre, puifque l'armée combinée fe trouveroit néceffairement entre deux; 3.° que pour débarquer entre Fréjus & Toulon, on rencontre la place de Saint-Tropez, le fort de Briganfon & les ifles de Porquerole & Portecros, & qu'ils n'auroient que la partie d'Hieres où ils puffent fe promettre un fuccès, partie qui étant trop voifine de Toulon, leur feroit craindre une trop grande attention de notre part; 4.° que leur débarquement entre Marfeille & Toulon paroît encore fufceptible de plus de difficultés.

On peut donc réduire fa plus grande attention dans l'étendue de cet intervalle.

La diftance du confluent du Var à Fréjus, peut fe divifer en cinq parties; 1.° celle du Var à Antibes, 2.° le golfe de Jean, 3.° celui de la Napoule, 4.° l'intervalle de la Napoule à Fréjus, 5.° les environs de Fréjus.

Pour obvier à la crainte de la première partie, on pourroit occuper toutes les redoutes du bord de la mer, & avoir quelques pièces de canon de fer, difpofées de diftance en diftance comme en 1744.

La feconde partie exigeroit une batterie derrière Notre-Dame-de-la-Garde d'Antibes, qui pût balayer tout ce qui s'approcheroit de terre du côté du golfe Jean, & une feconde batterie fur le petit cap de Cannes, qui en fe croifant avec cette première, rendroit cette partie moins fufceptible de débarquement.

Le vis-à-vis de Cannes eft couvert par les ifles Sainte-Marguerite, & la pofition du village de la Napoule eft bonne pour y défendre l'abord, par conféquent la troifième partie feroit en fûreté.

A l'égard de la quatrième partie, elle eft coupée de rochers, de bois & de parties totalement impratiquables; d'ailleurs on pourroit en défendre facilement le débouché.

La cinquième partie exige quelques précautions par un nombre de troupes destiné à sa garde, & dont le service pourroit s'étendre même sur la quatrième partie.

Outre les batteries proposées dans l'étendue des trois premières parties qui paroissent les plus susceptibles & les plus relatives au projet des ennemis, on croit qu'indépendamment du Corps destiné à se porter sur la Marine depuis Cagne jusqu'au Var, il en faudroit un second de deux ou quatre bataillons entre le fort quarré d'Antibes & Cagne, un troisième à la Napoule & un quatrième à Fréjus; observant que ces deux derniers se concertent ensemble pour les postes intermédiaires, & un petit Corps entre Antibes & Cannes pour le centre du golfe Jean. Au moyen de quoi il seroit difficile aux ennemis de dérober une descente, & on seroit averti de tout ce qui paroîtroit.

Du 29 Octobre 1746.

DISPOSITIONS pour la défensive de la frontière de Provence.

DANS la position qu'occupe aujourd'hui l'armée des deux Couronnes sur le Var depuis la mer jusqu'à l'Esteron, on peut considérer la défensive comme divisée en trois parties, toutes trois relatives quant à l'objet général, mais que l'étendue du terrain, rend cependant presque indépendantes les unes des autres.

La droite s'étend depuis la mer jusqu'à la redoute de Lostolas, qui se trouve sur le bord de la rivière en avant du ravin qui ferme notre gauche.

Le centre comprend les postes de Saint-Marc & Puget-alto, où sont les deux bataillons de fusiliers de Montagne & le poste de la Barone où est M. de Bertelet, ainsi que les camps projetés

ſur les hauteurs à droite & à gauche du Pilon de la Gaude qui forme la ſeconde ligne & la retraite des poſtes de la Barone, du Puget & de Saint-Marc.

La gauche commence à la redoute de Saint-Eſteve, & finit à Leſteron.

La partie de la droite doit être gardée par le Corps de l'armée, parce qu'on ne ſuppoſe pas que l'ennemi puiſſe jamais tenter d'entrer en Provence par un autre côté, n'étant pas vraiſemblable qu'il pût y ſubſiſter ſans être ſuivi d'une flotte & de pluſieurs bâtimens chargés de fourrages, vivres & denrées néceſſaires à ſa ſubſiſtance. On regarde donc le camp de Saint-Laurent comme l'objet eſſentiel, les attaques que l'ennemi fera ſur la gauche ne devant être conſidérées que comme des diverſions plus ou moins puiſſantes, par leſquelles l'ennemi tâchera de nous dépoſter.

Les précautions déjà priſes pour mettre ce camp dans ſon plus parfait état de défenſe, ne paroiſſent laiſſer rien à deſirer que l'attention la plus particulière ſur les poſtes, bivouacs & patrouilles que M. de Senneĉterre aura attention de renforcer lorſqu'on ſaura les forces de l'ennemi augmentées dans le comté de Nice.

On deſtinera ſix brigades pour border les retranchemens & quatre bataillons pour le village de Saint-Laurent; les quatre autres brigades ſeront en ſeconde ligne en réſerve, & prêtes à être portées par-tout où l'on pourra en avoir beſoin: on joint ici l'état de ces brigades & des Officiers généraux qui doivent s'y placer.

La partie du centre diſtribuée, comme on l'a dit ci-deſſus, en deux lignes, dont les poſtes de la Barone, de Puget-alto & Saint-Marc, forment la première; & les camps ſur les hauteurs à droite & à gauche du Pilon de la Gaude la ſeconde ligne, ſera remiſe aux ſoins de M. de .... qui s'y poſtera avec les

régimens de...... & de...... françois, & deux bataillons eſpagnols.

L'objet de ce camp eſt de garder les chemins qui viennent du Puget ſur ladite hauteur, ſoit pour déverſer à Saint-Laurent & dans les derrières du camp, ſoit pour ſe porter ſur la Gaude.

La partie de la gauche déſignée ci-deſſus, eſt confiée à M. le marquis de Mirepoix avec deux brigades francoiſes & une eſpagnole, dont on pourra placer deux bataillons à Gatieres, deux à la Gaude & deux à Saint-Paul ou Saint-Jeannet.

La réſerve de Saint-Paul, compoſée de la brigade des Gardes Eſpagnoles & Walones, eſt deſtinée à s'avancer en ſeconde ligne, ſoit derrière le camp de Saint-Laurent, ſoit pour renforcer les parties foibles ou celles qui ſeront attaquées.

Dès qu'on verra les ennemis en force dans le comté de Nice, on fera avancer les deux régimens de cavalerie Napolitains & les régimens de la Reine dragons de France & d'Eſpagne & les huſſards, dont la poſition ſera ſur la Marine, appuyant leur droite à la redoute qui eſt à moitié chemin de celle du Cros de Cagne au Var.

Ces premières diſpoſitions une fois faites, il s'agit de prévoir les différens cas qui peuvent arriver, & les manœuvres que toutes les parties doivent faire en conſéquence.

Il paroît que le projet des ennemis peut être réduit à deux cas principaux.

L'un d'une attaque combinée où toute l'étendue de notre défenſive ſera menacée à la fois, & la vraie attaque dirigée ſur le camp de Saint-Laurent.

L'autre où l'ennemi tentera de nous dépoſter en pouſſant un Corps par la montagne, & faiſant un débarquement ſur quelque partie de la côte, tenant ſon armée raſſemblée de l'autre côté du Var, pour profiter de l'ébranlement que ces diverſions causeront dans le Corps d'armée campé à Saint-Laurent.

Dans les premiers cas il n'y a rien à changer aux dispositions constatées, & il seroit avantageux de recevoir le combat dans la position de Saint-Laurent; on ne prévoit pas ici les manœuvres qu'on pourroit être obligé de faire si cela arrivoit, parce que les Généraux les feront sur les lieux, & relativement aux dispositions dans lesquelles l'ennemi s'avanceroit pour nous combattre. Et si par une suite de malheurs ou par un évènement imprévu, l'action étoit malheureuse, la retraite doit se faire sur Cagne par quatre marches ouvertes & reconnues, savoir:

La colonne de la gauche composée de trois brigades françoises, suivra la route le long de la mer jusqu'au Cros de Canne au-delà duquel elle passera la Cagne sur un pont de bois fait nouvellement, d'où elle gagnera les hauteurs au-dessus du chemin d'Antibes, & dominant la vallée du Movant:

La deuxième colonne de la gauche, composée de l'artillerie, des grenadiers-royaux & des autres brigades françoises, par le chemin neuf de Saint-Laurent, viendra passer la Cagne sur les ponts de pierre du grand chemin, & suivra le grand chemin d'Antibes jusqu'au-delà de Cagne, où elle s'arrêtera sur les plateaux ci-dessus désignés:

La troisième colonne de la gauche, composée de deux brigades espagnoles & des régimens qui seroient dans Saint-Laurent, prendra le vieux chemin qui est entre Édimbourg & Asturies, pour venir gagner le vieux chemin de Saint-Laurent & passer le canal & la Cagne au-dessus du pont de pierre, se dirigeant ensuite sur le milieu du village de Cagne, que cette colonne garnira:

La colonne de la droite, composée du reste de l'infanterie espagnole, les grenadiers-provinciaux fermant la marche, suivront le chemin qui part du retranchement de la gauche, & vient par le bas du ravin jusqu'à une Cassine détruite, où elle prendra à droite, pour aller passer le canal & la Cagne au-dessus de la troisième colonne, & ira de-là par la gauche du camp de la

brigade des Gardes-Lorraines, tourner le village de Cagne jusqu'au chemin de Vence, où elle se mettra en bataille, appuyant la droite aux dernières maisons du village de Cagne.

Si le camp de Saint-Laurent est obligé de céder & de se retirer à Cagne, le camp du centre se retirera par le Pilon & la Gaude à Cagne.

Les Corps de la gauche aux ordres de M. de Mirepoix, se retireront sur Vence, & chacun de ces Corps enverra sur le champ un Officier-major à l'ordre, au château de Cagne.

Le second cas est celui où l'ennemi chercheroit à nous déposter en poussant un Corps par la montagne, & tentant un débarquement sur quelque partie de la côte, l'armée ennemie restant postée de l'autre côté du Var, pour profiter de l'ébranlement que ces diversions causeroient dans le Corps d'armée campé à Saint-Laurent.

Pour traiter cet article avec détail, il faudroit une dissertation sur chacun des passages par lesquels l'ennemi peut opérer une diversion sur toute l'étendue de notre défensive, & sur les parties de la côte, ce qui devient un objet aussi long qu'inutile, parce que le Var est guéable dans presque tout son cours, & que les plages se trouvent en beaucoup d'endroits susceptibles d'une descente.

Il faut donc se réduire à prévoir les points de diversion les plus apparens; & à l'égard des descentes, on a pris toutes les mesures qu'on a pu pour en empêcher le succès, & en arrêter les progrès; ce qu'il y a de sûr, c'est que leur supériorité leur permettant de faire agir des Corps assez considérables pour se soutenir seuls loin de l'armée, ils ne négligeront point des moyens aussi décisifs, & auxquels notre infériorité ne nous permet de présenter que des Corps légers & d'observation pour n'être pas surpris.

Si la diversion se fait par un Corps foible & séparé de

l'armée ennemie, elle le tentera du côté de Lesteron & sur les postes du Broc & de Carros, ce qui devient totalement l'affaire des Corps aux ordres de M. de Mirepoix, l'éloignement où ces postes se trouvent ne permettant pas de les secourir du gros de l'armée, que par quelques détachemens qu'on pourra y pousser par échelons si les ennemis ne se présentent pas en même temps sur les autres points.

Si la diversion est liée avec l'attaque générale, qu'elle se fasse sur les postes de Gatieres & de Saint-Esteve, elle est encore dans le cas de ne pas attendre des secours prompts, & les troupes de cette partie doivent être secourues par une réserve que M. de Mirepoix aura à cet effet à Saint-Jeannet ou au château de la Gaude.

Si la diversion se fait sur la Barone ou le Puget plus près de l'armée qui ne seroit pas attaquée en même temps, il sera facile de faire filer vers cette partie des secours pour attaquer le flanc ou l'arrière-garde de la colonne qui auroit tenté cette attaque.

Si le centre & la droite de l'armée sont attaqués en même temps, il faudra laisser les postes de la première ligne du centre, disputer le terrein autant qu'ils le pourront, & les rallier sur la hauteur au camp du Pilon de la Gaude, pour empêcher la colonne qui auroit percé par cette partie, de prendre à revers la gauche du camp de Saint-Laurent; la position est susceptible de remplir cet objet, même sans attendre aucun secours de l'armée sur laquelle elle pourroit cependant faire sa retraite en cas de nécessité; observant de ne pas dépasser le ravin où l'armée appuie sa gauche.

De toutes ces dispositions & réflexions, il faut conclure que l'objet capital de cette défensive, est de conserver la position de Saint-Laurent autant qu'on le pourra, parce qu'on ne peut s'écarter du principe que les ennemis doivent chercher à pénétrer par le côté de la mer. Mais s'ils parvenoient à nous déposter, soit par des efforts du côté de la montagne, soit par quelque débarquement considérable sur la côte, & que la nécessité de veiller

veiller à la ſûreté de Toulon & de Marſeille, nous obligeât à abandonner le Var, ce qui ne doit pas ſe faire légèrement, pour nous rapprocher de l'intérieur de la Provence, il paroît qu'alors il faudroit laiſſer un Corps de ſix à ſept mille hommes qui agiroit du côté de la montagne, & replier le gros de l'armée ſucceſſivement ſur Antibes & à hauteur de Toulon, diſputant le terrein pied à pied, & harcelant l'ennemi par des petites attaques réitérées.

La combinaiſon des manœuvres de ces deux Corps pourroit produire de grands avantages, ſoit en obligeant les ennemis à s'avancer plus lentement & avec plus de précaution, ſoit en les forçant de ſe diviſer dans le temps que ces deux Corps pourroient ſe réunir, ſoit en rempliſſant l'objet de couvrir toujours la plus grande partie de la haute Provence, de laquelle les ennemis pourroient tirer avec fort peu de troupes, de groſſes contributions & de proche en proche du Dauphiné.

Les poſitions que l'armée prendroit au-delà d'Antibes ne peuvent ſe déterminer actuellement, elles dépendront de la force des ennemis & de leurs manœuvres contre leſquelles on oppoſera toujours toute la fermeté, les reſſources & la vigueur que les circonſtances permettront.

Si la ſupériorité de l'ennemi le met en état de nous dépoſter en évitant le combat, & qu'on ne le donne pas ſur le Var, il ne paroît ni convenable ni poſſible de le donner ailleurs que ſous Antibes ou ſous Toulon, ſi les ennemis en tentoient le ſiége, à moins qu'il ne vînt avant ce temps des renforts ſur leſquels on a lieu de compter ſans en ſavoir préciſément le temps; mais comme on en ſera averti à l'avance, on diſpoſeroit toutes choſes pour les attaquer avec avantage.

Il faut finir ce Mémoire par quelques réflexions ſur les articles qu'il contient; il eſt dit que dans le cas où l'ennemi nous attaqueroit au camp de Saint-Laurent, il faudroit y recevoir le combat, &

je crois qu'il eſt inconteſtable que jamais combat n'auroit été reçu dans une poſition plus avantageuſe; mais il paroît que le Mémoire ne décide pas aſſez poſitivement la manœuvre que l'armée auroit à faire ſi, comme on doit le préſumer, l'ennemi dirigeoit ſon attaque par les points de la gauche ou par ceux du centre.

Cette partie eſt confiée à M. de Mirepoix qui aura à ſes ordres dix-ſept bataillons forts ou foibles.

La ſéparation néceſſaire de ces bataillons dans les différens poſtes ne permettant pas à M. de Mirepoix de raſſembler auſſi promptement toutes ſes troupes, que celles des ennemis qui auroient paſſé, il faut convenir du point de réunion que doit prendre M. de Mirepoix avec tout le Corps qu'il a à ſes ordres, qui paroît devoir être ſous le château de la Gaude, tenant le poſte de Gatières avec un détachement ſuffiſant pour y faire une bonne défenſe.

M. de Mirepoix ayant ainſi raſſemblé toutes ces troupes, pourra tenir l'ennemi en échec pendant quelque temps dans cette partie juſqu'à ce que la diſpoſition des ennemis étant connue, on puiſſe porter à ſon ſecours trois ou quatre brigades & attaquer le Corps des ennemis qui auroit paſſé, & qui par les obſtacles que M. de Mirepoix auroit apportés à ſes progrès, n'auroit pu encore prendre une poſition aſſez avantageuſe pour combattre avec ſuccès.

Quant à ce qui regarde le centre, il paroît que le premier objet ſuffiſamment rempli en plaçant une brigade ſur les hauteurs du Puget, & une autre au camp du Saint-Eſprit, leſquelles brigades pourront être renforcées, ſoit par celle des Gardes Eſpagnoles & Walonnes campée à Saint-Paul ou cantonnée dans les lieux voiſins, ſoit par la brigade des Gardes-Lorraines campée à Cagne.

L'examen du local fera juger des avantages ou des inconvéniens des poſitions propoſées; mais on peut ſe flatter que ſi elles ſont ſuivies & exécutées à propos, il en coûtera au moins cher à l'ennemi pour réuſſir dans ſon entrepriſe.

Du 1.er Novembre 1746.

PROJET D'UNE NOUVELLE DISPOSITION.

NOMS DES OFFICIERS généraux.	NOMS DES LIEUX.	BRIGADES.	NOMBRE des Bataill.ns
Messieurs,			
De Senecterre.. De Saulx....	Camp de S.t-Laurent	*Anjou*...... 5. *Tournaisis*... 1. *Gr.ers-royaux.* 1. *Espagnols*... 30.	... 37.
De la Chétardie.. Du Barrail....	Hauteur du Puget..	*La Reine*...........	5.
De Rieux..... De Wigier....	Plateau de la Barone.	*Poitou*.............	5.
De Mailly....	Plateau du S.t-Esprit.	*La Sarre*............	5.
De Mirepoix.. De Larnage...	Camp du château de la Gaude......	*La Marine*.... 4. *La Rocheaymon*. 5.	... 9.
De Poulpry...	Camp de Lesteron.	*Condé*.............	5.
	Vence.........	*Gardes-Lorraines*....	5.

Cette disposition peut sauver la frontière, mais elle a deux inconvéniens; l'un d'éparpiller l'armée, l'autre d'exposer en avant trop de drapeaux & de se faire battre en détail. On en propose une autre qui paroît indispensable.

NOMS des Officiers généraux.	NOMS des Lieux.	Brigades.	Nombre des Bataill.ns
	Camp de Saint-Laurent.	*La Marine*... 4. *Anjou*...... 5. *La Sarre*.... 5. *Gr.ers-royaux*. 1. *Tournaisis*... 1. *Auxerrois*... 1. *Espagnols*... 24.	41.
Messieurs, De la Chétardie.	Plateau de la Barone.	*La Reine*.........	5.
De Wigier....	Plateau de la Gaude.	*Poitou*............	5.
De Poulpry...	Camp de Lesteron...	*Condé*............	5.

II.e LIGNE.

	Hauteur du Puget...	*Brigade Espagnole*...	6.
	Camp du S.t-Esprit...	*Brigade Espagnole*...	6.
	La Gaude & Saint-Jeanet.......	*La Rocheaymon*.....	5.

M. de Mirepoix aura, moyennant cela, à ses ordres, trois Brigades françoises.

DISPOSITION GÉNÉRALE DES TROUPES.

LA droite comprenant le camp de Saint-Laurent, composé de cinq brigades françoises & cinq espagnoles;

SAVOIR,

M.rs de Senecterre..... De Larnage........	*La Marine.*
De Rieux.......... De Wigier.......	*Poitou.*
De Saulx..........	*Anjou.*
De la Chétardie.....	*La Reine.*
De Mailly.........	*La Sarre.*

Village de SAINT-LAURENT.

Tournaisis.

Auxerrois.

Flandre.

Parme.

Du 4 Novembre 1746.

MÉMOIRE.

LA Provence, dans l'étendue comprise entre le Var & la Durance, se trouve séparée par deux chaînes de montagnes, l'une près des bords de la mer, commençant à l'Esterel & finissant à Porcions près de Saint-Maximin; l'autre prenant, pour ainsi dire, sa naissance au Var à hauteur de Saint-Jeanet & finissant à Baudimar près d'Aups; ces deux chaînes de montagnes laissent entre elles des espaces plus ou moins grands qui forment des plaines au bas de leurs penchans, & ne se lient point entr'elles, quoiqu'elles se rapprochent dans plusieurs points: la chaîne qui borde la mer & l'intervalle que la rivière d'Argens laisse sur sa rive droite, ainsi que la montagne de Rouet, de Bayonne & d'Esterel avec les bourgs de la Napoule, de Canes & la ville d'Antibes, s'appellera *basse Provence;* & la chaîne sous laquelle se trouvent les villes de Vence, Grasse, Draguignan & Aups, avec l'intervalle qui reste jusques à la rive gauche de la rivière dArgens, se nommera *haute Provence* dans la suite de ce Mémoire.

Les points les plus rapprochés de ces deux chaînes, sont ceux de Grasse à l'Esterel, de Tournon à la même montagne de l'Esterel, & celui de Bargemont & Calas à la montagne de Rouet; & ce sont les seuls où il y auroit plus de moyens de lier les deux parties de la haute & basse Provence, si on étoit décidé à la défense de l'une & de l'autre. On trouvera dans la suite de ce Mémoire le détail des positions à prendre, les avantages & les inconvéniens de chacune en particulier, & une observation sur le choix de la haute Provence, en cas qu'il parût impossible de défendre la basse & la haute en même temps.

POSITIONS à prendre au bas de la chaîne de montagnes de la haute Provence.

I.

SOIT que l'ennemi force l'armée combinée à quitter la position de la rive droite du Var, soit que celle-ci la quitte volontairement, on croit que sa première position rétrograde doit appuyer sa droite au pont du Loup, & sa gauche le long de la rive droite de cette rivière, ou sa gauche audit pont du Loup & sa droite tirant sur Biot à peu-près parallèlement à la mer; la première auroit l'avantage d'avoir son front couvert par une rivière dont les bords sont fort élevés & escarpés en plusieurs parties, mais elle ne pourroit soutenir sa droite que par des retranchemens sur près de quatre cents toises de longueur.

La seconde auroit sa droite trop près d'Antibes pour y avoir quelque chose à craindre, sa gauche sur la butte qui borde la rive droite du Loup près du pont seroit bien soutenue, mais son front ne trouveroit que l'avantage de la petite rivière de Brague & le peu d'espace qui resteroit jusqu'à la mer, dans le passage duquel l'ennemi seroit obligé de prêter le flanc, elle est néanmoins préférable à la première, & l'une & l'autre de ces deux positions pouvant être tournées par le chemin de Vence au Bar & à Grasse, elles exigeroient que le Corps destiné à camper entre Saint-Paul & Vence, prît sa position à Tourette & ensuite au col de Château-neuf au-dessus du Bar pour garder ledit chemin, & observer tout ce qui pourroit déboucher entre cette dernière position & l'armée le long de la rive droite du Loup.

II.

APRÈS cette position, on trouvera celle de Grasse qui est un des trois points dont on a parlé ci-devant; sa gauche appuyeroit à Grasse & sa droite au Vallon de Peiloubier ayant en avant de

ſon front les villages de Mouan, de Montgin & d'Auribeau, trop éloignés pour pouvoir les occuper & pour craindre les poſtes que les ennemis pourroient y avoir.

Son étendue de la droite à la gauche n'étant que d'une demi-lieue, on pourroit s'y établir ſur deux lignes, & on trouveroit l'avantage que l'ennemi ne ſauroit s'y préſenter ſous un plus grand front, que la droite n'en ſauroit être tournée non plus que la gauche & qu'on pourroit juger de toutes les diſpoſitions de l'ennemi; à la vérité, les trois quarts de ſon front ſeroient praticables même pour la cavalerie.

III.

LE ſecond point où les montagnes de la baſſe Provence & celles de la haute ſont plus rapprochées, eſt celui de Tournon dont la poſition ſuit immédiatement celle de Graſſe, n'en étant éloignée que de deux lieues & demie.

Sa gauche appuyeroit à la rive droite de la Ciagne au point du Caſtellaras de Tournon dans un point preſque inacceſſible, & ſa droite vers le cabaret de la Colle, ayant au bas du penchant ſur lequel ſon front ſeroit établi, le grand chemin de Draguignan qu'elle défendroit à la portée du piſtolet & où l'ennemi ſeroit forcé de paſſer pour ſe porter en avant; d'ailleurs on pourroit encore dans cette poſition diſputer à l'ennemi le paſſage de la Ciagne qu'il ne peut faire que ſur une étendue d'environ cent toiſes, par l'occupation de la butte en avant du front du camp ſur laquelle ſeroient les grandes gardes, & qui ſe trouve au confluent du torrent de Beanſon dans la Ciagne dans un point dont les penchans ſur les deux rivières peuvent être regardés comme inacceſſibles.

Cette poſition eſt, ſans contredit, meilleure que celle de Graſſe, & l'une & l'autre des deux appuyant leur droite près du penchant de la montagne de l'Eſterel, il ne ſeroit pas impoſſible d'en lier

la

la commune défenſe, s'il ne s'y rencontroit pas les obſtacles ſuivans; 1.° que l'étendue juſques au cabaret de l'Eſterel (où la défenſe de cette montagne ſeroit la meilleure) eſt de trois à quatre heures; 2.° que l'intervalle eſt entre-coupé de beaucoup de ravins & de vallons très-profonds, au travers deſquels les communications ſeroient difficiles; 3.° que le pays eſt très-ſauvage & ſans habitations: mais ſans s'embarraſſer de la trop grande étendue, on pourroit avoir un petit Corps particulier de quatre ou cinq cents hommes à l'Eſterel, & autant ſur les Mores de Taneron en poſte intermédiaire, avec leſquels on en impoſeroit à l'ennemi & on l'obligeroit vraiſemblablement à marcher ſur le front de nos poſitions: c'eſt toujours le moyen le plus ſûr pour ralentir ſes marches, & pour le forcer à des diſpoſitions qui feroient gagner quelques jours.

IV.

LE troiſième point où les montagnes de la haute Provence ſe rapprochent le plus de celles de la baſſe, & qui ferme de plus près les deux parties, eſt celui de la colle de Calas, dont la poſition appuieroit ſa droite au Muid, ſon centre vers les châteaux de Clans, & la gauche au chemin de Draguignan à Graſſe, & c'eſt de toutes les poſitions qu'on pourroit prendre en arrière du Var, celle ſur laquelle on pourroit ſoutenir une défenſive avec plus de ſuccès; 1.° parce que le Muid ſe trouve dans une vallée très-ſerrée qui ne contient que ledit village & la rivière d'Argens; 2.° que le front du camp ſeroit ſoutenu par un vallon très-profond, garni de beaucoup de bois, au travers deſquels l'ennemi ouvriroit très-difficilement des marches; que la gauche ſeroit fermée par les poſitions de Bargemont, de Calas, de Saint-Oſili & de la colle de Calas qui ont ſur leur front le vallon du ruiſſeau de Bargemont extrêmement profond & dont les penchans ſont très-rapides.

Pour profiter de tout l'avantage de cette poſition, il conviendroit

d'avoir un Corps de ſept à huit bataillons pour la partie du Muid, un Corps égal à Bargemont, & que l'armée campât dans le centre de l'intervalle que ces deux villages laiſſent entr'eux.

Le Corps de Bargemont, placé ſous le village, appuieroit ſa gauche à la grande montagne, & ſa droite à celle du Pion, & occuperoit par des poſtes, les hauteurs du col de Pigne, de Cartiere & de Clavieres en avant, pour être averti du mouvement des ennemis, les hauteurs de Calas & de Saint-Oſili ſur ſa droite, & celle du col d'Uès ſur ſa gauche.

Le Corps du Muid appuieroit ſa droite à la rivière d'Argens, où il ſeroit néceſſaire de former une ou deux redoutes, ſa gauche au-deſſus du Pont-neuf du ruiſſeau de Vendro ſur la rive droite, & auroit des poſtes aux Trinitaires, ſur le ſommet de la montagne de Roquebrune & ſur le ſommet de celle de Rouet.

L'armée au centre de ces deux Corps, ſeroit poſtée de façon à porter des ſecours très-prompts à l'un & à l'autre, & auroit un front preſque inattaquable; le ſeul inconvénient de cette poſition ſeroit d'abandonner Fréjus, Antibes & Graſſe.

V.

APRÈS ces poſitions, il n'y en peut avoir que de paſſage juſqu'au Verdon, en ſe ſoutenant toujours au bas des montagnes; celle en arrière du Verdon ſur la rive droite, a l'inconvénient de laiſſer la plus grande partie de la Provence à découvert, mais elle eſt très-bonne; la rive droite de cette rivière eſt fort élevée, & diviſée en parties acceſſibles & inacceſſibles, qui ſe ſuccèdent alternativement, en ſorte que pour en défendre les bords, il n'eſt queſtion que d'établir des poſtes dans les parties acceſſibles; la gauche de cette poſition ſeroit ſoutenue par des montagnes inacceſſibles au-deſſus de Moutiers, & ſa droite par la Durance, ſur laquelle il conviendroit d'avoir un ou deux ponts, tant pour communiquer à Manoſque & à Siſteron, que pour en ſoutenir la défenſe, s'il étoit néceſſaire.

On ne juge pas qu'il ſoit beſoin de parler de la Durance, dont le cours eſt connu, ni de donner des poſitions plus reculées.

OBSERVATIONS.

1.° Quoique les poſitions dont on a parlé, ſoient bonnes, comme elles ſont aſſujetties à celles des montagnes les plus hautes du côté de Caſtelanne, qu'on a dit ci-devant être impraticables pendant l'hiver, on ne doit pas s'empêcher de prendre des précautions contre les débouchés qu'elles contiennent, & ce doit être l'objet du Corps de Caſtelanne; car ſi l'ennemi s'y portoit, il pourroit déboucher ſur la gauche des poſitions indiquées & les rendre inſoutenables, il eſt vrai que ſi on a attention de faire occuper par le Corps de Caſtelanne les poſitions de Seranon, Torenc & Saint-Auban, on peut y arrêter facilement le progrès de leur marche, & on juge même que ledit Corps ſeroit mieux placé à Seranon, parce qu'il ſe trouveroit plus près & preſque au centre de tous les débouchés dont l'ennemi pourroit faire uſage.

2.° Dès que l'armée auroit dépaſſé la poſition de la colle de Calas, le Corps de Bargemont doit concerter ſes mouvemens avec ceux du Corps de Caſtelanne, & l'un comme l'autre doivent néceſſairement & dans tous les cas ſe communiquer avec l'armée. Pour cet effet, le Corps de Bargemont prendroit ſa deuxième poſition au Col entre Saint-Baillon & le cabaret de Veine, ſa troiſième poſition au-deſſus du cabaret de Lagne d'où il pourra ſe porter où l'on voudra, ſoit ſur la rive droite du Verdon par Éguine & Moutiers, ſoit ſur Aups ou ſur Caſtelanne, bien entendu que ces poſitions doivent être relatives à celle de l'armée dont il doit couvrir la gauche comme le Corps de Caſtelanne couvre la ſienne.

3.° La poſition de l'armée au bas des montagnes de la haute Provence par préférence à celles du bas des montagnes de la baſſe Provence, trouve les avantages ſuivans.

1.° De pouvoir toujours recevoir les divisions petites ou grandes des renforts qui arriveront.

2.° D'avoir des débouchés faciles sur la basse Provence, & de pouvoir en chasser l'ennemi si l'armée combinée regagnoit la supériorité.

3.° De ne trouver aucune difficulté pour les convois de ses subsistances qui seroient également couverts dans tous les chemins.

4.° L'ennemi maître des montagnes de la haute Provence (si on se décidoit à vouloir garder la basse) auroit toujours sa retraite assurée, au lieu que si l'armée combinée lui abandonnoit la basse Provence & qu'il s'y engageât un peu avant, il ne lui seroit jamais loisible de se retirer sans un combat, supposé qu'on voulût y mettre obstacle; les raisons s'en trouvent dans le peu de largeur & dans la difficulté des débouchés de la partie qu'il parcourroit, comme dans la facilité qu'on trouveroit d'arriver sur quelques points de ses derrières.

Les connoissances qu'on a prises dans la tournée qui vient de se faire, suffiront pour tous les cas dans lesquels on pourra se trouver, & on sera en état de donner tous les *éclaircissemens* dont on pourroit avoir besoin (si les ennemis parvenoient au succès du projet qu'ils ont formé d'entrer en Provence), sur tous les points où ils dirigeroient leurs mouvemens.

Du 5 Novembre 1746.

MÉMOIRE.

L'ARMÉE dans la situation où la laisse l'abandon des Espagnols, se trouve composée de quatorze à quinze mille hommes d'infanterie qui ne suffisent pas pour la défense du Var depuis le Broc jusqu'à son confluent dans la mer, puisque cette défensive a déjà été jugée trop étendue dans le temps où la réunion de toutes les troupes

espagnoles nous donnoit douze ou treize mille hommes de plus.

Le camp de Saint-Laurent qui est bon par son front & par sa droite, a le défaut de pouvoir être tourné par sa gauche lorsqu'on ne peut pas occuper les hauteurs du Pilon & du Saint-Esprit qui forment la partie du centre, par trois brigades d'infanterie comme cela avoit été projeté & reconnu indispensable.

La partie de la gauche qui comprend depuis le château de la Gaude jusqu'au Broc, exige aussi trois brigades pour la mettre en sûreté suivant ce qui a été décidé par l'examen scrupuleux du local & le détail des objets dont ce Corps devoit être chargé.

Dans ces circonstances, il est de toute nécessité de prendre une détermination différente pour la défense de cette frontière. On sentira aisément tous les dangers d'éparpiller une armée réduite à si peu de monde & de l'exposer à être battue en détail dans l'objet de sauver quelques villes ou villages déja épuisés par le séjour des armées, objet d'ailleurs impossible à remplir & auquel il paroît préférable de ne pas se priver de tous les moyens de défendre pied à pied le reste de la Provence.

D'après ces considérations, il paroît convenable de composer un Corps de seize cents hommes de grenadiers, piquets, volontaires, fusiliers de Montagne & Milice du pays que l'on étendra le long du Var dans les postes les plus importans & vis-à-vis les gués les plus connus. Ce Corps sera partagé en trois différentes portions, savoir:

Six cents hommes d'infanterie & trente dragons ou hussards à Saint-Laurent, aux ordres de M. de Tombebœuf, Colonel de la Sarre, dont l'objet sera de garder depuis la mer jusqu'au Pujet-basso:

Quatre cents hommes à la Barone, aux ordres de M. de Bertelet, dont l'objet sera de garder depuis le Puget-alto jusqu'en deçà de la redoute de Saint-Esteve:

Et six cents hommes pour garder la redoute de Saint-Esteve

& le château de Gaude jusqu'à Carros, aux ordres de Don Germain, Colonel.

La disposition de ces trois Corps doit être faite dans la vue d'être averti de tous les mouvemens de l'ennemi sur le Var, de n'y faire que la résistance que chacun des Commandans de ces Corps jugera convenable pour en imposer à l'ennemi, augmenter ses précautions & retarder son passage; observant d'assurer toujours leur retraite, savoir, les Corps de Saint-Laurent & de la Barone sur Cagne, & celui du château de la Gaude sur Vence.

On laissera à Cagne la brigade de la Reine de France infanterie, & vingt dragons françois.

Et à Vence celle de la Roche-Aymon.

Les Commandans des trois Corps placés sur le Var, s'avertiront réciproquement par des signaux pour faire leur retraite ensemble, & dès qu'ils la commenceront, ils enverront promptement avertir, savoir, le Corps de Saint-Laurent & de la Barone à Cagne, & celui du château de la Gaude à Vence.

Les Commandans de ces brigades feront avancer sur le champ leurs grenadiers & piquets sur la Cagne pour recevoir les Corps avancés. Ils feront en même temps mettre en marche leurs brigades pour repasser le Loup, celle de la Reine par le grand chemin d'Antibes, & celle de la Roche-Aymon par le chemin de Vence au Bar.

Ces deux brigades se mettront en bataille derrière le Loup à la tête des ponts sur lesquels elles auront passé, pour attendre les détachemens avancés & les recevoir, & lorsqu'ils les auront joints, celle de la Reine marchera au Biot & se joindra à la brigade de Poitou qui y sera aux ordres de M. de Mirepoix, celle de la Roche-Aymon recevra ses ordres au Biot, ces trois brigades devant former la réserve de M. de Mirepoix.

Le reste de l'armée se repliera sous Antibes & sous Grasse pour se réunir dans un camp reconnu sur les hauteurs auprès de

cette dernière ville, lorſque l'on apprendra que les ennemis ont paſſé le Var en force.

M. de Mirepoix avec ſa réſerve qu'il aura fait camper, ſavoir, deux brigades entre la Brague & le Loup, & une au Bar, ſe portera, lorſqu'il jugera à propos de faire ſa retraite à Châteauneuf, où il campera ſur la hauteur, & où il recevra des ordres pour ſes poſitions ultérieures, qui ſeront toujours relatives à celles de l'armée.

LETTRE écrite à M. le marquis de Mirepoix, à Vence.

De Cagne le 6 Novembre 1746.

LE départ de l'armée d'Eſpagne, que M. de la Mina veut abſolument replier demain près d'Antibes, Monſieur, m'oblige de retirer après-demain, une heure avant le jour, les troupes campées à Saint-Laurent, & les replier derrière le Loup aux environs du village de Biot, où elles camperont; il me paroît cependant néceſſaire de laiſſer un Corps léger ſur le Var, tant pour examiner les mouvemens de l'ennemi, que pour s'oppoſer aux partis qu'il pourroit envoyer au-deçà de cette rivière, & retarder ſon paſſage en l'obligeant à une diſpoſition en règle: je joins ici une copie de celle que j'ai faite pour la diſtribution de ce Corps léger dans les différens poſtes où je crois néceſſaire de l'établir; vous y verrez, Monſieur, que le Corps de la gauche, aux ordres de Don Germain, doit être tiré en partie des troupes à vos ordres; M. de Cornillon en envoie le détail à M. le Chevalier d'Ailly. Je vous prie en conſéquence de les faire préparer & partir demain matin pour le château de la Gaude ſans en dire l'objet, afin que dans la journée, Don Germain qui ſe rendra au château de la Gaude, puiſſe en faire la diſpoſition, & que

vous puissiez en même temps retirer de Carros, le régiment de Beauce, & le replier à Saint-Jeannet, lorsque Don Germain aura garni le poste de Carros, conformément à son instruction.

Après-demain le régiment de Beauce se rendra à Vence où il rentrera dans la brigade de la Roche-Aymon, qui aura déjà été jointe par le régiment Deslandes.

Vous verrez, Monsieur, par la copie de la disposition dont je viens de vous parler, que la brigade de Poitou se rendra à Villeneuve, & celle de la Reine de France à Cagne, le jour que l'armée abandonnera le Var pour se porter au Biot, ce qui sera mardi 8 du courant, & que celle de la Roche-Aymon doit le même jour rester à Vence.

Si l'ennemi ne passe pas le Var ce même jour 8, toute l'armée & ces différentes brigades, resteront dans les susdites positions le 9, pour en partir le 10, & se rendre, savoir; l'armée dans la position reconnue près de Grasse, les deux brigades de Poitou & de la Reine entre la Brague & le Loup, dans la position que M. de Bourcet vous aura expliquée, & celle de la Roche-Aymon au Bar, laissant des postes à Villeneuve & à Saint-Paul, pour favoriser la retraite du Corps avancé sur le Var.

Les circonstances & les mouvemens que l'ennemi pourra faire après le 10, décideront les jours où l'armée fera ses mouvemens, & je vous ferai part des arrangemens ultérieurs, à mesure que les circonstances les feront éclore.

Je vous prie de parler aux Consuls de Vence, de la Gaude, de Carros, du Brock & autres Communautés de la frontière, pour faire avec eux l'arrangement dont je suis convenu avec vous, tant pour la conduite qu'ils doivent tenir avant & après que l'ennemi aura passé le Var, que pour les moyens de nous faire passer dans tous les cas des nouvelles promptes des manœuvres de l'ennemi.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

LETTRE écrite à M. le marquis de Sennecterre à Saint-Laurent du Var.

De Cagne le 6 Novembre 1746.

M. DE LA MINA veut déterminément partir demain à neuf heures du matin, Monsieur, avec l'armée d'Espagne, pour se rendre à Antibes; il ne nous laisse que huit bataillons espagnols & deux de fusiliers de Montagne: son départ ne me permet pas de pouvoir soutenir plus long-temps la défense du Var, & m'engage à en retirer l'armée françoise; l'état actuel du Var me fait croire que l'armée ne court aucun risque à ne se replier qu'après-demain une heure avant le jour: en conséquence de cet arrangement, je vous prie de faire passer demain, & camper dans le terrein abandonné par les troupes espagnoles, les brigades de Poitou & de la Sarre que vous composerez de la Sarre, Tournaisis, Foix & Auxerrois; Salis restera dans son camp; vous ne ferez relever vos postes demain que par des gardes tirées de toutes les brigades françoises & des huit bataillons espagnols qui restent, lesquels sont, la Reine, Castille, Soria & les Grenadiers-provinciaux.

Il me paroît nécessaire en faisant retirer l'armée du camp de Saint-Laurent, de laisser cependant sur le Var un Corps léger pour observer les mouvemens de l'ennemi & empêcher qu'il ne passe cette rivière sans que nous en soyons avertis; M. de Cornillon se rendra demain à Saint-Laurent pour former le détachement tiré des troupes de votre camp, lequel sera destiné à rester dans la partie de Saint-Laurent & de la Barone, conformément au Mémoire de disposition dont je joins ici une copie, & que je vous prie de ne communiquer à personne.

Don Germain partira demi-heure avant le jour pour se rendre au château de la Gaude, avec une compagnie de grenadiers & trois piquets tirés des troupes à vos ordres, pour y être chargé

de la partie de la gauche, ainsi que vous le verrez par la même copie de la disposition.

Je vous enverrai demain le détail de l'ordre de marche; elle se fera sur trois colonnes, la brigade de la Reine de France en fera l'arrière-garde totale & bordera le retranchement pendant tout le temps nécessaire au déblai de l'armée.

Je vous ferai part en même temps de l'arrangement fait pour le repliement de l'artillerie que nous ne pouvons pas retirer en un seul convoi.

Je vous prie de ne pas oublier de parler aux Consuls de Saint-Laurent ou autres personnes de ce village, afin d'arranger avec eux la manière dont ils nous feront passer des nouvelles de l'ennemi lorsque nos postes avancés auront été obligés de se replier.

Mon fils, qui se rendra demain à Saint-Laurent, conviendra plus particulièrement avec vous de tous les détails relatifs au mouvement rétrograde que la retraite des Espagnols nous oblige de faire.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Du 6 Novembre 1746.

INSTRUCTION pour Don Germain, commandant dans la partie de Gatieres & de Carros.

IL aura à ses ordres, six cents hommes d'infanterie, composés de cinquante fusiliers de Montagne, deux cents cinquante paysans & trois cents hommes, dont trois compagnies de grenadiers.

Son objet étant de défendre le Var depuis le Brock jusques & compris le château de la Gaude, il doit faire l'établissement de ses postes de façon que leurs sentinelles sur le Var, se trouvent à vue les unes des autres, & à une portée de mousquet au plus dans les parties où cette rivière pourra se passer, & que ces mêmes

postes puissent battre des patrouilles successivement des uns aux autres, en sorte qu'il s'en trouve toujours une dans l'intervalle d'un poste à l'autre; il pourra diminuer ses postes le jour & les renforcer de bivouacs pendant la nuit.

Il fera marcher soixante hommes au Brock tous les matins, dont quarante se retireront à la nuit, & les vingt autres y resteront, avec attention d'avoir toujours des sentinelles établies sur les bords de la rivière, & d'y battre quelques patrouilles; ce détachement pourra se servir utilement des habitans du Brock, qui ayant ordre de prendre les armes, augmenteront sa troupe & concourront à la défense de leur village jusqu'à la retraite des troupes irrégulières, après laquelle il sera loisible aux habitans de faire ce qu'ils trouveront de plus convenable à leurs véritables intérêts, cachant leurs armes & s'en allant avec les troupes s'ils le veulent.

Les cinquante fusiliers de Montagne ayant été donnés à Don Germain par préférence, il enverra des partis tous les jours, le long de la rive droite de l'Esteron, depuis la hauteur du Brock jusqu'à hauteur des Ferres pour être averti de tout ce qui pourroit déboucher du côté de Gillete, & ces partis se communiqueront avec les postes avancés de M. d'Anfrenel, placé à Besaudun pour véiller à la défense de ladite rivière de l'Esteron depuis la hauteur des Ferres jusqu'à celles de Cigale, Coelongue & Mujoux.

Don Germain étant chargé de disputer le passage du Var à des petits Corps, & même à de plus considérables, autant que la prudence le lui permettra sans se trouver en danger d'être compromis en imposant à l'ennemi, augmentant ses précautions & retardant son passage s'il est possible, il reconnoîtra par lui-même les points sur lesquels l'ennemi pourra diriger ses efforts avec plus de facilité, afin de faire ses dispositions relativement.

Il disposera des signaux sur la hauteur de Carros & sur celle du château de la Gaude qui puissent être aperçus, savoir, celui

de Carros par Saint-Laurent, & celui du château de la Gaude par la Barone, ou sur d'autres points, si ceux-là n'étoient pas vus.

Ces signaux étant pour avertir des mouvemens des ennemis & du succès de leur marche dans le passage du Var, ils doivent être différens, afin qu'on puisse savoir & juger précisément de l'endroit où ils feront leur effort; bien entendu qu'ils seront concertés avec ceux de M. de Bertelet & avec M. de Tombebœuf, & que les signaux respectifs de réponse seront également différens.

Au moment que Don Germain jugera être forcé à sa retraite, il en avertira M. de Crussol à Vence; & dans tous les cas, après avoir rassemblé tous ses postes, il les retirera par le chemin de la Gaude, ou si sa retraite ne pouvoit se faire par ce chemin, en supposant que les ennemis y fussent en force, il se retirera par le chemin de Carros au-dessus du Brock, d'où à Saint-Jeannet & à Vence.

On le prévient qu'il trouvera à Vence la brigade de la Roche-Aymon, dont les grenadiers & les piquets l'attendront sur la rive droite de la petite rivière de Cagne, d'où il se repliera avec eux sous Vence, pour y recevoir les ordres de M. de...

On s'en rapporte d'ailleurs au zèle & à l'intelligence de Don Germain pour tout ce qui pourra avoir été omis dans la présente instruction, comme pour tout ce qui pourra concourir au bien du service & à l'objet dont il est chargé.

Du 6 Novembre 1746.

INSTRUCTION pour M. le marquis de Tombebœuf, commandant à Saint-Laurent.

IL aura à ses ordres, six cents hommes d'infanterie & trente dragons ou hussards.

Son objet étant de défendre la partie du Var qui se trouve

depuis le Puget-baſſo juſqu'à la mer, ſon attention doit être; 1.° d'établir des poſtes de diſtance en diſtance, en commençant par l'occupation de la redoute qui ſe trouve dans l'intervalle de la mer à l'élévation des terres, & en diſpoſant les autres de façon que leurs ſentinelles ſur les bords de la rivière ſoient à vue les unes des autres, & ne ſe trouvent pas plus éloignées d'une portée de mouſquet depuis la mer, comme il eſt ci-deſſus, juſqu'au Puget-baſſo.

2.° Que tous ces différens poſtes puiſſent battre des patrouilles continuelles & exactes des uns aux autres, de façon qu'il puiſſe toujours ſe trouver une patrouille d'un poſte à l'autre.

3.° De diſputer le paſſage de la rivière à de petits Corps, & même à de plus conſidérables, autant que la prudence peut le permettre, ſans s'expoſer au danger d'être compromis.

4.° De faire bien reconnoître les débouchés ſur Cagne, pour y faire ſa retraite, après avoir reçu & incorporé dans ſon Corps celui de la Barone, qui ſe trouve aux ordres de M. de Bertelet avec qui il doit ſe communiquer perpétuellement par les poſtes.

On le prévient qu'il trouvera à Cagne la brigade de la Reine, dont les grenadiers & les piquets l'attendront ſur la rive droite de la petite rivière de Cagne, & le recevront audit endroit où il prendra les ordres de M. de Poulpry; enfin de diſpoſer des ſignaux ſur la hauteur de Saint-Laurent qui puiſſent être aperçus de Carros & de Gatieres, & même des hauteurs au-deſſus de la Barone & du château de la Gaude, s'il eſt poſſible, en un mot, des lieux les plus aiſés à découvrir.

Ces ſignaux étant pour avertir des mouvemens des ennemis & du ſuccès de leur marche dans le paſſage du Var, ils doivent être différens pour chaque partie, c'eſt-à-dire, que M. de Tombebœuf pour la ſienne, conviendra d'un ſignal; M. de Bertelet pour la ſienne, d'un ſignal différent; & Don Germain chargé du château de la Gaude, de Gatieres, Carros & le Brock, d'un troiſième

ſignal différent des deux autres, afin qu'on puiſſe ſavoir & juger préciſément de l'endroit où les ennemis ſeroient prêts à forcer le paſſage du Var & de la retraite du Corps, chargé de défendre la partie ſur laquelle ils feroient leur effort; bien entendu qu'il ſe concertera avec M.rs de Bertelet au centre & Don Germain à la gauche, pour les ſignaux de réponſe qui doivent également être différens. Au moment qu'il jugera être forcé à ſa retraite, il fera avertir à Cagne M. de Poulpry.

On s'en rapporte d'ailleurs au zèle & à l'intelligence de M. de Tombebœuf, pour tout ce qui pourra avoir été omis dans la préſente inſtruction, & pour tout ce qui pourra concourir au bien du ſervice & à l'objet dont il eſt chargé.

Du 6 Novembre 1746.

INSTRUCTION pour M. de Bertelet.

D'APRÈS les diſpoſitions convenues dans la ſituation où ſe trouve actuellement l'armée par l'abandon des Eſpagnols, il paroît convenable de compoſer un Corps de ſeize cents hommes de grenadiers, piquets, volontaires, fuſiliers de Montagne & milice du pays, que l'on étendra le long du Var, dans les poſtes les plus importans & vis-à-vis les gués les plus connus. Ce Corps ſera partagé en trois différentes portions, ſavoir :

Six cents hommes d'infanterie & trente dragons ou huſſards à Saint-Laurent, aux ordres de M. de Tombebœuf, Colonel de la Sarre, dont l'objet ſera de garder depuis la mer juſqu'au Puget-baſſo :

Quatre cents hommes à la Barone, aux ordres de M. de Bertelet, dont l'objet ſera de garder depuis le Pujet-alto juſqu'en deçà de la redoute de Saint-Eſtève.

Et six cents hommes pour garder la redoute de Saint-Estève & le château de la Gaude jusqu'à Carros, aux ordres de Don Germain, Colonel.

La disposition de ces trois Corps doit être faite dans la vue d'être averti de tous les mouvemens de l'ennemi sur le Var, de n'y faire que la résistance que chacun des Commandans de ces Corps jugera convenable pour en imposer à l'ennemi, augmenter ses précautions, & retarder son passage; observant d'assurer toujours leur retraite, savoir, les Corps de Saint-Laurent & de la Barone sur Cagne, & celui du château de la Gaude sur Vence.

M. de Bertelet avec son détachement de quatre cents hommes sera à la Barone, aux ordres de M. de Tombebœuf, chargé de la partie de Saint-Laurent, & aura pour objet de défendre la partie du Var depuis le Puget-alto jusqu'en-deçà de la redoute de Saint-Estève; son attention doit être, 1.° d'établir des postes de distance en distance en commençant au Puget-alto, & les disposant de façon que leurs sentinelles ne soient pas éloignées les unes des autres à plus d'une portée de mousquet, s'étendant, comme il est dit ci-dessus, jusqu'en-deçà de la redoute de Saint-Esteve.

2.° Que tous ces postes puissent battre des patrouilles continuelles des uns aux autres, de façon qu'il se trouve toujours une patrouille d'un poste à l'autre.

3.° De disputer le passage de la rivière à de petits Corps, & même à de plus considérables, autant que la prudence pourra le permettre, sans crainte d'être compromis.

4.° De faire reconnoître scrupuleusement ses débouchés sur Saint-Laurent pour y faire sa retraite, s'il y étoit forcé, & s'incorporer au détachement de M. le marquis de Tombebœuf, aux ordres duquel il est, lequel l'attendra pour se retirer sur Cagne, dans le cas où sa retraite ne seroit pas pressée & qu'il eût le temps de la faire sur Saint-Laurent; si, au contraire, les ennemis se trouvoient entre-deux, ou que M. de Bertelet n'eût pas le temps

de gagner Saint-Laurent, il se retirera par les hauteurs & par le chemin de la montagne qui vient tomber droit à la rivière de Cagne, où il trouvera M. de Poulpry, Maréchal-de-camp, avec la brigade de la Reine qui le recevra.

Enfin, de disposer des signaux sur le penchant de la montagne ou sur quelqu'autre endroit plus en vue, de façon qu'ils puissent être aperçus de Carros & de Saint-Laurent.

Ces signaux étant pour avertir des mouvemens des ennemis & de leurs succès dans le passage du Var, ils doivent être différens pour chaque partie, c'est-à-dire, que M. de Bertelet pour la sienne conviendra d'un signal, M. de Tombebœuf d'un autre pour la sienne, & Don Germain chargé du château de la Gaude, Carros & le Brock, d'un troisième signal différent des deux autres, afin qu'on puisse savoir & juger précisément de l'endroit où les ennemis seroient prêts à forcer le passage du Var & de la retraite du Corps chargé de défendre la partie sur laquelle ils feroient leur effort; bien entendu que M. de Bertelet se concertera avec Don Germain, & recevra les ordres de M. de Tombebœuf pour les signaux de réponse qui doivent également être différens.

Au moment que M. de Bertelet jugera être forcé à sa retraite, il aura attention d'en donner avis à M. de Tombebœuf pour qu'il se prépare à le recevoir.

On s'en rapporte d'ailleurs au zèle, à l'intelligence & à la capacité de M. de Bertelet pour suppléer à ce qui pourroit avoir été omis dans la présente instruction, & pour tout ce qui pourra concourir au bien du service & à l'objet dont il est chargé.

Du

Du 6 Novembre 1746.

INSTRUCTION pour M. d'Anfrenel.

M. D'ANFRENEL fe rendra à Befaudun, où il s'établira en homme de guerre avec la troupe qui eft à fes ordres.

L'objet de M. d'Anfrenel eft de garder la rive droite de l'Efteron, & d'empêcher les courfes des ennemis & les partis qu'ils pourroient envoyer dans cette partie. Pour cet effet il établira des poftes & fera battre des patrouilles continuelles, & il aura tous les jours des partis vers l'embouchure de l'Efteron, qui fe communiqueront avec celles du pofte du Brock.

Si les ennemis paffoient le Var dans cette partie peu en force, M. d'Anfrenel fera les difpofitions néceffaires pour les attaquer & les faire repaffer; fi le nombre en étoit trop confidérable, & qu'il ne jugeât pas pouvoir les attaquer fans fe compromettre, il fe retireroit par Courfegoules fur Groffières, où il attendroit de nouveaux ordres.

M. le marquis de Monteynard qui va fe rendre dans cette partie, fera part à M. d'Anfrenel, des difpofitions ultérieures qu'il aura à faire, & M. d'Anfrenel fera à fes ordres.

On s'en rapporte au furplus à fon expérience & à fa capacité, pour fuppléer à ce qui n'a pas été prévu dans la préfente inftruction.

Du 8 Novembre 1746.

DÉTAIL POUR LE MOUVEMENT DE L'ARMÉE.

COLONNE DE LA DROITE.	COLONNE DU CENTRE.	COLONNE DE LA GAUCHE.
La Reine d'Eſpagne.	Caſtille.	Anjou.
Poitou.	La Sarre.	La Marine.
		Artillerie.
		Grenad.[s]-royaux *faiſ.[t] l'arrière-garde.*

DESTINATION DES TROUPES.

ANTIBES.

OFFICIERS GÉNÉRAUX.	
Quartier g.[al]...	*Brigade des Gardes-Lorraines.*
M.[rs] de Maulevrier.	*La Marine.*
de la Chétardie.	*Anjou.*

AU BIOT.

M.[rs] de Senecterre.	*La Sarre.*
Rieux.	
Larnage.	*La Reine.*
Saulx.	*Caſtille.*
Mailly.	

RÉSERVE DE M. DE MIREPOIX.

À VILLENEUVE.

M. de Mirepoix....	*Poitou*...........	M. de Wigier.
À VENCE.......	*La Roche-Aymon.*	
À CAGNE.......	*La Reine*........	M. de Poulpry.

NOTES.

Tournaisis		
Foix	Entreront dans la brigade de la Sarre.	
Auxerrois		

Condé partira le 8 de Vence pour le Biot, où il s'incorporera & campera avec la brigade d'Anjou.

	Agénois ira	le 8,	à Grasse.		Ces Bataillons seront aux ordres de M. de Monteynard, ainsi que celui de Périgord & la Compagnie d'Anfrenel, qu'il placera, & à qui il enverra ordre de se retirer de Besaudun ou de Grosslieres, si les ennemis en passant le Var, l'avoient obligé à quitter Besaudun.
		le 9,	à Escragnolle.		
		le 10,	à Seranon.		
	Salis	le 8,	à Châteauneuf.		
		le 9,	à Saint-Vallier.		
		le 10,	à Seranon.		
Ce Régiment sera relevé à la Napoule & Saint-Raphon par un piquet de Poitou & un de la Reine.	*Guyenne*...	le 10,	à Grasse.		
		le 11,	à Escragnolle.		

Le 9, toutes les troupes séjourneront s'il n'y a rien de nouveau sur le Var.

Le 10, l'armée marchera à Grasse.

M. de Mirepoix viendra au Biot avec la brigade de Poitou, laissant un poste à Villeneuve; & dans Saint-Paul, M. de la Borde, Capitaine dans Condé, avec une troupe de Volontaires.

M. de Mirepoix restera dans cette position tant que les ennemis ne passeront pas le Var; quand ils le passeront, il se repliera à Châteauneuf.

Du 7 Novembre 1746.

INSTRUCTION pour M. le marquis de Poulpry, Maréchal de-camp.

L'ARMÉE se mettant en marche à quatre heures après minuit, M. de Poulpry est destiné à en faire l'arrière-garde avec la brigade de

la Reine de France; pour cet effet, cette brigade se postera à deux heures en avant de son camp, & bordera le retranchement qui est vis-à-vis le camp de cette brigade, jusqu'à ce que le reste des troupes ait défilé; après quoi M. de Poulpry la mettra en marche par le grand chemin de Saint-Laurent à Cagne, qu'il suivra jusqu'au-delà du pont de Cagne. Lorsqu'il y sera arrivé, il fera occuper par la brigade de la Reine, l'ancien camp du régiment des Gardes-Lorraines pour la journée de demain seulement.

M. de Poulpry aura attention, lorsque toutes ses troupes seront passées, de faire couper les ponts qui se trouvent sur la rivière de Cagne, à gauche de celui de pierre, ne conservant que ce dernier qu'il aura devant lui, & en avant duquel il y aura une grande garde.

Pendant la journée de demain, M. de Poulpry ira reconnoître une autre position pour son camp, qu'on juge devoir être dans le terrein qui se trouve entre la rivière de Cagne & le ruisseau de Morvan, appuyant sa gauche aux dernières maisons du village de Cagne, & après-demain 9, il y établira le camp de la brigade qui est à ses ordres; observant de faire usage des baraques du camp des Gardes-Lorraines qu'elle aura occupé pendant la journée de demain.

L'objet de M. de Poulpry, dans cette position, est d'y attendre les Corps de Saint-Laurent & de la Barone, le premier aux ordres de M. de Tombebœuf, & le second à ceux de M. de Bertelet, Capitaine au régiment de Foix pour les recevoir lorsqu'ils feront leur retraite, s'ils y sont obligés par les mouvemens de l'ennemi.

On prévient à cet effet M. de Poulpry, que ces Corps n'étant établis à Saint-Laurent que pour y arrêter l'ennemi autant que la prudence le permettra, & ne devant se compromettre en aucune façon, ils doivent, en cas d'attaque supérieure, se replier sur le camp de Cagne, ce dont ils avertiront M. de Poulpry: lorsqu'il sera prévenu de leur retraite ou qu'il l'apprendra, il fera avancer

ſur le champ ſes grenadiers & piquets ſur la Cagne pour les recevoir & fera en même temps mettre en marche ſa brigade, ſuivant le grand chemin d'Antibes pour repaſſer la rivière du Loup.

Lorſque cette brigade aura paſſé cette rivière, elle ſe mettra en bataille à la tête du pont ſur lequel elle aura paſſé pour attendre & recevoir le détachement avancé de M. de Tombebœuf; & lorſqu'il ſera arrivé, cette brigade marchera au Biot où elle ſe joindra à celle de Poitou, aux ordres de M. de Mirepoix.

M. de Poulpry devant être aux ordres de M. de Mirepoix dès qu'il ſera à Cagne demain 8, il lui enverra copie de ſon inſtruction à Vence, & ſe mettra en relation directe avec lui pour tout ce qui regardera la partie entre le Var & le Loup, qui fait l'objet de la réſerve de M. de Mirepoix, dont M. de Poulpry & la brigade de la Reine ſont partie.

M. de Poulpry entretiendra auſſi une communication exacte avec M. de Tombebœuf à Saint-Laurent. Vingt dragons de la Reine reſteront au Cros de Cagne, aux ordres de M. de Poulpry; ils n'auront rien à faire le jour; mais la nuit, ils battront des patrouilles perpétuelles depuis le Cros de Cagne juſqu'au fort d'Artagnan. Ils auront une ordonnance chez M. de Poulpry, afin qu'en cas d'alerte il n'oublie pas de les retirer, & il doit les placer ſur Cagne pour favoriſer la retraite de M. de Tombebœuf qui aura déjà trente dragons du même régiment.

M. de Poulpry ſuppléera d'ailleurs à tout ce qui pourroit avoir été omis dans la préſente inſtruction.

LETTRE *écrite à M. le marquis de Mirepoix.*

De Cagne le 7 Novembre 1746.

VOUS avez vu, Monſieur, par la Lettre & le Mémoire que j'ai eu l'honneur de vous envoyer hier, la compoſition de votre réſerve.

Elle eſt deſtinée à recevoir les poſtes avancés ſur le Var, & à favoriſer leur paſſage ſur la Cagne & ſur le Loup ; ainſi je ne me ſuis pas expliqué aſſez clairement, quand je vous ai marqué que votre réſerve repaſſeroit le Loup le jour que je marcherois à Graſſe.

1.° Je ne me porterai pas à Graſſe le 10, ainſi que je l'ai arrangé, s'il n'y a rien de nouveau ſur le Var, ou ſi les pluies qui peuvent recommencer d'un moment à l'autre, groſſiſſent ce torrent.

2.° Le Corps que je vous laiſſe, eſt abſolument à vos ordres; la confiance que j'ai dans votre amitié & dans vos lumières, me diſpenſe de vous rien preſcrire ſur l'objet que vous avez à remplir. Vous ſentez l'impoſſibilité de garder le Var avec l'armée & la décence que nous devons mettre dans notre retraite; ainſi je n'ai rien à vous dire ſur les manœuvres que les circonſtances peuvent preſcrire : les raiſons qui me défendent d'expoſer l'armée du Roi, ſont les mêmes qui doivent vous engager à ménager le Corps qui vous eſt confié, dont l'objet eſt d'engager l'ennemi à des diſpoſitions & des précautions qui retarderont au moins ſon paſſage.

Lorſque vous repaſſerez le Loup, vous ſerez ſûr que les ennemis ſont en-deçà du Var; s'ils n'y ſont pas en force, & qu'ils n'y aient pouſſé qu'une tête ou une avant-garde, vous jugerez s'il eſt convenable de garder Saint-Paul, pour arrêter leurs courſes & obſerver encore leurs mouvemens; dans ce cas, vous choiſirez un homme ferme, actif & intelligent, qui puiſſe remplir cet objet.

Je compte que vous replierez demain à Vence ou à Saint-Jeannet, le régiment de la Roche-Aymon, & que vous avez donné vos ordres pour faire rejoindre celui de Beauce, afin que celui de Béſiers ſe rende à Antibes.

J'ai l'honneur d'être, &c.

DISPOSITIONS ORDONNÉES le 8 Novembre 1746.

PREMIÈRE LIGNE SUR LE VAR.

CHÂTEAU DE LA GAUDE.	LA BARONE.	SAINT-LAURENT.
DON GERMAIN, *Col.[l] Aide-mar.[l]-des-logis.*	Le sieur BERTELET, *Cap.[e] dans le rég.[t] de Foix.*	M. DE TOMBEBŒUF, *Colonel de la Sarre.*
4 Comp.[es] de Grenadiers.	2 Comp.[es] de Grenadiers.	5 Comp.[es] de Grenadiers.
8 Piquets.	3 Piquets.	9 Piquets.
40 Fusiliers de Montagne.	100 Paysans.	50 Fusiliers de Montagne.
	50 Fusiliers de Montagne.	30 Dragons.
	15 Hussards de Gantés.	

DEUXIÈME LIGNE.
RÉSERVE DE M. DE MIREPOIX.

À VENCE.	À VILLENEUVE.	À CAGNE.
	M. DE WIGIER, *M.[l]-de-C.*	M. DE POULPRY, *M.[l]-de-C.*
M. DE CRUSSOL, *Brigad.[r]*	M. DE PERRUSE, *Brigadier.*	M. DUBARRAIL, *Brigadier.*
Brigade de la Roche-Aymon.	Brigade de Poitou.	Brigade de la Reine.

TROISIÈME LIGNE.

CORPS DU CÔTÉ DE LA MONTAGNE.	AU BIOT.	À ANTIBES.
M. DE MONTEYNARD.	M. DE SENECTERRE.	M. LE MARÉCHAL & l'ÉTAT-MAJOR.
Agénois........... 1.	Artillerie.	Brigade des Gardes-Lorraines....... 4.
Salis............. 2.	La Marine......... 4.	Hussards.
Périgord........... 1.	Anjou............ 5.	
	La Sarre........... 5.	*À CANNES.*
	Bataillons Espagnols... 8.	
	Grenadiers-royaux.... 1.	Dragons de la Reine.

Nota. L'armée marchera sur Grasse, si les ennemis passent le Var, & la réserve de M. de Mirepoix au Biot, de-là à Châteauneuf. On prendra pied à pied des positions plus reculées.

Du 8 Novembre 1746.

INSTRUCTION pour M. le marquis de Monteynard, Brigadier.

LA néceſſité de replier ſous Graſſe, l'armée qui étoit campée derrière le Var, laiſſant à l'ennemi la liberté de paſſer cette rivière dans tous les points, lorſqu'il voudra faire uſage des forces qu'il a raſſemblées dans le comté de Nice, il eſt indiſpenſable de prendre une poſition qui aſſure la gauche de l'armée campée près de Graſſe, en empêchant l'ennemi de pénétrer dans la partie de la Provence entre cette ville & Entrevaux.

Seranon paroît la poſition la plus centrale entre Graſſe & Entrevaux, & elle réunit les principaux chemins qui des différens points du haut Var, aboutiſſent dans l'intérieur de la Provence.

Les régimens de Guyenne, Périgord, Agénois, & les premier & troiſième bataillons de Salis, ont ordre de s'y rendre; M. de Monteynard partira demain pour en aller prendre le commandement : il aura de plus à ſes ordres, la compagnie franche, commandée par M. d'Anfrenel, Capitaine au régiment de Lyonnois, actuellement à Beſaudun, & quelques compagnies de milices, nouvellement levées dans le pays, qu'on lui fera paſſer lorſqu'elles auront été totalement raſſemblées.

Dans cette poſition, M. de Monteynard établira des poſtes dans les différens points, par leſquels l'ennemi pourroit pénétrer & il proportionnera la force de ces poſtes à la qualité du pays & à la nature des obſtacles qu'ils peuvent former à la marche des ennemis.

Il informera exactement M. le Maréchal des arrangemens qu'il aura faits, des nouvelles qu'il aura de l'ennemi par ſes poſtes avancés & par des eſpions, & il recevra des ordres ultérieurs

pour

pour les manœuvres qu'il aura à faire, relativement à celles de l'armée, avec lesquelles les siennes seront toujours combinées, & aux démarches de l'ennemi qui peut nous donner la loi tant qu'il conservera sa supériorité. Ainsi, en supposant que ses efforts se dirigent sur la partie dont M. de Monteynard est chargé, il faut en être averti à temps, pour qu'on puisse le soutenir assez tôt, & de façon à rendre, s'il est possible, inutile la manœuvre par laquelle il auroit tenté de nous déposter.

CONVENU entre M.rs les Députés de la Noblesse de Provence & M. le Maréchal de Maillebois, à Grasse le 9 Novembre 1746.

LA Noblesse de Provence, attentive à la situation où se trouve cette frontière, & desirant de donner de nouvelles preuves de son zèle & de son attachement au service de Sa Majesté, a députe à M. le Maréchal de Maillebois, M.rs de Pacis, Syndic actuel; le marquis de Sourbin, Syndic de l'année dernière; & le marquis de Suffren, Syndic pour l'année prochaine, avec lesquels ayant agité les moyens de donner les secours les plus prompts & les plus convenables aux circonstances, ils ont offert de lever tout présentement, deux bataillons composés de quinze compagnies chacun, dont une de grenadiers. Pour profiter des efforts que la Noblesse a déterminé de faire dans les circonstances où se trouve la Provence, & les rendre utiles à la conservation de cette province, il a paru à M. le Maréchal qu'il convenoit de rendre une Ordonnance, pour faire une levée de quinze cents hommes de milices du pays, dont on formera les deux bataillons proposés, commandés par M.rs de Sourbin & de Pacis.

Les milices seront levées dans toutes les communautés & fiefs de la province, sans en excepter les villes royales (si ce n'est

Marſeille), terres adjacentes, ni même les fiefs eccléſiaſtiques.

La Nobleſſe préſentera les Sujets qui devront être mis à la tête des compagnies, & M. le Maréchal ſe chargera de chercher dans l'infanterie de l'armée, des Sujets de la Provence même, capables de remplir les Lieutenances-colonelles & les Majorités.

La Nobleſſe ſe charge de donner une paye de deux ſous & demi à chacun des ſoldats, auquel le pain ſera fourni des magaſins du Roi, & le riz en gratification, lorſqu'il ſera employé à la ſuite de l'armée.

Leſdits deux bataillons ſeront armés par le Roi de fuſils & de bayonnettes.

Et la Nobleſſe fournira les cartouches, fournimens, chapeaux & l'habillement qu'elle jugera à propos de leur donner.

L'étape ſera fournie à ces bataillons toutes les fois qu'ils marcheront dans la province pour le ſervice de Sa Majeſté.

M. le Maréchal promet ſes bons offices auprès du Roi, pour faire accorder au Commandant & Capitaines de ces bataillons, des grâces proportionnées au zèle & aux efforts que la Nobleſſe fait dans cette occaſion, perſuadé que Sa Majeſté, inſtruite de la vivacité avec laquelle elle ſe porte à la conſervation d'une province qui lui eſt auſſi chère, cherchera à donner des marques de ſa ſatisfaction au Corps de la Nobleſſe de Provence, en diſtinguant les Sujets qu'elle aura choiſis pour remplir les différens emplois de ces régimens.

La préſente convention étant faite ſous le bon plaiſir du Roi, elle n'aura ſon entière & parfaite exécution qu'après l'approbation de Sa Majeſté; on peut commencer dès-à-préſent à procéder au choix & à la compoſition des compagnies, dont le quartier d'aſſemblée ſera à Aix.

M. le Maréchal écrit en même temps à M.rs les Procureurs du pays, pour qu'ils ſe concilient ſur cet objet avec M.rs les Syndics de la Nobleſſe.

Du 18 Novembre 1746.

RÉFLEXIONS servant de réponse à la Lettre de M. le marquis de Monteynard.

1.° ON ne présume pas que l'ennemi engage une colonne de ses troupes par le côté de Briançonnet, parce que le débouché de la clue de Saint-Auban est très-facile à garder, & que, quoiqu'on ne connoisse pas les revers des montagnes de Soleillas & d'Ubraye pour tourner le poste de Saint-Auban, on juge qu'ils contiennent des défilés où des paysans, mêlés de quelques troupes réglées, pourront arrêter facilement le progrès de la marche qu'ils oseroient y entreprendre.

Les connoissances que M. de Monteynard se propose de prendre sur cette partie, sont indispensables, & il ne sauroit trop tôt en remplir l'objet.

A l'égard des trois vallées de Mas, Thorenc & Graulières, elles paroissent favorables aux ennemis, & on se persuade aisément qu'ils en feront usage pour une diversion de deux à trois mille hommes seulement, car le transport de leurs subsistances & l'établissement des travaux pour la manutention y seroit long & difficile, & d'ailleurs la saison leur formant un nouvel obstacle par la crainte des neiges, les empêchera d'y engager un plus gros nombre de troupes.

Cependant M. de Monteynard ne sauroit prendre trop de précaution pour en garder les débouchés, & pour être averti à temps de leur disposition & du nombre à peu près de troupes qu'ils y présenteroient, afin que nous puissions avoir celui de lui envoyer des secours, suivant les avis qu'il en donnera.

Il est constamment vrai que la position du Corps de M. de Monteynard est relative aux nôtres de Grasse, Tournon & la colle de Calas qui comprend Bargemont, & que nous ne pouvons les

ſoutenir que dans la ſuppoſition qu'il ſe ſoutiendra dans la ſienne, & empêchera les ennemis de nous tourner, ſoit par le chemin de Deſcragnole & Saint Vallier-ſur-Graſſe, ſoit par ceux de Broues à Fayence, Seillan & Bargemont; ſoit enfin par celui de Comps à Saint-Baillon qui débouche aux cabarets du Veine & de Lagne d'une part, & de l'autre à Bargemont, & même entre la colle de Calas & Draguignan par Montferrat, Ampus & Château-double: qu'ainſi, il eſt abſolument néceſſaire de faire aux poſtes avancés de Seranon, toute la réſiſtance que la prudence pourra permettre, & que M. de Monteynard ne ſauroit y donner trop d'attention.

Par la même raiſon que nos poſitions ſont relatives à celles de M. de Monteynard, il ne pourroit plus garder la ſienne, dès que nous aurions quitté celle de Tournon, ſi on ne ſe propoſoit pas de faire marcher des troupes à Broues pour maſquer les débouchés de Fayence, de Seillans & de Mons ſur ledit village; & dans tous les cas, on lui enverroit ordre de prendre une poſition qu'on lui déſigneroit plus en arrière, ſi nous étions forcés à quitter celle de la colle de Calas.

Mais ſi l'ennemi, trop ſupérieur forçoit les poſtes avancés de l'une des trois vallées, ou tournoit Saint-Auban par Soleillas, en débouchant ſur la Fons ou la Ferrière, & même par les derrières de ces deux derniers villages ſur Peiroules, la Martre & Château-vieux, à la rive droite de l'Artubie, M. de Monteynard ſe retireroit par Broues, & la maiſon de Mathurine en deux marches ſur la croiſée des chemins de Saint-Baillon, du cabaret du Veine & de Bargemont; d'où ſur la croupe de la montagne du cabaret de Lagne, à portée d'Éguine & de Moutiers, ſuivant les ordres qu'il en recevroit ſucceſſivement & relativement aux mouvemens de l'armée.

On obſerve à M. de Monteynard, que tous les chemins qui peuvent ſervir aux ennemis pour déboucher ſur Aups, venant de ſa poſition, ſe réuniſſent entre Saint-Baillon & le cabaret du Veine, & ne ſe ſubdiviſent qu'au-deſſous du cabaret de Lagne.

l'armée, du camp de Tournon à Toulon.

	OBSERVATIONS sur la marche DE LA RÉSERVE.	DÉTACHEMENT de 800 hommes, tiré de la réserve aux ordres de M.......... pour garder le Col de Roquebrune & le chemin de S.t-Tropez.	OBSERVATIONS sur la manœuvre DE CE DÉTACHEMENT.
K.			
ù	Il faut envoyer l'ordre pour que le Corps de M. de Mirepoix soit payé en pain, jusqu'au 10 inclus, de même que l'armée; & pour la distribution suivante, à Vidauban. Le pain sera sans doute tiré du Luc. Il faudra que M. de Mirepoix s'assure, soit au Muy, soit à Vidauban, du fourrage qui lui sera nécessaire jusqu'à Gonfaron.	Le 8, sur la montagne de Roquebrune. Le 9, séjour. Le 10, séjour. Le 11, à Grimaud. Le 12, à Bormes. Le 13, à Hières. Le 14, à Toulon.	Ce détachement doit avoir, en partant, du pain pour quatre jours, à compter du 8. Il faut par conséquent qu'on lui en fasse trouver le 11, dans le lieu où il se trouvera, suivant la marche ci-à côté ou suivant celle que M. de Mirepoix lui aura indiquée.

Nota. Comme on ne connoît pas assez cette marche, il sera dit dans l'instruction de M. de Mirepoix, qui en a une connoissance plus particulière, de la rectifier, observant d'en rendre compte à M. le Maréchal.

On jugera des troupes qu'il conviendra qu'il envoie à Castellanne, dans le cas de sa retraite, par les éclaircissemens qu'il donnera sur la position de cette ville, & sur les moyens de la mettre à l'abri des incursions des ennemis.

Ses observations sur la position de Bargeme, & sur celle de Peiroules à la Martre ou Château-vieux, sont très-justes, ainsi que celles sur la Bastide d'Esclapon, & c'est par cette raison qu'on détermine sa retraite au point qui réunit tous ces chemins.

Il ne sauroit employer trop de moyens pour la défense de ses postes, & pour être informé des mouvemens des ennemis; on compte qu'il en informera régulièrement M. le Maréchal, ainsi que des différentes situations où il pourra se trouver, afin qu'en conséquence on puisse diriger les mouvemens de l'armée, & régler les siens ultérieurs.

Du 10 Décembre 1746.

MÉMOIRE. *

L'OBJET que M. le Maréchal de Belle-Isle s'est proposé dans les reconnoissances qu'il a ordonné dans cette partie de la Provence, est d'y trouver une position pour les troupes espagnoles qui puisse couvrir la ville d'Aix, tandis qu'avec l'armée du Roi, il couvrira Toulon & Marseille.

---

* On voit par le début de ce Mémoire, l'époque où M. le Maréchal de Maillebois remit le commandement de l'armée à M. le Maréchal de Belle-Isle. Mais ce nouveau Général ayant demandé au Roi d'engager le comte de Maillebois, fils du Maréchal, à remplir encore quelque temps les fonctions de Maréchal-général des logis; cette circonstance nous a mis à portée de nous procurer ce Mémoire, relatif aux premières opérations de M. le Maréchal de Belle-Isle en Provence. On verra dans le journal historique des campagnes, combien Sa Majesté Très-Chrétienne sut prouver par des témoignages de bienfaisance particulière, que le rappel de M. le Maréchal de Maillebois étoit moins une disgrâce que le fruit des circonstances politiques.

La position de Seillon, imparfaite en elle-même, ne rempliroit pas cet objet autant que celle de Tourves, qui n'est pas non plus sans défauts, mais qui réunit le plus d'avantages.

Tourves est le point d'où la communication avec Toulon est la plus courte, n'y ayant que six lieues qu'on peut, en cas de besoin, faire dans une marche forcée. D'ailleurs, le Corps d'armée posté à Tourves, peut tenir une avant-garde de quatre à cinq mille hommes à Brignoles, par le moyen de laquelle on se rend maîtres de tous les chemins qui vont à Toulon, & on réduit l'ennemi à celui qui y va du Luc. Le Corps de Brignoles tiendra aussi le Val pour observer l'ennemi dans la partie gauche, & le camp de Tourves aura de gros détachemens à Barjols & à Varages.

Il s'ensuit de cette disposition nécessaire, que le camp de Tourves doit être au moins de dix-huit à vingt mille hommes; la qualité du pays comporteroit, s'il le falloit, un Corps d'armée plus considérable.

Si M. le Maréchal de Belle-Isle persiste à ne pas s'éloigner de Toulon, il pourra camper à Cuers ou à Souliers, & alors il ne sera qu'à trois ou quatre lieues du camp de Tourves, & il assurera aisément sa communication, en occupant les postes de Meaunes, Cuers & Forcalqueret, suivant les connoissances plus détaillées qui seront prises de ces positions dont on ne connoît point le local.

Si M. le Maréchal de Belle-Isle se contente de laisser un Corps de quinze bataillons à Toulon, il peut camper toute l'armée combinée à Tourves; & lorsqu'il aura plus de cavalerie, il y pourra prendre une position audacieuse, d'où il pourra, toutes les fois qu'il le jugera convenable, déboucher sur l'ennemi.

On reconnoîtra plus en détail les différens camps qui peuvent se prendre à Tourves, lorsque M. le Maréchal de Belle-Isle aura décidé le nombre de troupes qu'il veut y faire camper.

Le défaut du camp de Tourves, est de ne pouvoir couvrir que par des détachemens, le grand chemin d'Aups à Aix; mais comme Tourves est un point central, si l'ennemi poste son effort sur Aups & sur Barjols, & renonce à Toulon, l'armée françoise

pourra marcher ſur Tourves, & renforcer le Corps qui y ſera campé, pour le mettre en état de ſe porter ſur Barjols, ſur Varages ou ſur les points les plus propres à arrêter l'ennemi.

On aura encore une communication ſur les derrières par Aurioul & Roquevaire, le poſte de Roquevaire eſt, dans tous les cas, néceſſaire à occuper & à ſoutenir par un Corps d'infanterie.

Les dépôts relatifs à ces poſitions, ſont Toulon, Marſeille & Aix, d'où l'on fera les ſubdiviſions néceſſaires à la ſubſiſtance journalière.

Du 10 Décembre 1746.

MÉMOIRE.

L'OBJET de M. le Maréchal de Belle-Iſle étant de diſputer pied à pied le terrein à l'ennemi, qui ne paroît pas avoir encore projeté aucun mouvement déciſif en avant, M. le Maréchal ſe propoſe de border l'Argens depuis la hauteur du Canet juſqu'à ſon embouchure, & de garder cette rivière autant que la raiſon de guerre & la prudence pourront le permettre, ſans s'expoſer à aucun évènement douteux avant l'arrivée des renforts.

En même temps, il propoſe à M. le marquis de la Mina d'avancer à Brignoles une diviſion des troupes eſpagnoles de trois mille cinq cents à quatre mille hommes, à laquelle M. le Maréchal joindra la plus grande partie de ſa cavalerie dès qu'elle aura achevé de conſommer les fourrages qui ſont dans la partie du Muid, & il y enverra tout-à-l'heure le régiment d'Eſcars qui eſt à Aix; M. de la Mina pourra enſuite ſe placer avec le reſte de ſon armée à Tourves, ou s'il l'aime mieux, partie à Tourves & partie à Saint-Maximin & Portious.

Le Corps qui ſera à Brignoles, détachera huit à neuf cents hommes au Val, qui pouſſeront des détachemens légers à Carces & à Montfort.

Le Corps campé à Tourves, à Saint-Maximin & Portious, si M. de la Mina se partage dans ces deux positions, sera occuper Barjols par cinq ou six cents hommes plus ou moins, & Varages par quatre ou cinq cents plus ou moins.

Le détachement de Varages communiquera par sa gauche avec les cinq bataillons détachés sur le Verdon, aux ordres de M. de Puisignieux, & qui gardent cette rivière depuis Quinson jusqu'à Moustiers.

Si l'ennemi s'avance en Corps d'armée sur le Luc, M. le Maréchal n'étant pas en force suffisante pour le combattre, se repliera par Gonfaron & le Puget, à Cuers ou à Souliers, dans celle des deux positions qui lui paroîtra la plus avantageuse; alors les postes avancés de Monfort & de Carces, se replieront au Val.

Cette marche sur Cuers ou Souliers, n'oblige point d'abandonner Brignoles, parce que ou l'ennemi marchera sur Toulon, & n'observera le Corps de Brignoles que par des détachemens; ou si l'ennemi marche en force sur Brignoles, l'armée, campée à Cuers ou à Souliers, à une marche de Tourves, pourra venir joindre M. de la Mina, & soutenir Brignoles où il est essentiel d'empêcher l'ennemi de s'établir.

Si, malgré cette réflexion, dont M. de la Mina pourra par lui-même reconnoître la vérité, il juge plus prudent & plus convenable au bien de la cause commune, de se replier à l'approche de l'ennemi; on lui propose de se retirer pied à pied à Roquevaire, où il pourra prendre une position avantageuse; alors M. le Maréchal sera garder la ville d'Aix par de l'infanterie, & y sera camper un Corps de cavalerie, tel qu'il sera jugé nécessaire.

FIN des Pièces originales & justificatives.

SUPPLÉM.

SUPPLÉMENT.

Pièces justificatives relatives à l'affaire d'Asti.

Extrait de la Correspondance de M. le comte de Montal, avec M. le maréchal de Maillebois, en 1746.

. . . .

« Je crois qu'il est bon de vous » faire part de la copie de la lettre » que M. de Sennecterre écrit à » M. de Chevert, avant que de » faire partir ce régiment (de Brie), » parce que si les ennemis font le » mouvement qu'il marque, je » crois que loin de dégarnir cette » partie, il faudroit la renforcer; » il se peut bien que quoique M. » de Sennecterre vous en ait in- » formé, vous n'ayez reçu sa lettre » qu'après m'avoir expédié l'ordre » de ce régiment; ce qui fait qu'au » lieu de partir le premier, je le » retarderai de vingt-quatre heures, » & ne partira que le second de » mars; j'aurai le temps d'avoir une » réponse d'ici-là, c'est seulement

OBSERVATIONS.

Cette lettre est la première où M. de Montal donne des nouvelles des ennemis, annonçant leur projet sur Asti.

Au dos de l'original de cette lettre est écrit en ces termes, sous la dictée de M. le Maréchal, le projet de sa réponse expédiée sur le champ.

Faire l'impossible pour tirer de M. de Chevert cinq ou six mille rations, pour la subsistance de son infanterie. *(celle de M. de Montal.)*

Mesures prises, pour se porter sur Fuminé & Asti, dans le besoin.

Provence & Grenadiers-royaux, au besoin marcheroient.

Les ennemis peuvent n'avoir encore d'autres vues que de secourir la citadelle d'Alexandrie.

» pour lui éviter la peine de revenir » ici, si vous jugez qu'il y soit » nécessaire.

. . . .

» J'ai appris par un Prêtre, qui » est arrivé de Turin, hier au soir, & » qui est ami d'un autre de la con- » noissance de M. de Mesplex, » qu'il devoit partir demain de » Turin deux trains d'artillerie, que » l'on dit être destinés, l'un pour » Asti & l'autre pour Aqui. Sur la » nouvelle de M. de Sennecterre, » j'ai fait partir un homme pour » savoir de ce qui se passe à Verue, » qui passera de l'autre côté du » Pô & qui reviendra par Chivas, » & retombera sur le chemin de » Turin, par où le canon passera » s'il en vient. Je vous ferai part à son retour de ce qu'il me dira. »

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé MONTAL.

Donc à la première nouvelle du mouvement des ennemis, & même sur le simple soupçon de ce mouvement, M. le Maréchal a fait ses dispositions pour secourir Asti : donc l'absurde & odieuse imputation de connivence avec les Piémontois, tourne entière à la honte de ceux qui l'inventèrent.

LETTRE *de M. Montal, du dernier février 1746.*

. . . .

« Je ne fis pas réflexion, quand » j'eus l'honneur de vous écrire hier, » de vous prévenir au sujet du régi- » ment de Brie, que quand même » je n'aurois pas eu la raison que je » vous ai marquée de l'arrêter vingt- » quatre heures de plus ; il n'auroit

Au dos de l'original de cette lettre est la réponse de M. le maréchal de Maillebois, minutée de sa main le même jour.

J'ai reçu, Monsieur, les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire hier & aujourd'hui, la première pour me donner avis que

» pas pu marcher demain, parce » que le courrier qui m'en apportoit » l'ordre, n'arriva qu'à quatre ou » cinq heures après midi, & qu'il » faut qu'ils envoyent chercher » leurs chevaux à Montemagno, » pour charger ici leurs équipages » & les conduire avec eux, ce qui » fait qu'ils n'auroient toujours pu » marcher qu'après-demain. Com- » me vous ne me parlez point, par » ce dernier courrier, de la nouvelle » de M. de Sennecterre, je m'ima- » gine, ou qu'il ne vous l'aura pas » mandée, ou que vous aurez su » d'ailleurs, que le mouvement des » ennemis n'est pas véritable: je » compte que par le retour du » courrier qui partit hier, que vous » me donnerez vos derniers ordres sur le régiment de Brie. »

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé MONTAL.

P. S. « J'ai envoyé, à ce matin, » votre lettre à M. de Chevert, & » vais prendre, avec lui, les arran- » gemens pour tâcher d'avoir un » peu de fourrages de son magasin, » ce qui me fera grand plaisir, car » mon équipage dépérit au lieu de » se refaire, aussi-bien que ceux des » Officiers généraux qui sont avec » moi; j'en serois consolé si la sub- sistance des troupes étoit assurée. »

vous avez suspendu l'ordre au régiment de Brie, sur la nouvelle du mouvement que font les Piémontois entre le Pô & le Tanaro. Quoique j'aie encore de la peine à croire qu'ils veuillent entreprendre sur Asti, dans ce moment-ci, je consens que vous gardiez encore cinq ou six jours ce régiment. Au bout de ce temps nous verrons plus clair, & j'aurai l'honneur de vous faire part des arrangemens que je prendrai en conséquence.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé *le M.*

Suivent dans la même lettre, quelques détails totalement étrangers à notre objet, & la lettre finit.

Cette lettre prouve que bien que M. le Maréchal doute encore un peu de l'entreprise des Piémontois sur Asti, il ne néglige pas les précautions nécessaires pour la rendre vaine, & qu'il ne s'en repose pas tout-à-fait sur l'espoir de la conclusion du traité de Turin, puisqu'il laisse dans Asti le régiment de Brie, dont il avoit affaire ailleurs.

On cite ici le post-scriptum *de la lettre de M. de Montal, où il est parlé de M. de Chevert, pour prouver que M. de Montal a reçu la réponse de M. le maréchal de Maillebois, dont on a vu ci-dessus le projet, & où il*

est fait mention en détail des mesures prises pour secourir Asti au besoin.

En effet, puisque c'est en tête de la même lettre, que M. le maréchal de Maillebois parle à M. de Montal des rations à demander à M. de Chevert, & que M. de Montal accuse ici la réception dudit avis; il s'ensuit la preuve évidente que M. de Montal a également reçu l'avis des premières dispositions de M. le maréchal de Maillebois pour secourir Asti; lequel avis est un article de la même lettre où il est fait mention de l'article concernant M. de Chevert, & que M. de Montal annonce avoir reçu par son post-scriptum.

LETTRE de M. de Montal, le 1.er mars, à quatre heures après midi.

. . . .

« Par les nouvelles que j'ai » reçues, il paroît que l'avis de M. » de Sennecterre n'est pas sans fon- » dement. On m'a rapporté que » les milices, qui ont été levées les » dernières, & assemblées à Coco- » natte le jour de Saint Mathias, » ont passé le Pô, & que des re- » gulières Piémontoises ont passé » de la rive gauche du Pô à la rive » droite; M. de Chevert mande, » qu'il a avis que les deux bataillons

OBSERVATIONS sur la lettre de M. de Montal, en date du 1.er mars.

Au dos de l'original se trouve la réponse, minutée le 2 mars, de la main de M. le maréchal de Maillebois.

. . . .

Vous aurez vu par ma lettre d'avant-hier, que j'ai sursis la marche du régiment de Brie; je vous ferai part incessamment du nouvel arrangement pour retirer à Bassignana & à Saint-Salvador le régiment de Languedoc, en ne vous laissant qu'un escadron partagé entre Cerro & Annoné; mais avant de le retirer,

» de la Reine sont arrivés le 28 à » Robello, & celui de Mondovi » à Merusingo; ces trois bataillons » amènent avec eux de la rive gau- » che du Pô quelques compagnies » d'Artillerie; il ajoute, que ses » gens lui ont dit que le reste des » troupes Piémontoises, qui étoit » sur la rive gauche du Pô, s'est » porté sur Montcalier pour venir » sur Asti; je suis persuadé que » vous serez mieux instruit que » lui de ce qui se passe en cette » partie-là, & que vous donnerez » des ordres en conséquence.

» M. de Leutrum, qui est parti » hier de Canal, passa par Saint-Da- » mien, où une escorte de cinquante » Maîtres l'attendoit pour le con- » duire à Saint-Gerry, environ à » deux milles d'ici, & sur le che- » min de Saint-Damien à Asti, » passant par Antiguano où on » raccommode les chemins qui vien- » nent ici. Deux bataillons Pié- » montois passèrent hier le Tanaro » & furent à Mongardino, où on » dit qu'ils sont encore aujourd'hui. » On dit aussi qu'il est arrivé à » Saint-Damien cinq pièces de » canon, qui viennent d'Alba; » tout cela dénote pourtant quel- » ques desseins.

» Je reçois dans le moment celle je voudrois savoir à quoi aboutiront les mouvemens des Piémontois, sur lesquels je vous prie d'être extrêmement attentif, & sur-tout s'ils mènent de l'artillerie; car sans artillerie je ne puis croire qu'ils aient de projet effectif.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé LE MARÉCHAL DE MAILLEBOIS.

Ces dispositions n'annoncent pas que M. le Maréchal n'eût point envie de secourir Asti, & qu'il n'eût pas au contraire les yeux très-ouverts sur tout ce qui pouvoit intéresser cette place.

» que vous me faites l'honneur de
» m'écrire, du 28 février.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé MONTAL.

LETTRE *de M. de Montal, du 3 mars, à sept heures du matin.*

....

« Je vous envoie le rapport des » émissaires qui me sont revenus; » il est certain qu'il y a grande » fermentation dans l'armée des » ennemis, & que ces gens-là ont » quelque projet qui pourroit contri- » buer à empêcher M.rs de la ville à » nous donner de l'argent. Comme » je suis persuadé que vous êtes » instruit de ces mouvemens mieux » que moi, je ne doute pas que » vous n'ayez pris votre parti pour » me donner des ordres au cas qu'ils » se portassent en forces sur ceci. » J'ai bien regret présentement à » la dépense que nous avons faite » pour la construction de notre » pont du Tanaro qui nous devient » inutile dès que nous n'avons pu » faire un établissement de l'autre » côté, & qui devient à présent à » charge; car, si les ennemis atta- » quoient ceci, il faudroit cinq » cents hommes pour garder les » ouvrages; le château n'a que les

OBSERVATIONS *sur la lettre de M. de Montal, du 3 mars.*

Du reste il est en bon état. *Ces paroles sont remarquables. Celles du Post-scriptum ne le sont pas moins. On verra, dans le détail de la disposition envoyée par M. le maréchal de Maillebois à M. de Montal, pour sa retraite, avec quel soin l'inconvénient qu'il prévoit lui-même est paré. On sait trop l'usage qu'il a fait & de sa propre appréhension, & de sa propre prévoyance & des instructions qui lui furent données.*

» approvisionnemens que je vous » ai marqué, du reste il est en bon état. »

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé MONTAL.

P. S. Je fais réflexion, Monseigneur, que si les ennemis se portent ici, il seroit essentiel de commencer par occuper le poste d'Anoné, parce que s'ils s'en empa roient je n'aurois plus de communication avec vous.

RAPPORT de quelques émissaires.

Ce rapport des émissaires, annonçant des dispositions plus sérieuses, on verra dans la lettre suivante, que M. le Maréchal donne aussi des ordres en conséquence.

Le régiment des Gardes du roi de Sardaigne arriva le 28 février à Villanova d'Asti; l'homme qui l'y a vu hier premier mars, a rapporté qu'on lui avoit dit, dans cet endroit, qu'il étoit arrivé depuis deux ou trois jours du canon à Saint-Damien, & il lui fut assuré qu'il y en avoit aussi vingt-cinq pièces qui venoient de Turin, & que tout le monde lui disoit que tout cela venoit sur Asti : ce rapport est d'hier premier de mars.

Un autre du 2, & qui est d'un homme qui fut lundi à Verue, dit qu'hier, il fut à Cressentin où il vit qu'on chargeoit les équipages du régiment de la Reine, & que

ce régiment ſe diſpoſoit à en partir ce même matin, pour venir de ce côté-ci, du Pô.

Ce même homme s'en fut tout de ſuite à Chivas, où il vit qu'on chargeoit les bagages des deux bataillons du régiment d'Aoſt, & on lui dit que ce régiment, composé de deux bataillons, devoit aller hier à Coconatte.

Cet homme continua ſon chemin pour aller à Chiars ; mais il rencontra deux hommes d'Aſti, de ſa connoiſſance, qui lui conſeillèrent de n'aller pas plus loin, parce que les troupes qui y étoient avoient ordre de ne laiſſer revenir perſonne du côté d'Aſti ; il s'en retourna avec ces deux hommes juſqu'à Monte-Chiaro; ils lui dirent en chemin qu'ils venoient de Saint Damien, où ils avoient vu cinq pièces de canon nouvellement arrivées, & qu'ils avoient paſſé à Poirino, où il en étoit arrivé auſſi douze pièces, & que c'étoit de gros canons qu'on diſoit deſtinés pour attaquer Aſti. Ils ajoutèrent qu'ils avoient vu à Villanova, les deux bataillons du régiment des Gardes & un de Dourlac, & qu'on diſoit qu'il y avoit dans cet endroit vingt mille pains de munition de faits.

Cet homme ajoute qu'il n'a point

vu de cavalerie & qu'il n'a pas ouï dire qu'il y en eût qui bougeât; mais qu'on lui a dit par-tout, qu'on assemble quarante bataillons pour venir prendre Asti, & que tous les paysans depuis l'âge de seize ans jusqu'à celui de soixante, avoient ordre de se tenir prêts à prendre les armes & marcher au premier ordre.

LETTRE *de M. de Montal, du 4 mars, à six heures & demie du matin.*

« J'ai reçu hier à dix heures du » soir, Monsieur, la lettre que » vous m'avez fait l'honneur de » m'écrire, du 2, dont vous aviez » chargé un homme employé dans » les vivres.

» J'ai eu avis à 3 heures après » minuit, par un homme qui venoit » de Cressentin, qui avoit fait route » avec une colonne des ennemis, » partie de ce lieu le matin, & » composée de neuf bataillons. Ils » sont venus à Robella, où il a vu » cettedite colonne se disperser, » dont une partie a tiré du côté » de Coconatte, & l'autre, du côté » de Monte-Chiaro, où il les a laissé. » Il dit que le bruit commun de cette armée, est qu'ils viennent attaquer Asti, & cela dans peu de temps; ils disent que leurs canons

Au dos de l'original, est la réponse de M. le Maréchal, en date du 4 mars à huit heures du soir. La voici:

J'ai reçu, Monsieur, la lettre dont vous m'honorez, aujourd'hui à six heures & demie du matin, & je vois que vous commencez à espérer de tirer quelque chose de M.[rs] d'Asti; je vous prie, Monsieur, ne négligez pas de les presser le plus vivement que vous pourrez.

Je vois, Monsieur, par la suite de votre lettre, que la marche des Piémontois vous persuade, que vous allez en être attaqué; il est possible qu'ils aient ce projet, ainsi, Monsieur, je vous exhorte à prendre, sans délai, toutes les précautions contenues dans ma lettre, datée d'aujourd'hui; déblayez vos équipages,

passent par Villeneuve ; c'est le prince de Bade qui commandoit cette colonne ; il dit encore que les bataillons d'Asti & de la Reine, sont partis hier au soir de Monceille, pour venir de ce côté-ci.

Cette nouvelle avec celles qui me sont venues d'ailleurs, prouvent que leur projet est de venir ici.

Si vous ne jugez pas à propos de me soutenir, & que vous ne vous trouviez pas assez en force pour vous opposer au dessein de l'armée Piémontoise rassemblée, ou que vous croyiez ne pas y arriver assez à temps; il me faut des ordres pour savoir votre dessein & le parti que j'ai à prendre; commencez toujours par faire occuper Annoné, qui est de conséquence.

Notre pont du Tanaro m'embarrasse présentement beaucoup ; il faudra bien, si je me retire, que je le fasse couper ; ce n'est pas une petite chose que l'évacuation d'ici; nous avons trois cents soixante malades à l'hôpital, & comme je vous ai déjà marqué, il faut du temps pour retirer les équipages de l'infanterie, pour que leurs chevaux qui ne sont pas avec eux, puissent les venir charger.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé MONTAL.

vos malades ; ramassez à cet effet toutes les voitures que vous pourrez; faites occuper le poste de Castiglion, de Quart & d'Annoné; le pont de pierre de la Versa; retirez les Dragons de Castagnole, & après toutes les précautions prises, attendez dans Asti que l'ennemi amène du gros canon vis-à-vis de vous. Je fais partir demain matin, en poste, M. Don Germain, qui vous portera mes derniers ordres; vous pouvez toujours, en attendant, donner ceux que je viens de vous dire pour les précautions à prendre.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé *LE MARÉCHAL DE MAILLEBOIS.*

P. S. Je ne sais si l'ennemi pourra conduire du gros canon vis-à-vis de vous, mais ici il n'est pas même possible d'en mener du petit, & je marcherai sans artillerie par l'impossibilité de la conduire.

P. S. J'oubliois de vous dire, que les ennemis arrêtent tous les gens qui viennent de ce côté-ci, & n'en laissent point passer; il seroit bien nécessaire que l'homme que je vous ai envoyé, qui a servi M. votre Fils, fût en campagne présentement; il est intelligent & je voudrois en avoir un pareil dans cette circonstance.

Si nous renvoyons nos équipages, ayez la bonté de me mander en quel endroit ils iront.

Cette lettre prouve de nouveau l'attention de M. le Maréchal à surveiller tout ce qui a trait à Asti. Il donne à M. de Montal une disposition de retraite infiniment sage, annonçant tout ce qu'il y a à faire pour se retirer d'Asti sur Annoné, où M. le Maréchal doit se porter pour donner du secours à M. de Montal. Ces sages dispositions sont de nature cependant à être prévues par M. de Montal lui-même quand il n'auroit pas été averti. Il prévient dans une de ses lettres, ci-dessus citées, que ses émissaires peuvent être enlevés, & que par conséquent les lettres peuvent être interceptées. Donc, dans le cas où il n'auroit point vu arriver cette instruction de M. le Maréchal, pour opérer la retraite sur Annoné, & l'instruction beaucoup plus détaillée que l'on trouvera ci-après, c'eût été à M. de Montal à supposer que quelques courriers de M. le Maréchal avoient été enlevés, & à pourvoir de lui-même aux dispositions de retraite, avant que l'ennemi ait pu les lui rendre

impossibles par un investissement total.

Au contraire, M. de Montal a reçu l'une & l'autre instruction, & n'a pas plus mis l'une que l'autre à profit.

LETTRE de M. de Montal, le 4 mars, à six heures & demie du soir.

M. le duc d'Agénois est arrivé ici à quatre heures après midi, M.[gr], qui m'a fait part de ce que vous l'aviez chargé de me dire, me disant, que vous me l'expliquiez encore mieux par le courrier que je vous envoyai hier, qui devoit être arrivé avant lui, puisque vous lui fites remettre la lettre hier au soir; mais je ne l'ai point vu & ne sais ce qu'il est devenu, ce qui fait que je vous envoie M. Despinoz, parce que nous venons de voir une disposition que les ennemis font depuis trois heures, comme s'ils vouloient attaquer notre pont de l'autre côté du Tanaro; on y a aperçu mille ou douze cents hommes, qui ont pris poste dans deux cassines, l'une à droite & l'autre à gauche du pont, & se sont partagés en deux colonnes; l'on a vu aussi des mulets, comme des mulets composés, qui étoient avec eux; il y a encore des colonnes qui ont gagné le haut de la

OBSERVATIONS sur la lettre de M. de Montal, en date du 4 mars.

Cette lettre du 4, ne prouve rien mieux que l'effroi de M. de Montal, & la nécessité où il étoit de faire de lui-même ses dispositions de retraite sur Annoné, dans le cas où il n'auroit pas encore reçu, à cette époque, l'avis suivant & détaillé de M. le maréchal de Maillebois.

Il est à remarquer que l'investissement prétendu d'Asti (qui n'a jamais été total) n'a été effectué d'une façon quelconque que du 5 au 6, & que par conséquent le 4, & même le matin du 5, M. de Montal étoit très-à portée de faire occuper les postes nécessaires pour protéger sa retraite.

Il est à remarquer encore que dans le cas où M. de Montal auroit cru devoir s'en tenir dans tous les cas à l'ordre que lui donne M. le Maréchal, dans l'instruction suivante, de n'évacuer Asti que sur un nouvel ordre positif, cette raison ne pouvoit l'empêcher d'occuper lesdits postes nécessaires à ladite retraite, attendu que rendre

montagne, ces préparatifs dénotent quelqu'entreprise; il n'y a pas de doute que s'ils attaquent le pont, ils ne fassent quelqu'entreprise à la ville, & comme ce pont nous est absolument inutile, je crois qu'il vaudroit mieux le faire couper cette nuit, & c'est le parti que je vais prendre; car s'ils se rendoient maîtres de l'ouvrage, qui est de l'autre côté, nous n'en aurions plus le temps. Donnez-moi vos ordres, M.gr, sur le reste, car si vous ne venez pas promptement pour secourir ceci, ou pour me dire ce que j'ai à faire, au cas que je sois obligé de me retirer, cela m'embarrasseroit fort, étant chargé d'hôpitaux, de bagages & tout ce qui suit l'attirail qui est dans une ville.

Je reçois dans le moment deux lettres, l'une de notre poste de Saint-Angelo, le Capitaine me mande qu'il y a été attaqué & qu'il a repoussé les ennemis; ils sont encore devant un moulin, où il a un Lieutenant & vingt hommes. Il a renvoyé un homme blessé, & il me demande des munitions, par ceux qui l'ont conduit, que je vais lui envoyer. L'autre est de M. le chevalier de Coë, qui commande à Castel-Alfiero, qui me mande, que les ennemis se sont répandus dans

sa retraite possible par des précautions sages, n'est point la faire.

la nuit dans la partie de Settime, Monte-Chiarro, Cussino, Frinco & Villa-San-Seconda, & qu'ils se disposoient à marcher encore dans cette nuit, & qu'on lui a dit que leur canon étoit à Ducino, où il est arrivé hier.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE de M. le Maréchal à M. de Montal, le 4 mars 1746,

« J'ai reçu, Monsieur, &c. le 3, à sept heures du matin, par « laquelle je vois que les exécutions « militaires n'opèrent pas ce que « j'en attendois; mais n'importe, « cela ne doit pas vous décourager, « & vous doit au contraire engager « de redoubler ces exécutions; « M.[rs] d'Asti se trompent bien « fort, s'ils croient que l'approche « des ennemis & le parti qu'ils « paroissent avoir pris d'attaquer « cette ville, leur procure l'exemp- « tion de ce qu'ils doivent, ils ont « au contraire à craindre les plus « grands malheurs. «

Quoique je ne puisse me « persuader que par les chemins « impraticables, l'ennemi puisse « entreprendre le ravitaillement de « la citadelle d'Alexandrie, ni «

d'amener du canon pour attaquer «
Aſti & Moncalvo ; je vais cepen- «
dant vous faire part des meſures «
que j'ai priſes il y a long-temps, «
au cas qu'un pareil évènement «
arrivât ; mon parti eſt d'attendre «
l'ennemi au débouché du vallon de «
Fuminé, en avant de Corniente, «
s'il vient par la vallée de Grana ; «
ou de le recevoir dans la plaine, «
s'il vient par Annoné, après le «
repliement du quartier d'Aſti. «

Vous voyez par-là, Monſieur, «
que mon projet n'eſt pas de ſou- «
tenir la ville d'Aſti, à moins que «
M. de Gages ne m'envoyât aſſez «
de forces pour être ſûr de battre «
l'ennemi ſans le ſecours de vos «
bataillons ; j'attends le retour d'un «
courrier que je lui ai envoyé, «
pour ſavoir ſi je puis compter ſur «
les troupes que S. A. R. & lui, «
m'ont promiſes en pareil cas, ou «
ſi je n'aurai que les troupes Fran- «
çoiſes ; je vous ferai part de ſa «
réponſe, telle qu'elle ſoit. «

Mais comme vous me mandez «
que l'ennemi eſt extrêmement en «
force vis-à-vis de vous, qu'il y «
a déjà cinq pièces de canon «
arrivés à Saint-Damien, & qu'il «
en a douze autres de gros canon «
à Poirino, en chemin pour Aſti; «
je crois qu'il faut prendre des «

précautions qui puissent s'ac- «
corder avec l'abandon d'Asti ou «
la conservation de cette place. «

En conséquence des avis que «
vous avez de la marche de ce «
canon, & dont vous aurez su «
sans doute la vérité dans la journée «
d'hier ou celle d'aujourd'hui ; «
vous pourrez faire revenir les «
chevaux de votre infanterie, «
qui pourront rapporter de leurs «
villages pour quatre ou cinq jours «
de subsistance. «

Il faut faire occuper le défilé «
d'Annoné, par un bataillon de «
votre garnison. «

Il faut aussi occuper très en «
force le poste de Quart, le châ- «
teau de Castillon & le pont de «
pierre de la Versa, tous postes «
nécessaires pour assurer votre «
retraite sur Annoné. «

Il faut retirer les escadrons de «
dragons que vous avez à Casta- «
gnole ; leur ordonner d'apporter «
avec eux le plus de fourrage qu'ils «
pourront ; les faire avancer soit «
à Asti, pour assurer votre retraite, «
si l'ennemi ayant de la cavalerie, «
vous êtes obligé de lui en op- «
poser, soit derrière la Versa, où «
en tel autre lieu où vous jugerez «
plus convenable de placer ces «
dragons, suivant les nouvelles «
qu

que vous aurez des projets & «
des dispositi ons de l'ennemi ; il «
faut sans perdr e de temps, jeter «
dans le château d'Asti, des mu-
nitions de guerre & de bouche, «
le plus que vous pourrez ; faire «
tenir prêts deux cents cinquante «
hommes de piquet, aux ordres «
de M. de Sernin, lieutenant- «
colonel de Conti, avec ordre «
d'entrer dans le château. «

Il faut forcer de voiles, pour «
achever de tirer du val de Tion, «
tous les fourrages que vous pour- «
rez faire transporter à Cero & à «
Annoné, afin d'avoir là un en- «
trepôt ; il faut toujours avoir du «
pain prêt, pour en faire distri- «
buer aux troupes pour cinq jours, «
& que les chevaux & les mulets «
d'artillerie, tant de trait que de «
bâts, & ceux des vivres, soient «
prêts à marcher au premier ordre, «
avec les munitions qui vous res- «
teront après l'approvisionnement «
du château fait. «

Lorsque vous verrez l'ennemi «
s'approcher de vous, vous pour- «
rez envoyer à Felizano tous vos «
équipages, ne gardant avec vous «
que les chevaux & les mulets «
nécessaires pour le transport & le «
tirage de votre artillerie, & les «
mulets composés des bataillons. «

Comme l'ennemi ne sauroit « apporter son canon sur Asti, « ni arriver assez en forces, pour « vous empêcher de faire votre « retraite, sans que vous soyez « averti de sa marche vingt-quatre « ou trente heures d'avance, soit « par vos émissaires, soit par ceux « de M. de Chevert; je vous prie « de ne faire votre retraite, que « lorsque je vous en aurai envoyé « l'ordre précis, auquel j'en join- « drai un pour le lieutenant-colonel « commandant dans le château; il « ne vous faut pas vingt-quatre « heures pour avoir réponse de moi, « & vous aurez la bonté de ne pas « épargner les courriers, dans une « circonstance aussi pressante. »

J'ai l'honneur d'être, &c.

« *P. S.* Les Autrichiens nous ont enlevé hier cent dragons & « une trentaine d'hommes d'infan- « terie, dans le village de Zemo, « qu'ils ont surpris à la pointe du « jour; comme ils sont très en « forces à Verceil, & plus bas « derrière la Sezia, cette partie ne « laisse pas de me donner quelque « inquiétude; il est parti près de « quatre mille hommes avant-hier « au soir de Verceil pour cette « expédition. »

LETTRE de M. le Maréchal à M. de Montal, écrite de Valence, le 5 mars 1746, à cinq heures du matin.

M. Despinoz m'a remis, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire hier à six heures & demie du soir, par laquelle je vois que l'ennemi marche en forces sur la rive droite du Tanaro, & paroît vouloir attaquer la tête de votre pont, que vous allez, dites-vous, faire couper dans la nuit; vous me marquez aussi que vous recevez avis du Capitaine qui commande à Castelalfieri, que l'ennemi entoure son poste & fait ses dispositions pour l'attaquer; je ne doute pas que ce poste ne soit approvisionné de tout point, & que le Capitaine qui y commande ne s'y défende comme il le doit, ainsi qu'a déjà fait celui de Saint-Angelo; & qu'il le fera encore si on l'attaque une seconde fois.

Vous devez avoir reçu une lettre que je vous ai écrite hier à midi, contenant le détail des précautions à prendre sur l'approche de l'ennemi; je vous en ai écrit une seconde hier au soir à dix heures, par laquelle je vous annonçois M. Don Germain, porteur de mes

derniers ordres ; il part dans le moment, & je l'ai chargé de vous dire quels sont mes derniers arrangemens ; M. d'Argouges s'avance à Sabine avec quelques troupes ; je m'y porterai ce soir ou demain, selon les avis plus détaillés que je recevrai de vous ; je vous prie de déblayer vos équipages & vos malades, & de faire occuper les postes pour votre retraite, que je vous ai indiqués & que vous connoissez ; mais vous ne ferez cette retraite, que lorsque je vous en enverrai l'ordre positif.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé LE MARÉCHAL DE MAILLEBOIS.

OBSERVATIONS *sur la lettre de M. le Maréchal, en date du 5 mars.*

On ne dira pas que cette lettre ne désigne pas assez positivement que M. le Maréchal marche au secours d'Asti. Il y est dit, & cela est bien remarquable, que M. d'Argouges s'avance à Fuminé avec quelques troupes, & que M. le Maréchal s'y porte dès le soir même, ou le lendemain ; *M. de Montal ne pouvoit donc plus douter qu'il alloit être secouru ; & dans le cas où il a cru pouvoir prendre sur lui, de rendre neuf bataillons des troupes du Roi, prisonniers de guerre, il pouvoit assurément prendre sur lui, avec autant de confiance de se retirer sur Annoné.*

L'intention de M. le Maréchal étoit assez manifestée par toutes les instructions & les lettres précédentes ; & si M. de Montal avoit pris pour sa retraite, toutes les précautions qu'il lui avoit été très-expressément enjoint de suivre ; l'ordre positif d'évacuer Asti, & qu'il pouvoit supposer très-naturellement avoir été intercepté, ne lui eût assurément pas permis le doute dans l'alternative ridicule, d'exécuter vingt-quatre heures plus tôt, une retraite résolue dès long-temps, ou de rendre toute sa garnison prisonnière.

C'est aux Militaires, à juger définitivement si nous avons mis de la partialité dans le jugement que nous avons porté sur cette affaire en général.

FIN du Tome II, Seconde partie.

MÉE FRANÇOISE aux ordres de 1746, allant pour dégager Asti.

E DE DROITE,

rter sur les hauteurs en avant Porta-Comara.

ECTERRE, Lieutenant général.

RE } Maréchaux-de-camp.
ERT }

e.............	1 bataill.
....	3.
....	2.
....	2.
....	1.
....	1.
....	1.
	11.

.... 4 pièces.

RÉCAPITULATION.

COLONNE DE GAUCHE...	7 bataillons.	12 escadrons.
Plus, distraction faite des Compagnies de Grenadiers des bataillons ci-dessus, 1350 homm. & 1000 chevaux.		
Canons de 4...... 6 pièces.		
COLONNE DU CENTRE...	3.	5.
Plus, 450 hommes.		
COLONNE DE DROITE....	11.	//
Canons de 4...... 4 pièces.		
	21 bataillons.	17 escadrons.

Grenadiers ou Piquets dont les Corps n'y étoient pas, 1800 hommes.

17 Escadrons.

1000 chevaux détachés dont les Corps n'y étoient pas.

10 pièces de canon de 4.

Plus, *s'ils arrivent à temps,*

Cordoue..................	2 bataillons.	// escadrons.
Royal-Farnèse..............	1.	//
Pavie, Dragons............	//	2.
	3 bataillons.	2 escadrons.

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

MES devoirs militaires m'ayant ſouvent retenu loin de Paris pendant l'impreſſion de cet Ouvrage, je n'ai pas pu me charger conſtamment de la réviſion des épreuves. Cette circonſtance a forcé à des corrections & additions, dont quelques-unes ſont eſſentielles.

J'invite en conſéquence le Lecteur à conſulter l'Errata.

J'avertis de plus que, malgré pluſieurs autorités & Pièces juſtificatives auxquelles je devois ajouter foi, les Parties les plus intéreſſées ont mis en doute le fondement de l'accuſation, que je n'ai avancée qu'à regret, page 208 du Journal, *relativement aux papiers de l'Intendant de l'armée Françoiſe. Je ſerai le premier à mettre en garde contre le récit d'un fait que je croyois certain, & qui eſt conteſté. Ce fait aggravant les torts de quelques Particuliers, je me crois d'autant plus obligé à cette rétractation.*

A la page 35 du Journal, *je dis qu'en 1743, le baron de Courten conduiſit quatorze bataillons à l'armée de l'Infant par les ordres du roi de France; & ce fut alors M. le comte de Marcieu qui eut le commandement de ces quatorze bataillons: ce ne fut que quelque temps après que M. de Courten ſe mit à leur tête, M. de Marcieu étant tombé malade.*

D'autres erreurs peuvent m'être échappées. Les erreurs ſont le partage des hommes, & ſur-tout celui des Hiſtoriens. Je ne veux pas du moins en avoir de volontaires à me reprocher.



ERRATA.

PAGE 5, *ligne* 11, tous les coins; *lisez* toutes les parties
Page 11, *ligne* 13, loix; *lisez* loi
Page 20, *ligne* 28, au premier buit; *lisez* au premier bruit
Page 25, *ligne* 25, s'il jugeoit encore cet ordre trop peu avantageux ou trop difficile; *lisez* trop difficile à exécuter.
Page 31, *ligne* 6, & partirent pour la Romagne, le 26 mars; *lisez* & partirent pour la Romagne. Le 26 mars, il se met
Page 34, *ligne* 2, le mot *corriger* doit être à la fin de cette seconde ligne.
Page 38, *ligne* 14, il ne manquoit alors en Angleterre; *lisez* à l'Angleterre
Page 45, *ligne* 13, de la part de ces derniers; *lisez* de ces dernières
Page 47, *ligne* 22, malgré les difficultés renaissantes du sol, l'incertitude; *lisez* malgré l'incertitude
Page 57, *ligne* 25, des incursions nouvelles la forceroient; *lisez* la contraindroient.
Page 58, *ligne* 13, le dépôt de l'artillerie, des magasins, des vivres; *lisez* des magasins des vivres.
Page 60, *ligne* 6, le Piémontois; *lisez* les Piémontois
Page 62, *ligne* 25, & que l'on retrouvera; *lisez* & que l'on reconnoîtra
Page 65, *ligne* 15, Mont-Dauphin; *lisez* Château-Dauphin
Page 67, *ligne* 25, fermoient; *lisez* fermoit
Page 71, *ligne* 15, occuperoient; *lisez* occuperoit
Page 72, *ligne* 22, à embrouiller la lenteur; *lisez* à ajouter à la lenteur
Ibidem ... *ligne* 25, ces oppositions; *lisez* ces contradictions
Page 73, *ligne* 1, qui commandoit l'armée; *lisez* qui commandoit alors l'armée

Page 73, *ligne* 10, dans les campagnes ſuivantes; *liſez* pour les campagnes ſuivantes

Page 74, *ligne* 16, former une attaque ſur la montagne; *liſez* former les attaques ſur, &c.

Page 77, *ligne* 4, l'Officier chargé de ſes ordres; *liſez* de ces ordres

Ibidem .... *ligne* 18, Mont-Dauphin; *liſez* Château-Dauphin

Page 83, *ligne* 15, les travaux d'un ſiége impoſſible; *liſez* impoſſibles

Page 87, *ligne* 2 *de la note*, le détail des opérations de cette bataille; *liſez* le détail de cette bataille

Page 91, *ligne* 15, le ſeul deſir de l'alliance; *liſez* le deſir de l'alliance

Page 98, *ligne* 5, ſur les bords du Tanaro; *liſez* ſur les bords du Panaro

Page 101, *ligne* 7, devenus libres pour nous par ſon alliance; *liſez* devenus libres pour nous au moyen de ſon alliance

Ibidem .... *ligne* 18, le local enfante; *liſez* le local préſente

Page 102, *ligne* 27, qui dépendroient d'elles; *liſez* qui dépendroient d'elle

Page 114, *ligne* 15, & le forçât; *liſez* & le force

Ibidem .... *ligne* 24, s'avança; *liſez* s'avançât

Page 115, *ligne* 10, M. Owal; *liſez* M. Wal: idem, *ligne* 19; *&* *page* 116, *ligne* 2 de la note.

Page 123, *ligne* 19, à Triero; *liſez* à Triola,

Page 130, *ligne* 19, étoit néceſſairement, pour protéger; *liſez* étoit pour protéger

Page 131, *ligne* 18, des faits; *liſez* les faits

Page 133, *ligne* 8, le reſte de troupes; *liſez* le reſte des troupes

Ibidem .... *ligne* 24, à Caſtro-novo; *liſez* à Caſtel-novo

Page 137, *ligne* 5; *effacez* de Cheraſque

Page 143, *ligne* 3, de a maiſon; *liſez* de la maiſon

Page 160, *ligne* 15, des nouvelles de l'ennemi; *liſez* des nouvelles

Page 161, lignes 16 & 17, qui importoit davantage après la reddition de la ville d'Alexandrie, on résolut, &c. Placer la *virgule* après davantage, & la supprimer avant qui

Page 170, ligne 14, constamment couronné; *lisez* constamment couronner

Page 172, ligne 23, Philippe V son beau-père; *lisez* Philippe V son père.

Page 178, ligne 22, vis-à-vis le roi de France son oncle; *lisez* vis-à-vis du roi de France son neveu.

Page 182, ligne 5, sur la rive gauche; *lisez* sur la rive droite.

Page 184, ligne 16, même pour les servir; *lisez* quand on voit les servir.

Page 207, ligne 4 de la note, la lettre outrageante que j'ai reçu; *lisez* que j'ai reçue

Page 283, ligne 1, & tous le ressorts; *lisez* & tous les ressorts

Page 296, ligne 13, met le Maréchal de Belle-Isle au fait d'un pays qu'il ne connoît pas; *lisez* que le Maréchal ne connoît pas.

Ibidem .... ligne 27, cette marche rétrograde n'étant; *lisez* n'étoit

Page 297, ligne 15, Lorgues; *lisez* Lorgnes. *Idem* 301, ligne 26.

Page 332, ligne 23, plus important; *lisez* plus importante.



1938